



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE 520 « Humanités »
UR 1339 LiLPA (*Linguistique, Langue, Parole*)

THÈSE présentée par :

Angelina ALEKSANDROVA

soutenue le : **30 avril 2013**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**
Discipline/ Spécialité : **Sciences du Langage**

**Noms humains de phase :
problèmes de classifications ontologiques
et linguistiques**

THÈSE dirigée par :

Madame SCHNEDECKER Catherine Professeur, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Monsieur GOSSELIN Laurent Professeur, Université de Rouen
Monsieur DE MULDER Walter Professeur, Université d'Anvers

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Madame FLAUX Nelly Professeur, Université d'Artois
Madame JACOBBERGER Irini Professeur, Université de Strasbourg

NOMS HUMAINS DE PHASE : PROBLÈMES DE CLASSIFICATIONS ONTOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES

THÈSE DE DOCTORAT
Présentée et soutenue publiquement par

Angelina Aleksandrova

Le 30 Avril 2013

THÈSE DIRIGÉE PAR :

Madame SCHNEDECKER Catherine
Professeur, Université de Strasbourg

MEMBRES DU JURY :

Monsieur GOSSELIN Laurent
Rapporteur, Professeur, Université de Rouen

Monsieur DE MULDER Walter
Rapporteur, Professeur, Université d'Anvers

Madame FLAUX Nelly
Professeur, Université d'Artois

Madame JACOBBERGER Irini
Professeur, Université de Strasbourg

La marche est le lieu d'une éthique élémentaire à hauteur d'homme. Des hommes et des femmes se croisent et sont d'emblée dans une reconnaissance essentielle les uns des autres, ils se saluent, échangent un sourire, une remarque, des informations sur le sentier ou leur destination, ils répondent aux renseignements demandés par ceux qui se sont égarés. La marche est un univers de réciprocité. L'auberge, le café prolongent parfois la rencontre esquissée quelques heures plus tôt ... Le marcheur est un homme ou une femme du passage, de l'entre-deux, il va d'un lieu à l'autre, à la fois dehors et dedans, étranger et familier. Il ne prend pas les chemins communs où passent les voitures, mais les voies de traverse, les sentiers, les lieux voués à la gratuité, ceux qu'aucune fonctionnalité ne légitime. (...)

Pour que se déploie à l'infini la connaissance du monde, il faut les chemins ou les sentiers, mémoire incisée à même la terre, trace dans les nervures du sol des innombrables marcheurs ayant hanté les lieux au cours du temps, une sorte de solidarité des hommes nouée dans le paysage. Le chemin relie la file infinie des générations. Un marcheur emprunte toujours les pas de ses innombrables prédécesseurs. Parfois il faut chercher les empreintes laissées par les derniers passants alors que l'herbe et les branches ont déjà recouvert l'espace, il faut participer soi-même au travail d'impression du sol pour indiquer la voie au suivant. Les sentiers ne sont pas toujours bien balisés ou reconnaissables. Les parcours se font parfois au jugé si l'épaisseur de la végétation ne l'interdit pas. Le chemin est une forme de communication non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps. L'infinitésimale signature de chaque passant est là, indiscernable. Car telle est l'humilité du chemin mille fois parcouru d'inscrire la trace tout en la dissimulant au regard. (...)

Comme tout homme, le marcheur ne se suffit pas à lui-même, il cherche sur les sentiers ce qui lui manque, mais ce que lui manque est ce qui fait sa ferveur. Il espère à chaque instant trouver ce qui alimente sa quête. Nous avons toujours le sentiment qu'au bout du chemin quelque chose nous attend, qui n'était destiné qu'à nous. Une révélation est non loin de là, à quelques heures de marche, au-delà des collines ou de la forêt. Et le flou du paysage alimente encore la conviction qu'un secret est dans l'imminence de venir à jour. Nous empruntons certaines routes dans le désir qu'elles creusent dans la mémoire une incise lumineuse. Tout chemin est d'abord enfoui en soi avant de se décliner sous les pas, il mène à soi avant de mener à une destination particulière. Et parfois il ouvre enfin la porte étroite qui aboutit à la transformation heureuse de soi.

David Le Breton

Marcher. Éloge des chemins et de la lenteur
(extraits)

SOMMAIRE

Sommaire	3
Remerciements	5
Abréviations & Symboles	7
Liste des Graphiques, Figures, Images & Tableaux	9
Introduction	11
Chapitre I	15
I. Positionnement méthodologique de l'étude	15
II. Méthodologie et corpus	19
III. Bilan	29
Chapitre II	31
I. Approche biologique	31
II. Approche sociologique	37
III. Les âges de la vie entre deux régimes temporels	47
IV. Bilan	49
Chapitre III	51
I. Étude diachronique des N-[âge]	51
II. Étude synchronique des N-[âge]	63
III. Études contrastives	74
IV. Bilan	79
Chapitre IV	83
I. Les NH : entrée en matière	83
II. Les NH dans l'analyse structurale	94
III. N-[âge] entre lexique et cognition	97
IV. Bilan	108
Chapitre V	111
I. Les ensembles lexicaux	111
II. Rapports d'inclusion au sein de l'ensemble des N-[âge]	127
III. Bilan	142
Chapitre VI	145
I. Identité catégorielle des N-[âge]	145
II. Étude syntaxico-sémantique des SN-[âge]	159
III. Bilan	189
Chapitre VII	191
I. Quantification(s) : mécanismes linguistiques	191
II. N-[âge] : les individus sous le rapport de la quantification	195
III. Les N-[âge] : les individus et les aspects d'individus	210

IV. Bilan	216
Chapitre VIII	217
I. Prédicats sortaux : approche philosophique	217
II. Approche linguistique de Prédicat sortal	223
III. Prédicats sortaux & référents évolutifs	237
IV. Référents évolutifs, coréférence et cohérence d'intervalles temporels	252
V. Bilan	259
Chapitre IX	261
I. Caractérisation des prédicats statifs	261
II. Propriétés aspectuo-temporelles des Prédicats d'âge	273
III. Aspect phasal des prédicats d'âge	290
IV. Bilan	295
Chapitre X	299
I. Préliminaires théoriques	299
II. Propriétés et intervalles temporels : Caractère Hybride des prédicats d'âge	314
III. Bilan	335
Chapitre XI	339
I. Observations liminaires	339
II. Les N-[âge] en construction détachée : CD (N-[âge])	340
III. Fonctionnement circontantiel des CD(N-[âge])	354
IV. CD _{tmp} (N-[âge]) dans une perspective fonctionnelle de la phrase	368
V. Bilan	375
Conclusion	377
Annexe 1	383
Annexe 2	385
Annexe 3	387
Annexe 4	389
Annexe 5	391
Annexe 6	395
Annexe 7	396
Index des auteurs	397
Index des notions	401
Bibliographie	405
Table des matières	421

REMERCIEMENTS

Le chemin de la thèse est souvent long, parfois sinueux, mais il constitue toujours un parcours exigeant pour celui qui s’y engage... Par ces quelques lignes, je souhaite remercier tous ceux qui ont bien voulu marcher avec moi, m’accompagner pendant certaines étapes, m’attendre aux points de halte.

Tout d’abord, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à ma directrice de recherche, Mme le Professeur Catherine Schnedecker. Je lui suis reconnaissante de m’avoir fait confiance lorsque je découvrais la recherche pendant mes études de Master et, surtout, d’avoir toujours posé un regard à la fois indulgent et bienveillant sur l’avancement de cette étude. Tout au long de ces années, elle a su instaurer l’équilibre nécessaire entre dynamisme et patience, en me transmettant ses exigences méthodologiques et son souci de l’empirique. Je lui suis d’autant plus redevable que son soutien et ses encouragements ont souvent dépassé le cadre de la thèse en participant pleinement dans ma formation de chercheur.

Je remercie vivement M. le Professeur Laurent Gosselin et M. le Professeur Walter de Mulder d’avoir accepté la double charge d’évaluer mon travail et d’en être les rapporteurs. Je tiens à remercier Mme le Professeur Nelly Flaux qui a accepté de faire partie du jury ainsi que d’endosser le rôle de présidente pendant la soutenance. Je remercie aussi Mme le Professeur Irini Tsamadou-Jacoberger pour avoir accepté d’examiner ma thèse et ainsi, avec l’ensemble des membres du jury, m’accompagner pendant cette dernière étape.

J’ai mené ces recherches dans un cadre particulièrement propice. J’adresse mes remerciements à l’ensemble des chercheurs de l’UR 1339 LiLPa qui, de près ou de loin, m’ont apporté leur aide. C’est une succession de rencontres ponctuelles ou quasi-quotidiennes, toutes importantes à mes yeux. Je tiens toutefois à remercier chaleureusement Daniela Capin pour avoir été ma tutrice pendant mes années de monitorat et pour avoir été toujours à mon écoute ; Corinne Delhay, pour avoir fait de « la vie de bureau » un moment plus qu’agréable et pour toutes nos conversations passionnantes, linguistiques et extralinguistiques. Je remercie Jean-Paul Meyer pour n’avoir jamais hésité à m’aider et surtout pour m’avoir accordé sa confiance alors que je ne faisais que découvrir l’aspect international du travail universitaire. Un grand « merci » à Jean-Christophe Pellat qui m’a apporté son soutien et ses conseils avisés lors de divers engagements et responsabilités administratives. Enfin, je pense à Rudolph Sock qui n’a jamais manqué à m’encourager pendant la dernière phase de ce travail. Qu’il en soit remercié encore une fois.

Au cadre général de l’UR se superpose un autre, plus spécifique, celui du projet NHUMA (coordonné par C. Schnedecker & W. Mihatsch) dans lequel s’inscrit cette thèse. Pendant les deux dernières années de mon travail, j’ai bénéficié des savoirs et des compétences de l’ensemble de ses membres. Je leur adresse mes plus vives remerciements pour la qualité de leurs remarques, la richesse des échanges et pour avoir construit un cadre de travail aussi stimulant que convivial.

J’ai une pensée toute particulière pour mes « compagnons de route », les jeunes LiLPaliens ainsi que pour les jeunes chercheurs d’autres équipes. À force de leur dire « merci », j’ai l’impression que la valeur du mot s’estompe... mais en même temps, les raisons pour le faire n’ont

pas été rares. Dans un ordre strictement arbitraire, donc alphabétique, je remercie Constanze Armbrecht, Nourdine Assani, Marion Béchet, Fayssal Bouarourou, Camille Fauth, Anna Gilg, Thomas Jauriberry, Laurence Longo, Cécile Merckel, Julien Rentz, Béatriz Sanchez, Lucie Steiblé, Matthias Tauveron, Marianne Vergez-Couret. En guise de gratitude, je souhaite leur offrir un petit jeu : qu'ils retrouvent dans la liste (non alphabétique) le ou les (parce que certains cumulent) raisons qui justifient mes remerciements : pour avoir lu une (ou plusieurs) fois un (ou plusieurs) chapitre(s) de mon travail ; pour la bonne humeur ; pour m'avoir soutenue dans la dernière phase de ce travail ; pour l'esprit d'équipe ; pour l'envoi d'articles dont j'ignorais l'existence ; pour la générosité et le plaisir du partage ; pour l'esprit critique toujours constructif ; pour m'avoir aidé quand je travaillais pendant les cours de Master ; pour l'empathie à très fortes doses ; pour avoir partagé l'« urgence du rire » ; pour avoir écouté mes idées malgré les divergences ... autant de raisons qui ont fait que j'ai souvent dérogé à la règle qui veut qu'un travail de thèse soit un travail solitaire.

Je dois remercier tout particulièrement ceux qui ont bien voulu échanger leurs lectures de loisir contre quelques, voire plusieurs, pages de ma thèse et m'aider à peaufiner sa version finale – Christian Burton, Julie Glikman, Corinne Delhay, Jean-Paul Meyer et Carole Troussard – votre aide est inestimable.

Un « mega-merci » à Marie-Carme Ramirez, secrétaire de l'ED 520 *Humanités*, pour son dynamisme contagieux et pour son écoute.

Je ne saurais jamais dire à mes amis de longue date combien ils m'ont aidé à relativiser les moments de doute. Bruno, Carole, Dilek, Donika, Stella, Niki, Gabi, Eddy, Pépé, Tedi, Milan, mes bulles d'oxygène, vous avez été plus que présents, et cela malgré la distance qui nous sépare parfois. Votre bonne humeur, votre attention et votre bon sens ont fait que j'ai gardé le sourire.

Toute ma gratitude va vers mes deux familles, ici en France et en Bulgarie. Le fait de ne jamais rien y comprendre, à mes « études », n'a été en rien une raison pour ne pas me soutenir et m'encourager de finir ce que j'ai commencé. Une pensée très forte pour ma mère, qui me répétait depuis toujours qu'« avant d'y voir autre chose, il faut y voir l'humain ». Christian & Lulu, merci pour tout !

Vivien, ce travail te doit beaucoup, parce qu'il m'a demandé beaucoup... Merci pour l'avoir accepté et porté avec moi, pour avoir su être lucide pour deux quand il fallait, pour avoir été le premier à m'y encourager et celui qui a fait tout ce qui a été nécessaire pour que ce projet arrive à sa fin..

ABRÉVIATIONS & SYMBOLES

ACC	Accomplissement
ACH	Achèvement
ADJ	Adjectif
ADV	Adverbe
AF	Ancien français
CD	Construction détachée
CDqua	Construction détachée à valeur qualitative
CDtmp	Construction détachée à valeur temporelle
CDtmp(x)	X en construction détachée à valeur temporelle
CF	Corpus Frantext
CW	Corpus Worschatz
DA	Argument de Davidson
DET	Déterminant
DETnum	Déterminant numéral
DHLF	Dictionnaire histoire de la langue française
ET	État
FM	Français moderne
HE	Hiérarchie Être
ILP	<i>Individual level predicate</i>
IMP	Imparfait
LH	<i>L'Humanité</i>
LM	<i>Le Monde</i>
LP	<i>Le Parisien</i>
LT	<i>Le Télégramme</i>
N	Nom
N-[âge]	NH d'âge (<i>bébé, enfant,...</i>)
N-[et]	NH d'ethnie (<i>eskimo, peul, ...</i>)
N-[pro]	NH de profession (<i>médecin, architecte,...</i>)
Nab	Nom abstrait
Napp	Nom approprié de grandeur (<i>âge, taille, ...</i>)
Nart	Nom d'artefact
Nco	Nom concret
NH	Nom humain
Nmes	Nom d'unité de mesure (<i>m, kg, an,...</i>)
Npc	Nom de partie du corps (<i>main, tête, ...</i>)
Npr	Nom propre
Ntmp	Nom temporel (<i>minute, heure,...</i>)
Occ.	Occurrence(s)
P	Proposition
PC	Passé composé
Ph	Phase
PQP	Plus-que-parfait
PR	Présent
PREP	Préposition
PrS	Primitif Sémantique
PS	Passé simple
Ptr	Prédicat transformateur
SLP	<i>Stage level predicate</i>
SN	Syntagme nominal
SN''	Syntagme nominal complexe
TLFi	Trésor de la langue française informatisé
V	Verbe
?	Acceptabilité douteuse/ emploi peu courant
??	Acceptabilité très douteuse /emploi très difficile
#	Acceptabilité normale si l'on observe un changement de sens
*	Énoncé non acceptable et/ou agrammatical
→	Implication/transformation possible
⇒	Implication bloquée/transformation impossible

LISTE DES GRAPHIQUES, FIGURES, IMAGES & TABLEAUX

FIGURES

Figure 1 : Ontogénèse végétale	34
Figure 2 : Typologie Ensembles lexicaux (Lyons, 1978)	113
Figure 3 : Hiérarchies ramifiées et non ramifiées (Cruse, 1986)	114
Figure 4 : Configurations lexicales (Cruse, 1986)	117
Figure 5: Typologie prédicats (Reboul, 1993)	225
Figure 6 : Structure du procès en phases (Gosselin, 2011)	268
Figure 7 : Modèle bidimensionnel Croft (2012)	270
Figure 8 : Modèle bidimensionnel de Croft (relations causales entre participants)	271
Figure 9 : Types d'états (Croft 2012)	271
Figure 10 : « Aspect mutatif » du V <i>devenir</i> (Joulin 1983)	276
Figure 11 : Accomplissements, Achèvements & Achèvements Progressifs (Croft 2012)	286
Figure 12 : Prédicats statifs & Intervalles temporels dans la typologie de Martin (2006)	309

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des N-[âge] dans CF & CW	25
Graphique 2 : Répartition totale des N-[âge] (CF & CW)	25
Graphique 3 : SN-[âge] définis & indéfinis (CF)	160
Graphique 4 : SN-[âge] définis et indéfinis (CW)	160
Graphique 5: Répartition N-[âge] en emploi attributif nu vs indéfini (CF & CW)	169

IMAGES

Image 1 : Représentation iconique d'individus humains	88
Image 2 : Boite de médicaments génériques	88
Image 3 : Pictogramme (boîte de céréales)	88
Image 4 : Affiche Publicitaire <i>Petit Bateau</i> ®	201

TABLEAUX

Tableau 1 : Données de corpus (CF & CW) après tri	24
Tableau 2 : Données supplémentaires avant tri (sur 300K phrases)	27
Tableau 3 : Polysémie enfant (calcul de rappel)	28
Tableau 4 : N d'animaux : suffixes diminutifs	57
Tableau 5 : Les N-[âge] dans le paradigme diminutif	60
Tableau 6 : Les N-[âge] chez les Gouro (Côte d'Ivoire)	81

Tableau 7 : Substantives and related elements, Goddard (2008a, 63)	101
Tableau 8 : N-[âge] en épithète	150
Tableau 9 : Les N-[âge] entre ADJ et N	158
Tableau 10 : Fonctions <i>le N-[âge] / un N-[âge]</i> (CF & CW)	161
Tableau 11 : Proportion de SN-[âge] attributifs sans compléments (CF & CW)	170
Tableau 12 : Modificateurs de \emptyset <i>N-[âge]</i> et <i>un N-[âge]</i> attributifs (CF & CW)	171
Tableau 13 : Le SN-[âge] expansé (CF & CW)	174
Tableau 14 : Modificateurs adjectivaux SN-[âge] (CF & CW)	174
Tableau 15 : <i>de SN-[âge]</i> : répartition CF & CW	180
Tableau 16 : Données de corpus : N_i <i>de N-[âge]</i>	185
Tableau 17 : Échelles de grandeurs (âge, taille, poids) – synthèse	210
Tableau 18 : N-[âge] et NH (statut statif/dynamique)	279
Tableau 19 : <i>Pendant DETquant Ntmp</i>	280
Tableau 20 : Aspect de phase (<i>être N-[âge]</i> vs <i>devenir N-[âge]</i>)	291
Tableau 21 : Visée aspectuelle (<i>être N-[âge]</i> vs <i>devenir N-[âge]</i>)	292
Tableau 22 : Phases & N périodes d'âge	294
Tableau 23 : Typologie de Martin (2008, 104)	310
Tableau 25 : Mobilité (CD) au sein des propositions	356

INTRODUCTION

Ce travail de thèse part du constat, au demeurant évident, que sur le plan ontologique, il est tout à fait aisé de reconnaître un être humain parmi la multitude d'entités qui nous entourent. *A priori*, il est aussi facile d'admettre l'existence des noms dénotant des référents humains (désormais NH), p. ex. *homme, piéton, architecte, bouddhiste, voisin, eskimo, adulte, révolutionnaire, ...* tous ces NH pouvant référer, avec un peu d'imagination, à un seul et unique individu. Si l'on essaye de prolonger la liste, on se rend compte assez rapidement que la classe des NH est quantitativement très importante et très hétérogène. Cependant, cette diversité est loin de constituer un obstacle à l'usage et c'est sans grande difficulté qu'un locuteur, même non spécialiste, peut identifier les NH dans les exemples suivants :

- (1) Il y a quelques années, un **policier** a eu des soupçons : il enquêtait sur la disparition d'un **adolescent** qui s'était enfui de chez lui et qui avait braqué un grand magasin. Sa piste l'a amené jusqu'ici. **Rockford** s'est adressé à des **amis** haut placés, et **l'homme** a été muté... (Donato Carrisi, 2010, *Le chuchoteur*, Paris, Calmann-Levy, p.318).
- (2) **Directeur** de l'évaluation du médicament et des produits biologiques à l'Afssaps, **Jean-Hugues Trouvin** souligne que ce sujet renvoie à "une situation où l'on a plutôt des preuves d'inefficacité et de risque chez **l'enfant**, mais, en même temps, où **patients** et **médecins** sont confrontés à un vide thérapeutique lorsque les moyens non médicamenteux ne suffisent plus". (2004-09-17.LM)
- (3) Il fit quelques pas le long du couloir et s'arrêta sur le seuil du salon. Devant la table était assis un **vieillard**. (Arakadi et Boris Strougatski, 1982, *Stalker, Pique-nique au bord du chemin*, Paris, Delanöel, p.131)

Dans la littérature linguistique aussi, l'emploi du terme de (*nom*) *humain* relève plutôt de l'évidence que d'un usage métalinguistique défini et explicite. Malgré les nombreuses entreprises classificatoires des N en français, la description linguistique des NH souffre soit du caractère transversal, et donc général, des concepts utilisés (les NH sont des N d'êtres animés, concrets, comptables), soit de la circularité d'une définition ontologique qui veut qu'un NH dénote... un humain. Ainsi, le linguiste, qui porte son attention sur les NH, se retrouve assez rapidement devant une situation sinon paradoxale, du moins curieuse. D'un côté, les êtres humains constituent une classe référentielle unique, un concept extralinguistique évident. De l'autre côté, sur le plan linguistique, bien que les NH engendrent un certain nombre de phénomènes bien connus qui justifient leur présence dans les grammaires, on ne peut que s'interroger sur les raisons qui motivent l'absence de leur description.

Pour pallier cette lacune et initier un début de travail systématique d'investigation, nous avons choisi de travailler sur un échantillon de NH (*bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard*, appelés des *noms d'âge*, N-[âge]) qui dénotent les individus humains pendant les différentes phases de vie. Par comparaison avec d'autres NH (*cf.* dans les exemples ci-dessus : *policier,*

directeur, patient, ami), les N-[âge] se définissent par leur caractère « hybride ». Ils expriment à la fois des propriétés référentiellement nécessaires (on ne peut envisager un individu humain sans lui assigner un âge, une durée de vie) et intrinsèquement transitoires (ils impliquent un intervalle temporel pendant lequel l'individu est successivement un bébé, un enfant, etc.). En 2011, notre travail s'est inscrit naturellement dans le cadre du projet NHUMA, *Les noms d'entités humaines entre lexique et grammaire*, porté conjointement par C. Schnedecker (Université de Strasbourg) et W. Mihatsch (Université de Bochum, Allemagne)¹, dont un des objectifs est de constituer, à terme, une typologie des NH qui soit fondée sur des bases linguistiques solides et opérationnelles. Dans ce cadre, notre propre objectif est de contribuer à ce projet par l'étude des N-[âge], qui mettra en évidence des aspects inédits dans la description linguistique du domaine nominal.

De prime abord les N-[âge] ne présentent pas de difficultés particulières. Ce sont des N morphologiquement simples sans structure argumentale sous-jacente (donc des N qu'on qualifie dans la théorie des classes d'objets de N non prédicatifs). Les recherches présentées ici montreront que, pour peu que l'on s'y intéresse, la description des N-[âge] se révèle plutôt complexe. La complexité apparaît dès l'instant où l'on veut savoir, malgré l'absence d'indices morphosyntaxiques, ce qui différencie linguistiquement parlant, *bébé, enfant* ou *adulte*. Plus précisément, compte tenu de leur sens inhérent – les N-[âge] dénotent un individu pendant les différentes phases de sa vie – il s'agit de définir et caractériser ce qu'est un *N humain de phase*. En linguistique, la notion de *phase* est associée d'emblée au domaine aspectuel où, théoriquement, tout procès (au sens large) se décompose en parties temporelles ayant une fonction. Ce sont en effet les phases nécessaires de son déroulement et sans lesquelles le procès ne peut être réalisé. Notre recherche plaide en faveur d'un élargissement notionnel possible vers le domaine nominal. Les N-[âge], nous le verrons, constituent un ensemble lexical, doté d'une structure particulière qui peut être assimilée à l'*aspect phasal*² (il suffit de faire commuter *encore adolescent* avec *encore adulte, *encore vieillard* pour se rendre compte des différences de compatibilité avec les adverbes aspectuels). Nous aurons la possibilité de reconsidérer en partie les principes de classifications lexicales existantes ainsi que de mettre en évidence un ensemble de critères opérationnels dans la classification des prédicats nominaux humains³.

Au plan méthodologique, pour décrire les propriétés syntaxiques et sémantico-référentielles des N-[âge], nous avons privilégié une analyse appuyée sur des données empiriques (*corpus based*) issues de deux corpus différents. Le premier réunit des occurrences tirées de Frantext (limité ici à des textes essentiellement littéraires, dans la période 1970-2006), le second est constitué d'extraits tirés de la base Wortschatz⁴ qui fournit des textes de la presse française quotidienne. Dans le chapitre I, nous exposerons nos choix méthodologiques, les modalités de constitution et de traitement des observables et nous ferons part de nos questionnements concernant l'utilisation des corpus dans les études sémantiques, en explicitant notre positionnement et notre démarche⁵.

¹ Projet en collaboration avec le laboratoire ATILF (Nancy 2, CNRS), l'équipe GRAMMATICA (Université d'Arras), l'université de Lille 3 (CNRS), et les équipes Didactique des Langues & Fonctionnements Discursifs de l'UR 1339 LiLPA (UDS). Cf. page web du projet : <http://homepage.ruhr-uni-bochum.de/wiltrud.mihatsch/Aktuelles.html> et la page constituée par Jean-Paul Meyer (1339 LiLPA) : <http://nomsdhumains.weebly.com/>

² Cf. Gosselin (2011).

³ Étant donné que la notion de *prédicat* recoupe des réalités linguistiques différentes, nous précisons qu'ici ce terme est à comprendre au niveau syntaxique, équivalent aux GV (p. ex. les structures attributives *être enfant/médecin/eskimo*).

⁴ Maintenu par l'Université de Leipzig, cf. bibliographie.

⁵ Nous précisons que, par souci de lisibilité, nous recommencerons la numérotation des exemples et des notes de bas de page à chaque chapitre. Les renvois internes respectent la hiérarchisation des chapitres et des sections.

Étant donné le caractère inédit de notre objet de recherche, il a été nécessaire de mener une réflexion préalable sur la notion de l'âge. En adoptant une démarche délibérément onomasiologique, le chapitre II fournira quelques éléments de réflexion « pré-linguistiques ». Les savoirs venant d'autres horizons scientifiques permettront de voir au-delà de la simplicité apparente de cette notion, définie par le *TLFi* comme « durée de vie ».

Le chapitre III décrira l'évolution sémantique des N-[âge] depuis le latin jusqu'au français moderne. En partant du fait que si, biologiquement, l'homme suit depuis toujours le même cycle vital et parcourt les mêmes phases de développement, nous observerons l'évolution du dispositif lexical dénotant les individus dans les différentes tranches d'âge. Dans cet ordre d'idées, l'examen des définitions lexicographiques en diachronie et en synchronie mettra en lumière le fait que les N-[âge] dénotent des concepts stables à travers les époques. Nous montrerons que les changements observés interviennent au niveau du découpage en phases (en nombre d'années) et non au niveau du choix dénomiatif (p. ex. *vieillard* a toujours désigné un être humain vers la fin de sa vie).

Avant d'entrer dans l'analyse à proprement parler des N-[âge], il est nécessaire d'introduire les problèmes soulevés par l'étude des NH en général. Le chapitre IV reviendra sur les concepts « classiques » dans la description nominale (traits comptable, concret, etc.) pour conclure sur leur insuffisance si l'on veut rendre compte de la diversité de la classe des NH. Nous verrons aussi pourquoi les N-[âge] résistent à une analyse sémantique componentielle et nous discuterons l'apport du cadre théorique du Métalangage Sémantique Naturel.

Le chapitre V aura pour objectif d'approfondir l'étude du fonctionnement des N-[âge] en tant qu'ensemble lexical. Ce chapitre occupe une place centrale aussi bien dans notre réflexion que dans la structuration de la thèse, parce qu'il fait office de transition entre les études lexicales des N-[âge] et leur analyse discursive. En remettant partiellement en cause les considérations ensemblistes de Lyons (1978) et Cruse (1986, 2000), l'enjeu sera notamment de voir en quoi l'ensemble des N-[âge] se distingue d'autres types de configurations lexicales linéaires. Un regard plus attentif sur le fonctionnement discursif des N-[âge] montrera, pourtant, que cet ensemble est loin d'être aussi « linéaire » que ne le laissent entendre ces auteurs. Nous observerons des relations hiérarchiques d'inclusion, dont il faudra déterminer la nature.

Les chapitres VI et VII seront consacrés à l'analyse syntaxico-sémantique des N-[âge], basée sur notre corpus. Même s'ils forment un ensemble lexical, les N-[âge] sont des items hétérogènes aussi bien au niveau de leur identité grammaticale (*adulte* est avant tout un adjectif) qu'à celui de leur fonctionnement syntaxique dans les syntagmes binominaux (*lit d'enfant vs rayon enfant vs *rayon vieillard*). En revanche, tous les N-[âge] permettent d'appréhender les individus sous le rapport de la quantification, notamment dans les structures de type *un bébé de 2 mois, un vieillard de 80 ans*. En nous appuyant sur les études sur la scalarité et la quantification par la mesure exacte (Rivara, 1990), nous questionnerons les rapports entre le domaine de la qualification et la quantification. Nous verrons en quoi consiste la spécificité de l'âge vis-à-vis d'autres grandeurs caractérisant un être humain (taille, poids), et mènerons une réflexion sur le rapport entre l'individu et les aspects constituant son identité.

La question de l'identité, et plus particulièrement de l'identité à travers le temps, se trouve au cœur des préoccupations philosophiques qui tentent d'expliquer les relations entre *identité* et *changement*. Sur le plan de l'analyse linguistique, nous approcherons ce problème de deux façons différentes dans le chapitre VIII. Premièrement, l'examen d'un concept emprunté aux travaux philosophiques – le prédicat sortal – nous obligera à préciser ce que nous entendons par *propriété* et à prendre position par rapport à la façon dont cette notion intervient dans l'étude des prédicats nominaux (qu'est-ce qu'une *propriété essentielle* pour un individu humain ?). Deuxièmement, nous

resituerons l'analyse dans le cadre des *référents évolutifs* (Schneidecker & Charolles, 1993) ce qui nous permettra d'entrevoir une des raisons pour lesquelles les N-[âge] ont un fonctionnement linguistique « hybride » : ils peuvent être rapprochés des prédicats sortaux, sans toutefois leur être assimilés.

Dans le chapitre IX, nous poursuivrons la réflexion sur le fonctionnement d'ensemble des N-[âge] (entamée sur le plan lexical dans le chapitre V), mais dans une tout autre perspective. Nous examinerons la possibilité de transposer un concept propre à la sémantique aspectuelle – la notion de *phase* – vers l'étude des N-[âge]. Pour cela, nous ferons le point sur la catégorie aspectuelle d'*état* et étudierons de plus près les N-[âge] en position prédicative avec les verbes *être* et *devenir*. Au terme de ce chapitre, nous mettrons en évidence la deuxième facette du fonctionnement « hybride » des N-[âge] : ils constituent des prédicats intrinsèquement transitaires dont l'ensemble est doté d'une organisation phasique.

Dans le chapitre X nous mettrons à l'épreuve les résultats obtenus en comparant les N-[âge] avec d'autres prédicats humains (p. ex. *être président/architecte/eskimo*). En revenant sur la distinction classique entre *individual level predicates* et *stage level predicates* (Carlson 1977) ainsi que sur les différents amendements qu'elle a pu recevoir (Condoravdi 1992, Martin 2006, 2008), nous placerons au centre de la réflexion un critère qui, à notre avis, a toute sa place dans la description des prédicats nominaux : la durée de leur instanciation. La comparaison systématique avec d'autres prédicats statifs humains sera bénéfique au moins à deux égards. D'abord, elle fera apparaître une corrélation entre les différents types de propriétés (essentielles, intrinsèques, intrinsèques transitaires, etc.) et la durée d'intervalle temporel de leur instanciation. Ensuite, elle permettra, à l'aide d'une batterie de tests, de situer les prédicats d'âge sur le *continuum* établi entre les prédicats d'une durée courte, « ponctuels » (*être ivre*) et les prédicats instanciés tout au long de la vie d'un individu (*être eskimo*). Plus spécifiquement, nous verrons que les prédicats d'âge imposent un certain nombre de restrictions sur les différents modificateurs aspectuo-temporels. Une des raisons en est qu'ils sont susceptibles de construire des périodes de référence temporelle.

Cet aspect du fonctionnement des prédicats d'âge sera développé dans le chapitre XI, dans lequel ils apparaissent en construction détachée (CD) :

- (4) Ce que je voulais, moi, **enfant**, c'était vivre en Afrique. (L. Violet 2005, La vie sauve, 36)
- (5) Élève surdoué, il perd, **adolescent**, l'usage de son œil gauche, après un mauvais coup au rugby. (2003-06-07.LM)

Les études sur l'interprétation temporelle des CD se sont concentrées notamment sur les formes verbales (Combettes 1998a, Amourette 2004, Borillo 2006, 2009). Or, s'il n'est pas courant d'attribuer aux prédicats nominaux non temporels un fonctionnement circonstanciel de temps, dans les exemples ci-dessus, les prédicats d'âge sont sémantiquement équivalents à une subordonnée temporelle de type *quand j'étais enfant, lorsqu'il était adolescent*. Notre montrerons que la valeur temporelle n'est pas incompatible avec un constituant nominal, à condition qu'un certain nombre de conditions syntactico-discursives soient réunies. Une étude contrastive avec le bulgare pour la même construction, ainsi que l'examen des N-[âge] en tant qu'introducteurs de cadres discursifs, permettront de voir dans quelle mesure l'expression du temps peut prendre des formes, sinon inattendues, du moins « peu attendues » avec les NH.

OBJET D'ÉTUDE & DONNÉES DE CORPUS

Ce chapitre a le double objectif d'explicitier, d'une part, certains choix méthodologiques que nous avons été amenée à faire concernant l'objet d'étude et, d'autre part, de présenter les modalités de constitution, tri et traitement des observables sur lesquels sont appuyées les analyses à venir.

I. POSITIONNEMENT MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Commençons par un constat indéniable : aujourd'hui, la recherche en linguistique ne peut plus ignorer l'existence de grandes bases de données langagières. Depuis une cinquantaine d'années, avec l'évolution des progrès technologiques¹, aussi bien l'accès aux faits de langue que les habitudes de travail ont considérablement changé, au point que d'aucuns parlent d'une véritable « renaissance de l'empirisme » (Péry-Woodley 1995, 217). Avant d'en venir aux détails du corpus sur lequel sont appuyées nos analyses, arrêtons-nous sur l'utilisation des corpus en général.

1. « LA LINGUISTIQUE DU POSSIBLE » VS « LA LINGUISTIQUE DE CORPUS »

Le titre de cette section résume deux des attitudes que le chercheur peut avoir vis-à-vis de son objet de travail. Examinons-les rapidement, afin que le lecteur puisse comprendre notre propre positionnement sur l'axe qui relie « la linguistique du possible »² (Milner 1989, 55 *et passim*) et « la linguistique de corpus ».

Dans une approche *introspective* de recherche, le linguiste est aussi (ou avant tout) un locuteur en possession d'un savoir linguistique auquel il fait appel dans ses jugements de grammaticalité et/ou acceptabilité³ des énoncés. Les pièges d'une telle approche sont bien connus. D'abord – et c'est le reproche le plus fréquent – les conclusions qui en sont tirées ne sont valables que pour l'idiolecte de l'individu en question et il est difficilement soutenable de prétendre rendre compte de LA langue⁴. Puis, et c'est une conséquence de ce qui vient d'être dit, le linguiste qui adopte uniquement la démarche introspective face à un objet mouvant tel que la langue, se retrouve limité, de surcroît, dans ses champs de recherche. La démarche introspective est difficilement conciliable avec la volonté de travailler sur des états anciens d'une langue, les vocabulaires techniques ou encore les variations dialectales. Enfin, la méthode d'introspection peut

¹ Notamment l'amélioration des processus de récupération et de stockage des données et l'apparition des logiciels plus performants de traitement.

² Milner discute la place qu'occupe l'*exemple* en linguistique, en portant la réflexion sur l'origine, la pertinence, la construction et, par conséquent, sur la validité empirique des données.

³ Nous ne nous attardons pas sur ces deux notions et leur évolution dans les travaux post-chomskyens. Le lecteur trouvera une discussion dans Corbin (1980) qui insiste sur les définitions plutôt « floues » des deux concepts et sur le fait que, telle quelle, seule la « grammaticalité » peut être exploitée dans l'optique de formalisation. L'acceptabilité, elle, n'est que « le terme qui sert à couvrir les données empiriques premières que le linguiste récolte en recourant à sa seule intuition » (*ibid.*, p. 128).

⁴ Sur ce point, pour quelqu'un comme nous, dont la langue maternelle n'est pas le français, une vigilance accrue s'impose.

induire quelques effets pervers sur le chercheur lui-même – étant donné qu'elle demande une capacité d'écoute des différences d'usage, qu'elle sollicite l'extrapolation – souvent les divergences entre linguistes n'ont pour effet qu'un repli sur son propre jugement (Corbin, 1980).

La démarche introspective présente néanmoins des avantages. Il faut l'admettre, son caractère immédiat, sa souplesse, constituent le premier socle d'appui pour le linguiste. Mais sa légitimité vient avant tout des objectifs qui lui sont propres. En ce sens, nous partageons l'avis de Corbin, pour qui :

(...) les données qu'un linguiste locuteur-auditeur produit par introspection ne peuvent prétendre à aucune représentativité sociologique quelle qu'elle soit, individuelle ou collective : elles ne figurent le savoir linguistique d'aucun locuteur-auditeur particulier identifiable, pas même celui du linguiste qui les produit ; [le savoir] on peut le concevoir comme un fragment de la somme des savoirs linguistiques de l'ensemble des sujets constituant la communauté linguistique, fragment dont le statut sociologique est nécessairement indéterminé. (...) L'introspection peut alors être conçue comme l'instrument privilégié d'une recherche sur les limites ultimes du possible prédictible à partir des observables. (*op. cit.*, 155)⁵

À l'opposé de la démarche introspective, se situe « the corpus linguistics », le *corpus* étant défini par Sinclair comme « a collection of pieces of language that are selected and ordered according to explicit linguistic criteria in order to be used as a sample of the language » (1996, 4). Le lecteur trouvera un panorama historique de ce courant dans Leech (1991) et Péry-Woodley (1995)⁶ ainsi que dans Habert (1997) dont le titre, *Les linguistiques de corpus*, laisse entendre qu'il y a non pas un, mais des usages des corpus en linguistique. C'est aussi le constat que font Cori et al. (2008) en proposant des éléments de réflexion sur les utilisations multiples des corpus en linguistique : la mise en disposition des bases de données, l'élaboration des outils tels que les grammaires, les dictionnaires, le TAL (qui regroupe aussi bien les travaux sur la reconnaissance de la parole que la conception des correcteurs orthographiques ou l'étiquetage automatique). En comparaison avec l'approche introspective, l'analyse linguistique basée sur corpus est présentée comme une méthode empirique permettant l'utilisation de techniques automatiques et interactives, dépendante à la fois des analyses qualitatives et quantitatives des données (Biber et al. (1998) 2006, 4).

Nous l'avons déjà dit – la disponibilité croissante de corpus a offert une nouvelle approche des données empiriques en linguistique. Outre l'opportunité de travailler sur un nombre beaucoup plus important d'occurrences⁷, les corpus fournissent des contextes qui permettent souvent de mieux juger un phénomène et, dans certains cas (langage technique et spécialisé, études en diachronie), ils apparaissent comme la seule démarche possible. Prenant de plus en plus de l'ampleur, pour certains auteurs (McEney & Hardie 2012), il semble légitime de se demander si l'étiquette de « linguistique de corpus » recouvre un champ disciplinaire à part entière au sein des sciences du langage ou bien une méthodologie d'analyse parmi d'autres. Ce questionnement semble motivé par la distinction usuellement faite entre une analyse « corpus based » et une

⁵ En italiques dans le texte.

⁶ Dans l'« hémisphère » anglo-saxonne, il existe une littérature abondante sur la question. Voir parmi beaucoup d'autres McEney (2006, 2012), Sinclair (1996), Tognini-Bonelli (2001).

⁷ Remarquons que tout corpus est intrinsèquement « limité » ce qui n'est *a priori* pas le cas dans une démarche introspective.

analyse « corpus driven ». Dans le premier cas, le corpus est un « banc d'essai » (Sinclair 1996) pour les théories préconstruites du linguiste, et un de ses rôles est de pallier un certain manque d'intuition de la part du linguiste ou encore de corriger et/ou élargir le champ de vision sur un phénomène étudié. Étant donné que notre propre travail s'inscrit dans cette approche, nous aurons l'occasion d'y revenir en détail le moment venu. La recherche « corpus driven », elle, implique que l'on part des données pour aller vers l'élaboration d'une théorie langagière, pour dégager des régularités de fonctionnement. Il s'agit bien évidemment d'une définition « extrême » de cette démarche, parce que, si la connaissance du langage provient de l'analyse du corpus sans aucun élément théorique préexistant, le linguiste se verrait obligé d'abandonner des outils opérationnels comme *nom*, *verbe*, *adjectif*, *syntagme*, etc. Même si on note des différences significatives⁸ entre les deux approches, la distance qui les sépare n'est pas aussi grande que le laisse entendre cette présentation lacunaire (McEnery *et al.* 2006). Enfin, soulignons que le travail sur corpus implique une connaissance et une maîtrise des outils informatiques⁹ (Habert 2004, 2005, 2009) sans lesquels la pertinence des études et analyses est compromise, voire impossible. D'autant plus que le choix des outils informatiques conditionne la méthodologie à suivre et a des répercussions sur les résultats escomptés par le chercheur (Charaudeau 2009).

Nous aurons l'occasion de développer ces propos dans la deuxième section de ce chapitre (*cf. infra*) en explicitant les modalités méthodologiques et la constitution de notre propre corpus de travail. Avant cela, voyons ce qu'il en est de l'usage des corpus en sémantique.

2. LES CORPUS EN SÉMANTIQUE

D'un côté, nous avons l'objectif, celui de la sémantique, de rendre compte de manière scientifique du sens, c'est-à-dire aller vers sa « stabilisation ». De l'autre côté, les corpus témoignent de la réalité qui est celle des variations dans l'usage. Milner est d'ailleurs catégorique sur ce point :

(...) les méthodes automatiques ne permettent d'identifier que des régularités de formes ou de distributions. Lorsque l'analyse s'intéresse à l'interprétation sémantique, elle ne peut être faite de manière automatique. (1989, 26)

Est-ce que la rencontre entre le sémanticien et une analyse « corpus driven » est impossible ? Nous portons un regard un peu plus optimiste sur la question que celui de Milner, bien que notre formation (ou devrions-nous dire « absence de formation ») ne nous permet pas de nous prononcer sur les détails techniques de la perspective automatique de traitement. En revanche, développons la réflexion sur l'analyse sémantique « corpus based ».

Nos recherches se situent délibérément dans le cadre de la sémantique référentielle¹⁰ - une sémantique qui se donne comme objet d'étude le lien entre le langage et la réalité extralinguistique. Étant donné que « la sémantique n'a aucun sens si elle n'est pas tournée vers (ce que nous croyons être) la réalité » (Kleiber 1999, 11), on se doit d'expliquer au moins ce que l'on entend par « réalité ». Il ne s'agit pas d'une vision objectiviste de l'extralinguistique parce qu'il n'y

⁸ Par exemple : les exigences de taille des corpus (moindre pour l'approche « corpus based »), les objectifs de recherche différents, le caractère plus « radical » pour l'approche « corpus driven », étant donné qu'il se veut constitutif d'un paradigme explicatif de la langue.

⁹ Qu'il s'agisse de la fouille élémentaire des textes *via* l'utilisation de concordanciers, de l'annotation automatique, du parsing ou de la mise en place de méthodes probabilistes pour le TAL.

¹⁰ Voir par exemple Kleiber (1981, 1984, 1994, 1997, 1999).

a pas de transposition entre le plan linguistique et ontologique. Même s'il est vrai que tous les hommes ont en commun une condition d'existence universelle (une existence corporelle, des capacités sensori-motrices, etc.), il a été démontré à plusieurs reprises que la perception de ce que nous appelons la *réalité* est tout sauf stable, unique et universelle. Notre thèse n'offre pas l'espace pour une discussion approfondie de la question, mais remarquons que ces questionnements sont au cœur des enjeux idéologiques : « le langage, qui trame la perception, est-il une sorte de copie des stimulations auxquelles le corps et le psychisme sont soumis, ou est-il une performance, une activité plus autonome ? » (Cléro 2000, 97). Notre réponse à cette question va naturellement vers la seconde option, énoncée par Cléro – le langage n'est pas la réalisation mimétique de nos perceptions, elles-mêmes étant des traductions des liens que nous entretenons avec notre environnement. Pour faire vite, nous nous devons de distinguer le mot et ce à quoi il renvoie. Le langage nous offre comme objet d'étude donc une « réalité modélisée » (Kleiber 1999, 22) et cette modélisation comporte une partie sémantique stable, qui assure l'intercompréhension entre les individus, tout en intégrant une partie forcément subjective. Rien de paradoxal dans tout cela – même si chaque personne peut avoir sa propre conception de ce que c'est un chien par exemple, l'utilisation du mot *chien* implique un certain nombre de facteurs qui circonscrivent son emploi en discours, stabilisant ainsi un « socle » sémantique objectif construit sur les parties communes des conceptions subjectives.

Revenons sur l'usage des corpus en sémantique. Il y a une dizaine d'années, Condamines (2000) faisait observer que l'utilisation des corpus en sémantique demeure relativement rare. Elle émet une réserve sur une éventuelle réconciliation entre sémantique référentielle et utilisation de corpus parce que, parfois, les résultats obtenus sur corpus invalident les conclusions obtenus *via* la méthode introspective. La remarque nous paraît tout à fait légitime et nous partageons le raisonnement selon lequel le jugement d'une seule personne, même s'il s'agit d'un spécialiste de la langue, n'est pas représentatif ni exhaustif pour décrire un phénomène linguistique à la fois dans sa complexité et sa finesse. D'autant plus que la stabilité des usages est sans cesse, sinon contestée du moins relativisée par les études sur corpus. Notre position sur ce point est la suivante. D'un côté, la place des corpus est fondamentale dans les études sémantiques (Condamines 2007, Vergez-Couret 2010, Legallois & François 2011), au moins pour une raison : ils permettent de mettre en évidence des données et des régularités que la seule intuition et réflexion individuelle n'est pas à même d'appréhender de façon exhaustive¹¹ et (aussi) diversifiée. D'un autre côté, il nous semble difficile d'évacuer la part « humaine » dans le travail sur corpus, parce que dans les recherches « corpus based » le linguiste est à l'origine de la détermination des objectifs recherchés, c'est à lui que revient le choix d'outils et de méthode. Faut-il ajouter qu'on le retrouve aussi à l'autre bout du processus – le chercheur doit être toujours en alerte face aux données qui se présentent : que faire avec des énoncés attestant des emplois considérés *a priori* comme non acceptables ? Comment jauger la représentativité du corpus et des phénomènes observés ? Quelle place accorder à sa propre intuition concernant des emplois qui ne ressortent pas du corpus etc. ? Ces questions nous ont accompagnée tout au long de notre travail de recherche et des éléments de réponse seront donnés dans la présentation de notre méthodologie et le corpus soutenant notre travail.

¹¹ Il ne faut pas pour autant comprendre que le corpus permet de faire des observations exhaustives.

II. MÉTHODOLOGIE ET CORPUS

Cette section sera organisée de la façon suivante : dans un premier temps, nous exposerons la réflexion menée sur l'objet de notre étude afin d'arriver, dans un deuxième temps, à la présentation de notre corpus et son traitement.

1. DE L'OBJET D'ÉTUDE À LA CONSTITUTION DU CORPUS

Notre travail sur les N *bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard* a commencé par un constat au demeurant banal : ce qu'ils ont en commun est de dénoter l'individu pendant les différentes phases de sa vie ou d'exprimer son âge (désormais N-[âge]). Avant de commencer leur étude, il est très important de nous interroger sur le regroupement de ces N, de voir en quoi consiste la cohérence de cette liste, si cohérence il y a, afin de pouvoir juger de sa pertinence. En d'autres termes, il convient de justifier l'objet de notre étude que sont plus précisément ces mots-cibles.

1.1. Sémasiologie vs onomasiologie

En linguistique, de manière générale, et en sémantique plus particulièrement, on privilégie la démarche sémasiologique – on part des données, des occurrences, pour en étudier le sens. Le chemin inverse est celui de l'onomasiologie qui consiste de partir d'une notion générale pour aller vers ses différentes réalisations lexicales. À notre avis, souvent, il paraît artificiel de séparer ce va-et-vient entre le concept et les formes qui l'expriment, de la même façon qu'on persiste parfois à séparer le savoir sémantique et le savoir encyclopédique. Notre réflexion s'alimente des deux démarches. Non seulement l'étude des N nous amènera à circonscrire les emplois où ils signifient seulement l'âge, mais le travail sur des N dénotant un individu dans une phase de sa vie impliquait, pour nous, de savoir au préalable ce qu'est l'âge (cf. chapitre II).

1.2. Les ouvrages spécialisés

La première tâche consistait à inventorier de la façon la plus précise possible les lexèmes qui ont trait à l'âge afin d'observer les convergences et les divergences sémantiques existant entre eux et de bâtir des hypothèses sur la place qu'occupent nos N-[âge]-cibles au sein de cet ensemble. Dans cette optique, la consultation des dictionnaires a été une étape évidente, parce que ceux-ci permettent de faire un premier relevé des relations sémantiques que les N entretiennent entre eux (par exemple l'entrée *bébé* fournit les synonymes *nouveau-né, nourrisson* qui *a priori* doivent nous intéresser¹²). Cependant, la consultation des thésaurus¹³ a été plus fructueuse, puisque l'organisation de ce type d'ouvrages était mieux adaptée à notre démarche onomasiologique. Précisons qu'un thésaurus est organisé différemment d'un dictionnaire – il se présente sous la forme d'une liste de termes regroupés selon des domaines de connaissance. L'accès peut s'y faire de deux façons, *via* le mot ou le concept recherché.

Le *Thésaurus Larousse* de Péchoin (2004) est organisé en trois parties (*Le Monde, L'Homme, La Société*) comportant en tout 873 articles qui représentent des notions fondamentales constituant des domaines de connaissance. Chaque article est lui-même divisé en paragraphes selon l'appartenance grammaticale des items (N, V, ADJ etc.) qui regroupent les mots par familles sémantiques. L'article *Les âges de la vie* occupe la deuxième place dans la partie *L'Homme* après

¹² Une étude lexicographique détaillée fait l'objet de chapitre III.

¹³ Notamment l'ouvrage de Péchoin (2004) ainsi que le thésaurus *Motbis 2011* (<http://www.cndp.fr/thesaurus-motbis/site/index.php>), maintenu par la CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique).

l'article *L'être humain*, et comporte huit paragraphes : *vie, mort, âge, naissance, enfance, jeunesse, maturité, vieillesse*. Voici un échantillon de N référant aux humains, pour les différents âges, tels qu'ils figurent dans le thesaurus :

- Naissance : *bébé, nourrisson, nouveau-né, prématuré, avorton, mort-né ...* ;
- Enfance : *nourrisson, moutard, chérubin, jeune enfant, bambin, gamin, marmot, poulot, poussin, fillette, petit garçon, gosse ...* ;
- Jeunesse : *(un) jeune, adolescent, ado, teenager, puceau, jeune homme, jeune femme, demoiselle, pucelle ...* ;
- Maturité : *adulte, grande personne, homme accompli, homme fait, dame, monsieur, quadragénaire, quinquagénaire ...* ;
- Vieillesse : *vieillard, (un) vieux, personne âgée, vieille personne, homme d'âge, sexagénaire, septuagénaire, octogénaire, nonagénaire, centenaire ...*

1.3. Aspects contrastifs

Toutefois le seul recours aux ouvrages spécialisés n'était pas suffisant pour saisir la particularité qu'il peut y avoir entre un N qui exprime l'âge du référent comme *bébé* par rapport à un N-[âge] comme *trentenaire* ou encore un N qui a trait à l'âge comme *doyen*. Par conséquent, afin de mieux circonscrire notre objet d'étude, les choix méthodologiques ont pris trois aspects.

D'abord, en partant du fait que, si biologiquement, l'homme depuis toujours suit la même évolution, le même cycle vital (*cf.* chapitre II), il était intéressant de voir dans quelle mesure on retrouve un dispositif linguistique similaire pour parler de l'âge dans différentes langues. En d'autres termes, si l'on part du fait qu'avant d'être un adulte, un individu a toujours été un enfant, on émet l'hypothèse que cette opposition fondamentale entre « jeune » et « adulte » est exprimée d'une façon ou d'une autre dans les langues. Le chapitre III apportera quelques éléments de réponse.

Ensuite, nous avons fait le choix d'étudier l'évolution des N-[âge] en diachronie depuis leur apparition en français (chapitre III). Le but était de vérifier l'hypothèse selon laquelle, étant donné la stabilité significative d'un N-[âge], on ne devait pas rencontrer des changements de sens imprévisibles. Autrement dit – il s'agissait de voir si *enfant* a toujours désigné un individu de point de vue de son âge et s'il s'agissait toujours du « même âge ».

Enfin, l'étude lexicographique poussée pour le français en synchronie a fourni des critères supplémentaires pour déterminer les N-[âge]-cibles de notre objet de travail et de mettre en évidence les liens qui sous-tendent leur organisation en ensemble (*cf.* chapitre IV).

Au terme de ces études, nous avons concentré notre travail sur les N-[âge] *bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard* essentiellement pour trois raisons. Premièrement, ces N dénotent des référents qui peuvent prétendre à une certaine saillance au niveau biologique, perceptuel, cognitif, social, etc. Deuxièmement, contrairement à d'autres NH (*doyen, centenaire, fillette, etc.*), les N choisis expriment uniquement (ou avant tout autre chose) l'âge d'un référent humain¹⁴. Enfin, troisièmement, comme il apparaîtra au fil des analyses menées, les N-[âge] choisis ont un statut lexical particulier par rapport à d'autres N-[âge] (*nouveau-né, pré-adolescent, personne âgée*).

Nous attirons l'attention du lecteur sur une dernière remarque, d'une importance capitale, pour la suite de notre travail. Notre réflexion portera de façon (presque) exhaustive sur le sens dénotatif des N-[âge]. Les structures syntaxiques ou les contextes qui font que le N-[âge] est

¹⁴ La question de la polysémie d'*enfant* sera abordée plus loin.

employé dans un sens évaluatif ou axiologique¹⁵ seront bien évidemment pris en compte mais retiendront moins notre attention. En revanche, les contextes qui témoignent des représentations des locuteurs sur la notion d'âge, ou comment les locuteurs appréhendent leur âge (p. ex. *Je me sens plutôt adulte, Je trouve qu'il ne fait pas son âge, il n'a que 40 ans*), etc., ne seront pas pris en compte. Non sans intérêt, ces emplois élargissent considérablement le terrain d'investigation, au risque de compromettre la cohérence du présent travail.

2. LE CORPUS

Cette section retrace le processus de constitution et de traitement de notre corpus. Nous y explicitons les choix méthodologiques, les objectifs escomptés ainsi que quelques réserves concernant sa représentativité.

2.1. Les données au service de l'analyse

L'essentiel des analyses et des observations faites tout au long de ce travail résultent des études sur corpus (« corpus based »). Cette méthodologie nous paraît la mieux adaptée à la nature de notre objet d'étude ainsi qu'en vue des objectifs définis pour un certain nombre de raisons.

2.1.1. La place des observables

Les travaux en linguistique sur corpus peuvent avoir des objectifs différents (Cori *et al.* 2008). Le nôtre est de proposer des descriptions linguistiques, les plus fines possibles, des N-[âge]. Même si notre démarche est en partie introspective, nous accordons une place importante aux données empiriques recensées (*cf. infra* les détails). En effet, le corpus joue un rôle fondamental parce qu'il permet non seulement de vérifier les hypothèses émises au départ mais aussi de mettre en évidence des subtilités de fonctionnement ou encore des modalités inédites auxquelles nous n'aurions pas eu accès autrement. Insistons sur ce point épistémologique. L'hypothèse résultant de l'introspection se vérifie par les exemples forgés, donc elle reflète en quelque sorte nos propres connaissances, notre usage, notre sensibilité à un moment donné. Faire appel à un ensemble de données supplémentaires prend alors tout son sens puisque cela nous permet de décider de la viabilité de l'hypothèse émise et/ou de la nécessité d'éventuels ajustements. Ce fait a motivé le choix de types de textes constituant notre corpus, le but étant d'avoir une diversité d'usages (*cf. infra*). Travailler sur un corpus nous offre aussi la possibilité de combiner la démarche déductive avec celle de l'abduction, la distinction que nous faisons étant inspirée de Peirce¹⁶.

Mais cette démarche hypothético-déductive de départ, c'est-à-dire la vérification des théories par l'examen des observables, se trouve aussi complétée par le mouvement inverse, inductif, qui va vers la mise en place de régularités à partir des observations empiriques. En ce sens, nous nous détachons un peu des prescriptions¹⁷ de l'épistémologue Karl Popper, pour qui, il est impossible de garantir la validité des conclusions issus d'un raisonnement inductif (autrement

¹⁵ *Cf. Mon père est un vrai enfant, ou comparez Ce n'est pas un comportement adulte vs Ce n'est pas le comportement d'un adulte.*

¹⁶ Selon Peirce (*cf. Deledalle 1978*), la démarche scientifique doit partir de l'abduction – la curiosité (il parle de « surprise », d'« étonnement ») suscitée par un fait nous force à forger une hypothèse (sans aucune assurance de sa viabilité) et d'effectuer le chemin à rebours vers les « causes », l'origine de ce fait, par vérifications successives des données (la déduction). Enfin, toujours selon lui, on parle d'induction, quand l'hypothèse, la loi est établie sur la base d'une régularité importante observée, sur des tests positifs, qui, jusqu'à preuve du contraire, vérifient notre hypothèse.

¹⁷ Il convient de préciser que la conception de Popper est surtout adaptée pour les sciences de la nature, où le milieu et les conditions de contrôle des observables sont mieux maîtrisés. Il en va autrement pour les sciences de l'homme.

dit, une théorie scientifique ne peut pas être tirée des observations sur les faits empiriques, les faits ne doivent pas précéder les hypothèses¹⁸). Sans vouloir anticiper sur les analyses à venir, donnons un exemple – après examen, notre corpus a fourni un nombre assez important de structures binominales de type *N1-PREP-(DET)-N-[âge]*. C'est ainsi que nous avons mis en évidence des corrélations syntactico-sémantiques qui soutiennent les différents types de SN complexes. Il faut l'admettre, autrement, cet aspect de la description des N-[âge] serait passé inaperçu.

Tout au long de la recherche, nous avons veillé à ce va-et-vient entre introspection et travail sur observables, en essayant de composer avec le caractère forcément limité du corpus et notre propre intuition, nécessairement imparfaite.

2.1.2. Constitution du corpus

Plusieurs critères entrent en ligne de compte lors de la constitution du corpus. Nous travaillons sur un ensemble de lexies apparentées sémantiquement dans le but de décrire leur usage actuel en français. *Grosso modo*, au début de notre recherche, nous pouvions envisager le recueil des données de deux façons : soit travailler sur un corpus de textes complets, soit travailler sur un corpus de référence (Habert *et al.* 1997, 144). Nous avons opté pour la deuxième perspective dans la mesure où elle est mieux adaptée à notre objet de recherche, l'examen d'une éventuelle corrélation entre usage linguistique/genre textuel étant secondaire. Au moins deux questions sont soulevées par ce choix. La première porte sur la représentativité et l'équilibrage de notre corpus. La deuxième demande une explicitation de notre cadre d'analyse. Avant d'y répondre, présentons les critères retenus pour le recueil de nos observables.

Nous travaillons sur des occurrences¹⁹ tirées à la fois de la base de données non-catégorisée de Frantext (corpus Frantext, désormais CF) et de la base de données Wortschatz (corpus Wortschatz, désormais CW). La base de données Wortschatz a été retenue pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle est dédiée en partie au français contemporain écrit et, ensuite, parce qu'elle permet la recherche simultanée dans plusieurs journaux français. Au moment de la constitution de notre corpus, en 2009, Wortschatz n'offrait une possibilité de recherche que dans des articles de la presse française. Depuis, la base s'est agrandie avec des ressources provenant de Wikipédia et du web. Comme toute base de ressources, Wortschatz présente aussi quelques inconvénients qu'il convient d'explicitier. Premièrement, la base n'offre pas la possibilité de restriction sur les données, c'est-à-dire qu'il n'y a pas moyen de restreindre l'analyse par année, titre de journal, etc. Deuxièmement, l'utilisateur n'a pas à sa disposition un outil « précis » d'extraction ou de rapatriement des données. La base offre la possibilité de télécharger un certain nombre de fichiers classés par année, genre et taille²⁰, mais il n'y a pas de possibilité de restreindre son choix à une année si cela n'est pas proposé. Une deuxième précision importante est que les données téléchargeables se présentent sous forme de phrases sélectionnées de façon aléatoire pour la période en cours, et l'utilisateur a le choix entre différentes tailles de fichiers allant de 10K à 3M de phrases. Nous attirons l'attention sur le fait que, par conséquent, le téléchargement d'un fichier ne nous donne pas accès à la totalité du contenu disponible sur la base

¹⁸ Remarquons que, par conséquent, la linguistique « corpus driven » n'entre pas dans la conception de Popper.

¹⁹ Voir *infra* pour les détails.

²⁰ Par exemple, nous avons à notre disposition un fichier contenant 3 millions de phrases du web pour l'année 2002 (compilées de façon aléatoire). Précisons que, pour ce qui en est des écrits de presse, les périodes proposées sont 2005-2008 (sans possibilité d'avoir le contenu par année), 2009 et 2010.

mais à un nombre précis de phrases sélectionnées.

Étant donné que nous avons souhaité travailler sur deux banques de données différentes, il nous paraissait essentiel d'avoir des corpus de taille similaire. Afin d'avoir approximativement le même nombre d'occurrences pour chaque N, nous avons décidé de récupérer la totalité des occurrences obtenues après recherche dans la base Wortschatz à un moment donné (premier trimestre 2009). Précisons que les occurrences fournies après la requête se présentent sous forme d'une liste étendue sur plusieurs pages web. Leur récupération est par conséquent très fastidieuse parce que manuelle (par copier-coller). Enfin, et c'est un problème inhérent à toutes les ressources sur le web, Wortschatz est une base alimentée constamment²¹.

La raison pour laquelle nous avons choisi de travailler sur deux bases de données²² est simple : assurer un équilibre minimal dans la description de l'usage linguistique des N-[âge]. En cet état, notre corpus ne peut pas prétendre à une représentativité de l'usage en français moderne, mais notons que la notion-même de *corpus équilibré* nécessite, au préalable, l'existence d'un modèle²³ représentant la variation, ainsi que l'accès aux différents textes – ce travail reste à faire. Au sujet du cadre de notre analyse, nous nous limitons à la phrase d'accueil (c'est-à-dire la phase où apparaît l'occurrence) ainsi que le cotexte proche (quand il est disponible).

Enfin, précisons qu'en plus de notre corpus, nous avons tenu compte d'exemples attestés, recueillis de manière sporadique (notamment des énoncés entendus ou lus à différents moments pendant le travail de recherche). Bien évidemment, ces énoncés ne sont pas pris en compte dans nos études quantitatives sur corpus mais sont utilisés à titre d'illustration.

2.2. L'analyse contrainte par les données

La réflexion menée jusqu'à présent montre que la constitution de notre corpus a été motivée d'une part, par la nature de notre objet d'étude et, d'autre part, par un souci de diversité de registres des données. Toutefois, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, il s'est avéré que les analyses sont aussi contraintes par notre corpus et cela de différentes manières.

La première contrainte vient du fait que les deux premières phases – de constitution et de préparation des données – ont été faites manuellement. Le travail de nettoyage étant particulièrement long et fastidieux, explique le nombre relativement petit d'occurrences sur lesquelles nous avons travaillé.

La deuxième contrainte est relative au traitement du corpus, qui a été fait de façon semi-automatique (cf. les détails ci-dessous). La partie automatique consiste dans l'utilisation de concordancier (*AntConc*) pour la fouille textuelle élémentaire ainsi que du logiciel de gestion de bases de données *Access*® pour les analyses ponctuelles.

Enfin, l'étude des N-[âge] nécessitait que l'on élimine les cas de polysémie d'*enfant* qui peut dénoter un humain de point de vue de sa filiation (et pas spécialement de point de vue de l'âge). Étant donné que nos données ne sont enrichies ni d'une annotation morphosyntaxique, ni sémantique, le tri a été fait à la main. Ce travail s'est toutefois révélé bénéfique pour notre analyse, parce qu'il a permis de faire l'inventaire des contextes qui permettent de désambiguïser de manière relativement précise le sens de ce N-[âge]. Nous exposons la méthodologie et les

²¹ Cela peut poser au moins deux problèmes : d'une part, les résultats d'une même requête peuvent varier d'un jour à l'autre (voire d'une heure à l'autre), et, ce qui est certainement plus incommode, il est impossible, à notre connaissance, de retrouver un corpus constitué antérieurement de cette manière (manuellement).

²² Il s'agit de notre corpus pour le français. La présentation des corpus utilisés pour les études comparatives (notamment avec le bulgare) sera faite le moment venu.

²³ Voir, au sujet de la notion de *modèle*, Fuchs (2011).

résultats obtenus en fin de chapitre. Mais auparavant, présentons en détail les caractéristiques ainsi que le traitement de nos données.

2.2.1. Le corpus

Le corpus a été le résultat de la réflexion méthodologique et les objectifs de notre recherche exposés *supra*. Il s'agit d'un ensemble de données brutes, en format texte, sans aucune annotation morphosyntaxique ou sémantique.

2.2.2. Tri des données

Après la constitution du corpus, nous avons procédé à la phase de prétraitement qui consiste dans le tri et le nettoyage des données recueillies. Il nous paraît important d'expliquer cette phase du travail, non seulement parce qu'elle résulte des choix émis au préalable, mais surtout parce qu'elle a permis de mettre en évidence des régularités qui peuvent être utiles lors d'éventuelles futures formalisations.

Une étape incontournable lors du nettoyage du corpus était l'élimination des doublons (sous *Notepad++*). Pour le corpus Frantext, il s'agissait notamment d'enlever tous les occurrences des N-[âge] qui font partie des titres des ouvrages (p. ex. *Hampâté Bâ A., Amkoullel, L'enfant peul*, 1991) afin d'éviter leur prise en compte par *AntConc*. Ont été éliminées également toutes les répétitions, résultant de l'occurrence de deux N-[âge] dans un contexte relativement proche lors du rapatriement (là où *Frantext* compte deux occurrences, un concordancier en compte quatre voire plus, parce que les deux occurrences sont à une distance suffisamment proche l'une de l'autre et apparaissent ensemble dans chaque contexte relevé par *Frantext*). Le même travail a été effectué également pour les données de *Wortschatz*.

2.2.2.1. Les données

Dans CF, nous avons sélectionné des textes de différents genres (le total étant de 355 romans, essais, mémoires, récits de voyage, lettres, environ 501K mots²⁴) pour la période 1970 – 2007. La période, totalement arbitraire, a été fixée en vue de fournir des occurrences de français contemporain. Dans CW, nous avons sélectionné la totalité des occurrences pour chaque N-[âge] en début 2009 (un peu plus que 350K mots, après tri). Le tableau suivant présente les détails du nombre d'occurrences par N-[âge] pour chaque source :

Tableau 1 : Données de corpus (CF & CW) après tri

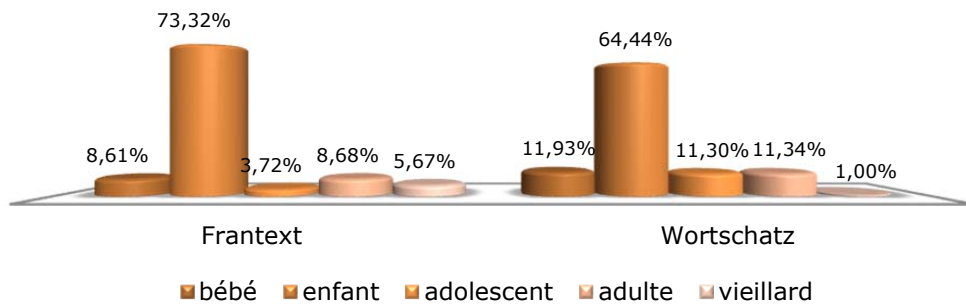
	Frantext	Wortschatz	TOTAL N-[âge]
<i>bébé</i>	731	1223	1954
<i>enfant</i>	6228	6604	12832
<i>adolescent</i>	316	1158	1474
<i>adulte</i>	737	1162	1899
<i>vieillard</i>	482	102	584
Total Corpus	8494	10249	18743

Le tableau appelle au moins deux remarques. La première porte sur le fait que la taille, relativement petite de notre corpus, est aussi importante que les moyens techniques dont nous

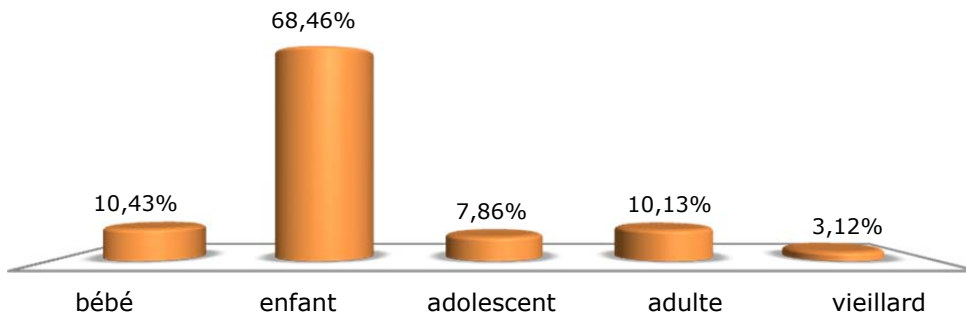
²⁴ Après tri.

disposons pour son recueil, tri et traitement. Rappelons tout de même que l'objectif principal de notre thèse – décrire le fonctionnement linguistique des N-[âge] – ne nécessite pas forcément un corpus de très grande taille²⁵. La deuxième remarque porte sur le nombre respectif d'occurrences par N-[âge] dans chacune des sources de notre corpus – ces données ne sont pas révélatrices²⁶ de la fréquence qu'il peut y avoir entre l'emploi des N-[âge] dans la presse et dans les écrits littéraires. Des différences d'usage liées au registre existent, comme on va le voir, mais elles ne transparaissent pas quantitativement dans notre échantillon. Enfin, notons la prédominance d'occurrences avec *enfant* par rapport aux autres N-[âge] et cela aussi bien dans le corpus tiré de Frantext que dans celui de Wortschatz, cf. les deux graphiques suivantes :

Graphique 1 : Répartition des N-[âge] dans CF & CW



Graphique 2 : Répartition totale des N-[âge] (CF & CW)



À ce stade de la réflexion, ce constat oblige à chercher les raisons linguistiques (s'il y en a) de l'usage beaucoup plus fréquent d'*enfant* en comparaison avec les autres N-[âge] (notamment avec *vieillard*).

Le corpus ainsi constitué était prêt pour analyse. Celle-ci a été faite principalement avec le concordancier *AntConc* qui a l'avantage de supporter la recherche par expressions régulières et de permettre le calcul de clusters de mots (taille et fréquence). Pour les études plus spécifiques, où apparaît le besoin de caractérisations des données (voir p. ex. chapitre XI sur les N-[âge] en constructions détachées) nous avons fait appel au logiciel de traitement de base de données Access. Même si ces deux outils permettent déjà un certain nombre de manipulations sur les données, leur utilisation est limitée par le caractère non annoté de notre corpus.

²⁵ Comme ça peut être le cas d'une étude qui vise à recenser toutes les expressions idiomatiques d'une langue par exemple.

²⁶ Une raison parmi d'autres est le fait que, même s'il s'agit de deux échantillons de l'usage actuel du français, ils ne recouvrent pas exactement la même période temporelle.

2.3. Tri des occurrences d'*enfant*

À ces difficultés liées aux moyens techniques, s'ajoutent d'autres, plus redoutables. À la lecture de notre corpus, deux cas de figures à éliminer se sont présentés : les N-[âge] dans les locutions figées et les cas de polysémie d'*enfant* (cf. étude lexicographique, chapitre III).

2.3.1. Locutions figées comportant des N-[âge]

Trois N-[âge] entrent dans des locutions qui ont dû être écartées : *bébé*, *enfant* et *adulte*. Dans ces expressions à caractère figé ou semi-figé, le N-[âge] ne dénote pas forcément un être humain (*âge adulte* est un N de période d'âge), ou, en tout cas, pas en fonction de son âge. Voici la liste des expressions éliminées :

- Bébé : *bébé éprouvette*, *bébé-éprouvette*, *jeter le bébé avec l'eau de bain*, *refiler le bébé* ;
- Enfant : *ambiance (ADV) bon enfant*, *enfant de chœur*, *l'enfant Jésus*, *Jésus-enfant*, *enfant de Dieu*, *la Vierge à l'enfant*, *la Vierge et l'enfant* ;
- Adulte : *âge adulte*.

2.3.2. Polysémie d'*enfant*

Étant donné qu'*enfant* peut dénoter un être humain aussi bien de point de vue de son âge que de sa filiation (*parent - enfant*), nous éliminons ces dernières occurrences. Plusieurs questions sont apparues à la lecture du corpus : comment traiter les occurrences où la disjonction sémantique est loin d'être aussi claire. Un septuagénaire peut très bien énoncer *Les enfants sont partis hier*, où les *enfants_f* ne sont plus tout à fait des *enfants_{âge}*. Que faire avec d'autres N-[âge] qui semblent fonctionner *a priori* sur le même principe : *mon enfant vs mon bébé* ? L'examen plus approfondi des relations sémantiques entre les N-[âge] (chapitre V), nous permettra de donner quelques éléments de réponse. Pour l'instant contentons-nous d'exposer la manière dont nous avons abordé ce problème.

Une fois les données recensées, nous devons écarter les occurrences d'*enfant* dénotant un être humain de point de vue de sa filiation. Nous avons constitué trois filtres qui ont été appliqués à l'ensemble des données de corpus afin d'obtenir le nombre approximatif de ces occurrences :

- Le premier filtre (filtre « DET POSS ») à appliquer à l'ensemble des données était la présence de possessif devant le N-[âge] : [*mon, ton, son,...*] *enfant*. Dans un deuxième temps, le filtre a été élargi à *POSS + X + enfant*, où X est souvent un ADJ ordinal (*mon premier enfant*, *leur quatrième enfant*) ou un autre ADJ (*leur nouvel enfant*).
- Le deuxième filtre (filtre « GV ») comporte un ensemble de V qui induisent la lecture « filiation », dans la mesure où le sujet est le « parent » et *enfant* tient le rôle d'objet. Nous avons relevé les verbes suivants : [*attendre, adopter, avoir, faire, vouloir*] + *enfant*.
- Le troisième filtre (filtre « POL ext ») que nous avons conçu tient compte du fait que la polysémie d'*enfant* a donné lieu à des emplois par extension, où la filiation ne se fait plus à l'égard d'un parent, mais par rapport à un lieu d'origine, à un milieu ou une organisation sociale, à des affinités avec un courant artistique. Ici, le N-[âge] est un N-[âge] qui appelle un complément indiquant l'attachement, l'origine, bref, la « filiation » dans un certain sens. Plusieurs trames peuvent être établies sur ce patron syntaxique :
 - enfant de N lieu : *enfant du pays*, *enfant de la province*, *enfant de la campagne*, *enfant de la capitale*, ...
 - enfant de N toponyme : *enfant de la Bretagne*, etc.

- enfant + N coll. soc. : *enfant du parti, enfant de la communauté, enfant de l'organisation*
- enfant + NH fonction/statut : *enfant de divorcés, enfant de fonctionnaires*
- autres : *enfant du rock, enfant de la télé, enfant de la FM, enfant de la nuit, enfant de la paix, enfant de l'amour, etc.*

Enfin, pour des raisons de structure syntaxique, nous incluons dans ce dernier filtre, des séquences de type *enfant + Npr*, comme *enfant de Vigo/Marie*, où le complément indique le géniteur.

Après l'application des filtres, les données ont été revues et corrigées manuellement, pour arriver au nombre final d'occurrences sur lesquelles nous avons travaillé (cf. *supra* Tableau). Lors de cette dernière phase de préparation du corpus, nous avons rencontré des occurrences pour lesquelles il nous a été impossible de déterminer le sens prédominant (p. ex. *La maman tenait son enfant de 5 ans dans ses bras*), et nous avons préféré conserver ces données.

Une fois les filtres ainsi constitués, nous avons décidé de tester leur pertinence sur des données supplémentaires. Ce test a été effectué sur trois types de textes provenant de Wortchatz, dont voici les détails de date et de taille :

- dossier « web », 2002, 300K phrases
- dossier « presse », 2010, 300K phrases
- dossier « wikipédia » 2010, 300K phrases

Nous tenons à préciser que ces nouvelles données n'ont pas été intégrées à notre corpus de base, mais ont été consultées sporadiquement uniquement à des fins comparatives et/ou de vérification. Nous avons profité de cette occasion pour tester la validité de nos filtres de tri et calculer le rappel de réussite pour la détection des cas de polysémie.

Au téléchargement, chaque dossier comporte 300K phrases et leurs sources, préalablement numérotées et nettoyées d'éventuels doublons. Le tableau suivant résume le nombre d'occurrences pour chaque N-[âge] en fonction de la source du dossier :

Tableau 2 : Données supplémentaires avant tri (sur 300K phrases)

	Presse 2010	Wiki 2010	Web 2002	Total N-[âge]
<i>bébé</i>	127	129	105	361
<i>enfant</i>	727	924	1203	2854
<i>adolescent</i>	81	88	68	237
<i>adulte</i>	94	243	232	569
<i>vieillard</i>	5	19	23	47
	1034	1403	1631	4068

Pour le tri des cas de polysémie d'*enfant*, nous avons procédé de la façon suivante :

1. **[A]** nous avons enregistré le nombre total des occurrences d'*enfant* (respectivement 727, 924, 1203 occ.)
2. Nous appliquons les filtres qui ont été constitués lors du nettoyage de notre corpus de travail
 - a. **[B]** nous enregistrons le nombre d'occurrences détectées par le filtre DET.POSS. ;
 - b. **[C]** nous enregistrons le nombre d'occurrences détectées par le filtre GV ;
 - c. **[D]** nous enregistrons le nombre d'occurrences détectées par le filtre POL par extension ;

3. Nous relançons une recherche *enfant* dans *AntConc* afin d'enregistrer le nombre d'occurrences effectif après les filtres ;
4. **[E]** Après une vérification manuelle nous enregistrons les occurrences polysémiques qui n'ont pas été détectées par les filtres ;
5. Calcul du rappel (quelle est la proportion de cas positifs éliminés) selon la formule **(B+C+D) / (B+C+D+E)**.

Le tableau suivant présente les résultats obtenus après les différentes étapes qui viennent d'être détaillés :

Tableau 3 : Polysémie enfant (calcul de rappel)

	PRESSE	WIKI	WEB
[A] occ. <i>enfant</i> avant tri	727	924	1203
[B] FILTRE DET. POSS	99	90	88
[C] FILTRE GV	22	36	10
[D] FILTRE emploi p.ext	21	8	16
Occurrence <i>enfant</i> attendues après B C D	585	790	1089
Occurrences <i>enfant</i> rélevées après B C D	592	806	1096
[E] Occurrences <i>enfant</i> POL restantes	41	82	55
RAPPEL polysémie (B+C+D)/(B+C+D+E)	77,60%	62,04%	67,46%
TOTAL N-[âge] après tri	551	724	1041

Les résultats ainsi obtenus appellent quelques remarques et explications. Premièrement, les chiffres obtenus pour le rappel correspondent respectivement à 77,6%, 62% et 67,5% pour les trois types de sources de données « Presse », « Wikipédia » et « Web ». Autrement dit, avec les filtres que nous avons établis lors du tri des données de notre corpus de travail, nous avons écarté plus que la moitié des cas de polysémie dans trois autres corpus.

Deuxièmement, la différence entre, d'une part, le corpus « Presse » et, d'autre part, les corpus « Wiki » et « Web » peut avoir deux explications. La première est peut-être due au fait que les filtres tiennent compte des données tirées d'articles de presse, et donc il est fort probable de retrouver des structures et/ou des emplois récurrents. Une deuxième explication vient en regardant de plus près la nature des 82 et 55 occurrences qui n'ont pas été détectées par nos filtres. La majorité des occurrences sont de type *enfant* + *Npr/N de lieu*, souvent des titres d'œuvres artistiques (tableaux et œuvres littéraires). Un inventaire exhaustif de ce type de structures est peut-être envisageable pour la détection automatique mais nous préférons passer le témoin aux spécialistes.

Enfin, troisièmement, il convient d'expliquer les 41 occurrences qui n'ont pas été détectées par nos filtres pour le corpus « Presse ». Avant tout, il faut dire que la procédure de recherche et calcul a été entièrement faite avec *AntConc* – un concordancier qui peut exécuter des recherches par « caractères » (p. ex. *ambiance bon enfant* est différent de *ambiance bonne enfant*) et supporter des recherches par expressions régulières (en cherchant *ambiance * bon enfant*, on est sûr d'avoir aussi bien *ambiance très bon enfant* que *ambiance généralement bon enfant*). En revanche, étant donné que le corpus n'est pas enrichi de données morphosyntaxiques, le logiciel ne peut pas tenir compte de toutes les variations syntaxiques que peut avoir une structure. Un

exemple : dans notre filtre GV, nous avons enregistré que *adopter un enfant* doit être éliminé et avons constitué la conjugaison entière du verbe + *enfant*²⁷. Ce que AntConc ne peut pas prévoir par contre, et cela fait partie des occurrences restantes, sont des énoncés de type *elle n'adoptera pas donc un enfant*. Un étiquetage morphosyntaxique indiquant que *enfant* reste l'objet du V *adopter* qui intègre la négation devrait avoir une meilleure réussite. Pour conclure, précisons que cette expérience a permis d'étoffer le contenu de nos filtres, notamment par la diversité des sources de données examinées : ont été ajoutés notamment *couple sans enfant*, *mettre un enfant au monde*, *désirer un enfant*, *enfant unique*, *enfant légitime*, *enfant pupille*, *géniteur de l'enfant*.

III. BILAN

Ce chapitre, dont l'objectif premier est de présenter les données de corpus sur lesquelles s'appuient les analyses à venir, fait apparaître notre position par rapport aux différentes démarches de recherche. Sans aucune prétention de nous situer dans la lignée des travaux linguistiques basés sur corpus (même si notre travail en est beaucoup plus proche que ceux des « corpus driven »), nous essayons de réconcilier, dans la mesure de nos moyens humains et techniques, la description sémantique des N-[âge] et le travail sur corpus. D'un côté, nous sommes tout à fait consciente de la faible représentativité de nos données mais notre objectif est de rendre compte du fonctionnement linguistique d'un ensemble de NH très peu connu, de leurs emplois les plus « ordinaires ». D'un autre côté, nous ne pouvons pas nier que pouvoir porter un regard sur un ensemble plus important de données (que celui qui est dans notre propre tête à un moment donné) s'est révélé particulièrement bénéfique pour notre réflexion. Enfin, insistons encore une fois sur le fait que nous ne prétendons pas de faire une recherche linguistique de corpus à proprement parler. Il n'empêche – les analyses et les observations qui vont suivre y ont considérablement gagné en diversité et en finesse. Il reste à voir si nos analyses seront confirmées à une plus grande échelle de données.

²⁷ Bien entendu, nous avons fait la même chose pour *attendre*, *avoir*, *faire*, *vouloir un enfant*.

LA NOTION D'ÂGE : ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

« PRÉ-LINGUISTIQUES »

Age is a question of mind and matter.

If you don't mind, it doesn't matter.

(M. Twain)

Qu'est-ce qu'un adulte ? Un enfant gonflé d'âge.

(S. De Beauvoir)

Avant de venir à l'étude linguistique des N-[âge] à proprement parler, nous proposons au lecteur quelques éléments de réflexion que nous qualifions de « pré-linguistiques ». Ce chapitre est articulé en trois volets qui correspondent à différents angles de vue sur l'âge, une donnée aussi complexe... qu'évidente. Dans un premier temps, nous ferons quelques considérations rapides du point de vue biologique en vue d'une comparaison entre les humains et les autres formes de vie organique. Dans un deuxième temps, nous interrogerons la place fondamentale de cette notion au sein de l'organisation sociale. Enfin, dans un troisième temps, l'âge sera vu sous un angle sémiotique. Au terme de ce chapitre, nous caractériserons cette notion sur le plan ontologique, en tenant compte de ces différentes dimensions, étroitement liées. Précisons que ce chapitre n'est pourtant pas tout à fait étranger à la linguistique, dans la mesure où il fournit des éléments explicatifs sur l'apparition de certains termes relatifs à l'âge.

I. APPROCHE BIOLOGIQUE

D'un côté, la notion d'âge s'impose à nous comme une donnée inéluctable, étroitement liée à celle du temps, puisqu'on ne peut pas concevoir une entité vivante, quelle que soit sa nature, hors-le-temps¹. De l'autre, elle est omniprésente dans notre vie de tous les jours – lors des rendez-vous médicaux, diverses démarches administratives, elle est déterminante lors de la gestion des interactions verbales avec autrui... Avant tout, nous souhaitons faire une remarque à l'égard du lecteur, très importante à notre sens – il ne faut voir dans cette distinction simpliste, entre aspect « biologique » et aspect « sociologique » de l'âge, qu'une commodité d'organisation. Pour nous, il ne s'agit aucunement de situer notre étude dans un cadre naturaliste, en alimentant ainsi les débats anciens entre l'homme « être de la nature » et l'homme « être construit socialement² ». Il ne s'agit pas non plus de séparer une partie innée et une partie acquise dans la condition humaine

¹ Plus loin, l'âge sera étudié en tant que « mesure » (chapitre VII).

² Sur ce sujet, les lectures de Schaeffer (2007) et Kaufmann (2001) ont été particulièrement stimulantes.

– ce type de raisonnement nous paraît aussi extrême que peu réaliste. Si l'on admet la primauté d'une existence biologique d'un être humain, c'est tout simplement parce que la vie organique est une condition *sine qua non* de l'existence même. Ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est de voir dans quelle mesure, les N-[âge] en français tiennent compte de la réalité biologique et de l'implication sociologique de cette notion.

1. CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DES ÊTRES VIVANTS

Considérons un organisme vivant, quelconque. Le principe-même de la *vie* – définie par le *TLFi* comme le « fait de vivre : ensemble des phénomènes et des fonctions essentielles se manifestant de la naissance à la mort et caractérisant les êtres vivants » – implique celui de changement, puisque chaque organisme bénéficie d'une programmation temporelle :

... un phénomène décisif est intervenu dans l'évolution, de pair avec l'introduction de la reproduction sexuée : l'introduction du temps à l'intérieur de l'organisme, c'est-à-dire le vieillissement, avec, à terme, la disparition de l'individu. On sait désormais que l'expression du programme génétique nécessaire au développement de chaque espèce est régie par un contrôle temporel extrêmement précis, dont on commence tout juste à ébaucher les règles. Et la mort même s'interprétera peut-être un jour comme un mécanisme générique programmé dans le temps. En effet, dès qu'un être vivant naît, se met en route une horloge biologique interne ... (Chenet 2000, 134)

Dans la langue, on parle souvent de *développement*, de *croissance*, de *cours de la vie*... Les biologistes font une distinction importante entre une progression *quantitative* et un changement *qualitatif*, même si les deux notions sont interdépendantes. La perception du changement dans le monde vivant impose à l'esprit humain la notion de croissance que l'on définit de manière générale comme suit :

La croissance peut être présentée comme l'accroissement progressif d'une unité biologique (ou liée à des phénomènes biologiques), se poursuivant sans perte de l'individualité ni interruption de l'activité fonctionnelle. (Simpson 2005)

La croissance d'un individu est essentiellement considérée comme le produit de la multiplication cellulaire (d'ailleurs, notons que dans l'organogénèse, on a pu décrire la croissance des organes par des formules mathématiques simples – l'*allométrie*³). Du point de vue quantitatif mesurer⁴ l'évolution présuppose que l'on dispose de critères de mesure faciles, précis et fiables. Les critères pertinents peuvent varier sensiblement du fait de l'énorme diversité des espèces vivantes, mais ceux qui sont généralement retenus sont la *taille* et le *poids*. Décrire le développement uniquement en termes quantitatifs n'est pourtant pas suffisant – il faut tenir compte aussi des phénomènes qualitatifs (réunis sous le terme vague de *différenciation*) qui caractérisent l'entité par des propriétés non semblables, garantissant l'unicité. Ce qu'il faut voir est

³ **Allométrie** (subst. fém). « 1. Étude de la relation entre la croissance d'une partie ou d'un organe et la croissance totale ou celle d'une autre partie ou d'un autre organe, soit dans le même individu, soit dans des individus, races, espèces, etc., différents. (*TLFi*).

⁴ Cf. Bourlière (1963) sur les mesures de l'âge biologique chez l'homme.

[qu'] il n'est pas permis de parler de croissance d'une molécule d'acide nucléique ou d'un virus, pour lesquels il y a simplement multiplication : à côté de l'unité mère servant de modèle se forme en effet, par assemblage de ses éléments, une autre unité qui ne s'individualise et ne devient fonctionnelle que brusquement, une fois complètement terminée. (Kahn 2005)

Ces remarques, malgré leur caractère très général, fournissent déjà un certain nombre de faits qui retiennent notre attention. Outre le caractère universel du changement inhérent dans le temps (puisque définitoire pour les espèces vivantes), il faut souligner que ce changement s'opère sur un double plan : quantitatif, donc mesurable et qualitatif, parce que chaque espèce obéit à ses propres rythmes et phases d'évolution. Il faut aussi retenir le critère d'« identité », le processus de croissance d'une espèce n'entraînant pas un changement radical en assurant ainsi l'intégrité individuelle. Le critère d'« identité », dans le cas de certaines espèces, doit être compris comme la garantie d'un continuum entre les différentes phases de développement et, au niveau biologique, il se traduit par le maintien du même fonctionnement organique (à comprendre dans le sens qui lui est attribué en biologie, c'est-à-dire « relatif aux organes, leur fonctionnement et vie », *TLFi*). En effet pour l'ensemble des êtres vivants (monde végétal et monde animal), malgré une diversité considérable⁵, on peut distinguer quatre phases obligatoires de développement⁶ :

Une **première** phase embryonnaire ou préfonctionnelle de développement : il s'agit d'une phase prénatale, avec des modalités d'évolution très variées. On fait généralement une distinction basée sur le rapport que l'embryon entretient avec le corps-mère : *oviparité* (œuf indépendant de la mère), *viviparité* (l'œuf se développe dans l'organisme de la mère), mais il existe aussi des cas intermédiaires comme l'*ovoviviparité* (lorsque l'incubation et l'éclosion des œufs se fait à l'intérieur de la mère sans échanges nutritifs entre les deux corps, comme chez certains poissons, serpents).

Une **deuxième** phase de développement direct/indirect :

→ Dans le cas du développement direct l'organisme juvénile peut préfigurer l'adulte. Les organes vitaux sont en effet mis en place et subissent des changements quantitatifs (croissance), par exemple les mammifères ;

→ Dans le cas du développement indirect (notamment chez les Invertébrés, les Crustacés et les Insectes, mais aussi chez certains Vertébrés comme les Batraciens) le stade embryonnaire n'est pas un état stable. Il est succédé d'un certain nombre de métamorphoses qui bouleversent la structure de l'organisme qui peut être complètement réorganisé (p. ex. les stades de l'évolution chez les papillons, les grenouilles) ;

Une **troisième** phase adulte pendant laquelle l'organogénèse aboutit à une mise en place de l'organisme et les appareils vitaux ;

Une **dernière** phase de sénescence et mort. L'accession de l'état adulte est marquée par l'arrêt de la croissance et on considère que le vieillissement commence dès la fin de la maturation sexuelle (encore une fois, de durée très variable). Cette phase est caractérisée par une défaillance des fonctions vitales.

Ces réflexions préliminaires font apparaître des questions sur la manière dont les phases de développement pour les différentes formes de vie sont lexicalisées. Nous allons voir successivement le cas du monde animal et végétal (non-humain) et celui des êtres humains. Notre choix de regroupement (les humains vs les animés non-humains) ne reflète pas les taxinomies biologiques. En effet, s'il faut tracer une limite ontologique, elle séparera le monde végétal du monde animal auquel appartient l'espèce humaine. En revanche, comme on va le voir, il se justifie linguistiquement – on ne dispose pas de moyens lexicaux similaires pour désigner les grandes

⁵ Selon une étude (Sloman *et al.* 1998), il faut compter environ 8,7 millions d'espèces vivantes (on estime à 6,5 millions les espèces qui évoluent sur la terre ferme et à 2,2 millions ceux en milieu aquatique). Seules 1,23 million (14,1%) d'entre elles ont été jusqu'à présent découvertes, caractérisées et classées.

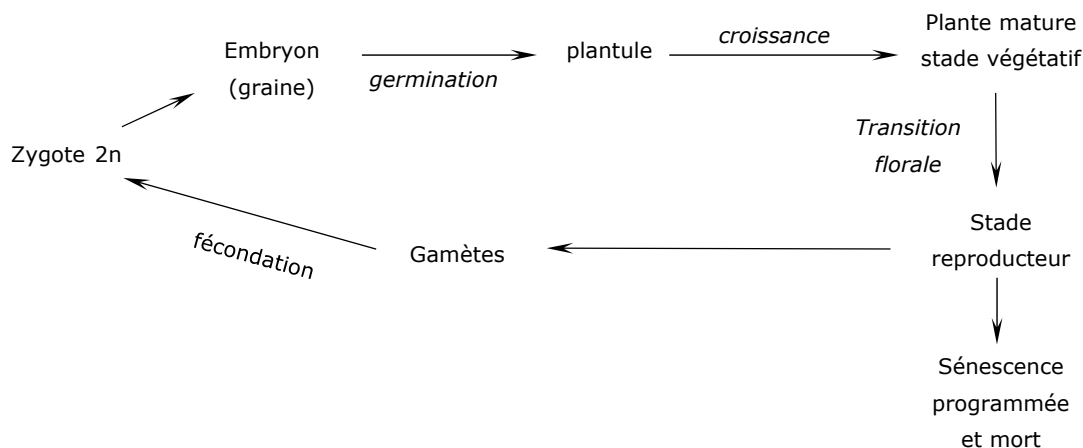
⁶ Notre source principale est *L'encyclopédie Universalis*, Version 10.5, DVD-ROM, (2005).

phases de développement chez les humains et les non-humains.

1.1. Monde végétal

L'espace de vie exerce une contrainte très forte sur l'ontogénèse végétale. La spécificité des plantes (le fait d'être immobiles, fixées au sol) fait que leur cycle vital doit pouvoir s'adapter aux conditions extérieures et, de manière générale, l'environnement (terre, l'eau, sous terre) détermine la très grande diversité dans leurs mécanismes vitaux. La figure 1 illustre le cycle vital d'un individu végétal⁷.

Figure1 : Ontogénèse végétale



Les spécialistes insistent sur le fait que chacune de ces étapes dépend des conditions du milieu ou l'individu évolue. Si l'on retrouve, en effet, les phases de développement (embryon, jeune, adulte, sénescence), nous aimerions attirer l'attention sur les différentes dénominations. Le N *embryon*⁸, qui se rapporte aux végétaux mais aussi aux animaux et aux humains, est explicité ici par la forme particulière que prennent les végétaux à ce stade de leur développement – *graine*. La *plantule* désigne, d'après le *TLFi*, à la fois l'embryon et « la jeune plante issue de la germination ». Notons l'existence des termes de *germe* et *pousse* qui désignent aussi une plante dans sa phase post-embryonnaire (après la germination) et avant que le spécimen atteigne le stade adulte. Enfin, s'il n'y a pas de lexème dénotant la « plante adulte » (en fait c'est le N de l'espèce) il faut noter l'absence d'une réalisation lexicale propre au stade de sénescence, c'est-à-dire qu'en français, on ne dispose pas de terme à proprement parler signifiant « plante adulte » ou « vieille plante ». Nous n'approfondirons pas l'étude lexicale sur les N de phases végétales, parce que tel n'est pas le but de notre travail. Nous aimerions en revanche suggérer que, si l'on ne dispose pas d'un ensemble unifié pour désigner les étapes de vie végétale, c'est aussi parce qu'il y a un nombre important d'espèces qui se différencient non seulement par leur milieu de vie mais surtout par le déroulement des phases de croissance et de reproduction⁹. Une étude future devrait envisager des recherches plus poussées du côté du langage spécialisé.

⁷ Nous reproduisons le schéma disponible sur <http://membres.lycos.fr/xloba/veget/veget.ht>.

⁸ Cf. le travail de Raschini (2010) pour une étude sur ce N assez particulier.

⁹ D'ailleurs, ces différences de fonctionnement sont à la base de la taxinomie des végétaux : algues, végétaux à tige, reproduction par graine sur l'extérieur, plantes à fleurs, etc.

1.2. Monde animal [-humain]

Le monde des animaux semble rejoindre celui des végétaux, sur le plan linguistique du moins, par l'absence de forme lexicale qui désigne l'animal en dernière phase de vie. En français, on ne dispose pas de mot pour dire « lion - vieux » par opposition à « lion »¹⁰. Il semble que c'est bien le cas aussi dans d'autres langues (notamment l'anglais, l'espagnol, le bulgare, le russe, le turc) et on peut s'interroger sur les raisons de ce « vide linguistique », quand l'homme reconnaît empiriquement, et cela de manière relativement facile, un animal vieux. Laisant de côté cette piste, nous préférons exposer de manière succincte un autre point sur la conception langagière désignant les animaux dans leurs phases de vie.

En français, on tient compte du stade « jeune » de l'animal : ces N sont formés, la plupart du temps, par l'adjonction de suffixes diminutifs : *chat-chaton*, *lion-lionceau*, *chien-chiot*. Tout ce passe comme si, pour les animaux (mais il ne s'agit pas de toutes les espèces), on distinguait deux stades essentiels – le « jeune » en plein développement et l'« adulte » apte à se reproduire et dont le nom coïncide avec le nom d'espèce (*cheval* désigne à la fois l'animal mâle et adulte et l'espèce *Equus caballus*). Mais, si la dérivation diminutive a été très productive en ancien et moyen français¹¹, ce n'est que depuis peu que le français conçoit les nouveau-nés des animaux *via* une composition nominale : *bébé-chat*, *bébé-phoque*. Le premier élément *bébé*, qui est un NH, désigne, par extension et *via* la composition, les « tout jeunes animaux », une place lexicale assumée par le N du jeune animal. Ce point sera étudié davantage dans une partie consacrée à la question de la dérivation diminutive.

Retenons pour l'instant que, même si, du point de vue ontologique, il existe quatre phases dans le développement des êtres vivants, sur le plan linguistique, certaines n'ont pas de réalisation lexicale en fonction de la nature du référent. Une explication possible est peut-être la très grande diversité biologique, qui ne permet pas un traitement lexical unifié pour toutes les espèces (notamment pour les végétaux). Dans le cas des animaux, on peut expliquer ce manque par la présence d'autres moyens linguistiques, à la fois économiques et efficaces, à savoir la qualification par le couple d'adjectifs d'âge – *jeune/vieux* quand la dérivation fait défaut (*chaton/jeune chat*, et *jeune chauve-souris*, *vieux panda*). Dans tous les cas, d'une manière ou d'une autre, la langue permet de concevoir l'opposition fondamentale entre le stade-en-croissance (le spécimen jeune) et le stade-accompli/stable (le spécimen adulte). Regardons à présent les différents stades du développement chez les humains.

1.3. Les humains

Comparons deux écrits encyclopédiques traitant des phases de développement humain. Il s'agit du volume IV « *L'être humain* » de *l'Encyclopédie française* (1936) sous la direction de De Monzie & Lefebvre et l'édition électronique de *l'Encyclopaedia Universalis* (version 10.5, 2005). En 1936, on distinguait cinq phases différentes de la vie humaine (nous soulignons) :

¹⁰ On peut penser à *rosse*, terme vieilli qui désignait le « vieux cheval, malade qui ne sert à rien ». Aujourd'hui, on parle aussi de *carne* (par métonymie de *carne* « viande de mauvaise qualité ») pour un cheval de mauvais rendement, mais c'est un emploi péjoratif et qui peut d'ailleurs s'étendre à d'autres animaux (notamment les vaches).

¹¹ Une étude plus détaillée, montrant que les N des jeunes êtres humains et les N des jeunes animaux appartenaient au même paradigme dérivationnel, sera faite dans le chapitre III.

1. La **naissance** qui englobe la phase embryonnaire et la phase fœtale ;
2. **L'enfance** : une phase à l'intérieur de laquelle on retrouve un certain nombre de sous-phases
 - a) **Le nourrisson**
 - Phase d'alimentation lactée
 - Phase d'alimentation lacto-farineuse (6 à 12 mois)
 - Phase d'alimentation complexe (12 à 36 mois)
 - b) **Deuxième enfance** (2 à 5 ans) qui correspond à l'entrée à l'école primaire
 - c) **Troisième enfance** (5 à 10 ans) pendant laquelle l'enfant est dans les cours primaires
 - d) **La pré-puberté** (11/12 ans), qui se caractérise par une poussée de croissance et une neutralité sexuelle
 - e) **La puberté** est la phase qui oriente et affirme le sexe des garçons et les filles, « A partir de ce moment les deux sexes sont définitivement séparés, non seulement par leur sexualité, mais par tout ce qui en dépend dans les domaines physiques, psychiques et moral » (De Monzie & Febvre, Encyclopédie française : L'être humain, 1936 : 6.12-9)
3. **L'adolescence** (à partir de 15 ans pour les garçons, 13 ans pour les filles). Les auteurs indiquent que cette phase peut varier dans le temps. Ainsi le développement sexuel survient chez le jeune indigène vers 10 ans et peut arriver chez le jeune Lapon vers 17 ans.
4. **L'âge adulte** se caractérise par l'établissement d'un équilibre vers 20 ans, qui se traduit par la stabilité des fonctions vitales. C'est cette stabilité (organique, physique, morale) qui assure un état commun à tous les individus, non seulement humains, mais aussi dans le règne animal qui se résume à des caractéristiques simples comme la taille, une relative stabilité du poids, des échanges nutritifs et du fonctionnement organique. La stabilisation des organes (du milieu intérieur) assure l'étiage vital.
5. **La vieillesse**. Il ne s'agit pas, comme on pensait auparavant, d'une maladie, mais d'un phénomène physiologique obligatoire. On distingue à l'intérieur de cette dernière phase de sénescence :
 - a) **la pré-vieillesse** (A. Lacassagne, 1919, parle de « vieillesse verte »)
 - b) **la vieillesse** établie

Quelques remarques s'imposent. D'abord, les auteurs de l'époque prennent en compte la phase prénatale d'existence qui est distinguée de celle de l'enfance¹². Cette dernière est, en revanche, décrite en sous-étapes de manière très précise (en nombre de mois/années) qui correspondent à des caractéristiques soit biologiques (notamment la nutrition, la sexualité, la différence entre les deux sexes), soit sociales (division en classes d'école). Toutefois, pour l'âge adulte, les auteurs ne prennent pas en compte les facteurs psychologiques qui caractérisent cette phase de stabilité physique, mais aussi, dans une certaine mesure, psychique et émotionnelle. En ce qui concerne la vieillesse, il n'y a pas de raison explicite qui justifie la subdivision, si ce n'est le fait qu'il est « impossible de dire quand commence la vieillesse », et qu'on observe une période de transition vers l'état de *sénescence*, caractérisée par la perte progressive des capacités physiques et mentales.

L'*Encyclopædia Universalis*¹³ dit que « Le développement de la personnalité ne se fait pas de façon continue mais selon des phases dont l'existence est reconnue par tous les spécialistes. » (Duché 2005). Dans son article, l'auteur indique plusieurs étapes qui vont de la naissance à la maturité de l'homme (nous soulignons) :

¹² Un problème qui, semble-t-il, est toujours sujet aux polémiques, cf. les débats bioéthiques.

¹³ Il s'agit d'un article consacré au développement de l'enfant. Nous n'avons pas trouvé un article spécifique dans cette version de l'*Encyclopædia Universalis*, qui traite des âges de l'homme comme le fait L'encyclopédie de De Monzie & Lefebvre. Pour avoir une idée voir (au moins) les articles *Anthropologie historique-histoire de l'enfance*, *Classes d'âges*, *Croissance Humaine*, *Enfance*, *Génération*, *Jeunesse*.

1. La **première enfance** (la période néo-natale)
 - a. Le nouveau-né (jusqu'à trois semaines)
 - b. Le nourrisson (jusqu'à 12 ou 15 mois, moment où l'enfant atteint la maîtrise de la marche)
2. La **seconde enfance** ou âge de l'exploration : *toddler stage*, < *to toddle*, «trotter» (de 15 mois à 3 ans, 3 ans et demi)
3. **Période préscolaire** (de 3 à 6 ans)
4. **Période scolaire** (de 6 ans à la puberté), ou période de latence
5. **Adolescence**, allant de la puberté à l'âge adulte dont on ne saurait préciser la date (à cause de variations personnelles et/ou sociétales, où l'adolescence biologique ne coïncide pas toujours avec l'adolescence sociale).

Ici, on observe une délimitation des différentes phases de développement quasi exclusivement numérique. En effet, ce qui est privilégié, ce sont des limites temporelles (en nombre de mois/ années) précisées cette fois-ci par une correspondance avec l'évolution sociétale de l'individu (scolarisation). Il n'empêche que cette présentation n'est pas très différente, dans sa délimitation, du premier exemple. Partant, on peut se questionner sur les raisons de l'hétérogénéité des critères définitoires qui relèvent visiblement de deux disciplines scientifiques bien distinctes – la biologie et la sociologie et que traduit l'énoncé suivant : « La meilleure façon de définir la fin de l'adolescence est sans doute la plus empirique : c'est le moment où l'individu est reconnu comme étant adulte par la société à laquelle il appartient» (*ibid.*). D'autant que, comme on vient de le voir, définir les différents âges sur des données biologiques est à la fois un moyen infaillible, puisque universel et obligatoire pour tout être vivant. Il s'agit d'un programme biologique qui, sauf dans les cas de pathologies graves, est non modifiable et dans tous les cas, irréversible. Avant de poursuivre, rappelons que :

D'autres termes sont utilisés pour désigner ces périodes, en particulier par les psychanalystes. Pour ceux-ci, les phases sont définies en termes de développement psycho-sexuel : la première, la seconde enfance et l'âge préscolaire sont divisés en stades oral, anal, phallique et œdipien. À l'âge scolaire correspond la période de latence, à l'adolescence le stade génital. Kanner définit les périodes de l'enfance selon les progrès de la socialisation. Les quinze à dix-huit premiers mois sont appelés période de socialisation alimentaire ; entre dix-huit mois et quatre ou cinq ans, on parle de période de socialisation domestique et, à partir de quatre ou cinq ans, de période de socialisation communautaire. (Duché 2005)

Venons-en maintenant à l'aspect sociologique de l'âge, qui apportera davantage de lumière sur l'hétérogénéité de critères définissant les phases de développement.

II. APPROCHE SOCIOLOGIQUE

Dans cette section, nous allons nous limiter aux seuls humains, parce que nous allons présenter l'âge en tant qu'invention sociale¹⁴. Comme le fait observer Galland (2010, 5) :

¹⁴ Notons, quand même, que chez les animaux qui vivent en société, souvent leur organisation est en fonction du sexe (on parle de « mâle dominant ») et de l'âge (la dominance des adultes sur les jeunes).

L'âge est un des concepts principaux de l'anthropologie sociale. Catégorie qui permet de situer le déroulement de la vie biologique d'un individu dans son monde social, l'âge, comme le sexe, a une puissance classificatoire fondamentale, certes différente selon les sociétés.

Ces derniers temps, l'âge se trouve souvent au cœur des débats politiques (réformes de la retraite¹⁵) et est souvent au centre des préoccupations sociales. Il suffit de penser au premier Forum Européen de Bioéthique (Strasbourg, février, 2011) ayant pour thème « Du début à la fin de la vie, l'humain me concerne », à la 5^{ème} édition du *Colloque sur les âges de la vie* (Paris, octobre, 2012), des monographies¹⁶, des actes de colloque (Darrault-Harris & Fontanille 2008), des numéros thématiques de revues scientifiques *Le Portique*¹⁷ (2008, n°21, *Les Âges de la vie*) ou des magazines grand public *Sciences Humaines* (2008, n° 183, dossier *Les âges de la vie bouleversés*). Si le caractère biologique de l'âge n'est jamais remis en cause (au point qu'on n'en parle même pas), ce sont ses définitions et son rôle social qui demandent à être (re)pensés, tant la question a des répercussions profondes sur la santé, l'éducation, la législation et sur l'économie d'un pays. Sans parler de l'impact qu'un bouleversement au sein du système peut avoir sur nos représentations et repères sociaux.

En fait, s'il est indéniable que l'âge est une donnée biologique, puisqu'il définit tout être vivant et que les individus peuvent être regroupés en fonction du stade de leur développement (*cf. supra*), les classes d'âge ont été souvent « redéfinies » socialement. C'est un fait remarqué à la fois par les sociologues, les anthropologues et les historiens : que l'âge ait un caractère essentiellement naturel n'empêche pas qu'il soit en même temps le produit d'une construction sociale (Ariès 1973, Erikson 1982, Bourdieu 1984, Francesc & Francesc 1989, Percheron & Remond 1991, Le Bras 2003, Godard 2006, Goetz 2008, Galland 2010). Ainsi, pour résumer les propos de Percheron & Remond (1991), à un moment donné, la société humaine s'est vue contrainte d'imposer un ordre dans le flux indéfini qu'est l'âge des citoyens et d'avoir quelques repères organisationnels au sein d'une population¹⁸. Il convient d'expliquer les raisons pour lesquelles l'âge se retrouve à la base de la classification sociale.

Premièrement, l'âge est le plus universel des paramètres biologiques (le sexe l'est aussi, mais « il partage l'humanité en deux » (*op. cit.*, 3)). Il s'agit d'un critère exhaustif puisque chaque être, sans exception, vit dans-le-temps dont le cours est unidirectionnel et irréversible. Deuxièmement, il s'agit d'une donnée immuable sur laquelle ne peut être exercée aucune influence ; dit de façon plus triviale, elle est totalement indépendante de notre volonté, on ne peut rien y changer. Enfin, même si cela n'a pas été toujours le cas, l'âge est une donnée facilement quantifiable et cela de façon complètement objective (*cf. infra*). On comprend bien que le choix d'un tel critère est naturellement motivé par son universalité et son objectivité. Dès l'Antiquité, « les hommes ont distingué quelques étapes dans la courbe de la vie humaine qui dessinaient une échelle des âges, de la petite enfance au grand âge » (*ibid.*). Nous ajouterons aussi que le besoin peut être d'ordre plus personnel – l'âge permet à l'homme de se situer par rapport à l'autre dans le temps – et cela explique que, souvent, les classes d'âge sont liées aux classes de parenté, où

¹⁵ Cf. le rapport au Premier Ministre du député Pascal Brindeau, *La gestion des âges de la vie dans la fonction publique : pour une administration moderne et efficace* (janvier 2012, rapport disponible sur le site du gouvernement français).

¹⁶ Voir du côté des philosophes Deschavanne E. & Tavoillot P-H. (2011) *Philosophie des âges de la vie*, Paris, Pluriel et du côté des psychologues Bee H. & Boyd D. (2011) *Les âges de la vie* (4^{ème} édition), ERPI.

¹⁷ Revue de philosophie et de sciences humaines.

¹⁸ Les démographes parlent de *cohortes*.

l'identification dans le cercle relationnel le plus proche de l'individu se fait *via* des N relationnels comme *cadet*, *ainé*, *patriarche*, etc. Le Bras (2003) signale dans son article intitulé *Les politiques de l'âge* que :

Les conceptions de l'âge et des classes d'âge dépendent du système politique en place (...). Malgré la simplicité de sa définition actuelle – différence entre l'instant présent et l'instant de la naissance –, il a existé et il existe en effet de nombreuses conceptions de l'âge reposant sur des classes d'âge plus ou moins nettement découpées selon l'époque et le lieu considérés.

Nous nous sommes largement inspirée de son travail pour présenter, à travers des exemples différents, la variation des classes d'âge et leurs délimitations.

1. L'ÂGE À TRAVERS LE TEMPS

Dans les sociétés grecque et romaine antiques, l'âge a joué un rôle avant tout politique¹⁹. Nous allons nous intéresser plus spécialement aux traces dans la langue grecque et nous renvoyons aux travaux de Le Bras (2003), Finley (1983), Valette-Cagnac (2003) pour une analyse plus poussée ainsi qu'une bibliographie sur le sujet.

1.1. Le système grec de classes d'âge²⁰

Plusieurs documents démontrent l'intérêt des grecs pour une forte cohésion entre les citoyens du même âge (parmi les plus connus, la *Politique* d'Aristote, *Les lois* et *La république* de Platon)²¹. Le terme même *êlikia* (« âge ») < *êlix* (« du même âge ») a donné des dérivés comme *êlikiotês* (« camarades du même âge ») et *êlikos* (ADJ pour dire « le même », le sens du « rassemblement » étant explicite). Dans l'optique de renforcer la sociabilité des personnes du même âge, ont été créées des unités allant de la jeunesse jusqu'à l'âge mûr. En voici le résumé d'après le dernier livre de la *Politique* d'Aristote :

¹⁹ Étant donné l'ampleur du sujet, nous ne pouvons faire qu'une présentation succincte. Remarquons toutefois, avec Finley, que « Les Anciens ne dressaient pas de tables démographiques, de graphes et de courbes. S'ils semblent avoir été conscients de l'importance de la mortalité infantile et de la menace de mort à tout âge (périodiquement accrue en cas de guerre ou d'épidémie), ils n'avaient pas comme aujourd'hui, l'expérience, la connaissance d'autres modèles démographiques, qualitativement différents ... » (1983, 33).

²⁰ Nous allons nous limiter à un contexte social, mais il est très intéressant de prendre en compte les différentes représentations des âges dans les textes littéraires, les peintures, les mythologies. Voir par exemple l'ouvrage de Minois (1987).

²¹ Sur les retombées dans la structure politique grecque, cf. Le Bras (2008).

- nouveau-nés (*gennomena*) ;
- enfants (*pais*), qui se divisent en trois sous-catégories :
 - ceux pour qui la nourriture joue un rôle très important (*prôten*) ;
 - ceux qui peuvent faire des efforts physiques (3-5 ans) ;
 - enfin ceux qui restent encore au sein de la famille, sous le contrôle de la mère (5-7 ans) ;
- s'ensuit un apprentissage intellectuel (jusqu'à la puberté, environ 14 ans) et l'adolescence (*êbê*) jusqu'à 18 ans, enfin vient l'apprentissage militaire (*ephêbê*, « post-adolescence ») ;
- au-delà de 21 ans, étant donné que *êlikiotês* est mis en place, les frontières entre les classes d'âge deviennent plus floues et souvent elles sont définies par les fonctions politiques à accomplir (en témoignent les âges minimum requis : 30 ans pour faire partie de l'assemblée de 401 membres – *boulê* ; 40 ans pour devenir instructeur ou organisateur de cérémonies, 60 ans pour être arbitre.

Toutefois, selon Platon, les classes d'âge de l'ensemble des citoyens étaient moins bien définies. En effet, il distingue la classe des enfants de 7-18 ans, celle des jeunes de 18-30 ans (*neoi*), des adultes (*akmazontoi*, « ceux qui sont en pleine force »), celles des individus entre 30 et 60 ans et les individus de plus de 60 ans (*presbyteroi*²²). Il faut aussi remarquer qu'à l'intérieur de la classe des adultes, on opérait une autre division, binaire cette fois-ci : entre ceux qui commandent (*archein*) et ceux qui sont commandés (*archestrai*), où, naturellement, les premiers sont les anciens – le substantif grec qui signifie la vieillesse par opposition à la jeunesse, a pour doublet *geras* qui signifie « honneur, privilège ». À ce propos, rapportons un fait intéressant. Dans son *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Pierre Chantraine²³ note que les langues indo-européennes qui utilisent la racine **wet* (« récolte annuelle ») pour mesurer l'âge, ne l'appliquent pas pour la vieillesse. Le Bras explique que :

La coupure se produit entre les groupes humains qui donnent à l'âge un rôle politique prépondérant et ceux qui privilégient le cycle de vie individuel. Les dérivés de la racine indo-européenne *ai-w-* qui signifie force vitale permettent d'opérer la même distinction que **wet*. En grec, par une suite de transformations discutées par Emile Benveniste, *°ai-w-* aboutit à *aiôn*, dont le sens de moelle épinière (siège de la force vitale individuelle) glisse vers celui d'éternité par métonymie. Au contraire en latin et dans les anciennes langues romanes et germaniques, *°ai-w-* donne naissance au terme qui désigne l'âge (*aetas*, *eta*, *edad*, *alter* et *âge* lui-même en français) et par redoublement à celui de jeunesse (*juvenis*, *jugund*, *jugend*, *jeunesse*, *giovanezza*, *juventud*), siège de la force vitale. Le latin conserve le rapport de la force vitale à l'éternité avec le terme d'*aeternus* directement forgé sur *aetas*, et l'allemand celui d'*ewig*, mais les langues romanes l'ont perdu traduisant un renversement des valeurs d'âge de la vieillesse à la jeunesse et donc une inversion de la connotation (*âge* et *âgé*, *alter* et *alt*, péjoratifs) alors que le latin gardait *senex* (*vénérable*, qui donne *sénat*, *sénateur*) à côté de *vetus*. Plus généralement, l'inversion de l'importance des âges traduit une perte de sens politique du système des âges ou plus exactement

²² Observons que la presbytie n'est pas une maladie, mais le résultat du vieillissement naturel de l'œil.

²³ Chantraine Pierre, 1999, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, cité dans Le Bras (*idem.*)

du sens démocratique et égalitaire. Dans une monarchie absolue, les hiérarchies tendent à devenir héréditaires, donc à privilégier la parenté sur l'âge. Dès lors le système des classes d'âge, s'il avait existé, se fossilise. Les barrières d'âge deviennent symboliques et formelles. (*op. cit.*, 29)

1.2. Le système romain de classes d'âge

La société romaine, comme la plupart des sociétés anciennes, est organisée en classes d'âge qui doivent être parcourues par l'individu souhaitant arriver au rang du citoyen. La différence principale entre Rome et Athènes, est le système des *gentes* (système de lignages) qui est aussi marqué dans la langue. Dans son article de 2003, Valette-Cagnac montre comment dans la tradition littéraire antique on distinguait trois âges – la *pueritia* (enfance), la *juventus* (l'âge adulte) et la *senectus* (la vieillesse) – auxquelles on attribuait des qualités spécifiques. La « sauvagerie » (*ferocitas*) des jeunes s'opposait au « sérieux » (*gravitas*) des adultes, ainsi que la « maturité » (*maturitas*) des vieillards s'opposait à la « faiblesse » (*infirmitas*) des enfants (Cicéron, *De Senectute*). L'*infans* (de *in-fare*, « celui qui ne parle pas ») est la première phase de l'enfance qui se poursuit avec le *puer* (< *putrah*, « fils » en sanskrit) jusqu'à 15 ans. De 15 à 20 ans, l'individu se trouve dans l'*adulescentia*, avant de rejoindre les jeunes (*juvenes*) qui ont entre 20 et 40 ans. Enfin, après 40 ans, on est *senior*, et au-delà on parle de « vieux » ou « vénérable » (*vetus /senex*).

Carole Bauguion (2005) nous apprend que la première taxinomie des âges est élaborée par Isidore de Séville (570-636) dans ses *Etymologies*. La distinction entre *enfance* (jusqu'à 7 ans), *pueritia* (7-14 ans), *adolescence* (17 -28 ans) *jeunesse* (28-49 ans), *maturité* (50-70 ans) et *vieillesse* (commence après 70 ans et se termine par *senies*, la sénilité) fera autorité jusqu'au milieu XIII^e du siècle. Toutefois, dans les sociétés antiques, l'enfance n'a été considérée que comme une étape préalable de l'âge adulte, un âge « que l'on devait traverser aussi vite qu'il était biologiquement possible de le faire » (Finley 1983, 34). Les frontières que l'on pouvait tracer entre les différents âges variaient en fonction non seulement du sexe de l'individu mais aussi de son statut ou sa classe (c'est un fait bien connu que les femmes et les esclaves ont été des sujets « hors la société »).

Le Bras signale que, au contraire du système grec, la Rome impériale a utilisé l'âge comme un « outil de l'État dans la gestion des carrières individuelles qu'il peut ainsi contrôler avec précision. À cet égard, Rome préfigure l'usage de l'âge à l'époque moderne » (*ibid.*). Les multiples exemples donnés par l'auteur (notamment les sociétés en classes d'âge de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, Le Moyen Age en Europe, L'État anglais)²⁴ vont dans le même sens – l'homme a basculé d'une appréciation individuelle de l'âge vers une situation beaucoup plus « rythmée », où seuls sont importants les intervalles dotés de bornes fixes et dont le rôle est purement collectif. Et même si l'on parle toujours de l'« âge de raison » quand on atteint ses 7 ans, il est de plus en plus question, nous semble-t-il, d'« âge légal » (âge légal de la retraite, du permis de conduire, de vote, d'être élu). Cette donnée a un véritable statut politique au point que, dans certains pays (notamment les États-Unis), sa mention jugée discriminatoire, provoque la pénalisation des ségrégations en fonction de l'âge. Bref, pour les sociologues, le lien entre système politique et système d'âges est indéniable et il est très difficile de s'en affranchir, « tant nous le pensons de l'intérieur » (Le Bras, *op. cit.*, 47).

²⁴ Dont la présentation serait une grande digression au sein de notre travail.

1.3. Le Moyen Âge

Si le Moyen Âge a hérité de la division de l'âge de l'Antiquité, Georges Matoré (1985) fait observer que la notion-même d'âge est très incertaine pour l'homme médiéval. À cette époque, déterminer l'âge d'un individu a été, d'abord, lié à une « variabilité » : la plupart des hommes, n'ayant pas de conscience précise des nombres ne connaissaient pas leur âge. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, à cette époque, c'est une notion relative : dans la famille, on reconnaît le frère *ainzné*, le frère *meain* (plus jeune) et le *jovenor* (le cadet). Parallèlement à ces N de parenté, l'ancien français (désormais AF) a hérité d'un certain nombre de mots provenant du latin et qui désignent l'être humain dans les différentes phases de sa vie. Dans Matoré (1985, 89) on lit que :

Dans le *jovent* ou *juenece*, on distingue l'*enfanceau*, le *jouvencel* qui désigne généralement l'adolescent, et le *bachelor* ou *meschin* « jeune homme » (...); ensuite ce sont les *omes parcrëus* « adultes » et enfin les *viels* ou *vieillarz*, homme et femmes *antis* (antif signifie « âgé »).

La citation suivante de Bauguion (2005, 117) résume très bien le rapport de l'homme à son âge, pour cette période :

Pour l'esprit médiéval, les divisions de la vie en âges sont des notions très floues (...). Il faut dire qu'au Moyen âge on vieillit de bonne heure et la différence physique entre un individu de quarante ans et un de soixante ans n'était pas aussi flagrante qu'à notre époque. On passe de la jeunesse à la vieillesse dès que les capacités physiques déclinent. Il n'y a aucune nuance entre le vieillard et l'homme d'âge mûr. Cette vision contrastée de la vie humaine n'a pas de quoi nous surprendre à une époque, où il n'est pas rare d'ignorer son âge ou de l'arrondir à la dizaine la plus proche. Au lieu de se référer au chiffre on se situe dans le temps en se référant aux événements familiaux, sociaux et religieux.

Faute d'espace, il nous est impossible de faire une synthèse explicitant la place que *les âges de la vie* occupaient pendant le Moyen Âge – ils jouissaient d'une très grande popularité à en juger l'abondance des traités (pseudo) scientifiques, dans la littérature, les encyclopédies, l'astrologie²⁵, l'iconographie²⁶, la peinture...

2. DE L'ÂGE AUX CLASSES D'ÂGE

Venons à présent en « terre française » et à l'ère contemporaine. Dans la mesure où, ultérieurement, il sera question de la dimension sociologique de l'âge au niveau linguistique, il nous semble important de voir – à travers l'exemple de la médecine, de l'éducation et du droit – sa mise en place progressive.

Avant que l'âge ne devienne en quelque sorte l'affirmation de la puissance étatique, la société a été organisée autour de l'Église catholique et c'est le clergé qui tenait les registres de tous les événements qui accompagnaient l'individu dans sa vie – naissance, mariage, décès. C'est

²⁵ Le nombre des âges correspondait à celui des planètes à cette époque. Pour plus de détails, cf. Ariés (1973, 37).

²⁶ Les gravures populaires (XIVs.) s'appelaient *Degrés d'âges*, parce qu'elles représentaient des individus d'âges différents juxtaposés dans une disposition d'abord ascendante et puis descendante, de gauche à droite. Au sommet de cet escalier se situait l'âge adulte ou l'âge viril.

avec l'ordonnance, connue beaucoup plus pour ses retombées culturelles et politiques, de Villers-Cotterêts (1539) que François 1^{er} fait obligation à l'Église de noter les baptêmes et les sépultures. Deux siècles plus tard, avec la Révolution et le décret de 10 août 1792 de l'Assemblée législative, l'état civil devient laïc et relèvera de la compétence de l'administration. L'obligation de faire une déclaration de naissance contenant le jour, l'heure et le lieu de naissance (loi du 20 septembre 1792) est à la base-même de la constitution de la suite de chiffres, attribuée à vie, du système de sécurité sociale aujourd'hui. Justement, revenons sur quelques « moments-clés » dans l'institutionnalisation de l'âge, dans laquelle la médecine joue un rôle central.

2.1. L'exemple de la médecine

Dans *Âge et politique*, Percheron & Remond disent la chose suivante :

La médecine a contribué à segmenter les âges en proposant ou en imposant des classifications de plus en plus précises et fines en fonction de "savoirs" et de "besoins" nouveaux. (1991)

Rappelons-nous la précision avec laquelle sont décrits les différents stades du développement de l'enfant (*cf. ici-même, p. 35*). Il n'y a rien d'étonnant à cela quand on sait que, depuis le XVIII^e siècle, la dénatalité a guidé les politiques de la famille. En fait, les questions fondamentales qu'un État se pose vis-à-vis de sa population sont de trois ordres : le peuplement de la nation et son équilibre démographique, l'ordre social (en Occident c'est l'enfant qui a été mis au centre des politiques sociales de la fin de XIX^e siècle) et, enfin, la gestion des ressources humaines. C'est de toute évidence, la médecine et l'hygiène qui ont contribué le plus à faire reculer la mortalité infantile, et c'est sous la révolution pasteurienne que l'on va développer la *pédiatrie* et la *puériculture* (ce dernier terme date de 1865). La conséquence directe en est la création de la *petite enfance*, basée sur des observations médicales et un contrôle dans les services de pédiatrie, suivie par la *deuxième, troisième enfance*,...²⁷ Sont préconisées, voire imposées, alors aux parents de vraies consignes concernant l'hygiène du nouveau-né, sa nutrition et son rythme de vie. Il est tout à fait compréhensible que, plus tard, la « protection » de la vie humaine générera un autre problème – celui de la longévité humaine.

Devenu sujet d'actualité, on sait bien que les bouleversements démographiques du siècle écoulé ont largement contribué à donner sa dimension politique au problème du temps. On connaît l'ampleur du phénomène et deux séries de chiffres suffisent à l'évoquer : à l'époque pré-moderne, la moitié de la population ne dépassait pas 15-20 ans, aujourd'hui elle atteint 75 ans ; en 1900, l'espérance moyenne de vie était de 45 ans, aujourd'hui 90% de la population parvient à l'âge de la retraite. (Percheron & Remond 1991, 115)

La baisse de la mortalité, d'un côté, et le vieillissement de la population, de l'autre,

²⁷ « Actuellement, le règlement des crèches tend à séparer les enfants en deux catégories, les bébés et les "grands", qui marchent (entre 15 mois et 3ans). Les dortoirs des nourrissons ne doivent pas contenir plus de dix berceaux afin d'éviter les contaminations (De Monzie & Lefebvre, *Encyclopédie française : la Vie*, 1954 :14.12-3) ; « Les jardins d'enfants ont pour objet de garder durant la journée les enfants de 3 à 6 ans ; ils doivent assurer, en outre, le développement des capacités physiques et mentales des enfants par des jeux et des exercices appropriés » (*ibid.*).

entraînent la redistribution des richesses et des tâches entre les générations. La médecine, ainsi que le changement démographique et l'obligation de cessation d'activité, vont contribuer à l'apparition d'un nouveau terme – *le troisième âge*. On lit par exemple que :

L'augmentation de la longévité humaine a fait de l'hospitalisation du vieillard un problème aigu. La charge des vieillards se marque sur le plan collectif où les sociétés occidentales doivent consacrer une part croissante de leur revenu national à l'entretien d'un groupe non producteur de plus en plus nombreux, et sur le plan individuel ou plutôt familial. (...) Ainsi l'hospitalisation du vieillard, qu'on le veuille ou non, s'impose-t-elle de plus en plus souvent. Mais quel type d'hospitalisation et de quel vieillard ? Les travaux du congrès de 1953 de la Fédération Internationale des hôpitaux, deux sortes de communication furent apportées, certains participants, et surtout les anglo-saxons, pensaient gériatrie et hôpital gériatrique, les autres pensaient "maison de vieillards, homes de vieillards", communauté de personnes-âgées. (De Monzie & Febvre 1954, 14.12-9)

C'est à Lenoir (en 1979) que l'on attribue cette nouvelle dénomination (*personne âgée*) dans le tableau déjà complexe des âges. Mais l'avis médical fera une distinction encore plus fine. Parmi les personnes âgées, on identifie celles qui relèvent d'hospices ou de maisons de retraites et celles qui ont besoin des soins médicaux spécialisés – une nouvelle discipline, symétrique à la *pédiatrie* voit le jour : la *gériatrie* (notons au passage, que depuis peu, *seniors* n'est plus réservé au seul domaine sportif, mais désigne ceux et celles qui sont dans la « verte vieillesse » pour parler en les termes de Lacassagne).

2.2. L'exemple de l'éducation

La médicalisation de la petite enfance est l'un des outils majeurs de l'État pour la protection de l'enfant. Passons maintenant au deuxième grand axe qui guide la politique sociale : la formation. En examinant les découpages faits par les encyclopédies, nous avons remarqué qu'après la petite enfance (définie notamment par des phases de développement biologique), suivent des périodes de temps, indiquées comme significatives dans l'évolution du jeune individu, qui correspondent à l'échelonnement scolaire (école primaire, cours primaires) où son développement est « validé » par des agents du corps social. L'éducation, mis à part les recherches didactiques et pédagogiques, a beaucoup intéressé les historiens et les sociologues. Survoler ces horizons nous paraît très fructueux pour la réflexion linguistique ultérieure.

La Révolution française instaure l'obligation de formation pour l'ensemble de la population, sans distinction de situation ou de milieu social, dont la mise en place prendra presque un siècle. Dans ce domaine, la question de l'âge se pose de deux manières différentes : d'une part, il s'agit de définir le début et la fin de la scolarisation (à partir de quel âge et jusqu'à quand on est obligé d'aller à l'école ?) et, d'autre part, de définir la relation entre l'âge individuel et le cursus scolaire. Pour ce qui est de l'âge d'entrée dans l'éducation, la situation n'a pas beaucoup évolué : ce sont les philosophes des Lumières qui ont défini le seuil à 6 ans et cette proposition n'a pas été remise en cause depuis. En ce qui concerne l'école maternelle, fondée en 1881, elle ne s'est généralisée qu'à partir 1950 – un constat que les sociologues expliquent par un mouvement parallèle de généralisation du travail féminin. Percheron observe que :

... à travers l'ensemble des politiques familiales d'ordre médical, éducatif ou simplement d'aide aux femmes qui travaillent, l'enfant se trouve contrôlé par les pouvoirs publics entendus au sens large, dès la naissance ou presque. Mais cette gestion se fait au travers d'institutions qui ne relèvent pas toutes des mêmes administrations de tutelle. Ce phénomène contribue à renforcer la segmentation des premiers âges de la vie et parfois le chevauchement de leurs définitions. (Percheron 1991, 121)

L'âge de fin de scolarité a subi, par contre, quelques variations (13 ans en 1882, 14 ans en 1936, 16 ans en 1959) toujours guidées par la volonté de rapprocher ce terme de l'âge adulte. La logique sous-jacente à cette motivation est calculée en terme d'années nécessaires pour une bonne formation et, finalement c'est le plan Langevin-Wallon, qui propose l'âge de 18 ans²⁸. Certains auteurs voient dans l'allongement de la scolarité obligatoire l'origine d'une modification profonde de l'existence individuelle. Le retardement de l'entrée dans la vie adulte a libéré de la « place » entre l'âge adulte et l'enfance. Une place suffisamment importante et significative, occupée par l'adolescence, qui, même jusqu'à aujourd'hui, est caractérisée par « la distorsion entre un début de maturité personnelle et la prolongation de la dépendance de la famille » (Percheron & Remond 1991, 10)

Enfin, se pose la question du lien entre l'âge individuel et l'âge de l'élève. Il paraît que, jadis, ce problème n'en était pas un : au cours du XVIII^{ème} et même du XIX^{ème} siècle, il y avait un grand écart d'âge entre les élèves d'une même classe²⁹. Trouver une correspondance entre les deux plans de développement a été motivé, d'une part, par la simplification administrative (nous avons vu que, pour ce faire, l'âge constituait le critère le plus simple et le plus fiable) et, d'autre part, par une certaine conception démocratique. En effet, étant donné son caractère universel appuyé par une « définition médicale », l'âge apparaît comme le moyen le plus simple de garantir l'égalité des chances. Il faudra attendre les travaux des sociologues pour montrer que l'âge n'efface pas l'inégalité socio-culturelle et proposer un système de « niveaux »... En tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'« avec l'instauration de l'obligation scolaire pour la totalité des enfants, l'organisation de l'existence en fonction de l'âge a franchi un pas décisif. À partir des lois scolaires votées au début des années 1880, tous les enfants, des deux sexes, de six à treize ans, ont l'école comme cadre de vie » (*op. cit.*, 9).

2.3. L'exemple juridique

La protection de l'individu est aussi une affaire de la justice, à qui il incombe de définir les seuils et les statuts pour partager les responsabilités entre l'individu, la famille et l'État. Pour sa part, cette institution a favorisé la multiplication des âges dans le but d'harmoniser les droits et les coutumes, les textes anciens et nouveaux, les droits individuels et collectifs. Par exemple, en droit, l'enfant tel que le définissent les médecins et les enseignants, n'existe pas³⁰ (*bébé, adolescent, adulte, vieillard* n'ont aucune valeur juridique non plus). Mais, dans les faits, notamment en droit pénal, on fait la distinction entre un enfant de moins de 16 ans au moment des faits, qui sera jugé par un

²⁸ Une deuxième logique est celle de ne pas priver les familles de la force de la jeunesse (surtout dans les milieux ruraux)...

²⁹ Dans une enquête de 1834 sur l'enseignement primaire, on trouve des renseignements sur le sexe, la religion et le nombre d'élèves en été et en hiver, mais rien sur leur âge. Percheron accorde ce fait, à juste titre selon nous, à l'absence d'importance, et donc d'intérêt porté à cette donnée.

³⁰ Dans Cornu (2004) on trouve l'entrée « mineur » et « enfant ». Celui-ci est donné dans le sens de « progéniture » d'abord, et comme synonyme de *mineur* après.

tribunal d'enfants, et un mineur entre 16 et 18 ans dont la peine est prononcée par la Cour d'Assise des mineurs. Il ne s'agit pas, contrairement à ce que l'on peut croire, d'une pratique contemporaine. De la même manière, le Code pénal de 1810 prévoit une « excuse de minorité » pour les moins de 16 ans ayant commis des actes de mendicité ou vagabondage³¹. On voit bien que, dans un but d'harmonisation et surtout de traitement impartial, la justice choisit les termes de *mineur/majeur* (ce qui revient finalement à enregistrer l'opposition fondamentale entre l'être inaccompli/accompli, irresponsable/responsable, jeune/adulte) pour supplanter une réalité physiologique et psychologique beaucoup plus hétérogène. Pour illustrer notre propos sur l'influence des structures sociales sur notre conception de l'âge, nous prenons un exemple similaire, ou plutôt symétrique, la mise en place de la vieillesse.

Comme pour l'enfance, la délimitation de la vieillesse en un nombre bien défini d'années tient compte de plusieurs phénomènes. Ainsi par exemple :

Avec l'industrialisation et l'urbanisation, au XIX^{ème} siècle, le nombre des personnes secourues se multiplie et, parmi les indigents, la place occupée par les vieux travailleurs ne cesse d'augmenter. Pourtant ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la catégorie des indigents éclate et qu'on en isole les vieux travailleurs : en 1945, sera réalisée la séparation des caisses d'assurance vieillesse et de maladie ; en 1959, est créée une section vieillesse aux fonds d'aide sociale. Ces deux mesures marquent l'institutionnalisation des vieux comme catégorie « d'ayants droit » spécifiques. (Percheron 1991, 124)

Mais, pour comprendre l'état actuel des choses, il faudra insister plus particulièrement sur le rapport entre « âge » et « durée » qui se trouve au cœur de la réflexion politique sur le troisième âge. Au départ, même avant la Révolution, le critère de la durée du service fourni a été privilégié sur celui de l'âge minimal pour bénéficier d'une pension. En fait, le critère d'âge n'est pas vraiment absent mais plutôt secondaire, parce qu'il entraine dans le calcul du montant versé (en quelque sorte, l'âge est un critère d'incitation à cesser ses activités professionnelles le plus tard possible). Depuis le début de XX^e siècle, le rapport d'importance a été inversé, principalement pour deux raisons. La première, peut-être la plus importante parce que directement liée au quotidien des citoyens, est le changement d'attitude vis-à-vis de la vie sans le travail et l'épargne. Compte tenu de l'espérance de vie en début du siècle dernier, les 65 ans paraissaient bien lointains : selon Lenoir (cité dans Percheron, 1991, 126) seulement un tiers des ouvriers ont une chance d'atteindre cet âge, et la loi de 1910 fixant l'âge de la retraite à 65 ans a été qualifiée de « loi pour les morts » (Guillemard, 1986, cité dans Percheron, 1991). En sachant que peu d'ouvriers avaient la possibilité d'épargner, on comprend bien que le problème change de nature quand la main d'œuvre se stabilise et que l'on a un droit d'existence, non seulement en cas d'invalidité (incapacité de travail) mais tout simplement un droit au repos. Depuis, le débat sur des pensions plus conséquentes et d'un seuil d'âge plus bas n'est toujours pas terminé³². Le deuxième élément est le recul de l'âge d'entrée dans la vie active. Ce fait, jugé mineur par rapport au premier par les sociologues, semble

³¹ De façon plus récente, d'après le Code Pénal (1994), le bébé à la naissance est considéré comme un mineur de moins de 15 ans.

³² Il y a bien évidemment d'autres éléments à prendre en compte que nous n'allons pas développer : la création d'un véritable statut de fonctionnaire, la diversification des secteurs d'activité, la multiplication du nombre des fonctionnaires, la gestion des carrières, etc.

pourtant révélateur parce qu'il tient, au fond, à l'essence même de l'âge. L'entrée plus tardive dans la vie active ou professionnelle repousse la fin de celle-ci malgré une détermination arbitraire des limites, cette détermination obéit à un rythme naturel. Enfin, si l'on revient à la question à savoir pourquoi choisir l'âge comme critère de classification, on retrouvera toujours le même argument d'une donnée objective. L'âge devient le garant d'une relation impartiale, juridiquement fondée et égalitaire entre employeur-employé.

Ces remarques permettent d'expliquer la mise en place de la vieillesse. L'augmentation des pensions perçues, la baisse de mortalité, le changement de qualité de vie (peu de personnes continuent à vivre chez leurs enfants) et une meilleure prise en charge médicale sont des facteurs qui ont joué un rôle important dans le bouleversement de la population âgée. C'est dans les années soixante que les choix politiques prennent en compte une population âgée et inactive, disposant *a priori* de ressources personnelles. On commence alors à légiférer pour mettre en place des campagnes, non plus pour les « vieux » mais pour les personnes « âgées ». Apparaît alors le *troisième âge* qui poussera les « vieux » au rang de *quatrième âge*³³ et avec lui, les tentatives de gommer les signes de la vieillesse – le mythe du temps retrouvé est né, de vraies infrastructures voient le jour (pratiques sportives et de loisirs, universités du troisième âge...). Les sociologues font la remarque que, dans les années quatre-vingt-dix, la notion de « troisième âge » est un peu obscure, parce que la catégorie même de la « vieillesse » est devenue très hétérogène – on ne voit plus ce qu'il peut y avoir de commun entre « un inactif de 55 ans, [d']un retraité de 65 ans ou [d']un vieillard de 90 ans placé en institution ? » (Percheron 1991, 130). Il semble qu'aujourd'hui, on a trouvé une solution pour remettre en place chaque « vieux » et des dénominations comme *préretraité* et *senior* trouvent tout leur sens.

Au terme de ce panorama assez rapide, on peut toutefois apercevoir à travers les exemples donnés, le lien fort entre l'âge comme processus biologique et la place qu'il occupe au sein de la société (distinction faite par commodité d'explication). La section suivante fait office de synthèse de ce qui a été dit jusqu'à présent, parce qu'elle montrera comment se conjuguent ces deux « essences » de N-[âge] dans une seule notion – les *régimes temporels du corps*.

III. LES ÂGES DE LA VIE ENTRE DEUX RÉGIMES TEMPORELS

Cette dernière section présente les âges dans une perspective sémiotique, telle qu'elle a été élaborée par Jacques Fontanille (2008). Elle met à l'œuvre le concept de *régime temporel* qui permet d'appréhender les différentes phases de la vie comme la rencontre du « corps propre » et le « corps mondain ».

1. LES « RÉGIMES TEMPORELS » CHEZ FONTANILLE (2008)

Selon Fontanille, « les âges de la vie ne peuvent être définis qu'à partir de corps en devenir, socialisés et culturalisés, et d'une spécification de leur rapport au temps » (2008, 59). L'auteur envisage les différentes phases comme des « combinaisons de plusieurs figures corporelles associées à différents régimes temporels » (*op. cit.*, 60). Les *régimes temporels* sont

des *configurations* (des assemblages syntaxiques de figures et de propriétés) ; les figures sont des *icônes temporelles* (des « parties » de

³³ L'abaissement de l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans en 1982, contribue aussi à l'apparition sociale du quatrième âge – un accélérateur pour la cessation d'activité.

temps reconnaissables et isolables, voire dénommables). (*ibid.*).

Fontanille fait la distinction entre deux régimes temporels, sur lesquels les âges de la vie opèrent, et qui, de manières différentes, permettent à l'homme d'appréhender le temps, le changement, le devenir des choses, en le dotant d'une signification.

1.1. « Régime de l'existence » ou le « temps du tiers actant »

Le régime de l'existence est celui d'un flux temporel orienté, qui va d'une borne initiale vers une borne finale, autrement dit la vie. C'est le « temps chronologique ». Pour comprendre l'analyse de Fontanille, et la spécificité de ce régime temporel, il faut opérer la distinction entre le temps de l'expérience d'un sujet (ou encore le « temps subjectif ») et le « temps du tiers actant » défini comme suit :

D'une certaine façon, nous sommes tous des condamnés à mort. Nous ne pouvons échapper à la relation d'hétéronomie dont le temps, unidirectionnel, progresse du point α jusqu'au point ω , dont chaque moment, même vécu par le corps propre ou par une subjectivité singulière (le corps propre n'est pas le sujet) est aussitôt remplacé par objectivation dans la série des événements programmés par un tiers, le tiers actant, régulateur de l'hétéronomie, et, finalement, de la mort. [...] quelle que soit l'importance d'une expérience vécue par une instance déterminée, cette expérience est nécessairement reversée dans un événement, signe du passage à l'hétéronomie. (Coquet, 1997, *La Quête du sens*, 92-93, cité dans Fontanille, *op. cit.*, 61)

Autrement dit, l'être (« le corps propre » dans les termes de Fontanille) entretient une relation d'hétéronomie³⁴ avec le temps et

(...) le corps qui est soumis au temps du tiers actant est un corps matériel organique, dont la principale propriété est d'être doté d'un principe d'auto-organisation dynamique (une « énergie ») qui lui procure l'animation nécessaire pour être un actant ... (Fontanille 2008, 69-70)

Les âges de la vie opèrent sur le régime de l'existence des segmentations qui rythment le flux temporel vers la mort, en introduisant des seuils intermédiaires, qui font office de transitions entre les différents segments. En résultat, on obtient des phases qualitatives qui se succèdent et permettent la différenciation des étapes relativement stables.

1.2. « Régime de l'expérience » ou le « tiers temps social »

Le régime de l'expérience, lui, est le temps « subjectif » ou encore le « temps vécu », le « temps perçu ». Ce régime temporel est forcément ancré dans (en rapport direct avec) l'environnement. Ici, les âges de la vie, ou plutôt l'intervention des âges de la vie, se fait de manière différente :

La catégorisation qui se joue entre deux seuils intermédiaires homogénéise les expériences possibles entre ces derniers, de sorte qu'elles forment une classe reconnaissable. (...) L'instance de référence ne peut donc plus être

³⁴ C'est-à-dire, le « fait d'être influencé par des facteurs extérieurs, d'être soumis à des lois ou des règles dépendant d'une entité extérieure » (*TLFi*). Dans un sens philosophique du terme, l'hétéronomie est antonyme à l'autonomie.

celle du non-sujet, puisqu'une évaluation ou un jugement apparaît ici : l'actant doit *reconnaître* dans l'expérience de son corps la forme d'une expérience commune et généralisable, celle de l'enfance, de l'âge adulte, etc. (*ibid.*, 68)

Autrement dit, avec le régime de l'expérience, on assiste à un mouvement, peut-être pas inverse, mais complémentaire à celui de l'existence : les étapes, les phases qui ont été formées suite à une segmentation qualitative (et qui consiste donc à rendre hétérogène le flux temporel qui est forcément homogène) sont soumises à une homogénéisation dans le régime temporel de l'expérience.

2. LES ÂGES DE LA VIE OU LA CONCILIATION DE DEUX RÉGIMES TEMPORELS

En fait, selon Fontanille, l'être humain doit être envisagé en tant qu'un « corps organique » et un « corps mondain ». Les âges de la vie ne peuvent exister que par la mise en rapport dialectique de ces deux régimes. Le « corps mondain » (qui correspond très grossièrement à la notion de classe sociale) ne peut pas exister hors du corps propre, organique. De même, si ce dernier était conçu de façon indépendante du corps mondain (en dehors de la société, le corps uniquement comme une entité soumise au cours du temps), la question des âges de la vie ne se poserait même pas.

Des deux côtés, en somme, quelque chose se stabilise : d'un côté, grâce à l'*hétérogénéisation du temps de l'existence*, qui produit des étapes qualitativement différentes et identifiables et, de l'autre, grâce à l'*homogénéisation de classes d'expériences*, qui engendre des expériences unifiées et reconnaissables. C'est donc sur ce fond de *catégorisation* et de production d'*icônes temporelles et corporelles* que les deux régimes temporels vont pouvoir se rencontrer. (Fontanille 2008, 68)

Dit en d'autres termes, les âges de vie permettent essentiellement deux choses. D'un côté, la segmentation du flux temporel (qui est par essence homogène) produit des phases qualitativement déterminées prêtes à être « investies » d'expériences. De l'autre, ces expériences propres à chaque phase font que celle-ci est clairement identifiable et reconnaissable en tant qu'étape de la vie. L'ensemble de ces *classes d'expériences* forment le complexe sémiotique des âges de vie qui fonctionnent comme des *icônes temporelles*.

IV. BILAN

Nous le concédons, il est certain que ce chapitre est une ouverture atypique vers une étude linguistique. Toutefois, et cela malgré son ton assez général, il constitue un apport indéniable à nos yeux. La croissance, la perception immédiate des changements physiologiques, l'impact social dans la vie individuelle sont des faits empiriquement observables, faisant partie de l'identité de l'être humain. Nous retenons principalement deux choses :

- l'âge, la durée d'existence d'un individu, est une donnée universelle dans la mesure où il s'agit d'une donnée exhaustive. La durée de vie implique un cycle vital qui peut se résumer à deux phases pour l'ensemble des êtres organiques : une phase de croissance et une phase de stabilité et sénescence de l'organisme.
- le caractère exhaustif, objectif et mesurable fait de l'âge un paramètre fondamental dans

l'organisation sociale des humains mais, réciproquement, les codes et les besoins sociaux ont souvent imposé des limites, des seuils plus ou moins arbitraires, qui se trouvent à la base de la création des catégories socio-culturelles.

Tout au long de notre étude nous retrouverons ces deux « essences » – biologique et sociale – dans le fonctionnement des N-[âge].

DE LA NOTION D'ÂGE AUX N-[ÂGE]

Nous venons de voir que, même si l'âge d'un individu humain peut être vu, d'un côté, comme une propriété immuable, liée à son existence d'organisme vivant, et, de l'autre côté, comme une construction sociale, ces deux aspects sont interdépendants et ne peuvent être dissociés que de façon artificielle. Ce chapitre est consacré à l'étude lexicale des N-[âge] et occupe la place d'une transition vers leur analyse syntaxico-sémantique. Il comporte trois études lexicales, respectivement en diachronie, en synchronie et dans une perspective contrastive. Un fil rouge unit ces trois volets : si, sur le plan ontologique, l'âge a deux « essences » (biologique et sociale), il convient de voir dans quelle mesure celles-ci se traduisent dans le sens des N-[âge]. Une remarque méthodologique s'impose parce que ce chapitre veut, outre retracer l'évolution sémantique des N-[âge], situer ceux-ci au sein d'un dispositif linguistique complexe autour de la notion d'âge. Partant, ce qui peut paraître comme une digression dans notre travail – l'introduction de façon sporadique dans l'analyse d'autres NH – se justifie d'abord parce que, de manière indirecte, on retrouve l'expression de l'âge, ensuite, parce que souvent, sur le plan discursif, on observe un lien fort avec les N-[âge].

I. ÉTUDE DIACHRONIQUE DES N-[ÂGE]

Afin de rendre compte des spécificités du vocabulaire de l'âge en français, et étant donné l'absence d'études antérieures sur le sujet, nous partirons des définitions lexicographiques des N-[âge]¹. Dans cette section, qui veut retracer l'évolution sémantique des N-[âge] depuis le latin, nous partons à la recherche de changements de sens « imprévisibles », en gardant à l'esprit que, si les N-[âge] dénotent des phases obligatoires dans la vie humaine, ils devraient se caractériser par une stabilité conceptuelle². La section est organisée en deux temps : nous commençons par examiner le traitement lexicographique des N-[âge] qui nous permettra de dresser un bilan des régularités observées pour, ensuite, inscrire les N-[âge] dans un paradigme dérivationnel du « diminutif », très productif dans les états antérieurs de la langue.

1. DONNÉES LEXICOGRAPHIQUES

L'étude lexicographique des N-[âge] en diachronie est basée sur les dictionnaires suivants, ainsi que sur le dictionnaire de Moyen français (1330-1500) accessible sur la base de données DMF (cf. bibliographie) :

- pour la période IX^e - XV^e siècle : le *Dictionnaire de Godefroy*,
- pour la période du XVI^e - XVII^e siècle : *Dictionnaire de Nicot* (1606), *Dictionnaire de*

¹ D'aucuns pourraient émettre des doutes sur la pertinence d'une étude sémantique basée sur des définitions lexicographiques, étant donné les lacunes de ces dernières. Nous nous garderons d'exposer et discuter ces défauts, d'ailleurs bien connus, et préférons adopter une autre approche : proposer des nouvelles données pour améliorer et affiner le traitement lexicographique.

² En fait, comme on va le voir, il convient de distinguer le changement de dénomination d'une phase du changement en termes de découpage en phases.

Furetière (1687), *Dictionnaire de l'Académie* (1694).

Ont été consultés aussi *Le Robert : Dictionnaire historique de la langue française* (DHLF, 2006) et des ouvrages spécialisés sur le vocabulaire médiéval. Le lecteur trouvera dans les annexes 1 à 3 quelques exemples à l'appui.

1.2. Les définitions lexicographiques en diachronie

Pour commencer il est important de préciser que les divisions de la vie humaine varient d'une époque à l'autre, d'une culture à l'autre, d'une société à l'autre. Pour le français, le vocabulaire de l'âge a subi effectivement quelques évolutions, que nous allons présenter dans un « ordre ontologique », c'est-à-dire selon l'ordre des phases que suit un individu depuis sa naissance jusqu'à sa fin (*cf.* chapitre II).

1.2.1. *Bébé / enfant*

La plupart des N-[âge] ont été hérités du latin, à l'exception de *bébé*, qui est une formation française onomatopéique, rattachée à des nombreux termes dialectaux³. Phénomène en vogue depuis son emprunt à l'anglais au XIX^e s., c'est une francisation de *baby*⁴. Il semble que ce mot vient combler un vide lexical dans la langue française⁵, qui disposait depuis le XII^e s. de (*enfant nouveau-né* et, depuis le XVI^e s., de *nourrisson* et *poupon*). Tout d'abord, *bébé* désignait « l'enfant de moins de 10 ans » puis, spécialement, l'enfant en bas âge (DHLF). C'est à partir du XIX^e s. que le mot est lexicalisé au sens de « (tout) petit enfant ». En fait, jusqu'au XIX^e s., il n'y avait pas de distinction à proprement parler entre enfance et petite enfance. Contrairement à ce qu'on peut lire dans Ariès (1973)⁶, ce sont des mots comme *enfant*, *nourrisson*, *nouveau-né* qui assumaient les différences de sens. La distinction est d'ailleurs plutôt fonctionnelle qu'affective (ce qui sera le cas de *bébé* plus tard). *Nouveau-né* a eu, à son origine, la signification de « nouveau » comme « création récente » d'où le sens d'un être « jeune » (1130). *Nourrisson*, pour sa part, a subi une évolution sémantique parallèle à celle de *nourriture* : en AF la *nourreçon* a désigné successivement « l'action de nourrir », « l'action d'élever, d'entretenir », « la nourriture » et, enfin, « celui qui nourrit » (XVI^e s.). Le sens moderne est issu d'une valeur ancienne de « fait de nourrir », d'où « allaiter ».

Avant l'entrée de *bébé* dans l'usage, *enfant* a assumé des valeurs très diverses, ce qui peut expliquer le fait qu'au cours de l'histoire, le mot a subi quelques modifications. À l'origine d'une dérivation importante, dont le mot le plus important est peut-être *enfance*, *enfant* est le résultat phonétique du latin *infans* (fin X^e s.) qui signifiait « celui qui ne parle pas » (préfixe négatif *in* + *fare* « parler »). Ce rapport à la parole n'est pas dépourvu d'ambiguïté – il peut s'agir de la faculté de parole (et dans ce cas *infans* désigne les tout-petits qui n'ont pas encore acquis le langage), mais il peut être aussi question de la parole au sens d'« éloquence », de capacité de bien s'exprimer (c'est l'usage qu'en faisait Cicéron, *cf.* Gaffiot 1934). En tout cas, concernant *enfant*, le dictionnaire Nicot juge nécessaire de préciser que « le François dilate plus auant ce mot, que le Latin dont il le prend, car il l'vsurpe aussi pour l'aage, auquel parueni le parler luy est aisé ». En

³ Le DHLF signale *babi* (Bas-Maine), *bibi* (Picardie, Centre, Midi), *bobée* (Reims), *babré*, *bobré* (Moselle).

⁴ Notons qu'en anglais, *baby* s'appliquant aussi bien aux petits qu'aux plus grands enfants.

⁵ *Bébé* n'est pas le seul emprunt, l'italien *bambino* donnera en français *bambin*.

⁶ Selon l'auteur, au cours des XVI^e et XVII^e s., « On ne connaît guère que le mot : enfant ». (1973, 43) et plus loin « ... dans ses efforts pour parler des petits enfants, la langue du XVII^e siècle est gênée par l'absence de mots qui les distinguaient des plus grands » (*op. cit.*, 47).

latin classique, *infans* signifiait l'« enfant en bas âge » puis le « jeune enfant », pour remplacer en bas latin *puer* « enfant de 6 à 14-15 ans » et *liberi* « les enfants » (sens par opposition aux parents). C'est en AF que le mot connaît un destin différent. Regardons de plus près l'entrée dans le *DHLF* :

En français *infans*, puis *enfant* conserve les valeurs du latin. Il est introduit (fin X^e s.) au sens de « garçon ou fille en bas âge », spécialement à la naissance. Jusqu'au XVI^e s. il a désigné un *jeune homme noble* (1080), en particulier servant comme *page* (XV^e s.). Mais très rapidement, le mot, cessant de s'appliquer à l'être humain encore incapable de parler, désigne les garçons et les filles jusqu'à l'adolescence (1080) ; en ce sens, *enfant* (v.1550) ne s'est pas maintenu, *enfant* s'appliquant aussi à une fille dès le XIII^e s. (...). Dès le XII^e s. le mot s'applique, par comparaison ou extension, à des personnes dont le comportement, la mentalité, est jugée infantile.

En complément de ces renseignements, il faut ajouter que, jusqu'au XVII^e s., on confondait l'enfance et l'adolescence (*cf. infra*). À la fin du Moyen Age, *enfant* avait un usage particulièrement étendu : il a été synonyme d'autres mots comme *valets*, *valeton*, *garçon*, *fil*, *beau-fils*... La plupart du temps, c'est le contexte qui permet d'accéder aux différents sens (*cf. annexes 2 et 3*) et, dans l'exemple suivant où *enfant* désigne un individu à l'âge de l'adolescence, il apparaît dans un tour restrictif qui a le sens de « jeune homme avant d'être adoubé chevalier » :

- (1) Et ce josne homme qui n'est encor que un enfant, comment a il eu cuer d'entreprendre telles armes ? (La Sale, J.S., 1456,87)

C'est aussi dans ce dernier sens qu'*enfant* est réservé au sexe masculin :

- (2) Auquel lieu vindrent les gens des paroisses tant hommes comme femmes, folle et enfans pour luy faire honneur et reverence. (La Vigne, V.N., p.1495,322)

Souvent, *enfant* avait un sens péjoratif en désignant des hommes de basse condition, dépendants socialement. En effet, si, jadis, l'enfance était une période assez longue, c'est parce qu'on ne prenait pas en compte la croissance biologique des enfants mais uniquement leur situation sociale (*cf. Ariès (1973, chapitre 2)*). En fait, on ne voyait aucun intérêt à limiter l'enfance par la puberté, étant donné que cet âge était étroitement lié à la notion de dépendance. Une fois sorti de l'enfance, en gagnant de l'autonomie vis-à-vis des parents, l'individu entrait dans la *jeunesse* qui correspondrait à ce qu'on appelle aujourd'hui l'âge mûr. Cette notion de dépendance est étendue aussi aux rapports sociaux, plus précisément féodaux, ce qui explique qu'*enfant* a été souvent synonyme non seulement de *valet*, *fil*, etc., mais aussi à *laquais* et *compagnons*, c'est-à-dire des gens qui sont soumis, dépendants. Il en va de même pour « petit garçon » qui voulait dire un « jeune serviteur ».

Des remarques supplémentaires ressortent du traitement des anciens dictionnaires. D'abord, *enfant* désigne l'être humain « en bas âge » soit en indiquant le NH marquant le genre (*garçon/fille*), soit en indiquant explicitement une valeur numérale de la limite d'âge (« jusqu'à l'âge de sept ou huit ans » (*Dictionnaire de l'Académie*). La délimitation de l'enfance ne se fait pas pourtant uniquement en nombre d'années. Le *DMF* situe l'enfance en indiquant les périodes avant et après : *enfant* est donc « un être humain depuis sa conception jusqu'à l'adolescence incluse ». On peut aussi indiquer qu'il s'agit de la première partie de la vie humaine (*DMF, Furetière*) ce qui

implique en soi non seulement un ordre précis (donné par l'ADJ ordinal) mais aussi la notion de limite, de seuil. Enfin, dans le *DMF*, ce terme désigne « l'enfant qui ne parle pas encore », « les nourrissons », « l'enfant, de l'apprentissage de la marche, de la parole, jusqu'à six, sept ans », « à l'âge où il reçoit l'enseignement », « à l'âge de l'adolescence », et en tant qu'une catégorie peu précise « jeune enfant ».

1.2.2. Adolescent

Adolescent est un dérivé de *adulescens*, participe présent de *adolescere* (lat. « grandir »). À son entrée dans la langue française (1327), *adolescent* désigne « celui qui est dans l'âge de l'adolescence ». Un adolescent se situe entre 18 – 20 ans à partir de la moitié de XVI^e s., 14-25 ans selon *Furetière* et le *Dictionnaire de l'Académie* (1835), enfin, en 1845, dans l'âge entre la puberté et l'âge viril (11-18 pour les filles, et de 11 à 20 ans pour les garçons)⁷. D'abord substantif masculin, *adolescent* acquiert le féminin à partir du XV^e s. et la première attestation adjectivale est de Ronsard (1585)⁸. En tant qu'ADJ, *adolescent* qualifiait ce qui avait la propriété d'être immature, de ne pas avoir d'expérience. Mais *Furetière* et le *Dictionnaire de l'Académie* indiquent que cet usage n'est « qu'en raillerie ». Enfin, *Furetière* ajoute que « le temps de l'adolescence dure tout autant que le corps croît en hauteur ».

Globalement, il faut observer une ambiguïté, d'une part, entre l'enfance et l'adolescence, et *a fortiori* entre l'enfant et l'adolescent, et, d'autre part, entre l'adolescence et la jeunesse. Ariés (1973) en voit la preuve dans deux figures majeures pour l'Ancien Régime, l'une littéraire – le Chérubin – l'autre sociale – le conscrit. Avec le personnage du Chérubin c'est le mélange avec la puberté qui prédomine et les textes anciens mettent l'accent sur le côté efféminé que peuvent avoir les garçons avant de devenir des hommes. La force virile de l'adolescence, elle, sera incarnée par le conscrit (XVIII^e s).

1.2.3. Adulte

Le *DMF* et *Nicot* n'enregistrent pas d'entrée *adulte*. Cela est probablement dû à l'attestation tardive du mot – il s'agit d'un dérivé de *adultus*, participe passé de *adolescere*, ayant le sens accompli de « qui a grandi » (1394). Il est d'abord noté comme ADJ et ce n'est qu'en 1570 qu'il est attesté comme substantif. En tant qu'ADJ, *adulte* renvoyait à l'adolescent, « qui entre dans l'adolescence » (*Furetière*), « qui a passé l'âge de l'enfance » (*Dictionnaire de l'Académie*). Plus tard, son emploi substantival est celui de « surnom de Jupiter⁹ » et son usage est réservé à la théologie¹⁰. À partir du début de XVIII^e siècle, le mot acquiert son sens actuel et simultanément, s'applique par extension aux animaux en tant qu'ADJ¹¹ (à partir de 1814, l'extension s'applique au monde végétal). En ce qui concerne les humains, c'est depuis 1847, comme ADJ cette fois-ci, qu'il prend une dimension psychique et sexuelle.

⁷ Comme nous le verrons, l'adolescence prend progressivement sa place en tant que telle avec l'évolution des pratiques sociales.

⁸ D'après le *TLFi*.

⁹ Fr. Noël. (1980), *Le dictionnaire de la Fable*, nous apprend que, dans les cérémonies de mariage, on évoquait Jupiter sous le surnom d'*Adultus* et Junon sous celui d'*Adulta*. Le volet mythologique de la *Biographie universelle. Ancienne et moderne* (Michaud, L.-G., 1832, Paris) indique que, selon Pausanias, l'emploi d'*adulte* a été beaucoup plus vaste : « en général, tout l'âge viril de l'homme était sous la protection de Junon (et l'extrême jeunesse, au contraire, sous celle de Vénus) ».

¹⁰ Pour les baptêmes des adultes.

¹¹ Notons qu'en latin *adultus* n'était pas spécifique aux humains. D'après le *Goffiot*, il s'appliquait aussi bien au monde animal qu'aux végétaux adultes (*adulta arbor*).

1.2.4. Vieillard

Encore une fois, en diachronie, les définitions sont plutôt laconiques, voire circulaires (« dans l'âge de la vieillesse », « celui qui est dans son dernier âge de la vie ») ou bien reposent sur la parenté morphologique « de vieillard, vieux, vieil » (cf. les annexes 1, 2 et 3). Produit dérivationnel sur une base adjectivale (*vieux*, *vieil* + *ard*), le terme a eu d'abord une valeur d'ADJ dont le pluriel, au sens de « personnes âgées », est attesté depuis 1370. En effet, il faut signaler que, qualifiant les personnes, le suffixe *-ard* a la particularité de former des substantifs sur une base adjectivale mais l'apparition de *vieillard* en tant que substantif est incertaine, située vers le milieu du XIII^e s. En latin existaient deux radicaux *senex*, *senis* « vieux, vieillard » et *vetus*, *-eris* « vieux, ancien ». L'adjectif *vieux* est issu du bas latin *veclus*, après *vellus* (du latin classique *vetulus*, diminutif de *vetus*, pop.). De manière générale, *vieux* (ou *viez*, AF.) s'appliquait aux choses détériorées par l'âge, par opposition à ce qui est « jeune », ou « nouveau », et a donné lieu, en FM à *vétéran* (*veteranus*, « ancien », milit.) *vétuste* (*vetustus*, « vieux ancien »), *vétusté* (*vetustas*, « vieillesse »). *Senex*, lui a été à l'origine de *sénateur*, *sénat* (*santus*, « assemblée des anciens »), *sénile* (*senilis*, « de vieillard »). L'ADJ *sénile* s'appliquait à des comportements qu'on attribuait aux vieillards, dans le domaine moral avant tout. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e s. qu'il est repris en médecine pour désigner l'ensemble des processus propres à la vieillesse. En tout cas, depuis 1833, *vieillard* devient un terme spécifique en droit et dans les administrations pour désigner une classe d'âge précise – des personnes de plus de 65 ans.

1.3. Évolution d'un ensemble lexical

Les faits ainsi exposés appellent quelques commentaires. La langue latine est reconnaissable dans les formes graphiques et phonétiques des mots, ainsi que dans leur sémantisme¹². Regardons de plus près le cas d'*enfant*, significatif pour illustrer une tendance générale qui s'opère au sein du lexique de l'âge¹³.

Depuis le X^es., l'ensemble des N-[âge] a quelque peu changé, notamment lors de l'apparition d'un mot dans la langue qui entraîne la réorganisation de l'ensemble. Depuis son attestation en AF, *enfant* désigne un être humain « spécialement à la naissance », valeur qu'il « cède » à *nouveau-né* ce qui fait que le nombre d'années pendant lesquelles un individu est qualifié d'*enfant* est restreint. Si, au début, *enfant* s'appliquait à n'importe quel individu de sa naissance jusqu'à l'âge de ce qu'aujourd'hui nous appelons l'*adolescence*, l'entrée dans le lexique de mots comme *nouveau-né*, *nourrisson*, *bébé* et, plus tard, *pubère* ou *adolescent*, limite l'« espace temporel » par lequel on définit *enfant*. Autrement dit, chaque nouveau venu dans la liste des N-[âge] entraîne une redistribution sur l'axe temporel, avec la restriction en termes de bornes temporelles pour les lexèmes déjà présents dans l'usage. Comme on va le voir, en examinant le vocabulaire du point de vue synchronique, une des manières les plus courantes (en tout cas dans les sociétés modernes) pour définir un N-[âge] est d'indiquer le nombre d'années, la zone dans laquelle doit se situer le référent pour être désigné par le N-[âge] correspondant. En effet, *enfant* n'est pas un cas isolé. C'est ce qui se produit aussi avec *adulte* qui, au XVII^e s., avait plutôt la signification d'*adolescent* aujourd'hui, par opposition à l'homme mûr. C'est ce que nous

¹² Cela s'explique de toute évidence par la place prestigieuse qu'elle occupait dans la Romania jusqu'à XVI^e s. Cf. Glessgen, *Histoire interne du français (Europe) : lexique et formation des mots*, article présenté lors des Rencontres Eucor (2008), qui nous a été très aimablement communiqué par Thierry Revol.

¹³ La généralisation du genre masculin et l'emploi des N-[âge] comme termes génériques indifféremment du genre naturel des référents, sera abordée un peu plus loin dans notre étude.

venons de voir par rapport à *bébé* et c'est aussi le cas de *vieillard* : la perception de l'âge changeant selon la culture, un homme de 60 ans, voire de 50 ans, était considéré comme *vieillard* au XVII^e s. Aujourd'hui, en dehors des différents euphémismes, le même individu est difficilement qualifiable de « personne de grand âge » (définition donnée de *vieillard*).

Pour résumer, les différents changements de sens qui se sont produits depuis le X^es. reflètent l'« expérience collective »¹⁴ des locuteurs et peuvent, par conséquent être expliqués par les conditions de la vie sociale. Et cela, en faisant parfois abstraction de la croissance biologique qui différencie un individu de 7 ans de celui qui en a 16, etc. C'est avec la « découverte de l'enfance » (Ariès 1973) que les autres âges ont petit à petit retrouvé leur place sur le continuum temporel. L'âge adulte a été circonscrit en dernier. Si, auparavant, on parlait bien d'*âge viril* ou d'*âge mur*, les individus *adultes* se définissaient en quelque sorte par opposition aux jeunes – c'étaient ceux qui avaient grandi. Nous verrons qu'il s'agit d'une catégorie qui s'est construite par le truchement de ce qui la précédait (l'adolescence) et la dernière phase de la vie (la vieillesse). Mais avant cela, continuons notre examen en diachronie dans une perspective morphosémantique.

2. APPROCHE MORPHOLOGIQUE : LA DÉRIVATION DITE « DIMINUTIVE »

Cette section s'attachera davantage à décrire les N-[âge] de point de vue morphosémantique en les situant dans un paradigme dérivationnel très productif en Ancien français – le paradigme morphologique du « diminutif ». Partant du fait qu'à la fois *enfantelet*, *fillette* et *chaton* peuvent être paraphrasés par « petit X » (respectivement « petit enfant », « petite fille » et « petit chat »), d'une part, nous examinerons le statut cognitif du diminutif et, d'autre part, nous ferons ressortir des différences importantes de conceptualisations relatives au monde humain et au monde animal. Pour cela, nous commençons par exposer brièvement le paradigme morphologique du diminutif, avant d'examiner la situation en AF.

2.1. Paradigme morphologique du « diminutif »

Sur le plan référentiel, le diminutif renvoie à une entité ressentie comme une réduction principalement quantitative d'un référent donné. Il s'agit, en d'autres termes, d'une miniature, un « format réduit » d'un individu. La question se pose tout naturellement : du point de vue cognitif, pourrait-on supposer que les « jeunes » ou les « petits » êtres humains soient perçus comme des miniatures de ce que sera l'individu adulte plus tard ? Pour l'instant, deux arguments plaident pour une réponse affirmative. Le premier est celui des biologistes qui distinguent les modes de croissances en fonction du fait que l'individu en croissance préfigure l'adulte. Le deuxième, linguistique, est celui des lexicographes – *enfant* est souvent défini comme « jeune être humain », et *bébé* comme « tout petit enfant ». L'étude des dérivés diminutifs permettra de comparer les dispositifs linguistiques exprimant l'âge des êtres animés. Il sera particulièrement intéressant d'observer que les N des jeunes animaux et les N des jeunes humains ont fait partie d'un même paradigme dérivationnel... à quelques particularités près.

2.1.1. Paradigme diminutif : « jeune X » [-humain]

Un tour d'horizon abordant la question de la dérivation diminutive, ou le caractère problématique du terme même de *diminutif*, démontrera que l'étiquette regroupe des réalités assez différentes, que ce soit du point de vue formel, sémantique ou référentiel¹⁵. Paradoxalement, cette divergence

¹⁴ Cf. Nyckees (1998, 116).

¹⁵ Entre autres, la notion de « diminutif » peut sous-entendre différents domaines : [petitesse], [enfant], [genre féminin],

est accompagnée par un sentiment d'unité profonde qui peut être exprimé par la notion, à prendre dans un sens très large, de [manque]. L'étude de Delhay (1996) sur les différentes étiquettes (diminutif « hypocoristique », « péjoratif », « fréquentatif », « augmentatif », « intensif ») démontre que la différence des valeurs est conditionnée par le contexte dans lequel apparaît le dérivé. Face à cet ensemble hétérogène, l'auteure propose de considérer la catégorie du diminutif comme ayant deux valeurs majeures : diminution quantitative et diminution qualitative, conduisant ainsi à une définition dénotative ou connotative du sens du diminutif. Dans ce cas, il est indispensable de déterminer à quel niveau – énonciatif ou référentiel – on doit comprendre le petit X-quantitatif et le petit X-qualitatif¹⁶.

Parallèlement à ce mode de désignation des jeunes référents, un certain nombre de suffixes de pullisemblance sont, d'après Delhay, à l'origine des morphèmes « diminutifs » :

Si l'on prend en considération les données historiques et les restrictions sémantiques imposées par les bases, on constate que bien des suffixes ne figurent dans la liste des formants diminutifs que parce qu'ils désignent les petits des animaux. (*op. cit.*, 364)

Voici un échantillon de N d'animaux¹⁷, que nous avons classés selon le suffixe dérivationnel formant le « jeune X » (dans un ordre alphabétique du N de l'animal adulte).

Tableau 4 : N d'animaux : suffixes diminutifs

Suffixe	N de l'animal adulte (féminin)	N du « jeune X »
-et/-ette	Cochon (truie) Porc (porque)	Cochonnet Porcelet
-eau	Baleine (-) Mouton/bélier (brebis) Girafe (-) Lapin (lapine) Serpent (-) Bouc (chèvre) Loup (louve) Lion (lionne) Souris (-) Lièvre(hase) Bison (bisonne)	Baleineau Agneau Girafeau Lapereau Serpenteau Chevreau Louveteau Lionceau Souriceau Levreau Bisonneau
-on	Buffle (bufflonne) Canard (cane) Chat (chatte) Éléphant (éléphante) Jars (oie) Marmotte (-) Rat (rate) Tigre (tigresse)	Bufflon Caneton Chaton Éléphanton Oison Marmotton Raton Tigron
-ot/-otte	Chien (chienne)	Chiot

Nous avons affaire à des noms directement issus du latin. C'est aussi le cas d'autres N, comme *faon*, doublet étymologique de *fœtus*, qui désignait au début le petit de tout animal (il a été employé à la place de *lionceau*, mais s'est spécialisé au sens de « petit d'un cervidé »). D'autres ont une racine l'indo – européenne (*agneau* < *agnellus*, dim. de *agnus*, *idem amnios* en grec, qui

[modèle réduit], [imitation], [intensité], [approximation], etc.

¹⁶ Ce n'est peut-être pas par hasard que l'on retrouve cet ADJ dans des SN désignant le jeune : *son petit (animal)*, *les tout-petits*.

¹⁷ Nous avons pris la totalité des N de mammifères étudiés dans l'ouvrage de Walter & Avenas (2003), jugés par les auteurs comme des « animaux prototypiques ».

signifiait littéralement « d'agneau »¹⁸)¹⁹.

D'après les données historiques, la dérivation diminutive s'opère principalement par quatre suffixes : *-et/ette*, *-ot/otte*, *-eau* et *-on/onne*. L'annexe 4 donne un aperçu de leurs valeurs sémantiques principales et secondaires, quelques remarques d'évolution historique, leurs variantes et leur productivité.

Étant donné leur coexistence, nous supposons qu'à un stade antérieur de la langue, ces suffixes ont été complémentaires dans la prise en charge de différentes subtilités sémantiques. En revanche, il est sûr qu'en FM, la suffixation en *-et/ette* soit le principal procédé de dérivation diminutive²⁰. En AF et Français Classique, ils servaient à former des NH et leur apport sémantique était souvent de nature diminutive certes, mais souvent ont été chargés d'autres nuances (*cf. infra*).

2.1.2. Paradigme diminutif : « jeune X » [+humain]

Avant d'arriver à l'analyse diachronique des N-[âge] diminutifs, il paraît judicieux de faire un détour et examiner d'autres NH, qui font partie du même paradigme dérivationnel.

2.1.2.1. Les NH dans le paradigme diminutif

Les NH qui attirent tout particulièrement notre attention, véhiculent un supplément de sens autre que celui d'âge. Admettons pour l'instant que la triade *fillette-fille-femme* (ou bien *garçonnet-garçon-homme*) est organisée autour d'un trait sémantique en commun [+féminin / masculin] et que la différenciation se fait en fonction de la valeur du sème [âge]²¹. Or, il n'a pas été toujours ainsi. L'histoire de la langue montre que d'autres facteurs ont joué un rôle dans la différenciation et la lexicalisation des mots. Même si le couple sémique de base [sexe/âge] reste constant, ce n'est pas lui pour autant, qui détermine le sens en discours.

Les particularités sémantiques principales qui accompagnent ces mots au fil du temps peuvent être réparties *grosso modo* suivant deux ordres.

Le premier concerne leur usage même. Curieusement (du point de vue moderne) *fillette/garçon* ont eu la valeur d'injure au Moyen Âge et, de manière générale, le sens prédominant était plutôt péjoratif, voire dépréciatif (*garçon* a donné des dérivés comme *garçonner* (verbe act.) « traiter comme un valet, maltraiter », *garçonner* (verbe neut.) « vivre en garçon, en débauche »; *fillette* prend le sens de « prostituée » en emploi absolu ou bien dans des locutions comme *fillette perdue*, etc.). Ces emplois ont subsisté jusqu'au XVII^e s. où le *Dictionnaire de l'Académie* (1694) signale que *fillette* n'est plus synonyme de *prostituée* (*fillette de joye* : terme qui se dit d'une *fillette desbauchée, prostituée*).

Le deuxième ordre comporte des variations d'origine plus complexe dans la mesure où l'on retrouve l'influence de l'organisation sociale. Ainsi, au Moyen Âge, *garçon* avait bien le sens de « jeune homme » et s'appliquait aux référents d'une « basse condition »²² (1080), par opposition à

¹⁸ Aujourd'hui, *l'amnios* désigne la membrane qui enveloppe le fœtus, littéralement « membrane d'agneau ». Le *TLFi* signale comme ancien synonyme *agnelette*.

¹⁹ Même si chacun de ces N a sa propre histoire, souvent très imprévisible comme le démontrent Walter & Avenas (2003), leur analyse dépasse le cadre de notre étude.

²⁰ Fradin (2003) considère que le suffixe *-et/ette* participe, en plus de la dérivation morphologique, dans la « dérivation évaluative », celle qui tient compte de la position du locuteur vis-à-vis de l'objet ou de son interlocuteur.

²¹ Bien évidemment, il n'en va pas toujours ainsi, puisque certains de ces NH peuvent avoir des emplois, où l'âge du référent n'est pas pris en compte (*C'est une chic fille* peut être très bien énoncé pour une femme qui a 50 ans).

²² *Cf. supra*, synonyme d'*enfant*.

celui qui était noble (le *DHLF* précise que des mots comme *bachelier* et *damoiseau* font ressortir précisément le jeune âge et non pas l'origine sociale²³). De même, le dérivé *garçette* (1223) désignait une jeune fille de basse condition et a été employé comme synonyme de *fillette*. À partir de 1530, *garçon* désignait le « jeune homme, l'homme jeune » et ce n'est qu'un siècle plus tard (1636), qu'il a visé les célibataires, les « jeunes hommes non mariés ». De cet emploi, aujourd'hui vieilli, proviennent des expressions comme « mener une vie de garçon », « enterrer sa vie de garçon ». Le dérivé *garçonnet* signifiait « jeune garçon » (1185) et, au XIX^e s., se spécialise dans la mode et le commerce des vêtements. *Fille* connaît des variations semblables. À l'origine, le mot dénotait un « enfant de sexe féminin, jeune personne ». Le *DHLF* indique qu'à partir de 1528, il est question des « jeunes filles à marier ». Après le XV^e s., *fillette* s'employait pour qualifier la « jeune femme ». Certains emplois se sont perdus dans l'usage depuis le Français Classique, mais ils transparaissent aujourd'hui également dans de nombreuses expressions figées. On peut donner l'exemple suivant : de *fillette*, au sens de « jeune femme », on a abouti à « rester fille », qui a donné en FM *vieille fille*²⁴.

Fille, *garçon*, *femme* et *homme* servent de base à la formation de nombreux dérivés (cf. *infra*) aussi souvent porteurs d'un sens péjoratif. Il est intéressant d'observer que la valeur de certains suffixes varie en fonction du genre du substantif de base : tandis que *hommelet* est le diminutif de *homme*, *femmelet* n'est pas comme le laisse entendre la dérivation, un diminutif de *femme*, mais signifie « homme efféminé ». En revanche *homelet* est bien le diminutif de *homme* au sens de « petit homme » et ne s'applique pas aux sujets féminins.

Le problème soulevé par les diminutifs est le statut du « petit ». Est-ce que le sens de *homelet* ou *hommet* (« petit homme ») est identique à celui dans *fillette* « petite fille » ? Dans la négative, nous sommes amenée à considérer *fillette* comme le résultat sémantique du sens de la base et de celui du suffixe diminutif *-ette*. Donc, on obtiendra une paraphrase comme « une fille qui est petite ». L'alternative consiste à considérer *fillette* comme un N, un dérivé certes, mais dont le statut lexical est stable et autonome, et que l'on peut paraphraser approximativement par « fille qui est plus petite (jeune) que la norme pour une fille »²⁵. Cependant, ces deux paraphrases peuvent nous induire en erreur, parce que rien n'empêche la compréhension dans le premier cas en fonction d'un point fixe, d'une « norme de taille ». En effet, une partie du problème vient directement de *petit*. Il faut savoir que, depuis l'Ancien français, s'est opéré le changement de *petit*-quantitatif en *petit*-qualitatif (pour la distribution entre *petit* et *peu* en AF, voir Capin (2007)). L'exemple le plus significatif est peut-être le sens même de la petitesse : le dictionnaire de *Godefroy* indique que, quand on parle de *petitece*, il s'agit de « l'âge jeune, l'état de celui qui est petit »²⁶. Progressivement, le terme acquiert le sens de « ce qui est bas », de la « petitesse

²³ **Bachelier** : Le mot apparaît en AF comme terme de féodalité, désignant un jeune homme aspirant à devenir chevalier et, par extension un jeune homme noble.

Damoiseau : Le sens de ce diminutif s'est développé à l'époque de la féodalité (...) désigne un jeune gentilhomme qui n'est pas encore chevalier (...). Par ironie, il s'est appliqué à un jeune homme empressé et galant ... (RH).

²⁴ En 1797 est attesté *fillette-mère* (aujourd'hui nous parlerons plutôt de *mère célibataire*). Peut-être le plus grand nombre de locutions qui trouvent leur origine dans des réalités sociales est lié à la condition de la femme, entre autres : *bonne femme*, *femme-objet*, *femme de chambre*, *femme de ménage*, *femme de service* qui a donné *sage-femme*, etc., qui peuvent témoigner de la prise en considération progressive de la femme dans la vie de société (son statut, ses droits, les professions réservées aux femmes).

²⁵ « Dès le X^e s. *petit* est appliqué à un être animé de taille inférieure à la moyenne et, par extension (la taille indiquant un degré de croissance), à un jeune ; ces deux notions organisent les principaux emplois de l'adjectif... », *DHLF*.

²⁶ *Son effant aime endementiers qu'il croist*

E petitece il aplene le poil

Et quant est grans nel regarde en I mois., (Raoul de Cambrai, *Richel.* 2493, f° 94 v°)

d'esprit » et de la « petitesse de cœur » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694)²⁷.

Le lien formel dans la dérivation diminutive, présent pour les N d'animaux, est inexistant pour les NH. En effet, *homme* et *femme* ne peuvent pas être considérés comme deux formes d'un même lexème *homme* (terme générique qui subsume les variations en genre et en nombre). De même, le rapport entre *enfant/adulte* ou bien les couples « sexués » *fille/femme*, *garçon/homme* est de toute évidence un rapport non formel mais sémantique. Même si, cognitivement parlant, il semble évident que, quantitativement (au sens strict du terme), un enfant/une fille /un garçon « a moins d'années de vie qu'un adulte », qu'il est en quelque sorte une miniature²⁸ et préfigure ce que sera un(e) homme/femme adulte plus tard, le constat demeure : du point de vue formel, nous ne disposons rien de tangible pour établir le lien entre l'individu-adulte et l'individu-jeune²⁹ pour les NH.

2.1.2.2. Les N [âge] dans le paradigme diminutif

Venons-en maintenant aux N-[âge]. Deux d'entre eux ont servi de base pour la formation de diminutifs – *enfant* et *vieillard*. Si l'on fait la comparaison avec les N présentés ci-dessus, on retrouve les principaux suffixes de pullisemblance (cf. annexe 4)

Tableau 5 : Les N-[âge] dans le paradigme diminutif

-Et(ette) /el(ette)	-On(ne) /-ot(te)	-Eau
Homet Homelet Femette Femelet Femelette Filette	Femmote	Garçonneau Homeau
Enfantet Enfantel Enfantelet	Enfanton Enfantillon	Enfanteau Vieillardeau
Serpentelet	Dindon, ourson, chaton	Baleineau, girafeau

Le tableau 5 regroupe les valeurs diminutives de « petit X » avec les valeurs péjoratives que peut véhiculer ce type de dérivation. Le *Godefroy* et le *DMF*, indiquent l'existence d'un paradigme dérivationnel diminutif formé sur *enfant* pour désigner le « petit enfant » : *enfantel*, *enfantelet*, *enfantet*, *enfantillon*, *enfantin*, *enfantinet*, *enfanton*. On trouve aussi *enfanteau*, *enfansonnet*, etc. Plus tard, *Nicot* n'enregistre que *enfantçon*, dont la valeur diminutive, par rapport

²⁷ En résumé, ces quelques remarques fondées uniquement sur des données lexicographiques n'ont qu'un seul but : poser la question du statut sémantique de mots comme *fillette/garçonnet* : doivent-ils être considérés comme les derniers survivants de toute une série de dérivés ou bien y a-t-il eu un glissement de sens ? De prime abord, il semble que le fait d'avoir gardé la forme du diminutif (dérivation en *-ette*) est un résidu sémantique de son origine (le sens de « petite fille », où *petit* est quantitatif). Ainsi *fillette* désignerait, en quelque sorte (même si cela peut paraître un peu imagé) « une fille qui, sur l'échelle de l'âge, a un petit nombre d'années ». De plus, l'abandon de dérivés comme *hommellet*, *homet*, *hommeau* a fait que le français moderne a recours à la syntaxe pour faire la distinction entre le « petit quantitatif » et le « petit qualitatif », notamment au moyen de l'anté- et la postposition de l'adjectif par rapport au nom (*un homme petit*, *un petit homme*).

²⁸ L'étude de Chantraine (cité chez Delhay, 1996) considère que les diminutifs ont d'autres sens reliés comme « ce qui ressemble à », « ce qui est petit par rapport aux objets de sa catégorie », « ce qui est petit en soi », « ce qui est jeune, tendre, délicat, insignifiant ».

²⁹ Et de ce point de vue-là, il y a un certain nombre de N d'animaux qui font exception à la règle générale (*cheval/jument/poulain*, *cerf/biche/faon*, *mouton/brebis/agneau*, etc., qui relèvent des domaines spécifiques de l'élevage et/ou de la chasse, ayant un rapport avec l'activité humaine).

à *enfant*, est explicite. Ce diminutif est en revanche ressenti comme vieux par *Furetière* et disparaît du *Dictionnaire de l'Académie*, dans lequel *enfant* désigne à la fois un enfant et un petit enfant en bas âge.

Des données ainsi recensées, il ressort un paradigme dérivationnel commun aux NH et N d'animaux, qui permet de former des dérivés diminutifs. Cependant, comme nous allons le voir ci-dessous, il existe une différence non négligeable entre les deux catégories sémantiques.

2.1.2.3. Principe de décatégorisation diminutive

La dénomination diminutive obéit au « principe de décatégorisation » (Delhay, 1996) qui opère un écart de sens entre la base X et le dérivé Xd. C'est effectivement le cas d'une partie des N d'animaux. Prenons le couple *chaton-chat* :

(3) Un chaton est un (jeune/petit) chat.

L'intégration du couple de mots dans la phrase attributive de type *un X est un Y*, témoigne de la Hiérarchie-Etre³⁰ en établissant une relation d'identification entre X et Y (unis par relation d'inclusion). Si les énoncés impliquant la Hiérarchie-Être sont des phrases analytiques, nécessairement vraies, il s'en suit que leur négation est ressentie comme contradictoire (**Un chaton n'est pas un (jeune) chat*) et que la spécification du SN sujet entraînera l'agrammaticalité de l'énoncé (**Ce/Mon chaton n'est pas un (jeune) chat*).

Partant, il semble légitime de raisonner de la manière suivante. Si, pour l'exemple du dérivé diminutif *chat(on)*, intuitivement le sens dépasse la dérivation et instaure un lien de type hyponymique, peut-on présupposer le même type de relation sémantique pour les N-[âge] ? L'enjeu n'est pas négligeable, puisque la vérification d'une telle hypothèse donnera davantage de clarté sur la relation sémantique qui les unit.

Examinons d'abord la situation pour le diminutif *chaton*. Selon Delhay (1996, ch. 9.3) :

... les dérivés D paraissent entretenir avec leur base de dérivation une relation de type hyponymique : un chaton est une sorte de chat qui est petit/jeune ; une fourchette est une sorte de fourche qui sert à manger ...

L'enclosure *une sorte de*, dans *X est une sorte de Y*, opère une distinction, un écart de sens entre les deux items. Se produit alors une redondance dans l'enchaînement avec une relative explicative qui ne fera ... qu'expliquer ce qu'est *une sorte de*. En fait, même si l'on accepte dans sa plus grande liberté de signification de la paraphrase « sorte de », celle-ci n'est pas très appropriée ici. Reprenons :

- (4) Un chaton est une sorte de chat, qui est petit/jeune.
- (5) Un chaton est un chat qui est petit.
- (6) Un chartreux est un chat qui est petit.

Dans les énoncés ainsi mis en comparaison, on doit remarquer essentiellement deux choses. D'abord le sens de *petit* reste ambigu, puisqu'il signifie *jeune* ou *petit de taille*. Pour un locuteur étranger, dans (6), *chartreux* peut poser ce problème de compréhension (il peut comprendre, qu'en français, les jeunes chats s'appellent des « chartreux »). Examinons le rôle de la relative dans :

³⁰ Nous aurons l'occasion de revenir sur les rapports hiérarchiques de structuration lexicale entre les N-[âge], où la relation d'hypo-hypéronymie sera étudiée plus en profondeur (cf. chapitre V).

- (7) Un chaton est une sorte de chat qui est petit/jeune.
 (8) *Un jeune/petit chaton est une sorte de chat.
 (9) Un chartreux est une sorte de chat qui est bleu-gris.
 (10) Un chartreux bleu gris est une sorte de chat.

Dans (6), la relative explicite ce qui distingue un chartreux en tant qu'une sorte de chat. (9), en revanche, implique qu'il y a plusieurs sortes (sous-espèces) de chats chartreux, dont un, qui possède la particularité d'être *bleu-gris*. Or, même si l'on accepte (5), il nous semble impossible de concevoir (8). Pas vraiment parce qu'il ne peut pas y avoir, dans un monde possible, différentes sortes de chatons, mais précisément parce qu'il est redondant de dire qu'il y a différentes sortes de chatons, dont un qui possède la particularité d'être *jeune/petit*. Autrement dit, le sens de *jeune/petit* est encodé dans celui de *chaton*, d'où le *hic* sémantique dû à la redite.

Delhay met en œuvre un test qui mesure, selon elle, l'écart sémantique entre le dérivé et la base des diminutifs. Elle prouve ainsi que, malgré la reconnaissance formelle qui témoigne du lien identificatoire, il y a toujours une différence sémantique qui justifie la dérivation et/ou le rapport du locuteur au discours : *Xd*³¹ n'est pas un vrai X. Autrement dit, le dérivé *Xd* signale qu'il y a eu une sélection par rapport à la base X ou bien que X est pris intensionnellement. Il faut rappeler un fait important dans l'analyse de Delhay : l'auteure reprend la problématique du diminutif et envisage l'écart sémantique entre X et *Xd* comme l'écart entre les éléments prototypiques et moins prototypiques dans une catégorie. Dans ce sens, *Xd n'est pas un vrai X* permet en effet de « mesurer » la distance entre l'élément à catégoriser et le prototype. Demeure cependant le problème qui tient à ce que le test n'est pas opératoire dans le cas des diminutifs désignant les « jeunes ». Il nous paraît plus plausible de dire que *un chaton n'est pas encore un vrai chat* que de dire que *?un chaton n'est pas un vrai chat*.

Au sujet des N-[âge], ainsi que pour les NH qui font partie du même paradigme dérivationnel, la situation est différente. D'abord il est important de souligner que, s'il y a une dérivation diminutive, elle ne met pas en relation un lexème désignant l'« adulte » et un autre le « jeune ». Comme il a été dit plus haut, il n'y a jamais eu une relation formelle de « diminution » entre *adulte/enfant*, *femme/fille*, *homme/garçon*, etc.³². Dans les états anciens de la langue, cependant, la dérivation diminutive existait au sein d'un ensemble de lexèmes dénotant un individu dans une phase précise de la vie (au sein de l'enfance et au sein de la vieillesse). On doit faire remarquer que tous les dérivés d'*enfant* avaient le même sens – celui du « petit enfant », qui permettait de faire la différence entre les tout-petits et les enfants plus âgés. Le diminutif formé sur *vieillard* est assez tardif et semble ne pas avoir été très fréquent³³, mais dans tous les cas, il ne désignait ni le « jeune vieillard », ni le « petit (de taille) vieillard » mais portait bien une valeur péjorative. C'est aussi ce que nous avons constaté à la fois pour *enfant* (qui en soi déjà portait cette connotation) et pour les autres NH dérivés sur *homme*, *femme*, *fille*, et *garçon*. En somme, s'il l'on compare les deux dispositifs linguistiques – celui des diminutifs chez les animaux et celui des humains – on note deux différences majeures. La première, la plus évidente, est le fait que les diminutifs des NH, contrairement aux diminutifs des N d'animaux, sont connotés négativement, et

³¹ La notation est empruntée à Delhay (1996), « d » pour « dérivé diminutif ».

³² Toutefois ce lien « diminutif », incontestable sur le plan cognitif, se traduit au niveau syntaxique dans des énoncés comme *un bébé c'est un adulte en miniature*, *un enfant est un adulte en plus petit* etc. Voici un exemple attesté de notre corpus : *Longtemps considéré comme insignifiant puis, au mieux, comme un adulte miniature, l'enfant a dû attendre le XVIIe siècle pour gagner un statut à part entière.* (2002-10-19.LM)

³³ En tout cas, il est été considéré comme néologisme dans les *Mémoires* de Chateaubriand par Jean-Maurice Gautier (1964), *Le style des mémoires d'Outre-Tombe de Chateaubriand*, Genève, Droz, p.15

cela est en lien avec le statut social de l'individu en question. La deuxième consiste dans le fait que, même si, cognitivement parlant, un jeune animal et un jeune être humain, peuvent être envisagés comme des « modèles réduits » des adultes et ainsi tomber sous le concept de la diminution quantitative³⁴, sur le plan linguistique, il n'en va pas de même. Dans les états anciens de la langue, les seuls dérivés diminutifs existants ont été formés sur un N-[âge] qui ... dénote déjà le « jeune être humain ». Le rôle sémantique des dérivés d'*enfant* avaient un rôle bien précis – désigner une classe au sein de celle des enfants. Cependant, l'approche diminutive ne rend compte que partiellement des rapports hiérarchiques, puisque le cadre de la Hiérarchie-Être semble ne pas y être adapté : **un enfantelet est une sorte d'enfant, *un enfantelet n'est pas un vrai enfant*. En effet, cette approche laisse plusieurs questions en suspens. Pourquoi les autres âges ne se prêtent-ils pas à la dérivation diminutive ? Autrement dit, pourquoi n'a-t-on pas des « petits adolescents » ou encore est-ce qu'un *jeune adolescent* dénote une catégorie au sein des *adolescents* (la question se pose dans les mêmes termes pour *adulte* et *vieillard*) ? En tout cas, en l'absence de lien formel, l'approche du « diminutif » est difficilement applicable (surtout en FM). D'autant plus que, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, on peut déceler des structures hiérarchiques existant entre les N-[âge], qui n'ont plus rien à avoir avec la nature diminutive.

Enfin, du point de vue sémantique, nous avons constaté des liens forts, qui non seulement déterminent une définition mutuelle (pour ce fait les définitions lexicographiques ont été révélatrices) mais aussi la compréhension contextuelle (quantitative vs qualitative). Regardons à présent quelle est la situation en français moderne.

II. ÉTUDE SYNCHRONIQUE DES N-[ÂGE]

L'analyse lexicale des N-[âge] en synchronie, l'objet de cette section, confirmera en quelque sorte les observations faites jusqu'à maintenant. De façon analogue à la première section, nous dresserons un panorama lexicographique, avant de passer en revue leurs propriétés morphologiques.

1. TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE

Cette première section fera la synthèse des définitions des N-[âge] dans trois dictionnaires de la langue française : le *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, le *Petit Robert (2007, PR)* et le *Grand Larousse de la Langue Française (GLLF)*. Elle se terminera par le bilan des stratégies adoptées dans le traitement lexicographique.

1.1. Les définitions des N-[âge] en synchronie

1.1.1. *Bébé/enfant*

Aujourd'hui, *bébé* désigne l'individu dans la période qui suit immédiatement la naissance – c'est le « tout petit enfant » ou l'« enfant en bas âge ». *Nourrisson*, *nouveau-né*, *poupon* et *tout-petit* sont indiqués comme synonymes. Les dictionnaires insistent sur la valeur hypocoristique que le substantif peut avoir et sur le fait que, par extension, il s'applique aussi aux jeunes animaux. Le N est enregistré unanimement comme étant substantif, le *GLLF* étant le seul à indiquer un emploi

³⁴ Ce qu'on veut dire par là est qu'un jeune est un adulte plus « petit » à l'égard de l'âge, de la taille, du poids, de la forme, etc.

adjectival : *Un garçon très bébé*. Notons que la période correspondante est celle de la *petite enfance* ou encore le *bas âge*.

Le traitement lexicographique d'*enfant* aujourd'hui est incontestablement polysémique – tous les dictionnaires sont d'accord pour dire qu'il y a d'abord le sens d'« être humain jeune » et le sens de « progéniture » (lat. *liberi*). Pour celui qui nous intéresse – celui d'un individu à un moment précis de sa vie –, on distingue l'emploi de base (point de vue de l'âge physique) et un emploi particulier, où, métaphoriquement, *enfant* s'applique à des référents qui ne sont plus en enfance mais qui ont gardé des traits caractéristiques de cet âge (soit physiques comme la taille, la voix, etc., soit moraux comme la naïveté, la pureté, l'innocence, etc.). Au sujet de la catégorie grammaticale, le N est enregistré en tant que substantif. Seul le *PR* signale l'emploi adjectival (l'exemple donné est *Elle est restée très enfant*). Les dictionnaires contemporains adoptent la même trame définitoire que les dictionnaires anciens, *i.e.* soit en nombre d'années, soit en indiquant la phase qui précède (la *naissance*) et celle qui suit l'enfance (*adolescence*).

1.1.2. *Adolescent*

En FM, les dictionnaires sont d'accord sur le sémantisme d'*adolescent*. La plupart du temps, la définition se fait au moyen d'un pronom démonstratif (*celui/celle*) suivi par une relative explicative indiquant l'âge correspondant, ce qui pose des problèmes de circularité (l'*adolescent* est défini comme *celui qui est dans l'adolescence*). Les divergences apparaissent au sujet de l'appartenance catégorielle. Le *PR* indique uniquement le substantif *adolescent*. Le *TLFi* et le *GLLF* reconnaissent *adolescent-ADJ* mais, pour le *TLFi*, c'est l'emploi secondaire, là où le *GLLF* conserve le traitement des dictionnaires anciens (*adolescent* est d'abord un ADJ). Enfin, le *TLFi* est le seul à observer que *adolescent* insiste sur les transformations corporelles et psychologiques importantes chez l'individu, intervenant avant l'âge adulte.

1.1.3. *Adulte*

À propos du sémantisme d'*adulte*, les dictionnaires contemporains insistent sur l'aspect accompli, mature de l'individu, et cela du point de vue physique et moral. C'est aussi peut-être la raison pour laquelle le *TLFi* l'oppose à l'*adolescent* (et non pas à *enfant*) qui qualifie l'individu en croissance. En FM pourtant, il faut le souligner, le premier sens attribué à *adulte* est celui qui s'applique au monde vivant. Ce n'est qu'en deuxième temps qu'il est signalé comme relatif aux humains, désignant les individus parvenus au terme de leur croissance.

Adulte semble être le seul N-[âge] qui n'a pas un N de période d'âge correspondant ou du moins bien établi. Le terme le plus répandu étant l'*âge mûr* (qui existait déjà depuis l'AF), aujourd'hui on assiste à une vraie « recherche dérivationnelle » pour nommer cette période de la vie d'un être humain. Nous avons enregistré, au fil de nos lectures, plusieurs variantes, dont aucune ne figure dans les dictionnaires. Nous avons relevé quatre dérivés formés sur *adulte* – *adulthood*, *adulthood*, *adulthood*, *adulthood* – et un formé sur *maturité* – *maturescence*. Les observations morphologiques seront faites en § 2.1 ci-dessous.

1.1.4. *Vieillard*

Le *vieillard* dénote l'individu qui se trouve dans la dernière phase de sa vie. Force est de constater que le terme a moins de « vitalité » en FM. La forme féminine *vieillard* ne s'emploie plus aujourd'hui. Progressivement, cet N-[âge] s'est chargé d'une connotation péjorative, ce qui fait que

l'usage contemporain privilégie de plus en plus *personne âgée* (notons que *âgé* est synonyme de *vieux*) et *seniors* (étant donné qu'il s'agit plutôt d'une catégorie socio-culturelle, l'usage pluriel prédomine). Enfin, dans un registre familier, on parle des *vieux* (*un vieux, une vieille*), qui peuvent aussi recevoir une valeur hypocoristique (*ma vieille, mon vieux*) mais sont généralement ressentis comme des termes péjoratifs. Il en va de même avec le N de période d'âge – *la vieillesse*. Plusieurs euphémismes permettent d'atténuer un sens ressenti comme négatif – *troisième âge, quatrième âge*. C'est peut-être le moment de signaler que, si notre choix d'inclure dans l'objet d'étude *vieillard* plutôt qu'un autre terme disponible, c'est surtout pour des raisons d'usage euphémistique, qui consiste dans l'«évitement du terme propre» (Nyckees 1998, 116). D'autre part, l'euphémisme est le résultat d'une cause particulière de changement sémantique (pour des raisons de préservations d'une certaine civilité ou des règles de bienséance), du coup nous avons préféré «sauver» ce N-[âge], d'autant plus que son emploi n'est pas ressenti comme vieilli aujourd'hui. Nous voyons deux types d'arguments en ce sens : *primo*, l'analyse syntaxico-sémantique montrera que *vieillard* ne peut pas être systématiquement remplacé par ses « concurrents euphémistiques » et, *secundo*, il continue d'être employé dans les textes de presse.

1.2. Observations sur le traitement des dictionnaires

Faisons quelques observations d'ordre général sur le traitement que les dictionnaires réservent aux N-[âge], afin d'en dégager les régularités principales.

1.2.1. Différenciation sémantique

La différenciation sémantique des N-[âge] opère principalement sur quatre niveaux.

1.2.1.1. Âge

Tous les N-[âge] couvrent différentes périodes de la vie d'un être humain. Nous avons regroupé *bébé* et *enfant* étant donné que *enfant* tient souvent la place du *genre prochain* (cf. *infra*) dans les définitions de *bébé*. Il conviendra d'examiner donc en détail la nature de cette relation d'inclusion, étant donné que l'extension d'*enfant* englobe celle de *bébé*. Ouvrons une parenthèse en disant que, sur le plan référentiel, on peut observer le même rapport entre (*un*) *jeune* et *enfant* et *adolescent* et *adulte* (la locution *jeune adulte* en témoigne)³⁵. La situation sur le plan linguistique sera étudiée le moment venu.

1.2.1.2. Filiation

Cette différenciation sémantique concerne surtout *enfant* – ce terme désigne en effet l'individu à l'égard de sa filiation. Ce sens d'*enfant* ne sera pris que partiellement en compte dans notre travail parce que nous nous intéressons exclusivement à l'expression de l'âge. Mais il faut l'admettre, le problème de la polysémie n'est pas facile à évacuer. D'une part, on peut questionner les correspondances référentielles entre les deux sens pour savoir dans quelle mesure un énoncé comme *mon enfant* peut renvoyer à un individu qui n'est pas forcément dans l'âge de l'enfance. D'autre part, il sera intéressant de voir si *enfant_f* peut «contaminer» le sens des autres N-[âge]. Nous aurons l'occasion d'y revenir mais, même si *enfant* est peut-être le terme «le plus polysémique» (pour *bébé* et *adolescent* les dictionnaires n'indiquent pas une signification à l'égard de la filiation), il peut y avoir des correspondances entre les relations référentielles entretenues et

³⁵ Martin-Berthet (1981, 70) observe le même phénomène au sujet de *fille/jeune fille/petite fille, fille* étant l'élément qui subsume les autres.

les définitions sémantiques. De manière symétrique, à l'autre bout de l'échelle, on peut faire la même remarque – dans un registre familier *mes vieux* est employé pour *mes parents*. Indubitablement, le lexique de la parenté entretient des relations proches avec celui de l'âge. Mais ce point, certes important, dépasse notre travail.

1.2.1.3. *Humain/ non humain*

Les dictionnaires insistent sur le fait que certains N-[âge], notamment *bébé* et *adulte* peuvent renvoyer aux référents non humains : *bébé phoque*, *lion adulte*. Si, pour *bébé*, cet emploi est noté comme analogue à l'emploi premier (pour les êtres humains), *adulte* est pris d'abord comme désignant des êtres vivants et est ensuite considéré comme spécifique aux humains³⁶.

1.2.1.4. *Dimension socio-culturelle*

Parfois certaines observations portent sur la connotation sociale que peuvent avoir les N-[âge] : cf. les exemples fréquents *cours/école/tarif d'adultes*, etc., dans le *TLFi*. Une remarque supplémentaire concerne le terme *senior*, employé aujourd'hui surtout pour désigner une classe socialement définie de «jeunes retraités», dénotant essentiellement des personnes en bonne forme physique et qui ne travaillent plus, a eu à son origine un sens plus précis dans le domaine sportif (il faut quand même préciser que les catégories sportives ne recoupent pas nécessairement les catégories sociales). Dans cet emploi initial, par exemple dans *championnats seniors*, *senior* a plutôt le sens d'*adulte, confirmé* (par opposition à *junior*). Une dernière remarque concernant *adolescent*, que les dictionnaires définissent surtout en insistant sur les modifications corporelles et psychologiques (ou encore par opposition avec *adulte*). À en juger le numéro d'*Ethnologie française* (2010, vol. 40, n°1) intitulé *Nouvelles Adolescences*, cette période de la vie humaine se détermine aussi par des comportements spécifiques (loisirs, etc.) et la place sociale de cette catégorie (comme faisant partie de la jeunesse).

1.2.2. Différenciation pragmatique

Pour certains termes, les dictionnaires indiquent des emplois affectifs ou péjoratifs. On distinguera deux cas de figures. *Bébé* en est le premier exemple. Il peut être employé comme un appellatif hypocoristique comme dans l'exemple suivant :

- (11) - Et toi... mon bébé... mon gros bébé... le seul gros bébé à sa petite femme... Na !... Ce qu'ils avaient l'air stupide tous les deux ! (Mirabeau, *Journal d'une femme de chambre*, 1900 : 35, *TLFi*)

Le deuxième cas concerne celui où un terme dénotant une phase de vie peut être prédiqué d'un individu qui n'est de toute évidence pas ou plus dans cette phase. En fonction du contexte, l'effet de sens produit peut être soit dépréciatif (12) soit plutôt appréciatif (13) :

- (12) Quel enfant/bébé/adolescent (cet homme) !
 (13) Il se comporte comme un adulte !

La plupart du temps on attribue des traits d'ordre psychologique et/ou comportemental³⁷, caractéristiques pour une tranche d'âge, à un individu qui ne s'y trouve pas. On peut penser que la métaphore fonctionne dans les cas où une opposition sémantique existe à la base (comme

³⁶ En ce qui concerne les dérivés en *-aire* (*trentenaire, quadragénaire*), le *PR* n'indique pas forcément l'application aux humains. *Trentenaire* peut s'appliquer aussi bien à une personne, un bâtiment ou un chêne qui a trente ans.

³⁷ Mais on peut avoir aussi des comparaisons de type *Cet homme a la taille d'un enfant*.

l'opposition « jeune »/« adulte » dans (12)). Or, on peut très bien concevoir l'énoncé *Arrête de faire le bébé !* adressé à un enfant. En bref, chaque phase d'âge présente des caractéristiques cognitives et/ou perceptuelles saillantes qui servent de support aux procédés métaphoriques.

1.2.3. Les trames définitoires

Il est bien connu que la conception des dictionnaires repose en partie sur la relation synonymique, c'est-à-dire sur l'équivalence sémantique entre l'entrée et sa définition. Le corollaire direct de cette méthode de définition serait la substituabilité entre l'entrée et la définition, un fait qui rencontre rapidement des limites. Parmi les N-[âge], les exemples ne font pas exception : il serait difficile de parler d'une *filles* comme un « être humain de sexe féminin », ou de dire que **Léa attend un enfant en bas âge* pour dire que *Léa attend un bébé*.

Deux techniques, bien connues elles aussi, sont utilisées principalement dans les définitions – la définition morphosémantique et la définition par classe inclusive. La première apporte une information sur la formation du mot qui facilite sa compréhension. La deuxième, appelée encore « définition par le genre prochain », « consiste à désigner la classe générale à laquelle appartient le mot défini et à spécifier ce qui le distingue des autres sous-classes de la même classe générale » (Niklas-Salminen 1997, 103). Même si, de prime abord, les définitions des dictionnaires semblent tout à fait cohérentes, une fois mises en relief, elles peuvent réserver des surprises et soulever bien des questions.

Jusqu'à présent, nous nous sommes occupée des définitions lexicographiques de certains substantifs référant aux phases majeures de la vie humaine. En les examinant de plus près, nous avons dégagé quelques régularités qui les rapprochent d'autres mots signifiant l'âge. Parmi ces derniers, on distingue, d'un côté, des N comme *homme, femme, fille, garçon, fillette, garçonnet* (qui sont organisés autour du couple sémique du sexe mais qui ont un sème [\pm âgé]) et, de l'autre côté, des N dérivés des adjectifs numéraux et qui signifient l'âge de manière purement quantitative : les dérivés en *-aire* (*trentenaire, quadragénaire, quinquagénaire, octogénaire*, etc.).

Fillette et *garçonnet* illustrent la définition morphosémantique. On reconnaît facilement le sens de la base modifiée – « petite fille », « petit garçon ». Le cas des dérivés en *-aire* est identique : « celui qui a X ans », où X est le nombre indiqué par la base. Cependant ce type de définition n'est pas pertinent pour les mots monomorphématiques comme *enfant, fille, bébé*, ... qui seront définis par leur genre prochain, c'est-à-dire en indiquant la classe englobante à laquelle ils appartiennent. Un regard rapide sur les Annexes 1 - 4 suffit pour faire ressortir les substantifs et les locutions récurrents qui désignent les classes inclusives (*enfant, être humain, être vivant, homme, personne*) d'une part, et les paraphrases définitoires (« celui ou celle qui est dans l'âge de », « jeune x ») souvent suivies de relatives explicatives.

La circularité des définitions est (malheureusement) une des régularités présentes : *l'adolescent* est « celui qui est dans l'adolescence », *l'enfant* est un « être qui est dans l'enfance ». Les relatives ont le même rôle que celui dans les dictionnaires anciens : indiquer la place de l'âge en question par rapport à l'âge qui précède ou suit. Même pour les N comme *trentenaire, quinquagénaire, octogénaire*, etc., hormis le fait qu'ils sont dérivés d'une base numérale, les dictionnaires ont recours essentiellement à deux paraphrases : « personne âgée de x à y ans » et « celui/celle dont l'âge est compris entre x et y ans ». Ce point est important, parce que ces paraphrases instaurent une relation d'ordre entre les items, tout en les situant sur une échelle numérique (le nombre d'années vécues).

2. ASPECTS MORPHOLOGIQUES

Du point de vue formel, les N-[âge] sont des N simples et, rarement, certains d'entre eux entrent dans des compositions nominales (*pèse-bébé*). Accordons un peu plus d'attention à leurs caractéristiques dérivationnelles et flexionnelles.

2.1. N-[âge] / N période d'âge (*enfant/enfance*)

Nous avons déjà remarqué que les N-[âge] forment des couples morphologiquement apparentés avec des N qui renvoient au période d'âge : (*petit*) *enfant* / (*petite*) *enfance*, *adolescent* / *adolescence*, *adulte* / [*adulgence*, *adulgence*, *adulité*, *adulthood*], *vieillard* / *vieillesse*.

En complément à ce que nous avons déjà noté pour la paire dérivationnelle *adolescent/adolescence* (cf. ici-même, page 54), ajoutons que *adolescence* vient d'un surdérivé nominal *adolescentia*, lui-même construit sur le participe présent latin. Selon Huot (2005, 198-202), cela explique la stabilité de l'appartenance catégorielle des termes en *-ence* (qui bénéficient d'un traitement uniforme par les dictionnaires qui les reconnaissent comme étant des substantifs), tandis que celle des N en *-ent* est plus fluctuante.

Huot fait l'observation que, parmi les dérivés savants en *-ence*, on peut isoler une classe particulière d'une quarantaine de mots ayant la particularité d'avoir une suite *-(e)sc* qui s'intercale entre ce qui apparaît comme la racine lexicale et le suffixe *-ence* (cette suite se trouve également repérable dans les termes en *-ent* parallèles). Cette suite correspond au suffixe latin ayant la forme *-sc-*, susceptible d'être adjointe aux prédicats verbaux et de produire ainsi de nouveaux verbes à valeur inchoative. Andrieux & Baumgartner (1983) indiquent que la dénomination d'« inchoatif » a été empruntée aux grammaires des langues anciennes, et qu'en FM, elle s'applique aux V issus phonétiquement des V latins inchoatifs en *-sco*³⁸. Si l'on compare les deux couples *enfant/enfance* et *adolescent/adolescence*, dans les deux cas, à l'origine, un V latin désigne des « actions » spécifiques aux deux âges (« parler », « grandir »). Sur ces bases verbales ont été formés deux dérivés nominaux, qui sont respectivement *infantia* et *adolescentia*. La différence principale tient à ce que, pour *adolescent/adolescence*, on attribue au suffixe latin *-escent/-escence* une valeur inchoative :

<i>Infare</i> (V)	→ <i>infans</i> (ppr.)	→	→ <i>enfant</i> (N)
	→ <i>infans</i> (ppr.)	→ <i>infantia</i> (N)	→ <i>enfance</i> (N)
<i>Adolescere</i> (V)	→ <i>adolescens</i> (ppr.)	→	→ <i>adolescent</i> (N)
	→ <i>adolescens</i> (ppr.)	→ <i>adolescentia</i> (N)	→ <i>adolescence</i> (N)

Ainsi le couple *adolescent/adolescence* s'inscrit clairement dans le groupe de dérivés savants à valeur inchoative tels que *florescent/florescence*, *déliquescent/déliquescence* qui se paraphrasent par « celui qui est en train de grandir, de devenir adulte », « qui est en train de se désagrégier », « qui est en train de fleurir ». Huot va jusqu'à dire que « c'est sans doute cette valeur inchoative qui a assuré le maintien de ces termes dans le lexique français » (2005, 202). En tout cas, cette suffixation savante a conservé son interprétation inchoative en FM.

Toutefois, il est curieux d'observer que du point de vue extra-linguistique, *l'enfance*, au même titre que *l'adolescence*, est une période pendant laquelle on grandit. Selon nous, cet aspect

³⁸ Pour plus de détails sur la dérivation inchoative depuis le latin, voir notamment Andrieux et Baumgartner (1983, 45).

morphologique dans l'analyse des N-[âge], est un argument linguistique en faveur de l'attribution d'un statut cognitif différent des deux N-[âge]. Même si les deux N-[âge] sont formés sur une base verbale au départ, *enfant* n'a jamais bénéficié d'une interprétation inchoative et, contrairement à *adolescent* qui lui, porte le sens de « en devenir », n'a pas été conceptualisé comme dénotant l'individu dans une phase « en progression ».

Plus haut nous avons fait remarquer que, depuis l'Antiquité, on désignait l'âge correspondant à *adulte* par l'adjonction de différents ADJ au terme *âge* : *âge adulte*, *âge mur*, *âge viril*. Aujourd'hui, l'usage semble hésiter entre *adulité*, *adulthood*, *adulthood* (relevés sur le web et dans des magazines (*Psychologies*, *Sciences Humaines*)), *adulthood*³⁹ et *maturescence*. Plusieurs suffixes entrent donc en concurrence : *-ence/-ance* peuvent soit exprimer de façon abstraite la qualité exprimé par l'ADJ, soit former des N indiquant une période (TLFi). Nous penchons plutôt vers la deuxième possibilité, en rapprochant le dérivé ainsi obtenu par analogie avec *adolescence*. Une deuxième recherche lexicale par analogie se fait avec *adulthood*, où le suffixe *-esse*, aisément repérable, renvoie à une qualité propre à une personne, son état physique ou encore une particularité sociale (*vieillesse*, *jeunesse*, *richesse*). Le suffixe le moins attendu est peut-être *-ité* dans *adulthood*, parce que, généralement, il sert à former des N inanimés. Toutefois on peut expliquer la création lexicale, d'une part, par son sens « le fait d'être adulte » (remarquons qu'il n'est plus question de période mais d'un fait accompli), et, d'autre part, parce qu'il s'agit d'un suffixe très productif en français moderne (rappelons qu'il s'agit d'une occurrence relevée sur le web). Enfin concernant *maturescence*, il a été employé déjà en 1989 par Donfut, création que l'auteur justifie explicitement comme étant « par analogie à adolescence ».

Pour *vieillard*, on dispose aussi d'un N qui renvoie à la période correspondante – *vieillesse* – tous les deux étant formés sur *vieil*. Le suffixe *-esse* sert à former des substantifs sur une base adjectivale. Il exprime la qualité dénotée par l'adjectif à un degré plus abstrait. Dans ce sens, *vieillesse* peut être apparenté à d'autres substantifs qui expriment des qualités propres à un individu, notamment l'« état physique d'une personne » (TLFi) : *faiblesse*, *ivresse*, *jeunesse*.

2.2. Caractéristiques flexionnelles des N-[âge]

2.2.1. Variation en nombre

En tant que N comptables, les N-[âge] sont susceptibles de varier en nombre. Ils forment leur pluriel suivant la règle générale d'adjonction d'un *-s* à la base : *bébé/bébés*, *enfant/enfants*, *adolescents/adolescents*, *adulte/adultes*, *vieillard/vieillards*⁴⁰. Sur le plan sémantique, en FM, le pluriel invite à une interprétation de « groupe socioculturel », notamment dans un registre journalistique, juridique ou médical :

- (14) Dans la vraie vie, les enfants atteints de ces troubles de l'apprentissage - les estimations font état d'un enfant par classe - connaissent des parcours peu ou prou similaires mais n'ont pas tous la chance d'être dépistés. (2002-04-15. LP)
- (15) Les adolescents de treize ans et plus représentent une tranche d'âge difficile qui veut se démarquer de la littérature jeunesse sans être forcément capable de passer sans transition à la littérature adulte et

³⁹ Relevé dans Maître Vaxor, 2008, *Les pensées d'un gamin*, Paris, Éditions du Manuscrit.

⁴⁰ Notons quand même *nouveau-né/nouveau-né(e)s*, où *nouveau* a une valeur nettement adverbiale et non adjectivale (d'après le TLFi « dep.1694 au fém. une *petite fille nouveau-née* », cf. Grevisse (2007, §487, d) 1°)).

qui souvent abandonne la lecture au profit d'autres activités. (2002-06-06.LM)

- (16) Mais à un ouvrier, à une ouvrière, c'est interdit. Même une femme de ménage n'a pas le droit : sa patronne ne lui donne pas de travail si elle a son bébé avec elle. Admettre les bébés sur les lieux de travail, ce serait la véritable révolution sociale. Mais il faudrait que les adultes supportent la vie. (Fr. Dolto, 1985, *La Cause des enfants*, 437)

Cette valeur « sociale » a été enregistrée par les dictionnaires depuis 1970 pour les *ados* et, depuis 2005, pour les *seniors*.

2.2.2. Variation en genre

Une des caractéristiques des NH par rapport aux N [-animés] est que leur genre peut varier en fonction du genre naturel (pour plus sur cette opposition, cf. Arrivé (1996)). Ainsi, il se trouve que, souvent, le genre pour les animés et plus particulièrement pour les humains, n'entraîne pas de discrimination sémantique, là où, pour les N [-animés], le genre grammatical est un discriminant formel (*le tour de France/la tour de France*). Contre toute attente qui voudra que le genre grammatical des N-[âge] a plus de chance de correspondre avec le genre naturel des référents (et de ne pas être attribué de manière arbitraire), on a différents cas de figure.

Adolescent(e) est parmi ceux dont le genre grammatical correspond au genre naturel. La formation se fait selon le mode régulier par l'adjonction de -e final⁴¹. Auparavant, l'opposition s'appliquait aussi à *vieillard/vieillard(e)*.

Enfant et *adulte* sont des N épiciens. La langue n'enregistre pas de différence formelle de genre. Le genre grammatical est donné par le déterminant : *un/une enfant, un/une adulte*⁴². Voici un exemple emprunté à Grevisse (2007, 634) où *enfant* est employé au masculin, même s'il reprend un N au féminin :

- (17) Je me souviens seulement d'avoir nagé assez longtemps avec **l'enfant cramponné** [= une petite fille de cinq ou six ans] à mon COU. (Gide, *Les faux monnayeurs*, 7)

Enfin, *bébé* (ainsi que *nourrisson*) est l'exemple d'un dernier cas de figure où la langue fait totalement abstraction du genre naturel et ne retient qu'un genre grammatical, en l'occurrence le masculin.

- (18) Et vous n' imaginez pas à quel point l'attitude des parents et de l'entourage est différente face à un bébé fille et à un bébé garçon", affirme la psychologue. (2004-01-30.LM)

Notons que le genre pour les N-[âge] n'est jamais marqué par un changement lexical.

Élargissons l'étude flexionnelle des N-[âge]. Nous allons prendre, à titre d'illustration et de comparaison, les N *enfant, fille, garçon*. Partant du fait que *enfant* est un N épicien et que c'est notamment le sème [genre] qui différencie *fille* et *garçon*, nous nous sommes demandée si, de la même manière, l'[âge] sera, dans un cas, un sème générique (et donc définitoire), et un « sème spécifique » (pour reprendre la terminologie de Rastier (1991)) dans l'autre. L'analyse sémique peut fournir une amorce de réponse puisqu'on peut déterminer les sèmes saillants dans les deux

⁴¹ Parmi les autres N-[âge] on peut ajouter aussi *nouveau-né/ nouveau-née*.

⁴² Ajoutons aussi tous les N-[âge] de la série en -aire : *un/une trentenaire, quadragénaire, quinquagénaire*, etc.

cas. De même, dans un contexte énonciatif, l'analyse sémique permettra l'interprétation par détermination du sème activé. À notre avis, entre les deux cas, le genre n'est pas seulement une « affaire de sèmes ».

Un travail de recherche très bénéfique sur le genre sémantique a été fait par Champagnol⁴³. À partir de quatre expériences, il traite deux niveaux de problèmes morphologiques. L'un est de savoir si les deux types de marquage du genre et nombre en français (c'est-à-dire la spécialisation lexicale et la suffixation) entraînent des traitements différents. L'autre est de vérifier si les suffixes de genre et de nombre sont placés à des niveaux différents dans un modèle de flexion lexicale. Pour ce qui est du genre, ses résultats démontrent, *grosso modo*, que la catégorie est traitée par les sujets avec une certaine facilité, même si le mode lexical (*garçon/fille*) est traité plus rapidement que le mode morphologique (*ami/amie*). Il semblerait que toute la différence est dans la mobilisation cognitive nécessaire pour la reconnaissance et la détermination du genre. De fait, pour les N dont le genre est formé par suffixation, il y a une activation simultanée des deux genres, féminin et masculin. De la même façon, quand on demande aux sujets de faire une transformation du genre, les sujets sont plus lents. Or, cet effet n'est pas observé pour les mots lexicalisés, ce qui prouve que pour des N comme *fille/garçon*, *vache/taureau*, le seul genre activé est le genre lexical. Autrement dit « ... des mots comme *cheval - jument*, *garçon - fille*, etc., ne catégorisent pas selon le genre, comme le font des mots comme *ami - amie*, *étourdi - étourdie*, etc. » (cf. Pinon & Champagnol 1989, 54).

Mesurons à présent les conséquences de cette étude pour notre sujet. Le corollaire principal des résultats de Pinon & Champagnol est que, dans le lexique, un terme « sexué » du genre dérive d'un terme « neutre ». Dans ce cas, le couple *ami/amie* sera le produit « fléchi » du superordonné *ami*⁴⁴. En deuxième lieu, ces études laissent entendre que des mots comme *fille/garçon* seront en quelque sorte « encodés » dans le lexique, par opposition aux mots fléchis qui ne seront pas des entrées en tant que telles dans le « lexique mental » des locuteurs. Nous n'allons pas discuter le travail de Pinon & Champagnol étant donné que ce n'est pas l'objet de ces lignes⁴⁵. En revanche, une chose essentielle à nos yeux est à souligner. D'après les conclusions, il s'ensuit que, si pour les dérivés morphologiques, on peut ne pas avoir une réalisation lexicale du terme superordonné, ce n'est jamais le cas pour les termes lexicalisés. Autrement dit, la reconnaissance du genre *ami/amie* est tout à fait différente que celle entre *fille/garçon*, parce que, dans le premier cas, on pourra identifier un élément « neutre » qui servira de base dérivationnelle – *ami* ; en revanche *fille/garçon* ne sont pas les « dérivés sexués » d'un terme neutre *enfant* :

... les mots comme *garçon*, *fille* ; *cheval*, *jument* etc., apparaissent comme des vraies entrées du lexique mental. Le trait sexe mâle ou sexe femelle attaché à ces mots n'y est pas représenté comme instance d'une catégorie, mais comme membre d'une liste de traits sémantiques, attachable à

⁴³ Cf. Champagnol (1987), Pinon & Champagnol (1989) et aussi Andriamamonjy (2000).

⁴⁴ On doit signaler qu'en français on ne peut pas parler proprement d'un genre « neutre » puisque formellement on emploie le masculin.

⁴⁵ Après un certain nombre de relectures, un avis se fait : il nous semble que la différence temporelle de reconnaissance entre le mode dérivationnel et le mode lexical de formation du genre vient justement du fait qu'il y ait besoin de mobilisation cognitive dans le premier cas. En gros, des mots comme *fille/garçon* sont catégorisés comme des mots distincts et le locuteur n'a pas besoin de dire pour un sujet « ce n'est pas un garçon, c'est une fille », il décidera tout simplement « c'est une fille ». En revanche, *ami/amie*, sont en quelque sorte interdépendants formellement – il y a donc aussi un processus de « vérification » des règles grammaticales (on pensera aux exceptions ...). Donc, forcément, un supplément de temps est nécessaire à la décision à prendre...

l'entrée, sans statut particulier par rapport à d'autres traits sémantiques, par exemple pour le mot *enfant* : *humain, jeune, aime jouer,...sexe mâle*, etc. (*op. cit.*, 542)

Il y a deux raisons qui ont motivé la présentation de ces travaux. D'abord, bien évidemment, il est question de N qui font l'objet de notre étude. Deuxièmement parce que l'analyse de Pinon & Champagnol porte sur le genre sémantique de la triade *enfant-garçon-fille*, en limitant l'expérience à la reconnaissance de la formation lexicale. Malgré l'apport de ce travail pour notre réflexion, nous pensons que ces données doivent être complétées par une étude qui prend dans son champ d'investigation le troisième procédé de formation du genre en français – absence de marquage formel⁴⁶. Cela pourra apporter un peu plus de clarté sur l'effort cognitif nécessaire (on saura si le travail de catégorisation sera identique pour *un garçon/une fille* et pour *un/une enfant* ?) et par conséquent rendra plus explicites les « raisons » de lexicalisation (qu'est-ce qui régit l'équilibre entre l'économie des procédés morphologiques et l'inflation lexicale). Retenons le fait que l'analyse de Pinon & Champagnol refuse de considérer *enfant* comme le terme qui subsume le couple *filles/garçons* et remarquons que les observations faites par les auteurs ne sont valables que si l'on raisonne du « côté du genre ». Si le raisonnement similaire du « côté de l'âge » reste à faire, ce travail dépasse nos objectifs.

3. N-[ÂGE] ET SOCIÉTÉ

Cette section est une sorte de parenthèse, parce qu'elle portera sur des N qui ne font pas partie de notre objet d'étude à proprement parler. Elle est néanmoins justifiée au moins à deux égards. D'abord, parce que de manière indirecte, on retrouvera l'expression de la notion d'âge. Ensuite, il s'agit de rendre compte de tout un dispositif lexical construit autour des N-[âge].

3.1. Champ lexical de l'âge

L'environnement et les changements socioculturels ont indubitablement une incidence sur la vie des individus. En ce sens, le vocabulaire relatif à l'âge connaît une expansion qui va de pair avec le développement de certains secteurs (p. ex. médical), la langue enregistrant les spécifications sémantiques reflétant les réalités sociales. En témoigne le nombre de dérivés savants, notamment dans le domaine médical, cf. les exemples ci-dessous, tirés du *TLFi* (nous soulignons). Dans ces définitions, l'âge est le pivot autour duquel se construit le vocabulaire – les N de professions et les N de professionnels, les N de maladies et les N de déviances sexuelles, etc. Ajoutons aussi les N *retraité, patriarche, doyen* qui dénotent des réalités sociales dont le critère définitoire est aussi l'âge de l'individu en question.

pédagogie : Science de l'éducation des jeunes, qui étudie les problèmes concernant le développement complet (physique, intellectuel, moral, spirituel) de **l'enfant** et de **l'adolescent**;

pédiatrie : Branche de la médecine qui a pour objet l'étude, le diagnostic, le traitement, la prévention des maladies **infantiles** et la protection de **l'enfance** ;

pédodontie : Branche de l'odontologie s'occupant particulièrement des maladies, de la thérapeutique et de la restauration des dents des **enfants**, ainsi que des méthodes prophylactiques et du traitement des malformations dento-maxillaires` ` (Courtois 1972) ;

pédologie : « Étude de **l'enfance** sous tous ses aspects » (Méd. Biol.t.3, 1972) ;

pédophile : Personne éprouvant une attirance sexuelle pour les **enfants** (d'apr. Carr.-

⁴⁶ Toute existence d'une étude semblable est ignorée à ce stade de notre travail.

Dess. Psych. 1976) ;
pédophilie: Attirance sexuelle pour les **enfants** ;
pédobaptême : « Doctrine favorable à la pratique du baptême des **enfants** »
(Dess.1980). ;
pédopsychiatrie : « Psychiatre pour **enfants et adolescents** » (Lafon, 1969) ;
pédopsychiatrie : « Branche de la psychiatrie consacrée à l'étude et aux soins des
troubles mentaux de **l'enfance** » (Thinès-Lemp. 1975) ;
gériatrie : méd. Branche de la gérontologie qui étudie et soigne les maladies propres à
la **vieillesse**, et qui tente, par des traitements divers, de retarder les effets de la
sénescence ;
gérontologie : méd. Branche de la médecine qui étudie le processus biologique du
vieillissement et qui tente de résoudre les problèmes psychologiques, sociaux ou
économiques des **personnes âgées**.

Un deuxième fait non négligeable est l'existence, dans la langue, de toute une série de locutions, voire d'expressions figées ayant trait à l'âge. Entre autres : *s'habiller jeune, parler jeune, vieille fille*⁴⁷... La plus grande partie désigne toutefois des réalités sociales :

Mode/ jeux/ rayon/ secteur/ littérature/ prix enfant
Mode/ jeux/ rayon/ secteur/ littérature/ prix adulte⁴⁸

La même remarque peut être faite pour les termes d'adresse, qui diffèrent en fonction de l'âge, mais surtout en fonction du statut familial et/ou social de l'individu : *madame/mademoiselle, jeune homme/monsieur*⁴⁹. Dans les synchronies antérieures de la langue, on devait aussi prendre en compte les titres (p. ex. *demoiselle*).

3.2. Néologie en matière de N-[âge]

Jusqu'à présent nous avons vu que les définitions lexicographiques suggèrent une relation d'ordre entre les N-[âge] (cf. trames définitoires). Aujourd'hui, on constate l'apparition de nouveaux termes dénotant des phases qui viennent s'intercaler dans la liste de N-[âge]. On parle ainsi d'*adulthood* – un mot valise qui a pour origine le langage commercial anglo-saxon désignant un nouveau groupe de consommateurs (il en est de même en anglais : *kidulthood* est la contraction de *kid* et *adult*, et suffixe *-hood*, qui permet de former des N abstraits exprimant le statut ou l'état acquis). Les *adolescents* présentent toutes les caractéristiques de l'adolescence, qui sur le plan sociologique et anthropologique se définit :

...comme le moment d'apprentissage de l'autonomie (la jeunesse étant l'âge d'accès progressif à l'indépendance). Il s'agit pour les adolescents de définir l'équilibre des liens qu'ils tissent avec leurs pairs, leur milieu familial et l'environnement scolaire, tout en construisant leur identité personnelle (Galland 2010, 9)

sauf qu'ils ne sont plus dans une phase de croissance (en général les *adolescents* ont entre 20 et 30, voire 35 ans).

Une deuxième catégorie qui vient faire sa place au sein des N-[âge] est celle des *enfados*⁵⁰.

⁴⁷ Remarquons, *vieille fille* n'est pas le contraire de *jeune fille*. Donc, c'est une raison de plus pour approfondir la distribution des couples scalaires *petit/grand, jeune/vieux* avec les N-[âge].

⁴⁸ Cette particularité sera étudiée plus en détails dans chapitre VII.

⁴⁹ C'est le PR qui nous indique l'emploi comme terme d'adresse de *jeune homme*.

⁵⁰ Nous l'avons rencontré dans la rubrique Blog du journal *Le Monde*, dans un article de 6/05/2012 de Frédéric Joignot, intitulé *Le porno, les ados et la panique morale des parents*.

Il s'agit d'une création relativement récente, qui, toujours par un procédé de contraction, désigne un groupe d'individus qui se situent à la frontière entre la fin de l'enfance et le début de l'adolescence (entre 8 et 13 ans). Encore une fois, ce terme vient dénommer un véritable fait de société. Ainsi :

Corinne Destal, de l'université de Bordeaux, a étudié les représentations sexuées à destination des fillettes dans les magazines. Dès 8-10 ans, elles lisent la presse ado, *Girls*, *Star Club*, *Muteen*, destinées au 15-18 ans. Dans cette presse, qui «met le corps sur un trône», « l'hypersexualisation passe par une éducation précoce à la séduction, des codes sexy, des clips à l'érotisation démonstrative. (Blog de F. Joignot, *Le Monde*, 06/05/2012)

Avant de passer à l'étude contrastive des N-[âge], faisons le point sur les observations qui viennent d'être faites, par rapport à notre objectif initial. Il est important de noter que depuis leur origine, les N-[âge] dénotaient des individus qui se trouvaient dans des périodes saillantes de leur développement. Les changements sémantiques liés au sens d'âge que nous avons constatés, se décrivent surtout en termes quantitatifs (en nombre d'années, donc de découpage en phases) plutôt que qualitatifs (ou conceptuels). Toutefois, leur définition, voire leur existence, est contrainte ou provoquée par des facteurs extralinguistiques, plus précisément socio-culturels.

III. ÉTUDES CONTRASTIVES

L'objectif de ce chapitre – voir dans quelle mesure la langue tient compte de la double définition de l'âge, en tant que réalité biologique et sociale – nous mène tout naturellement vers une perspective contrastive. Le problème peut être envisagé de la façon suivante : d'un côté, si l'on postule que les N-[âge] dénotent les phases d'un processus immuable et universel de croissance, on peut émettre l'hypothèse que, dans toutes les langues, ces différentes phases sont lexicalisées ; de l'autre côté, étant donné les variations considérables sur le plan socio-culturel, il sera intéressant de voir quelles sont les contraintes extralinguistiques principales qui interviennent dans les N-[âge]. Nous avons choisi de faire deux études lexicales comparatives avec des langues éloignées du français – le Wolof (Sénégal) et le Gouro (Côte d'Ivoire). Ce n'est pas que la comparaison avec d'autres langues plus ou moins proches ne présente pas d'intérêt (nous pensons notamment à l'anglais ou encore le bulgare, notre langue maternelle), mais étant donné leur relative proximité géographique, d'une part, et le fait que ces langues sont parlées par des locuteurs qui partagent relativement les mêmes repères sociaux d'autre part, cette comparaison risque d'introduire un certain décalage entre l'objectif fixé et les faits observés. Expliquons-nous : la comparaison avec le bulgare ou encore l'anglais présente de l'intérêt surtout au niveau morphosyntaxique (à savoir le mode de construction des N-[âge] et leur appartenance grammaticale) ; or, notre but est de voir si d'autres catégorisations de l'âge sont possibles.

1. ABSENCE DE N-[ÂGE]

Commençons avec un exemple isolé, mais tout de même significatif – celui des Korowai de Papouasie Occidentale. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, dans cette tribu de chasseurs-cueilleurs, la mesure pour évaluer l'âge ne s'effectue pas par le nombre d'années. On mesure l'âge de l'homme par le nombre de maisons qu'il possède au cours de sa vie. Rien de très curieux quand on sait que la particularité de ces hommes est de vivre dans des maisons, entièrement végétales,

situées à une dizaine de mètres au-dessus du sol, plantées sur des troncs d'arbres⁵¹. Pour faire la conversion vers notre échelon de mesure qui est *an/année*⁵² il faut savoir que la durée moyenne d'une maison est estimée à environ 5 ans. Dire que tous les êtres humains passent les mêmes stades de développement au niveau biologique n'est pas un argument pour penser que, dans toutes les langues naturelles, le même ensemble d'unités lexicales recouvre les phases ainsi parcourues par l'individu. Avant de présenter l'exemple des Wolof du Sénégal, un deuxième exemple « atypique » (pour nous) d'une tribu, pour qui l'expression de l'âge n'est pas d'ordre « linguistique ». L'ethnographie des Matis d'Amazonie (Philippe Erikson) illustre de manière originale un paradoxe universel inhérent aux âges de la vie :

Maturation et décrépitude du corps résultent d'un processus biologique continu et multiforme n'offrant aucun repère net, et les limites qu'impose chaque société en réponse à sa conception propre des âges sont autant d'artifices qui introduisent des « à-coups dans la marche du temps » et des non-congruences créatrices d'incertitudes. Ce dilemme, fondateur de l'anthropologie des âges de la vie, on l'a vu, est travaillé de manière inattendue par les Matis : l'avancée en âge relève d'une cosmologie et d'une physiologie privilégiant non la rupture et le recommencement mais la continuité et la métamorphose. À l'imitation du système pileux, des plumes d'oiseaux ou des vibrisses de mammifères, ornementations piquées successivement dans la face selon un ordre d'imposition minutieusement réglé, prolongent le corps et activent un processus qui transforme peu à peu l'enfant, être incomplet, en accompli et en ancêtre, et manifestent un principe de précédence temporelle qui imprègne toute la société. Là encore l'ontologie est une ontogenèse et l'individu est appelé à se réaliser au travers de séquences initiatives « inchoatives » distribuées au fil du temps. (Peatrick 2003)

2. L'EXEMPLE DU WOLOF (SÉNÉGAL)⁵³

Dans *Enfance, âge et développement* chez les Wolof du Sénégal (2003), Rabain-Jamin émet l'hypothèse que les adultes wolof font des repérages plus fins du développement social et cognitif de l'enfant sans forcément les expliciter. Nous allons nous baser sur les faits qui ont servi d'assise à la recherche de l'anthropologue, plutôt que de présenter ses travaux. Les Wolof qui occupent la région sénégalienne, possèdent un système politique d'organisation très centralisé et la force des liens de parenté est particulièrement importante. Les observations faites sur le vocabulaire, notamment celui sur l'enfance, permettent de repérer les étapes du développement et leurs connotations.

La première phase de la vie souligne les rapports entre l'homme et la nature, des correspondances notamment dans le caractère fluide ou solide des composantes corporelles. Ainsi, dans les métaphores des rites de nomination (qui prend ici tout son sens – acte de nommer) de l'enfant, sont privilégiées les activités agricultrices et les opérations nécessaires à la cuisson des

⁵¹ Pour des questions de droits d'auteur, nous ne fournissons pas des illustrations des maisons Korowāi (ni des Matis d'Amazonie). Des photos sont toutefois très faciles à trouver sur Google Images (<http://images.google.fr/>).

⁵² Cf. chapitre VII, §II. 1.2.1, p. 195.

⁵³ Toute notre gratitude va à notre collègue et ami Albinou Ndecky (Maître de conférences à l'Université de St Louis, Sénégal), qui a accepté de relire cette partie de ce travail et nous éclairer sur les subtilités de dénomination des N-[âge] qui peuvent exister en wolof.

aliments. La conception de l'enfant est assimilée à la manière dont l'homme ensemeince le champ d'où l'assimilation du nouveau-né à de la nourriture brute qu'il faut préparer. Le terme *nenne* (terme d'adresse et prénom) est un terme hypocoristique affectif mais le terme principal pour le nourrisson est *liir* (enfant). D'abord, « enfant » est décrit comme *liir bu tooy*, « nouveau-né fragile, délicat ». La croissance débute par l'assèchement et le durcissement des cartilages grâce à l'évaporation de l'eau qu'ils contiennent, ce qui conduit à l'affermissement des os permettant à l'enfant de devenir *liir bu dëgër*, « nourrisson ferme, résistant »⁵⁴. Le durcissement des os fait que le bébé devient stable, il peut tenir sur ses jambes sans s'affaisser ou tomber – il devient *cëppental*, ce que l'on explique comme « celui qui est capable de rester debout sur le sol » (*sëpp*), de « sautiller d'un pied à l'autre » (*cëpp-cëppi*). Le lien sémantique entre la capacité spécifique de cette phase de développement et les attributs immédiats (ici le sol, l'activité de jambes) est morphologiquement encodé. Pour les mères, l'acquisition de cette phase de développement indique la possibilité de sevrage et le bébé qui ne tète plus est appelé *perantal* ou *perlit*. Le mot *fer* signifie le fait d'« être sevré » et indique le moment au cours de la cuisson d'un aliment quand l'eau est complètement évaporée. Le *perantal* se situe alors dans une période de transition – *perantal kenn du ko yónni*, « le nouveau sevré, personne ne doit l'envoyer », ce qui s'explique par le fait qu'il sera déraisonnable, prématuré d'envoyer l'enfant faire une commission (une autre métaphore culinaire – le temps de l'évaporation de l'eau pendant la cuisson à l'étuvée – indique qu'il faut un laps de temps pour que l'enfant soit apte à quitter le milieu familial). Cette phase transitoire est considérée comme le début de toute une série d'acquisitions, notamment celle de la parole.

Ces observations témoignent d'une différence nette entre le système linguistique français et Wolof. Sur le plan cognitif, les métaphores témoignent expressivement du lien fort qui existe entre l'homme et les éléments naturels (notamment le fait de passer d'un élément à l'autre – du liquide vers du solide). L'évolution du rapport entre l'individu et son environnement immédiat est marquée morphologiquement (on sait que le redressement de l'homme est une étape décisive, tant pour la perception de l'espace que pour la conscience de son propre corps). En revanche, il faut insister sur le fait que, de manière similaire, l'acquisition de la marche et de la parole est considérée comme la fin de la petite enfance, vers l'âge de 2 ans d'après le calendrier occidental, et l'auteur remarque que de telles capacités sont considérées comme une étape importante dans de nombreuses sociétés. Le cap suivant sera marqué par le comportement social de l'enfant (vers 6-7 ans).

Le stade qui suit le sevrage est celui de *gone* (*gune*) à partir de 3-4 ans (ou encore *xale*, « enfant »). Il s'agit de la période de l'enfance (*ngone*) qui est marquée par l'ouverture vers l'espace social et l'affirmation d'une position sexuée. Ce que nous considérons comme l'adolescence ne se déroule pas de manière identique pour les femmes et les hommes. Par exemple, un garçon entre 8 et 15 ans, qui gagne en maturité, est appelé *xalelu góor*, « jeune homme ». Mais la sortie de l'enfance est marquée véritablement par l'état de *aat* (« qui n'est pas circoncis ») et surtout par celui de *njulli* (le moment où le jeune homme se retire au *mbaar* « l'abri des circoncis »). Le jour de sa sortie, il est un *bërloor*, qui peut désormais accéder au statut de *waxalbaane* (« ses propos, c'est [au sujet de] faire l'amour », c'est-à-dire qu'il peut être un amant), ce qui, alors, lui permet de devenir un *borom kër*, « chef de famille ». Le vocabulaire marquant l'évolution de la fille est, en revanche, très lié aux attributs corporels, tels que la coupe de cheveux et l'apparition de la coiffure. Tous les enfants jusqu'à environ 7 ans ont la tête rasée.

⁵⁴ L'auteur indique que ce processus est analogue à celui que l'on observe communément dans la croissance de certains végétaux.

Ce n'est qu'après cet âge que la fille commence à garder des « îlots de cheveux », elle est appelée alors *njagamaar* (« qui n'a pas encore de tresses »). Suit une période où la petite *sëqlu* laisse pousser abondamment ses cheveux, avant de devenir une *jànq* (« jeune fille ») obtenu sa première coiffure (*baram mu jëkk*). L'étape suivante est marquée par le changement du statut social – la femme mariée est appelée *jeeg*. Toutefois, l'auteur note que :

Ces marquages symboliques, attestés dans les appellatifs, s'accompagnent de repères plus informels puisés dans l'ordre des savoir-faire. Pour la fillette, l'un de ceux-ci, toujours utilisé, renvoie au moment où sa vigueur physique (vers 6-7 ans) lui permet de piler un kilo de mil, en distinguant les opérations de *soq* (« piler le mil pour séparer le grain de la pulpe ») des opérations réalisables à un âge ultérieur de *wol* (« piler le mil pour obtenir de la farine ») qui demandent un plus grand effort physique. (Rabain-Jamin 2003, 58)

Pour résumer, le développement naturel est « encodé », sous-jacent, au lexique de l'âge. Du fait que la croissance en particulier mais aussi la vie de manière générale est un processus continu, l'homme impose des limites *via* le langage. Du point de vue cognitif, ces repères sont nécessaires pour l'appréhension d'un flux changeant mais non discontinu. La réflexion doit être menée, par conséquent, sur deux plans différents : qu'est-ce qui motive la lexicalisation d'une phase et gardera-t-on les mêmes critères selon les langues ; enfin que fait-on de ce qui ne répond pas à ces critères ?

Tout ce qui a été dit jusqu'à présent ne répond qu'en partie à la première question (la deuxième réapparaîtra plus tard et nous essaierons alors de donner des réponses). Nous avons vu que, dans la langue française, mais c'est aussi valable pour d'autres langues – l'ensemble lexical de l'âge comporte des unités qui ont un fondement biologique et d'autres qui sont des « fabrications » sociales. Pour ce qui est des dénominations qui correspondent à un stade important de développement, en fonction du rapport que l'homme entretient avec son environnement, son espace vital, il nomme les phases les plus importantes en raison de leur impact sur la vie communautaire.

À notre avis, ces différences sont secondaires (mais en aucun cas moins importantes). Une chose doit retenir particulièrement notre attention : d'après les exemples donnés et au-delà des différences d'ordre sociétal, culturel, environnemental et idéologique, l'homme lexicalise les phases marquées par les transitions suivantes : l'individu qui acquiert une autonomie motrice (acquisition de la marche) et communicationnelle (acquisition de la parole), l'individu qui acquiert une identité sexuelle, l'individu qui arrive à un stade de développement stable et accompli (il est grand, fait partie des grands), la perte de cette stabilité. C'est donc la spécificité biologique de chaque âge, à un niveau très général, qui explique le nombre de dénominations qui y réfèrent. Par exemple, pour l'enfant, c'est le fait de changer, de subir une évolution beaucoup plus riche qu'à n'importe quel autre stade de l'existence (nous l'avons vu pour le cas du Wolof, mais rappelons les termes existant en français : nouveau-né, nourrisson, bébé, enfant).

3. L'EXEMPLE DU GOURO (CÔTÉ D'IVOIRE)⁵⁵

La vie en société est caractéristique de l'homme (même s'il peut s'agir de sociétés d'une population peu nombreuse) et, de ce point de vue, elle peut être vue comme universelle pour notre espèce. Tenant compte de tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant, on peut plaider en faveur d'une forte corrélation entre la vie en société et l'âge en tant que paramètre d'organisation sociétale. Souvent, dans les sociétés de chasseurs cueilleurs qui vivent en petits groupes, les structurations politiques sont limitées « au point de rabattre celles-ci presque complètement sur les structures familiales » (Le Bras 2003). L'étude de N. Howell⁵⁶, citée dans Le Bras (2003) montre que l'âge n'a aucun intérêt dans l'organisation sociétale des Sun et qu'il intervient uniquement dans la désignation des individus dans l'ordre de naissance (les frères aînés et puînés). Parler donc d'« universalité linguistique » pour les termes d'essence sociale semble peu probant. Non seulement parce qu'on a affaire à des structures politiques et des codes socioculturels différents mais aussi parce que le poids que le critère de l'âge peut avoir au sein d'une structure politico-sociale varie. Observons le vocabulaire relatif à l'âge chez le Gouro (Nord) de Côte d'Ivoire.

Lorsqu'il s'agit d'identifier un individu, les Gouro réfèrent à son groupe d'âge. En fait, « la capacité à effectuer une tâche délimite la catégorie d'âge. Le passage d'une catégorie à la suivante traduit l'acquisition de nouvelles capacités et les progrès dans la socialisation » (Haxaire 2003). On distingue trois grandes étapes – l'enfance (*nèn*), la jeunesse (*peinè*), la vieillesse (*kwa*), présentées dans le tableau 6, page 93.

Les différentes sous-catégories de l'enfance tiennent compte du développement psychomoteur, l'acquisition de la marche marquant la fermeture de la fontanelle qui est signe que l'enfant est à l'abri de maladies les plus graves. Les catégories suivantes reflètent la vie sociale et relationnelle de l'enfant. Ainsi passe-t-on par le stade de « celui que l'on peut envoyer », où l'enfant comprend des ordres qu'il est capable d'exécuter (par exemple chercher de l'eau à boire pour un adulte). À partir du moment où l'enfant a les « jambes déliées » (donc peut courir), il devient, « petit parmi les moyens » et il est prêt à accompagner sa famille aux champs. S'ensuivent des étapes qui marquent la progression dans les techniques du travail qui normalement débouchent sur l'entrée de l'enfant dans une *klala*, « groupe de travail ». À partir de ce moment, le garçon cesse d'être un enfant et passe dans la catégorie suivante – la jeunesse – qui se prolonge jusqu'à la vieillesse.

C'est sa capacité de pouvoir se construire une maison qui lui permet de s'appeler « jeune » et c'est le mariage qui fait de lui « un vieux parmi les jeunes ». En situation de nourrir une famille, l'homme doit développer son rôle dans la vie publique. « Celui qui reste devant sa maison » est celui qui est responsable de ses champs et de sa nourriture. Il doit surveiller les affaires domestiques et régler les conflits. C'est le degré d'implication dans les affaires, qui, petit à petit, fait que l'homme peut remplacer et parler au nom de son propre père. Il est un « jeune homme aux yeux ouverts », c'est-à-dire qu'il est toujours considéré comme un jeune, mais lucide. L'entrée dans la vieillesse se fait au rang de « jeune vieux », tout juste promu au statut de vieux (vers 45 ans quand ses enfants s'occupent du travail dans les champs). Les étapes suivantes de la vieillesse sont rythmées par les capacités physiques de l'individu.

En entrant dans la dernière phase de la vie, les Gouro sont au rang des *peinè-kwa-kwa*, c'est-à-dire « jeune vieux » (50-55 ans). L'étape suivante dans la vieillesse est celle de la

⁵⁵ Nous avons été (très) chanceuse de rencontrer Issiaka Doumbia lors d'un colloque à Grenoble en 2010, qui a bien voulu relire cette section traitant de sa langue maternelle, le gouro. Qu'il en soit remercié ici encore une fois.

⁵⁶ Howell Nancy (1979), *The Demography of the Dobe Kung !*, New York, Academic Press.

sédentarisation (incapacité de travailler dans les champs), marquée par l'insistance due à la reduplication – *kwa-kwa* (« vieux-vieux »). Ensuite, on passe au stade de *gònèn-bla* (« vieil homme simple », 75-80 ans) qui « garde sa maison ». Enfin, rares sont ceux qui ont la chance d'atteindre le stade de *fé-ble-zan*, ou « celui qui mange » – ce qu'il faut comprendre comme l'homme dont les journées sont rythmées par les repas (vers 90 ans). Remarquons le processus inverse : si, dans le passage de l'enfance vers le stade adulte, on assiste à l'apparition d'items d'origine sociale (liés au mariage, à la capacité d'accomplir des tâches, etc.), le passage vers la senescence est rythmé par l'abandon progressif de l'espace social (on ne travaille plus, on garde la maison) et le retour vers les besoins vitaux (se nourrir)⁵⁷.

IV. BILAN

Pour conclure, rappelons l'objectif de ce chapitre. Il s'agissait de vérifier le postulat d'une double essence du vocabulaire de l'âge et de rendre compte des régularités qui en résultent sur le plan lexical. L'analyse diachronique s'est imposée de façon évidente – un laps de temps relativement important est nécessaire pour comparer l'espérance de vie d'une génération à l'autre et observer les répercussions sur le plan linguistique ainsi que l'entrée des réalités sociales dans l'usage langagier. Partant, nous avons choisi de retracer l'évolution sémantique des cinq N depuis le latin jusqu'au français moderne et l'étude a été étendue vers les substantifs *fillette/fille/femme*.

L'analyse sémantique historique a confirmé la distinction entre des N qui dénotent les différentes phases de la vie humaine en étapes, et des N spécifiques qui communiquent des informations supplémentaires. La comparaison avec le FM a montré que la raison principale du changement sémantique pour les premiers n'est pas tellement l'évolution du mot (un enfant a toujours signifié « un jeune être humain ») mais plutôt le déplacement des limites qui fait que la dénotation est pertinente (par exemple, appeler un homme de cinquante ans vieillard était tout à fait normal il y a trois siècles, ... mais serait peu courtois aujourd'hui). En gros, il s'agit d'un déplacement des limites approximatives sur l'échelle de la vie, qui, éventuellement, a pu entraîner un processus de lexicalisation (et de stabilité sémantique comme dans le cas de *fillette*). Pour d'autres N (*fille/femme*), les changements sémantiques sont conditionnés de manière extralinguistique (ce n'est sûrement pas la seule raison mais peut-être la plus évidente) par les conditions de vie et par les pratiques socioculturelles. Ces deux faits confirment que les N-[âge] n'échappent pas aux deux grandes raisons du changement linguistique : l'évolution inhérente de la langue elle-même d'une part, et le développement des moyens d'appréhender l'environnement social d'autre part.

Retracer leur évolution sémantique au fil du temps et observer leur traitement lexicographique actuel nous a permis de dégager les particularités suivantes :

- le vocabulaire construit autour de la notion d'âge tient compte à la fois de données de nature biologique et socioculturelle ;
- les paraphrases définitives établissent une relation d'ordre précis entre les items *bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard* (à l'aide des prépositions *avant, après, entre* ou les

⁵⁷ Un autre exemple qui ne présente pas tout à fait le même découpage en nombre d'années est celui des Dogon (pour les garçons) : *i-só-guru* « enfant qui a grandi » (±1-3 ans), *i-pónelu* « enfant sans culotte » (±4-12 ans), *i-pónu-page* « enfant en âge d'attacher sa culotte (être circoncis) » (12-15 ans), *sogatóro i dagi* « tout petit jeune homme » (±12-19 ans), *sagatóro i* « petit jeune homme » (± 20-28 ans), *sagatóro kunyu* « jeune homme rugueux » (± 29-36 ans), *sagatóro woroju* « jeune homme qui s'arrache (travail) » (± 37-45/49 ans), *ana* « adulte accompli, homme mur » (± 46/50-69 ans), *ana pèy/nan garaa* « vieux/aîné » (70 ans et plus).

adjectifs ordinaux *premier/dernier*) : cette relation établit des liens forts d'interdépendance entre les N-[âge] ;

- pour certains substantifs qui ont trait à l'âge (*bébé, enfant, fillette, fille*⁵⁸, etc.) la définition se fait en termes de « jeune X ».

Étant donné que la relation d'ordre qui unit les N-[âge] sera l'un des points majeurs dans leur description, nous différons son étude au chapitre V.

L'analyse des N de « jeunes » à la lumière de la morphologie diminutive a été importante parce qu'elle rend compte principalement de deux choses. Pour le monde animal (surtout pour les « animaux prototypiques » de Walter & Avenas, 2003), le lien sémantique entre le jeune et l'adulte d'une même espèce est soudé par un lien formel grâce à la dérivation. En Ancien et Moyen Français, les NH et les N d'animaux faisaient partie d'un même paradigme dérivationnel. Aujourd'hui, hormis le fait que la plupart des suffixes ne sont plus productifs, il n'est pas pertinent de parler de dérivation diminutive pour les humains. L'étude de Delhay nous a permis d'aller un peu plus loin dans la réflexion. En effet, nous avons démontré qu'il n'est pas approprié de penser la relation entre X et le dérivé diminutif Xd en termes de relations sémantiques hiérarchiques. Même en dépit du lien formel entre les N [+humain] (le seul exemple est celui de *fillette/garçonnet*), on ne peut pas établir un lien de type hyper/hyponymique entre le X-adulte et le X-jeune pour les N [+animés]. Autrement dit, *adulte* ainsi que *chat (adulte)* ne sont pas les hypéronymes respectivement de *enfant* et *chaton*. En comparant le dispositif linguistique humain avec celui des animaux, il s'est avéré qu'une telle explication est insuffisante, voire erronée. En revanche, la dérivation diminutive peut être vue comme une réalisation linguistique de l'opposition fondamentale sur le plan biologique entre le spécimen jeune et le spécimen adulte.

Étant donné les considérations et les résultats observés ci-dessus, certaines directions s'imposent tout naturellement à notre réflexion. D'une part, nous avons déjà mentionné une relation d'ordre qui unit les N-[âge], ce qui implique qu'ils fonctionnent en bloc, qu'ils forment un ensemble lexical. D'autre part, notre refus de considérer les termes désignant les jeunes comme des hyponymes diminutifs demande à ce que l'on réexamine les relations sémantiques entretenues entre les différents N-[âge] et de décrire la relation avec les N désignant les classes référentielles inclusives comme *être humain*. Le chapitre V tâchera à répondre à ces questions, en poursuivant l'étude lexicale sur les N-[âge], en les considérant cette fois-ci comme les éléments constitutifs d'une organisation structurée, d'un ensemble lexical

Enfin nous aimerions souligner que le dispositif linguistique de l'âge, par-delà les variations socioculturelles et de temps, constitue un dispositif hétérogène d'une double nature. Ainsi, à côté des unités qui reflètent une différenciation biologique correspondant à des phases de développement obligatoires, s'ajoutent parfois des unités qui ont une justification sociale et/ou scientifique (notamment médicale). Étant donné la diversité socioculturelle, on peut supposer que le plan non biologique présente une plus grande richesse lexicale contrairement à l'« uniformité » biologique de la croissance, qui reflète toujours la même réalité physiologique. Il semble beaucoup plus important et intéressant de montrer plutôt le contraire – les catégories et les critères de catégorisation peuvent varier même s'il s'agit de conceptualiser une même réalité, un parcours biologique commun à tous.

⁵⁸ Dans *TLFi* : fille : [Du point de vue de son âge ou de son état-civil] Enfant de sexe féminin (synon. *fillette*) ; *adolescente, jeune fille*.

Tableau 6 : Les N-[âge] chez les Gouro (Côte d'Ivoire)

Périodes Gouro	Termes spécifiques aux femmes	Catégories d'âge Gouro	Traduction littérale	Age
nèn			« enfant »	
		nèn-liinèn-dré	« nouveau-né »	0 à 2 mois
		nèn-liinèn	« nourrisson »	3 mois
		gnana-zan	« celui qui s'assied »	+ de 3 mois
		bè-gnan-le-zan	« celui qui étire les bras » (pour atteindre quelque chose)	4 à 6 mois
		bnila-zan	« celui qui se met à quatre pattes »	6 mois à 1 an
		mwin-gé-man-zan	« celui qui se dresse contre les choses »	1 an à 1 an et ½
		tiklì-dò-zan	« celui qui se tient debout »	
		ta-so-zan	« celui qui tente d'apprendre à marcher »	
		tawo-zan	« celui qui marche »	1 à 2 ans
		gèn-gyi-kni-zan	« celui qui peut courir »	
		mwuon-zan	« celui que l'on peut envoyer »	2 à 4 ans
		kpolo-nén	« petit parmi les moyens »	4-5 ans
		gnanan-pali-danan-zan	« celui qui apprend à travailler »	6 ans
	bèn-lè-zan	« celle qui peut manger avec les étrangers »	11 ans	
	blène-nèn	go-fei-zan	« petite jeune fille » , « celui qui part [seul] aux champs »	7-12 ans
		klala-zouo-zan	« celui qui est membre d'un klala »	7-12 ans
	lì-lèi-zan		« celle qui peut remplacer une femme »	
peinè	blèn	peinè-nèn	« jeune »	
	blèn-silì / lì	peinè	« petit jeune »	12-15 ans
	fla-lì	lì-si-zan	« jeune »	15-18 ans
		peinè silì	« celui qui prend femme »	18-20 ans
		kòn-lee-zan	« vieux parmi les jeunes »	20-25 ans
		è-ti-ta-vo-zan	« celui qui reste devant sa maison »	25-30 ans
		peinè-yüè-gyi-kni	« celui qui remplace son père aux champs »	à partir de 30 ans
			« jeune aux yeux ouverts » [accompli]	35-40 ans
mi-kwa	lì-kwa		« vieux »	
		peinè-kwa-kwa	« jeune vieux »	45 ans
		mi-kwa	« vieux »	vers 50-55 ans
		kwa-kwa	« vieux-vieux »	60-75 ans
	lì-bla	gònèn-bla	« vieil homme simple »	75-80 ans
		fè-ble-zan	« celui qui mange »	vers 90 ans

LES N-[ÂGE] AU SEIN DES NH

Avant de venir à l'étude des N-[âge] en tant qu'ensemble lexical et à l'examen des relations lexicales qui le régissent, il convient d'introduire la réflexion sur les NH et leur description linguistique. Si jusqu'à présent nous avons mis l'accent sur le traitement lexicographique que les dictionnaires réservent aux N-[âge], ce chapitre engage un nouvel angle d'approche. Il s'agit de situer les N-[âge] dans une problématique plus globale, celle de la description linguistique des noms d'humains (NH) et de les caractériser en tant que tels. Dans cette perspective, le présent chapitre se veut une « entrée en matière » dans le domaine des NH, par le biais des N-[âge], présentant différentes approches théoriques de leur analyse. La première section revient sur l'examen des paramètres « classiques » dans la description sémantique nominale et leur application aux N-[âge] en tant que NH. Elle occupe une place importante dans la mesure où les notions telles que N comptable, concret, humain ont un fondement ontologique et dont l'opérationnalité linguistique est souvent dénoncée pour la plupart des N communs. Notre tâche sera d'examiner leur pertinence dans la description des N-[âge]. La deuxième section est consacrée à l'analyse componentielle et discutera de sa pertinence dans l'étude des N-[âge]. Enfin, la troisième section changera de cap en situant les N-[âge] dans les travaux de Wierzbicka, ce qui permettra de mieux comprendre la place qui leur est réservée au sein de ce cadre théorique et de mettre en évidence des aspects inédits de leur sémantisme, absents dans leur traitement lexicographique.

I. LES NH : ENTRÉE EN MATIÈRE¹

Faire l'état de l'art sur les NH est une affaire assez difficile. D'une part, il s'agit, à la fois, d'un domaine très vaste et très peu exploré. D'autre part, s'il existe des champs d'études investis par les linguistes, il n'y a pas, à notre connaissance des études systématiques sur les critères d'identification et de classement des NH.

Partant, l'objectif de cette section sera moins ambitieux : revenir sur les critères sémantiques élémentaires d'analyse et de classification des N communs, afin de réexaminer dans quelle mesure ils sont pertinents pour l'étude des NH. Notre étude se restreint donc aux NH communs même si, parmi les NH, on compte aussi bien des N communs (*homme, adulte, piéton, chauffagiste, ...*) que des N propres (*Sarkozy* ou encore *Sarkozyste*).

1. TRAITS DESCRIPTIFS DES NOMS COMMUNS

L'analyse linguistique des N communs repose en général sur l'examen d'un certain nombre de paramètres incontournables. Les sous-catégories des N communs reflètent la diversité des concepts qui les sous-tendent, étant donné qu'un N peut renvoyer à n'importe quel objet de la pensée, « à des réalités notionnelles (des concepts) de tous ordres » (Riegel *et al.* 2009, 321). Traditionnellement, la sous-classification des N se fait par groupes oppositionnels, par exemple en

¹ Pour cette section, nous nous sommes inspirée en partie de la présentation de C. Schnedecker dans le cadre des Journées d'études *Les NHuma*, tenue le 20/06/12 à Strasbourg.

privilégiant le critère de la forme (p. ex. N simple/composé) ou du sens (p. ex. N abstrait/concret). Nous présentons les « grandes classes », disons indiscutables, qui reposent sur un certain nombre de critères formels (morphosyntaxiques). Précisons que, sur ce point, nous adoptons la position de Flaux & Van de Velde selon qui il est impossible d'établir une corrélation entre « importance des traits et degré de déviance des phrases qui violent les restrictions de sélection » (2000, 29).

1.1. Le trait « comptable »

L'opposition *massif/comptable* est bien connue en linguistique², parce qu'elle est étroitement liée aux problèmes de la quantification dans les langues. Elle repose sur une distinction, ontologique celle-ci, entre référents hétérogènes et référents homogènes³, et permet de distinguer des N communs comme *table* des N communs comme *eau, sable, etc.*⁴. La distinction a des correspondances directes sur le plan morphosyntaxique : la morphologie plurielle (1), les contraintes sur la détermination (articles (2) et (4), les ADJs numéraux (3), différents quantifieurs (2) et (5)) ou sur la pronominalisation (6) :

- (1) Une table/des tables vs du riz, du vin, du beurre ...
- (2) Une/aucun/chaque/divers/plusieurs/quelques table(s) / *vin, *riz...
- (3) Cinq tables vs cinq riz
- (4) Du riz/*de la table
- (5) Beaucoup/peu/moins de riz vs *beaucoup/peu/moins de table
- (6) J'en prendrai, (du riz/*une table)

Ces tests sont au moins aussi bien connus que leurs contre-exemples : *J'ai été habituée à boire une eau pure, ça c'est de la bagnole !, Je ne mangerai jamais du chat, On a du choix ce soir : trois vins blanc et deux vins rouges, etc.* Les exemples suivants font penser que les choses sont bien plus claires avec les NH – il s'agit de N comptables⁵ :

- (7) *Adj num.* + homme(s), enfant(s), président(s), noir(s), eskimo(s), albinos, ...
- (8) Aucun/chaque homme, enfant, président, noir, eskimo, albinos,...
- (9) Plusieurs hommes, enfants, présidents, eskimos, albinos,...
- (10) Quelques hommes, enfants, présidents, eskimos, albinos,...
- (11) J'ai vu *de l'homme/de l'enfant/de l'eskimo/de l'albinos,...
- (12) *Beaucoup/peu/moins d'homme, enfant eskimo, ...
- (13) *J'en ai vu (un homme).

En effet, trois critères sont souvent avancés pour juger du caractère comptable d'un N, sans pour autant faire l'unanimité : limitation intrinsèque, référence atomique et dénombrabilité.

Le critère de limitation intrinsèque est très discuté dans la littérature et... très discutable. Certains chercheurs (Langacker 1991) postulent qu'un N comptable renvoie à une entité limitée,

² Sans avoir pour autant un consensus quant à son origine : linguistique, ontologique ou conceptuel.

³ Opposition qui remonte à Aristote avec la distinction entre entités *homéomères* (tout et partie homogènes) des entités *anhoméomères* (tout et parties hétérogènes). Précisons que pour Nicolas, l'opposition massif/comptable n'encode pas celle de homogène/hétérogène : « l'opposition homogène/hétérogène serait utilisée pour structurer les différents domaines de l'expérience auxquels peuvent renvoyer noms massifs et noms comptables » (2002b, 21).

⁴ La littérature sur la question étant très abondante, nous nous contentons à signaler seulement quelques ouvrages parmi d'autres : Kleiber 1981, David & Kleiber 1988, Kleiber 1994, Van de Velde 1995, Kleiber 1997a, 1997b, Flaux & Van de Velde 2000, Vet 2000, Kleiber *et al.* 2001, Nicolas 2002b, 2002a, Asnes 2004, Quine 2008.

⁵ Nous reviendrons sur la détermination des N-[âge] en SN. Pour l'instant, contentons-nous des observations générales, les détails seront donnés au fur et à mesure que l'analyse l'exige.

par opposition à un N massif qui représente une entité non-bornée et perçue en quelque sorte comme illimitée. Ce postulat rencontre de sérieux problèmes, dont le lecteur trouvera une discussion critique dans Nicolas (2002b, 2002a), selon qui le critère n'est ni nécessaire, ni suffisant pour garantir le caractère comptable d'un N.

Conforme au principe de référence atomique, un N comptable ne peut référer qu'au Tout qu'il dénote et non pas à une de ses parties. Autrement dit, les N comptables, contrairement à ce qui se passe pour les massifs, ne se prêtent pas à une divisibilité homogène (Kleiber 1988, 267). En effet, *homme* ne peut pas être utilisé pour référer à une de ses parties (comme son oreille), de même que le début d'un cours de linguistique n'est pas le cours. Ce deuxième principe n'est pas sans poser des problèmes non plus, surtout quand il s'agit d'analyser des artefacts d'une constitution particulière⁶, des entités abstraites (pensons à *esprit*), ou bien des relations (*amour*, *haine*), etc. dont on conçoit difficilement les parties. De prime abord, la référence atomique s'applique de manière exhaustive pour les NH – aucun NH ne peut être utilisé pour référer à une partie de l'entité qu'il dénote (c'est-à-dire un être humain). Il nous semble toutefois qu'il faut soulever au moins une question : quelle est la nature du *tout* et de la *partie* dont il s'agit, quand on parle des NH? L'exemple qui vient d'être donné implique qu'il s'agit d'une entité physique (*homme*) qui est susceptible d'être « décomposé » en parties physiques (bras, jambes, torse, tête, etc.). Mais, si l'on pense à des NH tels que *président*, la question nous semble légitime : pour parler des « parties » du « tout » *président*, est-ce qu'on transite par le fait qu'il s'agit d'un être humain (et donc un président a des bras, des jambes, etc. et, dans ce cas, le principe de référence atomique est valable), ou bien on pense aux « parties temporelles » du « tout », qui est le temps du mandat présidentiel pour un individu (et dans ce cas, le principe de la référence atomique est invalide, puisqu'on est président pendant n'importe quelle sous-partie de sa présidence) ? Si on y regarde de plus près, le principe de la référence atomique pose d'emblée le problème suivant, à savoir la possibilité de discerner des parties, et la question posée ne vient qu'en deuxième temps. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est plus judicieux d'aller dans le sens inverse – celui de l'addition homogène – qui postule qu'un terme comptable X ne peut pas être la somme de ses parties qui sont aussi X⁷.

Le troisième principe annoncé est celui selon lequel pour qu'un N soit comptable, il faut qu'on puisse dénombrer ce à quoi il s'applique (*J'ai compté / dénombré trois hommes, enfants, présidents, eskimos,...*). Or, l'activité de compter présuppose celles d'identification et de différenciation (pour une raison très simple, à la fois ne pas confondre deux individus différents et ne pas compter un même individu deux fois). L'idée de dénombrement donc fait intervenir inévitablement la notion d'*individu*. La définition de ce terme nécessite un développement bien plus étayé, mais à ce stade de notre raisonnement nous suivons Nicolas pour qui un individu se définit :

- d'une part, par un principe d'unité, c'est-à-dire que, «à tout moment de son existence, il possède un certain genre d'unité ou d'organisation: il est constitué de parties qui sont reliées entre elles d'une façon spécifique » (2002b, 57) ;
- d'autre part, par *des conditions de persistance*⁸ : sur le plan logique, la question de l'identité à travers le temps nécessite la possibilité d'une re-identification des individus.

⁶ Pensons à l'exemple bien connu de Wiggins (1980) : la couronne du pape, faite de trois couronnes plus petites identiques.

⁷ Dit de manière plus triviale : si on prend comme point de départ *homme*, d'une part il n'est pas la somme des parties qui sont elles-mêmes désignées par *homme*, et d'autre part, en additionnant deux hommes, ... on obtient bien deux hommes, et non un homme.

⁸ Il s'agit des « critères d'identité » chez Frege.

Autrement dit, c'est seulement s'il existe à un moment donné un individu x, et à un autre moment donné un individu y, que la question de l'identité à travers le temps de x et de y peut se poser. Bien évidemment, les conditions de persistance d'un être humain sont différentes par rapport à celles d'un pull, un livre ou d'un lac.

Partant, la différence entre un individu⁹ et une substance peut se résumer de la manière suivante : seule l'existence des premiers exige que leur principe (interne) d'organisation soit préservé à travers le temps. Nous verrons que ce problème, majeur dans le domaine philosophique, est étroitement lié avec celui de *l'identité à travers le temps* (cf. chapitre VIII). Pour l'instant, il semblerait que le caractère comptable des NH ne peut pas être remis en doute – même si les principes énoncés plus haut sont des critères nécessaires et nullement suffisants, les NH ne posent pas de problèmes particulières de ce point de vue.

1.2. Le trait « concret »

Une deuxième question incontournable dans le domaine nominal, mais pas pour autant simple, est celle du caractère *concret* ou *abstrait* des N. Il s'agit également d'un problème fondamental, complexe et passionnant. On touche encore une fois les questions sur les liens entre le plan linguistique et la nature des référents, d'une part, et les questions sur la nature des critères retenus, d'autre part. Il nous est impossible de rendre compte à la fois de la complexité et des enjeux du problème. Les observations qui vont suivre vont être forcément partielles, mais elles auront, nous l'espérons, au moins le mérite de replacer les NH au centre de la discussion.

Un premier regard sur la question nous fait dire que les N abstraits (désormais Nab) suscitent un plus grand intérêt auprès des linguistes que les N concrets (désormais Nco). Ce fait s'explique aisément par le besoin d'explicitier les différents procédés¹⁰ d'abstraction et par la nécessité de circonscrire le plus finement possible les différents degrés d'abstraction. De son côté, le trait *concret* semble ne pas trop poser de problèmes, parce qu'il renvoie à ce qui est « accessible » ou « tombe sous nos sens », impliquant ainsi une forme de matérialité (et à cet égard *concret* est bien une propriété référentielle, ontologique, et non nominale ou linguistique, c'est-à-dire c'est l'objet réel et non le N qui est concret). Si sur le plan ontologique il peut être relativement clair si quelque chose est perceptible ou pas, il n'y a rien de moins sûr que l'évidence d'une définition linguistique de *concret*. Comme pour *massif/comptable*, on se rend compte rapidement que l'opposition ne se fait pas de façon strictement binaire et qu'un N peut être à la fois envisagé comme concret (*Il a fermé toutes les portes*) et abstrait (le même énoncé notamment dans des emplois métaphoriques au sens de *Il est inaccessible*). Reprenons donc les NH, pour qui la description en termes concret/abstrait paraît simple *a priori*.

Commençons par les évidences : sur le plan ontologique un être humain est un être concret. Cet être humain peut être perçu de différentes manières. On peut même dire que sa perception physique est preuve de son existence : dans la plupart des cas un être humain peut être à fois vu, touché, senti¹¹, entendu, et (dans l'extrême) goûté. Sur le plan linguistique toutefois, certains sens sont plus « stimulés » que d'autres :

⁹ Nous n'entrons pas dans les détails de la distinction entre un individu unitaire et individu collectifs. Le lecteur se rapportera à Nicolas (2002b, ch. 4).

¹⁰ Au niveau morphologique (dérivationnels, p. ex. *bon / bonté*), morpho-syntaxique (SN génériques, *l'homme* vs SN spécifiques, *l'homme sortit*), syntaxique (des prédicats maquillés en arguments, *le vol de l'oiseau*), lexical (relations hiérarchiques, *animal /chien*), métaphorique (*un homme lion*), etc.

¹¹ Il suffit de « demander » à nos animaux de compagnie...

(14) J'ai vu/touché/senti/entendu/ ??goûté un homme.

La réflexion sur les sens est secondaire pour notre propos et ne peut occuper qu'un espace limité (et, *a fortiori*, avoir un caractère superficiel). Ce sont les raisons pour lesquelles nous ne procéderons pas à un développement plus conséquent¹². Si l'on revient sur le terrain linguistique, on se rend compte qu'en fonction de sa spécificité sémantique, un NH a plus ou moins de difficultés d'apparaître en position prédicative avec certains V sensoriels (**j'ai entendu un albinos, *j'ai senti¹³ un communiste*, etc.). Une différence, même si elle est subtile, existe entre les exemples suivants :

- (15) J'ai vu/touché un albinos.
 (16) ?J'ai vu/touché un sourd.
 (17) J'ai vu/touché un bossu
 (18) J'ai vu/touché une femme.
 (19) J'ai vu/touché un bébé.
 (20) ??J'ai vu/touché un penseur.
 (21) J'ai vu/touché un américain.
 (22) J'ai vu/touché un piéton.
 (23) J'ai vu/touché un manifestant.
 (24) J'ai vu/touché un communiste.

Ce type d'exemples font dire à Martin (1996, 43) que dans les NH, qui réfèrent à des « référents composites » il y a « un côté incontestablement abstrait ». Selon lui :

Sans doute faut-il distinguer le caractère concret de l'individu désigné (en ce sens *médecin* est concret ; il l'est par la désignation) et le caractère plus ou moins concret ou plus ou moins abstrait des propriétés qui font que l'individu est ce qu'il est. (*op. cit.*, 43-44)

À ces considérations ontologiques de *matérialité* s'ajoutent d'autres, d'ordre linguistique, tels que la catégoricité ou bien le caractère nombrable des N, ainsi que la *représentativité*¹⁴ – le substantif *homme*, au sens d'*être humain*, est forcément plus abstrait que *homme*, l'être sexué. Arrêtons-nous un peu sur ce point. Nous ne partageons pas entièrement l'avis de Martin, parce que, s'il est vrai que *homme* (*être humain*) a un sens plus abstrait en tant que terme général, il n'est pas tout à fait juste de considérer que sa représentation doit forcément intégrer la sexualité. C'est le cas notamment quand le critère « sexe » n'est pas discriminant ou n'est pas important. Observons les deux exemples suivants:

- L'image 1 représente le dessus d'une boîte de médicaments génériques, où sont représentées iconiquement trois figures humaines – sans indications concernant le sexe. Le critère pris en compte lors de la prescription médicale n'est pas le sexe des patients mais plutôt leur âge. La représentation figurale se fait d'après le paramètre de la croissance, c'est-à-dire la taille de l'individu¹⁵. En considérant l'image 1 on peut penser qu'il s'agit d'un

¹² Mais comment ne pas recommander au lecteur curieux, le travail de Le Breton (2006) qui nous montre que l'être humain est avant tout une « corporéité », un « corps sensible ».

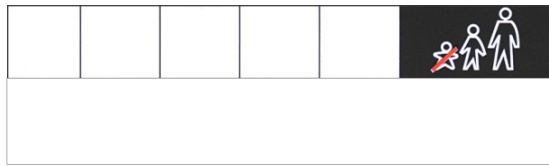
¹³ Ici, *sentir* est à comprendre dans le sens où il désigne la faculté physiologique de percevoir par l'odorat.

¹⁴ Martin fait aussi des observations morphologiques que nous ne présentons pas ici.

¹⁵ Plusieurs raisons à cela. D'abord pratiques, il est impossible d'insérer plusieurs images « réels » sur une petite surface, ensuite, et surtout, pour des raisons de pertinence : une photo sera forcément la photo d'une femme adulte ou d'un homme adulte, d'un ou d'une adolescente, ce qui peut laisser croire que le médicament en question est réservé à un des deux sexes –

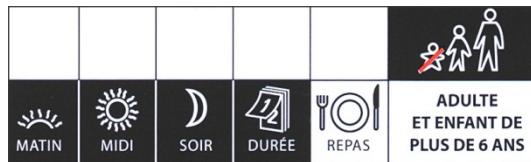
médicament pour adultes et adolescents, interdit aux enfants, ou bien réservé aux adulte et enfants, mais interdit aux bébés.

Image 1 : Représentation iconique d'individus humains



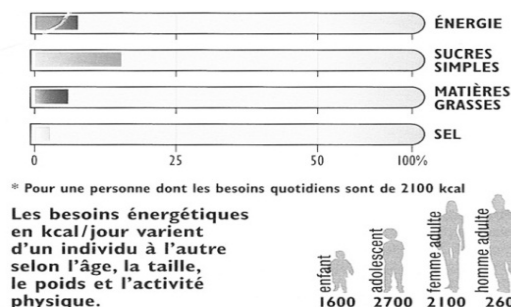
Ce n'est pas tout à fait exact puisque, comme l'indique le reste de la légende (image 2), le médicament est interdit aux enfants de moins de 6 ans. On peut tout de même constater que, sans l'explication écrite, le pictogramme demeure assez déroutant. Cela est dû principalement au fait que l'image représente et fixe un moment dans un processus continu (celui de la croissance), comportant plusieurs étapes identifiables en elles-mêmes mais sans frontières tangibles, déterminées.

Image 2: Boîte de médicaments génériques



- Un deuxième cas de figure où la représentation d'un être humain peut se passer de son identité sexuelle, est illustré par l'image 3 ci-dessous. Sans nous attarder sur l'analyse des choix et des relations entre les différents éléments constituant le « carré informatif » d'un paquet de céréales, considérons uniquement la représentation des consommateurs potentiels, ici explicitement nommés – *enfant*, *adolescent*, *femme adulte* et *homme adulte*. L'ensemble des pictogrammes est organisé à nouveau selon deux critères corrélés – l'âge (via les N-[âge]) et la taille de l'individu (représentée iconiquement). La différenciation sexuelle intervient uniquement pour les adultes justifiée par la différence des besoins caloriques pour un homme et une femme.

Image 3 : Pictogramme (boîte de céréales)



À la suite de ces deux exemples, il est plus clair d'exprimer notre position par rapport à ce qui a été avancé par Martin. Il est évident qu'on observe un degré d'abstraction différent entre *être humain* d'une part et *homme/femme* d'autre part. En revanche, la représentation iconique d'un

celui qu'on retrouve sur la boîte.

être humain peut s'affranchir justement de certains de ses « composantes » (sexe, taille, âge, profession, ...). Dans la dernière image, même en absence du message linguistique (les N-[âge]), il est aisé de comprendre l'« iconisation » des changements de taille liés avec celui de la croissance d'un individu, et partant de son âge. Là où, toutefois, la partie linguistique du message global est importante, c'est pour désambiguïser les différentes phases dans le procès de croissance. Cependant, si les propriétés retenues comme pertinentes dans la représentation iconique d'un individu dépendent au premier chef de l'objectif et des choix de son créateur, une question supplémentaire, d'ordre plus général, mérite d'être posée : pourquoi la représentation d'un être humain se fait presque exclusivement par l'image d'un être adulte ? Il nous semble qu'à la demande *Dessine-moi un être humain !*, il sera plutôt incongru de recevoir le dessin d'un bébé ou d'un vieillard, ou même celui d'un enfant. Une réponse consiste à dire que, comme pour chaque espèce vivante, l'individu adulte est l'individu exemplaire¹⁶, prototypique. Toutefois, à ce stade il ne s'agit que des spéculations de notre part qui doivent être appuyées par des études complémentaires qui dépassent largement le cadre de notre recherche ici. S'il en est toutefois ainsi, *adulte* devrait avoir un comportement linguistique différent par rapport aux autres N-[âge]. C'est ce que nous allons examiner dans la suite de notre travail.

Revenons à l'étude de Martin et le combinatoire des quatre critères retenus, permettant de juger du caractère plus ou moins abstrait/concret d'un N : la matérialité, la catégorématicité, le trait nombrable et la représentation. Dans le tableau¹⁷ à seize possibilités qui en résulte, on retrouve la ligne suivante :

MATÉRIEL	REPRÉSENTABLE	COMPTABLE	CATÉGORÉMATIQUE	
-	+	+	-	<i>Prix, âge, taille, durée</i>

D'après ce tableau, l'âge est à ranger au même titre que le prix, ou la taille dans des propriétés que l'on peut évaluer. Martin ne le dit pas explicitement mais, en effet, dans cette catégorie, on retrouve des grandeurs que l'on peut quantifier et donc mesurer. Or, et pour faire le lien avec la section précédente, les N d'individus peuvent être caractérisés quantitativement (et non les N de matières, cf. Van de Velde (1995)). Or, on peut dire que la quantification se fait de manière indirecte, puisqu'on isole¹⁸ une donnée (ou une propriété, ou un paramètre, etc. : *âge, taille, prix, poids, largeur, ...*) qualifiant un individu, et quantifier cette dernière.

1.3. Le trait « humain »

Terminons par un troisième trait entrant dans la description nominale : on parle des N *humains* et des N *non humains*. Cette étiquette peut très bien faire partie de ce que Wilmet (2007) appelle l'*illusion nominaliste* et être intégrée à la série où *qualificatif* se définit par *qualification, déterminant* par *détermination, ...*, NH par *humain*. Si d'aucuns doutent de la pertinence d'une classification nominale prenant en compte des critères ontologiques¹⁹, les NH sont souvent mentionnés dans les grammaires comme une sous-classe à part. Les critères qui légitiment son existence peuvent être répartis *grosso modo* en deux ordres : morphosyntaxiques et sémantiques.

¹⁶ Rappelons que l'individu adulte est celui qui se caractérise par le fait d'avoir fini sa croissance et atteint une stabilité morphologique (cf. chapitre I).

¹⁷ Comme le dit l'auteur lui-même, le tableau ainsi obtenu se prête à diverses critiques, qu'il est inutile de développer ici.

¹⁸ L'étymologie d'*abstrait* voulait dire « tirer à part » une propriété de son sujet.

¹⁹ Cf. Wilmet (2007, 23), selon qui, les « oppositions fondées sur la réalité que les noms évoquent sont grammaticalement moins rentables ».

1.3.1. Critères morphosyntaxiques

La circonscription de la classe des NH dans les grammaires se fait sur la base de leurs propriétés morphosyntaxiques, notamment dans le domaine de la morphologie flexionnelle (variation en genre) et dans le domaine de la pronominalisation.

Dans Grevisse & Goosse (2007), qui adopte une définition par des caractéristiques formelles, voire fonctionnelles, la description des NH consiste précisément dans l'examen de la (non)conformité du genre nominal au sexe de l'entité dénotée. Même si, de prime abord, le critère de variation en genre semble opérationnel, il ne permet pas de trancher entre les NH et certains N d'animaux. Il s'agit la plupart du temps d'animaux qui sont en étroite relation avec l'homme : des animaux de compagnie (*chien/chienne*), animaux d'élevage (*taureau/vache*), que l'on chasse (*sanglier/laie*), etc. (cf. Wilmet (1998)), ou encore des animaux chargés d'un certain symbolisme (p. ex. *loup/louve*, cf. Walter & Avenas (2003)). Ces observations font dire à Wilmet (2007) que la distinction entre NH et N non humain n'est « guère rentable qu'en dehors de quelques pronoms ».

Les modalités de pronominalisation des NH sont bien connues et signalées par les grammaires (Breckx (2000), Cherdon (2007), Riegel & *alii.* (2009), Wilmet (1998, 2007) parmi d'autres). Si le pronom *autrui* ne réfère qu'à des sujets humains et exclut les animaux ou les objets non animés, il existe en effet des contraintes sur les pronoms interrogatifs (25), ceux qui sont relatifs à un antécédent animé (26)²⁰ et les pronoms négatifs (27) :

- (25) -Qui viendra ? -Un enfant /*Un train.
 (26) *La maison qui j'ai vu n'est pas la sienne / *La femme dont je te parle est blonde.
 (27) -Tu as vu quelqu'un ? -Personne/*Rien²¹.

La pronominalisation des compléments indirects diffère en fonction de la nature de l'antécédent :

- (28) Je parle à l'enfant → Je lui parle
 (29) Je vais à Paris → J'y vais
 (30) Je parle de l'enfant → Je parle de lui
 (31) Je viens de Paris → J'en viens

Ces critères étant relativement clairs, quelques remarques pourtant s'imposent. On observe une certaine fluctuation dans la pronominalisation qui, selon Wilmet, ne rend pas compte de la différence entre *animé/humain/non animé*, mais plutôt du mode d'identification de l'antécédent :

- (32) Pierre ressemble à un Chinois (de mes amis) → Il lui ressemble
 (33) Pierre ressemble à un Chinois (quelconque) → Il y ressemble²²

La reprise par *y* dans le deuxième exemple est autorisée par la nature générique, indéfinie de son antécédent (*chinois quelconque*, cf. Kleiber (1989)). On doit aussi revoir le fait que *y* ne se limite pas visiblement aux seuls référents inanimés, puisqu'on peut très bien avoir dans une conversation :

²⁰ Il faut noter que dans des registres moins soutenus de la langue l'opposition est parfois neutralisée : *La femme que je dis est blonde.*

²¹ Wilmet (2007) signale que cette opposition est peut-être atténuée avec un Npr : *Tu as vu Charlotte/Médor ? Je n'ai vu personne.*

²² Exemples de Wilmet (1998, § 59 et § 340).

(34) N'y touchez pas (à mon chien/mari) !

Ces quelques remarques succinctes suffisent pour que l'on se rende compte que l'étiquette NH ne peut pas être justifiée pleinement par les considérations morphosyntaxiques. D'une part, la frontière entre l'humain et le non-humain semble ne pas être aussi étanche, et, d'autre part, dans l'opposition animé/non-animé demeurent des zones d'ombre qui demandent à être explorées. C'est peut-être la raison pour laquelle à ces arguments s'ajoutent souvent d'autres, d'ordre sémantique, qui témoignent de la partie prise ontologique dans la classification des N.

1.3.2. Critères sémantiques

De ce qui vient d'être dit ressortent deux dichotomies : N animés vs N non animés, et, au sein des N animés, on oppose les NH aux N [-humain]. Dans les deux cas, le lexique se trouve divisé en deux parties très inégales : qu'il s'agit du monde animé vs non animé ou bien en isolant l'homme du reste du monde vivant. Cette distinction ontologique semble non opératoire au niveau linguistique, notamment pour ce qui est *inanimé* (« Il n'existe aucun verbe qui sélectionnerait comme objet n'importe quel N pourvu qu'il ne soit pas inanimé », Flaux & Van de Velde (2000, 35)). À ce propos, remarquons au passage que, si ces oppositions sont censées être « fondées sur la réalité » (comme le dit Wilmet), il faut se demander où ranger les végétaux – la flore fait bien partie des choses vivantes qui nous entourent, mais non des choses animées, c'est-à-dire dotées d'intentions, d'une capacité à se mouvoir seules, etc. Sans aller plus loin dans la réflexion, parce qu'il n'est pas question pour nous de discuter le statut linguistique des entités animés non humains (à savoir le monde animal et végétal), nous pensons que, si les distinctions faites entre N animés, NH et N non animés ne découpent qu'en partie la réalité, elles reflètent très certainement nos représentations cognitives.

Maintenant, si l'on se focalise sur l'opposition *humain vs non-humain*, il faut reconnaître que c'est peut-être la seule qui soit référentiellement tout à fait justifiée. Dans les grammaires, pour ce qui est des NH et leur statut linguistique, c'est le critère sémantique le plus important (si ce n'est le seul) qui s'ajoute à d'autres, formels. C'est vrai pour Grevisse & Goosse (2007) qui réserve une place à part pour les NH, au sein des N animés (au même titre que les N d'animaux et les N des êtres surnaturels, p.169). C'est vrai aussi pour Breckx (2000) qui définit les NH par la présence/ absence de trait [humain], ce qui lui permet de distinguer les êtres humains des « animaux, des choses et des idées ». Dans la *Grammaire méthodique du français* (2009), le caractère [+humain] vient supplanter celui de [+animé] dans les oppositions pronominaux.

Enfin, même si l'étiquette de « nom humain » est tout à fait intelligible et transparente, on note une certaine fluctuation à savoir ce qu'elle dénote : des *humains*, des *animés humains* (Riegel et al. 2009, 324), des *personnes* (Cherdon 2007). Cet aperçu grammairien, quoique succinct, reflète clairement l'état de nos connaissances sur les NH : cette classe des N communs demande à être examinée de manière plus approfondie et systématique, afin de mettre en évidence des critères solides pour leur identification. En attendant, l'assise ontologique de cette catégorie semble difficile à écarter.

2. CRITÈRES LINGUISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES NH

Dans l'esquisse de classification nominale de Flaux & Van de Velde (2000) on retrouve des critères supplémentaires concernant les N animés en général et les NH en particulier. Le classement des N repose sur la prise en compte de ceux qui ont été présentés plus haut (*dénombrable*, *concret*, *animé*) auxquels viennent s'ajouter le critère de N extensif et de N naturel. Tous les NH sont

extensifs parce qu'ils ont une étendue spatiale. En revanche, il est inexact de dire que tous les NH sont des N naturels²³ parce que, si la signification de ces derniers n'implique pas l'idée d'agent (à prendre au sens large, parce que les N naturels ne sont pas des N prédicatifs et n'impliquent pas la présence d'arguments syntaxiques), il existe des NH qui impliquent une structure argumentale. Par exemple, certains N relationnels comme *père*, *créateur*, etc., sous-entendent la présence verbale (cf. la complémentation en *de* : *le fils de son père*, *(avoir) une robe de ce créateur* vs *(avoir) une robe à lui*).

Sur le plan linguistique, les NH ont la particularité d'être à « double face » : tantôt ils peuvent être conceptualisés comme des êtres physiques (des entités qui ont une extension spatiale donc, des corps), tantôt ils ne le sont pas – ce sont des êtres intensionnels, psychiques.

En tant qu'êtres physiques, et sur ce point il rejoignent les N animés, les NH se prêtent à la mesure exacte²⁴ (plus précisément, on peut évaluer certaines grandeurs et pas d'autres : *??un homme large*) :

- (35) Un basketteur de de 2m10cm.
- (36) Une femme de 90 kg.
- (37) Un enfant de 10 ans.
- (38) Une fillette de petite taille.

En même temps, le caractère extensif des N animés peut être occulté sans grande difficulté. Les NH résistent particulièrement aux SN avec un Nloc (39)-(41), et à l'emploi avec *tout* (42) :

- (39) *L'extrémité de ce garçon.
- (40) *Le milieu du cycliste.
- (41) *Le bout de la fillette.
- (42) *Tout le bébé est propre.

En tant qu'objets physiques, les NH sont singuliers parce qu'ils ne peuvent pas jouer le rôle du Tout (lecture générique) dans les tournures locatives, (43)-(44), ni sélectionner les verbes comme (*se*) *composer*, *comporter* (45):

- (43) *Il y a du cœur dans l'homme.
- (44) *Il y a un cerveau dans la femme.
- (45) *L'homme se compose de/comporte des bras, des jambes, une tête ...

Il faut s'interroger sur le statut des différentes « parties » qui constituent un être humain, mais dans ces exemples :

Ce ne sont pas de véritables portions d'espace, car le tout auquel elles sont censées « appartenir » n'a pas d'extension, ou du moins celle-ci est suspendue, sauf indication contraire. Or tout et parties ne peuvent qu'être extensives (dans l'espace ou dans le temps). (Flaux & Van de Velde 2000, 46)

Ajoutons à cette observation des auteures le fait qu'il est impossible d'indiquer la « matière première » pour la constitution de l'homme, comparer *un homme en bois* (SN dénotant un référent

²³ Les N naturels « ne sont pas présentés par la langue comme résultant d'un processus de création » (Flaux & Van de Velde 2000, 44).

²⁴ Nous approfondirons ce point dans le chapitre VII.

non animé), *un homme en chair et en os* (pour dire un homme vivant, réel), *un homme en ?* (**un homme fait en ?*). Pour le premier exemple il est clair que le N est employé de façon iconique ; le deuxième est une locution figée²⁵, et le troisième énoncé est assez difficile à concevoir. Sur le plan linguistique, les NH sont des N naturels au même titre que *montagne* ou *plage*, et en tant que tels il est impossible d'évoquer l'antériorité de la matière qui constitue l'objet. Toutefois, à en juger de la complémentation en *en*, sur ce point les NH s'approchent des autres animés (cf. plus loin *les natural kind terms*) :

- (46) *Une montagne en pierre.
- (47) *Une plage en sable.
- (48) *Une rivière en eau.
- (49) *Une argile en terre.
- (50) *Une forêt en arbres.
- (51) Un animal en ? .
- (52) Un homme en ? .

Une autre particularité syntaxique des NH est qu'ils entretiennent des relations variées avec leurs compléments, en fonction de la nature de ceux-ci. L'exemple donné par Flaux & Van de Velde est celui de *l'arbre de ce vieillard*, qui selon le contexte peut signifier « l'arbre dont parle ce vieillard », « l'arbre que ce vieillard a planté », « l'arbre sous lequel ce vieillard aime faire sa sieste », etc. Il en va sans dire qu'avec d'autres N animés les possibilités d'interprétation sont bien plus limitées (*la laisse de mon chien, le vol de l'oiseau, le bourdonnement des abeilles*, etc.). Quand le complément est un N d'artefact (N inanimé, non naturel), on établit le plus souvent une relation de « possession » (une notion qui ne se réduit en aucun cas à la relation « possesseur » / « possédé », cf. Bartning (1996)). Un examen plus fin de ces constructions rendra de toute évidence plus claire la structure argumentale (interne ou externe) des NH. Il est d'autant plus nécessaire parce que, jusqu'à aujourd'hui, seuls les N d'agent (notamment ceux dérivés en *-eur* : *chanteur, danseur, travailleur*, etc.) ont suscité plus particulièrement l'intérêt des linguistes, laissant ainsi des aires inexplorées dans le domaine nominal.

Pour terminer, signalons une spécificité des NH par rapport aux autres N animés. Nous avons souligné plus haut la particularité ontologique de l'espèce humaine – elle est unique. Il se trouve que, sur le plan linguistique, ce fait se traduit dans l'impossibilité pour les NH de véhiculer une lecture générique quand ils sont employés avec *DET + même* (Flaux & Van de Velde, 2000). En considérant les énoncés suivants :

- (53) On cultive la même pomme de père en fils.
- (54) J'ai vu le même tigre lors de mon voyage en Afrique.
- (55) On accueille les mêmes hommes tous les ans.
- (56) J'ai vu la même femme dans le Sud du pays.

il est assez clair que, dans les deux premiers exemples, *la même pomme* et *le même tigre* renvoient à une espèce précise parmi les différents espèces de pommes et tigres qui existent. Dans les deux derniers exemples, en revanche, une telle lecture est bloquée avec un NH tel que *homme* ou *femme* : les deux SN (*les mêmes hommes, la même femme*) sont spécifiques et ne peuvent pas recevoir une interprétation générique que l'on puisse gloser par « des hommes de cette même espèce » ou « une femme de cette même espèce ». La raison en est évidente : l'espèce humaine (au sens ontologique du terme) est singulière et ne compte pas de variétés internes. Le N *homme*

²⁵ Dont l'équivalent « psychique » en français sera *en âme et conscience*.

désigne à la fois l'espèce et l'individu appartenant à cette espèce, sauf qu'il n'y a pas d'étape intermédiaire dans la hiérarchie taxinomique. Sur le plan linguistique, comme on le verra plus loin, il existe des sous-classifications pour les NH, mais elles ne peuvent pas être assimilées à celles faites en taxinomie (chapitre V).

L'objectif principal de cette section était de donner un aperçu du traitement réservé aux NH et souligner les principaux domaines exploités et les critères traditionnellement avancés pour leur description. Nous ferons un bilan plus détaillé à la fin de ce chapitre et préférons passer au deuxième volet de cette entrée en matière des NH : l'analyse componentielle.

II. LES NH DANS L'ANALYSE STRUCTURALE

Le principe de l'analyse componentielle en sémantique, à l'instar de la méthodologie en phonologie structurale, consiste à isoler *via* le test de la commutation un certain nombre de *traits distinctifs*, servant à décrire le sens lexical. Décrire le lexique d'une langue donnée supposait donc d'identifier un ensemble de traits opératoires (qu'on appelle dans la littérature des *composantes de sens*, *marqueurs sémantiques*, *traits sémantiques*, *sèmes*)²⁶ partagés par un grand nombre, voire par tous les lexèmes. Les mots sont considérés comme des « molécules » de sens, que l'on peut décomposer en « atomes » sémantiques, c'est-à-dire en unités plus petites. Le but ultime de cette approche atomique du sens était d'isoler les composantes élémentaires, minimales, indivisibles de sens. Il existe en effet, un certain nombre de versions de l'analyse componentielle, mais en rendre le compte ne sera pas d'une grande utilité. Nous allons dégager certains points théoriques et méthodologiques qui nous intéressent plus directement. Commençons par un bref aperçu méthodologique²⁷.

L'analyse componentielle regroupe des mots en fonction des traits qui les opposent. C'est un fait important que de signaler le caractère « négatif » du sens – la signification d'un mot ne peut être déterminée qu'en opposition à d'autres mots qui partagent ou non des sèmes. Par exemple pour comprendre le sens de *mère* et *père*, il ne suffit pas de savoir qu'ils partagent le sème [parent], mais il faut savoir qu'ils s'opposent par le genre. On peut schématiser de la manière suivante :

	<i>Mère</i>	<i>Père</i>
Parent	+	+
Féminin	+	-
Masculin	-	+

Comme, d'un côté, le sème [parent] n'est pas discriminatoire, et de l'autre, la valeur respective de [féminin] et [masculin] est redondante pour *mère* et *père* (on n'apprend rien en disant que *mère* contient [féminin]), on peut faire l'économie des sèmes qui ne sont pas nécessaires. Ainsi, on peut choisir entre les deux schémas suivants :

	<i>Mère</i>	<i>Père</i>
[Masculin]	-	+

²⁶ Nous préférons *sème*, parce que c'est le terme le plus utilisé dans la littérature.

²⁷ Voir par exemple Lyons (1978), Cruse (1986, 2000), Yule (2010, 113-115), Riemer (2010, 154).

	Mère	Père
[Féminin]	+	-

La présence d'un autre mot dans l'analyse componentielle implique automatiquement qu'on soit capable de trouver un trait d'opposition pertinent. Ainsi, en ajoutant *enfant*²⁸, le trait sémantique [jeune]²⁹ sera retenu :

	Mère	Père	Enfant
[Masculin]	-	+	+/-
[Jeune]	-	-	+

Le signe «+/-» note la « neutralité sémantique », *enfant* pouvant contenir aussi bien le sème [masculin] que [féminin] est sémantiquement indéterminé à l'égard du genre. La méthode reste la même : on confronte les mots qui appartiennent au même champ générique³⁰ et on ne retient que les traits sémantiquement pertinents (traits d'opposition). Rien par exemple ne justifierait d'inclure le sème [être vivant] dans l'exemple ci-dessus, parce que les trois items *mère*, *père*, *enfant* le contiennent. Comme l'observe très justement Nyckees :

L'analyse ne progresse que pas à pas : elle commence nécessairement par la comparaison d'un couple de mots entre lesquels la différence de signification semble la plus petite possible et elle postule que cette différence résulte de l'opposition de deux sèmes que l'on tente alors d'identifier. Puis l'analyste intègre une à une de nouvelles unités lexicales en s'efforçant toujours de mettre en évidence les traits distinctifs correspondants. (Nyckees 1998, 209)

Étant donné la popularité de cette analyse³¹, il est inutile de s'y attarder davantage. Insistons plutôt sur quelques points théoriques problématiques, aussi bien connus, en prenant comme exemple les N-[âge]. Il faut reconnaître néanmoins que la contribution de l'approche structurale est considérable pour l'évolution de la théorisation sémantique. Elle est à l'origine du rapprochement entre la syntaxe et la sémantique, et surtout de la recherche sur leur formalisation.

D'abord, les sèmes n'ont pas de contreponds formel, de signifiant. Autrement dit, si l'on admet que dans *fillette* on peut identifier un sème [diminutif], on peut dire que ce sème correspond au suffixe porteur de sens diminutif *-ette*. Rien de tel avec un mot comme *mère*, *femme*, *enfant*, etc. Au plan formel, rien ne correspond au sème [féminin], [adulte], [-adulte], etc. Du coup, on se voit obligé de reconnaître que, là où, en phonologie, les traits distinctifs ont une réalisation physique (*voisement*, *nasalité*, etc.), les unités minimales en sémantiques ont un caractère abstrait.

Deuxièmement, signalons avec Lyons ((1968) 1970, 363), qu'on peut voir deux avantages (en réalité apparents) à l'analyse compositionnelle. La formule sémantique d'un mot (c'est-à-dire l'ensemble de ses sèmes, son *sémème*) permet non seulement d'accepter ou exclure une combinaison possible (p. ex. pour *mariée* on peut retenir [humain] et [féminin]), mais aussi de déterminer le sens d'une combinaison donnée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette

²⁸ *Enfant* au sens de « progéniture ».

²⁹ Ou bien [adulte]. De même que [féminin/masculin], le couple [jeune/adulte] sont des antonymes complémentaires, sur lesquels nous reviendrons.

³⁰ Appellation de J. Picoche, le *champ générique* est l'ensemble des hyponymes d'un mot.

³¹ Tous les ouvrages d'initiation en sémantique illustrent l'étude sémique (cf. notamment l'étude des sièges de Pottier).

approche est dite *componentielle* – le sens d'un mot est envisagé comme le produit de ses composants sémantiques. Il reste un certain nombre de questions non négligeables : que fait-on des sèmes qui ne sont pas distinctifs ? est-ce que le sens ne peut être déterminé que par l'opposition ? est-ce que tous les lexèmes sont décomposables³² ?, etc. Un problème théorique redoutable est le statut linguistique des composants minimaux et, surtout, le rapport qu'ils entretiennent avec le lexème. Par exemple, souvent pour illustrer l'analyse componentielle, on donne pour exemple les NH *homme, femme, enfant*. Cependant, s'il est clair que le sème [adulte] participe du sens de *homme* et *femme*, la nature du lien entre *adulte* et [adulte] ou encore entre *mâle* et [mâle] reste à être explicitée. Ajoutons à cela le fait que, si les oppositions *adulte-enfant, femme-homme, femme-fille, homme-garçon* sont particulièrement bien choisies pour extraire les sèmes [mâle] vs [femelle], [adulte] vs [non adulte], il n'est pas certain que ces sèmes sont les seuls qui peuvent rendre compte des oppositions ci-dessus³³.

Troisièmement, l'analyse sémique suppose l'existence d'un ensemble fini de composantes sémantiques, indépendant de la structure sémantique de chaque langue naturelle. C'est en tout cas ce qu'affirme Katz :

Il faut considérer les marqueurs sémantiques comme des éléments théoriques introduits en théorie sémantique pour désigner les composants, invariants d'une langue à une autre, mais étroitement liés à la langue, d'un système conceptuel qui fait partie de la structure cognitive de l'esprit humain. (Katz, cité dans Lyons, 1970 : 361)

Comme Lyons l'a très justement observé à l'époque, les données empiriques des différentes disciplines ne permettent pas d'affirmer cette hypothèse. Selon lui, l'analyse componentielle reste avant tout « une technique qui permet une reformulation économique de certaines relations sémantiques entre les éléments lexicaux et entre les phrases où ceux-ci apparaissent ; elle ne résout aucun des problèmes d'indétermination » (*op. cit.*, 364). Deux choses principalement sont à retenir. D'abord, l'analyse sémique d'un mot comme *homme* ou *adulte* dans une langue ne constitue pas un élément d'appui pour l'analyse de la langue d'une autre société ou culture. Autrement dit, même si, en français, on peut isoler des atomes sémantiques tels que [mâle] ou [adulte], leur capacité de prédire l'acceptabilité d'une combinaison sémantique dans une autre langue n'est pas assurée. Deuxièmement, Lyons attire notre attention sur le fait que l'analyse componentielle néglige non seulement la différence entre les lexèmes et les sèmes (c'est-à-dire entre *adulte* et [adulte]), mais aussi la fréquence d'usage. Il donne l'exemple de *sibling* (*angl.* enfants nés des mêmes parents). En réalité, un terme comme *brother* ou *sister* est beaucoup plus fréquent que son « équivalent sémantique » *male sibling* et *female sibling*³⁴. Il faudra peut-être poser la question dans les mêmes termes entre *homme, adulte, mâle adulte* et *homme adulte* pour le français.

Quatrièmement, il y a des (ensembles de) lexèmes qui se prêtent difficilement à l'analyse componentielle. L'exemple des N de couleurs est bien connu – quel sera le trait sémantique différenciant *rouge* de *bleu* ? Nous avons vu que *enfant* et *adulte* s'opposent par la

³² Nous verrons dans la section suivante que pour Wierzbicka, un certain nombre de lexèmes ne peuvent pas être l'objet d'une décomposition sémantique.

³³ Nous verrons avec Wierzbicka que d'autres composantes sémantiques doivent être pris en compte lors de l'étude des N-[âge].

³⁴ La raison est que *sibling* est un terme technique, réservé à l'anthropologie.

présence/absence du sème [adulte]. Mais qu'en est-il si l'on intègre dans le champ lexical un autre N-[âge], p. ex. *bébé*, ou encore *adolescent* ? De toute évidence [-adulte] ne permet pas de différencier à la fois *bébé* et *enfant* de *adulte*. Comme nous allons le voir l'ensemble des N-[âge] partage certaines propriétés avec les configurations lexicales « scalaires », ce qui pose problème à une analyse strictement binaire.

Enfin, depuis une quarantaine d'années, les recherches cognitives ont remis en cause la validité de l'approche componentielle concernant les relations lexicales et plus spécifiquement les modalités de catégorisation (comme faculté cognitive). Si l'on réfléchit en termes de traits sémantiques, cela implique que tous les hyponymes immédiats (les co-hyponymes) d'un terme superordonné doivent avoir les mêmes relations avec lui. Or, les psychologues ont montré que toutes les sous-catégories (pour prendre un exemple presque au hasard, celui des oiseaux – *moineau*, *corbeau*, *autruche*, *kiwi*, *poule*, etc.) n'ont pas le même statut par rapport à la catégorie englobante *oiseau*. En effet, l'approche prototypique a considérablement remis en cause la théorie classique des conditions nécessaires et suffisantes, qui postulait que l'ensemble des sèmes d'un terme subordonné est inclus dans l'intension de son hypéronyme (cf. Kleiber (1990, 1991)). Concernant les N-[âge], plusieurs questions apparaissent : est-ce qu'il existe des relations hiérarchiques entre les différents N-[âge] et, le cas échéant, de quelle nature sont-elles ? Dans la négative, y-a-t-il un hypéronyme les subsumant ? Y a-t-il des spécificités à la relation co-hyponymique entre les N-[âge] ? Toutes ces questions trouveront leur réponse dans le chapitre suivant dans lequel nous envisageons les N-[âge] en tant qu'un ensemble lexical. Regardons à présent quel traitement leur est réservé dans un cadre théorique tout à fait différent aussi bien dans sa méthodologie que résultats.

III. N-[ÂGE] ENTRE LEXIQUE ET COGNITION

Cette section resituera les NH, et plus spécifiquement les N-[âge], au sein des travaux d'Anna Wierzbicka et ses collaborateurs et s'intéressera, de manière moins directe, aux fondements cognitifs de la grammaire. Depuis quelques décennies, les recherches à visée cognitive ont été développées notamment par des chercheurs américains (parmi d'autres Langacker (1991), Lakoff (1987, 1996), Talmy (2001)). Dans cette lignée, les travaux de Wierzbicka et ses collaborateurs sont tout à fait singuliers dans leurs méthodes d'investigations et leurs résultats. Nous commencerons par les assises théoriques de leur recherche, afin de mieux comprendre la place réservée pour les N-[âge].

1. LE MÉTALANGAGE SÉMANTIQUE NATUREL (MSN)³⁵

L'élaboration du MSN est le fruit d'un travail de longue haleine initié par Wierzbicka dans les années soixante-dix et développé par un certain nombre de chercheurs depuis. Nous en présenterons sommairement les aspects théoriques afin de pouvoir discuter l'analyse récente des quelques NH, notamment *homme*, *femme* et plus particulièrement *enfant* et *bébé*.

1.1. Aspects théoriques

L'idée de départ n'est pas nouvelle en sémantique : il s'agit de rendre compte des unités de sens minimales, indécomposables et universelles. Dans ce sens, Wierzbicka s'inscrit dans la lignée d'imminents linguistes (des structuralistes, notamment du versant américain de la grammaire

³⁵ En anglais : Natural Semantic Metalanguage (NSM).

générativiste), qui sont partis à la quête des universaux sémantiques. Les ressemblances s'arrêtent à peu près là.

1.1.1. Principes sous-tendant l'approche théorique

La théorie sémantique repose sur un certain nombre de principes³⁶. Il s'agit d'une analyse distinctive et exhaustive : le sens complexe doit être réduit aux composants simples, sans résidus et circularité des définitions. La différence avec l'analyse componentielle consiste dans le fait qu'il ne s'agit plus de définir la place d'un lexème dans un ensemble par les relations d'oppositions qu'il entretient avec d'autres lexèmes. L'approche de Wierzbicka approuve l'existence des frontières floues entre les concepts dénotés (cf. « fuzzy logic » de Zadeh (1965)). Il en résulte qu'on doit être à même de circonscrire des *primitifs sémantiques*, c'est-à-dire des unités significatives non réductibles. Le MSN est donc un système de décomposition de la représentation du sens, basé sur des universaux sémantiques empiriquement attestés (des sens simples, présents dans le sens lexical de mots dans toutes les langues). Le travail consiste à vérifier dans un nombre considérable de langues l'existence d'équivalences sémantiques. La méthode d'identification des primitifs sémantiques est celle de la comparaison entre les langues (un nombre considérable de langues différentes a été examiné à ce jour). Ce fait soulève plusieurs questions, arrêtons-nous sur celles qui semblent incontournables pour n'importe quelle théorie sémantique.

Premièrement, il faut souligner qu'un primitif sémantique (PrS) n'a pas pour équivalent un mot dans une langue donnée, mais une signification. Cette remarque est importante à deux égards. D'une part, elle met en garde les critiques disant qu'un mot dans une langue L1, ne peut pas avoir comme synonyme un autre mot dans une langue L2. En effet, pour Wierzbicka, deux mots ne sont égaux que si et seulement s'ils renvoient à la même représentation sémantique (Wierzbicka 1980). D'autre part, elle permet de régler un autre problème théorique – la polysémie. Un PrS peut avoir plusieurs allolexies (réalisations lexicales).

Deuxièmement, il faut aussi s'interroger sur les rapports entre l'équivalence sémantique et l'équivalence pragmatique. Pour Wierzbicka, l'équivalence sémantique doit être absolue. L'équivalence pragmatique, par contre, est quasi inexistante. Les pronoms personnels illustrent bien ce fait. Selon l'auteure, si dans toutes les langues existent des unités linguistiques qui renvoient au JE et au TU (il s'agit en effet de deux PrS, cf. annexe 5), l'emploi de JE et de TU est soumis à des contraintes différentes en français, en anglais, en arabe, etc. En japonais, par exemple, même si ces pronoms existent, leur emploi dans une conversation sera ressenti comme très impoli, voire arrogant, comme une volonté de la part du locuteur de se mettre en avant. En thaïlandais, utiliser les pronoms personnels témoigne d'une familiarité, voire d'une grande intimité entre les locuteurs. On voit bien pourquoi, pour Wierzbicka, il est inutile, voire inapproprié de postuler une équivalence pragmatique, étant donné les différences culturelles considérables.

Enfin, un PrS peut avoir des réalisations grammaticales différentes d'une langue à l'autre. C'est un fait bien connu que les catégories grammaticales telles qu'elles existent en français, peuvent ne pas avoir des correspondants ailleurs. Encore une fois, le postulat qu'un PrS ne se laisse pas définir par des caractéristiques morphologiques ou syntaxiques, permet de surmonter ce problème. Le fait que *vouloir* soit un verbe en français, et *hoshii* soit plutôt un ADJ en japonais, n'invalide pas leur équivalence sémantique qui est celle du PrS VOULOIR.

³⁶ Le lecteur trouvera un état de l'art plus complet dans Goddard (2008b) et une présentation globale dans Peeters (2010).

1.1.2. Un métalangage naturel

Voyons maintenant en quoi consiste le MSN. Il s'agit d'un système de décomposition de la représentation des PrS empiriquement attestés. Le MSN se veut une forme réduite du langage naturel lui-même, utilisant des paraphrases simples et compréhensibles par n'importe quel locuteur. La méthodologie adoptée par Wierzbicka et ses collaborateurs pour la décomposition des sens est motivée par leur conviction que le langage naturel est adéquat pour s' « auto-représenter ». De nombreux ouvrages³⁷ avancent plusieurs arguments contre la formalisation logique du sens et en faveur de l'adoption d'un métalangage qui trouve son essence dans la langue. On ne peut qu'être d'accord avec le fait que les représentations logiques nécessitent un apprentissage en soi, ainsi que le fait que même des linguistes chevronnés doivent « traduire » les équations logiques dans leur langue naturelle respective, pour en juger de leur exactitude. Étant donné qu'un des défis de la théorie est de tester notre capacité à générer des prédictions au sujet des langues naturelles basées sur les descriptions sémantiques, plus le passage du métalangage au langage est aisé, plus cette description se prête aux tests nécessaires. Ainsi, selon Goddard, « Allowing a disconnect between the language of description and the language being described makes the analysis immune from empirical disconfirmation. » (2008b, 4).

En bref, le métalangage naturel évite les relations parasites qui peuvent apparaître entre le langage naturel et sa représentation *via* le métalangage artificiellement construit. C'est aussi un moyen d'éviter l'apparition de catégories qui peuvent se révéler totalement étrangères à d'autres langues que celle du linguiste.

Un fait important est que le MSN, en plus de comporter une liste de PrS (*cf.* annexe 6), est doté d'une syntaxe. Les recherches empiriques de plus en plus nombreuses vérifient l'hypothèse selon laquelle les PrS, outre d'exprimer des significations universaux, ont des propriétés syntaxiques tout aussi universelles. Par exemple, le MSN précise les combinaisons possibles entre les PrS eux-mêmes : BEAUCOUP admet la partitivité (BEAUCOUP de CES GENS) et non pas TOUT (*TOUT de CES GENS).

1.2. Les primitifs sémantiques entre atomes et molécules

Les PrS doivent donc être compris comme étant des unités minimales de signification, indéfinissables et irréductibles à d'autres composants significatifs. Le point le plus important à retenir est que les exposants des PrS ne sont pas des mots dans une langue donnée mais bien des unités lexicales significatives.

Depuis le début de ces recherches l'inventaire des PrS et les orientations des travaux ont subi quelques changements. Dans les années soixante-dix, les préoccupations de Wierzbicka sont essentiellement l'identification des PrS. À cette époque-là, la liste comporte treize PrS : JE, TU, QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE, MONDE, CECI, VOULOIR, NE PAS VOULOIR, PENSER À, DIRE, IMAGINER, ÊTRE UNE PARTIE DE, DEVENIR (Wierzbicka 1972). Dans les années quatre-vingt, le nombre de PrS répertoriés augmente considérablement et, depuis, les travaux se focalisent sur la grammaire interne du MSN. Il s'agit de rendre compte de la grammaire inhérente des PrS, qui conservent leurs caractéristiques combinatoires fondamentales à travers les langues, même si leur syntaxe diffère. Parmi les propriétés syntaxiques on compte les spécifieurs nominaux (THIS THING, THE SAME SOMEONE), la valence verbale (DO, DO SOMETHING, DO SOMETHING WITH SOMEONE,...) la possibilité pour certains primitifs de recevoir des compléments prépositionnels (I KNOW THAT SOMETHING HAPPENED, I WANT SOMETHING TO

³⁷ Voir par exemple Goddard (2008a, 2008b) et Wierzbicka (1972, 1980, 1985, 1988, 1993b, 1993a, 1996).

HAPPEN NOW). Aujourd'hui, les PrS sont au nombre de 63 (cf. annexe 6) et leur regroupement est fait sur la base de propriétés combinatoires (syntaxiques) partagées (nous reviendrons sur les primitifs substantivaux *infra*).

Malgré le rôle central des PrS, dans les dernières publications (notamment Goddard (2008a)) une place est faite pour des niveaux intermédiaires dans la décomposition du sens d'un lexème. Pour reprendre la métaphore, à côté des PrS qui sont des atomes sémantiques, on retrouve des molécules de sens, notées [M]. Les MS (molécules sémantiques) sont des « agglomérations » de sens stables qui participent de nombreuses définitions en ayant le statut d'unité significative. Il existe des molécules de différents niveaux, puisqu'une molécule peut participer dans la définition d'une autre molécule. Un exemple doit rendre les choses plus claires : si l'on veut décrire le sens complexe de « parapluie », il comportera une MS « pluie », qui elle-même contient dans sa définition la molécule « eau ». Étant donné que « eau » se laisse définir en PrS il s'agit d'une molécule de premier niveau [M₁] alors que « pluie » est de deuxième niveau, donc [M₂].

Le niveau « moléculaire » dans la description sémantique s'impose pour plusieurs raisons. D'abord, il peut rendre compte des relations dérivationnelles existantes (par exemple, le sens de « manuel », ou encore « manufacture », ne peut être compris sans la connaissance de « main »)³⁸. Ensuite, il sert à mieux rendre compte de la hiérarchisation du lexique. Wierzbicka met en garde le lecteur qui aura une tendance à faire le rapprochement avec les principes de catégorisation lexicale énoncés dans les études psychologiques de Rosch (1978). En effet le procès d'identification de la structure lexicale diffère dans sa méthodologie : Wierzbicka ne retient que les niveaux structurels qui passent ou ne passent pas les tests mis en œuvre (*by trial and error*). Si l'on reprend l'exemple avec le « parapluie », l'hypothèse que « parapluie » contient « pluie » et que « pluie » contient « eau », ne se vérifie qu'à partir du moment où l'on rend compte que « eau » peut se définir en PrS, que la définition de « pluie » exige « eau » d'une part, et que « parapluie » exige « pluie » d'autre part. Plus précisément:

Relations of this kind cannot be posited on the basis of a priori logical schemas, but have to be established by trial and error, on a case by case basis, and always with reference to the independently semantic primes.
(Wierzbicka à par., 8)

Enfin, au même titre que les PrS, certaines MS peuvent être universelles, mais la plupart d'elles reflètent la diversité culturelle encodée dans la langue. On aperçoit quelques points communs, d'une part, entre le MSN et l'analyse classique, dite « aristotélicienne » et, d'autre part, avec les études cognitivistes dont la popularité ne cesse de croître depuis une vingtaine d'années. Avec la première, le MSN partage l'ambition d'identifier des universaux linguistiques, ainsi que le fait de reconnaître le caractère obligatoire de certains³⁹. Avec les seconds, le rapprochement est tout de même plus évident, parce qu'on rend compte à la fois de la subjectivité du locuteur (par exemple quand il s'agit d'évaluer le primitif SMALL) et du caractère anthropocentrique inhérent du langage. La différence majeure avec d'autres travaux d'inspiration cognitiviste, est d'ordre méthodologique et représentatif.

³⁸ Pour plus d'exemples, notamment en polonais, voir Wierzbicka (à par.).

³⁹ On peut voir les choses de la façon suivante : le MSN permet de faire l'inventaire des différentes composantes sémantiques d'un lexème, dont certaines obligatoires, virtuellement disponibles pour activation par le locuteur dans un contexte donné. Tout de même on est loin de l'analyse stricte en CNS.

Revenons aux NH. La section suivante présentera de façon globale le traitement que Wierzbicka leur réserve, et s'intéressera plus en détails à la description sémantique de *enfants* et *bébés*.

2. LES NH ET LE MSN

Même si, à plusieurs reprises, Wierzbicka prend comme exemple d'appui des NH⁴⁰, à ce jour nous n'avons pas accès à l'analyse en MSN de NH généraux tels que *individu*, *personne* ou *être humain* par exemple. En revanche, il est important de remarquer qu'on réserve le statut de primitif sémantique universel de *people* (la traduction la plus proche en français étant *gens*⁴¹), ce qui signifie principalement deux choses. Premièrement, et cela découle de la définition d'un PrS, dans toutes les langues le concept de « gens », irréductible à autre chose, a une réalisation linguistique⁴². Deuxièmement, dans la liste des PrS (cf. annexe 6), PEOPLE est le seul PrS substantival non-déictique qui renvoie à une catégorie naturelle de référents. Autrement dit, la seule catégorie naturelle⁴³ (parmi d'autres : les chats, les oiseaux, les souris et d'autres bêtes) qui trouve une expression linguistique (prétendue universelle), est celle des êtres humains.

Le regroupement des primitifs substantivaux est formé sur plusieurs critères : 1) les PrS substantivaux peuvent recevoir des spécifieurs (p. ex. THIS, THE SAME, OTHER)⁴⁴ ; 2) peuvent jouer le rôle d'arguments pour d'autres prédicats primitifs (MOVE, THERE IS/EXIST, HAPPEN, DO) ; 3) souvent les PrS ont comme exposants lexicaux les N généraux (*chose*, *personne*) ou bien répondent aux interrogatifs *qui ? quoi ?*. La catégorie des PrS substantivaux elle-même bénéficie d'un sous-classement plus fin puisque Goddard (2007) identifie trois sous-groupes : catégoriels (*categorical substantives*, p. ex. SOMEONE, SOMETHING, WHERE/PLACE, WHEN/TIME)⁴⁵, les substantifs spécifiques (*specific substantives*, p. ex. PEOPLE, BODY, WORDS)⁴⁶ et les substantifs relationnels (*relational substantives*, p. ex. KIND et PART). Dans une étude ultérieure Goddard (2008a), ajoute une quatrième colonne à son tableau, où il fait figurer les éléments déictiques :

Tableau 7 : Substantives and related elements, Goddard (2008a, 63)

Deictic	Categorical	Specific	Relational
I /you	someone	people	kind
this/it	something (thing)	body	part
		words	
here	somewhere (place)		
now	sometime (time)		

⁴⁰ *Girl/boy, child, adulte, old-man* (Wierzbicka 1972, 42-44, 1996, 367 et passim), les N de parenté (Wierzbicka 1980, 44-53).

⁴¹ Un grand merci à Joan Théry pour ses explications éclairantes sur le fonctionnement de *gens*.

⁴² Rappelons-le avec Goddard : « Semantic primes are not postulated to exist as whole lexemes, but as identifiable meaning of lexical units » (2007, 147).

⁴³ Ou si l'on préfère « espèce naturelle », nous y reviendrons.

⁴⁴ Ce critère ne s'applique pas aux déictiques.

⁴⁵ Les substantifs catégoriels reflètent des notions profondément ancrées dans la cognition humaine. Ce qui nous intéresse plus précisément est le fait que, selon Wierzbicka et ses collaborateurs, les langues naturelles font une distinction fondamentale entre « quelqu'un » (someone) et « quelque chose » (something).

⁴⁶ Dans le troisième chapitre de son ouvrage, Goddard (2008a) reconnaît que le terme « spécifique » n'est pas le plus heureux, mais il permet néanmoins de distinguer deux niveaux : le catégoriel (auquel on retrouve les catégories « à la Aristote » : individus, choses, endroits, etc.) et un niveau plus spécifique justement, où l'on retrouve le PrS PEOPLE.

De ces PrS, deux nous intéressent plus particulièrement : SOMEONE et PEOPLE. La première chose à signaler est le fait que SOMEONE (ainsi que tous les PrS catégoriels) ont un caractère indéfini et qu'il est, avec SOMETHING, neutre du point de vue du nombre. Autrement dit, si l'on traduit SOMEONE par « quelqu'un », dans un contexte non-spécifié « Quelqu'un a volé ma voiture ? » ne veut pas dire qu'il y a eu forcément un seul voleur, de même que « Je vois quelque chose » peut renvoyer à un train, deux hélicoptères ou à un troupeau de bisons... Wierzbicka refuse de voir dans le binome SOMEONE/SOMETHING une opposition de type \pm humain, \pm animé, etc., parce que, selon elle, ces derniers traits peuvent être définis en termes de SOMEONE/SOMETHING (on aboutit alors à un pseudo analyse). Nous laissons de côté cette question pour nous pencher sur une autre, plus directement liée à notre étude : en quoi SOMEONE, le substantif catégoriel se différencie-t-il de PEOPLE, le primitif spécifique ?

En théorie SOMEONE est compatible avec n'importe quelle catégorie d'êtres (*beings*)⁴⁷ et n'implique pas forcément le trait humain, même si, comme l'observe Goddard « most SOMEONES in this life are of the kind PEOPLE » (*op. cit.*, 63)⁴⁸. La différence fondamentale qui existe entre les deux PrS est le caractère collectif évident de PEOPLE (*cf.* Mihatsch 2007, et plus spécifiquement pour le français, Schnedecker 2012).

Si SOMEONE représente « a 'being', regardless of its kind » (Goddard 2007, 153), nous sommes obligée d'admettre une différence sémantique entre les deux PrS. Par ailleurs, selon Wierzbicka et Goddard, le statut de primitif de PEOPLE est évident, puisqu'il apparaît dans les définitions de lexèmes d'ordre social (les catégories socio-professionnelles, les noms de catégories ethniques, de nationalités, etc.) ou bien des N d'artefacts et outils (impliquant un agent humain), des N d'activités (jeux, sport, etc.) des notions abstraites qui impliquent un référent humain (*honte, orgueilleux*), etc. Autrement dit, définir tous ces concepts (et beaucoup d'autres), ne peut se faire sans l'intervention de PEOPLE, qui se fait souvent dans des paraphrases de type « les gens pensent que ... », « les gens disent que ... », etc.

À notre connaissance, Wierzbicka est la première à avoir proposé comme une unité significative minimale PEOPLE (au lieu de \pm humain, \pm animé, etc.). Selon elle, le concept *humain* n'est pas un primitif, parce qu'il est vraisemblablement une combinaison de SOMEONE et PEOPLE, c'est-à-dire (*a*) *human being* :

a human being = 'a being (someone) of the kind people'

Cette définition (dont la paraphrase française sera très approximativement *un être humain = quelqu'un du type des gens*) a le mérite de maintenir une hiérarchie catégorielle (un être humain fait partie des êtres, ou des créatures dans le monde qui nous entourent). Il n'en reste pas moins qu'il faut voir plus en détail comment fonctionne cette relation hiérarchique sur le plan discursif. Ce genre d'études, non moins importantes et passionnantes, dépassent le cadre de notre travail. Revenons donc à l'analyse spécifique des N-[âge], qui permettra toutefois de ne pas trop s'éloigner de la réflexion sur le *zoon politikon*.

⁴⁷ Remarquons au passage qu'à la fois en français et en anglais, nous avons affaire à une homonymie entre le verbe *être/being* (*be*) et le nom (*un*)*être/ (a) being*).

⁴⁸ Des études spécifiques doivent être faites pour le français, qui détermineront dans quelle mesure « quelqu'un », s'il est l'équivalent PrS de SOMEONE, n'impose pas de contraintes sur la nature de ses référents. A priori, « quelqu'un » peut aussi bien renvoyer à un humain, qu'à dieu, un esprit, etc. (p. ex. *Quelqu'un m'a appelé*).

3. ANALYSE MSN DES N-[ÂGE]

Comme il a été dit plus haut, Wierzbicka s'intéresse à plusieurs reprises aux NH, et plus précisément à ceux sur lesquels s'appuient les analyses componentielles (c'est-à-dire *homme, femme, enfant*). Dans le chapitre « Sex, generation, kinship » de son travail fondateur sur les PrS (1972), Wierzbicka conteste le statut d'unités sémantiques irréductibles à *jeune, adulte, mâle, femelle*, etc. pour principalement deux raisons. La première est le fait que ces notions (notamment *mâle/femelle*) sont très spécifiques, et ne font pas partie du vocabulaire de base des locuteurs. La deuxième est le fait qu'il s'agit de notions beaucoup plus complexes que celles qu'elles sont censées expliquer dans le cadre structuraliste – *homme, femme, mère, père, garçon, fille*, etc. Enfin, selon elle, le choix des couples de traits sémantiques « mâle /femelle », « jeune/adulte », « enfant de/parent de », etc. ne rend pas compte de l'usage langagier. Une des preuves en est que l'analyse structuraliste d'*enfant* et *adulte* se passe de la notion de temps, pourtant fondamentale pour leur description. Regardons de plus près la proposition de Wierzbicka.

3.1. *Enfant vs bébé*

Dès les premiers textes théorisant l'analyse en primitifs sémantiques (1972), Wierzbicka propose une alternative à l'analyse structuraliste. Même si cette dernière est souvent illustrée par le jeu de symétries existant entre *enfant/adulte, jeune/adulte, garçon/homme, fille/femme, etc.*, la description des N-[âge] en termes d'oppositions binaires est toutefois très limitée. C'est bien plus tard, dans Goddard & Wierzbicka (à par.)⁴⁹, que l'on trouve l'analyse en MSN du pluriel *children*, que nous reproduisons ci-dessus (*op. cit.*, 12) :

children

- a. people of one kind
- b. people of this kind have lived for a short time, not a long time
- c. because of this, their bodies are small
- d. when people are like this, they can some things, they can't do many other things
- e. because of this, if other people don't do some good things for them, bad things can happen to them
- f. all people are like this for some time before they can be not like this

Les lettres (a-f) indiquent les paraphrases des différentes composantes sémantiques entrant dans la description d'*enfant*. Avant de les commenter, observons qu'*enfants* se laisse décrire entièrement en PrS (ce qui ne sera pas le cas pour *bébé*).

(a) décrit *enfants* comme étant « des gens d'un (certain) type (ou genre, ou sorte...) » et reflète un certain parti pris essentialiste⁵⁰ de l'analyste (ce que les auteurs soulignent eux-mêmes). Il est important de noter que l'analyse du singulier *enfant* serait exactement la même, sauf pour la première composante qui est « someone of one kind » plutôt que « people of one kind ».

(b) indique, à la fois, le temps de vie impliqué (*short time*) et impose une limite dans le

⁴⁹ Notons que les définitions (ou devrions-nous dire les descriptions) sont faites en suivant des maquettes sémantiques (*semantic templates*). Par exemple, la définition d'un N comme *chat* et tout autre *natural kind term* (cf. chapitre VIII) la maquette comporte les composantes suivantes : a) catégorie dans la hiérarchie taxinomique, b) habitat, c) taille, d) apparence, e) comportement, d) relation avec l'homme. Une autre trame est constituée pour les artefacts, etc.

⁵⁰ Ici le terme d'*essentialiste* est à comprendre plutôt dans son acception philosophique que biologique et relance en quelque sorte les vieux débats en SH entre l'essence naturelle vs culturelle de l'homme.

temps. Attirons l'attention sur le fait que *SHORT* est un primitif sémantique évaluatif subjectif. Goddard & Wierzbicka ne sont pas explicites sur ce point mais *SHORT* implique un bornage flou du concept. Autrement dit, il n'y a pas de frontières fixes entre « peu de temps » et ce qui n'est plus « peu de temps ».

Le (c) est relié au précédent par un lien causal. Déjà dans son travail de 1972, Wierzbicka avait fait remarquer qu'*enfant* ne peut pas être défini uniquement comme étant un « être humain non-adulte » ou bien à la Russel comme « fille ou garçon ». À notre connaissance, elle est la première à avoir postulé que l'âge n'est pas le seul trait sémantique définitoire d'*enfant*, et qu'il y en a un deuxième, au moins aussi important – la taille. On voit bien que, presque 40 ans plus tard, la dimension de « taille » n'a pas été abandonnée et qu'elle est en étroite liaison avec l'âge. Notons pour l'instant que nous sommes tout à fait d'accord avec l'analyse de Wierzbicka (cf. les observations faites sur le diminutif dans le chapitre III, mais aussi pour d'autres raisons qui seront exposées plus loin).

Les (d) et (e) indiquent ce que les auteurs ont appelé des *social properties*, dont voici l'explication :

...that *children* are only partially capable ('they can do things, they can't do many other things') and consequently they are dependent on other people to protect and look after them ('if other people don't do some good things for them, bad things can happen to them'). (Goddard & Wierzbicka à par., 12)

Plusieurs questions émergent à ce stade : quel est le statut des (a) à (c) s'ils n'expriment pas des *social properties* ? Il y a-t-il un lien, et quelle est sa nature, entre, d'une part (a-c) et d'autre, part (d-e) ? Nous essayerons d'apporter quelques éléments d'explication.

La trame descriptive se termine avec (f), que l'on explique de la manière suivante :

the final component of the explication captures the existential fact that being a *child* is, so to speak, the first stage in everyone's life. People all start off like this, after which they can potentially develop in other ways. (*ibid.*)

Cette explication nous paraît toutefois un peu obscure sur plusieurs points. D'abord, que doit-on entendre par « other ways » et est-ce qu'il s'agit toujours du même développement que dans (b) et (c), c'est-à-dire d'âge ou de taille ? Enfin, si *child* renvoie au premier stade de la vie humaine, qu'en est-t-il de *bébé* ? La définition MSN de *bébé* doit nous en apprendre un peu plus sur la position de Wierzbicka sur cette question. Considérons la trame sémantique descriptive de *bébés* (*babies*, angl.) ci-dessous :

babies

- a. children [M] of one kind
- b. children [M] of this kind have lived for a very short time
- c. their bodies are very small
- d. they can't do many things
- e. if someone doesn't do many good things for them, they can't live
- f. if someone doesn't do many good things for them, very bad things can happen to them (*op. cit.* : 15)

La définition est sensiblement proche de celle de *children*, avec toutefois quelques

différences. La première est le fait que *bébés* ne se laisse pas définir en primitifs sémantiques, puisqu'il comporte dans sa signification une MS *children* [M]. À la lumière des remarques théoriques, on peut *a priori* conclure principalement deux choses : d'abord, le statut de MS d'*enfant* lui confère une forte stabilité sémantique⁵¹ ; puis, de toute évidence, selon Goddard et Wierzbicka, *bébé* est « inclus » dans le sens d'*enfant*. Plus précisément, « on intuitive grounds, it would seem that *babies* are a kind of "extreme" sub-category of *children* » (*op. cit.*). S'il en est ainsi, le caractère [+humain] de *bébés* est garanti de manière transitive, *via* la définition d'*enfants* qui sont bien *a kind of people*. L'argument avancé par les auteurs – à la question de savoir combien d'enfants se trouvent dans une chambre, on comptera de toute évidence les bébés – présente quelques faiblesses que nous allons exposer dans le bilan. En attendant, on peut résumer la définition de *bébés* de la manière suivante : *bébés* dénote des référents qui sont vus comme des « cas extrêmes » dans l'*enfance* : ils vivent pendant « très peu de temps » (pas seulement « peu de temps), leurs corps sont « très petits »⁵² (pas seulement « petits »), ils sont incapables de faire beaucoup de choses, donc se caractérisent par un manque d'autonomie par rapport aux enfants et sont, par conséquent, dépendants d'autrui. Il faut aussi remarquer le fait que les auteurs passent sous silence la question des *social properties*. Enfin, la figure de la mère n'est pas explicite mais transparait dans le singulier *someone* (par contraste avec *people* dans la première définition).

3.2. *Enfant vs adulte*

En réexaminant les analyses traditionnelles en traits sémantiques, Goddard et Wierzbicka s'interrogent sur la pertinence d'une définition négative d'*enfant* comme étant « un être humain non-adulte », c'est-à-dire comme [+hum] : [-adulte]. Selon eux, le concept d'*adulte* est bien plus complexe que celui d'*enfant* pour qu'il puisse avoir un pouvoir explicatif pour ce dernier (rappelons qu'il s'agit d'une analyse réductionniste : on va toujours du plus complexe vers le moins complexe)⁵³. Le même raisonnement est tenu pour les relations sémantiques entre *parent*, d'une part, et *mère/père*, d'autre part, l'observation étant qu'*adulte* et *parent* sont des termes moins fréquents et acquis plus tardivement par les enfants que *mère*, *père* ou *enfant*. Sans nous aventurer dans l'analyse de *parent/mère* et *père*, cet argument doit être nuancé. Si la fréquence d'emploi de *parent* ou d'*adulte* est moindre par rapport à *mère* ou *père*, elle s'explique, selon nous, d'abord par des contraintes pragmatiques et ce n'est que dans un deuxième temps qu'interviennent des considérations de complexité sémantique. Clairement, cela veut dire qu'un enfant a beaucoup plus de chances d'entendre (et donc d'assimiler) *Viens voir ta maman/mère !* ou *Demande à ton père !* plutôt que ?? *Viens voir ton parent !/Demande à ton parent !*

À notre connaissance, il n'y a pas d'analyse en MSN d'*adulte* comme c'est le cas pour

⁵¹ Comme pour toute MS, il s'agit de savoir si la stabilité sémantique est le produit de processus cognitifs fondamentaux à l'homme et donc universels, ou bien d'un conditionnement socio-culturel. À ce sujet la définition de *children* donnée *supra* ne fournit pas de réponse claire à ce sujet. Nous y reviendrons, mais la première partie lexicale de ce travail constitue déjà un préalable de réponse : les N-[âge] ont une double essence – biologique et sociale.

⁵² Il existe des langues qui n'ont pas de lexèmes spécifiques, ayant pour équivalent sémantique l'anglais *baby* ou bien le français *bébé* : en polonais par exemple la différenciation sémantique se fait avec l'adjectif *petit* (*malé dzieci* « petits enfants »). En bulgare les deux possibilités existent (*maliki detza*, « petits enfants ») puisqu'il y a l'emprunt *bébéta* (« bébés »).

⁵³ Par ailleurs, ils notent qu'*adulte* ne peut pas être un trait primitif parce qu'il existe des langues, notamment le Yankunytjatjara (langue aborigène australienne), qui ne possèdent pas de terme propre équivalent à *adulte*. Il est cependant possible d'employer une expression sémantiquement proche d'*adulte* (en anglais plutôt de *grown-up*, que celui d'*adult*), qui signifie littéralement « grande personne » (*anangu pulka*).

enfant et *bébé*⁵⁴. Wierzbicka s’y est intéressée par le biais de *homme* et *femme* (1972, 44) et insiste sur le fait que la séparation entre l’âge ([+adulte]) et le sexe ([+mâle/femelle]) dans l’analyse traditionnelle est totalement artificielle. Autrement dit, le fait pour un individu d’être adulte (*adulthood*) et d’être un homme (*manhood*) ou femme (*womahood*) sont les deux facettes d’une même réalité qui doit être analysée comme telle. L’analyse à proprement parler d’*adulte* s’arrête à peu près là pour ces exemples. Ailleurs, notamment dans un chapitre intitulé *What’s in a Noun ?* (Wierzbicka 1996), la réflexion porte sur les structures sémantiques sous-tendant la distinction catégorielle entre les N et les ADJ. Deux points forts peuvent être dégagés pour étoffer l’analyse d’*adulte* : l’identité catégorielle des N-[âge] dans une perspective comparative inter-langues et les relations entre la nature ontologique des propriétés dénotées et l’identité catégorielle des termes au niveau linguistique.

Se référant à l’étude faite par Dixon (1977)⁵⁵, Wierzbicka postule que l’âge n’est pas seulement une propriété parmi d’autres comme la taille, la couleur, etc. mais bien un critère important pour la catégorisation des humains. Cela expliquerait pourquoi, dans beaucoup de langues, où l’on fait une distinction grammaticale entre N et ADJ, souvent ce sont les N qui renvoient à l’âge d’un référent humain. En effet, contrairement aux ADJ, qui dénotent une seule propriété, les N ont un pouvoir catégoriel, puisqu’ils dénotent un faisceau de propriétés (ils sont les seuls à pouvoir établir une relation de type *kind of*). Le fait est que, à travers les langues, les concepts d’« enfant » ou encore de « vieille personne » revêtent une forme nominale⁵⁶. En voici quelques exemples que nous empruntons à Wierzbicka, et les complétons pour le bulgare :

Français :	<i>enfant</i>	<i>vieillard</i>
Russe :	<i>rebenok</i>	<i>starik</i> « vieil homme » <i>staruha</i> « vieille femme »
Japonais :	<i>kodomo</i>	<i>toshiyori</i> « vieille personne »
Bulgare :	<i>dété</i>	<i>starec</i> « vieil homme » <i>starica</i> « vieille femme »

Wierzbicka signale aussi que, même dans les langues où il est difficile de distinguer clairement la classe nominale de la classe adjectivale (les langues australiennes notamment), les termes qui dénotent les catégories d’âge humaines ont plutôt un caractère nominal en comparaison avec ceux – plutôt ADJ – qui s’appliquent aux plantes ou encore aux artefacts (*p. ex. vert, frais, mûr, nouveau, ancien, etc.*).

Dans cet ordre d’idées, *adulte* fait exception. Même s’il dénote une tranche d’âge en français mais aussi dans d’autres langues, les « adultes » sont désignés par un ADJ ou un ADJ substantivé mais non par un N :

Anglais	<i>adult</i> <i>adult persons</i>	<i>children</i> <i>*children persons</i>
Français	<i>adultes</i> <i>les personnes adultes</i>	<i>enfants</i> <i>*les personnes enfants</i>
Japonais	<i>otona</i>	<i>kodomo</i>

⁵⁴ En tout cas nous n’y avons pas accès.

⁵⁵ Cette étude montre qu’il existe des langues où la classe adjectivale n’est pas ouverte et dont l’inventaire est limité. Par exemple à travers les 20 langues étudiées, il constate la présence des ADJ suivants : *large* (20/20), *petit* (19/20), *court/nouveau* (15/20), *long/vieux/mauvais/blanc* (14/20), *bon/noir* (13/20). Un ouvrage plus récent (Dixon 2009) réunit des travaux sur les ADJ en tant que classe grammaticale dans une perspective comparative. La thèse que, même dans les langues où la classe adjectivale est restreinte, il existe des adjectifs signifiant la propriété d’âge (notamment « *nouveau/vieux* ») y est maintenue.

⁵⁶ La question de l’appartenance catégorielle des différents N-[âge] en français sera examinée en détail dans le chapitre VI.

	<i>otona no hito</i>	<i>*kodomo no hito</i>
Russe	<i>vzroslye</i>	<i>deti</i>
	<i>vzroslye ljudi</i>	<i>*deti ljudi</i>
Allemand	<i>die Erwachsene</i>	<i>kinder</i>
	<i>die erwachsene Leute</i>	<i>*kind(er) Leute</i>
Bulgare	<i>vyzrastni (pl.)</i>	<i>detca</i>
	<i>vyzrastni hora</i>	<i>* detca hora</i>

Wierzbicka observe que, de manière symétrique, il existe des N pour renvoyer aux concepts complexes tels que « homme », « femme » ou « bébé », là où les ADJ sont soit inexistantes (pour « bébé »), soit rares. Ces faits sont expliqués de la façon suivante :

From a social and cultural as well as biological point of view, children constitute a special category of human beings, and this category is so important that it normally can't be treated as one arbitrary class among others (as fat people, or red-haired people, or sick people can be treated). By contrast, 'adults' are normally not treated as a "kind" of human beings, i.e. as a complex natural category. Rather they are treated as an artificial, arbitrary class based on a single, negative feature of 'not being a child any longer'. For this reason, in language after language, 'adults' are designated by an adjective, or a substantivized adjective, not by a noun. (1996, 369)

Ce passage soulève plusieurs questions, la première étant la définition même d'*adulte*. Ce qu'il ressort de l'analyse de Wierzbicka⁵⁷ est qu'*adulte* se définit de façon négative, par opposition à *enfant*. Pourtant, l'argument que les enfants constituent une catégorie autant sur le plan biologique que social, nous semble être valable pour les adultes aussi (cf. *infra*). Il faut, par conséquent, comprendre pourquoi les adultes ne sont pas (ou ne doivent pas être) traités comme une catégorie complexe et surtout interroger la différence (si vraiment elle existe) entre la relation *kind of* pour les enfants et les adultes.

Le deuxième point important sur les structures sémantiques sous-tendant les catégories grammaticales, que nous avons retenu, porte sur l'« accès » à la catégorisation nominale. Autrement dit, la possibilité de conceptualiser une propriété individuelle sous forme nominale dépend dans une certaine mesure de la nature même de cette propriété, à savoir si elle permet la délimitation des entités dans la réalité qui nous entoure, en leur conférant le caractère comptable. Selon Wierzbicka, les propriétés individuelles, telles que la forme ou encore la couleur sont des qualités inhérentes à l'individu mais ne possèdent pas pour autant le même potentiel de conceptualisation. Admettons donc pour l'instant que, si les formes se prêtent mieux à une conceptualisation nominale c'est parce que la forme d'un individu (ou d'une entité) permet de le délimiter dans l'espace, de l'identifier, enfin de le classer comme étant d'une certaine catégorie. La raison pour laquelle un ADJ (p. ex. *noir*) ne peut pas déclencher un tel processus cognitif est bien connue : les ADJ sont référentiellement non autonomes et s'appliquent à un large nombre d'entités, ontologiquement diverses (*un homme/chien/roman/humour noir*). Autrement dit, selon Wierzbicka, la différence de forme est un critère de différenciation catégorielle plus fort que la différence de taille ou de couleur (les choses qui se rassemblent sont du même type, ceux qui n'ont pas les mêmes formes, ont moins de chances à être catégorisés comme proches). Elle appuie ce

⁵⁷ Une position déjà annoncée auparavant dans l'impossibilité d'analyser *adulte* sans faire référence à l'identité sexuelle de l'individu (« There is no common « adulthood » for both men and women ; in each case adulthood is a function of a distinct sexual role », Wierzbicka (1972, 44)), et qu'elle maintient plus ou moins dans les écrits ultérieurs à ce passage.

postulat par le fait que dans les langues à classificateurs, souvent les classifieurs se basent sur la forme, et difficilement sur la couleur.

À premier abord ce raisonnement nous éloigne de l'étude sur les N-[âge]. En réalité, il n'en est rien, parce qu'il soulève des problèmes qui éclaireront notre propre recherche. Avant de passer à la synthèse des faits présentés, une dernière remarque : la notion de « taille », qui, à notre sens, a un rôle fondamental dans la détermination/identification d'une « forme », joue le rôle d'un component sémantique dans la définition d'*enfant*, mais est curieusement absent dans les remarques faites sur *adulte* par Wierzbicka.

IV. BILAN

Au terme de ce chapitre il est apparu que les « outils classiques » ne sont pas d'un grand secours dans l'analyse linguistique des NH. Même si *concret*, *comptable* et *humain* sont des traits caractérisants bien trop puissants pour rendre compte de la diversité sémantique des NH, leur examen s'est révélé crucial dans la mise en évidence des points importants à (re)considérer. Le trait *comptable* nous amène à interroger la notion d'*individu* et surtout celle de *l'identité à travers le temps*. D'un point philosophique, on se trouve devant le paradoxe selon lequel un individu qui change reste le même. D'un point de vue linguistique, il s'agit de voir quelles sont les spécificités des N-[âge] en tant que dénominations de l'individu humain à travers les différentes phases de sa vie.

Le trait sémantique *concret* rend compte du fait que les NH dénotent des « référents composites » et ouvre la question à savoir s'il faut établir une hiérarchie entre les propriétés qui constituent un individu. Il est apparu notamment que *l'âge* est à ranger parmi les propriétés immédiatement perceptibles, susceptibles d'être iconiquement représentées mais aussi constituant des grandeurs évaluables et mesurables.

Enfin, le trait *humain* pose le problème de la classification des NH. À notre avis il est important de ne pas perdre de vue la particularité des NH en tant que *taxa*, c'est-à-dire en tant qu'une classe naturelle : celle de référer à une espèce unique. Par conséquent, si on tient compte de la remarque suivante de Kupferman :

Chez les humains, les désignations de sous-ensembles renvoient à des distinctions socio-culturelles. Dans le contexte social général, *plombier*, *dactylo*, *enseignant*, ... permettent d'y situer (cf. *Une bonne situation*) des particuliers. Dans le contexte national ou international : *Parisien*, *Alsacien*, *Nigérien*, *Haïtien*, *Allemand*,... Dans un monde (social) restreint, *trésorier*, *président*, *secrétaire*, sont des classes (sous-espèces) à exemplaires virtuellement uniques se partageant les fonctions de ce monde. Or, et c'est là le point capital, les statuts, désignant des sous-espèces humaines, sont virtuellement de nature contingente, épisodique, transitoire, toute personne est susceptible d'être tout à tout « plombier », « enseignant » ; mais aucun chien n'est susceptible d'être tour à tour « caniche », « bull-dog », « fox-terrier », etc. (1991, 69)

il convient de se demander si, au niveau linguistique, on peut établir une relation hiérarchique entre *être humain* et d'autres NH (les N-[âge] bien évidemment mais aussi des N comme *président*, *enseignant*, *Alsacien*, *français*, *albinos*, etc.). Disons pour l'instant que, même si nous

suivons le raisonnement de Kupferman, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'un *plombier* est une « sous-espèce humaine » ou, sinon, il conviendra d'explicitier ce que l'on entend par « sous-espèce ». Le chapitre suivant tâchera d'apporter des éléments de réponse appuyés sur l'étude des N-[âge].

Plus spécifiquement, concernant les N-[âge], nous avons examiné le traitement qui leur est réservé dans deux cadres théoriques différents : l'analyse sémique et le MSN. La méthodologie de l'analyse componentielle s'avère inopérante pour la description des N-[âge]. La raison principale est que les N-[âge] obéissent à une organisation lexicale rigide qui peut être assimilée partiellement aux structures scalaires, et, de ce fait, ils se prêtent difficilement à une décomposition sémique binaire. Leur étude plus approfondie en tant qu'ensemble lexical dans le chapitre suivant mettra en évidence leur principe de fonctionnement tout à fait singulier.

Les travaux de Wierzbicka et Goddard, ont permis d'ajouter des éléments supplémentaires à la description sémantique des N-[âge], absents dans les définitions lexicographiques analysées dans le chapitre précédent. D'abord, il est notamment question de la taille du référent, un paramètre d'une grande importance, puisque lié étroitement à la croissance d'un individu, et capital dans les représentations iconiques (cf. ici-même, p. 88). Si nous y retrouvons aussi la relation hiérarchique qui unit *a priori bébé* et *enfant*, les auteurs retiennent pour leur définition sémantique les propriétés sociales associés à l'individu pendant ces phases (manque d'autonomie pour *bébé*, développement et différentes capacités pour *enfant*). Il faut pourtant remarquer que si, du point de vue référentiel, les bébés sont des enfants (l'argument des auteurs étant qu'on inclut le nombre de bébés si l'on doit compter le nombre des enfants dans une pièce), il convient d'examiner le comportement des deux N-[âge] sur le plan discursif et préciser le type de relation lexicale qui les unit. En effet, si *enfant* tient la place d'un hypéronyme il convient d'expliquer pourquoi il est tout à fait possible d'avoir *les bébés et les enfants*, là où d'autres termes formant des hiérarchies lexicales n'entrent pas dans les structures de coordination – **les chiens et les animaux*, **les roses et les fleurs*.

Si le bilan de cette « entrée en matière » dans le domaine des NH fournit bien plus de questions que des réponses, c'est parce que le reste de notre travail tâchera d'y répondre en grande partie. Commençons à rebours par le dernier problème annoncé – les relations lexicales régissant les N-[âge].

LES N-[ÂGE] ENTRE SÉRIALITÉ ET INCLUSION

Ce chapitre sera consacré à l'étude des N-[âge] en tant qu'ensemble lexical. En nous appuyant sur les travaux de Lyons (1978) et Cruse (1986, 2000), nous verrons que les N-[âge] forment un ensemble doté d'une organisation interne. La motivation de l'étude est double. D'abord, parce que les études lexicales en termes de configurations d'ensembles ont peu suscité l'intérêt des linguistes. Ensuite, parce que porter la réflexion au niveau de l'ensemble permettra de mettre en évidence les relations qui le régissent. Nous avancerons des critères nouveaux permettant de distinguer les N-[âge] d'autres ensembles lexicaux et d'appuyer le caractère sériel de leur organisation – aspect fondamental de leur caractérisation sémantique. Enfin, nous verrons que, même si la relation d'ordre reflète notre conception du temps, le fonctionnement linguistique des N-[âge] n'est pas aussi « linéaire » que le laissent entendre les considérations ensemblistes.

I. LES ENSEMBLES LEXICAUX

Avant de venir à l'analyse des N-[âge] en tant qu'ensemble lexical, il convient d'explicitier au préalable ce que l'on entend par *ensemble lexical* et de présenter la typologie des différentes configurations connues ainsi que leurs spécificités. À notre connaissance, deux linguistes se sont penchés plus particulièrement sur la question, Lyons (1978, ch. 9) et Cruse (1986, ch. 5-8, 2000, ch.10).

1. LES « ÉCHELLES » DE LYONS (1978)

En étudiant les relations sémantiques, et plus spécifiquement les relations d'opposition ou de contraste, Lyons (1978) porte un regard critique sur les principes de base de la sémantique structurale. Dans un premier temps, l'auteur distingue entre *contrastes binaires* et *contrastes non binaires*¹, même si les premiers retiennent beaucoup plus son attention. Pour notre part, nous allons nous intéresser plus précisément aux oppositions sémantiques non binaires.

Lyons définit un *ensemble lexical* par la relation d'incompatibilité unissant les termes qui le composent. Cette relation est à différencier de la relation d'opposition, distinction parfois subtile à opérer (comme le signale l'auteur lui-même) et qui se manifeste différemment dans la constitution des ensembles.

Faisons une parenthèse pour clarifier ce point. Rappelons-le : pour que X soit l'antonyme de Y, il est nécessaire que X et Y soient comparables. Pour qu'ils soient comparables, il faut une grandeur qui leur soit commune : en fait, on compare les valeurs de X et de Y sur cette grandeur. Par exemple, *petit* s'oppose à *grand* sur l'échelle de la *taille*, *loin* s'oppose à *proche* sur l'échelle de la *distance*, etc. Aussi bien l'incompatibilité que l'opposition reposent sur « un contraste à l'intérieur

¹ Parmi les contrastes binaires, Lyons distingue les oppositions *directionnelles*, *orthogonales* et *antipodales* (cf. p. 227).

des ressemblances » (Lyons 1978, 234). En revanche, elles présentent des propriétés logiques bien différentes. Considérons deux ensembles finis : celui des *fleurs* [*rose, tulipe, pivoine, etc.*] et celui des jours de la semaine [*lundi, mardi, ..., dimanche*]. Dans le premier cas, dire qu'une entité est une *rose* implique la négation du reste de l'ensemble :

Si X est une rose → X n'est pas une pivoine, une tulipe, une marguerite...

Il n'en va pas de même avec les jours de la semaine : dire que *Max est allé à Paris lundi*, n'implique aucunement qu'il n'y est pas allé un autre jour ou même chaque jour de la semaine. Remarquons qu'on peut avoir des effets de focalisation, *C'est lundi que Max est allé à Paris*, afin que l'interlocuteur puisse inférer qu'il ne s'agit pas d'un autre jour. Ce qu'il faut voir, c'est que

le fait que X soit allé à Paris samedi est incompatible avec le fait qu'il y soit allé dimanche, non pas parce qu'il n'aurait pas pu y aller samedi et aussi dimanche mais parce qu'il n'aurait pas pu y aller à-la-fois-samedi-et-dimanche. (*ibid.*)

L'opposition sémantique non binaire, comme son nom l'indique, réunit plusieurs éléments (au minimum trois). Lyons distingue deux types d'ensembles d'après leur organisation interne : les ensembles ordonnés *cycliquement* et les ensembles ordonnés *sériellement*.

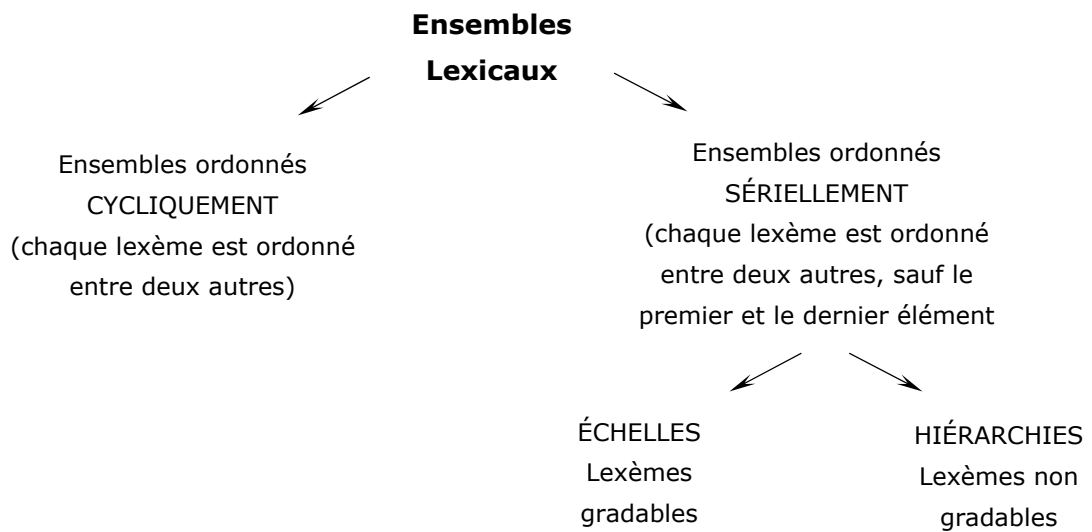
Dans un ensemble cyclique « chaque lexème est ordonné entre deux autres » (*ibid.*). En fait, chaque élément constitutif est déterminé par la place qu'il occupe. Les exemples les plus connus d'ensembles cycliques sont les N des mois de l'année, les N des jours de la semaine.

Les ensembles ordonnés sériellement partagent avec les cycliques le fait que tous les lexèmes sont ordonnés entre deux autres, mais en plus, on identifie deux éléments extrêmes (à condition que l'ensemble ne soit pas indéterminé). Une liste alphabétique constitue un bon exemple d'ensemble sériel. Autrement dit, dans un ensemble sériel, on doit être à même d'identifier un premier et un dernier élément, ainsi que de déterminer la place de chaque élément constitutif. D'après un critère de gradabilité, Lyons opère une distinction plus fine au sein des ensembles sériels. Ceux, dont les lexèmes sont gradables sont appelés *échelles* (p. ex. *très bon/mauvais, si bon/mauvais*) et ceux pour qui la gradation n'est pas envisageable sont les *hiérarchies* (les lexèmes formant l'ensemble de titres militaires en sont un bon exemple (**très colonel, *si soldat*)).

La relation d'incompatibilité intervient dans cette distinction de manière moins stricte pour les *échelles* que pour les *hiérarchies*. Si l'on prend en compte le fait qu'elle se base sur une relation de contraste entre les éléments ainsi réunis, on peut identifier, au sein des échelles, un couple de termes « plus neutre au plan stylistique et peut-être plus fondamental » (*ibid.*). Prenons par exemple la série d'éléments qui va de *minuscule* à *gigantesque*. Le couple *petit/grand* donne, en quelque sorte, la double direction de sens opposé à partir d'un point « neutre »². Quant aux hiérarchies, la paire fondamentale sera les « contraires hiérarchiques » correspondant aux deux extrémités de l'ensemble (par exemple pour les grades militaires ce sont *soldat* et *maréchal*). La figure 2 illustre notre présentation :

² La zone de « neutralité » soulève, bien entendu, la question de *seuil* ou encore d'une norme.

Figure 2 : Typologie Ensembles lexicaux (Lyons, 1978)



2. LES « HIÉRARCHIES » DE CRUSE (1986, 2000)

Le travail, plus récent, de D.-A. Cruse (*Lexical Semantics*, 1986) adopte une approche contextuelle du sens. Selon l'auteur, le sens d'un mot est constitué par ses relations contextuelles, ce qui permet de dégager des éventuelles affinités avec d'autres unités lexicales à la fois sur l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. Cruse définit quatre relations sémantiques de base (qu'il qualifie de *congruences*) : la synonymie (cognitive), l'hyponymie, la compatibilité et l'incompatibilité. Il établit un lien avec la notion de *champ lexical* en dégagant différentes configurations lexicales. En fait, il distingue deux types de configurations – les hiérarchies et les séries proportionnelles. Parmi les hiérarchies, il convient de distinguer, selon l'auteur, des hiérarchies ramifiées et des hiérarchies non ramifiées. Enfin, une dernière distinction est opérée au sein des hiérarchies ramifiées, entre les taxinomies et les méronymies (*cf. op. cit.*, ch. 6 et 7).

2.1. Hiérarchies ramifiées & non-ramifiées

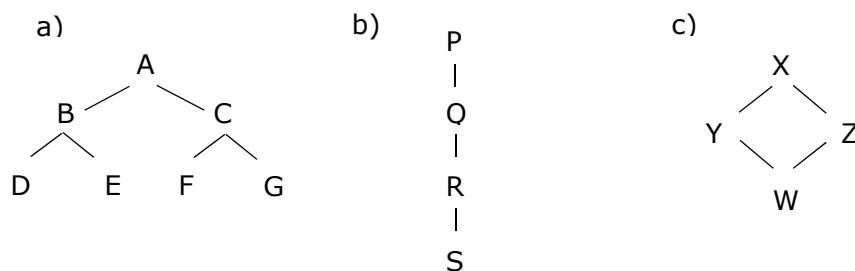
Avant de présenter la typologie des configurations lexicales telle que développée par Cruse, arrêtons-nous sur ce qu'il entend par *organisation hiérarchique*. Une hiérarchie est un ensemble d'éléments reliés entre eux de manière spécifique.

Toutes les hiérarchies se définissent par une relation de dominance qui existe entre deux termes (p. ex. entre A et B, ou encore entre P et Q dans la figure ci-dessous). Normalement, cette relation de dominance est présente à tous les niveaux de la hiérarchie. Les éléments de différents niveaux entretiennent une relation asymétrique qui donne à la hiérarchie un caractère ordonné. Autrement dit, si *P est plus large que Q*, l'inverse n'est pas vrai. Ce type de relations peut aussi être de type caténaire, c'est-à-dire en théorie reconduit à l'infini (p. ex. *être le père de*).

Structurellement parlant, il existe deux grands types d'organisations hiérarchiques : celles qui sont ramifiées et celles qui n'ont pas de ramifications à cause de la nature des relations qui les sous-tendent. Un fait très important à noter est qu'une organisation non-ramifiée peut être dérivée d'une structure, elle-même ramifiée ou non. La ramification est une conséquence de la *différenciation* – il s'agit d'une relation horizontale entre deux ou plusieurs éléments qui ont un

élément supérieur commun. Dans la figure 3-a, ce cas est illustré par B et C, D et E, F et G qui sont subsumés respectivement par A, B et C. Il est très important de souligner que, pour qu'il y ait une relation de différenciation, il faut que cette relation passe par des voies qui s'excluent mutuellement. En d'autres termes, on ne peut avoir un cas de figure tel qu'illustré par W dans c) puisque cet élément est gouverné à la fois par Y et Z. Un exemple devrait éclaircir le propos : considérons la relation *être plus large*. Si X, Y et Z mesurent respectivement 4 m, 3 m et 3 m, leur relation peut-être illustrée sous c) avec, en plus, la précision que Y et Z sont à distance égale de X. Mais, si on introduit un élément supplémentaire W qui mesure 2 m, il se trouve automatiquement en relation *être plus large que* avec deux et non plus un seul élément : *Y est plus large que W, Z est plus large que W*. Selon Cruse, ce type de relations ne peut avoir qu'une structure non ramifiée (figure 3-b), où l'on dirait que Y et Z occupent la même position.

Figure 3 : Hiérarchies ramifiées et non ramifiées (Cruse, 1986)



On distingue deux types de hiérarchies non-ramifiées : celles qui sont dérivées d'une hiérarchie ramifiée (avec une relation de dominance « classique » entre les niveaux) et celles qui n'ont aucune relation avec les hiérarchies ramifiées.

Il existe deux cas de figures pour l'obtention d'une hiérarchie non-ramifiée. Le premier, le plus simple selon Cruse, est d'étiqueter les différents niveaux d'une hiérarchie ramifiée. Par exemple, si l'on admet que dans le schéma ci-dessus, A = *Rosaceae*, B = *Rosa*, D = *Cardinal de Richelieu*, E = *Cuisse de nymphe émue*³, on peut reconstruire une hiérarchie non ramifiée, où P = Famille, Q = Genre, R = Espèce, etc. Le deuxième cas de figure est celui où l'on annule la différenciation entre les termes d'un même niveau et on choisit un seul terme directement superordonné pour chaque niveau. Dans notre exemple, on obtient *Rosaceae – Rosa – Cardinal de Richelieu* (A-B-D), en éliminant respectivement C, puis E. Sans entrer dans les détails de la démonstration, notons toutefois qu'il est possible d'avoir « a non-branching lexical hierarchy from a branching extra-linguistic hierarchy, even when no branching lexical hierarchy corresponds to it » (Cruse 1986, 185). Il peut y avoir principalement deux raisons pour qu'une hiérarchie ramifiée extra-linguistique ne soit pas lexicalisée. La première, qui nous concerne de premier chef, est celle des unités de mesure⁴. Selon Cruse, le fait que l'on puisse dire qu'une entité est longue d'un certain nombre de centimètres, constitue une hiérarchie ramifiée, parce qu'il y a une différenciation entre les différents centimètres (son argument est qu'on peut convertir les centimètres en millimètres et ainsi de suite). Or, il n'y a pas de hiérarchie ramifiée au niveau linguistique parce qu'on ne nomme pas les différents centimètres qui peuvent constituer un mètre par exemple. La deuxième raison pour qu'il n'y ait pas d'éléments lexicaux correspondant aux nœuds d'une

³ D et E sont des espèces de roses.

⁴ Dans le chapitre VII, nous étudierons notamment la manière dont les N-[âge] permettent d'envisager un individu humain sous le rapport de la quantification (§ III. p. 210).

hiérarchie ramifiée extra-linguistique « is that the elements which occupy them do not qualify for lexification » (*op. cit.*, 196). L'exemple donné par l'auteur est pour le moins déconcertant parce qu'il s'agit d'occurrences d'individus formant la classe des officiers au sein de l'armée (Caporal X, major Y, Sergent Z, où X, Y et Z sont des Npr).

Au sujet des unités de mesure, nous ne partageons pas l'analyse de Cruse. Il nous semble difficile de voir dans ce type de structures l'existence d'une hypothétique hiérarchie ramifiée parce que la différenciation ne se fait pas au niveau de l'entité ou de l'individu. Si on fait la comparaison avec les N de fleurs, ces N renvoient à des espèces de fleurs bien distinctes. La principale différence entre ce cas de figure et les unités de mesure comme le mètre, ou encore avec les jours de la semaine (un autre exemple de Cruse, qui montre qu'on peut aussi lexicaliser les différents sous-unités de mesure), est que les unités de mesure (*centimètre, mètre, semaine, mois, ...*) sont définies de façon totalement arbitraire, elles ont un fonctionnement symbolique et sont, en quelque sorte, toutes identiques et différentes à la fois (nous reviendrons sur ce point dans le chapitre VII). Selon nous, les unités de mesure ne constituent pas une hiérarchie ramifiée extra-linguistique au même titre que les espèces naturelles parce que le principe de différenciation est foncièrement différent : la différenciation se fait dans le temps (*différenciation temporelle* pour les unités de mesure du temps) ou dans l'espace (pour les unités d'extension spatiale comme *mètre*, etc.) mais non au niveau de l'individu (*différenciation sortale* ou *catégorielle*). Si l'on veut toutefois parler de hiérarchie lexicale pour les jours de la semaine, dans les termes de Cruse, il faudra très certainement préciser la notion même de différenciation.

2.2. Hiérarchies non ramifiées & non dérivées

Regardons de plus près les hiérarchies non-ramifiées non-dérivées. Par définition, elles se caractérisent par l'absence de différenciation (c'est-à-dire, absence de co-hyponymes, pas plus d'un élément au même niveau). Plus précisément :

All that is needed for a non-branching hierarchy is a principle of ordering which will enable the terms of the set to be arranged in a unique sequential order with a first item and last item (i.e. not a circle). (*op. cit.*, 187)

La particularité des hiérarchies non ramifiées⁵ est que leur ordre est dû à la nature des relations entre les unités constitutives. Cruse considère que, dans une hiérarchie non-ramifiée, les critères définitoires (c'est-à-dire, être limitée et avoir des éléments régis par une relation qui soit à la fois asymétrique et caténaire) sont insuffisants. L'auteur insiste sur le fait que, pour qu'un ensemble soit véritablement une unité signifiante, il doit y avoir une relation unique, inhérente aux éléments le constituant. Autrement dit, le sens-de-l'ensemble n'est pas le produit d'une mise en relation des éléments, il doit être le fondement-même de leur ordre. Cruse illustre cette réflexion en comparant les deux séquences suivantes⁶ :

- (1) Une montagne est plus grande qu'un mont.
- (2) Un mont est plus grand qu'une colline.
- (3) Une colline est plus grande qu'un monticule.
- (4) Un éléphant est plus grand qu'un cheval.

⁵ Nous prenons le raccourci de dénomination, mais sous *hiérarchie non-ramifiée* on doit comprendre *hiérarchie non-ramifiée et non-dérivée*.

⁶ Les termes anglais de Cruse sont : *mound, hillock, hill, mountain / mouse, dog, horse, elephant, (ibid .)*

- (5) Un cheval est plus grand qu'un chien.
- (6) Un chien est plus grand qu'une souris.

Dans (1) les termes sont ordonnés de manière inhérente, parce que les unités se définissent l'une par rapport à l'autre (*montagne/mont, mont/colline, colline/monticule*). Il est impossible d'intervenir dans l'ordre ainsi construit, c'est-à-dire qu'on ne peut pas concevoir un monticule plus grand qu'une montagne, parce que l'accès au sens de *monticule* se fait par opposition avec celui de *montagne* :

- (7) *Une colline est plus grande qu'une montagne.
- (8) *J'ai vu un monticule plus grand qu'une montagne.

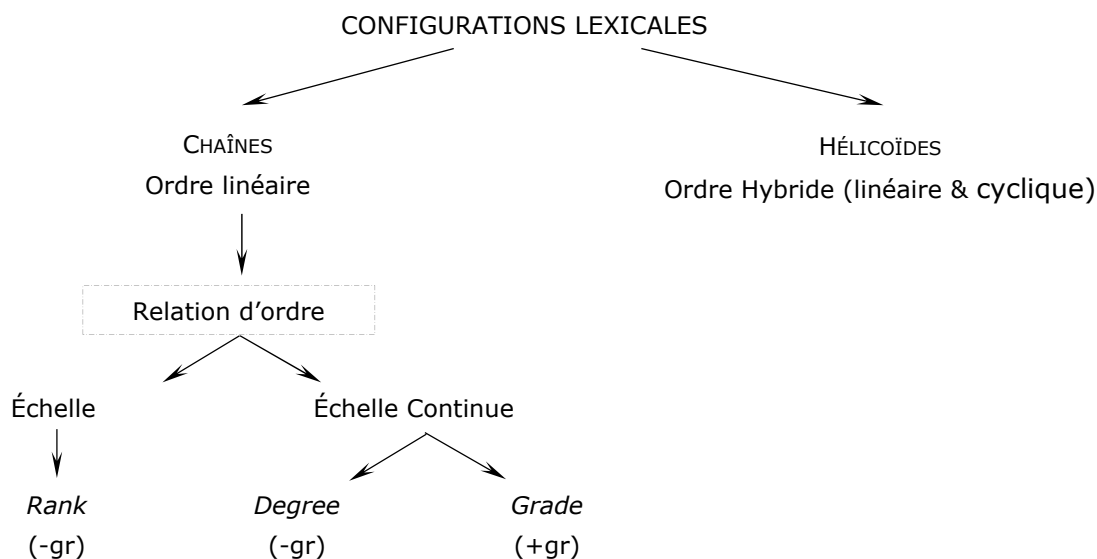
En revanche, cela est possible dans la séquence (4) parce qu'on peut envisager un monde où l'énoncé *L'histoire d'un (mini-)cheval, à la taille d'un chien* ne pose pas de problème. Cet ordre inhérent de constitution fait que l'auteur distingue deux types d'organisation séquentielle, les *chaînes* et les *hélicoïdes*⁷ :

But the only orderings which are relevant to non-branching hierarchies are those in which parts are strung out in linear sequence on either spacial or a temporal axis » (*op. cit.*, 189).

En fonction des propriétés sous-jacentes des ensembles lexicaux, Cruse oppose deux types de chaînes : les chaînes discontinues (*discontinuous scale*) où la progression se fait par étapes individuelles et se caractérisent par la non-gradabilité, et les chaînes continues (*continuous scale*) où il n'y a pas de « rupture » dans l'échelonnement. Les continues se subdivisent en « grades » (*grade terms*) et « degrés » (*degree terms*). La plupart des *grades terms* sont de nature adjectivale, gradables et plus explicites dans un contexte contrastif (ce que nous avons vu à propos de la relation d'incompatibilité et les échelles chez Lyons). La figure 4 illustre la typologie qui se présente devant nous :

⁷ De ces deux divisions, celles qui nous intéressent ce sont les chaînes, se caractérisant par un ordre linéaire pur vs les hélicoïdes où l'ordre est hybride entre le linéaire et le cyclique.

Figure 4 : Configurations lexicales (Cruse, 1986)



Une remarque très importante à notre sens est le fait que la frontière entre les *grades* et les *degrés* n'est pas étanche et que, parfois, les *grade terms* se retrouvent assimilés par les *degree terms* (« there exist degree-terms that might appear to encapsulate grades,... », *op. cit.*, 194). Ce sont ces derniers qui nous intéresseront plus particulièrement parce que l'auteur identifie les N-[âge] comme tels.

C'est certainement aussi la raison pour laquelle Cruse présente une autre classification des ensembles sériels dans son ouvrage de 2000 (p. 190). Sous l'étiquette de *monopolar chains* (« there is no sense that terms at the ends of the chains are oriented in opposite directions », *ibid.*), l'auteur regroupe *degrees*, *stages*, *measures*, *ranks* et *sequences*, dont voici les principales caractéristiques :

Degrees : incorporate as part of their meaning different degrees of some continuously scaled property such as size or intensity, but there is no relation of inclusion. Their boundaries are typically vague, and they have intuitively not lost all their gradability. Ex. mount, hillock, hill, mountain;

Stages : stages are points in a lifecycle (taken in a broad sense) of something and normally involve the notion of progression. Ex. Infancy, childhood, adulthood, old age/ egg, larva, pupa, butterfly/ primary, secondary, undergraduate, postgraduate;

Measures : measures are based on a part-whole relationship, with each whole divides into a number of identical parts. Ex. Second, minute, hour, day, week, month;

Rank : in ranks the underlying property does not vary continuously, but in discrete jumps. Ex. lecturer, senior lecturer, reader, professor ;

Sequences : in all above cases there is some property which an item has more of than items which precede it in the sequence, (...) there are also ordered terms for which this not seem to be the case ; these are called sequences. Ex. spring, morning, autumn, winter/Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday, ...

Comme on le constate, dans cette nouvelle classification, les N de période d'âge (*enfance*, *vieillesse*) se retrouvent isolés des autres structures par leur caractère « progressif » (classés sous

stages). Néanmoins, soulignons que l'auteur lui-même admet que, d'une part, il existe différentes manières de décrire et présenter les séries lexicales, et que, d'autre part :

These categories should not be taken too seriously, it will be noticed that several sets could be considered under more than one heading. There may be a satisfactory taxonomy, but it has not been found yet: it may be better to think in terms of features which cross classify. (Cruse 2000, 191)

2.3. Bilan provisoire

Un problème majeur se présente à nous avec la remarque suivante de Cruse :

A number of sets of degree-terms represent a temporal sequence: an example of this is *baby, child, adolescent, adult*; (...). The terms in sets like these will not, however, be regarded as degree-terms merely because they constitute a time sequence; there must also be some property which increase continuously with time, such as maturity (as in the sets just cited). In the absence of such property, items in temporally sequenced sets are merely partitions of a period of time – i.e. they are rank-terms. (*op. cit.*, 193-194).

La difficulté soulevée est que l'ensemble [*bébé, enfant, adolescent, adulte*] donné comme un exemple de *degree terms* (éléments non gradables constituant une échelle continue), peut finalement changer d'identité et être classé parmi les *rank terms* (éléments non gradables constituant une échelle discontinue). Autrement dit, si la propriété sous-jacente, qui regroupe les unités d'un ensemble lexical peut être qualifiée de « temps » (donc discontinue), l'ensemble lexical appartient aux rangs. Au contraire, si cette propriété est accompagnée dans sa progression par une autre, par exemple « maturité », « développement physique », etc., l'ensemble des N-[âge] sera identifié comme une série continue de degrés.

On peut conclure que, s'il y a une différence entre les deux organisations, elle est à situer au niveau de la progression linéaire entre les items qui conservent leur caractère non gradable. En tant que « rank terms », les N-[âge] dénotent un continuum de phases bien distinctes, délimitées par des bornes « temporelles ». En revanche, en tant que « degree terms », les N-[âge] présentent une série non seulement continue mais marquée par une progression d'un item à l'autre avec l'idée de borne atténuée. Cela est dû au fait que la propriété qui va de pair avec la progression « temps » ne peut pas être quantifiable, mesurée au sens propre du terme. Autrement dit, dans le premier cas, les N-[âge] sont conceptualisés comme bien délimités par des bornes (même si celles-ci restent « arbitraires ») et dans le deuxième cas, l'évolution, certes temporelle, est envisagée comme un changement-inscrit-dans-le-temps.

Une des grandes difficultés dans notre appréhension du temps est le fait que ce dernier échappe totalement aux sens : il est en effet inaccessible à l'ouïe, à la vision, à l'odorat, au toucher et au goût. Sans vouloir entrer dans des débats métaphysiques, on peut tout de même remarquer que, dans la conception de Cruse, le « temps » est forcément une grandeur discontinue. Ce qui revient à dire que les N-[âge], en tant qu'ensemble de *ranks*, se rapprochent d'autres ensembles dont la relation sous-jacente sera « temps », comme *seconde-minute-heure*, etc., parce que ces N (connus justement comme des N temporels, cf. Borillo (1988b)) dénotent « a period of time ». Nous ne souscrivons pas à cette analyse. La difficulté majeure, soulevée par les observations ci-

dessus, est que l'identification des N-[âge] en tant qu'ensemble linéaire n'explique pas tout. On peut même se demander s'il est pertinent d'analyser les ensembles lexicaux comme des produits de la combinaison d'un facteur organisationnel et du caractère gradable des éléments constitutifs. D'autant plus qu'il existe des N (*œuf, chenille, chrysalide, papillon*) qui, comme les N-[âge], sont des N de phase mais au sujet desquels Cruse n'adopte pas le même traitement :

A rather awkward and marginal case is *egg, caterpillar, chrysalis, butterfly*. It is difficult to think of a property that a chrysalis manifests to a higher degree than a caterpillar, and that a caterpillar manifests to a higher degree than an egg. Yet it would presumably be inconsistent to regard them as anything other than degree-terms. (*ibid.*, 194)

Il est par conséquent nécessaire d'examiner la manière dont la langue conceptualise le passage entre les différents items et de voir si tous les éléments imposent l'existence de bornes. L'enjeu n'est pas négligeable parce qu'il remet en question la typologie de Cruse. Une étude plus poussée des relations sémantiques entre les éléments constitutifs devrait apporter des réponses à une telle perspective.

Un autre problème majeur demeure : l'analyse de Cruse en termes de relation continue/discontinue demande à être appuyée par des arguments linguistiques. Étant donné que l'auteur ne propose pas de tests qui peuvent illustrer ce raisonnement, il convient de vérifier la plausibilité de l'opposition entre une progression continue et une progression discontinue. Rappelons que chez Cruse les configurations lexicales se définissent par les liens de dépendance qui existent entre les éléments. Les N-[âge] sont identifiés comme constituant une hiérarchie non-ramifiée qui réunit des éléments non gradables. La différence par rapport à l'analyse de Lyons consiste dans le fait que la relation d'ordre doit être sous-jacente à la constitution de l'ensemble lui-même, autrement dit, il s'agit d'un véritable liant sémantique dit d'« ordre ».

Dans la suite de ce chapitre nous discuterons la notion de progression discontinue/continue de l'ensemble et mesurerons son coût théorique. Notre tâche principale sera d'apporter quelques amendements à la conception de Cruse pour pouvoir, dans la suite de notre recherche, étudier plus en détail la réalisation linguistique de cette dichotomie.

3. LES N-[ÂGE] EN TANT QU'ENSEMBLE LEXICAL SÉRIEL

L'ensemble sériel des N-[âge] se caractérise par deux propriétés principales – il s'agit d'un ensemble ordonné et un ensemble « construit » de manière progressive. Les items ainsi réunis entretiennent des rapports de contiguïté qui les différencient nettement d'autres ensembles sériels, par exemple ceux des grades militaires ou bien des ensembles adjectivaux.

3.1. Ensemble sériel

La formation d'une première séquence, où le critère d'organisation des N-[âge] est la relation sous-jacente « temps », semble évidente :

- (9) Un adulte est plus âgé qu'un adolescent.
Un adolescent est plus âgé qu'un enfant.
Un enfant est plus âgé qu'un bébé⁸.

⁸ Bien évidemment, quelque part, le sens d'*enfant* est incompatible avec le sens de *bébé*, étant donné que *un bébé est un enfant...* ce qu'on veut mettre en avant ici est la différenciation que l'on peut rencontrer comme dans les énoncés du type : *Les*

En revanche, constituer un deuxième ensemble qui réunisse les mêmes unités en s'affranchissant de cette relation d'ordre et qui soit régi par la même relation sous-jacente (« temps »), paraît très difficile. En fait, à partir du moment où l'on dit que *X est plus âgé que Y* ou *X a vécu plus que Y*, on situe ces deux instances sur un axe temporel unidirectionnel et l'inversion enfreint la condition d'asymétrie (*X est plus âgé que Y* → **Y est plus âgé que X*). Prenons maintenant les exemples dans la séquence (10) :

- (10) Un adulte est plus grand qu'un adolescent.
 Un adolescent est plus grand qu'un enfant.
 Un enfant est plus grand qu'un bébé.

Dans (9) l'« âge » est le critère d'organisation des lexèmes instaurant un ordre précis et dans (10) le critère de la « taille » réunit ces mêmes unités dans le même ordre. En revanche, si le changement de place des unités dans (10) peut être envisagé (*L'adolescent que j'ai rencontré hier, avait la taille d'un homme adulte*), l'inversion dans (9) va à l'encontre du fait que le sens de l'item est acquis *via* sa position au sein de l'ensemble (*cf.* Lyons, *supra*) et, par conséquent, elle entraîne le bouleversement de tout le système lexical. Autrement dit, l'ordre donné par la relation « âge » (qui reflète celui du temps chronologique) est l'ordre inhérent à l'ensemble des N-[âge]. Si cet ordre peut être reconstruit selon une autre propriété sémantique (c'est le cas pour « taille »), il n'a pas les mêmes répercussions sur les relations internes d'organisation et de dépendance. Ce constat semble confirmer l'observation de Cruse : l'inversion possible des unités constituantes permet de tester si ces unités peuvent être regroupées sous un autre critère sémantique qui sera le sens-même de leur ensemble.

Les N-[âge], en tant qu'ensemble sériellement ordonné, sont une hiérarchie, parce que les éléments constitutifs de l'ensemble ne sont pas graduables (nous reviendrons sur ce critère plus en détail, *cf.* § 3.3 ci-dessous). Le rapprochement avec les ensembles « échelles » est tout de même possible. Reprenons l'exemple de Lyons avec les ADJ *bon/mauvais* qui forment une échelle. Les deux types d'ensemble sont des ensembles finis, même s'ils peuvent être relativement indéterminés quant au nombre d'éléments constitutifs. À la manière de Lyons qui se pose la question à savoir si dans l'échelle qui va d'*excellent* à *exécrable* on doit inclure *ordinaire* et *lamentable*, nous pouvons nous interroger sur les N-[âge]. Rappelons que cette question s'est posée lors de la délimitation de notre sujet d'étude. On peut, en effet, se demander si cet ensemble ne peut avoir un format réduit (*enfant-adulte-vieillard*, qui correspond aussi aux périodes d'âge *enfance-âge adulte-vieillesse*) ou bien si l'on fait la distinction d'*enfant*, *enfado*, *adolescent*, etc. Comparons le comportement des N-[âge] avec celui des grades militaires, exemple donné par Lyons pour une structure hiérarchique.

Premièrement, les deux ensembles (celui des rangs militaires et les N-[âge]) partagent le fait d'avoir des contraires hiérarchiques. Pour le premier, on obtient *soldat/maréchal*, respectivement le statut le moins et le plus élevé dans la carrière d'un militaire. En revanche pour les N-[âge], la détermination du premier et dernier lexème n'est pas aussi aisée. Du point de vue strictement chronologique, et si l'on tient compte de l'ensemble de N-[âge] qui existent, nous obtenons *nouveau-né* et *vieillard*⁹; dans notre cadre d'étude, on aura *bébé* et *vieillard*¹⁰.

bébés et les enfants ont besoin de jouer pour grandir. Nous reviendrons sous peu sur ce problème.

⁹ Et si l'on tient compte de toutes les dénominations, sans forcément nous restreindre au domaine nominal, le dernier item sera *grand sénile*.

¹⁰ Notons que, pour les N-[âge], il est plus facile d'identifier les deux lexèmes extrêmes de l'ensemble parce qu'on s'aligne sur l'échelle numérique des années. Le cas des ADJ dénotant la température est plus délicat parce qu'aucune définition ne dit à

Deuxièmement, les deux ensembles respectent un ordre strict : avant de devenir adulte il faut avoir été un adolescent et un enfant, de même que *être colonel* implique *avoir été commandant*. Faisons une petite parenthèse afin d'expliquer cette relation d'ordre. Cet ordre strict reflète notre conception de l'écoulement chronologique du temps¹¹. Le temps se définit par son caractère *transitif, ordinal et successif*. Transitif, parce qu'un moment est toujours vu comme la transition entre ce qui vient de se passer et ce qui est à venir, le tout dans une mobilité incessante qui est à l'origine des métaphores *le temps s'écoule, le flux/fleuve du temps*, etc. La relation d'ordination est une relation, transitive certes, mais aussi irréflexive et asymétrique. Enfin, la structure du temps repose sur la *succession* : les instants ne peuvent pas avoir lieu en même temps. En effet, comme l'observe Chenet (2000, 39) :

Alors que l'espace est isotrope, sans différence fondamentale entre ce qui se trouve d'un côté ou de l'autre d'un point donné, autrement dit sans direction privilégiée, toute temporalité, dans la mesure où elle est caractérisée par l'anisotropie, paraît devoir être successive, de sorte que l'analyse du temps revient, semble-t-il à l'analyse de la succession : ce qui appartient originellement au temps est la succession, c'est-à-dire le fait de la distribution des événements selon l'avant et l'après. Ainsi apparaît la liaison traditionnelle entre la succession (quantitative ou qualitative) – la relation de succession est asymétrique, transitive et irréflexive – et le temps (représenté ou vécu) : le concept de temps est déterminé comme une série linéaire, orientée et non réversible, de termes successifs.¹²

La première différence fondamentale est que, si l'on identifie comme contraires hiérarchiques *maréchal* et *soldat* (Lyons, *op. cit.*, 235), on peut être *maréchal* sans avoir jamais été un *soldat*¹³. Par contre il est difficilement imaginable de devenir vieillard sans jamais avoir été enfant. De fait, on doit admettre que si, dans les deux cas, nous avons affaire à des hiérarchies qui suivent l'axe « temporel », donc héritent de son caractère linéaire (*cf. infra*), il faut ajouter une caractéristique supplémentaire pour les N-[âge] : c'est un ensemble parcouru de façon continue et toutes les étapes sont obligatoires. Bref, il est important de souligner le fait que, si les N-[âge] ne sont pas des éléments intrinsèquement gradables, ils se trouvent échelonnés de manière « artificielle » par la structure sérielle de leur ensemble.

3.2. Caractère évolutif inhérent de l'ensemble

La deuxième différence fondamentale tient au caractère évolutif inhérent de l'ensemble des N-[âge]. Regardons de plus près les implications logiques suivantes :

quel degré précisément un climat est *ardent* ou *torride*.

¹¹ Il nous est impossible dans le cadre de cette thèse de rendre compte de la différence qui existe entre les différents types de temps (chronologique, biologique, vécu, ressenti, linguistique, etc.). Le lecteur trouvera une introduction dans les multiples problématiques liées au *temps* et une bibliographie sur le sujet dans Chenet (2000).

¹² Le débat à savoir s'il y a d'autres paramètres fondamentaux définissant le temps, en plus de la succession est toujours en cours. Il pose au moins une question : comment rendre compte de cette double nature du temps qui consiste à être à la fois succession et continuité ? Il nous est impossible d'en rendre compte dans le cadre de cette thèse, parce qu'il dépasse largement le cadre de recherche de celle-ci.

¹³ Tout simplement parce que la hiérarchie n'est pas chronologique... on peut « grimper » mais aussi « sauter » des échelons... Un grand « Merci » à Christian Burton, de nous avoir initié au déroulement des carrières militaires en France. *Cf.* aussi rubrique « Grades de l'armée française » sur www.fr.wikipedia.org.

X est commandant → X n'est pas colonel/soldat/...
 X est adolescent → X n'est pas adulte/vieillard/ ...

Si l'on observe de plus près la relation d'incompatibilité pour les N-[âge], on se rend compte que *X est adolescent* implique **à la fois** :

- X n'est pas autre chose qu'adolescent,
- Que X a été successivement bébé et enfant (et pré-adolescent),
- Que X sera nécessairement adulte et vieillard si l'individu vit suffisamment longtemps.

Dans notre ensemble à cinq items, pour un X qui est adolescent et qui va avoir une longue vie nous aurons le schéma suivant :

X est adolescent à T → X a été bébé à T₋₂
 → X a été enfant à T₋₁
 → X sera adulte à T₊₁
 → X sera vieillard à T₊₂

Il faut donc prendre en compte le caractère naturellement évolutif¹⁴ des N-[âge] qui les distingue clairement d'autres ensembles comme celui des rangs militaires. Même si, à la limite, on peut admettre que, de façon identique, *être X-grade* signifie qu'on a été *X-grade₋₁*, l'analogie n'est que partielle parce que tout *lieutenant-colonel*, ne devient pas *colonel* par exemple.

Enfin, pour l'ensemble des rangs militaires, on peut concevoir le processus inverse, que l'on appelle plus précisément la rétrogradation et dont témoignent les énoncés suivants :

- (11) Le capitaine a été rétrogradé au rang de Y.
 (12) Y est un rang inférieur à capitaine.

Le parcours de l'ensemble des N-[âge] est « irréversible » : sur le plan extra-linguistique¹⁵, il est inenvisageable pour un vieillard de retrouver sa jeunesse, *cf.* le changement de sens dans (13)-(14) et, par ailleurs, la paraphrase par *rang*, qui convient pour les militaires, n'est pas tout à fait adaptée pour les N-[âge], ex. (15)-(16).

- (13) #Demain, je redeviens enfant/adolescent.
 (14) #Le temps d'une soirée, j'ai retrouvé mon adolescence.
 (15) ??Enfant est (au) un rang inférieur à l'adolescent.
 (16) Enfant est un stade antérieur à l'adolescent.

Cette organisation rigide et unidirectionnelle transparaît dans les paraphrases définitoires de certains N-[âge] :

être dans les premières années de sa vie : les ADJ ordinaux confirment que l'on peut identifier le « premier » et le « dernier » élément d'un ensemble sériel, même si, pour *vieillard*, on ne parlera pas de quelqu'un dans les *dernières années de sa vie* par euphémisme ;

être avant N période d'âge₋₁ et après N période d'âge₋₂ ; avoir entre x et y ans : ces deux paraphrases traduisent la particularité que la place de chaque élément s'identifie par sa place au sein de l'ensemble, ainsi que l'existence des bornes ;

Enfin, une dernière remarque en rapport avec les définitions lexicographiques. Nous allons y revenir, mais on peut déjà observer que, si *bébé* peut être défini comme *enfant en bas âge*, tout

¹⁴ Ce point sera examiné sur le plan discursif plus loin, notamment dans le cadre des référents évolutifs.

¹⁵ On verra plus loin ce qu'il en est du plan linguistique, notamment avec l'étude des N-[âge] en discours.

petit enfant ou *être humain au tout début de sa vie*, un rang militaire, tel que *lieutenant*, n'est en rien un *petit lieutenant-colonel*, encore moins un *colonel en début de carrière*.

Partant, il faudra pondérer le propos de Lyons, puisque, malgré l'identification des rangs militaires et l'ensemble des N-[âge] comme « hiérarchies », l'évolution, le passage d'une étape à l'étape suivante reste indépendant du temps chronologique pour les premiers. En revanche, le fonctionnement des N-[âge] est étroitement lié avec l'écoulement du temps, parce qu'il hérite de son caractère sériel, orienté et irréversible.

3.3. Retour sur le caractère discontinu/continu de l'ensemble

Revenons à la distinction entre progression continue/discontinue de l'ensemble qui semble décisive pour sa classification en tant qu'ensemble de *degree* ou ensemble de *ranks* (ou encore de *stages* dans la dernière version de la classification) chez Cruse. Pour l'instant, nous adoptons le métalangage de l'auteur sans plus de discussion. En revanche, il est important de comprendre ce qu'il entend exactement sous *progression discontinue/continue* et nous verrons qu'il est important d'apporter quelques amendements ou précisions.

Un bref rappel : l'identification des N-[âge] en tant qu'ensemble de *ranks* repose uniquement sur deux facteurs – une relation sémantique sous-jacente « âge » (appelons-la R) qui évolue de façon discontinue avec le temps. S'il se trouve que cette relation sous-jacente est supplantée par une deuxième (l'exemple de Cruse est la « maturité », appelons-la Rs, pour *relation secondaire*), l'ensemble des N-[âge] bascule vers un ensemble de degrés, parcouru de façon continue. Dans les deux cas, les N-[âge] sont des éléments constitutifs non gradables. Selon nous, cette façon de voir les choses est problématique au moins sur trois points.

3.3.1. Postulat de discontinuité

Bien qu'il ne soit pas explicite sur ce point, il semblerait que Cruse ne conçoit la temporalité que comme étant nécessairement discontinue. La question sous-jacente est de savoir si le temps est un flux continu ou discontinu, divisible ou indivisible (c'est une question par ailleurs qui se trouve au carrefour de la philosophie et des mathématiques). La réponse est tout sauf évidente, mais esquissons les (très) grandes lignes d'un raisonnement possible. Si l'on considère que le temps est un flux discontinu, il s'ensuit qu'il s'agit d'un flux que l'on peut diviser et, par conséquent, dont on peut identifier les parties qui le composent. La procédure la plus facile à appréhender est celle de la quantification ou de numération (mesure) qui isole des unités temporelles. Il est très tentant – et pourtant pas tout à fait correct – d'assimiler les unités de mesure temporelle aux instants. Remarquons qu'une unité de mesure est basée sur les nombres. C'est dans ce sens que ses sous-parties sont homogènes à l'égard du Tout. Il n'en va pas de même avec les instants, qui ne sont pas homogènes à l'égard du temps, et ce qui fait qu'ils ne sont pas des parties temporelles à proprement parler :

Si l'instant est, certes, le seul aspect du temps qui se laisse représenter, en l'espèce figurer par un point sur une ligne (encore que ces expressions de longueur et de point relèvent encore d'un vocabulaire immédiatement physicaliste), sur ladite ligne le point est sans épaisseur, il n'est que l'extrémité d'un intervalle, extrémité déterminée par coupure d'un continu, le mouvement d'abord, l'espace unidimensionnel ensuite, le temps enfin. Mais l'instant en tant que minimum ponctuel n'est pas davantage une partie du

temps que le point n'est une partie d'une ligne¹⁶. (Chenet 2000, 46)

Admettons que le flux temporel est discontinu dans ce sens où il est composé d'un nombre infini d'instant, tous différents et se succédant. Il n'échappe pas pour autant à la notion de continuité, parce que chaque instant doit être vu comme la transition entre l'instant d'avant et l'instant d'après. Bref, l'opposition discontinuité/continuité est « l'antinomie inhérente à la structure du temps que toute réflexion à son sujet semble vouée à osciller entre thèse continuiste et thèse discontinuiste » (*op. cit.*, 47).

Concernant l'ensemble des N-[âge], la question ne se pose pas exactement dans les mêmes termes. Selon nous, l'identification initiale de Cruse en tant qu'ensemble lexical discontinu est crédible. Elle est confirmée, dans une certaine mesure, par les définitions lexicographiques, parce qu'il s'agit d'isoler des phases distinctes et la définition d'un N-[âge] se fait en nombre d'années vécues, par les ADJ ordinaux, par les paraphrases définitoires instaurant l'ordre (*cf.* chapitre III). Il est pourtant nécessaire de préciser l'articulation entre leur caractère non-gradable et la conception continue de leur ensemble. Comme nous allons le voir, la conception continue qui fait intervenir une Rs, impose le caractère gradable des unités (et non, comme le dit Cruse, non-gradable). Prenons l'exemple de la Rs « maturité » donnée par Cruse. Cette relation apparaît très clairement quand les N-[âge] sont soumis à la gradation syntaxique : lorsqu'un N-[âge] se voit attribuer un ADV de degré, la Rs est automatiquement sélectionnée, ce qui prouve que les deux procédés, délimitation discontinue (17) et gradation (18), sont difficilement cumulables (19) :

- (17) Max est un enfant de 10 ans (R).
- (18) Max est très/si/tellement bébé/enfant/adulte (Rs)
- (19) *Max est très/si/tellement un enfant de 10 ans.

La gradation syntaxique n'est qu'une des opérations possibles qui font ressortir la Rs sous-jacente. Différentes études des N-[âge] (en position attributive, dans les syntagmes binominaux, *cf.* chapitre suivant) confirmeront qu'on peut postuler une progression discontinue ou continue de l'ensemble, et nous prendrons soin de l'explicitier tout au long du travail qui va suivre. Une chose pourtant doit être claire dès à présent : selon nous, cette distinction ne peut pas être à la base de la classification des ensembles lexicaux parce qu'elle fait intervenir des paramètres hétérogènes. Comme Cruse lui-même l'a fait observer, il est nécessaire d'adopter un faisceau de critères classificatoires. Et comme dans chaque activité de classement, il est souhaitable d'établir une hiérarchie entre les critères sélectionnés, c'est la relation d'ordre qui est, à notre avis, le critère fondamental, commun à toutes les catégories établies par Cruse (*cf. supra*, en page 117).

3.3.2. Modalités d'application de la Rs

Si, par définition, R-« âge » doit être commune à tous les items de l'ensemble, on n'en sait rien sur les modalités d'application de la Rs.

Nous avons vu que R-« âge » donne le sens-de-l'ensemble, c'est une relation sous-jacente qui permet de réunir tous les éléments. Par contre, Cruse reste assez allusif pour ce qui est de la Rs, disant simplement qu'elle doit évoluer en même temps avec la R-« âge ». Il est important donc de souligner que la Rs ne doit pas être comprise comme résultant du caractère évolutif inhérent de

¹⁶ Le modèle monodromique (structure linéaire) de représentation du temps est le plus répandu dans nos sociétés parce qu'il est étroitement lié avec la tradition judéo-chrétienne. Il existe pourtant d'autres modèles de représentation temporelle – circulaire (venant des observations astronomiques) et ramifié (représentant le fait que devant un moment présent, il existe une multitude de possibilités futures).

l'ensemble des N-[âge] ce qui expliquerait l'existence des exemples comme (20) et (21).

- (20) Le mot enfant sonnait clair et très haut. Il exigeait justice. Il réclamait son dû : - le respect, la pudeur, et un amour soucieux de l'adulte à venir, ... (S. Germain, 1992, *La pleurante des rues de Prague*, 124)
- (21) Nous ne sommes ni des concurrents, ni des répétiteurs, nous sommes des compléments à la formation scolaire et à l'éducation familiale, et nous ne nous préoccupons que de l'enfant, ou pour être plus précis, de l'adulte en devenir. (2002-20-08.LM)

Le problème apparaît assez rapidement. En prenant encore une fois l'exemple de Cruse, Rs-« maturité », ou bien la Rs-« responsable », force est de constater que, sur le plan linguistique, c'est une relation qui ne permet pas d'unir tous les éléments de l'ensemble. S'il est très fréquent d'associer la maturité au stade adulte¹⁷, on voit mal comment situer des N-[âge] comme *bébé* sur l'échelle de cette Rs.

- (22) Cette dame, je ne lui en veux pas, elle était adulte et responsable, mon mari était un homme adulte et responsable (2004-11-21. LM)
- (23) Tout fier. Le menant par la main. Bien sûr il n'a pas tort (ignominie des gens qui n'ont jamais tort), bien sûr il fallait le prendre, ce pauvre petit enfant irresponsable. (M. Duras, 2006, *Cahiers de guerre et d'autres textes*, 194)
- (24) Il a 19 ans mais, il n'est pas mature/mûr vs *Il a 3 ans mais il n'est pas mature/mûr.
- (25) [*bébé/enfant/adolescent/adulte/ ?vieillard] mature/immature
- (26) [*bébé/ enfant/adolescent/adulte/vieillard] responsable/irresponsable

Un deuxième point qui n'est pas du tout abordé par Cruse, est la nature grammaticale des différents éléments. Étant donné que les N-[âge] se trouvent sur une échelle (le lecteur se rappellera la comparaison de Lyons avec les ADJ scalaire *bon/mauvais*), on peut s'attendre à ce qu'ils forment un paradigme et ainsi remplir leur fonction en indiquant les phases consécutives dans lesquelles se trouve N₁ (que ça soit de façon métaphorique ou non). Or, ce n'est pas du tout ce qu'on peut observer dans les exemples suivants :

- (27) Organisme *bébé, *enfant, adolescent, adulte, *vieillard
- (28) Corps *bébé, *enfant, adolescent, adulte, *vieillard
- (29) Démocratie *bébé, *enfant, adolescente, adulte, *vieillard
- (30) Insecte bébé, *enfant, *adolescent, adulte, *vieillard

Nous reviendrons sur le statut grammatical des N-[âge] lors de leur analyse syntaxique, mais cet exemple suffit pour montrer que la conception continue de leur ensemble ne peut pas se concevoir en soi, de façon indépendante. Autrement dit, même si les N-[âge] peuvent être porteurs de la Rs, et cela, dans des configurations syntaxiques précises, ils ne sont pas les seuls vecteurs. En somme, pour clarifier notre propre position sur ce point, nous sommes d'accord sur la distinction de plusieurs relations sous-jacentes, dont une – R« âge » – qui reste fondamentale. Dans une visée discontinue de l'ensemble, on peut concevoir les différents éléments soit de manière absolue (*un enfant de 10 ans*), soit de façon relative (*un adulte en devenir*), mais dans les

¹⁷ D'ailleurs cela se fait très souvent par opposition avec d'autres N-[âge] qui, *a priori*, ne se définissent pas avec le même degré de maturité (notamment *adolescent*).

deux cas, les N-[âge] dénotent des phases précises, susceptibles d'être situées sur l'échelle. En revanche, la visée continue active tout un champ sémantique et cognitif autour du N-[âge] en question. Dans ce cas, le sens d'*enfant* n'est pas seulement celui de « individu dans l'âge de l'enfance », il n'est pas uniquement le « jeune », mais aussi « tout ce qu'on est, quand on est jeune ».

3.3.3. Besoin de critères supplémentaires

Sur le plan linguistique, la distinction entre R et Rs n'est pas claire, étant donné que le seul critère linguistique avancé – caractère non gradable des éléments constitutifs – n'entre pas en ligne de compte (à la fois, l'ensemble des *ranks* et des *degrees* sont définis par la non gradabilité).

Ajoutons aussi un fait corollaire : on ne voit pas comment la typologie esquissée par Cruse, intègre des faits linguistiques incontestables : les N-[âge] sont susceptibles d'être gradués en langue (*très adulte, si enfant*). Dans une conception discontinue de l'ensemble, même s'il est vrai que les N-[âge] ne sont pas gradables en soi, ils se trouvent gradués du fait qu'ils se situent sur une échelle. En d'autres termes, du fait qu'ils sont échelonnés sur une grandeur (celle du temps), ils héritent des propriétés sémantico-logiques des ADJ scalaires (cf. *supra*, en page 122). La conception continue, telle que nous l'entendons, n'est pas le résultat de la superposition d'une Rs à la R-« âge », elle résulte du fait que les N-[âge] activent des sens supplémentaires, ils peuvent avoir des emplois évaluatifs (ou axiologiques). Prenons un dernier exemple qui sera étudié en détail plus loin : *cœur d'enfant*. Le N-[âge] peut être analysé de deux manières différentes : 1) soit le N-[âge] est employé de façon discontinue, et donc il joue un rôle classifiant par rapport à N1 (par opposition à *cœur de quinquagénaire, cœur d'adulte, cœur de vieillard*) ; 2) soit le SN complexe repose sur un procédé métaphorique (pour désigner quelqu'un de gentil, de naïf, etc.) et, dans ce cas-là, *enfant* ne fait pas partie du paradigme formé sur une propriété qui peut « progresser » évoluer avec l'âge (dans un sens métaphorique : **cœur de bébé, ??cœur d'adulte...*)¹⁸.

Bref, tout laisse à penser que l'opposition « progression continue/discontinue » doit être examinée plus avant sur le plan syntaxique. En guise de conclusion de cette section, regardons de plus près la version revue et corrigée de la typologie (Cruse 2000) qui comporte cinq classes : *degrés, étapes (stages en anglais), mesures, rangs et séquences*. Un faisceau de critères apparaît en filigrane : propriété échelonnée sous-jacente et relation d'ordre, relation partie-tout et caractérisation des parties, présence et nature des bornes délimitant les parties. Chacun de ces critères fera l'objet d'une attention particulière de notre part par la suite et contribuera à la caractérisation des N-[âge]. En l'état actuel de l'analyse, notre position est la suivante. Concevoir l'ensemble des N-[âge] comme ayant un ordre sériel unique est tout à fait légitime, parce qu'il reflète notre conception du temps. En effet, l'existence d'une relation interne d'ordre nous paraît incontestable, d'autant plus qu'elle est responsable de l'organisation de l'ensemble et, comme on va le voir, de son fonctionnement discursif. Par contre, supposer que la linéarité au plan ontologique a une correspondance dans le fonctionnement linguistique ne rend pas compte de la complexité des rapports sémantiques entre les N-[âge].

Il faut néanmoins remarquer que, de façon plus générale, la relation d'ordre est au cœur

¹⁸ À ce propos, remarquons que les N-[âge] en *-aire* (*trentenaire, quadragénaire, etc.*) sont exclus d'emblée de la conception continue de Cruse. Effectivement, il est difficile d'identifier la Rs, la propriété qui peut évoluer avec le nombre d'années : cf. la différence quand on dit à un enfant *Tu deviendras adulte un jour* (pour dire « mature », « responsable ») vs *Tu deviendras quadragénaire un jour*, mais aussi *être un vrai enfant/adulte/ ??sexagénaire*.

d'un autre type de rapports lexicaux paradigmatiques : elle réunit un terme subordonné (*hyponyme*) à un terme superordonné (*hypéronyme*). Dans la dernière section, nous verrons que le fonctionnement linguistique des N-[âge] ne se résume pas à des relations d'opposition entre contraires hiérarchiques et qu'il n'est pas aussi « linéaire » que le laissent entendre les considérations ensemblistes de Lyons et Cruse.

II. RAPPORTS D'INCLUSION AU SEIN DE L'ENSEMBLE DES N-[ÂGE]

Nous allons étudier à présent les différents types d'inclusion qui existent au sein de l'ensemble lexical des N-[âge]. L'examen des N-[âge] successivement en tant que co-hyponymes d'un terme superordonné *être humain* et hyperonymes par rapport à d'autres N-[âge] (§ 1) nous mènera vers les relations d'inclusion méronymiques (§2). À la fin de cette section nous montrerons que le champ notionnel de l'âge est construit sur des corrélations entre des relations hyponymiques et méronymiques.

1. INCLUSION & HYPONYMIE

L'*hyponymie* est une des relations lexicales instaurant un rapport hiérarchique entre un terme superordonné, ou *hypéronyme* et un ou plusieurs termes subordonnés, ou *hyponyme(s)*. Étant donné que cette relation est bien connue¹⁹, nous ne nous attarderons pas sur sa présentation détaillée et passerons directement à l'étude des N-[âge] dont l'objectif sera double : écarter leur traitement en termes de taxinomie et évaluer dans quelle mesure on peut parler de relations d'inclusion au sein de l'ensemble.

1.1. Les N-[âge] : un ensemble de co-hyponymes ?

Les différentes approches de la relation hyponymique dépendent généralement de l'objectif visé : souhaite-on avoir une définition en termes logiques de cette relation ou bien veut-on caractériser l'usage qu'en font les locuteurs (Cruse 2002). Nous essayerons de combiner les deux.

1.1.1. Propriétés logico-sémantiques

Du point de vue logique, la définition de l'hyponymie se fait en termes d'inclusion de classes et prend la forme suivante :

$$\forall x [X'(x) \rightarrow Y'(x)] \text{ et non } \forall x [Y'(x) \rightarrow X'(x)]$$

Cette définition postule que la classe X' est strictement incluse dans la classe Y', puisque tout élément (x) faisant partie de la première, appartient aussi à la seconde (l'inverse n'étant pas vrai). Un exemple bien connu illustrant ce type de relation est celui de *tulipe/fleur* : toutes les tulipes sont des fleurs, mais toutes les fleurs ne sont pas des tulipes. La difficulté d'une définition strictement logique apparaît dès que l'on réfléchit en termes d'inclusion sémantique. Ainsi, si l'on se place du côté de l'extension, le principe est vérifié – chaque élément de la classe subordonnée (chaque tulipe) fait partie de la classe superordonnée (celle des fleurs). En revanche, du côté de l'intension, l'ensemble des traits définissant une fleur est forcément inclus dans le sens de ses hyponymes (les tulipes mais aussi les roses, les marguerites, etc.). Même si l'inclusion

¹⁹ Voir plus particulièrement Cruse (1986, 2000, 2002, 2004), Kleiber (1990), Lyons (1978, 1980), Nyckees (1998), Riegel & Tamba (1987), et de manière générale n'importe quel ouvrage d'introduction à la lexicologie.

extensionnelle est avant tout référentielle (Lyons réserve le terme d'*hyponymie* à l'inclusion intensionnelle), il n'est pas aussi facile de l'écartier : d'abord, parce que, du point de vue cognitif, il est peu plausible de voir *tulipe* comme incluant *fleur* et parce que la relation hyponymique repose sur des relations d'implication qui mènent inévitablement vers la prise en compte des données référentielles (Kleiber & Tamba 1990).

Être humain apparaît comme l'hypéronyme direct des N-[âge], au lieu d'autres termes tout aussi généraux mais présentant des subtilités sémantiques²⁰ :

- (31) Un [bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard] est un être humain.
- (32) *Un [bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard] est une personne²¹.
- (33) *Un [bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard] est un individu.
- (34) *Un [bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard] est un homme²².

Si (31) peut paraître bizarre²³, ou du moins pas très courant, l'inverse n'est pas vrai :

- (35) *Un être humain est un [bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard].

L'implication orientée, témoin du caractère asymétrique de l'hyponymie est respectée aussi²⁴ :

- (36) Si X est un N-[âge] → X est un être humain
- (37) Si X est un être humain ↯ X est un N-[âge].

Sur le plan linguistique, les phrases génériques du type Hiérarchie-Être (désormais HE) qui reflètent la relation hyponymique (Bever & Rosenbaum 1971, Kleiber 1981). En français, les phrases génériques de HE peuvent être réalisées selon trois trames syntaxiques :

Le/les/un N1 est un/des N2

- Le N-[âge] est un être humain.
- Les N-[âge] sont des êtres humains.
- Un N-[âge] est un être humain.

D'une part, étant donné que la HE est réalisée par des phrases attributives, analytiquement vraies, leur négation est impossible (sauf contradiction) :

- (38) *Un N-[âge] n'est pas un être humain.

D'autre part, les SN sujets ne peuvent pas avoir un caractère spécifique, qui impliquerait l'existence d'individus de la classe subordonnée non inclus dans la classe superordonnée ((39) laisse penser qu'il peut y avoir un [bébé, enfant, ...] qui ne soit pas un être humain²⁵) :

- (39) *Ce(t) [bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard] est un être humain.

²⁰ Dont l'analyse sémantique détaillée reste à faire. Sur *gens* et *personne* voir le travail de Cappeau P. & Schnedecker C., communication dans le cadre du projet Nhuma (01/12/2012) (publication soumise).

²¹ Cf. pourtant le titre du livre de B. Martino *Le bébé est une personne*. « Merci » à Corinne Delhay d'avoir attiré notre attention sur ce livre.

²² Au sens général d'*être humain*.

²³ En fait, pas plus bizarre qu'*Un moineau est un oiseau* ou *Une tulipe est une fleur*.

²⁴ L'exemple (37) demande bien évidemment plus d'explications et d'être développé, ce que nous ferons sous peu.

²⁵ Un tel énoncé est parfaitement acceptable dans au moins deux contextes : 1) si *être humain* est employé par extension sémantique (pour signifier ce qui relève de nos représentations de ce qu'est un être humain) mais, dans ce cas, on ne se trouve plus dans le cadre d'une HE et 2) dans les écrits de science-fiction.

Exactement pour les mêmes raisons, la présence de quantificateurs universels n'est pas tolérée :

- (40) *Tous les N-[âge] sont des êtres humains.
- (41) *Chaque N-[âge] est un être humain.
- (42) *Tout N-[âge] est un être humain.
- (43) *N'importe quel N-[âge] est un être humain.

Enfin, le rapport entre l'hypéronyme et l'hyponyme se traduit aussi par la structure syntaxique *HYPONYME(S) et d'autres HYPERONYME* dans (44) et (45).

- (44) J'ai acheté de tulipes et d'autres fleurs.
- (45) *J'ai acheté des fleurs et d'autres tulipes.

L'exemple construit (46), montre que ce test est difficilement applicable aux N-[âge] :

- (46) *J'ai rencontré un bébé/enfant/adolescent, ... et d'autres êtres humains.

mais (47) laisse entendre que le contexte est décisif parce qu'il permet de circonscrire le « domaine » auquel appartiennent les hyponymes (ici les N *juifs, tsiganes*) :

- (47) On ne le dira jamais assez, la deuxième guerre mondiale a transformé douloureusement la vie d'une multitude d'hommes et de peuples. On a même construit des camps d'extermination infernaux où des millions de juifs, des centaines de milliers de tsiganes, et d'autres êtres humains pour la seule raison qu'ils appartenaient à des peuples différents, ont trouvé la mort dans des conditions dramatiques.(WebCorp)

Faut-il conclure que cette structure syntaxique ne permet pas d'intégrer les N-[âge] en tant qu'hyponymes d'*être humain* ? En tout cas, notre corpus ne présente aucun énoncé de ce type et nous n'avons trouvé qu'un exemple sur internet, que voici :

- (48) [à propos du chiot] Il faut voir les parents ou au moins la mère, son caractère. Découvrir l'environnement du chiot, la propreté de l'élevage, la place dont les chiens disposent. Pour voir aussi si les chiens ont l'habitude des enfants et d'autres êtres humains.
(*maville.com*, interview avec un éducateur canin donnant des conseils pour l'achat d'un animal de compagnie)

Ici, le contexte renvoie au cercle familial et la structure joue sur l'opposition entre les différents membres de la famille d'accueil (les enfants et les autres personnes qui ne sont pas des enfants). En revanche, il faut reconnaître que la substitution avec un autre N-[âge] est impossible.

Une attention particulière doit être accordée à *adulte*. D'une part il s'agit du seul item de nature adjectivale incontestable (ce qui sera démontré dans le chapitre suivant) et, d'autre part, il est le seul à s'appliquer indifféremment à tout être vivant atteint un stade de maturité dans son développement. De même que, pour les autres N-[âge], sur le plan ontologique, il n'y a pas de limite objective qui marque le passage de l'adolescence vers l'âge adulte ainsi que celui d'un être adulte vers la vieillesse. En effet, *adulte* renvoie à un état qui, une fois acquis, demeure « stable » pour le reste de la vie de l'individu. Partant, il faut voir dans *adulte* un N-[âge] particulier, non seulement parce qu'il fonctionne différemment des autres N-[âge] mais aussi parce qu'il ne s'inscrit

pas aussi facilement dans une HE :

- (49) ?Un adulte est un être humain
 (50) Si c'est un adulte → C'est un être humain.

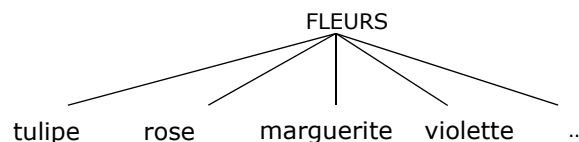
On peut voir une explication à ce fait dans le substantif support *personne* (ou *individu*) sous-jacent, là où sa récupération est impossible pour *enfant* :

- (51) Une personne adulte/Un individu adulte est un être humain.
 (52) *Une personne/Un individu enfant est un être humain.

Or, si l'implication dans (50) ne fonctionne pas, c'est parce qu'elle est contrainte par le substantif support récupéré. Faut-il voir dans l'identité catégorielle un obstacle pour considérer *adulte* comme un hyponyme d'*être humain* ? La récupération d'un substantif support, en réalité n'est pas un véritable obstacle, parce que, souvent, dans les hiérarchies lexicales, on peut former des hyponymes par adjonction d'un N ou SP au N-hypéronyme : *stylo* – *stylo bille/à plume*. Toutefois, il faut remarquer un fait très important : pour les N-[âge], ce procédé est limité à ceux qui sont plus proches des ADJ : *être humain/personne adulte*, *être humain/personne adolescente*, **être humain/personne enfant*, **être humain/personne vieillard*, **être humain/personne bébé*. Est-ce que pour autant on doit envisager les N-[âge] comme des hyponymes d'*être humain* ? Ou bien, est-ce que les N-[âge] sont des co-hyponymes ? La réponse demande à ce qu'on examine de plus près la relation qui les unit.

1.1.2. Relation d'incompatibilité

Il est d'usage de « présenter formellement l'ordonnancement hiérarchique des lexèmes sous la forme d'une structure arborescente » (Lyons 1978, 239). Ainsi, l'hypéronyme *fleur* peut avoir plusieurs hyponymes (*tulipe*, *rose*, *pivoine*) qui sont en relation de co-hyponymie et qu'on représente souvent de la façon suivante :



Ces lexèmes, les N de différents sortes de fleurs, occupent le même niveau hiérarchique et sont réunis par la relation d'incompatibilité – du point de vue extensionnel, les classes dénotées par les co-hyponymes n'ont pas d'individus en commun. Autrement dit :

- (53) « X est une rose » implique que « X n'est pas une [pivoine, tulipe, ...]

Nous avons déjà pu observer que l'ensemble des N-[âge] se distingue d'autres ensembles lexicaux par la multitude d'implications engendrées (cf. section I. 3.2). Avant de continuer, il convient de préciser en quoi consiste exactement la relation d'incompatibilité dont voici la définition de Cruse :

Just as hyponymy can be thought of as a relation of inclusion, incompatibility is a relation of exclusion. This is the easiest to grasp in its extensional manifestation : incompatibles are terms which denote classes which share no members (1986, 165)

Prenons l'exemple de *Je me suis acheté des chaussures rouges*. Cette phrase peut être vue comme la négation implicite de *Je me suis acheté des chaussures [vertes, noires, blanches, etc.]*, ce qui nous amène au postulat que les N de couleurs forment un ensemble de termes incompatibles. De prime abord, l'incompatibilité se rapproche à la relation de contradiction, mais Lyons attire notre attention sur le fait que :

L'incompatibilité de *rouge, vert, etc.* n'est pas une conséquence secondaire du sens qu'a chacun de ces termes, indépendamment des autres, mais qu'elle est *nécessairement* impliquée dans l'apprentissage et la connaissance du sens de chacun des termes. (Lyons 1968, 350)

Lyons établit un rapport plus ou moins direct entre l'incompatibilité et la référence des termes concernés, qui expliquerait, selon lui, la différenciation lexicale plus ou moins approfondie d'hyponymes de couleur dans les différentes langues. Si l'on transpose le raisonnement pour les objets physiques, il est légitime de poser la question de savoir si l'existence d'un terme superordonné est décisif dans l'établissement d'incompatibilité entre ses hyponymes (on sait notamment que, dans les hiérarchies, on peut rencontrer des vides lexicaux), mais cette étude dépasse le cadre de notre travail. En revanche, la remarque suivante nous concerne en premier chef :

C'est relativement aux ensembles d'unités lexicales qui imposent une structure à un continuum que l'incompatibilité est d'une importance décisive aussi bien pour l'apprentissage que pour l'usage d'une langue. Notons d'ailleurs qu'il ne faut pas supposer que la distinction entre l'incompatibilité et la simple différence [de sens] ne vaille jamais pour des mots qui dénotent des personnes, des animaux et d'objets physiques. On n'a qu'à penser aux séries telles que *arbre, arbrisseau, buisson, etc.*, pour se rendre compte que, ici aussi, la distinction est pertinente. (*op. cit.*, 351)

La question qui apparaît d'emblée est de savoir comment on concilie le *continuum* et la différenciation au niveau des hyponymes, nécessaire pour l'établissement d'une hiérarchie ? Une réponse possible nous est donnée par Cruse qui réserve une place à part pour les hiérarchies non ramifiées (rappelons que la ramification repose sur la différenciation des éléments du même niveau hiérarchique). Certes, mais cela ne nous en apprend pas davantage sur le fonctionnement de ces hiérarchies, et encore moins sur la nature du *continuum* ainsi postulé. Avant de proposer notre propre vision des choses, il est nécessaire d'aborder un point dans l'analyse des relations lexicales, qui est souvent source de confusion.

1.1.3. Contre un traitement taxinomique

Il existe différentes relations hyponymiques (Cruse 2002), et peut-être l'une des plus discutées est la taxinomie. Souvent, la littérature sur les relations hiérarchiques s'appuie sur des exemples bien choisis – *fleur/tulipe/tulipe noire, animal/chien/teckel* sont parmi les plus populaires. Il est important de souligner qu'ils reflètent très souvent les classifications botaniques, zoologiques, biologiques, etc. Or, il faut admettre que cette comparaison est pertinente jusqu'à un certain point, et deux raisons principalement font qu'on doit opérer une distinction entre deux formes de hiérarchisation – la relation hyponymique « classique » (*cf. supra*) et les taxinomies des espèces

vivantes. Premièrement, c'est une question d'étendue lexicale : théoriquement les taxinomies sont des classifications ouvertes qui doivent être capables d'accueillir de nouvelles espèces (ou en tout cas, une réorganisation doit être possible pour mieux correspondre à notre connaissance du monde). Force est de constater, en revanche, que les linguistes opèrent souvent avec trois, voire deux items pour illustrer une subordination lexicale. Deuxièmement, la correspondance entre les deux systèmes d'organisation est très relative. D'ailleurs l'exemple souvent donné pour une taxinomie – *fleur-tulipe* – n'en est pas un. L'hypéronyme lexical *fleur* n'a pas d'existence tel quel dans les taxinomies botaniques – il ne désigne ni une espèce, ni une classe d'individus, mais est un N de partie²⁶ qui acquiert, en langue, le statut d'hypéronyme par extension métonymique (le N de partie désigne le Tout). Partant, les classifications taxinomiques poseraient problème à l'intercompréhension avec leurs structures beaucoup trop complexes (plusieurs niveaux et ramifications). La conséquence directe de ces remarques est le fait que les relations hyponymiques ne sont pas une transposition sémantico-lexicale des classifications taxinomiques en genre/espèce/type, etc.

Le critère majeur permettant de faire la distinction entre la « simple » hyponymie et la taxinomie est la paraphrase *X est une sorte/type/espèce de Y*. Il est clair que, même si *être humain* est vu comme un hypéronyme lexical, il ne tient pas la place d'un taxonyme par rapport aux N-[âge]²⁷ :

- (54) *Un bébé est une sorte d'être humain.
- (55) *L'adulte est une espèce d'être humain²⁸.
- (56) *Un vieillard est un type d'être humain.

Ce dernier point n'est pas sans rappeler notre position concernant l'analyse des dérivés diminutifs (cf. chapitre III, §I. 2.1.2.3, p. 61) et le principe de récatégorisation opéré entre le N d'espèce et le N jeune animal (*chat-chaton*). Soulignons un point capital : les N-[âge] sont bien les hyponymes de *être humain* mais, contrairement à ce qu'on a pu voir jusqu'à maintenant, ils sont compatibles avec d'autres hyponymes. Par exemple, rien n'empêche de parler d'un *chaton siamois* (*chaton* ainsi que *siamois* sont des hyponymes de *chat*), de la même façon qu'on parle d'un *bébé palestinien*, d'un *enfant africain*, etc.

1.2. Examen des relations d'inclusion au sein des N-[âge]

Cette section passera en revue des arguments de natures différentes en faveur de l'hypothèse qu'au sein de l'ensemble des N-[âge] on peut identifier plusieurs « micro-réseaux » hiérarchiques. Nous avons vu qu'il est erroné de penser le rapport entre X-adulte et X-jeune comme un rapport de subordination. D'emblée, nous excluons la possibilité d'une hiérarchie lexicale entre *bébé/adulte*, *enfant/adulte*, *adolescent/adulte*, *bébé/vieillard*, *enfant/vieillard*, *adolescent/vieillard* (aucun des tests avancés ci-dessous n'est pertinent). Il existe toutefois des cas qui méritent plus d'attention de notre part.

²⁶ **Fleur** : « partie de certains végétaux, contenant les organes reproducteurs, souvent odorante et ornée de vives couleurs » (TLFi).

²⁷ Sur les différents *hedges* ou *enclosures* dans les langues romanes, cf. Mihatsch (2007).

²⁸ Nous accorderons une attention particulière à *adulte* un peu plus loin.

1.2.1. *Enfant* hypéronyme

1.2.1.1. *Enfant/bébé*

Les définitions lexicographiques²⁹ établissent clairement un lien par le « genre prochain » pour *bébé* qui est un *enfant* (hypéronyme) « jeune », « en bas âge », « tout petit » (traits discriminatoires). La considération de *bébé* comme un « tout petit enfant » peut éclairer les observations lexicographiques.

Nous avons vu qu'*enfant* désigne un être humain qui se trouve au début de sa vie. Définir *bébé* comme un « tout petit enfant » par conséquent renvoie à une extrémité bien précise sur l'échelle de la vie. Autrement dit, si *enfant* est l'individu pendant la première phase de sa vie, *bébé* renvoie à l'enfant qui est au début de cette première phase d'existence³⁰. Partant, on comprend mieux pourquoi *bébé* peut être défini comme *tout petit* ou *tout jeune* enfant : les deux ADJ renvoient à la première zone de l'échelle de l'âge, et la modification adverbiale permet le rapprochement vers la limite initiale, c'est-à-dire le moment de naissance³¹. Il faut remarquer que, de la même façon que *tout* ne peut pas introduire une position spatio-temporelle « centrale » (à comprendre par opposition à extrême) (57), il ne peut pas s'employer pour les âges « au milieu de vie », (58)-(59) :

- (57) *J'ai placé mon piano tout au milieu de la chambre.
- (58) *Je suis tout au milieu de ma vie.
- (59) Max est tout jeune/ ?vieux/*adulte.

Convient-il pourtant de parler de relation hiérarchique entre *bébé* et *enfant* ? On peut admettre qu'ils entretiennent une relation d'inclusion dans la mesure où la période pendant laquelle un individu est *bébé* fait partie de la période de son enfance. Considérons la série (60) :

- (60) Un bébé est un enfant.
- 60 a Si X est un bébé → X est un enfant.
- 60 b Si X est un enfant ⇏ X est un bébé.
- 60 c Hier j'ai vu un bébé et d'autres enfants jouer ensemble dans le parc.

À première vue, on peut conclure que *bébé* est bien un hyponyme d'*enfant*, mais notons aussi quelques effets discursifs supplémentaires, à partir de l'étude de notre corpus. La relation hiérarchique suppose que la substitution de l'hyponyme par l'hypéronyme soit accompagnée par une perte sémantique ou bien un effet de généralisation (Mortureux 1990). Les exemples suivants vont dans ce sens :

- (61) La mère du bébé, âgée de 19 ans, était placée en détention préventive pendant sept jours. (2002-09-18.LP) → la mère de l'enfant
- (62) Les faits remontent donc à mi-mars, le bébé est hospitalisé dans un hôpital de l'agglomération lyonnaise. (2002-05-29.LP) → l'enfant
- (63) Là-bas, avec une équipe, ils sont allés chercher un bébé de 20 jours

²⁹ Ainsi que, rappelons-le, le MSN de Wierzbicka.

³⁰ Un chapitre à part sera dédié aux marqueurs aspectuels.

³¹ La locution (*être*) *en bas âge* se différencie de *premier âge* par le fait de dénoter le « début des premières années d'un être humain ».

- dans le cadre d'un transfert inter-hospitalier (2003-01-03. LP) → un enfant de 20 jours
- (64) Pour les parents qui le désirent, Marie-Hélène Martinez propose une formation d'une journée destinée à apprendre à masser leur bébé. (2002-02-12.LP) → leur enfant

Inversement, la reprise d'*enfant* par *bébé* s'accompagne soit d'un effet de spécification, soit d'un effet d'insistance, d'amplification (notamment avec l'apposition en (67)).

- (65) Elle demandait ce qui s'était passé autour de cet enfant... Alors on découvrait que le bébé avait commencé après avoir été témoin d'une dispute entre sa maternante et la surveillante... (Dolto, Fr., La cause des enfants, 1985 : 238)
- (66) ... « mes idées » que j'étais seule à avoir, qui faisaient tout chavirer, je pensais parfois que j'allais tomber... un pauvre enfant fou, un bébé dément, appelant à l'aide... (Sarraute, N., Enfance, 1983 :134)
- (67) C'est le patient qui sait (sans savoir qu'il sait) pour tout ce qui le concerne (et cela même s'il s'agit d'un enfant, d'un bébé). (Dolto, Fr., La cause des enfants, 1985 :244)
- (68) Dans ses réquisitions, Mme Rehm a insisté sur le fait que « ce père nie la parole de son enfant, enfant qui n'était qu'un bébé ». (2002-06-04.LP)
- (69) Les chercheurs ont évalué les bébés 12 à 22 mois plus tard et noté que seuls 45 des 102 enfants soumis à une hypothermie étaient morts ou avaient subi une lésion cérébrale, contre 64 des 103 traités traditionnellement.
- (70) Une fois l'enfant endormi, le romain est sur le point de le capturer mais le bébé se réveille et poursuit Taxensus qui, apeuré, rentre au camp. (Taxensus)

Il existe toutefois des cas, où la substitution d'*enfant* par *bébé* n'est pas possible. Le travail sur corpus nous permet de distinguer quatre cas de figures, sans prétention à l'exhaustivité :

- a) de façon toute à fait prévisible, la substitution est défendue dans les séquences figées : *bébé secoué*, *bébé clone*, *bébé éprouvette*

- (71) Le syndrome du bébé secoué, SBS, est le nom le plus courant pour désigner les blessures spécifiques infligées à un nourrisson secoué avec vigueur de façon intempestive par un adulte qui le tient par le thorax ou par les membres, qui le jette en l'air, sur un lit ou un canapé. (2002-12-16.LP) → *syndrome de l'enfant secoué

- b) dans les cas où, comme nous avons pu l'observer, *bébé* fonctionne comme un véritable préfixe diminutif (*bébé* + N animal : *bébé phoque*, *bébé tigre*)³².

- (72) Un bébé tortue plonge dans son aquarium (2003-07-04.LM) → *un enfant tortue

- c) coordination/ restriction (68) : dans la coordination syntaxique entre N-[âge] on

³² La thèse de Fèvre-Pernet (2008) nous apprend que plusieurs schèmes de dénomination pour les N de jouets d'enfant consistent à spécifier l'hypéronyme bébé et former ainsi des composés qui désignent tous des poupons : *bébé moutons*, *bébé amour rennes*, *bébé bisous*, *bébé promenade*, *bébé splash*, *bébé lumitrotteurs*, *bébé mouilleur*. Pour les différents schèmes cf. *op. cit.*, 130-132.

doit voir un argument en faveur de la visée discontinuée de l'ensemble (cf. *infra*) : chaque élément de l'ensemble est vu comme autonome, dénotant un individu dans une phase précise.

(73) Allaiter protège donc le bébé et l'enfant et diminue les dépenses de santé. (2002-09-30.LP)

(74) Que tout bébé et enfant doit, par tout adulte, être assisté dans son dénuement physique, son incoordination et son impuissance physique, son aphasie, son incontinence, son besoin de soins,... (Dolto, Fr. *La cause des enfants*, 1985 :194)

d) Construction directe³³ : dans les constructions directes (aussi bien en sujet qu'en objet) *bébé* fonctionne comme un appellatif, instaurant ainsi un contexte de proximité avec l'interlocuteur.

(75) Car bébé voit des teintes, dès l'âge de trois mois (2002-12-28.LP)
→ ??Car enfant voit des teintes...

(76) Dans la plus grande convivialité, les usagers se verront également proposer des boissons chaudes ou froides non alcoolisées, toilettes, zone de repos pour changer bébé et des documents d'information sur la Sécurité routière. (2002-07-26.LP) → *pour changer enfant

1.2.1.2. *Enfant/adolescent*

Si l'on se tient uniquement aux relations logiques, on ne peut pas postuler une relation d'inclusion entre *enfant* (hyponyme) et *adolescent* (hypéronyme) :

(77) ??Un enfant est un adolescent.

(78) Un enfant n'est pas un adolescent.

(79) Si X est un enfant → X est un adolescent.

(80) #J'ai rencontré dans la rue un enfant et d'autres adolescents.

Dans notre corpus, nous avons relevé les exemples suivants qu'il convient de commenter :

(81) Que serait devenu ce million d'enfants juifs assassinés, encore des bébés ou déjà adolescents, ici ou dans les ghettos, ou dans d'autres camps d'extermination ? (S. Veil, 2007, *Une Vie*, 337)

(82) En face de chez moi, ici à Besançon, de l'autre côté de la rue, il y a un homme qui vit avec ses deux enfants, une petite fille très jolie et un jeune adolescent. Joli jeune homme, mais les adolescents sont pour moi des enfants – rien d'autre – alors n'en parlons plus. (J.-L. Lagarde, 2007, *Journal 1977-1990*, 313)

(83) Je passai Noël chez mes cousins d'Annecy et fis quelques promenades dans la neige avec leurs enfants, de robustes adolescents qui skiaient et surfaient avec une imprudence effrayante, et que je gâtais à proportion de ma rareté dans leur vie, comme si je pouvais acheter leur attachement (A.-M., Arat, 2003, *Nous nous connaissons*, 247)

Dans le premier exemple, il semblerait que *enfant* soit employé comme un terme englobant, désignant les êtres humains dans leur jeunesse, ou en tout cas les *jeunes* par opposition aux *adultes*. Une lecture polysémique n'est pas non plus exclue (au sens de *enfants de juifs*), ce qui est clairement le cas dans (82) et (83). À part donc ce cas de figure particulier, où

³³ Ce type de construction semble être réservé à *bébé*.

enfant ne dénote pas l'individu strictement du point de vue de son âge, à notre avis, il n'y a pas de relation d'inclusion entre les deux N-[âge]. En revanche, si l'on tient compte de l'emploi substantival de l'ADJ *jeune*, au sens de *les jeunes*, N collectif pour désigner les individus dans la jeunesse, l'ADJ substantivé apparaît comme hypéronyme à la fois d'*enfant* et d'*adolescent*. Par contre, il faut observer que, contrairement à ce qui doit être le cas dans une hiérarchie lexicale, ici la transitivité n'est pas respectée. En effet, il nous paraît difficile de dire qu'*un bébé* est hyponyme de (*un*) *jeune*. En tout cas, nous n'avons rencontré aucun exemple attestant ce type de relation.

1.2.2. Adulte hypéronyme

Poursuivons le raisonnement du côté des individus adultes. Comment envisager alors la relation entre *adulte* et *vieillard* ? De point de vue référentiel, il nous paraît plausible de considérer qu'un *vieillard* est aussi une personne adulte³⁴. Sur le plan linguistique, en revanche, les énoncés suivants paraissent difficiles³⁵ (aucune occurrence dans notre corpus ni dans WebCorp):

- (84) ??Un vieillard est un adulte.
 (85) ??Un vieillard est une personne adulte.
 (86) ??Un senior est un adulte.

Les seuls exemples trouvés sont ceux de *personne âgée*, mais notons qu'il s'agit toujours d'un contexte argumentatif, comme dans (87) où, semble-t-il, on fait référence à *l'adulte* en tant qu'individu majeur.

- (87) Une personne âgée est un adulte, et ce que je rappelle est indépendant de l'état de santé. À moins que tu ne considères l'âge comme une maladie ? (WebCorp)

Si on doit conclure à un rapport de continuité entre *adulte* et *vieillard* au sein des N-[âge], cette relation reste néanmoins à démontrer. La limite invisible entre l'âge adulte et la vieillesse (absente aussi dans les définitions lexicographiques) apparaît au niveau linguistique. D'abord, dans la mesure où l'on ne peut coordonner que des lexèmes qui dénotent des classes référentielles distinctes, *adulte* et *vieillard* peuvent être vus en langue comme dénotant des classes d'individus différentes :

- (88) Nous pouvons dire en terminant qu'une société a sans doute les enfants, les adolescents, les adultes et les vieillards qu'elle « mérite », et ce n'est pas son paternalisme étatique à l'égard de ces derniers, même s'il la déculpabilise, qui rendra aux vieillards les raisons de vivre.

Le deuxième argument, qui élargit un peu notre horizon, est la distribution d'*adulte* et de *vieillard* avec les N-[âge] en *-aire*. Une frontière, autour de soixante-dix ans, se dessine entre *adulte* et *vieillard*, qui reflète dans une certaine mesure la vision actuelle sur le passage vers la dernière phase de vie, en fonction de l'espérance de vie moyenne :

- (89) Un adulte trentenaire / quadragénaire / quinquagénaire / ?sexagénaire.

³⁴ Pour les enfants, le monde des adultes est celui des parents et des grands parents.

³⁵ Sauf peut-être dans des contextes juridiques, mais en tout cas pas de point de vue de l'âge.

- (90) Un vieillard *trentenaire / *quadragénaire / *quinquagénaire / ?sexagénaire
 (91) *Un adulte septuagénaire/octogénaire/nonagénaire/centenaire.
 (92) Un vieillard septuagénaire/octogénaire/nonagénaire/centenaire.

Pourtant, même s'il ne s'agit pas d'un usage très fréquent *a priori*³⁶, rien n'empêche les exemples suivants d'exister (tirés du web):

- (93) Inférence, parce que Marcel, prénom connoté années cinquante, te fait penser à un **adulte quinquagénaire** plutôt que futur ado baggy et boutonneux.
 (94) Aussi bien les victimes de la sorcellerie que les sorciers eux-mêmes ne sont-ils pas fils d'Abraham qui ont tout autant besoin de salut comme tout le monde ? Qu'il s'agisse des enfants de quelques mois jusqu'à **l'adulte nonagénaire** reconnus sorciers soit par eux-mêmes soit par ceux qui leur ont donnée [*sic*] comme d'un héritage la sorcellerie et qu'on délivre de l'esclavage des puissances du mal, ne doivent-ils point connaître le salut ?
 (95) Le pionnier de la moderne kabyle [*sic*] des années 70 n'a rien perdu de sa verve ni de sa vivacité sur scène. Si tant est vrai qu'un artiste c'est l'éternelle jeunesse, puisque l'art n'a pas d'âge, Djamel en est un parfait exemple. Une autre preuve ? Dans la salle se côtoient tous les âges : de l'enfant de six ans, à **l'adulte septuagénaire**, en passant par les adolescents. Autre preuve de la longévité d'un artiste, son public féminin.

En revanche, il nous semble que le fait qu'*adulte* soit toujours employé par opposition à un autre N-[âge] (surtout *enfant, adolescent*) renforce l'idée qu'il y a un avant et un après le moment où l'on s'arrête de grandir. *Un adulte nonagénaire* est certes un vieillard, mais son emploi en discours permet de jouer sur l'opposition entre l'être inaccompli et l'être accompli. Si l'on substitue *vieillard* dans (94) et (95) on sélectionne la totalité du parcours de la vie (*les contraires hiérarchiques* dans le sens de Lyons).

Terminons par l'observation suivante : à condition de comprendre *adulte* et les N-[âge] en *-aire* relatifs comme des NH, on peut postuler une relation hiérarchique spécifiante :

- (96) Si c'est un (homme) trentenaire/quadragénaire...→ C'est un (homme) adulte.
 (97) Si c'est un (homme) adulte → C'est un (homme) trentenaire.
 (98) Dans la salle d'attente il y avait un (homme) trentenaire et trois autres adultes.
 (99) *Dans la salle d'attente il y avait un adulte et trois autres quadragénaires.
 (100) Le groupe est formé par 6 adultes : trois quadragénaires et trois quinquagénaires.

De la même façon, on peut aussi envisager la relation entre vieillard et les N-[âge]-*aire* « correspondant » :

³⁶ Ce sont des exemples tirés du Web et dont la difficulté de quantification ou d'estimation de fréquence est très difficile, voire impossible à déterminer. Toutefois, ces exemples ne nous semblent pas choquants.

- (101) Si c'est un (homme) octogénaire...→ C'est un vieillard.
- (102) Si c'est un vieillard → C'est un (homme) octogénaire.
- (103) Dans la salle d'attente il y avait un (homme) nonagénaire et trois autres vieillards.
- (104) *Dans la salle d'attente il y avait un vieillard et trois autres octogénaires.
- (105) Le groupe est formé par 6 vieillards : trois octogénaires et trois nonagénaires.

On peut conclure, avec toutes les précautions nécessaires, qu'*adulte* et *vieillard* peuvent fonctionner de façon complémentaire en discours comme le hypéronyme des N-[âge] en *-aire*, mais qu'*adulte* peut aussi désigner des personnes plus âgées que celles qui sont d'un âge mur. Enfin, un dernier exemple qui témoigne de la reprise spécifiante d'*adulte* par *vieillard* :

- (106) Tout s'est passé comme si ces deux enfants avaient pris à la lettre le cliché « sages comme des images ». Jouée par des adultes – par exemple, des vieillards se chauffant au soleil sur un banc –, une telle scène n'aurait pas une telle force de fascination, peut-être parce que les enfants (G. Genette, 2006, *Bardadrac*, 127)

Ici, encore une fois le sens d'*adulte* est acquis par opposition avec *enfant*. Ainsi, du fait qu'il dénote plutôt le dépassement d'une frontière cognitivement très importante, le référent dénoté par *adulte* peut être récatégorisé par n'importe quel N-[âge] qui se situe dans la zone « après avoir grandi ». La fonction de ce N-[âge] anaphorique (ici *vieillard*, mais cela peut être tout N en *-aire*) a pour fonction de positionner le référent sur l'échelle de l'âge, ce qu'*adulte* ne fait visiblement pas avec précision. Par contre, *adulte* indique le franchissement d'un seuil, mais un seuil important³⁷.

Avant de passer à la section suivante, faisons un bref bilan. L'analyse des relations sémantico-logiques des N-[âge] a démontré principalement deux choses : d'abord, nous avons instauré une relation de co-hyponymie entre les N-[âge] à l'égard de leur hypéronyme commun *être humain* (ou *personne*) et montré qu'au sein des N-[âge] on peut observer des micro-réseaux hiérarchiques. À ce stade, l'analyse est pourtant insatisfaisante, parce qu'incomplète à plusieurs niveaux. Le fonctionnement de la relation d'incompatibilité demeure obscur et surtout, on voit mal comment concilier une structure linéaire (donc non-ramifiée) avec la différenciation lexicale de la co-hyponymie. Notre réponse fait intervenir la relation de *méronymie temporelle* en mettant en évidence les corrélations existantes entre relation hyponymiques et relation méronymiques.

2. INCLUSION & MÉRONYMIE

La deuxième relation lexicale qui repose sur l'inclusion mais qui est quelque peu différente de l'hyponymie est celle qui unit les parties d'une entité au Tout auquel elles appartiennent – la *méronymie*. Pour présenter et définir cette relation, souvent les linguistes s'en tiennent aux exemples les plus « parlants » (*roue-vélo*, *bras-corps*, *poignée-porte-maison*) et aux paraphrases définitoires de type

X est une partie de Y / Xs sont les parties de Y
Y comporte/ se compose/a des parties : X, X', X'', ...

³⁷ Bien entendu il ne s'agit que d'un des emplois d'*adulte*.

En même temps, la littérature sur la question insiste souvent sur le fait, que si la méronymie est une relation asymétrique (*la roue fait partie du vélo, *le vélo fait partie de la roue*) et irréflexive, son caractère transitif doit être manié avec plus d'attention (*la maison a une porte, la porte a une poignée, *la maison a une poignée*). Nous n'entrons pas dans les détails de cette discussion et renvoyons le lecteur aux travaux de Lyons (1978, 253) pour une vision globale sur cette relation sémantique, Cruse (1986, ch. 7) pour la distinction entre parties *systémiques* et parties *segmentales* ainsi que sur les différents critères permettant d'établir le prototype d'une relation méronymique (Cruse 2000, 153), enfin à l'ouvrage collectif éponyme de Kleiber et al. (2006).

Pour ce qui nous concerne nous allons retourner à des travaux antérieurs à ceux qu'on vient de citer, mais incontournables pour avoir proposé une classification des relations partie-tout sur la base de critères ontologiques. Nous nous focaliserons sur l'examen de la méronymie temporelle, qui nous concerne plus directement.

2.1. La relation de méronymie temporelle

Si Lyons et Cruse s'attachent à décrire plus le fonctionnement de différents critères distinctifs, Winston et al. (1987) et Chaffin et al. (1988) proposent une classification fondée sur la caractérisation des parties selon quatre critères, à savoir si elles sont *fonctionnelles*, *homéomères*, *séparables* et *simultanées*. Il en résulte sept types de relations méronymiques :

- CO (component-objet, ex. *anse/tasse*) ;
- MC (membre-collection, ex. *arbre/forêt*) ;
- PM (portion-masse, ex. *poignée de riz/riz*) ;
- MO (matière-objet, ex. *bronze/statue*) ;
- CA (caractéristique-activité, ex. *paiement/faire des achats*) ;
- LR (lieu-région, ex. *Strasbourg/Alsace*)
- PP (phase-processus, ex. *adolescence/croissance*)³⁸.

Regardons de plus près la relation méronymique reliant une phase au processus dans lequel elle participe. La *phase* est une partie temporelle qui se définit comme fonctionnelle, non homéomère, non séparable et non simultanée.

Les parties temporelles sont fonctionnelles dans la mesure où elles se définissent par une position spécifique par rapport au Tout : « parts of processes, like parts of events, play a functional role with respect to the whole » (1988, 22). Cette remarque des auteurs n'est pas sans rappeler la définition de Lyons (*cf. supra*) pour qui la position d'un élément au sein de l'ensemble donne accès à son sens. En effet, pour qu'un processus puisse aboutir à sa réalisation, il faut que toutes les parties temporelles qui le composent soient « exécutées » dans un ordre précis.

Les parties temporelles sont non-homéomères. Contrairement aux parties dans les relations PM, une partie temporelle n'est pas identique au Tout qu'elle constitue. Autrement dit, une étape d'un processus n'est pas le processus lui-même. Concernant le caractère homogène, on doit remarquer que les unités de mesure temporelle présentent un cas de figure à part. Si l'on prend l'exemple d'un processus comme la vie, on peut identifier différentes parties temporelles – les périodes d'âge certes mais aussi des parties temporelles définies de manière totalement arbitraires – le nombre d'années vécues. Ce point sera discuté en détail dans le chapitre VII. Contentons-nous pour l'instant d'observer qu'au même titre que l'ensemble des N-[âge], et sans

³⁸ *Phase/processus* est la dernière relation ajoutée dans leur article de 1988.

plus de développement, pour Cruse le système des mesures relève de la hiérarchisation non différentielle (1986, 185).

Les parties temporelles sont des parties non séparables. L'importance de ce critère apparaît quand on compare encore une fois la vie d'un individu avec, par exemple, n'importe quel processus – celui de l'écriture d'une thèse par exemple – qui est composé de plusieurs parties (de réflexion, d'écriture, de lecture, de correction, etc.). Chacune de ses phases peut avoir une existence autonome par ailleurs. En revanche, l'enfance ou la vieillesse ne peuvent pas être conçues en dehors du Tout qui les unit³⁹.

Enfin, les parties temporelles ne sont pas simultanées. Ce dernier critère a été ajouté pour distinguer les parties temporelles des parties d'un objet physique (CO). Si cela s'avère dans le cas d'une méronymie temporelle (et qui vient du caractère successif du temps, *cf. supra*), nous sommes d'accord avec Van Campenhoudt (1996), pour trouver un peu abusive l'exigence pour qu'un objet physique ait toutes ses parties en même temps⁴⁰. Ce critère a pour conséquence le fait que le Tout ne peut pas posséder une ou plusieurs parties en même temps, ce qui le distingue fondamentalement d'un tout d'objet physique.

Revenons aux N-[âge]. S'il est incontestable qu'un N-[âge] n'est pas une partie, fût-elle temporelle ou non, d'un être humain, comment expliquer pourtant le fait que l'ensemble des N-[âge] présente toutes les caractéristiques d'une méronymie temporelle : relation d'ordre, progression orientée, caractère nécessaire d'instanciation, caractère non-homéomère, caractère évolutif intrinsèque ...? La section suivante apportera une réponse en observant les corrélations entre hyponymie et méronymie.

2.2. Le champ notionnel de l'âge : corrélations hyponymie/méronymie

Les frontières entre les différentes relations lexicales ne sont pas aussi étanches que notre présentation le laisse entendre. Différentes correspondances peuvent exister en langue comme l'observe très justement Lyons (1968, 255) – par exemple, *or* peut être à la fois une substance (*bague en or*) et une partie d'une substance (*contient de l'or*). Le cas de figure qui se présente devant nous est un peu différent.

Lors de l'étude lexicographique des N-[âge], nous avons systématiquement observé qu'à chaque item correspond un N qui désigne non plus l'individu, mais bien la période temporelle pendant laquelle l'individu peut être qualifié du N-[âge] en question. Ainsi on obtient les couples suivants⁴¹ :

Bébé – Petite Enfance
 Enfant – Enfance
 Adolescent – Adolescence
 Adulte – [adultence, adultance, adultesse, ...]
 Vieillard – Vieillesse

En langue, les N de période d'âge sont des parties temporelles d'un tout que l'on peut identifier comme la *vie*, *cf.* (107)-(109). Les frontières qui se dessinaient entre les N-[âge] hyperonymes/ hyponymes, sont aussi valables pour les N de période d'âge :

³⁹ Pour d'autres exemples voir Van Campenhoudt (1996).

⁴⁰ Cela va d'ailleurs à l'encontre du fait que certains objets peuvent avoir des parties « détachables » en étroit lien avec leur fonctionnalité par rapport au tout (pensons à tout ce que l'on peut « personnaliser » de nos jours, ou à tous ces objets « multifonctions »). Ce n'est qu'en ce sens que les parties de objets sont aussi quelque part non « temporelles » mais « temporaires ».

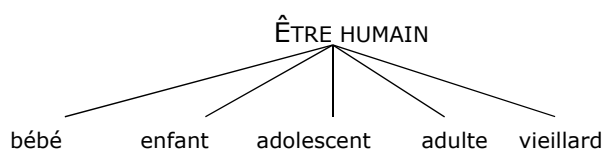
⁴¹ Nous avons vu que les locutions de type *troisième âge*, *quatrième âge* sont des créations sociales.

- (107) La petite enfance/l'enfance /l'adolescence ... fait partie de la vie.
 (108) La petite enfance/ l'enfance / l'adolescence/l'adulthood, la vieillesse sont les parties/phases/étapes de la vie.
 (109) La vie (humaine) a (se compose de) plusieurs ? parties / phases/ étapes/ stades : la petite enfance, l'enfance
 (110) La petite enfance fait partie de l'enfance.
 (111) La petite enfance est le premier stade de l'enfance.
 (112) *L'enfance comporte la petite enfance.
 (113) *L'enfance fait partie de l'adolescence
 (114) *L'adolescence comporte/se compose de l'enfance et la petite enfance.
 (115) *L'enfance et l'adolescence sont les parties de l'âge adulte.
 (116) *L'âge adulte comporte/a plusieurs parties/phases/stades : l'enfance, l'adolescence.
 (117) ??La vieillesse fait partie de l'âge adulte.

Remarquons que concernant les relations entre *bébé* et *enfant*, d'une part, et entre *petite enfance* et *enfance*, d'autre part, dans les deux cas de figure la relation (hyponymique et méronymique) conserve son caractère transitif (*bébé* est un hyponyme d'*enfant* et d'*être humain*).

Il est utile de resituer l'ensemble de ces données dans le champ notionnel de l'âge. L'expression de la durée de vie peut revêtir plusieurs formes lexicales. Les N comme *enfance*, *adolescence*, etc. lexicalisent des périodes, des phases d'un tout temporel qui est la vie d'un être humain, et les N-[âge] dénotent l'individu pendant ces phases de vie. Étant donné que les N de période d'âge présentent les caractéristiques d'une méronymie temporelle, les N-[âge] héritent de leur fonctionnement en tant qu'ensemble ordonné et orienté. Cette corrélation explique aussi la relation d'incompatibilité particulière qui unit les N-[âge]. Étant donné que les différentes parties temporelles se caractérisent par l'impossibilité d'avoir une réalisation simultanée, les N-[âge], en tant que co-hyponymes sont réunis par une relation d'incompatibilité qui a pour résultat une différenciation « temporelle ». La différenciation qui donne l'image ramifiée d'une hiérarchie comme celle de *fleur*/[*rose*, *pivoine*, etc.] est due au fait qu'une entité peut être soit une rose, soit une pivoine, soit une autre fleur, des entités extensives dans l'espace. Avec les N-[âge], la différenciation est temporelle dans la mesure où une même entité se caractérisant par une extension spatiale – un individu humain – est d'abord bébé, ensuite enfant, puis adolescent et ainsi de suite s'il vit suffisamment longtemps. Partant, il est nécessaire de distinguer les deux types de différenciation.

Il est important de voir que cette différenciation temporelle n'a aucune incidence sur l'extension spatiale de l'entité – il s'agit toujours du même individu – ce qui explique qu'une représentation ramifiée (cf. ci-dessous) de la relation hyponymique n'est pas appropriée, puisqu'elle laisse entendre qu'au sein des *êtres humains*, on peut clairement identifier différents classes – celles des bébés, des enfants, etc. – qui n'ont aucun autre lien entre elles que celui d'appartenir à la classe superordonnée :



Une telle représentation peut être acceptée, à la limite, si l'on tient compte de l'ensemble

des référents humains à un moment donné (donc on se pose au « niveau » de la classe *être humain*), et reconnaître l'existence des différentes sous-classes⁴². En d'autres cas, elle nous paraît trompeuse. Si l'ensemble lexical des N-[âge], est doté d'une structure non ramifiée et est régi par une relation d'incompatibilité temporelle, c'est précisément parce que les éléments qui le composent entretiennent une relation forte entre eux, qui se traduit dans une progression unilatérale et irréversible allant du premier vers le dernier N-[âge].

Il faut cependant admettre qu'une réponse en termes de *méronymie* ou encore de *différenciation temporelle* entre les N-[âge] vient à l'encontre de ce que nous avons vu précédemment. La différenciation temporelle qui explique l'ordre, la contiguïté, bref, la non simultanéité entre les N-[âge], se trouve incompatible avec les micro-réseaux hiérarchiques que nous avons observés au sein de l'ensemble. Notre réponse viendra un peu plus tard, notamment en abordant la notion de *phase* (chapitre IX).

III. BILAN

Au terme de ce chapitre, nous pouvons conclure que les N-[âge] forment un exemple lexical qui repose sur une relation sous-jacente d'ordre qui reflète le lien étroit qu'ils entretiennent avec le temps. Cette relation sémantique les distingue d'autres ensembles qui se caractérisent visiblement par la même configuration structurelle mais qui ne bénéficient pas d'une progression obligatoire, orientée et irréversible de l'ensemble. Ce point est fondamental dans l'analyse des N-[âge] parce que, comme on va le voir, il explique en partie leur fonctionnement syntaxique et discursif.

Le caractère sériel n'est pas pour autant le seul qui caractérise les N-[âge]. Nous avons remis en cause l'organisation strictement linéaire de l'ensemble, qui ne rend compte que partiellement des relations qui régissent les N-[âge]. En fait, si la relation sous-jacente d'ordre reflète notre conception du temps chronologique, sur le plan discursif certains N-[âge] apparaissent comme des termes superordonnés par rapport à d'autres et on observe des relations non plus de contiguïté mais aussi d'inclusion. Les deux approches ne sont pas pour autant totalement disjointes. Nous avons constaté que les N-[âge] hypéronymes sont ceux qui ont un N de période d'âge correspondant fonctionnant comme un holonyme (*enfant/bébé, enfance/petite enfance*). Ce fait est très important dans la mesure où il explique la particularité des N-[âge] cette fois-ci en tant qu'hyponymes d'*être humain* – la différenciation des N-[âge] se fait sur le plan temporel et non plus spatial, ou si l'on veut sortait. Nous verrons que la réflexion peut être prolongée à un autre niveau d'analyse (cf. chapitre VII).

Enfin, nous avons remis en cause le traitement de Cruse en termes de progression continue/discontinue de l'ensemble. Le seul critère avancé (le caractère gradable des unités) ne nous semble pas pertinent, dans la mesure où l'expression d'une Rs « maturité » transparaît souvent dans des environnements et structures syntaxiques qui ont trait à la notion de comparaison et de gradation. En fait, telle quelle, la Rs engendre un coût théorique supplémentaire parce qu'elle postule qu'on doit distinguer les réalisations syntaxiques et les effets sémantiques des N-[âge] pour exprimer une relation évolutive parallèle avec celle du temps. On peut d'ailleurs se demander s'il est judicieux de conserver l'opposition de *discontinuité/continuité* de l'ensemble, suite à notre redéfinition qui n'a plus grand-chose à avoir avec celle faite par Cruse⁴³. À notre avis,

⁴² Mais dans ce cas précis, l'obstacle qui apparaît immédiatement est le caractère flou des N-[âge] et la part d'indécidabilité quant au moment où un référent n'est plus un enfant mais un adolescent, et ainsi de suite.

⁴³ En même temps, il est difficile d'évaluer l'écart parce que Cruse ne développe pas du tout ce point.

le caractère discontinu de l'ensemble est une conception isolée, bornée des éléments qui le composent mais qui peut se faire de façon absolue (*adulte*) ou relative (*adulte en devenir*). En revanche, ce qui doit correspondre à la conception continue de Cruse en intégrant une Rs, à notre avis revient à des emplois soit intensifs ou évaluatifs (*être très enfant, si adulte*), où le lexème ne dénote plus l'individu dans une période de sa vie, soit métaphoriques (*avoir un cœur d'enfant, ?un cœur d'adulte*). L'examen syntaxico-sémantique des N-[âge] dans le chapitre suivant permettra de renforcer notre position.

ANALYSE SYNTAXICO-SÉMANTIQUE DES N-[ÂGE] : ÉTUDES SUR CORPUS

Ce chapitre, consacré à l'étude syntaxico-sémantique des N-[âge], a pour objectif de mettre en évidence les tendances dans leur fonctionnement à partir de l'analyse de notre corpus. Trois sections seront dédiées respectivement à l'examen de l'appartenance catégorielle des N-[âge], à leurs particularités en tant que N-tête dans les syntagmes nominaux et, enfin aux interprétations qu'ils sont susceptibles de véhiculer en tant que N2 dans les syntagmes binominaux (de type *lit d'enfant*). De ces études, il ressortira que différents aspects de la description linguistique des N-[âge] convergent dans une même direction : l'ensemble lexical des N-[âge] comporte des items lexicaux qui diffèrent aussi bien sur le plan linguistique que de par leur statut cognitif.

I. IDENTITÉ CATÉGORIELLE DES N-[ÂGE]

L'étude lexicographique a montré qu'il existe des divergences concernant le traitement catégoriel des N-[âge] par les dictionnaires (*cf.* chapitre III). Il est temps de développer cette question, qui, comme on vient de le voir, doit être prise en compte lors de l'examen des N-[âge] en tant qu'ensemble lexical.

L'étude de cette variation morphosyntaxique présente une difficulté parce que, objectivement, elle n'est réalisée que sur le plan syntaxique. Dans le cas des N-[âge], il s'agit d'une *conversion* (on parle aussi de *dérivation impropre*, *transfert*, *transposition*, *translation*) le passage d'une catégorie à l'autre ne présente aucune marque formelle. Étant donné la visée de notre étude, qui est de questionner les interactions entre le plan linguistique et ontologique, il est important de jauger l'apport du « filtre catégoriel ». Autrement dit, la question est de savoir ce qui change entre l'emploi d'un N-[âge] en tant qu'ADJ et en tant que substantif. Investir ce terrain est d'autant plus important, qu'il semble que le statut même d'« adjectif substantivé » ou de « substantif adjectivé » soit instable :

La caractéristique de cette dérivation morphologique impropre semble être non seulement de ne pas comporter les marques « propres » de la dérivation, à savoir les marques affixales, mais également de ne doter les termes qui y sont soumis que d'un mode d'existence précaire, non identique à celui dont disposent un N dérivé d'un A ou un A dérivé d'un N par affixation : c'est seulement dans le cas de la dérivation impropre qu'on parle d'« ADJ substantivé », et non pas dans le cas d'un N à base A, tel que *élégance*, dérivé d'*élégant*, *gaucherie* dérivé de *gauche*, etc. (Kerleroux 1996, 118)

Deuxièmement, en adoptant l'hypothèse que les catégories grammaticales ont une

structure prototypique (Croft 1990, Goes 1999), et en postulant qu'elles doivent être déterminées sur des critères morphosyntaxiques, syntaxiques et sémantiques, notre étude questionne de manière plus ou moins directe leur fondement sémantique. La remarque suivante de Wierzbicka est essentielle à nos yeux :

... it seems to me that if some 'quality concepts' acquire a nominal designation, instead of an adjectival one, there must be a good SEMANTIC (*sic*) reason for it. And if one 'quality concept' acquires two designations, one nominal and one adjectival, it is not because the part-of-speech status doesn't matter, semantically, but because the concept in question splits into two, related, but not identical concepts, one of which is semantically more suited of being designated by a noun than by an adjective (Wierzbicka 1988a, 465-466)

Il est communément admis qu'un ADJ dénote une propriété, et que les substantifs doivent être vus comme étant des faisceaux de propriétés. Il suffit de penser à un exemple presque au hasard – *blonde* dénote la couleur de cheveux d'une femme vs *une blonde*, qui peut vouloir dire aussi autre chose (une femme sulfureuse, pétillante, coquette, voluptueuse, et d'après certaines blagues, pas très intelligente...). Goes observe à ce propos :

Du point de vue sémantique, on constate que dans chacun des cas, un seul trait dominant d'un objet, ou d'une classe, a été sélectionné pour le désigner. Ainsi, l'adjectif désigne un type de personnes (*les avarés, les blondes, les brunes, les timides, les français, les anglais, les communistes*), d'animés (*les amphibiens, les carnivores*), ou d'objets (*les dirigeables, les présidentielles*). Pour les [+humain] et les [+animés], ce trait est de préférence permanent : **un enrhumé* ou sinon très voyant : *un blessé, un malade*. (1999, 143)

Nous n'adhérons que partiellement à l'observation de Goes. En tout cas, elle demande quelques remarques. L'emploi d'un ADJ suggère une propriété, contrairement à un substantif qui en suggère au moins deux (Wierzbicka 1988a). Par exemple, l'ADJ *timide* renvoie à la propriété d'être timide et le substantif (*un*) *timide* est porteur au moins de deux traits : le fait d'être timide et fait d'être animé. Donc Goes a raison de constater qu'avec le substantif on envisage le référent sous une lecture « type » (dans le sens de l'anglais *kind* dont les traductions françaises *type, sorte, espèce* restent approximatives), mais il nous semble que différents facteurs expliquent la promotion d'un ADJ vers le rang d'un substantif. Si, au départ, nous avons exactement le même processus pour *malade* > *un malade* et *blonde* > *une blonde* (uniquement au sens de *femme blonde*), la compréhension d'*une blonde* dépend de facteurs socio-culturels (il n'est pas sûr que partout dans le monde, *une blonde* signifie autre chose qu'une femme qui est blonde). Il n'en va pas de même avec *un malade*. Même si, dans les deux cas (ou même – dans tous les cas), on sélectionne un trait saillant (nous ne sommes pas sûre qu'il doit être de préférence permanent, comme le dit Goes, encore faudra-t-il savoir ce que l'on entend par *permanent*), avec *un malade*¹ on n'a pas cette dimension socio-culturelle. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Wierzbicka :

¹ Dans le sens propre en tout cas.

I think that, generally speaking, an adjective can be used as a noun if, for cultural reasons, the property described by this adjective is seen as constituting 'a type'. (Wierzbicka 1988a, 469)

Nous allons étudier le comportement syntaxique des N-[âge] selon une grille de critères permettant de décider de l'appartenance d'un item à la catégorie adjectivale (Goes 1999, 2004). Précisons que, par commodité, nous continuons d'utiliser l'abréviation N-[âge]², mais nous ferons la distinction entre les emplois nominaux et adjectivaux des différents items (notés respectivement S-[âge] et ADJ-[âge]).

1. CRITÈRE MORPHOLOGIQUE

Étant référentiellement non autonomes, les ADJ héritent leur genre et nombre du N qu'ils qualifient (*un homme blond, une femme blonde, des femmes blondes*). Parmi les N-[âge], seul *adolescent* est susceptible de varier en genre, et les deux formes sont identiques aussi bien en emploi substantival qu'adjectival :

- (1) Un/une adolescent(e)
- (2) Fils adolescent/fille adolescente
- (3) Les adolescent(e)s
- (4) Le développement des garçons adolescents/filles adolescentes

Adulte présente un cas similaire dans la mesure où sa variation en nombre est identique en tant que N et ADJ (*adulte* étant épïcène, il ne varie pas en genre) :

- (5) Un homme adulte/les hommes adultes
- (6) Un adulte/les adultes

Le critère de la variation morphologique se révèle inopérant pour les autres N-[âge] (cf. chapitre III, § II. 2, p. 68). Pour *adolescent* et *adulte* il confirme leur double appartenance catégorielle enregistrée par les dictionnaires. Toutefois, l'examen plus approfondi nous permettra de positionner les N-[âge] sur l'axe qui relie le domaine nominal et adjectival.

2. RÉCUPÉRATION D'UN SUBSTANTIF SUPPORT

Quand un ADJ est en emploi substantival, c'est-à-dire quand il reçoit un élément *translateur* (Goes 1999, 139), il gagne en autonomie référentielle et perd ses capacités à être gradable. Autrement dit, il bénéficie d'une plus grande stabilité référentielle, justement parce que syntaxiquement il acquiert le « rang » de substantif. Or, dans la mesure où l'item garde les caractéristiques principales de sa catégorie d'origine lors cette *distorsion catégorielle* (Kerleroux 1996, Goes 1999), normalement, la récupération d'un « support » référentiel doit être possible pour l'ADJ. Ce critère syntaxique isole clairement *bébé, enfant* et *vieillard* en tant que S-[âge] :

- (7) Il insinue ses langues salées dans les sables avec des soupirs mouillés. Il voudrait parler. Il cherche ses mots. C'est un bébé qui balbutie dans son berceau. (Tournier M., *Le Médianoche amoureux*, 1989 : 31-33)
→ *c'est un garçon/individu/être humain bébé dans son berceau
- (8) Artur est un enfant remarquable, il a de grandes capacités et nous avons un réel plaisir à les développer". (2004-02-11.LP)

² Conformément à une longue tradition qui considère la catégorie du *nom* comme subsumant à la fois les substantifs et les ADJ.

- * Arthur est un garçon/individu enfant remarquable ...
- (9) Sur le mur du fond, un grand dessin à la plume représente Rémi Rorschach lui-même. C'est un vieillard de grande taille, sec, à tête d'oiseau. (Perec, G., *La Vie mode d'emploi : romans*, 1978 : 70)
- *C'est un homme/individu vieillard

En revanche, *adulte* se comporte comme un ADJ :

- (10) Un adulte → un homme adule/une adulte → une femme adulte
- (11) La Sirène rouge racontait l'épopée rocambolésque de deux héros : un [homme] adulte de 33 ans, Hugo, et une gamine surdouée de 12 ans, Alice, pourchassés à travers l'Europe par une bande de tueurs (2004-02-12.LM)

Pour *adolescent* les choses sont plus subtiles. Il sera incongru de dire que, dans le SN *un adolescent*, on ne peut pas voir le support [+humain] *un garçon adolescent*. Ainsi (12) peut devenir (13) :

- (12) Mohammed était un adolescent « timide réservé, sans histoire, qui devait entrer en 3^e », soupire son oncle Xavier (2004-08-29.LM)
- (13) ?Mohammed était un garçon adolescent « timide, réservé, sans histoire, qui devait entrer en 3^e », soupire son oncle Xavier

Par contre, nous pensons que cette récupération est beaucoup moins « naturelle » que ce n'est le cas avec *adulte*. Quelques exemples montrent que restaurer le substantif support peut être mal venu dans le cas d'un SN expansé, comme dans (14) et (15), et qu'il est beaucoup plus difficile en attribut avec un DET zéro (16) ou avec un référent déjà introduit dans le contexte (17) :

- (14) Âgé de 59 ans, il est poursuivi pour « agressions sexuelles sur mineurs par personne ayant autorité », viols à l'encontre d'un adolescent égyptien de 16 ans qui vivait à son domicile parisien et « obtention induite d'un document administratif », à savoir un visa pour le mineur en question (2002-07-05.LM)
- *un garçon adolescent égyptien de 16 ans
- (15) Or la France a beaucoup de retard dans ce domaine : les centres d'éducation spécialisée sont rares, l'adolescent autiste lorsqu'il devient adulte bascule dans les services de psychiatrie pas toujours adaptés à ses besoins. (2003-05-23.LP)
- ?? le garçon adolescent autiste
- (16) Mais lorsqu'il grandit et devient adolescent, son corps lui-même se met à faire défaut » rappelle Jean-Luc Surdes, maître de conférences à L'université Toulouse-Le Mirail et psychologue clinicien à l'hôpital de La Grave (2003-07-09.LM)
- *garçon adolescent
- (17) De retour sur terre, l'adolescent a passé un B.E.P de mécanique navale. (2004-12-01.LP)
- *le garçon adolescent

Ce critère doit être néanmoins nuancé, parce qu'on doit remarquer que, même si la récupération du support se fait de façon beaucoup plus évidente pour *adulte*, elle semble contrainte par le registre d'énonciation. Dans l'exemple suivant, de contexte juridique :

- (18) Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte (2003-04-25.LP)

le support récupéré doit être *personne* ou *individu* plutôt que *homme* (même au sens générique : ?? *Les mineurs doivent être accompagnés d'un homme adulte*). De même, dans les registres médicaux, le support sera plutôt *individu/personne (adulte)* que le terme sexué (*femme/homme*) sauf si, bien sûr, la précision n'est discriminante (*la taille d'une femme adulte, la dimension du crâne d'un homme adulte*).

Il existe aussi des cas où *adulte* est obligatoirement en position d'ADJ épithète, sans possibilité d'omission du substantif support (il s'agit d'un cas marqué, le féminin, où, sans le substantif support, *adulte* n'est pas à même d'assumer la marque de genre requise par le contexte). Autrement dit, contrairement à *adolescent*, *adulte* n'accède pas toujours à la substantivation :

- (19) Que la faiblesse devient force quand naît la conscience. Et que de cette force consciente doit naître la femme adulte. (G. Halimi, 1992, *La cause des femmes*, 3-4)

Cette incapacité, due à sa nature morphologique en tant qu'épithète, peut enfin provoquer une perte sémantique et entraver la cohérence textuelle :

- (20) Il n'y avait pas de meilleure élève à l'école du village et même dans tout le canton, à ce qu'on disait. Elle avait à douze ans un sérieux de femme adulte. Son petit visage d'une pureté angélique aurait pu passer pour excessivement grave sans la fragilité qui le sauvait. (M. Tournier, 1989, *Le médianoche amoureux*, 68)

Enfin, précisons que, même si *bébé*, *enfant* et *vieillard* ne peuvent pas apparaître en position épithète postposé à un autre NH (cf. données de corpus *infra*), il ne faut pas pour autant conclure que la fonction d'épithète leur est interdite. En revanche, contrairement à *adulte* et *adolescent*, ces N-[âge] n'y perdent pas de leur autonomie référentielle et conservent leur statut de substantifs.

Récapitulons. D'après ce premier critère *adulte* est le seul qui, parmi les N-[âge], se comporte comme un véritable ADJ. *Adolescent*, même s'il est enregistré par les dictionnaires comme étant à la fois substantif et ADJ, a une certaine stabilité référentielle. Nous attribuons cela au fait qu'*adolescent*, contrairement à *adulte*, connaît la variation en genre et, du coup la récupération d'un substantif support (de type *garçon/fille*) entraîne une double redondance sémantique (de genre et d'âge du référent). Poursuivons leur analyse en vue d'une distinction plus fine.

3. LES N-[ÂGE] ÉPITHÈTES

Il est bien connu que les N acquièrent le statut adjectival sous la contrainte d'une position syntaxique précise (effet de *coercition*). Ici, nous examinerons les N-[âge] en épithète, en différenciant l'analyse de la fonction attributive et leur emploi en apposition, qui demandent une attention particulière.

Plus haut, il a été question que l'emploi de certains N-[âge] (*adolescent*, *adulte*) en position épithète postposé³ semble plus aisé que pour d'autres (*bébé*, *enfant*, *vieillard*).

- (21) *Un palestinien bébé

³ Le critère de postposition faisant partie de la définition des ADJ prototypiques (Goes, 1999).

- (22) *Un palestinien enfant
 (23) Un palestinien adolescent
 (24) Un palestinien adulte
 (25) *Un palestinien vieillard

Le tableau 8 présente le nombre d'occurrences où chaque N-[âge] se trouve en position d'épithète qualifiant un autre N. Nous avons classé les N-tête en NH (d'individus ou collectifs), N non humains (notamment les N d'animaux) et un troisième groupe résiduel (où l'on retrouve aussi bien des N abstraits comme *démocratie*, que des N concrets, i.e. *dose*, *littérature*).

Tableau 8 : N-[âge] en épithète

	bébé	enfant	adolescent	adulte	vieillard
Total Occ. X - N-[âge]	87	470	106	604	58
NH - N-[âge]		10 2,1%	16 15,1%	99 16,4%	
N non humain - N-[âge]		34 7,2%	11 10,4%	43 7,1%	
N (autre)- N-[âge]	9 10,3%			135 22,4%	
Total N-[âge] épithète	10,3%	9,4%	25,5%	45,9%	0%

La première observation à faire est l'impossibilité pour *vieillard* d'apparaître en position d'épithète, en accord avec son statut substantival. On voit par contre que *bébé* et *enfant*, les deux termes qui n'autorisent pas la récupération d'un substantif support, occupent bien cette position en modifiant un certain type de N : soit d'autres NH pour *enfant*, soit des N que nous avons classés sous « autres » pour *enfant* et *bébé*. Précisons que les valeurs des pourcentages obtenus pour ces deux N-[âge] sont les seules comparables⁴. Parmi les 10 occurrences de NH-tête avec *enfant*, 5 sont avec *être humain*, tous provenant du même ouvrage (de psychologie) :

- (26) L'être humain enfant est impuissant à agir mais non à percevoir longtemps ; ... (Dolto Fr., 1985, *La cause des enfants*, 282)

Les autres occurrences de NH-tête sont *amant*, *soprano*, *public*, *troupe*, avec lesquels *enfant* a clairement le rôle de substantif épithète classifieur (Noailly, 1990). C'est aussi la fonction jouée par *enfant* et *bébé* avec les N (autres) parmi lesquels on retrouve avant tout des N d'artefacts (*jouet*, *lit*), des N d'idéalités ou assimilés (*magazine*, *littérature*), ou encore des N relevant du registre commercial (*collection*, *menu*, *prix*) :

- (27) ... la sœur aînée de mon père, avant-guerre nurse sur les paquebots, ma marraine, avec laquelle j'écris, enfant, mes premiers textes pour un **magazine enfant** dont elle est l'une des animatrices... (Guyotat P., 2006, *Coma*, 66)
- (28) Enfin, au restaurant, des **menus enfant** permettent de ne pas les entendre rechigner sur des plats sophistiqués que, en général, ils détestent. (2005-01-27.LM)
- (29) Aujourd'hui, dans la nouvelle **boutique bébé**, il voisine avec beaucoup de couleurs. (2003-04-26.LM)
- (30) Nous avons également développé la **gamme bébé** et petites tailles ainsi que les grandes tailles avec des maillots XXL que nous pouvons proposer. (2004-12-27.LP)
- (31) À noter le bon fonctionnement des **relais bébé**, qui approvisionnent les mamans en lait et en couches. (2003-01-10.LP)

⁴ Valeur de l'écart réduit étant inférieur à 1,96 (=0.29708163567649).

Dans aucune de ces occurrences le N-[âge] n'est susceptible d'être gradué, ce qui confirme le fait qu'il garde son statut substantival : **gamme très bébé*, **menus très enfant*, **lit si enfant*. Nous verrons plus loin que le rôle joué par le N-[âge] dans ce type d'exemples peut être mis en relation avec les structures de complémentation adnominale (cf. § II. 3.2.2.1, page 185).

Une lecture rapide du tableau peut laisser croire qu'*adolescent*, identifié plus haut comme étant à la fois S-[âge] et ADJ-[âge], a un fonctionnement plus proche de *bébé* et *enfant* que d'*adulte*. Un regard plus attentif sur les N-têtes qu'il modifie nous fait constater, d'un côté, que, parmi les NH, il y a peu de N collectifs (p. ex. *public adolescent*) mais plus de N d'individus (*garçon*), et, d'un autre côté, qu'on retrouve des N sémantiquement très différents dans la catégorie « N autres » (*marxisme, désespoir, amateurisme, célibat, visage, bonheur, ...*) :

- (32) Un an après, Ahmed Shah Massoud, le fils du commandant, enjolive, avec le zèle d'un fils aimant et d'un **chef adolescent**, la mémoire du père. (2002-09-10.LM)
- (33) ... j'avais neuf ans, entrais en CM2, écoutais en cachette les disques de mon **frère adolescent**. (Bouloque, C., 2003, *Mort d'un silence*, 23)
- (34) Un arrière-brin de **marxisme adolescent**, très effacé, il faut l'avouer. Légère crispation au niveau de la mâchoire. (Navarre Y., 1981, *Biographie*, 30)
- (35) Après l'avoir dédaigné, voire raillé pour son côté Don Quichotte, son goût prononcé de la publicité, son allure dégingandée et son **sourire adolescent**, Wall Street a appris à le craindre, voire à le haïr. (2003-09-17.LM)
- (36) Quand Bertrand Cantat croise Serge Teyssot-Gay, le futur guitariste de Noir Désir, sur les bancs du lycée, le rock est autant conçu comme un défoulement physique que comme le vecteur d'un **spleen adolescent**. (2003-08-26.LM)

En plus du fait que, dans certains énoncés, à notre sens, *adolescent* est susceptible d'être intensifié (p. ex. *sourire si adolescent*), nous voyons dans la capacité de ce N-[âge] à modifier un nombre plus grand de N-tête différents une preuve de son côté « ADJ » plus prononcé par rapport à *bébé* ou encore *enfant*. Ajoutons à cela le fait que, même si notre corpus ne fournit aucune occurrence de ce type, il est tout à fait possible d'envisager un N d'animal en N-tête :

- (37) *Léon (t)erreur de la savane* est une série télévisée d'animation française en 52 épisodes de trois minutes, créée par Alexandre So, Antoine Rodelet et Josselin Charier et diffusée à partir du 21 décembre 2009 sur France 3 et rediffusée sur Canal J. (...) Cette série met en scène Léon, un **lion adolescent**, fougueux et écervelé dont l'instinct de prédateur est sans cesse contrarié... (Wikipédia)
- (38) Voici les modifications comportementales du **chien adolescent** au moment de la crise pubertaire. (web)
- (39) Le **chien adolescent** et le chien adulte ou senior n'a que de rarissimes occasions de maintenir ces contacts pourtant essentiels à son bon équilibre. (web)

En revanche, *enfant* est strictement réservé aux humains : **chien enfant*, **cheval enfant*.

L'analyse des N-[âge] en tant qu'épithètes confirme la nature adjectivale d'*adulte*. Non seulement c'est le lexème qui apparaît le plus dans cette position mais il est compatible avec des N sémantiquement très différents. Voici un échantillon de N pour lesquels *adulte* indique le stade

accompli de croissance (de l'organisme lui-même, mais c'est aussi le cas pour différents organes ou de « parties » constituant un organisme vivant). Notons que, dans ces cas, l'expansion par un ADV de degré n'est pas envisageable⁵ et que la substitution par *adolescent* est très difficile⁶, voire impossible dans la plupart des cas.

- (40) Présenté hier matin au parquet de Roanne, il a ensuite été mis en examen par le juge d'instruction, Régis Devaux, pour viol sur mineur de moins de 15 ans, et pour viol sur **une personne adulte**. (2002-02-21.LP)
- (41) De telles cellules peuvent être isolées dans un **organisme adulte** et au sein du sang du cordon ombilical. (2002-04-11.LM)
- (42) Le premier cas a été mortel et concernait un **animal adulte** et en bonne santé. " Ça a été foudroyant, résume ce vétérinaire croix-roussien. (2004-01-30.LP)
- (43) Plus précisément, "on prend l'ovule, on le vide de l'ADN maternel, on enlève le patrimoine génétique de la mère biologique du noyau, et à la place on met une **cellule adulte** d'un être humain. (02-02-14.LT)
- (44) L'équipe milanaise a en effet démontré que les cellules staminales du **cerveau adulte** peuvent se transformer en tissus différents (dans le cas de cette recherche, en tissus musculaires), chose qui était jusqu'ici retenue comme impossible. (02-02-14.LT)
- (45) Wilmut et ses collègues expliquaient avoir réussi le clonage du noyau d'une cellule prélevée sur une glande mammaire d'une **brebis adulte**. (2002-12-29.LM)
- (46) Il faut trois à quatre ans pour faire un saumon et seulement quinze à vingt mois pour produire une **morue adulte**. (2002-07-12.LT)
- (47) La seconde fois, après d'extraordinaires transformations, un **insecte adulte** s'extirpe de sa cellule de cire, prêt à servir la colonie. (2004-12-28.LP)
- (48) Il [le pin sylvestre] se reconnaît notamment à la couleur ocre-rouge de son écorce, dans la partie haute du tronc de **l'arbre adulte**, les rhytidomes devenant gris en vieillissant. (Wikipédia, art. Pin Sylvestre)
- (49) Le tableau 1 présente les classifications (non taxonomiques) généralement admises selon ces deux critères, sachant qu'ils sont définis pour une **plante adulte** et que la valeur indiquée pour les hauteurs ne doit pas être considérée comme absolue. (Wikipédia, Art. Plante ligneuse)
- (50) Cet enclos de 50 ha doit permettre la protection contre la dent du gibier des jeunes semis, qui assureront le renouvellement très progressif de **la forêt adulte** (31.05.09, Extrait du panneau à l'entrée de la Zone Naturelle Protégée de la Chatte Pendue, Forêt de Schirmeck, les Vosges)⁷

Pour référer aux périodes de la vie, autres que celui de la maturité, on utilise les ADJ

⁵ Lorsqu'il se trouve gradué, un N-[âge] renvoie à des qualités qui obéissent à des codes socio-culturels, qui ne sont pas associés, pour des raisons évidentes, au monde végétal et animal.

⁶ Dans différents documentaires animaliers, il est possible d'entendre parler de *lions* ou *tigres adolescents*, mais il ne s'agit là que d'une remarque de notre part, qui doit être confirmée par les études supplémentaires. En revanche, rapportons l'explication d'une petite fille (Thaïs, 6 ans) qui, en s'interrogeant sur le fait que les insectes ont une vie très courte par rapport à celle des humains, a conclu qu'en une journée un moustique passe d'un *moustique bébé* à *moustique enfant*, *moustique adolescent* puis à *moustique adulte* et puis « il est mort » (entendu septembre, 2012).

⁷ Pour les intéressés, nous avons toujours l'itinéraire de cette randonnée.

jeune/vieux ou encore on passe par la négation du stade adulte :

- (51) Un petit arbre prend racine au pied du mur, je m'y engage, j'y grimpe, je tombe, je regrimpe, je retombe, je reste assis dans le clair de lune, devant cet **arbre non adulte**, dont une branche s'engage de l'autre côté du mur, vers le cimetière. (P. Guyotat, 2006, *Coma*, 182-184)

Notons toutefois qu'*adulte* se prête à la gradation avec très peu de N parmi ceux que nous avons relevés : *activité (très) adulte*, *comportement (très) adulte*, *discours (très) adulte*. Enfin, insistons encore une fois sur le fait qu'aucun des N plus haut n'est modifiable par un autre N-[âge] (**arbre enfant*, **cellule bébé*, **organisme vieillard*, *??individu adolescent*, etc.).

Il est important de noter aussi que *adulte* et *adolescent* ne peuvent apparaître qu'en fonction d'épithète postposé :

- (52) Un (très) timide/solitaire/jeune adolescent
 (53) Un adolescent (très) timide/solitaire/jeune
 (54) Un (*très) adolescent timide/solitaire/jeune
 (55) Un (très) *timide/*solitaire/jeune adulte
 (56) Un adulte (très) timide/solitaire/ ?jeune
 (57) Un (*très) adulte timide/solitaire/ ?jeune

Il apparaît que *adulte* ne peut pas accéder au statut substantival, s'il se trouve séparé de l'élément qui le fait changer de catégorie (le DET). (*Très) jeune adulte* n'est pas un contre-exemple parce qu'il s'agit d'une expression semi-figée, définie par les dictionnaires comme « après 19 ans, phase transitoire après l'adolescence » (PR).

Pour conclure, dans notre corpus, *adulte* est le seul item qui se prête à la coordination avec d'autres ADJ. Nous n'avons trouvé aucune occurrence de type *??X est un x adolescent et ADJ* (p. ex. *timide*). Les ADJ coordonnés avec *adulte* sont essentiellement *responsable* et *mûr* :

- (58) Et de prendre, en connaissance de cause, les décisions de prudence qu'un comportement adulte et responsable impose à tous. (2002-12-31.LP)
 (59) "Cette dame, je ne lui en veux pas, elle était adulte et responsable, mon mari était un homme adulte et responsable. (2004-11-21.LM)
 (60) Une foi adulte et mûre est une foi qui ne suit pas les courants à la mode, qui est profondément enracinée dans l'amitié avec le Christ." (2005-04-20.LM)

Le critère de la coordination nous permettra plus loin de distinguer les emplois adjectivés d'*adulte* de ses emplois de substantif épithète comme dans :

- (61) Un des grands changements concerne la création d'un véritable secteur adulte et famille qui " est à même d'accompagner de nouveaux projets et de créer des liens entre les générations explique Nora Labidi. (2002-06-07.LP)

4. GRADATION ET EMPLOI ÉVALUATIF DES N-[ÂGE]

La *gradation* est un des carrefours où se rencontrent la référence, le lexique et la syntaxe⁸. Pour ce qui nous concerne, ici, nous nous limiterons à l'examen de la construction externe⁹ de la gradation des N-[âge].

L'interprétation du test de la gradation peut se résumer ainsi : quand un ADJ est en emploi substantival, c'est à dire quand il reçoit un élément *translateur* (Goes 1999, 139), il gagne en autonomie référentielle et perd ses capacités d'être gradable. Cela se produit notamment quand un ADJ est introduit par un déterminant (qui opère la translation) :

- (62) Max est très courageux.
 (63) Max est un courageux vs *Max est un très courageux

Inversement, le processus d'adjectivation se traduit par la perte de l'autonomie référentielle – la possibilité pour le N de suivre un adverbe de degré (Whittacker 2002). Tous les N-[âge] sont susceptibles *a priori* d'être modifiés par un adverbe de degré, par exemple *très* ou *si* :

- (64) Il est très bébé/si bébé.
 (65) Il est très enfant/si enfant.
 (66) Il est très adolescent/si adolescent.
 (67) Il est très adulte/si adulte.
 (68) Il est très vieillard/si vieillard.

Dans tous ces énoncés, les N-[âge] ne dénotent plus un individu du point de vue de son âge : l'adverbe active un faisceau de propriétés stéréotypiquement associés à la tranche d'âge en question et fait basculer le sens dénotatif du N vers un sens que nous appellerons évaluatif ou axiologique. Ainsi, dire que quelqu'un est *très enfant*, par exemple, signifie tout sauf qu'il est « très-dans-l'enfance » : on dira plutôt qu'il se comporte ou qu'il réagit comme un enfant, ou encore qu'il est sensible, naïf, malicieux, etc. Précisons que seuls les adverbes d'intensité¹⁰ jouent ce rôle – *si, très, tellement*, etc.

Parmi les exemples (64)-(68), certains semblent plus heureux que d'autres, même si notre corpus présente un nombre non significatif d'énoncés de type ADVint.+ADJ-[âge] pour étayer notre hypothèse. Permettons-nous toutefois quelques spéculations. Les deux N-[âge] qui se prêtent sans difficulté à la gradation avec *très* sont *enfant* et *adulte* et ce n'est que dans un sens axiologique qu'ils peuvent être prédiqués simultanément pour un individu. Autrement, il est impossible de dire qu'un seul être humain est à la fois enfant et adulte.

- (69) Excuse-moi, j'ai trop bu. Je te disais donc, oui, c'est bien ça : José-Maria rayonnait comme une étoile neuve. Je te le répète, c'était un enfant de la guerre, adulte par certains côtés, très enfant par d'autres, un de ces gosses qui donnent l'impression de tout savoir, de tout comprendre et dont les yeux... (Del Castillon M., 1981, *La nuit du décret*, 215)

⁸ Ce que l'on veut dire par là, c'est que la gradation n'est pas un procédé purement syntaxique. Au niveau référentiel, la gradation a fait l'objet de questions et réflexions depuis l'Antiquité, qui tournent autour de la *perception* et la *norme* (Rivara 1990, Whittacker 2002). Au niveau lexical elle peut être vue comme un principe de structuration interne (cf. *ruelle/rue/boulevard*).

⁹ Concernant le domaine nominal, Schnedecker (2010) distingue deux procédés de gradation : *externe* (relève des structures syntaxiques) et *interne* (au niveau morphologique).

¹⁰ Comme nous allons le voir, les adverbes aspectuels (*encore/déjà*) ont toute une autre fonction avec les N-[âge].

L'énoncé suivant, seul exemple de ce type dans notre corpus, est du moins curieux mais il montre que *adulte*, en tant qu'ADJ, peut recevoir un SP qui circonscrit un « domaine de compétences ». Le SAdj peut être glosé comme « suffisamment expérimenté », « qui pratique depuis longtemps/qui a l'habitude de » :

- (70) MALGRÉ un pneu crevé en plein Mans que Salomé, très adulte sur le chapitre des coups de main à donner, m'aida à changer, tandis que Madame Mère nous accablait de conseils en regrettant le temps des bons vieux cric ... (Bazin H., 1972, *Cri de la choette*, 68)

Avec *vieillard*, les emplois gradués sont certainement plus rares ((68) sonne bizarrement) du fait que le N-[âge] lui-même cède sa place progressivement à d'autres euphémismes. Et, s'il est beaucoup plus fréquent de rencontrer l'ADJ gradué (*être très vieux, si vieux, tellement vieux*), *vieillard* est toutefois plus à même de recevoir un ADV de degré que ses concurrents (**très personne âgée, *très senior*) :

- (71) Il a écrit un grand livre, *Politique des acteurs*, il est lui-même un grand acteur très enfant et très vieillard en même temps. (Brochure Centre Pompidou, exposition Luc Moullet)

Dans ce dernier exemple, on doit aussi remarquer le rôle joué par la coordination. Le fait qu'on attribue simultanément à un seul individu deux N-[âge] engendré automatiquement leur lecture évaluative (cf. (69) pour une autre construction syntaxique d'opposition). Le blocage pour une interprétation littérale est de nature ontologique – un individu ne peut pas être à la fois *enfant* et *vieillard*.

Quand il s'agit d'un sujet humain, outre les emplois axiologiques, *ADV+bébé* peut qualifier des artefacts (pour la plupart, ce sont des jouets) ou encore comme dans (73) il s'agit d'une chambre qui a visiblement gardé une décoration appropriée à l'époque où le garçon de neuf ans est né.

- (72) Dans la classe il me nargue sans cesse, il n'écoute pas, fait le contraire de ce que je dis etc... Bref, il est très pénible. J'ai essayé la valorisation, et la sanction. **Il est très bébé**, il pleure dès que je confisque le doudou/les cartes... (web : Forum de la Maternelle).
- (73) Je dois refaire la décoration de la chambre de mon garçon, il a 9 ans, et **sa chambre est encore très bébé**, que pourrais-je faire pour qu'elle soit plus de son âge (web : aufeminin.com)

Parmi les occurrences que nous avons examinées, seul *bébé* donne lieu à une lecture dite d' « inclination » (Lauwers 2012) avec *très*, sémantiquement différente, puisqu'elle peut se gloser de la façon suivante « X se caractérise par le fait d'adorer Y », où X est *ma belle-fille* et Y est *bébé* :

- (74) Ma belle-fille est très bébé en ce moment.

L'examen de *ADV+adolescent*, occurrences provenant essentiellement du web, montre que le syntagme s'applique avec beaucoup plus de facilité à des sujets non humains ou à des N humains collectifs (77), souvent en épithète.

- (75) En ce qui vous concerne, si l'on se contente d'une réponse objective, médicale, il est sûr que ce '*pétard*' du soir ne présente pas de grands

dangers, en dehors des risques de cancer lié au tabac et à la fumée. (...) Le maintien de cette habitude vous permet, en outre, **un petit jeu** justement **très adolescent** et excitant, "*rocambolesque*", lorsque vous passez des frontières ! (Le Monde Week-end, *Acro au pétard du soir*, 11/03/2011)

- (76) Il y avait dans la bande **un fond très adolescent de romantisme absolu** à l'égard des filles, celles qui étaient divinisées, qu'il ne fallait pas toucher, et les autres qu'il fallait jeter, violer, brutaliser... jusqu'à ce qu'elles deviennent à leur tour des égéries. (Télérama, Les 400 coups de Benoît Jacquot, 05/10/2010)
- (77) Le clip a été réalisé par le collectif français Megaforce. Le morceau, qui cible manifestement **un public très adolescent**, a été produit par le Français Martin Solveig. (sortie de l'album de Madonna, francetv.fr, 13/02/2012)

Autrement, *ADV+adolescent* apparaît quasi exclusivement dans des tournures démonstratives de type *c'est très adolescent (de ma part/comme + N)*. Enfin, parmi les énoncés (64)-(67), la gradation d'*adolescent* est celle qui nous semble la moins courante. Une explication à cela peut venir de l'usage beaucoup plus répandu de l'ADJ *jeune*, qui recoupe les référents dénotés par *adolescent*.

Une dernière observation concerne le sémantisme des verbes. Les N-[âge] gradués apparaissent de préférence avec des verbes de comportement (78) ou dans des contextes qui impliquent le sujet et font implicitement référence à un acte commis et/ou évalué (79) :

- (78) Se comporter/agir/se tenir de façon ADV N-[âge]
- (79) C'est ADV N-[âge] de sa part
- (80) Tout cela était permis. Mais tout à coup, à six ans, voilà qu'on le déguise comme un adulte et qu'il doit aussitôt **se comporter comme un adulte** gouverné par l'« étiquette ». (Dolto Fr., 1985, *La Cause des enfants*, 32)

Par ailleurs, une structure qui accueille plus facilement les N-[âge] gradués et dont le sens même est fondé sur la perception d'un comportement ou une manifestation comportementale (Ducrot 1975) est *je trouve que (je trouve qu'il est très enfant, très adulte, très bébé)*.

Il nous semble que la gradation est beaucoup plus facile quand la qualité qui se trouve graduée « n'est pas prévue » pour le référent. En fait, la gradation vient marquer une sorte de différence, un écart par rapport à un état attendu :

- (81) Un garçon/une fille très adulte (dans sa façon de penser).
- (82) Un homme/une femme très infantile¹¹.

Il faut ajouter que, même si la qualité est référentiellement « non prévue » dans (81), elle doit être néanmoins envisageable. Pour les humains, *adulte*, renvoie non seulement à un stade de développement biologique (corporel), mais aussi psychique, d'où l'asémantisme de (83) et l'existence de locutions comme (84) :

- (83) *un bébé très adulte
- (84) Être (très) adulte/mûr pour son âge

¹¹ Deux remarques concernant cet exemple : *primo* la difficulté d'emploi d'*enfant* en épithète postposé ; *secundo*, conséquence directe du point précédent, on fait recours à l'ADJ correspondant *infantile* (ou encore *puérile*), qui se prête à la gradation et qui ne renvoie pas à un enfant en tant qu'être humain jeune, mais bien à autre chose que l'âge.

Somme toute, le test de la gradation à lui tout seul ne permet pas de trancher en faveur ou non du statut adjectival d'un lexème, non seulement parce que beaucoup de substantifs s'y prêtent mais aussi parce qu'il existe des ADJ qui n'admettent pas d'adverbes de degré (les ADJ dits *relationnels*¹² entre autres). En l'occurrence, le test ne nous permet pas de différencier les N-[âge] en fonction de leur statut plus ou moins adjectival ou plus ou moins substantival – tous les N-[âge] sont susceptibles de recevoir des adverbes de degré. L'examen du degré d'autonomie référentielle ainsi que de leur position et fonction syntaxique apporteront des arguments plus solides en vue de notre objectif. En revanche, on peut conclure que l'adjonction d'un adverbe de degré, ainsi que certaines structures (verbes de comportement, locutions) activent automatiquement une lecture axiologique ou évaluative des N-[âge]. Dans ce cas, le N-[âge] perd son sens descriptif, ne dénote plus le référent du point de vue de son âge mais active des propriétés stéréotypiquement associés à la période en question.

5. BILAN PROVISOIRE

Rappelons brièvement nos observations en guise de bilan provisoire.

Bébé, enfant, vieillard sont les items signalés uniquement comme étant substantifs. Néanmoins, en même temps que *bébé* et *enfant* peuvent avoir des emplois adjectivaux, on dispose d'ADJ comme *infantile, puérile, jeune, vieux* qui renvoient aussi à des périodes de la vie humaine. Il n'existe pas en français d'ADJ spécifique correspondant à la période pendant laquelle un individu est dénoté par *bébé* et Wierzbicka fait le même constat pour d'autres langues (1988., 480). *Adolescent* et *adulte* ont une double appartenance catégorielle et un comportement similaire, *adulte* ayant un caractère adjectival beaucoup plus prononcé. Cependant, l'homonymie totale entre l'ADJ-[*adolescent*] et le S-[*adolescent*] pour les deux genres est un obstacle *infranchissable* pour que l'on puisse tracer la limite entre *adolescent*-substantif et *adolescent*-substantif adjectivé.

En tenant compte de ce qui a été dit sur les deux catégories grammaticales, on arrive maintenant à notre questionnement principal, à savoir : qu'est-ce qui change dans la conceptualisation d'un N-[âge] ? Commençons par répondre à la question sous-jacente – pourquoi certains N-[âge] sont des ADJ et d'autres des substantifs ?

Rappelons l'exemple donné par Wierzbicka (1988a, 480)¹³ – celui de *adult persons/*child persons* en anglais, les *personnes adultes/*personnes enfants* pour le français. À notre avis, il peut y avoir une autre explication, d'abord au fait qu'*adulte* soit un ADJ, ensuite à l'impossibilité de **personnes enfants*. Nous sommes d'accord avec l'idée que les enfants constituent du point de vue biologique et social un groupe bien défini (cf. chapitre II), et nous pensons qu'il en est de même pour les adultes. Il y a en revanche une différence non négligeable à souligner entre les deux et qui ne consiste pas dans le fait que les adultes sont une classe arbitraire d'individus comme le pense Wierzbicka. *Adulte* est applicable à tous les êtres animés (et, comme nous l'avons vu, par métaphore aux référents abstraits) du fait qu'il désigne le stade de l'individu « accompli », « grandi ». Nous pensons que le caractère arbitraire que l'auteure attribue à la classe des *adultes* vient plutôt de son fondement social (le moment à partir duquel un individu n'est plus considéré comme enfant ou jeune varie selon les cultures et les sociétés, ce que Wierzbicka remarque très justement). Sur le plan biologique, par contre, ce n'est pas le stade adulte en soi qui est arbitraire (bien au contraire – la croissance d'un organisme doit aboutir à un état stable de développement), mais plutôt le moment de transition vers celui-ci (le temps de développement est propre à chaque

¹² Cf. Bartning (1984), Noailly (1999), Schnedecker (2002) et le numéro 123 de *Langages* (2002) « L'adjectif sans qualités ».

¹³ Voir ici-même, p. 107.

espèce et même à chaque individu). D'un autre côté, la nature adjectivale implique une seule propriété. Les dictionnaires enregistrent ce fait en notant d'abord le sens d'*adulte* comme « parvenu à son développement », « à la fin de la croissance », et ce n'est que dans un deuxième temps qu'on enregistre, spécifiquement pour les humains, la dimension psychologique et sociale. Rappelons qu'il existe une opposition fondamentale, commune à toutes les espèces vivantes, entre les individus *jeunes* et les individus *adultes* qui reflète l'opposition spécimen-en-croissance / spécimen-accompli (état stable). Les adultes sont bien une catégorie d'individus mais une catégorie particulière. Sans vouloir anticiper sur une autre partie de notre travail, *adulte* est le seul N-[âge] dont l'intervalle temporel d'instanciation peut ne pas être borné à droite (contrairement à *adolescent* qui est limité par ceux impliqués par *enfant* et *adulte*). Les adultes ne sont pas, à notre avis, a *kind of people*, pas plus que les enfants d'ailleurs, et s'ils constituent une catégorie arbitraire, comme le suggère Wierzbicka, c'est seulement d'un point de vue socio-culturel. S'ils sont dénotés souvent par un ADJ ou bien un ADJ substantivé, c'est parce qu'*adulte* dénote une propriété (en tant qu'ADJ, « grandi ») ayant besoin d'un support référentiel humain qui détermine son extension. Sur ce point, il peut être rapproché de *bébé*, qui, intensionnellement, n'est pas réservé aux humains. Aussi bien *adulte* que *bébé* peuvent dénoter des référents animaux, mais l'emploi d'un DET impose la lecture [+humain] (dans *un bébé pleure/crie/dormait là*, le N-[âge] réfère forcément à un humain).

Si l'on se rappelle l'opposition établie par Cruse (cf. chapitre V) entre une conception discontinue/continue d'un ensemble lexical, force est de constater la corrélation entre l'emploi adjectival/substantival et, respectivement, la conception continue/discontinue des N-[âge]. Quand il s'agit d'un substantif (ou d'un emploi substantival) les N-[âge] réfèrent à des individus comme étant dans une phase précise de leur existence. La conception discontinue est le sens descriptif des N-[âge], des N référentiellement autonomes, concrets, comptables, qui dénotent un individu dans différents états et, de ce fait, qui ne se prêtent pas à la gradation. L'ADJ (ou l'emploi adjectival) suggère une conceptualisation continue, qui met en avant un trait susceptible d'être gradué. Le point important à retenir est que, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, ce trait n'est jamais celui de l'[âge] : *Max est très enfant* (naïf,...) / *adolescent* (immature)/*adulte* (mûr, responsable). Dans ce cas, les N-[âge] ont un sens qui peut être qualifié d'axiologique ou évaluatif. Si l'on doit disposer les N-[âge] sur l'axe qui relie le domaine nominal au domaine adjectival, on obtiendra la suite suivante allant de -ADJ vers +ADJ : *vieillard*, *bébé*, *enfant*, *adolescent*, *adulte*. Le tableau 9 résume le comportement des différents N-[âge] à l'égard de différents critères développés dans cette partie. Les critères sont listés dans un ordre décroissant d'importance pour la catégorie adjectivale¹⁴.

Tableau 9 : Les N-[âge] entre ADJ et N

	<i>Vieillard</i>	<i>Bébé</i>	<i>Enfant</i>	<i>Adolescent</i>	<i>Adulte</i>
Gradation (adverbes de degré)	-	+	+	+	+
Postposition (NH + N-[âge])	-	-	-	+	+
(N non humain + N-[âge])	-	-	-	+	+
(N non animé + N-[âge])	-	-	-	-	+
Antéposition (N-[âge] + NH)	-	-	-	-	-
Coordination avec d'autres ADJ	-	-	-	-	+
ADJ correspondant (<i>jeune, vieux, ...</i>)	+	-	+	+	-

¹⁴ Rappelons au lecteur que les positions attributive et appositive des N-[âge] feront l'objet d'une attention particulière de notre part. Nous ne les faisons pas figurer dans le tableau dans la mesure où elles ne sont pas discriminatives. Nous pouvons le dire dès maintenant – tous les N-[âge] sont susceptibles d'apparaître à la fois en attribut (aussi bien attribut du sujet et de l'objet : *Max est enfant*, *Je l'ai connu enfant*) et en construction détachée (*Enfant, j'aimais les épinards*).

Regardons à présent plus en détail les propriétés distributionnelles des SN-[âge].

II. ÉTUDE SYNTAXICO-SÉMANTIQUE DES SN-[ÂGE]

Cette section sera consacrée à la description des N-[âge]-têtes de SN dans notre corpus (CF & CW). Elle sera déclinée en deux temps : d'abord, nous présenterons les spécificités de détermination et fonction des N-[âge], puis, nous étudierons les différents moyens d'expansion.

1. DÉTERMINATION ET SN-[ÂGE]

Théoriquement, les N-[âge], en tant que des NH concrets et comptables, admettent la plupart des déterminants, sauf le partitif (*Il y a *du bébé/ *de l'enfant*)¹⁵. Toutefois, dans nos deux corpus, nous avons observé une très faible proportion de déterminants, autres que l'article défini et indéfini.

Ainsi, dans CF, pour chacun des déterminants *aucun*, *chaque* ou *tout*, nous avons au plus 0.5% d'occurrences (exception pour *tout adolescent* et *tout adulte* à 0.9%). Dans CW, les proportions sont sensiblement les mêmes, sauf pour *chaque enfant* à 2.7% :

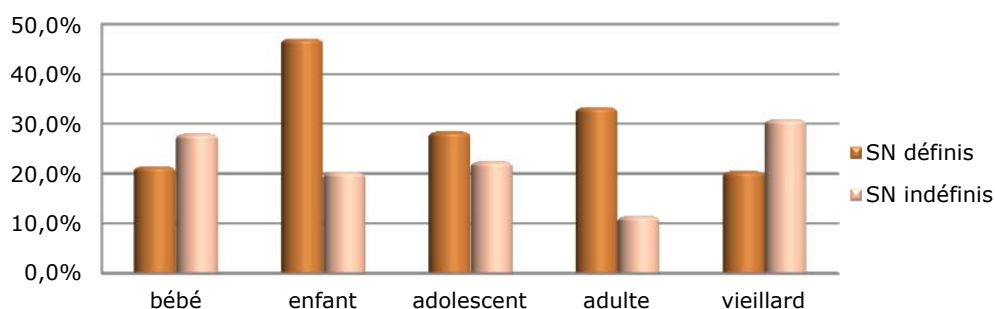
- (85) Il s'agira d'un après-midi ludique avec au programme une partie atelier tennis où chaque enfant découvre à travers des matches de poules, la compétition et ses règles et une partie animation où l'enfant développe ses aptitudes motrices et son adresse à travers des jeux sportifs variés. (2002-03-22.LP)
- (86) En France, chaque enfant est vacciné, en moyenne, une dizaine de fois dans sa vie. (2003-09-23.LP)
- (87) « Chaque enfant a besoin d'être protégé et a surtout le droit de demander cette protection, selon la convention internationale » précise Madeleine Le Marrec. (2005-03-01.LP)

1.1. Données de corpus : Le N-[âge] vs Un N-[âge]

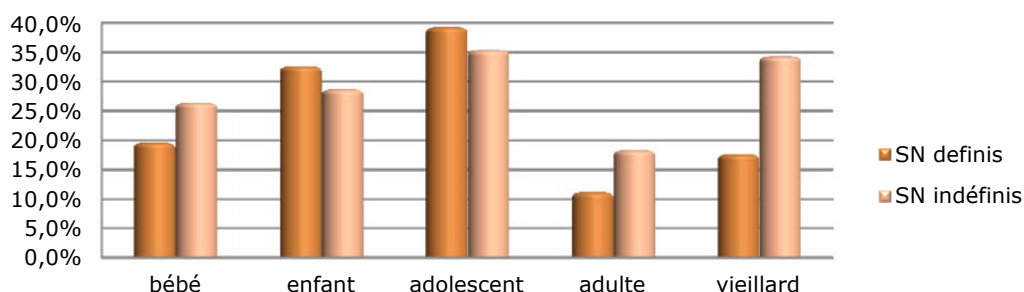
Nous nous sommes focalisée sur l'analyse des SN de type *le N-[âge]* et *un N-[âge]*, de loin les plus nombreux dans les deux corpus. Les deux graphiques suivants illustrent leur proportion pour chaque SN-[âge], respectivement dans CF et CW.

¹⁵ Sauf, bien évidemment, des emplois particuliers (*Il y a du bébé*) analogues à *Il y a du touriste en ville* (cf. Flaux & Van de Velde, 2000).

Graphique 3 :
SN-[âge] définis & indéfinis (CF)



Graphique 4 :
SN-[âge] définis et indéfinis (CW)



Étant donné que les données présentées ont été établies sur des échantillons non appareillés, il a été nécessaire de déterminer la valeur absolue de l'écart réduit des différents pourcentages¹⁶ et ainsi identifier les valeurs comparables entre CF et CW. Le lecteur trouvera un tableau de synthèse en annexe 7 comportant les données ainsi que les valeurs absolues de l'écart réduit. Si l'on compare les deux graphiques ci-dessus, on sera tenté d'observer le même rapport entre les SN définis vs indéfinis pour chaque N-[âge]. Or, après application du test de distribution de khi-carré¹⁷, il apparaît que l'hypothèse nulle¹⁸ ne peut être écartée uniquement pour les SN indéfinis et définis de *bébé* et *vieillard*. Pour les autres N-[âge], l'écart réduit des proportions pour chaque type de SN est suffisamment important pour que l'on puisse ne pas rejeter l'hypothèse que la distribution du N-[âge] au sein de l'échantillon n'est pas due au phénomène de l'échantillonnage lui-même.

Telles quelles pourtant, les données sont difficilement interprétables et une distinction plus fine est nécessaire. Parmi les occurrences de SN définis et indéfinis comptabilisées, nous avons identifié celles qui apparaissent en position sujet et position objet pour chaque N-[âge] dans les deux corpus (le tri a été fait manuellement), cf. le tableau 10 ci-dessous :

¹⁶ L'écart réduit étant la racine carrée du test de khi-deux. Nous remercions J.-P. Meyer de nous avoir guidée pendant que nous faisons nos premiers pas dans le terrain, jusque là inconnu, des statistiques.

¹⁷ Cf. Howell (2009, 140).

¹⁸ C'est-à-dire que, seulement pour ces valeurs-là, on peut ne pas rejeter l'hypothèse selon laquelle les résultats sont dus à un effet d'échantillonnage (il est probable qu'il s'agit d'un même phénomène).

Tableau 10 : Fonctions le N-[âge] / un N-[âge] (CF & CW)

Occ. Corpus		CF							
		Le N-[âge]				Un N-[âge]			
		Total	% Suj	% Obj	%Autres	Total	% Suj	% Obj	%Autres
Bébé	731	157	42,68	34,39	22,93	205	6,34	36,10	57,56
Enfant	6228	2936	35,63	18,84	45,54	1268	13,25	30,28	56,47
Ado	316	90	27,78	20,00	52,22	71	15,49	28,17	56,34
Adulte	737	246	34,96	6,91	58,13	85	9,41	30,59	60,00
Vieillard	482	99	65,66	34,34	0,00	149	20,81	29,53	49,66
Occ. Corpus		CW							
		Le N-[âge]				Un N-[âge]			
		Total	% Suj	% Obj	%Autres	Total	% Suj	% Obj	%Autres
Bébé	1223	240	42,50	27,08	30,42	323	10,2	23,2	66,6
Enfant	6604	2156	32,98	15,12	51,90	1896	25,8	19,4	54,8
Ado	1158	455	48,35	9,23	42,42	410	38,5	17,3	44,1
Adulte	1162	130	7,69	16,92	75,38	213	15,5	12,7	71,8
Vieillard	102	18	66,67	22,22	11,11	35	40,0	28,6	31,4

Sous « objet » nous avons regroupé les SN-[âge] compléments essentiels du V, en excluant les emplois attributifs qui feront l'objet d'une étude à part. La colonne « Autres » regroupe différentes fonctions où le N-[âge] apparaît dans des compléments non essentiels au V, compléments du N, constructions détachées et, plus rares, dans des SN qui constituent à eux seuls une phrase :

- (88) Et soudain ce visage, qu'il contemple comme celui d'un étranger, lui paraît un témoin à charge, qui accuse, comme accusaient les lettres.
Un enfant. (J. Romilly, 1993, Les Œufs de Pâques, 154)

Étant donné que le tri a été fait manuellement, nous ne sommes pas allée dans une distinction plus fine de ces emplois, mais ils feront l'objet de remarques de notre part. Insistons sur le fait que ces remarques doivent être comprises, toutefois, plutôt comme des tendances observées dans les deux corpus qu'une véritable comparaison des genres textuels.

Avant de passer à la lecture « comparative » du tableau, faisons quelques observations isolées sur des emplois qui doivent attirer notre attention. D'abord, dans CF, les SN définis avec *enfant* (2936 occ.) constituent presque la moitié du corpus (47.1%), et un tiers de ces SN définis (environ 16% du nombre total d'*enfant* dans CF) est en position sujet. Deuxièmement, toujours concernant les SN définis, notons, d'une part, le taux élevé d'emplois « sujet » pour *adolescent* et *vieillard* (CW) et, d'autre part, la forte proportion d'autres emplois pour *enfant* et *adulte* (CW). Même si l'écart réduit pour ces derniers avec les données du CF est significatif pour pouvoir les comparer, dans CW, les SN définis *enfant* et *adulte* sont souvent en compléments de N (génitifs subjectifs ou objectifs) à lecture générique :

- (89) "La Nation garantit l'égal accès **de l'enfant** et **de l'adulte** à l'instruction, à la formation et à la culture. (2004-08-27.LP)
- (90) "L'accompagnement **de l'adulte** est important, il y a des codes à respecter dans une salle de spectacles", constate la chorégraphe Laurence Salvadori, coauteur de *Ni vu ni connu*, un spectacle dansé qui met en scène deux femmes aux caractères tranchés dans une maison de guingois. (2004-05-07.LM)

On constate aussi un taux élevé de SN définis avec *enfant*, *adolescent* et *adulte* sous « autres » dans CF. Mais si, parmi ces emplois, les N-[âge] sont majoritairement en complément de N, leur lecture est spécifique ou non spécifique :

- (91) ... de petite fille, également bleue, largement ouverte sur le devant. Sa tête est petite et serrée, son regard est limpide encore, profond. Parfois le visage **de l'enfant** se ferme, il prend peur. C'est quand il croit que l'étranger à son tour le regarde. Mais très vite il repart dans son va-et-vient devant les baraques. (M. Duras, 1985, *L'ortie brisée*, 196)
- (92) La main qui caresse est aussi la main qui crée. Elle est l'enfance d'un style de vie où s'abolit le geste prédateur de la main au travail. **L'apprentissage de l'enfant** implique une exploration des possibles où l'art d'éviter les dangers dispense de recourir aux interdits. (R. Vaneigem, 1996, *Dans la naissance du désir renaît le monde*, 143)
- (93) ... deviner la présence d'un photographe courbé sous une bâche noire, derrière un trépied. Leur féminité était celle qui devait infailliblement toucher **le cœur de l'adolescent** solitaire et farouche que j'étais. Une féminité en quelque sorte normative. (A. Makine, 1995, *Le testament*, 162)
- (94) ... se disputant la voiture, ils font le plein d'essence comme ils ont fait le plein de muscles. Talonnés par leurs sœurs, ils ont pénétré dans cette zone indécise où l'adolescent a tout **l'aspect de l'adulte** : - Comme un fromage frais ressemble à un fromage fait, dit Tio. (H. Bazin, 1991, *L'école des pères*, 218)

Dans (93), l'article défini s'impose parce qu'il assure la coréférence avec le pronom personnel *je*. Étant donné que l'emploi des N-[âge] (défini ou indéfini) est assez fréquent en position de N2 dans les compléments adnominaux, nous les examinerons dans la section 3 ci-dessous.

Deux des N-[âge] semblent avoir une répartition similaire dans les deux corpus – *bébé* et *vieillard*. Tandis que, dans un SN défini, *bébé* a la même proportion d'occurrences en fonction sujet et en fonction objet dans les textes littéraires et journalistiques, ce n'est pas tout à fait le cas avec *vieillard*, surtout pour ce qui est de la fonction *objet*, illustrée par les exemples (95) et (96) :

	Sujet	Objet
CF <i>le bébé</i>	42.68%	34.39%
CW <i>le bébé</i>	42.5%	27.08%
CF <i>le vieillard</i>	65.66%	12.29%
CW <i>le vieillard</i>	66.67%	22.22%

- (95) Il fonde alors son aura sur cette croyance mystique de la transmigration des âmes et s'empresse d'inhumer le vieillard de 94 ans à Nétivot, contre la volonté du défunt, qui souhaitait se faire enterrer sur le mont des Oliviers, à Jérusalem. (2004-11-20.LM)
- (96) La morale de l'histoire, c'est qu'il faut toujours aider les autres comme quand Artaban sauve le vieillard assoiffé en lui donnant à boire. (2005-01-10.LP)

Dans la distribution des SN indéfinis pour ces deux N-[âge], on observe quelques disproportions :

	Sujet	Objet
CF <i>un bébé</i>	6.34%	36.1%
CW <i>un bébé</i>	10.22%	23.22%
CF <i>un vieillard</i>	20.81%	29.53%
CW <i>un vieillard</i>	40%	28.57%

Même si *vieillard* est le N-[âge] le moins représenté dans notre corpus global, il apparaît en SN indéfini-sujet dans les articles journalistiques dans 40% des cas. Le fonctionnement référentiel des SN indéfinis peut expliquer cette prédominance en position sujet dans les textes de presse plutôt que dans les écrits littéraires. Étant donné que l'emploi d'un SN indéfini réfère à un individu prélevé sur une classe, préalablement conceptualisé comme regroupant les entités dénotés par N¹⁹, il ne demande pas à ce que le référent soit déjà introduit ou présent à l'esprit de l'interlocuteur. Autrement dit, les SN indéfinis jouissent d'une autonomie référentielle dans la mesure où, et seulement dans cette mesure là, ils « ne sollicitent aucune préconception de l'entité visée et ne font appel à aucune connivence intellectuelle autre que celle, relativement triviale, consistant à exploiter les ressources dénotationnelles des N et des prédicats » (Charolles 2002, 144). Par conséquent, la fréquence des SN indéfinis dans les articles de presse s'explique aisément par leur capacité à introduire des référents nouveaux dans le discours. En se référant aux valeurs non significatives de comparaison entre les deux corpus (cf. annexe 7), on se rend compte que certains N-[âge] sont comparables uniquement dans certaines fonctions :

- pour les SN définis, *bébé* a un fonctionnement semblable dans CF et CW, avec une légère hausse des emplois autres que sujet et objet dans le corpus presse ;
- en ce qui concerne *adolescent*, il semble y avoir une proportion comparable d'emplois autres que sujet et objet en CF et CW. Toutefois, dans CF, il constitue plutôt des constructions détachées, là où dans CW, il apparaît en complément de N.

Pour les SN indéfinis, nous pouvons observer :

- une distribution comparable entre les emplois de *un bébé* en position sujet, assez faible dans les deux corpus (CF, 6.34% et CW 10.22%) ;
- une distribution comparable entre les emplois de *un vieillard* en position objet ;
- enfin, une proportion comparable pour tous les SN-[âge] indéfinis dans les fonctions que nous avons regroupées sous « autres ».

Nous avons déjà remarqué que, parmi les emplois regroupés sous « autres », on rencontre avant tout des N-[âge] en position de CDN ou en construction détachée. Des études plus poussées sur ces deux positions mettront en évidence des particularités dans le fonctionnement des N-[âge] et expliqueront ainsi leur présence dans les corpus. Précisons que comprendre le fonctionnement des N-[âge] en construction détachée nécessite qu'on examine auparavant le rapport particulier que ces N entretiennent avec le temps. Par souci de structuration de notre travail, nous préférons différer cette étude. Concernant les compléments adnominaux, nous allons voir que les N-[âge] en constituent un type particulier (de type *chambre d'enfant*, où justement le déterminant de N-[âge] joue un rôle important dans l'interprétation du SN binominal), qui ne peut pas être assimilé aux constructions possessives²⁰ (*le roue du vélo*), ni à d'autres SP (*la gentillesse de Max*). Nous allons voir que le N-[âge], sous certaines conditions, a une valeur de complément classifieur (cela expliquera notamment le nombre élevé de ce type de compléments dans CW). Avant cela,

¹⁹ Voir parmi d'autres, Corblin (1987), Kleiber (1981, 1989a, 1994b), Dobrovie-Sorin & Beyssade (2005).

²⁰ Le terme de *possession* est à comprendre dans un sens très large.

arrêtons-nous un peu sur l'alternance de l'article des N-[âge] attributifs.

1.2. Détermination des N-[âge] attributifs

Cette section se focalise sur l'étude de la variation de l'article des SN-[âge] dans une position syntaxique bien précise, celle de l'attribut. Étant donné que les propositions attributives constituent le cadre syntaxique par excellence de la mise en relation (attribution) d'une propriété et un sujet, elles apparaissent comme une étape incontournable dans notre réflexion plus globale, sur les relations entre *individu/propriété individu*. La phrase suivante, de Guillemin-Flescher, résume bien ce qui est au cœur de la problématique : « on ne peut en effet attribuer une propriété sans la localiser par rapport au terme qu'elle caractérise » (2009, 145). La littérature sur la question étant abondante, nous avons choisi de rendre compte de quelques travaux qui ont nourri plus particulièrement notre propre pensée, surtout parce qu'ils traitent des aspects dans l'analyse que nous développerons par la suite.

Nous nous concentrons plus précisément sur l'alternance de l'article zéro vs l'article indéfini du N-[âge] attributif (*cf.* données de corpus *infra*). Avant de passer à la présentation des données et à leur analyse, revenons brièvement sur les propriétés syntaxico-sémantiques.

1.2.1. Propriétés syntaxico-sémantiques des N-[âge] attributs

1.2.1.1. Lecture événementielle vs lecture non événementielle (Kupferman, 1991)

Une première étude, incontournable, sur la question des NH attributifs est l'article de Kupferman (1991b). Dans un premier temps, l'auteur démontre que, dans le cas des NH attributifs, le prédicat conserve sa nature nominale et non adjectivale. En accord avec le travail de Wierzbicka (1988a), il souligne que la différence entre le N et l'ADJ consiste dans le fait que l'analyse d'un N ne peut pas se réduire à une seule propriété, un N dénote de façon prototypique un ensemble, une classe de référents (*cf. supra*). L'assimilation d'un emploi non déterminé substantival à l'emploi adjectival d'un prédicat nous fait perdre de vue cette différence conceptuelle majeure. Selon l'auteur,

Il est caractéristique que ØN ne puisse être prédiqué que d'humains et que les inanimés n'entrent pas dans une telle construction. (*op. cit.*, 60)

Cela explique peut-être pourquoi la plupart des études soulignent les catégories sémantiques de NH qui permettent l'omission de l'article en français dans cette position (*cf.* parmi d'autres Matushansky & Spector 2005, de Swart *et al.* 2007, Beyssade 2008) : N de profession, de nationalité²¹, d'adeptes (convictions religieuses), etc. Les arguments (exposés ci-dessous²²) qui plaident en faveur du caractère adjectival du ØN attributif sont discutables, et nous suivons Kupferman (1979, 1991) pour considérer que l'attribut non déterminé ne doit pas se voir attribuer automatiquement un fonctionnement adjectival.

- D'abord il semblerait que la pronominalisation du substantif attribut par *le* (Kupferman 1979, Riegel 1985) plaide en faveur de son caractère adjectival, mais il faut relativiser la force de cet argument étant donné que c'est aussi le cas pour les attributs nominaux déterminés :

²¹ *Cf.* les *ADJ ethniques* de Bartning (1984).

²² *Cf.* Van Peteghem (1993).

- (97) Elle sera danseuse → Elle le/*la sera.
 (98) Tu seras une grande danseuse. Moi, je ne le serai jamais.
 (99) Il est l'ami du directeur, mais moi je ne veux pas l'être.

- Le substantif attribut peut être modifié par un adverbe d'intensité. Cependant, la gradation est tributaire aussi bien de l'ADV que du sémantisme propre du N employé :

- (100) Il est très/si/tellement psy.
 (101) *Il est très/si/tellement chirurgien/boulangier/maire.

- Contrairement à un attribut déterminé, les attributs sans article sont à même de recevoir des SP (102). Cet argument n'est pas non plus très concluant parce que certains attributs ne perdent pas leur faculté de recevoir des modificateurs typiquement adnominaux, et du coup l'article zéro ne garantit pas le passage de l'item dans la catégorie adjectivale, (103)-(104) :

- (102) Max est ami avec Marie vs *Max est un ami avec Marie.
 (103) Max est bon chauffeur.
 (104) Max est meilleur linguiste que je le pensais.

- En français, l'attribut à article zéro n'admet pas comme modifieur une relative (ce n'est pas le cas pour d'autres langues romanes, Van Peteghem, 1993), mais il n'est pas réfractaire aux propositions infinitives :

- (105) *Max est linguiste qui a beaucoup travaillé sur les attributs.
 (106) Il n'est pas homme à se laisser impressionner. (= 27, Van Peteghem, 1993)

Kupferman (1979, 1991) avance des arguments sous-tendant la thèse du caractère substantival de l'attribut non déterminé : contrairement aux ADJ, l'attribut substantif ne peut pas être modifié par *aussi* (mais par *autant*) et *tout* :

- (107) Paul est aussi grand que Max.
 (108) *Paul est autant grand que Max.
 (109) *Paul est aussi linguiste que Max.
 (110) Paul est autant linguiste que Max.
 (111) Paul est tout heureux/*Max est tout linguiste.

Jusqu'à un certain point, ce test semble opérationnel pour tracer la frontière entre les emplois adjectivaux (112) et substantivaux à article zéro (113)-(115) d'*adulte* attributif. Considérons les exemples suivants :

- (112) J'ai quelquefois un petit blues de ne pas être aussi accomplie que je voudrais l'être et de ne pas être **aussi adulte** que je le devrais. (Blog de mots)
 (113) Moi, trop gamine, lui trop adulte attendant beaucoup de la vie, mais on a s'est directement plu, le feeling est directement passe. Au final, je suis **autant adulte** que lui et lui aussi gamin que moi. (Blog personnel)
 (114) Ne peut être maintenu en captivité, **autant adulte que larve**, cette dernière est comme toutes ses congénères carnivores et se nourrit de mollusques, alevins et têtards. (site web sur la libellule *Aeshna cyanea*)
 (115) On ne devient jamais **autant adulte** que quand une toute petite vie

est sous votre responsabilité. (Blog personnel)

Notons la possibilité d'insertion d'un autre ADV intensifieur (p. ex. *peu*) qui n'est possible qu'en combinaison avec *aussi* : *être aussi peu adulte vs *être autant peu adulte*.

Par ailleurs, Kupferman voit dans l'alternance entre $\emptyset N$ et l'indéfini une différence aspectuelle entre, respectivement, le caractère événementiel et non événementiel des prédicats. Cette différence se traduit aussi au niveau pragmatique. Kupferman explique le contraste entre *Sam est presque \emptyset médecin* et *Sam est presque un médecin* par le fait que « le premier prédisant un statut (une instance) sur l'argument pourra être continué par *il passe bientôt sa thèse*, et *presque* a un statut temporel, mais non par exemple par « il est vétérinaire » (*op. cit.*, 67).

Bref, l'alternance de l'article zéro avec l'article indéfini dans les structures attributives transcrit nos choix de conceptualisation et transparaît dans différentes contraintes syntaxiques. Retenons que, selon l'auteur, $\emptyset N$ est un prédicat distinctif qui singularise le sujet :

Déterminant zéro, c'est-à-dire absence de quantification, absence de parcours d'un ensemble, non repérabilité – dans tout monde possible – d'une occurrence quelconque dans la classe référée par N, cela veut dire que $\emptyset N$ réfère à la classe en bloc, non point comme ferait après coup le déterminant générique *le* puisqu'il s'agit ici d'une position prédicative uniquement, mais référant à la classe comme à un objet brut, encore indissocié, et se trouve déposé sur elle comme une étiquette. (*op. cit.*, 67)

Autrement dit, avec $\emptyset N$ il n'y a aucun parcours de classe à laquelle appartient le sujet, c'est la propriété elle-même qui se voit attribuée. Dans le sens où $\emptyset N$ a pour extension l'espèce désignée, il s'agit d'une lecture « anti-extensionnelle ». Kupferman ajoute que « $\emptyset N$ ne prédique pas les propriétés stables de l'espèce, caractérisant chacun de ses spécimens... de là, la disponibilité de $\emptyset N$ à prédiquer sur les sujets une espèce non intrinsèque, et donc un état non stable ». Nous reviendrons sur la « facette » aspectuelle de l'analyse le moment venu.

1.2.1.2. Attributs déterminés et prédicats sortaux (Beysade & Dobrovie-Sorin, 2005)

Regardons à présent l'étude proposée par Beysade & Dobrovie-Sorin (2005). Les auteures postulent la nécessité de distinguer entre les prédicats sortaux et les prédicats non sortaux, étant donné que seuls les seconds peuvent apparaître en prédicat non déterminé. Le point de départ est le suivant : à la fois, les N sortaux²³ et les ADJ constituent des prédicats unaires (ou prédicats monadiques, c'est-à-dire à un argument), mais ils diffèrent dans la manière dont cette position argumentale se trouve saturée par une expression. En ce qui concerne les N sortaux, il s'agit de prédicats « qua – ensembles » (*qua sets*) définis par des propriétés extensionnelles. Les prédicats adjectivaux, eux, se définissent en termes de propriétés intensionnelles, et sont de type « qua-propriétés » (*qua properties*), dénotant des propriétés possédées ou instanciées par les sujets.

Partant, les auteures distinguent deux types de prédication : une prédication classifiante (« classifying predication ») et une prédication attributive (« attributive predication »). Ce qui les différencie est l'orientation de la relation prédicative :

In the case of nominal predicates, we check whether the individual denoted

²³ Nous reviendrons de manière plus détaillée sur la notion de *prédicat sortal* et sur sa pertinence linguistique dans le chapitre VIII.

by the DP subject is an element of the set denoted by NumP (classifying predication), in the case of adjectival predicates, it is the DP subject which denotes a set (of properties) and we check whether the property (viewed as an entity) associated to the Adj is a member of the set of properties denoted by the subject DP (attributive predication) (*op. cit.*, §2.2)

Cette différence est illustrée par les deux exemples suivants :

- (116) Jean est clown/danseur.
 (117) Jean est un clown/danseur.

Les auteures voient dans l'emploi non-déterminé du NH l'expression d'une propriété, donc une prédication attributive, ce qui ne permet pas au prédicat de dénoter un événement occasionnel ou une activité. Inversement, dans (117), le prédicat indéfini dénote un ensemble d'individus et l'énoncé doit être analysé en termes d'une prédication classifiante. Selon elles, ces deux exemples donnent lieu respectivement à des paraphrases comme *Jean a la propriété d'être un clown* et *Jean est un élément de l'ensemble des clowns*.

Beysade & Dobrovie-Sorin apportent une nouveauté à l'observation faite par d'autres (Kupferman 1979, Boone 1987, Roy 2001, Matushansky & Spector 2003, de Swart et al. 2007) qui veut qu'un groupe restreint de NH constituent des prédicats non-déterminés, notamment les N dénotant des professions, des statuts, des fonctions. Selon elles, ces N partagent avec les N relationnels (*filis, père, ami*) et les N événementiels (*event nouns*, p. ex. *passager*) le fait d'être des N non-sortaux, définis comme suit :

The relevant characteristics of these nouns is that they don't possess the identity condition that determines when two objects to which the predicate applies count as the same object of as different objects (*ibid.*, §3.2)

Inversement, les N sortaux vérifient cette condition d'identité, qui se retrouve à la base de leur distribution attributive. Les prédicats non sortaux employés sans déterminant dénotent des propriétés des individus (les N-[pro]) ou bien des propriétés d'événements (les N relationnels, les N d'événements) et les prédicats sortaux (notons qu'*enfant* est donné comme un exemple de prédicat sortal) exigent l'indéfini²⁴. Elles notent toutefois que les N de rôles s'approchent des N sortaux quand ils sont employés avec l'indéfini. Voici comment.

En prenant à titre d'exemple les deux énoncés suivants, illustrant le cas d'une prédication classifiante où *un danseur* dénote un ensemble d'individus

- (118) Jean est un danseur / Jean is a dancer.
 (119) Jean est un bon danseur / Jean is a beautiful dancer²⁵.

les auteures émettent l'hypothèse que (118) cache, en effet, un N sortal, *individu* ou *être humain*, et que le SN indéfini n'est pas celui de *un danseur*, mais bien *un individu*. Aucune explication n'est donnée sur les modalités de cet « effet de cache » : s'agit-il d'une ellipse ? d'un N sous-jacent ?

²⁴ Plus tard, Beyssade (2008) rectifiera sa position en tenant compte d'énoncés comme *X est enfant* : seulement les N non sortaux et les N sortaux de phase (*enfant*) peuvent apparaître en attribut à article zéro. Nous reviendrons en détails sur les fondements de cette typologie de prédicats.

²⁵ Pour nous, la traduction proposée n'est pas adéquate et ne rend pas compte de la valeur adverbiale de *bon* en français – *Jean danse bien* (cf. Benveniste (1974, ch. "Mécanismes de transposition"). En anglais cette valeur peut être exprimée par *good* : *Jean is a good dancer*.

bref, sur la manière de récupérer le *couvert noun*. D'autant plus que des conséquences importantes sur l'analyse des deux prédicats sont observées :

[(118)] will be analyzed as meaning 'Jean belongs to the set of individuals who are dancers', and [(119)] as 'jean belongs to the sets of individuals who are beautiful as dancers'. So in [(118)], the noun *dancer* denotes a property, and in [(119)], *beautiful dancer* denotes a complex property (the adjective *beautiful* denotes a property whereas the noun *dancer* denotes a property modifier). (*ibid.*, §3.4)

Nous ne partageons pas l'analyse du prédicat *être un beau danseur*. Même si l'on admet la paraphrase proposée, « appartenir à l'ensemble des individus qui sont beaux comme danseurs », il nous semble contre-intuitif d'analyser le N comme modifieur du prédicat adjectival. Retenons par contre que le SN indéfini peut dénoter une propriété. Cette analyse soulève, à notre avis, une autre question qui mérite d'être approfondie : la récupération du « N caché » *individu*, relègue le prédicat nominal explicite à un statut intermédiaire qui dénote un *aspect* de cet individu, qui lui-même se trouve qualifié. Ce type d'attribution, appelons-là « indirecte », se rencontre en français avec les SP attributs en *comme* (*Il est bon comme professeur*) ou encore avec la quantification par la mesure exacte²⁶, à laquelle nous consacrons le chapitre suivant. Enfin, en envisageant la différence de détermination en rapport avec le sémantisme des prédicats nominaux, les auteures préconisent que l'on tient compte de la capacité du prédicat à fournir un principe d'identité. En anticipant un peu sur notre propre analyse à ce sujet, notons qu'un point demeure toutefois obscur – est-ce que le caractère « sortal » est lié au sémantisme des N ou bien il s'agit d'un fait syntaxique, puisqu'on parle de *prédicat sortal* ?

1.2.1.3. Attributs, type de prédication et pertinence informationnelle (Van Peteghem, 1993)

Enfin, Van Peteghem (1993) propose une explication de l'alternance *être ØN/un N* en tenant compte à la fois du sémantisme du N et du type de phrase attributive. Son hypothèse est que l'indéfini s'emploie quand l'information pertinente active les sèmes périphériques²⁷ du N en question. En revanche, l'emploi de *ØN* se fera dans des contextes où sont activés les « sèmes primaires » constituant le sémantisme du N, c'est-à-dire les traits « prédictifs au sens référentiel du terme » (*op. cit.*, 48). Van Peteghem observe dans son corpus que c'est souvent le cas quand il s'agit d'exprimer l'âge, l'identification du sexe, l'appartenance à l'espèce d'un individu. Ainsi l'emploi de l'indéfini dans l'exemple suivant

(120) Un jour le conservateur se souviendrait d'avoir connu, jadis, quand il avait vingt ans, qu'il était presque un enfant lui-même, une petite fille à la pauvreté mystérieuse. (=94, Van Peteghem)

s'explique par le fait que de toute évidence l'individu n'est plus dans l'enfance (il y a une incompatibilité entre les prédicats *avoir vingt ans* et *être enfant*²⁸). Cependant, les données

²⁶ Cf. Van de Velde (1995).

²⁷ Ce sont des « sèmes plutôt subjectifs, comme le comportement, les qualités correspondant à l'espèce, qui ne font pas partie du sémantisme même du substantif, mais qui constituent une caractéristique saillante de la classe entière dénotée par ce substantif, peu importe si cette attribution est correcte ou non » (*ibid.*, 48).

²⁸ Sur ce point notre analyse diffère de celle proposée par Van Peteghem qui voit dans *presque* le déclencheur d'un emploi prédictif subjectif du N-[âge].

observées par Van Peteghem ne confirment pas l'hypothèse émise, ce qui l'amène à examiner le type de propositions attributives. Elle arrive à la conclusion suivante :

lorsqu'il [l'indéfini] exprime l'identification du sexe ou l'appartenance à l'espèce, il identifie en général un sujet inconnu – donc la copulative est vraiment identificationnelle – puisqu'il s'agit là d'informations qu'on ne donne généralement qu'à propos d'un sujet vraiment inconnu de l'interlocuteur, et il n'est pas étonnant de trouver l'article dans ce type d'attribut. (*op. cit.*, 49)

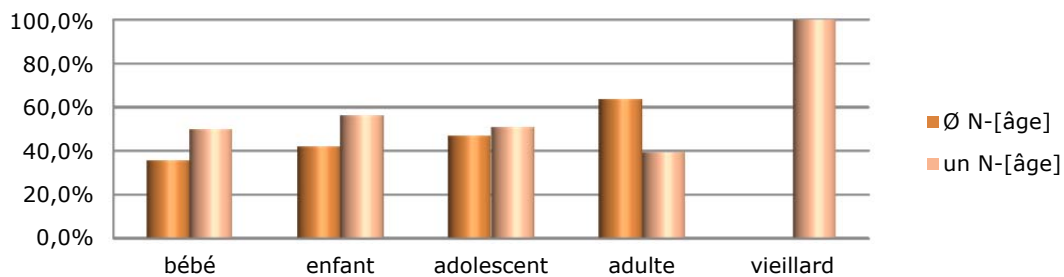
Regardons à présent les données des N-[âge] attributifs dans notre corpus qui confirmeront partiellement les observations faites par Van Peteghem.

1.2.2. N-[âge] attributs : données de corpus

Le graphique 5 ci-dessous représente la distribution des attributs non-déterminés vs les attributs indéfinis dans l'ensemble de notre corpus (CF & CW) par N-[âge]. Si l'on considère que l'article zéro est plus proche d'un fonctionnement adjectival (événementiel) et, même s'il s'agit d'une vue d'ensemble, on voit que la répartition reflète la position des différents items sur le continuum entre la catégorie ADJ et N. Plus précisément nous observons :

- aucune occurrence de type *SN être vieillard* ;
- la majorité des emplois d'*adulte* en attribut sont non-déterminés ;
- l'emploi indéfini est majoritaire à la fois pour *bébé*, *enfant* et *adolescent*. Cependant, pour *adolescent*, on remarque un écart moins important entre les deux emplois (47,1% $\emptyset N$ vs 51% *un N*) en comparaison avec *enfant* (respectivement 42% vs 56,2%), d'une part, et avec *adulte* (63,6% vs 39,4%), d'autre part.

Graphique 5
Répartition N-[âge] en emploi attributif nu vs indéfini (CF & CW)



Si nous adoptons la position de Van Peteghem, pour qui, la question de savoir si l'attribut non-déterminé est un substantif ou un ADJ « ne doit peut-être pas être posée » (1993, 15), il convient plutôt de considérer la situation comme un fait syntaxique où un substantif se trouve dans une position adjectivale et, partant, interroger le degré d'adjectivation de l'item, dont la variation dépend du sémantisme propre du substantif lui-même ainsi que du SN attributif dont il est la tête. En ce sens, le graphique ci-dessous confirme les observations faites dans le tableau 9, (page 158 , ici-même).

Dans le tableau 11, on voit la proportion de N-[âge] attributifs sans compléments par

rapport au nombre total d'occurrences²⁹.

Tableau 11 : Proportion de SN-[âge] attributifs sans compléments (CF & CW)

	bébé		enfant		adolescent		adulte		vieillard	
Total être SN-[âge]	42		386		51		33		21	
\emptyset N-[âge]	15	35,7%	162	42,0%	24	47,1%	21	63,6%	0	
N	13	86,7%	149	92,0%	22	91,7%	18	85,7%	0	
un N-[âge]	21	50,0%	217	56,2%	26	51,0%	13	39,4%	21	100,0%
N	9	42,9%	72	33,2%	3	11,5%	5	38,5%	4	19,0%

Les exemples suivants, tirés de notre corpus, confirment dans une certaine mesure les observations faites par Van Peteghem. Ils montrent qu'à la fois un N-[âge] non déterminé et indéfini en position d'attribut peut être employé dans son sens référentiel (en dénotant l'individu du point de vue de son âge, cf. (121) et (123)) ou évaluatif (cf. (122) et (124)).

- (121) Grand amateur de photographie, son père lui donne un appareil lorsqu'**il est adolescent**. (2002-12-29.LM)
- (122) Je m'approche et nous restons là, côte à côte, sans rien dire, lui assis, moi debout, à regarder la neige. Il doit aimer mon silence, comme **s'il était enfant** et que j'étais venu le border. (Orsenna E., 1993, *Grand amour*, 178)
- (123) Les statistiques indiquent que lors d'affrontements armés un combattant sur cinq **est un enfant**. (2002-12-11.LM)
- (124) **Il était un enfant** à nouveau, un enfant seul, terrifié par les nuits qui le traquaient, crissements, craquements, feulements et bruissements, tous hostiles, tous menaçants... (Hermay-Vieille C., *L'épiphanie des dieux*, 108)

L'environnement syntaxique joue un rôle déterminant dans l'interprétation de l'attribut (dans les exemples ci-dessus : la proposition subordonnée, l'introduction par *comme si*, le clivage et la présence de *à nouveau*). Les éléments externes au GN qui influencent l'interprétation du N-[âge] seront examinés à part. Contentons-nous pour l'instant de voir si la constitution du SN-[âge] attributif influence la sélection de l'article. Pour ce faire, une fois les occurrences de N-[âge] attributs ainsi recensées, nous avons examiné l'expansion du SN, en comptabilisant le nombre de N-[âge] attributs sans compléments, les N-[âge] à expansion adnominale et les N-[âge] à expansion verbale. Le tableau 12 en présente la synthèse. Nous n'y faisons figurer que les cas de figures observés, en distinguant notamment l'anté- de la postposition du modifieur³⁰.

²⁹ Nous faisons figurer en plus dans ce tableau le pourcentage respectivement de $\emptyset N$ et *un N* par rapport au nombre total de N-[âge] attributif (cf. graphique 5, ci-dessus).

³⁰ Pour obtenir le nombre total d'occurrences de N-[âge] attributif, il faut ajouter 6 occurrences de *le bébé* et 1 occurrence de *cet adolescent*.

Tableau 12 : Modificateurs de \emptyset N-[âge] et un N-[âge] attributifs (CF & CW)

	bébé	enfant	adolescent	adulte	vieillard
Total être SN-[âge]	42	386	51	34	21
\emptyset N-[âge]	15	162	24	21	0
N	13	151	22	19	
N-ADJ		4			
ADJ-N		3	1		
ADV-N	2	4	1	2	
un N-[âge]	21	217	26	13	21
N	9	72	3	5	4
N-ADJ	3	63	10		7
ADJ-N	1	11			5
ADJ-N-ADJ		2		1	
N-CDN	6	30	7	2	4
ADV-N		13	2		1
N-REL	2	26	4	4	

On y remarque d'emblée que l'attribut indéfini reçoit des modificateurs de nature différente. Les modificateurs adjectivaux (aussi bien pour les ADJ anté- ou post-posés) sont des ADJ d'un sémantisme assez général comme *jeune*, *grand*, *petit* (cf. *infra* l'étude sur les expansions adjectivales du SN-[âge]). En revanche, on constate la présence de relatives uniquement avec les attributs indéfinis, dont voici quelques exemples :

- (125) Et toi de toute façon (s'énervant au téléphone), te rends-tu compte à quel âge tu m'as fait ça ? J'étais **un bébé qui** ne parlait même pas. (Chaix M., 2005, *L'été du sureau*, 80)
- (126) Sébastien est **un enfant qui** lorsqu'il est en bonne santé est plutôt vif et presque turbulent. (2005-02-18.LP)
- (127) Nous sommes des parents irresponsables et nous encourageons notre fille à ne pas se corriger. Son parler d'enfant nourrit notre parler d'adulte. Elle est **une enfant qui** parle la langue de deux adultes. (Forest Ph., 1997, *L'enfant éternel*, 170)
- (128) L'adulte est **un enfant qui** n'est plus perfectible. (Navarre Y., 1981, *Biographie*, 373)
- (129) L'amateur est souvent **un adulte qui** a gardé son imaginaire d'enfant ". (2003-01-03.LP)

On y observe principalement deux choses. D'une part, le N-[âge] attributif est souvent facultatif, dans la mesure où son omission n'entraîne pas l'agrammaticalité de la phrase, mais fait perdre l'aspect statif résultant de l'attribution et, partant, l'effet caractérisant. La prédication dans la relative peut être appliquée directement au sujet :

- (130) Je ne parlais même pas.
- (131) Sébastien est plutôt vif et turbulent.
- (132) Elle parle la langue des adultes.

Cela n'est toutefois pas possible dans les phrases génériques, (128)-(129), sous peine de perte justement de la lecture générique, entraînée par l'ancrage spatio-temporel de la proposition

- (133) #L'adulte n'est plus perfectible.
- (134) #L'animateur a gardé son imaginaire d'enfant.

D'autre part, les relatives n'ont pas non plus le même statut dans les exemples ci-dessus. Leur suppression provoque une perte sémantique importante, (125)-(126), ou bien

l'agrammaticalité de la phrase (dans (128), elle est due à l'incompatibilité sémantique entre le sujet et le prédicat ; dans (127) il s'agit d'une redondance).

Les structures de complémentation adnominale posent différents problèmes (notamment de classification) dont nous différons l'exposé détaillé (*cf. infra*, section 3), où sera examiné le fonctionnement des N-[âge] en position de complément adnominal dans les SN de type *N1 de SN-[âge]*. En ce qui concerne les N-[âge]-tête gouvernant des CDN, on constate l'absence d'attributs non déterminés. Cela peut être expliqué par le fait que ces compléments qui sont essentiellement de nature descriptive, caractérisante, demandent un N-tête déterminé :

- (135) J'étais un bébé de deux ans et demi en cette nuit d'été où la famille a éclaté. (Chaix M., 2005, *L'été du sureau*, 34)
- (136) Alexandre revint à la maison avec une cicatrice brutale de crabe qu'on aurait ouvert au sécateur. C'était un enfant de dix ans, amputé de la moitié de lui-même... (Pennac D., 1989, *La petite marchande de prose*, 344)
- (137) Le prévenu est bâti comme une armoire à glace, alors que la victime est un adolescent de quatorze ans, chétif, le visage encore enfantin, le bras couvert d'un gros pansement. (2003-08-25.LP)
- (138) On ne doit jamais oublier qu'un mineur n'est pas un adulte en réduction mais un être en devenir", explique-t-il. (2002-07-26.LM)
- (139) Le mufti, le prêtre qui la desservait, était un vieillard à la bouche édentée, toujours ouverte sur un rire, ne jamais de tapoter un gros livre relié en cuir, ... (Grâce M., 1982, *La nuit du sérail*, 106)

Dans la plupart des cas, il s'agit de structures de type *un N-[âge] de X ans* ((135)- (137)). La particularité de ce type de compléments nous amènera à envisager les individus humains sous le rapport de la « quantification », objet du chapitre suivant (*cf. chapitre VII*).

Pour terminer, observons que les N-[âge] attributs indéfinis apparaissent dans des phrases identificationnelles de type *c'est un N-[âge]*, majoritairement en position initiale (nombre indiqué entre parenthèses ci-dessous). Ils constituent réponse à la question *qui ... ?* et non pas à *comment ... ?* (typique pour les phrases prédicationnelles) :

- *C'est un bébé* : 5 (4)

- (140) Il insinue ses langues salées dans les sables avec des soupirs mouillés. Il voudrait parler. Il cherche ses mots. C'est un bébé qui balbutie dans son berceau. (Tournier M., 1989, *Le Médiannoche amoureux*, 33)

- *C'est un enfant* : 52 (48)

- (141) C'est un enfant mineur qui a été témoin de la scène, la victime ne s'étant même pas réveillée. (2002-12-09.LP)

- *C'est un adolescent* : 6 (6)

- (142) C'est un adolescent qui entre au lycée et se fait de nouveaux amis et découvrent en même temps le cannabis. (1997-01-02.LP)

- *C'est un adulte* : 2 (2)

- (143) Ils le disent en tout cas : " Un adulte qui met des limites, c'est un

adulte qui s'intéresse à nous. (2002-11-26.LP)

- *C'est un vieillard* : 6 (6)

(144) Cinoc est dans sa cuisine. C'est un vieillard maigre et sec vêtu d'un gilet de flanelle d'un vert pissieux. (Perec G., 1978, *La vie mode d'emploi*, 359)

Ces données confirment le constat fait par Van Peteghem, pour qui « ce s'emploie surtout dans les propositions principales, et de préférence en début de phrase, parce que la copulative dans laquelle il figure fournit une information nouvelle, importante, centrale, non partagée par l'interlocuteur, et dans laquelle le locuteur s'engage complètement » (1991, 126). Autrement dit, l'indéfini est employé quand il s'agit d'identifier un sujet inconnu par l'interlocuteur ce qui se traduit, d'une part, syntaxiquement par la clivée et, d'autre part, par la préférence pour la position initiale (de proposition).

1.2.3. Bilan provisoire

Dressons un bilan des observations faites sur nos données en rapport avec les analyses présentées *supra* (§ 1.2.1). Nous avons constaté que les N-[âge] en attributs indéfinis reçoivent un nombre de modifieurs plus important et de nature différente. En accord avec la lecture non événementielle de cette structure, les modifieurs ne viennent caractériser/décrire qu'un concept stable traduit par un emploi substantival. Inversement, la lecture événementielle de l'attribut non déterminé transparaît dans l'emploi quasi-exclusivement nu du N-[âge], dont les seuls modifieurs sont des ADJ spécifiques formant des collocations avec le N-[âge] (p. ex. *jeune adulte, grand enfant*).

Même si nos observations doivent être vérifiées sur un nombre de données plus important, on peut dire qu'un ensemble de facteurs jouant à différents niveaux d'analyse doivent être pris en considération dans le choix de l'article. Nous suivons Van Peteghem sur ce point pour dire que ce choix résulte de l'interaction entre, d'une part, le sémantisme du N-[âge] (à savoir si l'item est employé en son sens propre ou évaluatif) et des facteurs pragmatiques (faisant intervenir les connaissances partagés du locuteur et l'interlocuteur). Partant de là, un certain nombre de tendances peuvent être observées. Par exemple, on peut prédire une préférence pour l'emploi de N-[âge] attribut non déterminé dans les subordonnées temporelles (de type *quand j'étais enfant*), en accord avec le fait que le N-[âge] est employé référentiellement (il dénote une propriété « objective » du sujet – son âge) et, de ce fait, ne constitue pas une information inédite pour l'interlocuteur. L'existence d'exemples comme (145) ne contredisent pas notre prédiction puisque la présence de complément adnominal fait que l'attribut dénote une propriété subjective. Il n'est pas seulement question de fournir un cadre temporel pour l'action de la principale (le moment où le sujet a été adolescent, pendant son adolescence), mais aussi d'indiquer la particularité de cette période (propriété subjective exprimée par le fait d'être *un adolescent de Berlin Est*).

(145) Deux heures quarante sans entracte, qui mènent au cœur des ténèbres d'une histoire de l'Amérique qui, à travers le cinéma et le rock'n'roll, a nourri les rêves de Frank Castorf (51 ans), quand il était un adolescent de Berlin-Est. (2004-03-14.LM)

Les observations sur la détermination des N-[âge] dans différentes fonctions syntaxiques nous a permis de remarquer deux phénomènes syntaxiques récurrents dans notre corpus. Le premier est la présence d'un certain type d'ADJ dans les SN-[âge], le second étant l'emploi fréquent des N-[âge] en N2 dans les syntagmes binominaux. Examinons de plus près

successivement chacun de ces points.

2. LE SN-[ÂGE] EXPANSÉ : LES ADJECTIFS

Pour commencer, considérons le tableau 13 qui donne un aperçu de la proportion des différents types de modificateurs par N-[âge] dans l'ensemble de notre corpus (X étant un SADJ).

Tableau 13 : Le SN-[âge] expansé (CF & CW)

	bébé		enfant		adolescent		adulte		vieillard	
N-[âge] - X	202	10,3%	1296	10,1%	205	13,9%	107	5,6%	77	13,2%
X - N-[âge]	87	4,5%	470	3,7%	106	7,2%	604	31,8%	58	9,9%
CDN	217	11,1%	938	7,3%	212	14,4%	53	2,8%	81	13,9%
REL	70	3,6%	436	3,4%	57	3,9%	41	2,2%	40	6,8%

Dans cette section nous nous focaliserons sur l'étude des ADJ qui viennent modifier les différents SN-[âge] et nous apprendra un peu plus sur leurs particularités sémantiques.

2.1. Expansions adjectivales des SN-[âge]

Le tableau suivant présente les ADJs épithètes (antéposés et postposés) les plus fréquents³¹ (de haut en bas : des plus fréquents au moins fréquents) dans les deux corpus pour chaque N-[âge]. Les ADJ communs sont en gras :

Tableau 14 : Modificateurs adjectivaux SN-[âge] (CF & CW)

ADJ antéposé		N-[âge]	ADJ postposé	
CF	CW		CF	CW
gros beau nouveau adorable	beau nouveau gros joli petit	bébé	rose mort nu abandonné	cloné palestinien mort abandonné adopté
petit jeune bel grand doux ancien bon	jeune petit grand éternel	enfant	mort perdu sage trouvé innocent malade malheureux	handicapé palestinien malade autiste victime mort sourd sage français blessé mineur
grand jeune éternel ancien vieil	jeune éternel grand charmant	adolescent	agressif attardé boutonneux complexé curieux fragile innocent	palestinien autiste blessé timide solitaire rebelle suicidaire
jeune petit	jeune	adulte	responsable humain inconscient accompli rationnel	handicapé jeune averti africain blanc consentant inconnu japonais sourd

³¹ Leur détermination est faite avec l'option de calcul des *clusters* (environnement immédiat, droit ou gauche) pour chaque N-[âge] sous AntConc.

beau petit grand saint fragile auguste jeune maigre noble	paisible grand jeune magnifique noble petit	vieillard	maigre malade sec arthritique aveugle barbichu blanc centenaire faible fou grincheux hideux impotent inoffensif
---	---	------------------	--

Le tableau appelle plusieurs observations. Parmi les ADJ antéposés, on compte principalement deux types d'ADJ³² : *qualificatifs* (*beau, fragile, maigre, gros*) et des ADJ qu'il n'est pas souhaitable d'assimiler à une des deux catégories traditionnellement reconnues par les grammaires (ADJ qualificatifs vs ADJ relationnels, désormais ADJq et ADJr)³³. Les ADJ qui retiennent plus particulièrement notre attention sont *jeune, vieil, ancien, éternel*.

2.1.1. ADJ antéposés

Certains de ces ADJ, notamment *ancien* et *vieux* (*jeune* curieusement absent dans la liste qui regroupe aussi *nouveau, actuel, précédent, présent, futur*), sont appelés par Borillo (2001b, 2001a) des « adjectifs de temps relatif »³⁴ qui ont

la propriété de référer à une portion de temps qu'ils situent, selon le cas, dans un temps relatif du passé, du présent ou du futur (Borillo 2001a, 40)

La modification des N-[âge] par ce type d'ADJ se caractérise par un certain nombre de phénomènes syntaxico-sémantiques particuliers. D'abord, de préférence, ces ADJ sont antéposés :

- (146) Jeune enfant vs ?? enfant jeune
- (147) Ancien adolescent vs *adolescent ancien
- (148) Vieil enfant vs *enfant vieux
- (149) Éternel adolescent vs ? adolescent éternel

Tous ces ADJ (sauf *éternel*) sont gradables dans certains emplois, tout en sélectionnant un certain type d'ADV : *très/tout jeune, très vieil/*tout vieil, très/*tout ancien*. L'impossibilité de *tout* avec les termes non marqués des couples antonymes *jeune/vieux, nouveau(récent)/ancien* s'explique par le non-respect de la condition d'homogénéité imposée par *tout*. Selon Anscombe (2009a) *vieux* se distingue de son antonyme *jeune* dans la façon de qualifier un N : *vieux* qualifie de façon hétérogène et *jeune* de façon homogène. Par exemple, *vieux* (mais aussi *grand, gros, etc.*) situe le référent du N dans une catégorie particulière sur l'échelle numérale de l'âge – celle des gens âgés. Être *vieux* implique que l'individu en question a un certain âge, un certain nombre

³² La littérature sur les ADJ étant extrêmement riche, voir parmi beaucoup d'autres (et dans des perspectives différentes) Bartning (1984), Dixon (1977, 2009), Forsgren (1978, 2005), Noailly (1999, 2004), Riegel (1985).

³³ Tradition qui occulte toujours l'existence d'un grand nombre d'ADJ qui sont inclassables d'après les critères habituels (Schneidecker 2002).

³⁴ Observons avec Goes (2004, 2009) que ces ADJ (*jeune/vieux*) font partie de ce qu'on appelle les ADJ *primaires*, qui, même dans des langues à une classe d'ADJ réduite, expriment des concepts fondamentaux, dont le « temps/âge » (*jeune, vieux*) est en deuxième position après la « dimension » (*long, court, grand, petit*) et avant l'« appréciation » (*bon, mauvais*) (cf. aussi Wierzbicka 1985, 1988a, 1996, Dixon 2009).

d'années vécues. Or, si l'on prélève une « quantité » aléatoire dans le nombre d'années impliqué, il n'est pas sûr que le nombre prélevé correspond à une classe de référents qu'on qualifie toujours par *vieux* (p. ex. pendant ses vingt premières années, un homme n'est pas *un (homme) vieux*). C'est la raison pour laquelle, un ADJ marqué comme *vieux* qualifie de façon hétérogène. En revanche, si on qualifie quelqu'un de *jeune* ou *petit* (au sens de *jeune*), la caractérisation est homogène. N'importe quelle valeur de l'échelle numérale impliquée par *jeune*, peut donner lieu à la qualification par *jeune* et être compatible avec *tout*.

Si la gradation est possible avec presque tous les ADJ (*éternel* fait exception parce qu'il renvoie de façon inhérente à un intervalle temporel « maximal »), elle a des effets différents sur leur sens et, corollairement, sur leur combinatoire avec les N-[âge].

- (150) Jeune enfant/adulte
- (151) Très jeune adulte
- (152) Vieil enfant
- (153) Très vieil enfant
- (154) Ancien enfant/adolescent
- (155) *Très ancien enfant/adolescent

Pour expliquer l'impossibilité de **très ancien enfant*, il faut observer que la modification d'*ancien* par un ADV a des incidences sur la lecture du SN :

- (156) Je vais vivre dans une très ancienne auberge (= très vieille auberge).
- (157) Je vais vivre dans une ancienne auberge (= une vieille auberge OU dans ce qui a été auparavant une auberge)

Avec le N-[âge], seule la deuxième lecture est possible – *ancien* situe l'intervalle d'instanciation temporelle du référent dénoté. Tout n'est pas pourtant expliqué parce que, si avec certains types de N, *ancien* peut être considéré comme le déplacement d'un ADV en position adjectivale (Giry-Schneider 1997) (158), ce cas n'est pas envisageable avec les N-[âge] (161).

- (158) J'ai rencontré Max hier. Il traîne toujours avec son ancien vélo.
- (159) Il traîne toujours avec le vélo qu'il avait anciennement.
- (160) Comme pour rappeler à l'ancien enfant que les tropiques réservent aussi tristesse et désillusion. (2002-04-24.LM)
- (161) *Comme pour rappeler à l'enfant qu'il était anciennement que les tropiques réservent aussi tristesse et désillusion.

En plus, si Borillo observe à juste titre qu'avec les N-[Pro] *ancien* peut être rapproché au préfixe *ex-*, ce dernier semble très difficile avec les N-[âge]³⁵ :

- (162) mon ancien/ex patron
- (163) être un ancien/*ex enfant

Jeune est un autre ADJ temporel compatible avec plusieurs N-[âge] : *jeune enfant/adolescent/adulte/vieillard*. L'ADJ restreint l'extension du N aux référents qui se situent au début de l'intervalle d'âge en question et ne peut pas être glosé par « celui qui a une courte durée de vie ». Il nous semble qu'aujourd'hui *jeune adulte* fonctionne comme une dénomination complexe pour désigner une « sous-catégorie » socio-culturelle des « jeunes », au même titre que les

³⁵ À ces questions il faut aussi ajouter celle de savoir pourquoi *ancien enfant*, mais *??ancien bébé* et surtout **ancien adulte*.

enfants et les adolescents, la coordination étant possible :

- (164) Elles provoquent alors des tumeurs qui apparaissent chez l'enfant et le jeune adulte, fille ou garçon. (2002-06-10.LP)
- (165) Seule unité en France à proposer une alternative thérapeutique dans le traitement des cancers chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte, son existence est aujourd'hui menacée à cause "de graves difficultés d'organisation qui mettent en cause de façon très préoccupante la sécurité et l'accueil des patients", explique la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) dans un communiqué publié vendredi 25 octobre. (2002-10-27.LM)
- (166) Jeune adulte, il s'inscrit au séminaire du Puy pour suivre une formation en cinq ans. (2004-03-18.LP)

Son antonyme, *vieux*, fonctionne de façon symétrique en dénotant un individu vers la fin de la période temporelle dénoté par le N-[âge]. Ainsi un *vieil adolescent* peut être très bien compris de façon compositionnelle comme un individu qui est « vieux parmi les adolescents ». Toutefois, les emplois les plus fréquents sont des oxymores – *vieil enfant*, *vieil adolescent* – où l'ADJ *vieux* entraîne l'interprétation axiologique du N-[âge]. Cela explique qu'on a *vieil enfant* mais avec beaucoup de difficultés ??*vieil adulte*, et pour des raisons de tautologie **vieux vieillard* :

- (167) Avec une diction pâteuse, voici le vieil enfant narrant son emploi du temps d'il y a quinze ans. (2002-04-19.LM)
- (168) Dans l'obscurité de l'Olympia, le public a tapé des mains pour dire au revoir au vieil enfant qui sait toujours des histoires, des histoires de gens qui s'aiment. (2004-02-25.LM)

Enfin, avec un ADJ comme *éternel*, qui signifie un intervalle temporel non borné, la lecture des N-[âge] est forcément axiologique (*un éternel adolescent* est quelqu'un qui se comporte ou a les attitudes associées de façon stéréotypique à l'âge de l'adolescence).

Pour résumer l'examen des données du corpus, nous avons vu que, parmi les ADJ antéposés les plus fréquents avec les N-[âge], on en retrouve un certain nombre qui ont en commun d'apporter des informations temporelles ou aspectuelles sur l'extension du N. Comprendre le comportement linguistique des N-[âge] à l'égard des phénomènes de temporalité et d'aspectualité, nécessite un examen plus approfondi. Contentons-nous pour l'instant de signaler ces faits, qui seront analysés plus loin et revenons sur les types d'ADJ modificateurs de SN-[âge].

2.1.2. ADJ postposés

Concernant les ADJ postposés aux N-[âge], on constate une différence à la fois quantitative et qualitative entre CF et CW. Le nombre plus élevé d'ADJ postposés différents dans CW peut être expliqué par leur nature – il s'agit essentiellement soit de participes passés à valeur adjectivale (*mort, trouvé, abandonné, cloné, handicapé, blessé*) et d'ADJ relationnels³⁶ qui permettent de catégoriser l'entité dénotée par le N (*palestinien, japonais, mineur*). Côté sémantique, dans CW, on distingue essentiellement des épithètes dénotant des déficiences (*malade, sourd, handicapé, blessé*) et des ADJ ethniques, *français, palestinien, japonais, africain* (Bartning 1984, Roché 2008), dû au fait que, dans les articles de presse, souvent, l'identification des personnes passe par leur appartenance à des catégories socio-culturellement différenciées.

³⁶ Milner (1978) applique la distinction qualifiant/classifiant aussi bien aux N qu'aux ADJ.

Notons l'emploi fréquent de participe passés épithètes comme *abandonné, trouvé, perdu, adopté* avec les N-[âge] *bébé* et *enfant*. Leur valeur verbale indique le résultat d'une intervention agentive (complément d'agent en *par*) qui est difficilement compatible avec *adulte* par exemple :

- (169) Beaujolais : un bébé abandonné dans une cagette (2003-05-15.LP)
 (170) un bébé/enfant/adolescent/*adulte abandonné par ses parents

Dans ce cas précis, la structure argumentale fait intervenir des NH relationnels faisant partie d'un cercle familial (pour *bébé*) ou social proche (*abandonné par ses amis/camarades/collègues*, etc.).

Avec *vieillard*, on observe des expansions nombreuses, pour la plupart avec des ADJ qualificatifs qui expriment avant tout des aspects corporels de l'individu, dénotant une certaine défaillance dans les fonctions vitales (cf. les ADJ dérivés de N de maladies ou faisant partie de ce champ sémantique : *malade, arthritique, faible, impotent*, etc.) Dans CW, on rencontre certains ADJ, *hargneux, essoufflé* avec *vieillard* mais ils sont beaucoup moins représentés que d'autres formes d'expansions (notamment des relatives déterminatives). Ce fait est peut-être dû à l'emploi fréquent de *vieillard* en SN indéfini incomplète en position sujet dans ce type de textes.

3. LES N-[ÂGE] EN N₂ DANS LES SYNTAGMES BINOMINAUX

Dans cette section, nous examinons des syntagmes binominaux de type *N de N-[âge]*³⁷. Les compléments adnominaux ont fait l'objet de nombreuses études (parmi beaucoup d'autres : Milner 1982, Godard 1986, Berrendonner 1995, Bartning 1996, Flaux 1999, Nowakowska & Apothéloz 2003, Kupferman 2004). Notre objectif ne sera pas de discuter les analyses antérieures mais de montrer que les N-[âge] donnent lieu à des compléments qui ne peuvent pas être assimilés à d'autres structures prépositionnelles. L'analyse de notre corpus permettra non seulement de corroborer les observations faites dans Knittel (2009), qui attribue à ce type de compléments la capacité à dénoter des « sous-classes d'objets culturellement pertinentes » mais aussi d'élargir l'éventail des interprétations identifiées jusqu'à présent.

3.1. N₁ de N-[âge] : propriétés syntaxiques

Considérons les trois énoncés suivants, qui illustrent chacun des structures nominales complexes, constituées d'un N tête suivi d'un SP qui a dans son régime un autre N.

- (171) Le chat du voisin
 (172) Le portrait de Max
 (173) Une chaise de bébé

Malgré leur structure similaire, ces trois exemples diffèrent dans leur fonctionnement syntaxique. Contrairement aux deux premiers exemples, *chaise de bébé* ne permet pas la récupération d'une prédication sous-jacente en *avoir* ou *être* :

- (174) Le voisin a un chat
 (175) Max a (un/son) portrait ou Le portrait est à Max³⁸
 (176) #(Le) bébé a une chaise / #(la) chaise est au bébé

³⁷ Tous les exemples de SN complexes sont tirés de notre corpus.

³⁸ Nous ne nous attardons pas sur ces faits bien connus dans la littérature. Avec certains N prédicatifs (*attaque, déportation, massacre*) ou encore des N d'idéalités (*portrait, photo*) en N₁, on observe une ambiguïté entre une lecture objective ou subjective du complément (cf. Milner, 1982; Flaux 1999 pour une discussion).

Si la contrainte sur le DET₁ (177) et la pronominalisation de N2 (180) permettent de distinguer des SP génitifs (subjectifs/objectifs) d'autres SP (agents)³⁹, le test avec le possessif (183) permet d'isoler clairement les N de N-[âge] des deux autres structures :

- (177) *Un chat du voisin
- (178) Un portrait de Max
- (179) Une chaise de bébé
- (180) chat du voisin → *chat de lui
- (181) portrait de Max → portrait de lui
- (182) chaise de bébé → *chaise de lui
- (183) chat du voisin → son chat
- (184) le portrait de Max → son portrait
- (185) chaise de bébé → *sa chaise

Les exemples ci-dessus mettent à l'œuvre des processus référentiels différents, ce qui amène Berrendonner (1995) à distinguer un type extensionnel, *le chat du voisin*, d'un type intensionnel, *chaise de bébé*. Dans ce cas précis, le rôle du N-[âge] est celui d'être un *spécifieur* (Berrendonner, *ibid.*), d'instancier un *domaine d'objets* (Nowakowska & Apothéloz 2003), bref, de sous-catégoriser le N1 (Knittel 2009). Les modalités de détermination ainsi que le comportement syntaxique du N-[âge] confirment son statut particulier en tant que complément adnominal.

En analysant *écriture d'enfant* et *écriture d'un enfant*, Knittel (2009) observe que la suppression du DET₂ entraîne la disparition des propriétés liées à la possession (*écriture d'enfant* / **l'enfant a écrit* / **son écriture*). Même si le possessif ne peut pas assumer la relation de sous-catégorisateur joué par le N-[âge], il ne faut pas pour autant déduire que la présence du DET indéfini ou défini garantit la lecture « possessive » ou « agentive » du SN''. Le DET₂ garde sa capacité de construire différents types de lecture du N2, ici le N-[âge] : spécifique (186), non spécifique (187), générique (188) et l'absence de déterminant fait que le N est appréhendé de façon globale, intensionnelle (189)⁴⁰. Dans les exemples suivants, seule la lecture spécifique du N-[âge] en (186) permet l'instanciation de la relation de possession.

- (186) Il passait son index sur le nez, les lèvres de Rosette, toute contre moi, et je sentis des gargouillis parcourir **le corps de l'enfant**, et un tremblement profond des chairs. (H. Bianciotti, 1985, Sans la miséricorde du Christ, 133) → *son corps*
- (187) Du Moyen âge à l'époque classique, **le corps de l'enfant** est vraiment emprisonné, caché. On ne le découvre en public que pour le fouetter, le battre. Ce qui devait être une très grande humiliation (Fr. Dolto, 1985, La cause des enfants, 16) → **son corps*
- (188) Que s'est-il passé ? La bicyclette, qui n'a aucune vertu sur la personne des adultes, agit sur **le corps d'un enfant** comme une grille de déchiffrement : elle isole son essence et amorce son élucidation. Cela illustre doublement certains propos assez obscurs du Kommandeur. (M. Tournier, 1970, Le roi des Aulnes, 494) → **son corps*
- (189) Il est significatif que sur certains chapiteaux des cathédrales, les

³⁹ Cf. Milner (1982).

⁴⁰ Signalons que, à notre connaissance, des études poussées sur les interactions référentielles qui peuvent avoir lieu entre SN1 et SN2 restent à faire (pour une discussion de l'analyse en appendice de Milner (1982) de *le fils d'un paysan/le fils du paysan* voir notamment Flaux 1999). Le problème est de savoir si un syntagme complexe dont le N tête est introduit par un article défini, peut finalement avoir une référence indéfinie.

paysans sont représentés selon la morphologie d'un **corps d'enfant**, la proportion de la tête étant de 1 à 4. (Fr. Dolto, 1985, *La cause des enfants*, 18) → **son corps*

Le tableau suivant présente la distribution de SN-[âge] dans les SN'' pour la totalité de nos données (CF & CW).

Tableau 15 : de SN-[âge] : répartition CF & CW

	de N-[âge]	de l'/du N-[âge]	d'un N-[âge]
bébé	95	152	65
enfant	734	1134	646
adolescent	81	113	82
adulte	130	97	73
vieillard	53	29	29

Considérons les couples d'énoncés suivants où, à tour de rôles, SN1 défini, SN1 indéfini et SN1 non déterminé sélectionnent un complément adnominal (N-[âge]) lui aussi introduit par l'article défini, indéfini où article zéro :

(190) Le N1 de SN-[âge]

- 190 a Le corps de l'enfant / la chambre de l'enfant
- 190 b Le corps d'un enfant / la chambre d'un enfant
- 190 c ?Le corps d'enfant / la chambre d'enfant

(191) Un N1 de SN-[âge]

- 191 a *un corps de l'enfant / un jouet de l'enfant
- 191 b *un corps d'un enfant / ? un jouet d'un enfant
- 191 c un corps d'enfant / un jouet d'enfant

(192) N₁ de SN-[âge]

- 192 a (C'est un adulte avec) *corps de l'enfant / *jouet de l'enfant
- 192 b (C'est un adulte avec) *corps d'un enfant / *jouet d'un enfant
- 192 c (C'est un adulte avec) ?? corps d'enfant / jouet d'enfant

La difficulté de la structure *Def N1 de N-[âge]*, tient de toute évidence au type de N1 (190 c). C'est aussi le cas pour (191 a), qui demande toutefois une remarque supplémentaire. Si *un jouet de l'enfant* est tout à fait intelligible, ce SN a du mal à donner lieu à une interprétation générique (ce qui est possible pour (190 c) *la chambre d'enfant doit être toujours propre* ou encore (191 c) *un jouet d'enfant est fait pour ne pas se casser*). Le blocage de la lecture générique pour un syntagme de type *un N1 Prep le N2*, vient de l'incompatibilité dans la façon dont l'indéfini et le défini construisent la généricité⁴¹. Tandis que l'indéfini générique parcourt la classe dénotée par le N, en faisant des prélèvements répétitifs sur cette classe, l'article défini générique (singulier) atteint l'ensemble de la classe, l'espèce, sans passer par l'individualité (Corblin 1987). On comprend par conséquent que, dans *un jouet de l'enfant*, la lecture générique ne peut pas avoir lieu, puisque, si l'on considère comme générique le SN₂, l'article défini ne fournit pas les conditions nécessaires pour sa généricité. Autrement dit, l'indéfini ne peut pas opérer un prélèvement sur une classe qui est appréhendée comme un tout, sans prise en compte des individus qui la composent. En revanche, étant donné que le N-[âge] indéterminé fonctionne comme un sous-catégorisateur, le

⁴¹ Voir par exemple Galmiche (1990), Kleiber (1989a, 1989b, 1990).

SN complexe, lui, fonctionne comme une dénomination complexe, comme désignant une sous-espèce en quelque sorte. Par conséquent, ce types de SN'' peuvent avoir une lecture générique (avec l'indéfini ou le défini en DET₁).

Contrairement aux SN'' où le N₂ est un N-[âge] déterminé, le N-[âge] non déterminé se prête difficilement aux manipulations qui attestent son autonomie référentielle. Il est impossible d'insérer des quantifieurs numériques :

- (193) chambre d'enfants / chambre de deux enfants
 (194) un voleur d'enfants⁴² / #un voleur de deux enfants

Contrairement aux SP génitifs, l'adjonction d'ADJ ou d'autres SP ne peut pas intervenir entre le N tête et le N-[âge] spécifieur :

- (195) corps d'enfant abandonné/*corps abandonné d'enfant
 (196) une chambre d'enfant avec vue sur la mer / *une chambre avec vue sur la mer d'enfant

Un modifieur ADJ porte nécessairement sur l'ensemble du SN complexe incluant le N-[âge] spécifieur uniquement si celui-ci est prévu, approprié (notons l'absence d'accord dans (199)) :

- (197) [Accueil d'enfant] permanent
 (198) *Accueil d'[enfant gentil]
 (199) Auxquels s'ajoutent d'autres sommes : 146189 euros pour les sites lecture, les pôles locaux d'éducation artistique, le matériel pour **l'accueil d'enfant handicapés**, 46863 euros de crédits pour des opérations départementales réalisées avec un partenaire (sécurité routière, direction de l'environnement); 244 722 euros pour les nouvelles technologies. (2003-06-23.LP)
 (200) **Une allure d'adolescent fragile**, des propos brefs souvent inaudibles et ponctués d'éclats de rire nerveux, une inquiétude et une gêne constante dans l'attention portée à son interlocuteur : échanger des propos avec le jeune pilote finlandais relève le plus souvent de la gageure. (2002-03-16.LM)

Dans ce type de syntagmes complexes, d'une part, le N₁ ne peut pas faire l'objet d'une pronominalisation par *celui/celle* (201)-(202) et, d'autre part, le N-[âge] non déterminé ne peut constituer la source pour une reprise anaphorique (203)-(204) :

- (201) Je n'aime pas les pleurs de bébé, ni *ceux d'enfant.
 (202) À gauche vous avez la chambre d'amis et à droite *celle d'enfants.
 (203) La chambre de [l'enfant]_j se trouve au fond du couloir. Il_j y est enfermé depuis ce matin.
 (204) La chambre d'[enfant]_j se trouve au fond du couloir. *Il_j y est enfermé depuis ce matin.

Ces dernières observations posent la question du statut lexical de ce type de syntagmes complexes – doit-on les considérer comme de séquences figées ?

⁴² Nous reviendrons sur la morphologie du N-[âge].

3.2. Statut lexical et sens de N_1 de N -[âge]

Vérifier l'hypothèse, selon laquelle les SN_1 de N -[âge] sont des unités lexicalisées, demande à ce qu'on examine un certain nombre de paramètres morphosyntaxiques, sémantiques et discursifs (Gross 1996a).

3.2.1. Degré de figement de SN_1 de N -[âge]

Nous ne reviendrons pas sur le fait, observé plus haut, que la détermination du N -[âge] change le sens du SN '' :

- (205) Chaise de bébé ≠ chaise d'un bébé/chaise du bébé
- (206) Visage de vieillard ≠ visage d'un vieillard/visage du vieillard

Nous avons vu aussi que, contrairement à ce qui se passe avec des séquences figées, la possibilité restreinte de modification du N -[âge], qui n'admet que des ADJ ou SP pragmatiquement à même de constituer une sous-classe (le SP enchâssé est donc lui aussi à valeur taxinomique) :

- (207) *métier d'adulte responsable
- (208) *garde d'enfant gentil
- (209) *siège de bébé mignon
- (210) dessin d'enfant en bas âge
- (211) allure d'adolescent fragile
- (212) lit/chambre/accompagnement/accueil d'enfant handicapé

Sur le plan morphologique, on peut faire abstraction de l'accord en genre comme dans l'exemple suivant :

- (213) **Maman** avait les lèvres grises, mais son nez n'était pas trop pincé. Elle avait **son visage de vieillard**, un visage qu'elle avait depuis l'arrivée à l'hôpital. – Peut-être est-ce simplement que jamais je ne l'avais vue la tête renversée, totalement à plat. (S. Doubrovsky, 1977, *Fils*, 368)

et les structures lexicalisées se caractérisent par l'absence de variation en nombre de N_2 .

- (214) Robe de chambre, robes de chambre, *robes de chambres
- (215) Vacances d'été, *vacances d'étés

De prime abord, avec les N -[âge] dans cette position, il est difficile de constater une règle, difficulté qui provient aussi du fait qu'il n'y a pas de différence de prononciation entre les N -[âge] singuliers et pluriels. À l'écrit, dans notre corpus, on observe aussi bien l'accord des deux N au pluriel (216)-(218) (avec différents types de N_1), que l'absence d'accord (219)-(224).

- (216) La totalité des bénéfiques récoltés durant le salon sera répartie entre quatre associations : l'association Rêve, qui a pour vocation de réaliser **les rêves d'enfants** atteints de maladies à pronostics réservés ... (2003-05-16.LP)
- (217) Chacun s'indigne face aux **assassins d'enfants**, oublions-nous qu'il existe des enfants criminels ? (J.B. Pontalis, 1998, *L'enfant des limbes*, 140)
- (218) L'association propose **des gardes d'enfants** à domicile pouvant répondre aux besoins des Stéphanois, suivant plusieurs conditions : habiter la ville, être allocataire à la CAF, avoir au moins un enfant de

- moins de 6 ans, et être salarié ou assimilé (en formation). (2002-11-09.LP)
- (219) Des élus aux retraités, ils connaissent tous très bien ce tocsin qui scande la mort des villages : l'arrêt du bruit du marteau sur l'enclume du forgeron, le silence des cloches de l'église, et surtout la fin **des cris d'enfant** dans la cour de l'école. (2003-10-01.LM)
- (220) En série limitée, des **bavoirs d'enfant** brodés sur des minijupes effilochées, à partir de 65 EUR, Kookaï. (2003-04-12.LM)
- (221) Calez les avait amenés là de nuit : « Je vous garantis qu'on viendra pas vous chercher ! Dormez en paix ! » Calez... Une chambrette mansardée. **Deux lits d'enfant**. (J.-P. Chabrol, 1977, *La folie des miens*, 209)
- (222) Une nouvelle capacité d'accueil qui devrait résorber le déficit en termes **de garde d'enfant** : " Si je m'en tiens aux chiffres de l'année dernière, ma liste d'attente pour la garde d'enfants de 0 à 3 ans était de 40. Nous devrions pouvoir accueillir ces enfants en 2004 " se réjouit Bernadette Rozel. (2004-04-29.LP)
- (223) Le bassin : " un élément naturel " De leur côté, parents, grands-parents et personnes ayant **la garde d'enfants** en bas âge disent leur hantise de voir leur échapper l'enfant dont ils ont la responsabilité. (2002-03-20.LT)
- (224) "L'expérience montre que les risques de **trafic d'enfants** augmentent en situation de crise lorsqu'il y a des mouvements de population et que l'environnement de protection de l'enfant s'écroule, qu'il n'y a plus de parents, de famille, d'école ou de village", explique Marc Vergara, porte-parole de l'Unicef à Genève. (2005-01-05.LM)

Si le N-[âge] joue le rôle d'un sous-catégorisateur référentiel par rapport à N1, comment expliquer la différence sémantique entre un N-[âge] pluralisé (*garde d'enfants*) et non marqué par le nombre (*garde d'enfant*) ? Nous avons vu que le N-[âge] indéterminé n'a pas de sens spécifique dans la mesure où il n'identifie pas forcément un individu particulier (le N-[âge] ne peut pas être la source d'une anaphore). Dans *garde d'enfant*, mais aussi dans *bavoir de bébé*, *magazines d'adulte*, *passion d'adolescent*, *corps de vieillard*, le N-[âge] ne présuppose pas l'existence d'un seul bébé, enfant, adolescent, adulte ou vieillard. Par conséquent, l'absence de marque de pluralité ne doit pas être interprétée comme une marque nulle du singulier mais plutôt comme un effet de sous-détermination à l'égard du nombre induit par la lecture intensionnelle du SN (Knittel 2009, 22).

Le sens non-compositionnel des structures lexicalisées peut être testé par la négation. Or, on constate qu'avec les structures indéterminées qui nous intéressent, cela n'est pas possible :

- (225) Une pomme de terre n'est pas une pomme qui pousse dans la terre.
 (226) ??Un lit d'enfant n'est pas un lit pour les enfants.

Ce critère se révèle utile quand une seule séquence peut avoir plusieurs sens, notamment métaphoriques. Par exemple *cœur d'enfant* peut être compris de façon compositionnelle où il est question de décrire les caractéristiques d'un organe (le cœur) pour un ensemble déterminé de sujets (les enfants). Ce même syntagme a aussi un sens par extension qui permet, par des procédés métonymiques et métaphoriques (le cœur est vu comme le siège des sentiments, des émotions), de qualifier une personne d'innocente, de gentille, etc.

Contrairement aux séquences figées, la négation du N₁ provoque un hic sémantique :

- (227) Une pomme de terre n'est pas une pomme.

- (228) ??Un lit d'enfant n'est pas un lit.
 (229) ??Les dents de bébé ne sont pas des dents.
 (230) ??Le trafic d'enfants n'est pas du trafic.

Enfin, un dernier critère qui différencie les séquences figées de celles qui nous intéressent ici, est le fait que le N-tête peut constituer la source d'une reprise anaphorique :

- (231) Jean a pris la mouche. *La prise a été bonne.
 (232) J'ai acheté des pommes de terre. *Les pommes sont pourries.
 (233) Le prévenu, au visage d'adolescent, reconnaît l'ensemble des faits qui lui sont reprochés. (2002-09-02.LP) → ??Le visage impassible, froid, il ...
 (234) Maman avait les lèvres grises, mais son nez n'était pas trop pincé. Elle avait son visage de vieillard, un visage qu'elle avait depuis l'arrivée à l'hôpital. – Peut-être est-ce simplement que jamais je ne l'avais vue la tête renversée, totalement à plat. (= (213))

Au terme de ce que nous venons de voir, nous pouvons conclure que les syntagmes qui font l'objet de notre attention ne sont pas des expressions lexicalisées (dans les termes de Gross (1996)). Plus précisément, il faut distinguer le sens qui émerge d'une structure syntaxiquement (semi) figée et qui fonctionne en bloc du sens sous-catégorisateur d'une structure binominale et qui, en tant que dénominateur complexe, fonctionne en bloc aussi. Le fait est que, dans le deuxième cas de figure, la réalisation du N₂ (le N-[âge]) est pragmatiquement déterminée, ce qui n'est pas (ou plus) le cas pour les expressions reconnues comme figées en synchronie.

Cependant c'est une conclusion quelque peu hâtive, parce que, intuitivement, on n'attribuerait pas la même « force d'attraction » entre le N₁ et le N-[âge] dans *lit d'enfant* et *main d'enfant*. Il est par conséquent important d'aller plus loin dans l'étude en analysant le type de N₁.

3.2.2. Données de corpus : type de N₁ et rôle du N-[âge]

L'analyse de notre corpus permet de faire des observations sur le type de N₁ le plus fréquent avec les N-[âge], ainsi que de dégager différentes interprétations que ces derniers peuvent véhiculer.

Plusieurs types de N peuvent être N-tête dans les syntagmes avec un N-[âge] indéterminé. La liste ci-dessous regroupe les plus récurrents dans un ordre décroissant :

- N de partie du corps (ou assimilées) : *main de bébé, tête de bébé, corps de N-[âge], visage d'adolescent, squelette de vieillard, voix d'enfant* ;
- N d'artefacts (d'objet concrets) : *chaise de bébé, lit d'enfant, pantalon d'adolescent, appartement d'adulte* ;
- N iconiques : *traits de vieillard, air d'adolescent, figure d'adolescent, silhouette d'adulte* ;
- N d'idéalités⁴³ : *journal (intime) d'adolescent, film d'adulte* ;

Le tableau 16 regroupe les N₁ les plus fréquents dans un ordre décroissant par N-[âge] :

⁴³ Cf. Flaux & Stosic (2011).

Tableau 16 : Données de corpus : N_1 de N-[âge]

N de bébé	N d'enfant	N d'adolescent	N d'adulte	N de vieillard
mains	chambre	allures	vie	haleine
voix	rêve	vie	allocation	airs
bracelet	garde	visage	travail	corps
chaise	visage	chambre	amour	lassitude
couches	pas	cœur	désir	main
jouets	tête	figure	main	manie
moue	voiture	physique	acte	méchanceté
peau	regard	silhouette	amitié	pas
pleurs	voix	amour	appartement	regard
tête	yeux	amours	ascendant	rétine
vêtements	corps	chair	ateliers	rôle
affaires	jouet	chevelure	autorité	tête
siège-auto	lit	corps	bicyclette	visage
baignoire	mots	humeur	catéchèse	voix
bavoir	sourire	mélancolie	chorale	yeux
	souvenirs		compétition	âme

Nous distinguons deux types de lecture – celle qui vient d'être présentée en détail, où le N-[âge] a le rôle d'un sous-catégorisateur et une deuxième où le SP-N-[âge] fonctionne comme un modifieur temporel.

3.2.2.1. SP N-[âge] sous-catégorisateur

- N_1 de partie du corps

Parmi les N de partie du corps (Npc) les plus fréquents sont *main*, *corps*, *visage*, *yeux*. Théoriquement, tous les N-[âge] peuvent constituer des SP sous-catégorisant pour un Npc, dans la mesure où les parties du corps sont en nombre constant tout au long de la vie d'un individu. Cependant certains Npc sont ressentis comme plus saillants pour une phase précise de la vie d'un individu et forment avec le N-[âge] correspondant des syntagmes complexes au sens métaphorique. Parmi ceux-ci, *enfant* et *adulte* fonctionnent souvent en opposition (*corps d'enfant/adulte*, *voix d'enfant/voix d'adulte*, etc.)⁴⁴. Souvent, ces SN sont employés de manière métaphorique et sont prédiés des individus qui ne sont pas dans la phase de vie dénotée par le N-[âge]. En effet, la plupart du temps, il s'agit d'attribuer, par exemple, des qualités propres de l'enfant à quelqu'un qui ne l'est plus. Partant, on explique pourquoi les N-[âge] fonctionnent en opposition et pourquoi le couple de termes opposés est celui d'*enfant/adulte* (rappelons qu'il s'agit d'une des oppositions fondamentales au sein de l'ensemble des N-[âge], cf. chapitre V). En revanche, l'opposition ainsi créée n'est pas forcément lexicalisée – *yeux d'enfant* semble avoir un certain degré de figement par rapport à *yeux d'adulte*, qui n'est pas aussi répandu ou spontané. Un autre fait à prendre en compte⁴⁵ sont les variations lexicales qui peuvent survenir : par exemple, aux *yeux d'enfant* on opposera aussi bien *yeux d'adulte* que *regard d'adulte*. Avec *bébé*,

⁴⁴ Notons que, dans le milieu médical, on distingue les secteurs spécialisés dans l'enfance (pédiatrie), la *petite-enfance*, ou aux personnes âgées, mais il n'y a pas de secteur réservé aux « adultes ».

⁴⁵ Et qui reste à expliquer.

aucun Npc ne donne lieu à des lectures métaphoriques – c’est comme si le *bébé* est vu en langue comme dénotant un référent qui n’éprouve rien, qui n’a pas de sentiments, vie affective, ...

- N₁ d’artefact

Avec les N d’artefact (désormais Nart), le N-[âge] joue son rôle de sous-catégorisateur, indiquant, *grosso modo*, le « type » d’individus auxquels est destiné l’objet. Si Knittel (2009, 58) a raison de parler de « sous-classes d’objets culturellement pertinentes », c’est parce que les combinaisons entre le Nart et le N-[âge] semblent pragmatiquement contraints. Le N-[âge] dénote la catégorie sociale de « public visé », le « destinataire » et on peut dire même la « clientèle visée » parce que, souvent, il s’agit d’un contexte commercial. Parfois il est possible de gloser les SN” en récupérant la préposition *pour* :

- (235) Lit d’enfant = lit pour enfant
 (236) Chambre d’enfant = chambre pour enfant
 (237) Siège-auto de bébé = siège-auto pour bébé

Cadiot (1991, 181) observe un certain degré de figement dans ces SN et certains SN binominaux de ce type ont des rapports étroits avec des structures N1-N2⁴⁶ :

- (238) Découvrez notre sélection de lits d’enfant/lits enfant
 (239) Découvrez notre sélection de chambre d’enfant/chambre enfant
 (240) Découvrez notre sélection de bavoirs de bébé/bavoirs bébé

Dans ces exemples, le N-[âge] est en fonction de substantif épithète (Noailly 1990), et forme une série de compléments « destination ». Même si, pour certains groupes nominaux comme *rayon enfant*, la récupération de la préposition n’est pas très heureuse (**rayon d’enfant, ?rayon pour enfant*), la glose nous indique qu’il s’agit toujours du même type sémantique « destiné aux bénéficiaires » : *N1 est consacré/destiné à N2/pour N2*. Par ailleurs, souvent, on peut substituer la PREP par d’autres substantifs comme *taille* ou *modèle* : *pantalon taille adolescent, bateau modèle enfant, culotte taille/modèle bébé, lit modèle/taille adulte*.⁴⁷ Notre corpus ne contient aucun SN de type *Nart de vieillard*. Il est en effet difficile de concevoir des énoncés tels que *#lit de vieillard, #vêtement de vieillard, #voiture de vieillard, #chemise de vieillard* et même *#mode/taille/rayon/modèle vieillard*⁴⁸. La raison principale en est qu’en français moderne *vieillard* peut être connoté négativement⁴⁹. Ce n’est pas pour autant que les euphémismes *personne âgée, senior* fonctionnent mieux (**lit personne âgée, ?? mode senior*). En fait, d’autres moyens linguistiques sont mis en œuvre : emploi d’ADJ pour appuyer la particularité par rapport à une norme (qui est celle de l’adulte) (241) ou bien en explicitant la limite d’âge à respecter (242)⁵⁰ :

- (241) Téléphone à larges touches, spécial personne âgée ou malvoyante.
 (WebCorp)
 (242) Tarif senior (plus de 65 ans).

⁴⁶ Il est utile de souligner que tous ces phénomènes de complémentation (Noailly, 1990) font partie de ce que Benveniste (1974, 172) appelle la *synapsie* (la conjonction, le jonction). Un nombre de composés aujourd’hui (*timbre-poste*) sont issus de compléments prépositionnels, où la préposition à exprimait la « destination ».

⁴⁷ Signalons qu’avec certains Nart, *bébé* ou *enfant* peuvent aussi jouer un rôle modal, dans la mesure où *un pistolet d’enfant* peut dénoter aussi bien le jouet, qu’un « faux pistolet » (Lakoff & Johnson 1996).

⁴⁸ Dans tous ces énoncés *vieillard* a une valeur fortement dépréciative.

⁴⁹ Par contre, l’ADJ *vieux* peut apparemment très bien jouer ce rôle : [à propos d’un fauteuil roulant électrique] *Non, mais je vais te dire – c’est un scooter pour vieux*. (J.L. Lemoine, Festival du rire, Montreux 2012).

⁵⁰ Tous les exemples consultés sont tirés d’annonces de vente ou bien de tarification de services adaptés aux personnes âgées.

- N₁ iconiques

Les N que nous regroupons sous l'étiquette d'*iconiques* sont des N syncatégorématiques de type *silhouette, air, trait, figure, physique, allure*, qui dénotent ce qui peut être vu comme des projections imagées d'un aspect de l'individu (susceptibles d'être dessinées par exemple).

- (243) Avec son allure d'adolescent dégingandé, sa tignasse rousse et ses lunettes époque Brejnev qui lui mangent la moitié du visage, Erlend Oye fait décidément figure de candide dans le monde blasé de l'électronique et de la culture club. (2004-05-11.LM)
- (244) ... mémoire gardait le souvenir des cris de la récréation du soir lorsque je venais y chercher Pauline et que les enfants se précipitaient vers n'importe quelle silhouette d'adulte dans l'espoir de reconnaître l'un de leurs parents. (Ph. Forest, 1999, *Toute la nuit*, 277)
- (245) Et pour Patrick Dils, qui a encore une figure d'adolescent, presque quinze ans sans liberté. (2002-04-11.LM)

Une étude plus approfondie de ces N iconiques reste à faire, mais en tant que N-tête dans les SN complexes, *silhouette* ne se combine qu'avec des N dont le référent est doté de « contours » dont la forme est saillante sur le plan perceptif. Sur ce point, les N-[âge] se distinguent clairement d'autres N-[âge] en *-aire* :

- (246) On apercevait au loin la silhouette d'un bébé / enfant / adolescent / adulte / vieillard.
- (247) *On apercevait au loin la silhouette d'un trentenaire/N-aire.

- N d'idéalités

Les N d'idéalités sont des N dénotant des objets résultant de l'action d'un être humain et dotés d'un contenu (Flaux 2002, Flaux & Stosic 2011) : *film, dessin, poème, journal (intime)*, etc. :

- (248) Oui, pour une fois, j'ai un personnage sexué, dans un film d'adulte. (2003-09-25.LP)
- (249) On verra que la psychanalyse n'a fait que rejoindre et confirmer une intuition d'enfant, de jeune fille et de femme. Après avoir ainsi découvert la lecture, à l'âge de cinq ans, je crus ma vie toute tracée : je serais fabricant d'un journal d'enfants. (Fr. Dolto, 1985, *La cause des enfants*, 214)

Ce type de N est parmi le moins fréquent en N-tête mais dans la majorité des cas, le N-[âge] dénote le public visé à qui s'adresse le contenu « spirituel » du N-tête (Flaux 2002). Toutefois dans l'exemple suivant :

- (250) « Et puis j'ai accroché ça au mur, dit-il, vous le trouviez joli à la maison, alors je l'ai encadré et mis là. » Il désignait un dessin d'enfant très coloré représentant de petits personnages au milieu de chevreuils amicaux, sous un soleil en roue surmonté par la corniche bleu marine d'un ciel infini. (P. Moinot, 1979, *Le guetteur d'ombre*, 42)

en raison de la nature déverbale du N-tête (*dessin*), le sens du N-[âge] n'est pas celui de « destination ». En réalité, il y a deux possibilités d'interprétation. Soit on peut présupposer que l'agent, celui qui a fait le dessin, est un enfant dont les capacités de dessiner donnent des résultats

particuliers, d'une certaine qualité (ce qui semble se passer dans l'exemple ci-dessus). Soit le SN complexe est utilisé de façon péjorative au sens où il dénote le produit de l'action « dessiner comme un enfant ».

3.2.2.2. **SP N-[âge] : modifieur temporel**

Si le rôle de sous-catégorisateur des N-[âge] dans les SN binominaux semble indéniable, il convient de mettre en évidence une deuxième lecture qui n'a pas été remarquée à notre connaissance jusqu'à présent – celle où le SP peut être vu comme un modifieur temporel. Par exemple, *lit d'enfant* peut aussi bien dénoter un sous-type de lits, qui a les dimensions appropriées pour accueillir un enfant, mais aussi comme « le lit dans lequel X dormait quand il était enfant ». Les SN binominaux reçoivent ce type de lecture à la condition d'être introduits par un DET₁ possessif : *mon pantalon d'adolescent, mes livres d'enfant*. Considérons les exemples suivants :

- (251) ... en feutre noir, décoré d'un visage souriant, grandes lèvres rouges, yeux étonnés, deux grands anneaux dorés cousus au bord des oreilles, le coussin de **mon lit d'enfant**, ma chère Bamboula ! (L. Flem, 2004, *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*, 45)
- (252) Et " Thomas " connu depuis **ses bêtises d'adolescent**, devenu figure du banditisme, tombé sous des balles vengeresses. " Au départ, il aurait pu prendre un autre chemin " regrette Jean-Louis Desfray. " Avoir des sentiments, pas d'état d'âme " la devise d'un flic écrivain. (2004-11-23.LP)
- (253) À Louvain il avait été défini par sa qualité d'étudiant ; à Niort et à Paris par son uniforme. Durant **ses fugues d'adolescent**, il avait expérimenté, brièvement, il est vrai, la solitude et le dénuement, mais son père se trouvait toujours à l'autre bout d'un fil télégraphique. (M. Yourcenar, 1977, *Le labyrinthe du monde*, 1108)
- (254) "En restant en Hongrie après 1956, j'ai pu observer non plus en tant qu'enfant, mais avec ma tête d'adulte, le fonctionnement d'une dictature. (2004-11-25.LM)
- (255) "Toute ma vie, **ma vie d'adulte** en tout cas, j'ai eu le sentiment d'agir pour et en fonction de la société dont je suis un élément, et d'être, donc, dans le politique. (2002-03-18.LM)
- (256) L'enfant fou de l'autobus est allé quatre fois vers mon corps, quatre fois il a tendu sa main vers moi, **sa petite main de vieillard**, sèche et glacée, rouge, meurtrie ... (H. Guibert, 2001, *Le mausolée des amants*, 173)

Comme on peut le remarquer, la condition de détermination est nécessaire mais non suffisante pour que la lecture « temporelle » puisse avoir lieu. C'est une condition nécessaire parce que ce sont les bêtises qui sont « catégorisées » comme étant associées à un âge précis, mais on ne peut pas inférer que le sujet les aie commises en tant qu'adolescent :

- (257) Et « Thomas » connu depuis ces/ plusieurs bêtises d'adolescent,...

En revanche, c'est une condition non suffisante parce que le possessif ne garantit en rien l'interprétation temporelle du N-[âge] comme c'est le cas dans (256). C'est le seul exemple où le SN complexe, *sa petite main de vieillard*, ne peut pas être paraphrasé par **sa petite main, qu'il avait lorsqu'il était vieillard*. Dans tous les autres énoncés, différentes paraphrases relèvent la période temporelle pendant laquelle l'individu est dénoté par le N-[âge] en question :

- (258) Le coussin du lit que j'avais quand j'étais enfant
 (259) Les bêtises que j'ai faites lorsque j'étais adolescent
 (260) Durant les fugues que j'ai faites quand j'étais adolescent
 (261) Toute ma vie, depuis que je suis adulte en tout cas, ...

Ces faits soulèvent un certain nombre de questions :

- D'abord, on peut se demander quel est le rôle joué par le type de N1. De toute évidence, ce n'est pas le Npc, *main*, qui bloque cette lecture « temporelle » parce qu'on peut très bien envisager un contexte où un pianiste sexagénaire souhaite retrouver *ses mains d'adolescent*. Il faut par conséquent comprendre quel est le « mécanisme » mis en place par les N-[âge], leur permettant de dénoter un intervalle de référence temporelle pendant lequel un individu est qualifié d'enfant, adolescent, etc. ;
- Il faut aussi s'interroger sur le rôle du possessif. On peut avoir une compréhension aussi large que nécessaire de la notion de « possession », elle ne nous paraît pas à même d'expliquer le lien qui existe entre le sujet au moment de l'énonciation, *il* (253) et ses *fugues d'adolescent*. Autrement dit, qu'est-ce qui permet de faire le lien entre le pronom et le N-[âge], et de quelle nature est ce lien ? La question est loin d'être isolée parce qu'on observe *a priori* le même fonctionnement du N-[âge] en attribut de l'objet : *Je l'ai connu enfant* (= quand il était enfant) ;
- Enfin, on ne peut pas négliger le fait qu'on n'a pas employé les mêmes paraphrases en fonction du N-[âge] : l'impossibilité de **quand j'étais adulte* doit aussi être prise en compte.

La réponse à ces questions réside, d'une part, dans le fait que les N-[âge] dénotent l'individu sous un aspect qui lui est inhérent – son âge, et d'autre part, dans la spécificité sémantique des N-[âge] en tant que NH dans des phases de leur vie. Par conséquent, il nous sera impossible de répondre à l'ensemble de ses questions, sans analyser au préalable les spécificités sémantico-référentielles des N-[âge] en tant que NH.

III. BILAN

Ce chapitre avait pour objectif de présenter les spécificités sémantico-syntaxiques des N-[âge] à partir de l'analyse de notre corpus. Malgré le fait que les N-[âge] forment un ensemble lexical, nous avons mis en évidence des différences de fonctionnement, et cela, à des niveaux d'analyse différents. L'ensemble des N-[âge] est hétérogène à l'égard de l'identité catégorielle des items qui le constituent. La première section a montré que certains N-[âge] ont un fonctionnement plutôt adjectival que d'autres (notamment *adulte*). La deuxième section a été consacrée à l'étude de la détermination et l'expansion adjectivale des SN-[âge]. Enfin la troisième section a étudié les N-[âge] en position de N2 dans les syntagmes complexes.

Nous avons observé que l'ensemble des N-[âge] peut dénoter un individu qui se trouve dans la période de sa vie correspondant (leur sens dénotatif) ou bien renvoyer à des caractéristiques stéréotypiquement associés à l'âge en question (sens axiologique, ou évaluatif), qui font essentiellement référence à des attitudes comportementales ou psychologiques de l'individu. Cette remarque n'est pas sans rappeler la distinction entre une conception *discontinue* vs *continue* (Cruse, 1986, cf. chapitre V). Nous maintenons qu'une telle distinction est pertinente, avec toutefois quelques précisions. D'abord, il convient d'observer que les considérations ensemblistes doivent tenir compte de l'identité catégorielle des items concernés (Cruse 1996, 2000 est muet sur ce point), mais surtout le fait que la conception continue de l'ensemble ne réunit

pas forcément tous les éléments qui le composent. Autrement dit, si sur le plan ontologique, on peut postuler que la maturité d'un individu évolue avec son âge, sur le plan linguistique cette propriété qui progresse parallèlement à la relation sous-jacente d'âge qui forme l'ensemble lexical, ne réunit pas tous les items le composant.

L'étude syntaxico-sémantique des N-[âge] a permis aussi de dégager des éléments nouveaux qui méritent toute notre attention. D'un côté, nous avons soulevé la question par le statut de la prédication attributive – quelle est la particularité, s'il y en a une, des N-[âge] prédicatifs ? Doit-on, et pour quelles raisons, voir une différence entre le fait de prédiquer d'un individu qu'il *est adulte* et qu'il *est président* par exemple ? Ces questions en cachent d'autres, plus fondamentales. Il faut tourner la réflexion vers l'examen linguistique du lien entre l'individu et la qualification des différents aspects qui constituent son identité. Emprunter cette direction sera bénéfique au moins à deux égards : elle permettra d'approfondir en quoi consiste le caractère multidimensionnel des individus humains sur le plan du langage et va tout naturellement nous amener à réexaminer la notion de prédicat sortal en linguistique (il existe *a priori* des propriétés plus fondamentales que d'autres exprimant le sexe, l'âge, l'appartenance à une espèce (cf. Van Peteghem, *supra*).

D'un autre côté, plusieurs faits linguistiques différents convergent vers la nécessité d'un examen plus approfondi des relations que les N-[âge] entretiennent avec l'expression temporelle. À la lumière de ce que nous avons déjà pu observer sur les N-[âge] en tant qu'ensemble lexical (rappelons qu'ils sont régis par une relation sémantique sous-jacente « ordre » qui reflète notre conception de l'écoulement du temps), il est nécessaire de voir en quoi consiste notamment leur caractère phasique. Si on peut parler des *phases* ou encore des *étapes de la vie* pour exprimer des périodes temporellement limitées dans notre existence, la description linguistique des N-[âge] doit mettre en évidence les particularités des N-[âge] vis-à-vis d'autres prédicats qui se définissent *a priori* par le même caractère transitoire.

Le chapitre suivant tâchera de mettre en évidence les spécificités de l'âge en tant que propriété inhérente d'un individu humain.

N-[ÂGE] : INDIVIDUS & QUANTIFICATION

Ce chapitre poursuit la description des *N*-[âge], en envisageant les individus humains sous le rapport de la quantification, comme dans *un adolescent de 15 ans, un vieillard de 85 ans*. La présentation des différents mécanismes de quantification permettra de mieux comprendre un fait déjà abordé dans ce travail : la relation entre les *N*-[âge] et l'échelle numérique. Ce volet de leur étude syntaxique mettra en évidence principalement deux choses : d'une part, la corrélation entre la dénomination d'un être humain par un *N*-[âge] et la valeur numérique des compléments de mesure qu'il peut recevoir et, d'autre part, par cette même occasion, le fait que l'âge d'un individu est une grandeur à part parmi d'autres comme le poids, ou encore la taille qui le caractérisent. Enfin, le chapitre se terminera par une réflexion sur la nature du rapport entre la grandeur quantifiée et le référent auquel elle s'applique. Il fera ainsi la transition entre la description syntaxique des *N*-[âge] vers l'étude de leurs spécificités sémantico-référentielles.

I. QUANTIFICATION(S) : MÉCANISMES LINGUISTIQUES

La quantification des NH peut avoir deux réalisations linguistiques : soit par la quantification exacte ou numérique (*avoir 8 ans, être âgé de 8 ans*), soit par la quantification évaluative (*être jeune*). Si, dans l'usage de la langue, la quantification numérique repose sur des données numériques immédiatement compréhensibles (*peser 2 kilos, coûter 10 euros, enseigner pendant 5 ans*), la quantification évaluative fait intervenir un jugement subjectif dans lequel les données exprimées ne sont pas automatiquement significatives : le fait de coûter 10 euros peut être à la fois *peu cher* (prix d'un billet de train) et *très cher* (prix d'un bonbon). Présentons brièvement les mécanismes linguistiques de ces « deux manifestations d'un même type d'orientation sémantique » (Rivara 1990, 27).

1. QUANTIFICATION PAR LA MESURE

Le mécanisme linguistique de la quantification par mesure repose sur trois propriétés essentielles :

- présence d'une *échelle de grandeur* (qui est celle des nombres) ;
- caractère *dynamique* du mécanisme en ce sens qu'il y a parcours de l'échelle numérique ;
- le parcours se fait de façon *orientée*.

Il s'agit donc d'un processus scalaire, dynamique et orienté qui nécessite la comparaison constante entre l'objet mesuré et l'échelle de mesure (c'est-à-dire l'échelle arithmétique). La scalarité orientée se justifie par les implications des énoncés de type (1) ; son caractère dynamique orienté transparaît dans des énoncés comme (2), parce que l'échelle des nombres est parcourue dans un sens précis allant du plus petit vers le plus grand :

- (1) J'ai presque 18 ans → J'ai un peu moins que 18 ans.

- (2) Je peux rester encore 2h, et même 3h. vs *Je peux rester 2h et même 1h.

Même quand la quantification par mesure exacte est affectée par un degré d'incertitude ou d'approximation comme dans *Je ne sais pas, il doit avoir 2 ou 3 enfants*, le locuteur se doit de suivre un ordre dans l'apparition des compléments numériques, cf. **Je ne sais pas, il doit avoir 3 ou 2 enfants*. Cela fait écho à ce qu'il nous a déjà été donné d'observer au sujet des N-[âge] en tant qu'ensemble lexical et la relation sous-jacente d'ordre qui les unit (cf. chapitre V). Il n'est pas pour autant exclu que, dans le cadre d'une conversation, on puisse envisager un énoncé comme *Je n'en sais rien, son fils doit avoir 16 ou 15 ans (peut-être moins)*. La contradiction n'est qu'apparente, parce que la mesure exacte est compatible avec la quantification par « zones » (c'est-à-dire en indiquant les frontières d'une zone sur l'échelle numérique). Il importe de retenir pour l'instant que l'écart entre les deux valeurs énoncées doit être suffisamment petit pour que l'interlocuteur puisse opérer un jugement évaluatif en conséquence. Comparez :

- (3) Je n'en sais rien, son fils doit avoir 16 ou 15 ans, peut-être moins.
 (4) *Je n'en sais rien, son fils doit avoir 20 ou 15 ans, peut-être moins.

Enfin, il doit être précisé que, dans le cadre d'une quantification par zone, la présence de(s) borne(s) peut être implicite ou explicite. Trois cas de figures se présentent : on désigne un ensemble d'individus en imposant une restriction sur une échelle quantifiable (ici l'âge mais cela peut être aussi la taille, le poids, etc.) soit en explicitant les deux bornes, soit en ne faisant figurer qu'une borne, l'autre restant implicite :

- (5) Les personnes entre 30 et 40 ans sont priées de refaire la procédure d'inscription.
 (6) Les personnes de plus de 65 ans sont dispensées de droits d'inscription.
 (7) Les personnes de moins de 18 ans sont dispensées de droits d'inscription.

Dans (6), la borne droite (finale) qui coïncide avec la mort de l'individu est implicite. Il en va de même pour (7), où la borne finale coïncide avec la naissance de l'individu¹. La différence essentielle entre les deux exemples réside dans l'inversion de l'échelle numérique dans (7) où la borne initiale est celle de 18 ans et l'orientation de l'échelle vers zéro. Rivara voit un argument en ce sens dans l'emploi de *a fortiori* :

- (8) Les personnes de moins de 18 ans, et *a fortiori* celles de 15 ans, sont dispensées de droits d'inscription.

2. QUANTIFICATION ÉVALUATIVE

Comme il a été dit plus haut, la quantification évaluative implique la présence de jugements complexes parce qu'« à une mesure objective numérique qu'on pourrait croire suffisante se superpose un jugement subjectif qui porte sur la quantité elle-même » (Rivara 1990, 58). La quantification évaluative par conséquent se situe à l'intersection entre quantification et qualification, un croisement qui se révèle particulièrement pertinent pour l'analyse des N-[âge].

¹ La question de savoir pourquoi (ou encore quand ?) est-ce qu'on explicite cette première borne coïncidant avec la naissance d'un individu recevra une réponse en temps utile. Pour l'instant il s'agit d'observer qu'un énoncé comme *Les personnes de 0 à 18 ans sont dispensées de droits d'inscription* est pragmatiquement sinon bizarre, du moins curieux.

La quantification évaluative se caractérise par les mêmes propriétés – il s’agit toujours d’une procédure scalaire, dynamique et orientée. En revanche, là où la quantification par la mesure exacte (la quantification numérique) met en jeu une seule échelle d’évaluation – celle des nombres – la quantification évaluative fait entrer en ligne de compte une deuxième échelle évaluative subjective. Celle-ci nécessite un mécanisme binaire opposant deux « parties » d’orientation inversée : l’une comportant des « petites valeurs » et l’autre comportant des « grandes valeurs ». Rivara considère que la propriété objective « âge »² est appréhendée par notre esprit à travers la dichotomie [*grand/petit*], exprimant l’échelle subjective. Ainsi on obtient :

Propriété objective	Propriété subjective ³	
	« grandes « petites quantités »	quantités »
Âge	Vieillesse Vieux, âgé	Jeunesse Jeune

Dans son travail, Rivara reprend la distinction traditionnellement opérée entre les termes dénotatifs (ou « classifiants », (Milner 1973)) et les termes évaluatifs, au sein desquels il reconnaît des termes évaluatifs « non-classifiants » (des *noms de qualité* chez Milner) et des évaluatifs classifiants⁴. En bref, la distinction entre le sens dénotatif et le sens évaluatif tient à la nature des propriétés mises en jeu. Dans le premier cas de figure, où nous avons affaire à des éléments lexicaux au sens dénotatif comme *maison*, *chien*, *stylo*, *homme*, il est question de savoir si tel ou tel objet extra-linguistique possède telle ou telle propriété afin que l’on puisse le désigner en tant que *chien*, *maison*, etc. Bien évidemment, un objet peut recevoir plusieurs dénominations mais, pour l’instant, il est essentiel de voir qu’il y a un consensus possible entre les locuteurs (par exemple, si après le lecture d’un livre, un locuteur dit avoir lu *un court roman*, et l’autre prétend avoir lu *une nouvelle*, il est possible qu’ils soient d’accord au moins sur la longueur précise en nombre de pages de l’œuvre en question). Ce qui rend possible l’entente est le fait que :

Les propriétés définitoires des objets désignés sont perceptibles pour la totalité des locuteurs, et ce fait, à son tour, repose sur l’existence de *frontières* entre les propriétés perceptibles des classes d’objets, c’est-à-dire leur caractère discret. (Rivara 1990, 119).

Inversement, le sens évaluatif met en jeu des propriétés non discrètes : il n’est plus question de savoir si une propriété est présente ou non dans un tel objet. Pour faire vite, dans l’évaluation il n’y a pas de propriété universelle et objective, d’autant plus qu’elle fait intervenir des notions de *norme quantitative* qu’aucun dictionnaire n’explique. Cependant les choses ne sont pas aussi simples, parce que Kleiber (1976) nous apprend que, au sujet des ADJ graduables, il faut faire une distinction plus fine entre des ADJ objectifs (*grand/petit*) et des ADJ subjectifs (*bon*)⁵.

² Au même titre que le « volume », le « poids » la « vitesse », le « prix » (cf. *op. cit.*, 91).

³ Ouvrons une petite parenthèse pour signaler que, dans le cadre de notre travail de recherche, il nous est impossible d’étudier plus en détail la relation entre les différents N-[âge] et les ADJ temporels *jeune/vieux* (Borillo 2001). Il nous paraît essentiel d’analyser au préalable le fonctionnement des N-[âge] avant de pouvoir établir le parallélisme avec ces ADJ signalés comme « primaires » (Goes 2004).

⁴ La différence entre les *dénotatifs* (*maison*) et les *évaluatifs classifiants* (*maisonnette*) consiste dans le fait que tant qu’il s’agit de termes évaluatifs, ils ont à faire avec la quantification. Autrement, les évaluatifs classifiants ont un contenu dénotatif indéniable, lequel les distingue des évaluatifs non classifiants (*imbécile*, *crapule*).

⁵ Rivara parle d’ADJ *unidimensionnels* et *bipolaires*; Whittaker (2002) préfère l’étiquette d’ADJ *unidimensionnels* et

Pour les premiers, même si la comparaison se fait de manière subjective – la température d’une chambre peut être perçue différemment par deux locuteurs – il est certain qu’ils seront d’accord sur le degré indiqué par un thermomètre. Pour les seconds, le processus est plus complexe parce qu’il implique la présence d’au moins trois paramètres. En plus de la présence d’une échelle quantitative (en mètres pour la taille), qui peut varier en fonction des considérations démographiques, culturelles et perceptives (il y a une différence de taille entre *un grand suédois* et *un grand pygmée*), on doit tenir compte d’une variation personnelle. C’est ce qui différencie un ADJ objectif comme *grand* d’un ADJ subjectif comme *bon*, ce dernier faisant intervenir la notion de norme à un deuxième niveau, plus personnel (chacun a sa conception de la bonté, résultat de ses propres convictions, capacités d’analyse et de jugement, d’affect, d’empathie, etc.).

Cela dit, l’observation suivante de Rivara (1990, 120) au sujet des couples *maison/maisonnette*, *rue/boulevard* est, selon nous, très juste :

Chaque fois qu’une désignation ou une description se fait *sur la base d’une propriété quantitative*, et que je ne peux utiliser de données numériques, le recours à des termes évaluatifs est inévitable (...) l’évaluation apparaît non pas comme une caractérisation délibérée et qualitative, mais bien comme une *nécessité imposée par la langue à des expressions désignatives* : l’évaluation est ici inévitable. Elle est un instrument indispensable (...) de la désignation la plus évidente, effectuée par des *noms* ou des *verbes* renfermant un trait sémantique de type quantitatif.⁶

Revenons aux N-[âge]. À la lumière de ce qui vient d’être dit, la problématique suivante émerge. L’expression de l’âge en français peut avoir différentes réalisations : *via* la quantification par mesure exacte (*Max a 8/15/95 ans*) ; *via* l’emploi référentiel ou prédicatif des N-[âge] qui peut être, *a priori*, considéré comme un emploi évaluatif⁷ (*L’enfant dort* ; *X est N-[âge]*) ou par la combinaison des deux (*un enfant de 10 ans*, *un vieillard de 78 ans*)⁸. De toute évidence les N-[âge] oscillent entre deux mécanismes sémantiques – quantificatif, d’une part, et évaluatif, de l’autre – qui reposent sur la comparaison (à entendre au sens large d’activité cognitive fondamentale, Sapir (1944)⁹) entre un individu et la propriété « âge » pour le premier, et avec une deuxième échelle subjective pour le second. Étant donné la complexité de la tâche, notre réponse se fera en deux temps : la suite de ce chapitre tâchera d’étudier le rapport entre le sens dénotatif des N-[âge] et la quantification.

multidimensionnels.

⁶ Mise en forme de l’auteur.

⁷ Ici il ne s’agit pas du sens évaluatif ou axiologique des N-[âge]. « Évaluatif » est employé au sens de Rivara (*cf. supra*) qui, si nous l’avons bien compris, se rapproche du sens de « qualitatif ».

⁸ Ou encore *via* l’emploi des ADJ temporels (*jeune/vieux*).

⁹ Il s’agit d’un travail pionnier dans le domaine, consacré à la gradation, où Sapir conçoit la gradation comme un processus psychologique, basé sur la capacité humaine de comparaison et qui préexiste aux capacités de mesure ou de dénombrement. Par exemple, dire d’un arbre qu’il est *grand*, suppose la comparaison de sa taille avec celle d’autres arbres : de même, dire que *cet arbre est deux fois plus grand que celui-ci* (mesure, estimation), suppose déjà le fait qu’il est *plus grand* (comparaison).

II. N-[ÂGE] : LES INDIVIDUS SOUS LE RAPPORT DE LA QUANTIFICATION

Nous allons aborder à présent les individus humains sous le rapport de la quantification par la mesure exacte, en essayant de répondre au moins à une question : quelle est la particularité de l'âge par rapport à d'autres échelles quantitatives comme le *poids*, la *taille*, etc. applicables à un individu ? Dans un premier temps, nous allons étudier les propriétés syntaxiques des constructions sous-tendant l'opération qui met en jeu l'âge d'un référent humain. Dans un deuxième temps, nous allons procéder à une étude comparative avec d'autres grandeurs qui se prêtent à ce type de quantification, afin de comprendre en quoi mesurer la durée de vie d'un individu est un acte particulier.

1. L'ÂGE DANS LES STRUCTURES DE QUANTIFICATION EXACTE

Comme nous l'avons vu dans la première section, l'opération de mesure implique l'objet évalué et une grandeur qui se présente comme une échelle quantitative. La quantification, elle, consiste dans la comparaison entre les deux.

1.1. Deux patrons syntaxiques

Le plus souvent l'opération de quantification par la mesure exacte se traduit par deux structures syntaxiques que nous allons étudier successivement : la première consiste en l'assignation d'un complément de mesure à un NH-tête, la deuxième fait intervenir le N de grandeur (ou « nom approprié » (Borillo 1985)).

1.2. Un N-[âge] de DETnum Nmes (*un enfant de dix ans*)

Le SN complexe exprimant la mesure exacte repose sur un complément de NH, composé d'un déterminant numéral (DETnum) et un N de mesure (Nmes) comme *ans*, *mètres*, *grammes*, etc.:

SN de DETnum Nmes (*un enfant de dix ans*)

Nous allons étudier les exemples où N_1 est un N-[âge] mais des remarques d'ordre plus général seront avancées, quand elles se révèlent éclairantes pour leur fonctionnement.

Étant donné que les N-[âge] sont des N comptables et référentiellement autonomes, ils peuvent occuper la position de N-tête d'un complément de mesure¹⁰, ce qui s'explique aisément par le fait que la mesure doit se faire sur un « support » pourvu de bornes spatio-temporelles intrinsèques :

- (9) Un enfant de 15 ans.
- (10) *Du vin de 2 litres vs une bouteille de vin de 2 litres.
- (11) *Du rouge de 30m² vs une surface rouge de 30m².

1.2.1. Détermination des compléments de mesure

Le déterminant d'un complément de mesure est obligatoirement un quantificateur :

- (12) Un enfant de 15/*certains/*divers ans.
- (13) Un homme de 80/*certains/*divers kg.

¹⁰ Cf. Van de Velde (1995) sur la quantification des N massifs et Nicolas (2002b, 2002a) sur les N massifs.

- (14) Une plage de 20/*certains/*divers km.
- (15) Un fil de 10/*certains/*divers centimètres.

et, dans le cas qui nous intéresse, on doit observer une stricte complémentarité entre le type de Nmes et les déterminants quasi-numéraux :

- (16) un enfant de quinze ans/*années
- (17) un enfant de quelques années/*ans
- (18) un homme d'une trentaine d'années/*ans¹¹

Contrairement à d'autres grandeurs, l'âge impose des restrictions sur les déterminants quasi-numéraux *quelques* et *plusieurs*, dont la valeur objective n'est pas déterminée. Implicitement, le numéral *quelques* renvoie à une quantité peu élevée incompatible avec des N-[âge] autres que ceux qui dénotent un individu au début de sa vie :

- (19) Le cadavre d'un bébé palestinien de quelques mois tué lors des récentes opérations de Tsahal, des corps de Palestiniens gisant dans les rues de Naplouse, ... (2002-04-11. LP)
- (20) Pour s'immerger dans la vie de cet enfant de quelques années, Jacques Delpy montrait la maison que la famille Jovet occupait. (2002-08-08.LP)
- (21) *Un adolescent/adulte/vieillard de quelques années ...

Le déterminant *plusieurs*, dont le sémantisme propre est orienté vers une majoration de la quantité (sans pour autant qu'elle soit importante ou grande, cf. Bacha (1997)), est inapproprié pour exprimer l'âge d'un individu¹², sauf dans des tournures comparatives (24) :

- (22) *Max/il/cet enfant est de plusieurs ans.
- (23) *Max/Il/Cet enfant est de plusieurs années.
- (24) Max est de plusieurs années le cadet de son frère.

En revanche les DETnum peuvent très bien accueillir des pré-déterminants d'approximation de type *environ*, *presque*, *bientôt* :

- (25) Sur la passerelle une famille chahute, quand soudain un enfant d'environ six ans, se trouvant juste à l'emplacement ou des barreaux avaient été sectionnés, tombe à l'eau. (2002-04-12.LP)

1.2.2. Les Nmes dans les compléments de mesure

L'expression quantitative de la durée de vie peut se faire *via* un système élaboré de Nmes qui ne diffèrent qu'en fonction de l'intervalle dénoté : des Nmes qui dénotent le rythme naturel d'un changement (*jour*, *nuit*, *saison*, *hiver*, *cycle lunaire*, *les marées*, etc.) ou bien le rythme de manière symbolique, au sens d'arbitraire (*seconde*, *minute*, *heure*, *mois*, *année*, *siècle*)¹³. Force est de

¹¹ Sur l'opposition *an/année* cf. *infra*.

¹² Mais il reste possible dans d'autres exemples : *une plage de plusieurs km*, *une attente de plusieurs heures*.

¹³ Dans une réflexion très stimulante sur le temps, Norbert Elias fait observer que « l'expérience du temps comme flux uniforme et continu n'est devenue possible que par le développement social de la mesure du temps, par l'établissement progressif d'une grille relativement bien intégrée de régulateurs temporels, tels que les montres à mouvement continu, la succession continue des calendriers annuels, les ères enjambant des siècles (nous vivons aujourd'hui au XX^e siècle après la naissance du Christ). Là où ces instruments font défaut, cette expérience du temps fait également défaut » (Elias 1996, 47). Une remarque qui va tout à fait dans le sens de l'auteur et témoigne de la dimension « symbolique » de notre expérience du temps est le fait que le temps « s'apprend » : l'apprentissage de la montre ou du calendrier vient tard dans le développement d'un enfant (entre 7 et 9

constater que, quand il s'agit d'un être animé, *a fortiori* d'un être humain, le Nmes indiquant l'unité de mesure de la durée de vie est *an*. Pourtant si l'on regarde de plus près les données de notre corpus, on se rend compte que *mois* est aussi présent :

- (26) Un bébé de quatre mois, oublié par ses parents dans une voiture en plein soleil, est mort hier de déshydratation à Beauchamp (Val-d'Oise). (2002-07-30.LT)
- (27) Un enfant de trois mois a été hospitalisé hier dans un état grave au CHU de Besançon. (2002-05-10.LP)

En réalité, rien n'empêche que l'intervalle de durée indiquée par le Nmes se mesure en *heures* et même *minutes*. Notre corpus ne fournit que quelques exemples, mais cela est très certainement dû à la nature des textes qu'il comporte. En effet, à en juger des exemples attestés suivants, pour que la durée de vie soit mesurée en *heures* ou en *minutes*, donc immédiatement après la naissance, le contexte fait plus ou moins explicitement référence au milieu médical (28)-(30) ou, en tout cas, il s'agit d'un discours spécialisé (31)-(30).

- (28) Une malformation congénitale de l'œsophage dont souffrait un bébé de quelques heures, a été opérée en octobre au CHU de Limoges avec un robot. (<http://lesmoutonsenrages.fr>)
- (29) Un nouveau-né a été trouvé dans un sac poubelles dans une benne à ordures ce mardi matin à Sucy-en-Brie, dans le Val-de-Marne. Le bébé de quelques heures avait toujours son cordon ombilical. La Sûreté départementale est à la recherche de la mère. (BFM TV, 2011-09-23)
- (30) Jusque-là, Amandine, 20 ans, n'était encore que le bébé de quelques heures apparaissant sur les clichés diffusés par l'hôpital Antoine Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine) ou elle avait vu le jour le 24 février 1982 (2002-02-14.LP)
- (31) On peut le voir à la naissance par exemple quand un bébé de quelques minutes de vie imite un "tirage de langue". (www.delapsychologie.com)

La question de la corrélation entre le N-[âge]-tête est le Nmes sera examinée un peu plus loin (§2.3 ci-dessous). Au préalable, il convient d'observer une complémentarité distributionnelle entre la nature du DET et le couple d'unités de mesure *an/année*, d'autant plus que *an(s)* est de loin le N le plus représenté (*cf.* ci-dessous). Dans un article consacré au couple *an/année*, Flament-Boistencourt (1994, 58) dit que :

x ans renvoie à l'expression d'une quantification ($x \text{ ans} = x \text{ fois } 1 \text{ an}$) (*sic*) tandis que *x années* renvoie, non pas à « $x \text{ fois } 1 \text{ année}$ », mais à une étendue temporelle de x unités de mesure appelées « ans ».

Comme le remarque l'auteure elle-même, situer *an* du côté de la mesure/quantification et *année* du côté de la durée, n'est pourtant pas suffisant parce que cette opposition n'explique pas les exemples suivants :

- (32) Max a 16 ans/*16 années/*10 années d'existence.
- (33) La fondation a 16 ans/16 années/16 années d'existence.

ans).

- (34) *Max existe depuis 16 ans.
 (35) La fondation existe depuis 16 ans.

En effet, il peut paraître contradictoire de dire que *ans* est un Nmes en même temps qu'affirmer qu'il ne se définit pas par la durée. La maladresse vient certainement du manque de précision sur la manière dont on doit entendre cette notion (pour plus de détails, voir Flament-Boistencourt, *ibid.*). En fait, l'opposition *an/année* s'explique en termes de visée processuelle et non en termes de durée. De point de vue quantitatif, les deux termes dénotent des intervalles égaux (c'est-à-dire que, aussi bien *l'an dernier* que *l'année dernière*, renvoient à la même portion de temps). En revanche, tandis que *an* conceptualise cet intervalle du strict côté de la quantification, de la mesure, *année* vise l'activité sous-jacente pendant la période. On peut par conséquent comprendre pourquoi les N-[âge], ainsi que les NH en général, sont réfractaires à une quantification en *années* (32) : ce Nmes tire le sens vers une lecture aspectuelle de procès, une activité sous-jacente quelconque pour la période indiquée par le DETnum, or, la seule « activité » énoncée est le fait que l'individu est en vie depuis un certain temps. Même si, sur le plan ontologique, vivre implique une multitude de choses qui se passent, des activités de tout genre, un changement perpétuel, en langue, la quantification de la durée de vie d'un individu, son âge donc, n'est vue que sous son aspect quantitatif, « vidé » ou hors de tout changement¹⁴.

1.3. Un N-[âge] de Napp de Dnum Nmes (*un enfant d'un âge de dix ans*)

Borillo observe que la structure des compléments de mesure peut avoir une forme plus complexe incluant « un terme spécifiant le domaine de la mesure » (1985, 5) :

- (36) Un congé (d'une durée) de trois jours.
 (37) Une planche d'une épaisseur de 3 cm.
 (38) Une tour d'une hauteur de 40 m, etc.

Nous discuterons plus loin du statut sémantico-ontologique de ces termes, pour l'instant contentons-nous d'observer que, quand il s'agit des NH, le seul « N approprié »¹⁵ (désormais Napp) spécifiant le domaine temporel est *âge* :

Un N de Napp de DETnum Nmes

- (39) Un enfant d'un âge de 10 ans.
 (40) *Un enfant d'une durée de 10 ans.
 (41) *Un enfant d'une (longueur de) vie de 10 ans.

Borillo ajoute que cette structure, commune à tous les compléments de mesure, peut avoir une variante proche de sens, mais d'un usage beaucoup plus restreint (*op. cit.*, 6) :

Un N de DETnum Nmes de Napp

Cela est notamment vrai pour les Napp dans les compléments de mesure temporelle, qui semblent y résister :

- (42) *Une promenade de 3h de longueur (de temps).

¹⁴ Un énoncé comme *Max vient de fêter ses 15 années d'existence* sera acceptable uniquement en ce sens où il s'agit de mettre en avant le parcours particulier que le sujet a pu avoir pour cette période, avec peut-être une interprétation psychologique, voire existentielle.

¹⁵ Borillo emprunte le terme à Harris.

- (43) *Un congé de 3 jours de durée.
 (44) *Un enfant de 10 ans d'âge / *un homme de trente ans d'âge.

Une exception, notée par l'auteure, est le fait que cette structure est tout à fait d'usage quand il s'agit de parler de l'âge de différents alcools¹⁶ : *vin/whiskey/scotch/rhum de 12 ans d'âge*. Pour notre part, ajoutons que, si cela est possible, c'est parce que l'acception de l'« âge » est tout à fait différente : il ne s'agit pas de mesurer la « vie » ou la durée de l'alcool, mais bien le processus de ce que les amateurs appellent son *vieillessement*¹⁷ (c'est-à-dire le temps que l'alcool reste en fût, après sa mise en bouteille, un whiskey ne vieillit plus). Ce que l'on doit retenir de cette remarque, « avec modération », c'est qu'*a priori* l'expression de l'âge pour un NH est incompatible avec les structures syntaxiques d'interprétation processive.

2. DEUX CORRÉLATIONS SÉMANTIQUES ENTRE « QUANTITÉ/QUALITÉ »

On observe deux types de corrélations sémantiques dans les SN complexes comportant un complément de mesure relatif à l'âge : le lien entre le N-[âge] employé et le N d'unité de mesure, d'une part, et le rapport plus ou moins strict entre le N-[âge] et la valeur numérique du DETnum, d'autre part.

2.1. Données du corpus

Notre corpus fournit un total de 721 occurrences de N-[âge]-tête d'un complément de mesure, dont *bébé* 126 occ., *enfant* 417, *adolescent* 154, *adulte* 9, *vieillard*. Il est intéressant de noter que, parmi les autres NH recevant des compléments de mesure, les N les plus fréquents sont *filles*, *fillette*, *petite fille*, *fils*, *garçon*, *garçonnet*, *nourrisson*, *orphelin*, *mineur*, *môme*, *soldat*¹⁸ et des Npr. Parmi les syntagmes relevés on compte :

- les syntagmes de structure *N-[âge] de DETnum Nmes*

- (45) Une enfant **de cinq ans** a été blessée hier à Bourg, mordue au visage par un chien. (2002-09-09.LP)

- le SP comportant différents pré-déterminants

- (46) Dans ce sens, la créativité - d'ordre artistique ou scientifique - est moins le fait de l'enfant **de moins de dix ans** que de l'adolescent en rupture qui sublime un déséquilibre, qui se dissocie de son entourage immédiat. (Fr. Dolto, 1985, *La Cause des enfants*, 141)

¹⁶ Il semblerait que ce n'est pas toujours le cas : en anglais et en bulgare, la syntaxe ne fait pas de discrimination entre l'âge d'un enfant ou d'un alcool : (ang.) *three year old child/whisky* ; (bg.) *pet godishno whisky/dété* (*pet*, DETnum « cinq » ; *godishno* ADJ « relatif à une année, annuel » de *godina* « année » ; *dété*, N, « enfant »).

¹⁷ Un supplément d'information nous dit que « La durée de vieillissement varie énormément, de trois ans pour la plupart des blends jusqu'à 30 ans pour les meilleurs, mais la majorité est souvent embouteillée entre 8 et 12 ans. En fonction de la région de vieillissement, le whisky va subir des transformations et peut prendre par exemple des saveurs iodées ou salées pour ceux dont les chais sont situés au bord de la mer. Le processus varie en fonction des whiskies et des grandes régions de production. Par exemple, le Tennessee Whiskey, à base de maïs, est filtré à travers une couche de charbon qui peut atteindre 3 mètres ! » (<http://www.territoirewhisky.fr/>).

¹⁸ Le contexte fait explicitement référence aux enfants-soldats : *Malgré la prise de conscience du phénomène, malgré l'entrée en vigueur de nouveaux instruments juridiques qui ont fait de l'utilisation de soldats de moins de quinze ans un crime de guerre (Cour pénale internationale, protocole additionnel à la Convention sur les droits de l'enfant) et malgré les mises à l'index du Conseil de sécurité, l'utilisation d'enfants-soldats persiste dans une vingtaine de pays et le nombre d'enfants concernés reste constant.* (2004-02-04.LM).

- (47) Par signes, en comptant sur leurs doigts et sans cesser de contempler les vestons de tweed et les pantalons de flanelle, ils leur firent comprendre que le vieillard avait **plus de** cent ans. (Cl. Simon, 1989, *L'Acacia*, 180)
- (48) Et ce n'est pas ici « faire dire » à Yves ce qu'il ne pensait pas encore. Ce n'est pas ici formuler à postériori, en adulte **de bientôt** quarante ans, ce qu'il ne formulait pas ainsi, alors. (Y. Navarre, 1981, *Biographie*, 279)
- SP précédé de l'ADJ correspondant
- (49) Il s'agit d'un adolescent **âgé de quatorze ans**, de deux garçons âgés de dix ans et d'un quatrième âgé de huit ans seulement. (2004-08-26.LP)
- la quantification par zone
- (50) Nous sommes actuellement dans une société où l'on n'intègre ni vieux ni enfants. Il n'y a pas un café, un restaurant où l'on puisse se rendre avec un bébé, un enfant **de zéro à sept** ans. (Fr. Dolto, 1985, *La Cause des enfants*, 177)
- (51) Il précise cependant que la juridiction " n'accorde pas en principe de permis de visite pour les enfants **âgés de 7 à 16 ans** " et " recommande vivement de faire valoir tout élément susceptible de justifier d'un intérêt particulier de l'enfant à voir son père afin d'obtenir une dérogation ". (2002-06-15.LM)
- (52) Gratuit pour un enfant **de moins de 12 ans (à partir de 8 ans)** accompagné d'un adulte. (2005-01-14.LP)
- (53) Mais traiter un enfant de **8/12 ans** comme un ado en lui permettant trop de choses n'évitera pas la crise. (2004-03-12.LP)
- (54) Pour le tournage d'un film long-métrage du réalisateur Michaël Haneke *Le temps des loups*, avec pour actrice principale Isabelle Huppert, la production recherche, pour le quatrième rôle du film (un rôle magnifique) : un garçon **adolescent/post ado entre 13 et 18 ans**. (2002-02-28.LP)

Dans notre corpus « presse », les compléments de mesure construits directement (sans préposition) sont très fréquents. Il s'agit d'une syntaxe spécifique aux grilles de tarification où le N-[âge] dénote le public visé ce qui explique que la quantification par zone est le moyen privilégié pour délimiter les groupes d'individus auxquels s'appliquent les différents tarifs/droits, etc. :

- (55) Forfait Paradiski : Une journée enfant 6 à 13 ans, 34 euros, plus de 14 ans, 45 euros. (2005-01-28.LP)
- (56) Tarif enfant jusqu'à 12 ans 4 euros. (2003-06-24.LP)
- (57) Concert vendredi : tarif normal, 13,50 euros ; tarif réduit (étudiants et demandeurs d'emploi), 8 euros ; tarif enfant, 5 euros (gratuité jusqu'à 10 ans). (2004-09-10.LP)

2.2. N-[âge] – Nmes

À ces données on doit ajouter un certain nombre d'occurrences qui témoignent de la variation du Nmes. Cette variation ne concerne que deux N-[âge], *bébé* et *enfant*, dont on a pu observer la proximité sémantique par ailleurs (cf. chapitres IV et V). Plus précisément, pour les N-[âge] qui

dénotent un individu au tout début de sa vie, le Nmes n'est pas forcément *an*, mais aussi *mois*, *semaine*, *jour*, *heures* et *minutes* :

- (58) **Un bébé de trente jours** a perdu la vie. (2003-05-31.LP)
- (59) La paysanne ne sait rien, ne veut rien savoir, sauf qu'elle a perdu son mari et son cinquième enfant, **un bébé âgé de six semaines**, dans la tourmente. (2002-02-28.LM)
- (60) Stimulé par l'intensité verbale et émotionnelle de la personne qui s'occupe de lui, **un bébé de quelques semaines** y réagit par un péristaltisme suractivé qui le fait marcher à vide, après qu'il a expulsé le contenu du tube digestif. (Fr. Dolto, 1985, *La Cause des enfants*, 239)
- (61) Jusque-là, Amandine, 20 ans, n'était encore que **le bébé de quelques heures** apparaissant sur les clichés diffusés par l'hôpital Antoine Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine) où elle avait vu le jour le 24 février 1982. (2002-02-25.LP)
- (62) Moi-même, je suis encore un peu jeune pour bien comprendre. En tout cas, les réactions d'**un bébé de dix minutes** ne sont ni le RESULTAT, ni la conséquence ou l'effet de ce qu'il aurait acquis pendant sa vie de fœtus. (Fr. Weyergans, 1986, *Les Enfants*, 88)

En théorie, rien ne s'oppose à ce que d'autres N-[âge] reçoivent des compléments avec *mois*, *jours*, *etc.* comme N mes : *un adolescent de 15 ans* étant l'équivalent mathématique de *un adolescent de 180 mois/5400 jours*, *etc.* C'est d'ailleurs ce principe qui a été mis à l'œuvre dans la campagne publicitaire de *Petit Bateau*¹⁹, cf. image suivante (prise sur le web) :

Image 4 : Affiche Publicitaire *Petit Bateau* ®



Toutefois, de tels énoncés sont pragmatiquement très difficiles, parce qu'ils transgressent deux des maximes conversationnelles de Grice : l'information en nombre de mois rend l'énoncé obscur dans la mesure où il demande à l'interlocuteur de faire la conversion inverse en nombre d'années (ci-dessus : Andrew a presque 26 ans (25 ans et 8 mois), et Françoise a 77 ans). On peut

¹⁹ Un grand « Merci » à C. Schnedecker d'avoir attiré notre attention sur ces affiches publicitaires.

aussi s'imaginer que la valeur du DETnum qui vient en premier, avant l'unité de mesure, dans *Mon frère Andrew a 310 mois*, (310 étant une valeur bien trop élevée pour quantifier la durée de vie d'un humain, dont les années dépassent rarement 100) ait un impact informationnel du moins surprenant.

Cela dit, observons de plus près les énoncés suivants, où *enfant* et *bébé* respectivement reçoivent des compléments en *ans* et *mois*.

enfant de X ans

- (63) Très isolé, le site proche de la base aérienne de Lakenheath, avait déjà été le lieu de macabres découvertes : le corps **d'une enfant de trois ans** enlevé y avait retrouvé en 1985, puis celui d'un adolescent de 12 ans, en 1997. (2002-08-19.LM)
- (64) Après la chute mortelle **d'un enfant de quatre ans** dans la cage d'un ascenseur à Strasbourg, c'est tout un quartier qui est en deuil. (2002-05-25.LH)
- (65) On ne revit plus non plus Lucrèce, la nièce Duthiers. Cette **enfant de treize ans** avait été mise là au vert, après ce qu'on appelait pudiquement une « maladie ». Les Duthiers ne s'étonnèrent pas trop. (C. Rochefort, 1975, *Encore heureux qu'on va vers l'été*, 72)
- (66) La grande gentillesse de Horace Parlan avec qui j'ai échangé quelques mots. **Cet enfant de quatorze ans** est affecté d'un handicap physique qui lui crée des problèmes dans sa vie de tous les jours, dans ses rapports avec ses camarades, dans son travail à l'école (...) (Ch. Juliet, 1944, *Journal IV 1982-1988*, 309)

enfant de X mois

- (67) Seul avec **cette enfant de deux mois** à peine, qu'il va scrupuleusement voir matin et soir, assistant à son bain, s'informant de ses biberons et de ses (...) (M. Yourcenar, 1988, *Le labyrinthe du monde*, 1188)
- (68) Parmi les blessés on compte notamment **une enfant de trois mois**, sérieusement atteinte et en réanimation, ainsi que des employés administratifs tchéchènes et 17 employés de l'hôpital No 9, a indiqué le médecin chef de la clinique No 1 de Grozny, Abdullah Ismaïlov, cité par Interfax. (2003-06-21.LM)
- (69) La matérialisation du projet raélien de clonage humain résulte d'une rencontre avec un couple américain qui a perdu **un enfant de dix mois** à la suite d'une erreur médicale. (2002-05-25.LM)
- (70) Histoire triste " Des faits extrêmement graves " dira le président du tribunal, mettant en exergue la présence **d'une enfant de seize mois** dans cette scène " digne de Chicago ". (2004-09-03.LP)

bébé de X ans

- (71) L'attentat, qui s'est produit dans l'enceinte d'une zone commerciale de Kfar Saba, une ville de la grande banlieue de Tel-Aviv, non loin de la "ligne verte" séparant Israël de la Cisjordanie, a en outre fait une trentaine de blessés dont **un bébé de deux ans** grièvement atteint, a indiqué la police israélienne. (2002-11-05. LT)

- (72) Pendant deux mois, à l'été 2001, **un bébé de deux ans** avait subi un véritable calvaire : attaché avec du ruban adhésif, frappé avec un journal plié ou une serviette mouillée, douché à l'eau froide et même forcé à réingurgiter (*sic.*) ses renvois ! (2004-03-12.LP)
- (73) Il lui reproche des négligences ayant conduit au décès **d'un bébé de deux ans** qui souffrait d'une gastro-entérite. (2003-10-02.LP)

bébé de X mois

- (74) L'examen médico-légal devrait déterminer les causes exactes de la mort **d'un bébé de deux mois et demi**. (2005-02-12.LP)
- (75) L'embuscade a coûté en outre la vie à **un bébé de neuf mois**, ainsi que son père et sa grand-mère, résidents de la région de Tel Aviv. (2002-07-17.LP)
- (76) **Un bébé de dix mois** et un adulte de trente-huit ans ont été hospitalisés pour une méningite bactérienne de groupe B, ce week-end à Grasse (Alpes-Maritimes). (2002-02-14.LH)
- (77) Quelques instants plus tard, alors que le Vénissien remontait dans sa voiture en compagnie de sa concubine et de **leur bébé de vingt mois**, le duo a refait son apparition, rejoint entre-temps par une troisième personne. (2003-09-19.LP)

D'abord, l'emploi *d'enfant* s'impose dans (67) et (68) où la variation en genre du déterminant sera incompatible avec *bébé* (**cette bébé de deux mois, *cette bébé de trois mois*). Puis, il faut aussi signaler des contextes où la dénomination par *bébé* peut être malvenue, notamment dans les contextes juridiques²⁰ comme (70), étant donné les valeurs hypocoristiques que ce N-[âge] peut prendre. Bref, si du point de vue référentiel, *enfant de 16 mois* et *bébé de 16 mois* sont équivalents, à partir d'un certain seuil, la langue adopte *an* comme unité de mesure. Cette frontière est toutefois floue (la plupart de nos informateurs acceptent sans grande difficulté *enfant de 36 mois*²¹, la valeur étant un multiple de 12 mois correspondant à 3 ans, mais beaucoup moins *enfant de 40 mois*). Si, tout au début de la vie d'un être humain, on peut observer une « concurrence » entre le choix de dénomination, d'une part, et l'unité de mesure, d'autre part, pour les autres N-[âge], la contrainte ne joue plus sur le Nmes (*an*) mais sur la valeur quantitative du DETnum. En d'autres termes, plus on est proche du moment de la naissance d'un individu, plus les valeurs temporelles de plus en plus petites sont pertinentes, et, inversement, plus un individu avance dans le temps, plus on va vers l'adoption d'une unité de mesure – *an* – qui permet à l'ensemble des individus formant une société d'adopter une seule et même échelle d'étalonnage. En somme, ce que montrent ces exemples est le fait que le vague observationnel (*cf. infra*) propre aux N-[âge] transparaît aussi dans le choix des Nmes concernant *bébé* et *enfant*. Avec les autres N-[âge], une fois l'étalon de mesure unique adopté, le problème se déplace au niveau de la valeur quantitative du DETnum.

²⁰ Rappelons que, du point de vue juridique, les individus sont classés en deux classes selon leur âge – les mineurs et les majeurs – et que des appellations comme *enfant/bébé/adolescent* n'ont aucune pertinence juridique. Toutefois, pour des raisons évidentes, un juge est obligé, dans les faits, de tenir compte de la différence entre un mineur de 15 ans et un mineur de 5 ans.

²¹ *Cf.* notamment l'étiquetage des tailles des vêtements pour enfants.

2.3. N-[âge] – DETnum

Il existe une corrélation plus ou moins forte entre le N-[âge]-tête et la valeur quantitative du DETnum. Voici quelques exemples dont l'adéquation entre la dénomination et la valeur quantitative du complément semble (perçue comme) juste :

- (78) bébé/enfant/*adolescent/*adulte/*vieillard d'un an
- (79) *bébé/enfant/*adolescent/*adulte/*vieillard de 7 ans
- (80) *bébé/*enfant/adolescent/*adulte/*vieillard de 16 ans
- (81) *bébé/*enfant/*adolescent/adulte/*vieillard de 47 ans
- (82) *bébé/*enfant/*adolescent/*adulte/vieillard de 89 ans

et d'autres qui peuvent faire l'objet d'une discussion :

- (83) un ?bébé/enfant de 4 ans
- (84) un ?enfant/adolescent de 16 ans
- (85) un ?adolescent/ ?adulte de 19 ans
- (86) un ?adulte/vieillard de 80 ans
- (87) un ?vieillard de 60 ans

La raison principale est le fait que les N-[âge] sont ce que, en termes logiques, on appelle les *prédicats flous*²². Le problème soulevé par les N-[âge] est le même que celui de Martin (1987) qui se pose la question à savoir jusqu'à quel âge Pierre peut-il être dit « jeune » dans *Pierre est jeune*. Pour lui, cet effet relève d'un des aspects de l'imprécision dans le discours – *jeune* est un prédicat flou, qui doit être compris comme un prédicat

dont l'intension n'est que partiellement spécifiable, de telle sorte que l'extension correspondante n'est pas univoquement déterminée (*op. cit.*, 166)

Il doit être précisé que le *vague* peut être observé à plusieurs niveaux d'analyse. Kleiber (1987) nous apprend que, sur le plan de l'applicabilité référentielle, le caractère vague est la conséquence directe de la généralité. Du fait qu'un terme peut s'appliquer à un grand nombre de référents (différents et divers), on aboutit au problème de délimitation de cet ensemble référentiel. Il s'ensuit que, s'il est difficile de décider de l'appartenance d'un référent à l'extension d'une expression linguistique, il est impossible de déterminer la valeur véridictionnelle d'une proposition vague pour ce cas limite (si X a 19 ans, il est difficile de dire si la proposition *X est adolescent* est vraie/fausse) et on parle de *vague extensionnel* ou d'*extension vague*²³. C'est pour cette raison que tous les prédicats flous présentent la particularité de donner lieu aux paradoxes sorites (appelés encore des « paradoxes du tas », gr. « sôros », *tas*). Si l'on enlève d'un tas de sable un grain de sable, il reste toujours un tas. En continuant ainsi, cela nous mène jusqu'à un tas de sable qui ne comporte plus que deux grains de sable. De la même façon, si Pierre est *jeune* à *t*, on peut dire qu'à *t+1* il le sera aussi, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ait 70 ans par exemple²⁴. On

²² La notion de *flou* est apparue avec la logique floue (*fuzzy logic*), dont un des pionniers, Lotfi Zadeh (1965), a essayé de fournir les premiers modèles de formalisation du *vague* dans les langues naturelles. Basée sur la théorie des ensembles flous, cette approche vise à mieux rendre compte de notre conception du monde et d'améliorer les performances dans les prises de décisions vis-à-vis à l'incertitude ou l'imprécision.

²³ Pour d'autres, le vague est foncièrement intensionnel, autrement dit, il ne concerne que les expressions linguistiques (*cf.* la présentation de Lupu 2003, 297).

²⁴ Une version des paradoxes sorites, sans doute plus amusante, nous vient de Raymond Devos : *rien c'est rien, deux fois rien*

voit bien qu'à l'instar des ADJ scalaires comme *jeune*, les N-[âge] donnent lieu au même paradoxe : si aujourd'hui X est un enfant de 10 ans, demain il sera toujours un enfant de 10 ans, etc. En fait, les N-[âge] se caractérisent par ce que Kleiber appelle le *vague observationnel*²⁵ : la difficulté provient du fait qu'il s'agit de prédicats mesurables et que l'applicabilité référentielle dépend d'un seul critère, l'échelle temporelle de l'âge. Sur cette échelle, qui est l'image la plus répandue pour la représentation des prédicats observationnels (*grand, chaud, jeune, chauve*), on identifie des zones floues, imprécises. Ces zones s'expliquent par la présence de *situations d'observation indiscernables* (Kleiber, *ibid.*) – il n'y a aucune différence notable qui survient en l'espace d'un jour pour qu'on puisse tracer une limite entre le moment où *x est enfant* et le moment où *x ne l'est plus*. Pour Kleiber, les zones d'indiscernabilité sont essentielles pour ces prédicats :

(...) l'existence de ces états « indistinguables » (*sic*) prouve qu'il ne s'agit pas de déficience du langage. Les prédicats observationnels sont indispensables pour saisir de telles situations. Autrement dit, il ne faut pas chercher à les saturer par une limite d'applicabilité précise. Ils sont nécessairement vagues : s'ils comportaient un tel critère de délimitation, ils cesseraient de répondre à l'indiscernabilité de certaines situations observationnelles (*op. cit.*, 165).

On comprend mieux pourquoi les exemples ci-dessus (83) - (87) posent problème. Étant donné que le parcours de l'échelle temporelle est accompagné de changements qui surviennent tout au long de la vie d'un individu (de la croissance vers la sénescence), on distingue des intervalles de temps où l'état est plutôt stable et des zones pendant lesquelles s'opère le changement « invisible » d'un état à l'autre (l'enfant devient adolescent, l'adolescent devient l'adulte, etc.). L'étude du rapport entre la dénomination et la valeur quantitative du complément de mesure dans notre corpus permet d'esquisser les frontières suivantes :

entre 0 et 3 ans : *bébé*
entre 0 et 16 ans : *enfant*
entre 12 et 19 ans : *adolescent*
entre 18 et 54 ans : *adulte*
entre 51 et 100 ans : *vieillard*

Ces valeurs correspondent à peu près à celles indiquées dans les définitions lexicographiques (*cf.* chapitre III). Une remarque supplémentaire au sujet d'*adulte* et *vieillard*. Concernant *vieillard*, dans notre corpus on retrouve l'occurrence suivante où l'emploi des guillemets signale l'inadéquation entre le choix dénomiatif du N-[âge] et le référent de toute évidence non humain²⁶ et, dans ce cas, les guillemets sont là pour signaler l'écart entre le N-[âge]

ce n'est pas grand-chose, mais avec trois fois rien on peut déjà s'acheter quelque chose.

²⁵ L'auteur distingue aussi le vague subjectif (ex. *bon*) et le vague multidimensionnel (ex. *chaise*). Dans le premier cas, plusieurs paramètres variables, propres au locuteur, entrent en ligne de compte et le vague n'est ni une question de sens, ni d'applicabilité référentielle – il est lié à la subjectivité personnelle. Dans le second, ce sont des prédicats d'une intension multidimensionnelle qui sont concernés. Le vague se situe au niveau sémantique, et on postule que malgré une variation subjective (l'idée que chacun peut se faire de ce que doit être une *chaise*), il doit y avoir forcément un noyau sémantique stable, un savoir sémantique en commun, qui assure l'intercompréhension. Ces deux types de vague ne donnent pas lieu aux paradoxes sorites.

²⁶ Rappelons qu'il n'existe pas de N dénotant la dernière phase de vie chez les animaux qui sont catégorisés en « jeunes » et « adultes ». Étant donné le manque de contexte, on peut envisager une deuxième lecture (à condition qu'on accepte que *spécimen* dénote un humain).

et la valeur du complément de mesure (remarquons que les guillemets n'entourent pas la valeur numérique) :

- (88) La mâchoire de ce spécimen, un "vieillard" de 40 ans, est en effet édentée, à l'exception d'une canine, et la surface des maxillaires est presque partout lisse, car les alvéoles des dents ont été comblées par de l'os nouveau. (2005-04-08.LM)

Parmi les 9 occurrences avec *adulte* en N-tête, une seule (89) ne relève pas explicitement d'un contexte juridique (89)-(90), médical (91) ou psychologique (92) :

- (89) La Sirène rouge racontait l'épopée rocambolesque de deux héros : un adulte de 33 ans, Hugo, et une gamine surdouée de 12 ans, Alice, pourchassés à travers l'Europe par une bande de tueurs. (2004-02-12.LM)
- (90) Présenté hier à un des juges des libertés et de la détention du tribunal de grande instance de Lyon, A.D., le jeune adulte de 18 ans, auteur présumé de l'agression la semaine dernière des deux infirmiers du Vinatier à Bron, a été placé en détention pour " homicide volontaire " et " tentative d'homicide volontaire ". (2002-04-16.LP)
- (91) Un adulte de 40 ans avec une gêne respiratoire sans détresse a peut-être une pathologie pulmonaire, dont le diagnostic sera fait par la radiographie pulmonaire. (2005-04-02.LM)
- (92) Et on veut appeler cela une radio libre d'enfants. Un poste de radio dit pour enfants, et par eux : à partir du moment où il y a un adulte de plus de 18 ans qui les encadre, c'est faussé. (Fr. Dolto, 1985, *La Cause des enfants*, 419)

Notons que le complément de temps a deux fonctions – indiquer l'âge à partir duquel on est majeur à l'égard de la justice et censé être responsable de ses actes. En dehors de ces contextes précis, très souvent la désignation des référents adultes se fait ... *via* d'autres NH, dont voici quelques exemples²⁷ :

- (93) Le **passager de 37** ans et l'adolescent de 16 ans sont mortellement touchés dans le choc par l'arrière. (2005-01-07.LP)
- (94) Un **homme de 32 ans** s'est rendu à la police hier à Marseille et a reconnu être l'auteur du coup de couteau qui a coûté lundi la vie à un adolescent de 16 ans dans une cité des quartiers nord de la ville. (2005-01-06.LP)
- (95) Ahmed Rouibah, **un Tararien de 40 ans**, a été condamné mardi par le tribunal correctionnel de Villefranche à une peine de quatre ans d'emprisonnement pour violences habituelles sur un bébé de deux ans. (2003-09-17.LP)
- (96) C'est ainsi que l'un des avocats a résumé l'affaire qui a conduit un **quadragénaire tararien** devant le tribunal correctionnel de Villefranche pour violences habituelles sur un bébé de deux ans. (2003-07-02.LP)
- (97) **Un Israélien de 30 ans** a été tué hier par des tirs d'un adolescent de 15 ans à hauteur de Baqa al-Gharbiya, non loin de la ligne de démarcation entre le territoire israélien et la Cisjordanie. (2003-06-

²⁷ Sur les spécificités du genre des faits divers voir notamment le travail de Schnedecker & Longo (2012).

29.LP)

Ce qui est intéressant à remarquer ici est le fait que c'est la valeur numérique du complément de mesure qui permet d'inférer l'âge du référent, toute disproportion étant inacceptable :

- (98) *Un enfant de 32 ans s'est rendu à la police hier à Marseille et a reconnu être l'auteur du coup de couteau qui a coûté lundi la vie à un adolescent de 16 ans dans une cité des quartiers nord de la ville.
- (99) *C'est ainsi que l'un des avocats a résumé l'affaire qui a conduit un adolescent quadragénaire tararien devant le tribunal correctionnel de Villefranche pour violences habituelles sur un bébé de deux ans.
- (100) *Un vieillard israélien de 30 ans a été tué hier par des tirs d'un adolescent de 15 ans à hauteur de Baqa al-Gharbiya, non loin de la ligne de démarcation entre le territoire israélien et la Cisjordanie.

Enfin, comparé à d'autres échelles de mesure applicables à l'homme, l'âge est tout à fait singulier par le nombre de dénominations qui permettent de désigner un individu à différents moments de sa vie. Il n'en est pas de même quand on pense aux dénominations en lien avec la taille ou encore le poids qui fonctionnent plutôt de façon binaire (*grand/petit, maigre/gros*). Ce n'est pas sans rappeler la distinction qui a été faite au début de ce chapitre entre la quantification par la mesure et la quantification évaluative, mais avant de pouvoir faire une quelconque conclusion, il convient d'examiner les faits de plus près.

3. L'ÂGE VS D'AUTRES ÉCHELLES DE MESURE RELATIVES À L'HOMME

Dans cette section, nous allons comparer l'expression linguistique de trois grandeurs relatives à l'homme (il nous semble que l'étude peut être étendue aux autres êtres vivants) : l'âge, la taille et le poids. Ce qu'elles ont en commun est d'être des grandeurs mesurables qui sont vues en langue comme des aspects de l'individu quantifiables sur une échelle numérique²⁸. Nous verrons que l'âge tient une place à part.

Les trois grandeurs donnent lieu à des compléments de mesure selon la structure *N de DETnum Nmes* :

- (101) un enfant de 10 ans
 (102) un enfant de 120 cm (ou *d'1m20*)
 (103) un enfant de 35 kg

avec la possibilité d'intégrer un Napp sans grande difficulté, à condition que celui-ci soit antéposé au complément de mesure :

- (104) Un enfant d'un âge de 10 ans vs *un enfant de 10 ans d'âge
 (105) Un enfant d'une taille de 1m20 vs ?? un enfant de 1m20 de taille
 (106) Un enfant d'un poids de 35kg vs *un enfant de 35 kg de poids

Par ailleurs, le Napp respectif trouve difficilement sa place au sein des relatives correspondantes en *dont* :

- (107) ?Un enfant, dont [l'âge, la taille, le poids] est de [10 ans, 1m20,

²⁸ Remarquons que l'âge, la taille et le poids d'un individu sont des données d'une première importance dans les études médicales – leur combinaison est un indice fort de l'état de santé d'une personne. Dans le domaine médical, les mensurations peuvent être extrêmement précises (voir par exemple les normes Afnor de la taille des enfants entre un mois et treize ans).

35kg]

Nous avons vu plus haut pourquoi en français le complément avec le Napp (type *de 10 ans d'âge*) est difficile avec les NH. Ajoutons que si le Napp *taille* peut être ressenti comme superflu, redondant de point de vue informationnel (105), il l'est certainement moins que *poids* (106). Enfin, et c'est un fait commun aux NH, ils ne se prêtent pas à une détermination quantitative, en raison de l'effet de « massification » (comme c'est le cas dans *2kg de poulet*, où *poulet* est un N de matière et non plus un N d'individu, cf. Van de Velde (1995) ; notons toutefois que **2 ans de poulet*, **5 ans de cheval* ne sont pas recevables):

- (108) *10 ans d'enfant.
- (109) *1m20 d'enfant.
- (110) *35 kg d'enfant.

Un syntagme de type *10 ans de NH* n'est pas impossible, mais il reçoit une interprétation particulière du fait que le NH ne peut pas jouer le rôle du sujet grammatical. *10 ans de mari*, *10 ans de Pierre*, etc. demandent à ce qu'on retrouve la structure prédicative (*10 ans passés avec mon mari*, *10 ans de mariage* ; *10 ans à vivre/travailler avec Pierre*)²⁹. Il nous semble que cette interprétation est toutefois difficile pour (108) même dans un registre familier avec le N-[âge] au pluriel (??*10 ans d'enfants* = *10 ans à m'occuper des enfants*).

Même si tous les Napp entrent dans des SN possessifs, ils ne sont pas toujours introduits pas le même V :

- (111) Son âge est de 30 ans ; X a/#fait 30 ans.
- (112) Sa taille est de 1m80 ; X fait/*a 30 1m80.
- (113) Son poids est de 80 kg ; X pèse/fait/*a 80 kg.

et ce n'est que l'ADJ correspondant à l'âge qui semble pouvoir être employé de façon attributive avec le complément de mesure :

- (114) (être) âgé de 30 ans.
- (115) ?(être) grand d'1m80.
- (116) *(être) lourd/gros de 80kg.

En revanche, les tournures comparatives n'imposent aucune restriction sur l'ADJ :

- (117) X est plus/moins/aussi âgé que Y
- (118) X est plus/moins/aussi grand que Y
- (119) X est plus/moins/aussi #gros/lourd que Y

Si les trois grandeurs mesurables entrent dans des structures avec *avoir* (X *avoir DET même Napp que* Y), il n'en va pas de même dans les structures avec *être* :

- (120) X a le/la même [âge, taille, poids] que Y
- (121) X est du même [âge, ??de la même taille, *du même poids] que Y
- (122) X est de [l'âge, *de la taille, *du poids] de Y

Ce dernier exemple (122) est significatif du statut que l'âge occupe au sein des différents aspects d'un individu. Rappelons que l'âge, contrairement à la taille et au poids, est un critère fondamental dans l'organisation sociale qui permet la création des classes socio-culturelles. Certes, on peut très bien parler des *gros*, des *grands*, des *maigres*, etc. mais ces ADJ

²⁹ Cf. Flament-Boistrancourt (1994).

substantivés³⁰ ne désignent pas des classes d'individus jouissant d'un statut social. Si c'était le cas, on ne fera pas d'objection à ce que l'on compare X comme faisant partie de la même catégorie que Y de point de vue de sa taille, ou de son poids³¹. Parce que c'est bien ce qui se passe dans l'exemple (122) : dire que *cet enfant est de l'âge de mon fils* ne signifie pas forcément que les deux individus ont le même âge, mais bien que les deux référents se situent dans la même zone sur l'échelle de l'âge, et cela implique que le référent de *mon fils* est aussi un enfant.

Enfin, l'âge entre dans une dernière structure, pragmatiquement très contrainte pour la taille et le poids :

- (123) À l'âge de 10 ans, Max est devenu champion d'échecs.
- (124) ??À la taille d'1m80, P.
- (125) ??Au poids de 35kg, P.

Ce fait s'explique par la relation particulière que l'âge entretient avec le temps et que nous allons étudier au travers le fonctionnement des N-[âge] dans la suite de ce travail. Un deuxième argument en ce sens est l'impossibilité d'introduire les compléments de mesure par la préposition à :

- (126) #enfant à 10 ans
- (127) *enfant à 1m30
- (128) *enfant à 30kg

Dans (126) on doit observer un changement important de sens et de fonction pour le SP – il perd son statut de complément de mesure pour jouer celui d'un adverbial. Voici un exemple attesté illustrant ce fait :

- (129) «Finalement, me dit T. après avoir vu mon corps décharné parsemé de taches rouges, c'est peut-être mieux d'être un vieillard à trente ans plutôt qu'à quatre-vingts, je vois en toi la préfiguration de ce qui m'attend. » (Hervé Guibert, *Le mausolée des amants*, 2001 : 506)

Résumons les observations faites jusqu'à présent, que nous faisons figurer sous la forme d'un tableau de synthèse ci-dessous :

³⁰ La question de la nature grammaticale des différents N-[âge] a été examinée dans le chapitre précédent.

³¹ C'est par contre exactement ce qui se passe dans les catégories sportives qui reposent la plupart du temps sur le poids.

Tableau 17 : Échelles de grandeurs (âge, taille, poids) – synthèse

	Exemple	Âge	Taille	Poids
Complément de mesure				
<i>X de DETnum Nmes</i>	<i>enfant de 10 ans</i>	+	+	+
<i>X de Napp de DETnum Nmes</i>	<i>enfant de l'âge de 10 ans</i>	+	+	+
<i>X de DETnum Nmes Napp</i>	<i>*enfant de 10 ans d'âge</i>	-	?	-
Préposition				
<i>X à + Napp ADJ</i>	<i>*adulte à l'âge avancé</i>	-	-	-
<i>X de + Napp ADJ</i>	<i>adulte d'âge avancé</i>	+	+	+
Verbes				
<i>X être de DETnum Nmes</i>	<i>adulte est de 30 ans</i>	-	-	-
<i>Avoir DETnum Nmes</i>	<i>avoir 30 ans</i>	+	-	-
<i>Faire DETnum Nmes</i>	<i>*faire 30 ans</i>	#	+	+
Tournures Comparatives				
<i>X avoir le même Napp que Y</i>	<i>avoir le même âge que</i>	+	+	+
<i>X être du même Napp que Y</i>	<i>être du même âge que</i>	+	-	-
<i>X aussi ADJ. app que Y</i>	<i>(être) aussi âgé que</i>	+	+ (grand)	? (lourd)
<i>X être de Napp que Y</i>	<i>X être de l'âge de Y</i>	+	-	-

La quantification d'un individu se fait en assignant une valeur sur l'échelle de grandeur évaluée et sur ce point, à la fois l'âge, la taille et le poids, présentent les mêmes caractéristiques syntaxiques (forment des compléments de mesure qui ne peuvent pas devenir des quantifieurs et dont l'extension se fait avec un Napp antéposé : *d'âge de 10 ans*, **de 10 ans d'âge*). Toutefois, pour ce qui est de l'âge d'un individu, il apparaît que les différentes zones quantifiées en nombre d'années donnent lieu à des dénominations précises qui forment des groupes socio-culturels et qui, de ce fait, entrent dans des structures bien spécifiques.

Cela dit, plusieurs questions restent sans réponse pour l'instant, dont deux particulièrement importantes : de quelle nature est le rapport entre le N-[âge] est les unités de mesure ? comment se fait plus précisément le processus de quantification sur un individu et surtout, quel est le statut du Napp ? L'enjeu n'est pas négligeable dans la mesure où nous devrions mieux cerner la place qu'occupent les N-[âge] à l'intersection entre quantification et la qualification³². Ces questions feront l'objet de la discussion dans la section suivante.

III. LES N-[ÂGE] : LES INDIVIDUS ET LES ASPECTS D'INDIVIDUS

Pour commencer, rappelons-nous le traitement que Cruse réservait aux unités de mesure (cf. chapitre V, pp. 114 et 139) ou encore l'explication de Flament-Boistrancourt du complément de mesure *DETnum Nmes* (*x ans*)³³ qui suggère un traitement méronymique.

1. LES NMES ET RELATION PARTIE-TOUT

Appliquons le raisonnement aux Nmes temporels : *un X de 10 ans* signifie qu'un individu, X, est conceptualisé comme ayant une propriété, que l'on peut évaluer au moyen d'une échelle

³² Rappelons que le terme de *qualification* est à prendre dans un sens très large, presque synonyme de celui de dénomination, dans la stricte mesure où nommer quelque chose c'est le qualifier, lui poser l'étiquette d'un N. Nous préférons ce terme à celui d'*évaluation*, dont il était question dans la première section.

³³ Cf. ici-même, en page 197.

numérique, et plus précisément, que cette propriété est vue comme un Tout composé de dix parties égales et identiques, chacune équivalente à *un an*. La nature du rapport entre la propriété et l'individu évalué sera étudiée dans la section III. 2 ci-dessous, arrêtons-nous un peu sur la relation de partie-tout.

Prenons comme point de départ l'énoncé suivant.

(130) Max est un enfant de 10 ans.

Nous ne nous attarderons pas sur le fait que, si l'on s'en tient aux critères traditionnellement avancés (Lyons 1978, Cruse 1986, Winston *et al.* 1987) pour l'identification d'une relation partie-tout, il est clair qu'on ne peut pas postuler ce type de rapport entre un individu et les différentes parties qui le « composent » (*Max a 10 ans ; *Max se compose/comporte 10 ans. *10 ans font/sont une partie de Max, etc.*). Les raisons sont bien connues : elles tiennent à la fois au statut des humains en langue (Flaux & Van de Velde 2000) et des restrictions qu'impose la paraphrase définitoire-même, *être une partie de* (Mostrov 2010, 18). En revanche, il est important de voir dans quelle mesure les Nmes sont des N de parties.

Plus haut, nous avons fait allusion au fait qu'il existe plusieurs étalons de mesure de la durée de vie d'un individu (an/mois/semaine/jour/heure/minute). Selon Cruse (1986, ch.7)), toute entité dotée d'une structure temporelle (c'est-à-dire qui a un début, un milieu et une fin) peut être envisagée comme un Tout comportant des parties. La différence fondamentale entre les unités de mesure et d'autres types de relations partie-tout impliquant un procès³⁴ consiste dans le fait que :

Units of measure and their sub-units constitute a special class of abstract part-wholes one of whose characteristics is a total lack of differentiation.
(Cruse 1986, 175)

Si l'on suit Cruse en considérant que les unités de mesure sont des parties, il convient de préciser au moins deux choses : y a-t-il une différence entre les unités *an*, *kg* et *mètre* à part le fait qu'elles appartiennent à des grandeurs différentes et, quel est le Tout qu'elles constituent ?

La différence fondamentale entre les unités temporelles et d'autres étalons de mesure est le fait qu'ils désignent des parties temporelles, des phases ou des étapes (*stages* en anglais) d'un Tout temporel (qui peut être une unité de mesure supérieure, englobante). Rappelons que d'après la typologie de Winston *et al.* (1987), les parties temporelles

1) ne sont pas fonctionnelles dans le sens où elles n'ont pas de rôle précis à jouer à l'intérieur du tout ;

2) sont identiques vis-à-vis des unités de la même échelle (pas de différence entre deux unités d'une heure) et non identiques au tout qu'elles forment³⁵, enfin

3) sont inséparables du tout-temporel (on ne peut pas concevoir une heure de façon autonome).

Ajoutons, pour notre part, un corollaire direct de cette dernière observation : le fait que les parties temporelles ne peuvent pas être conçues de façon autonome, implique qu'elles ne peuvent pas être avoir lieu au même temps. De manière plus triviale, on peut avoir, en même temps,

³⁴ Winston *et al.* (1984) parlent de « script » (pour le tout) et de « features » (pour les parties) : le *script* « faire des courses » implique un certain nombre de *features* : aller au magasin, choisir des produits, passer à la caisse, payer, etc.

³⁵ Les unités de mesure obéissent au principe de la référence hétérogène, puisque « les parties d'une minute sont des secondes, et la somme des secondes peut ne pas être seulement une minute, mais plusieurs minutes, une heure,... » (Asnès 2004, 50).

plusieurs morceaux d'un mètre de soie, plusieurs bouts de chocolat d'un centimètre chacun, etc. mais on ne peut pas envisager plusieurs jours de la vie de quelqu'un en ... un seul jour. Dans le cas des Nmes dénotant des objets d'extension spatiale, on peut avoir une superposition, chose impossible pour les Nmes temporels.

S'il est plutôt facile de s'imaginer les différentes unités de mesure comme étant des parties, en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'étalons, de divisions arbitraires, il en va tout autrement pour déterminer ce qui tient pour le « tout » temporel, le « contenant ». Voici la position de Van de Velde sur cette question :

Employés pour former des compléments caractérisants des noms d'individus, les noms de mesure, caractérisent l'objet auquel ils s'appliquent en le divisant (...) un poulet de deux kilos n'est pas exactement un poulet visé comme constitué de deux parties d'un kilos (*sic*) chacune, mais comme égal à, ou « valant » sous le rapport du poids, un tout formé de deux parties strictement identiques entre elles et baptisées *kilos*. (1995, 74)

En effet, sur le plan linguistique, des énoncés comme **La durée de Max est de 10 ans*, **L'âge total de Max est 10 ans*, **La vie de Max a 10 parties d'un an*, qui devraient fonctionner si l'individu a été vu comme un Tout divisé en parties, sont inacceptables. En fait, comme nous l'apprend Mostrov (2010), les unités de mesure fonctionnent comme des entités (*individus* au sens des *particuliers* de Strawson) qui font partie d'une dimension (ou grandeur) et qui servent uniquement à la quantification d'une entité et jamais à la qualification (au sens large) de celle-ci. Il ne s'agit pas d'un rapport d'inclusion de classe (ou un rapport de genre à espèce, comme cela peut être le cas pour *couleur-rouge*, *forme-carrée*³⁶) – il s'agit d'un rapport de grandeur à instance (de grandeur). Sur ce point, il faut remarquer que le français ne conçoit pas le rapport entre l'individu et l'âge en tant que grandeur, mais bien entre l'individu et les unités de mesure :

- (131) *Max a un âge.
- (132) Max a 20 ans.
- (133) *L'âge de Max a 20 ans.
- (134) L'âge de Max est de 20.
- (135) *Max est de 20 ans.

Bref, même si le verbe *avoir* exprime une relation de partie-tout quelque peu particulière, quand on dit que *X a 20 ans*, il n'est pas question d'envisager un individu divisé en/composé de/ayant 20 parties d'un an, mais plutôt de faire une espèce de « commensuration »³⁷ en lui « attribuant » une valeur d'une échelle pertinente.

2. N-[ÂGE] : ENTRE INDIVIDU & ASPECT D'INDIVIDU

Qu'en est-il des N-[âge] ? Nous pourrions nous interroger avec Cruse³⁸ sur les raisons de la lexicalisation de certaines « zones » sur les échelles quantitatives ... Plus haut, nous avons observé une corrélation entre le N-[âge] et la valeur numérique du complément de mesure, c'est-à-dire que

³⁶ Cf. Mostrov (2010, 74 et *passim*) pour plus de détails.

³⁷ En mathématiques, la commensuration est la recherche d'une mesure commune entre deux échelles différentes. C'est ce qui nous semble se passer dans un exemple comme *Max a 20 ans*, à ceci près que l'individu *Max* n'est pas envisagé comme une grandeur.

³⁸ En effet, « it is an intriguing question why separate names should be given to the days of the week, and the months of the year, but not to the metres in a kilometre, or the pence in a pound » (Cruse 1986, 186).

certaines zones sur l'échelle quantitative reçoivent une dénomination, elles sont lexicalisées. Nous avons montré qu'un N-[âge], p. ex. *vieillard*, a toujours dénoté un être humain dans la dernière phase de sa vie et que ce qui a changé depuis sa première attestation en français, est le nombre d'années à partir duquel un individu est considéré comme tel (45 ans il y a deux siècles). S'il est vrai que l'instanciation d'une grandeur (et donc celle du temps aussi) peut se faire par deux moyens quantitatifs – avec les Nmes indiquant l'étalon de mesure (*mois/an*) et *via* les ADJ correspondants (*jeune/vieux*) « dont le sens suggère une comparaison implicite ou explicite entre la grandeur d'un objet et celle d'autres objets » (Mostrov 2010, 78) – nous devons nous interroger sur la manière dont l'instanciation se fait *via* les N-[âge], et plus précisément sur le rôle qu'ils jouent dans le rapport entre un individu et l'instanciation d'une de ses dimensions – l'âge.

Force est de constater que, pour dénoter l'âge d'un individu, *Max*, le français offre trois possibilités : à celles que l'on vient de mentionner plus haut (la mesure exacte et les ADJ temporels) s'ajoutent les N-[âge], par exemple dans une phrase attributive *Max est un enfant*. Tandis que la mesure indique une valeur quantitative qui est laissée à l'appréciation de l'interlocuteur (interpréter « 10 ans »), « être enfant » est un concept qui situe l'individu dans une zone quantitative. Aujourd'hui, dans nos sociétés, les deux moyens sont intimement liés, puisque *un N-[âge]* correspond à une zone quantifiée (cf. *supra*). Il n'est pas sûr que dans toutes les langues ce soit le cas, parce qu'*enfant* peut se définir tout simplement comme un individu au début de sa vie (sans forcément un recours à la quantification de cette durée de vie). En tout cas, dans la plupart des langues où les hommes disposent de moyens de mesure communs, l'affirmation *Max est un enfant* se prête de façon tout à fait normale à l'enchaînement avec la question *Quel âge a-t-il ?*. À ce propos, il est remarquable d'observer que l'interrogation sur l'âge se fait exclusivement par *quel*³⁹ qui appelle une réponse en termes de quantité (*Quel âge a-t-il ? Il a 10 ans/*est enfant/ C'est un enfant de 10 ans*) et que cette dernière n'est absolument pas envisageable avec *combien* : **Combien d'années a-t-il ?*

En français, comme il a été dit plus haut, la relation entre un individu et son âge est exprimée *via* le verbe *avoir* pour les compléments de mesure ou bien avec le verbe *être* pour les N-[âge] attributifs. Le fait que la relation n'est pas vue en langue comme une relation partie-tout à proprement parler se conserve dans les deux cas mais on peut étendre le phénomène aux N de période d'âge (*enfance, adolescence, etc.*⁴⁰) :

- (136) Max a 10 ans.
 (137) *Max est de 10 ans.
 (138) Max est enfant.

³⁹ Là où, pour d'autres mesures, on peut avoir *Quelle est la longueur de cette table ? Elle est longue de combien ? ; Quel est son poids ? Combien pèse-t-il ?*, pour l'âge *quel* est la seule possibilité : *Quel est son âge ? *Il est âgé de combien ? *Combien V-t-il ?*. Il est intéressant de voir la situation dans d'autres langues. En anglais, on observe le même phénomène, dans la mesure où l'interrogation se fait avec *How old are you ?* ou plus rarement avec question sur des N indéénombrables *How much old are you ?* et jamais sur la quantité et des N dénombrables **How many years has you ? ** Pour le bulgare la situation est un peu différente. L'équivalent de *Quel âge as-tu ?* est *Na kakva vyžrast si ?* (*na* PREP. « sur » ; *kakva*, PR.Interr. fem.sg « quelle », *vyžrast* N fem.sg. « âge », *si* V, P2, Pr.Ind. « être ») : « *sur quel âge est-tu ?* ». On peut aussi avoir la question avec *combien* : *Na kolko godini si ?* (*na* PREP. « sur » ; *kolko* PR.interr. « combien », *godini* N, fem. Pl. « années », *si* V, P2, Pr.Ind. « être ») : « *sur combien années es-tu ?* » (en bulgare il n'y a pas de distinction *an/année*). Notons l'utilisation de la préposition spatiale *na* (« sur ») qui indique explicitement que l'individu est conceptualisé comme se situant « sur » une échelle quantitative. On retrouve la préposition dans la réponse : *na 10* « je suis sur 10 ». En bulgare, on peut questionner de la même façon la distance à laquelle se trouve un endroit précis, dont l'équivalent en français sera « *à combien de kilomètres se situe X* ». En revanche, on ne peut pas interroger la longueur ou la largeur d'un objet physique, animé ou non animé, ni son poids.

⁴⁰ Afin de préserver la cohérence thématique de ce chapitre nous avons préféré de traiter la relation entre les N-[âge] et les N de période d'âge à part (cf. chapitre IX).

- (139) *Max a enfant.
 (140) *Max a un(e) enfance/adolescence/âge mur/vieillesse/âge.
 (141) Max est en enfance/adolescence⁴¹
 (142) *Max a plusieurs/différents âges : petite enfance, enfance ...
 (143) *Max est de plusieurs âges : ...

Le cumul des deux procédés (N-[âge] et complément de mesure) est tout à fait possible, et cela sans aucun effet de redondance, à condition toutefois que le N-[âge] précède le complément de mesure :

- (144) Max est un enfant de 10 ans.
 (145) *Max est de 10 ans enfant.

Il est facile de comprendre que la redondance n'a pas lieu parce que, même si les deux moyens ont, au final, le même but, ils n'y arrivent pas de la même façon (il en va de même pour les ADJ temporels, s'ils sont substantivés : *Max est un vieux de 70 ans/jeune de 16 ans* vs **Max est vieux/jeune de 70/18 ans*, cf. *supra*). En revanche, l'ordre [individu > N-[âge] > Cpt] n'est pas hasardeux. Selon nous, il peut y avoir deux explications, non incompatibles. La première est que l'ordre N-[âge] > Cpt de mesure correspond à un effet de « zoom » allant du moins vers le plus précis. En d'autres termes, on situe un individu d'abord dans une « zone » (nous avons plus haut vu que les N-[âge] sont équivalents sémantiquement à la procédure de quantification par zone) pour ensuite donner une valeur précise dans cette zone de valeurs (rappelons que, si l'on n'accepte pas, au sens propre, un énoncé comme **Max est un enfant de 40 ans*, c'est justement parce que la valeur quantitative ne fait pas partie de la zone délimitée par le N-[âge] *enfant*). La deuxième explication consiste dans l'impossibilité d'assigner des spécificateurs quantitatifs au NH (**50kg, 1m80, 10 ans de NH* cf. (145)).

Ouvrons une brève parenthèse. Il est difficile de cumuler, d'une part, N grandeur + Complément de mesure (*Max est d'âge de 10 ans*), d'autre part, N grandeur + N-[âge] (**Max a l'âge d'un enfant*). Toutefois, des exemples comme (146) doivent retenir notre attention :

- (146) #Max a l'âge d'un enfant de 10 ans.

Ce type d'exemples est loin d'être isolé⁴², mais ils apparaissent souvent soit dans un contexte contrastif (147), soit tombent sous l'effet d'un cadre discursif⁴³ (148) :

- (147) Quelqu'un qui est un enfant malgré qu'il ait l'âge d'un adulte ou un adulte même s'il a l'âge d'un enfant. (web)
 (148) De point de vue intellectuel, il a l'âge d'un enfant de 10 ans. (web)

Bref, à notre sens, il est contre-intuitif de voir dans *Max a 10 ans* une division d'un individu en parties, pas plus que dans *Max pèse 100 kg* ou *Max fait 1m80* d'ailleurs. Ajoutons aussi que, contrairement à des exemples comme *La maison a 3 portes* où il est possible d'identifier le référent-Tout (maison) et le référent-Partie (porte), avec les compléments de mesure c'est comme s'il n'y avait pas véritablement de référent-Partie.

Jusqu'à maintenant, tous les arguments vont dans le même sens : on ne peut pas

⁴¹ Voici un exemple attesté : *Enfin ne perdez pas de vue également que votre fils est en adolescence. À cette période c'est généralement une véritable tempête hormonale qui secoue l'esprit des jeunes, ce qui a une répercussion indéniable sur le comportement.* (WebCopr).

⁴² Notre corpus n'en fournit aucun, mais ce n'est pas une raison pour que l'on ne s'y intéresse pas.

⁴³ Cf. Charolles (1997), Combettes (2005).

envisager le rapport entre un individu et l'âge (quelle que soit son expression – mesure, ADJ, N-[âge], N de période d'âge) comme une relation de partie-tout à proprement parler (la présence du V *avoir* n'étant pas un argument particulièrement convainquant en ce sens).

Rappelons le propos de Van de Velde qui consiste à dire que la quantification sur un individu ne se fait jamais de façon directe. *Grosso modo*, cela revient à l'introduction d'une étape intermédiaire – la dimension évaluée – entre l'individu et la valeur quantitative. Schématiquement, entre autres :

Individu => Cpt.Mes / ADJ / N-[âge] : Max => 23 ans/jeune/adulte
 Individu => âge => Cpt.Mes / ADJ / N-[âge] : Max => âge => 23 ans/jeune/adulte

La position de Van de Velde nous paraît tout à fait juste dans la mesure où les individus ne tombent pas directement sous la quantification. L'auteure fait par ailleurs le rapprochement entre les compléments de mesure et des exemples comme *C'est un homme d'une force et d'une patience prodigieuses/prodigieux de force et de patience* :

il s'agit d'une partie dépendante de ce tout – une propriété, ou plus exactement un aspect ou un côté du tout qui peut recevoir des qualifications qui ne conviennent qu'à lui, et pas nécessairement à tous les autres aspects ou côtés du tout : un individu *d'une force prodigieuse* prodigieux quant à la force (...). Les compléments de ce type entretiennent avec les compléments de mesure des rapports assez étroits. (...) avoir cent mètres (de hauteur) ou être prodigieux (de force et de patience) sont bien des caractéristiques du sujet pris comme un tout, quoique ce soit seulement sous un certain aspect de ce tout. (1995, 77)

La difficulté, à notre avis, vient du fait que le principe de raisonnement s'applique à des cas assez divers puisque, par abstraction, on peut « isoler » différents aspects d'un individu : *français (d'origine), secouriste (de formation), linguiste (de profession), gentil (de caractère)*, etc. Selon nous, ce principe est bien trop puissant et il peut masquer des différences de fonctionnement :

- (149) Être français d'origine / de nationalité
- (150) Être linguiste de profession/ formation/par vocation
- (151) *Être enfant d'âge
- (152) *Être eskimo d'ethnie
- (153) *Être homme/femme de sexe
- (154) Être gentil de caractère/par nature

Malgré l'existence de différents N susceptibles de dénoter des « aspects », certains ne s'inscrivent pas aussi naturellement dans ce type de structures. Il existe un deuxième inconvénient qui, selon nous, pose des obstacles plus difficiles à franchir. Le piège à éviter c'est d'aller jusqu'au point de départ que toute prédication se construit de manière indirecte (ce qui par ailleurs n'est pas vrai – quelle sera la dimension intermédiaire quand on dit de Max qu'il est *piéton* par exemple ?). Il n'est pas souhaitable d'avoir une vision aussi « morcelaire » de l'individu humain dans la mesure où toutes les propriétés ne jouissent pas du même statut. Même si, comme le remarque très justement Mostrov (2010, 293-294) « les N de dimensions sont à mi-chemin entre parties dépendantes et parties indépendantes », toutes les dimensions (ou toutes les propriétés au sens large) n'ont pas la même dépendance ontologique vis-à-vis de l'individu. Il est vrai qu'aussi bien

l' « âge », que la « taille », ou la « profession » ne peuvent pas être envisagés sans un « support » référentiel – nous avons besoin forcément de quelqu'un qui a tel âge, telle taille, telle profession... Mais, en empruntant le chemin inverse, « du tout vers la partie », on se voit obligé, nous semble-t-il, de concevoir des degrés de syncatégorématicité, dans la mesure où l'on peut très bien concevoir un individu sans forcément lui attribuer une profession, une formation, un caractère, etc. En revanche, il semble impossible de l'imaginer sans sexe, âge, couleur, taille, forme, ... un ensemble de dimensions qui se relèvent essentielles, conditions *sine qua non* de son existence même. Nous apporterons un nouvel éclairage sur cette discussion en précisant la notion de prédicat sortal et sa mise en relation avec les *natural kind terms* (cf. chapitre VIII).

IV. BILAN

Ce chapitre a permis de repenser les observations sur le fonctionnement des N-[âge], en les situant dans une problématique plus large – les NH à l'intersection entre quantification et qualification. Le pas à franchir est important, parce qu'indispensable pour la suite de notre travail. Retrouvons donc notre « fil d'Ariane ».

La première section de ce chapitre a présenté en détail le mécanisme linguistique de la quantification par la mesure d'un individu humain. Elle a introduit notamment la présence des échelles quantitatives, des grandeurs numériques qui servent d'étalon de mesure mais elle a surtout montré que l'attribution d'une valeur numérique n'est pas forcément une garantie de précision, puisque la mesure peut aussi se faire par « zones ». Au terme de cette section, l'opération de « mesure » consistait dans la *comparaison constante* (Rivara, 1999) d'un objet avec l'étalon de mesure, en d'autres termes en « positionnant » un individu sur l'échelle numérique de la vie allant de la naissance jusqu'à la mort.

La deuxième section a mis en lumière les spécificités des compléments d'âge en comparant leur fonctionnement syntaxique à d'autres grandeurs d'évaluation, telles que la taille et le poids. Deux faits sont à retenir plus particulièrement : d'une part, la possibilité de récupération du « N approprié », c'est-à-dire le N de l'échelle quantitative, *âge* ; d'autre part, la corrélation étroite entre la valeur numérique du complément de mesure et le N-[âge] en tête de syntagme (avec des zones de flou entre les N-[âge] contigus). Par ailleurs, nous avons vu que l'âge est une grandeur mesurable à part, puisque les N-[âge] et les bornes quantitatives qu'ils impliquent peuvent renvoyer à des étapes biologiquement encodées, s'ils ne sont pas déterminés par des limites arbitraires d'essence socio-culturelle, constituant ainsi des classes bien précises.

Enfin, la troisième section est revenue sur la question de la relation méronymique, déjà engagée au chapitre V. Nous avons vu notamment que, si l'âge est une grandeur mesurable inhérente à l'individu au même titre que la taille, le poids, etc., on ne conçoit pas le rapport entre l'individu et cet aspect de son identité, mais on opère une commensuration en lui attribuant une valeur sur la grandeur échelonnée. Ce dernier point, la nature du lien entre individu et aspect d'individu, a été laissé en suspens parce qu'il implique une réflexion plus poussée sur ce qui constitue l'identité d'un individu, problématique sur laquelle nous reviendrons en examinant les prédicats sortaux applicables à un être humain, objet du chapitre suivant.

PRÉDICATS SORTAUX & RÉFÉRENTS ÉVOLUTIFS

Suite à ce que l'on vient de voir, nous revenons dans ce chapitre sur la notion de prédicat sortal. Après l'examen des définitions existantes, essentiellement en termes philosophiques et/ou ontologiques, nous en proposerons d'autres, linguistiques cette fois-ci. Étant donné la complexité de la tâche ainsi formulée, nous allons nous focaliser sur la circonscription des prédicats sortaux humains. Afin de remédier aux problèmes posés par la typologie de Reboul (1993), nous examinerons le fonctionnement des N-[âge] dans le cadre des référents évolutifs, ce qui mettra en évidence comment ils réconcilient stabilité sortale et évolution référentielle. La notion même de prédicat sortal se trouvera à cette occasion précisée ; elle débouchera sur une typologie alternative des prédicats sortaux.

I. PRÉDICATS SORTAUX : APPROCHE PHILOSOPHIQUE

La typologie linguistique des prédicats sortaux de Reboul (1993), que nous allons exposer (*cf.* ci-dessous, section II. 1), s'inspire des travaux philosophiques sur l'identité. Nous commencerons par présenter brièvement les problèmes majeurs liés à cette notion dans le domaine de la philosophie ainsi que l'œuvre qui a eu le mérite de raviver le débat autour de ce sujet et à laquelle Reboul se réfère explicitement. Il s'agit du travail de Wiggins, *Sameness and Substance* (1980) qui reprend une monographie antérieure traitant déjà de ce sujet (Wiggins 1967).

1. L'IDENTITÉ RÉFÉRENTIELLE

Dans le cadre de notre recherche, il est impossible (et peut-être inutile) de rendre compte de la complexité du débat philosophique sur la notion d'identité. Contentons-nous plutôt de relever quelques points qui ont alimenté notre propre réflexion sur les N-[âge] et qui sont au cœur des problèmes posés par l'identité.

1.1. Remarques générales

Pour introduire la problématique relative à l'identité, on évoque le paradoxe bien connu du bateau de Thésée. Si, progressivement, on répare un bateau en changeant petit à petit ses planches, est-ce qu'on peut dire qu'il s'agit toujours du *même* bateau ? Et qu'en est-il si l'on reconstruit un bateau avec les anciennes planches récupérées d'après le plan d'origine ? Suivant le point de vue que l'on adopte face à ce paradoxe, on conçoit l'identité soit comme un continuum spatio-temporel (il s'agit toujours du même bateau), soit comme une donnée d'origine (l'identité est celle de la fabrication). Remarquons que le problème ainsi posé doit obligatoirement prendre en compte le facteur du vague, comme le signale Kripke, avec un exemple similaire :

Par exemple, si l'on remplace diverses parties de cette table, s'agit-il toujours du même objet ? Il y a un peu de vague ici. Si un petit morceau (ou une molécule) d'une table avait été remplacé, par un autre, nous dirions

sans hésiter qu'il s'agit toujours de la même table. Mais si trop de morceaux sont différents, il semblera qu'on ait une table différente. Le même problème peut se poser en rapport avec l'identité à travers le temps. (1982, 39).

En somme, on aboutit au paradoxe suivant selon lequel soit un individu qui change demeure le même (et donc il n'est pas changé), soit l'individu change et n'est plus donc le même. Comment réconcilier *identité* et *changement* ? Comme l'observe très justement Ferret, il s'agit de savoir si le problème est d'ordre réaliste ou conceptuel, autrement dit, si « notre attribution de l'identité dépend des choses elles-mêmes ou de notre vision du monde ? » (1998, 26). La réponse à cette question semble devoir tenir compte de la nature de l'entité observée. Si, dans les cas des artefacts (et même pour les objets naturels inanimés), le processus d'identification dépend en grande partie de notre propre conception (est-ce qu'un bateau est un objet inscrit dans un continuum ou bien le même ensemble de planches ?), il n'en va pas de même pour les référents biologiques.

1.1.1. Identité et changement

Pour remédier au paradoxe énoncé plus haut, les philosophes opèrent la distinction entre deux types de changements – ceux au cours desquels il y a un maintien identitaire (type 1) et ceux qui provoquent une rupture identitaire (type 2). Le type 1 regroupe des changements de *degré* (p. ex. le développement de l'homme, du bébé au vieillard) et le type 2 renvoie aux changements de nature (les philosophes donnent comme exemple la différence entre l'homme et son cadavre). Pour l'analyse philosophique, ces deux cas de figure posent des problèmes différents : dans l'un, il s'agit d'une entité qui change, tout en restant la même ; dans l'autre, il est question de plusieurs entités, mises en relation. L'approche de Wiggins (*cf. infra*) est une réponse possible à la tentative de tracer une frontière conceptuelle entre les deux types de changements.

Dans le cas des référents biologiques, le processus de changement est celui de leur développement naturel (*cf.* chapitre II). Celui-ci est totalement indépendant de notre découpage du monde. C'est la raison pour laquelle il convient d'opérer une seconde distinction entre des changements qui sont intrinsèques à l'individu (l'agent de l'action de changement est endogène), et des changements qui sont extrinsèques à l'individu (l'agent de l'action de changement est exogène). En effet, en suivant Ferret, nous pensons qu'il ne suffit pas de rendre compte de la distinction entre les entités naturelles et les artefacts en termes d'opposition binaire *naturels vs fabriqués* (que dire, dans ce cas, d'un nid d'oiseau, qui est à la fois un objet naturel et fabriqué ?). En revanche, il faut admettre que les entités biologiques sont dotées d'un principe de changement (développement) interne, indépendant de notre conception du développement¹.

1.1.2. La mémoire comme critère d'identité

Jusqu'à présent, nous avons posé l'identité en négligeant l'aspect psychologique de l'individu. Miri (1973) discute Shoemaker pour qui la *mémoire* est le critère de l'identité à travers le temps (un individu se souvient de ce qu'il vient de faire ainsi que de son parcours personnel, de son enfance, etc.). En effet, "the battle is between *memory* and *bodily continuity*" (Miri, *op. cit.* 14). Pour notre travail, il est inutile d'entrer dans le détail des différentes théories de l'identité ou de la mémoire, mais faisons tout de même deux observations. Il est clair qu'on ne peut nier la part psychologique

¹ Pour plus de détails sur cette distinction voir Ferret (1996, 38-44).

constitutive de l'identité d'un individu (sinon comment expliquer un énoncé comme *Dr Jekyll et Mr Hyde sont le même individu mais non la même personne*)². Par contre, s'il est possible qu'un individu perde sa mémoire (après un accident par exemple), ses souvenirs d'enfance et même toute connaissance de son identité, il est moins sûr qu'il « oublie » le fait d'avoir été enfant. Autrement dit, il est plus probable qu'une personne se demande comment elle était quand elle était enfant plutôt que si elle a été enfant.

Dans le cadre de notre travail, il est important de le préciser, la notion d'identité va ignorer la dimension psychologique de l'individu, il ne s'agira donc pas de l'*identité personnelle* (ex. *Dr Jekyll & Mr Hyde*)³. Nous allons nous concentrer sur la continuité « corporelle » d'une entité, son existence à travers le temps et nous demander comment le changement est conceptualisé dans la langue, s'il peut y avoir une rupture d'identité ?

1.2. Des identités

En se concentrant sur les référents humains, on doit remarquer que l'identité peut recouvrir différentes réalités. Si l'on prend, à titre d'exemple, un homme, on peut l'identifier de trois manières différentes en soulignant son identité spécifique (*un être humain*), son identité qualitative (*être un homme*, en sa qualité d'homme) et son identité numérique (*être cet homme*, en termes d'occurrence).

1.2.1. Identité spécifique

L'identité spécifique pose la question du découpage du monde extralinguistique, de l'identité sortale. En suivant Kripke (1982), Ferret postule une prééminence des essences constitutives à l'homme sur celles qu'il développe, construit, acquiert... Ainsi, l'essence sortale, le fait d'être un être humain, *un homme*, précède ou prédétermine le fait d'être *cet homme* (identité numérique). Sous *identité spécifique* on entend la « relation que plusieurs objets entretiennent entre eux lorsqu'ils sont regroupés sous un même terme d'espèce (ou de sorte) » (Ferret 1998, 214). En d'autres termes, l'identité spécifique détermine ce que X est tout au long de sa vie, et répond à la question « qu'est-ce ? ». Remarquons que, souvent, les termes qui réfèrent à l'identité spécifique d'un individu sont des termes sous-déterminés. L'exemple de Ferret est celui d'*animal* : par son sens général, ce terme ne donne aucun renseignement sur les conditions d'individualisation (traits définitoires) ou de persistance (conservation de l'intégrité ontologique) de l'individu qu'il qualifie.

1.2.2. Identité qualitative

Le deuxième concept que le terme d'*identité* recouvre est celui de l'*identité qualitative*. Ferret la définit de la manière suivante : « indiscernabilité qui désigne le degré maximal de ressemblance qui existe nécessairement entre une chose et elle-même et qui pourrait en principe exister entre plusieurs choses numériquement différentes » (*op. cit.*, 12). Il existe deux raisons de séparer l'identité qualitative de l'identité spécifique. La première est le fait que deux objets d'espèces

² C'est à Locke qu'on attribue la distinction entre *identité humaine* et *identité personnelle*. En effet, même si les deux N – *homme* et *personne* – sont coréférentiels ils ne sont pas pour autant co-signifiants. Si un homme est avant tout un représentant d'une espèce naturelle, une personne, elle, est un être doté de conscience (selon Strawson (1973), peuvent être qualifiés de *personne* les êtres susceptibles de recevoir à la fois des prédicats matériels, p. ex. *pèse 80 kg*, et des prédicats psychologiques, p. ex. *a l'intention de ...*).

³ Même s'il est tout à fait important de la considérer. Dans une perspective sociologique, voir notamment l'excellent travail de J.-Cl. Kaufman (2008) où il démontre avec beaucoup de finesse que l'identité est non seulement une donnée multidimensionnelle, mais surtout en construction perpétuelle, en mouvance, tout sauf stable.

différentes peuvent en effet être indiscernables (p. ex. du faux et du vrai or). La deuxième est que les membres d'une même espèce peuvent renvoyer à des objets très différents⁴. Un fait très important à souligner quand il s'agit de déterminer l'identité qualitative d'un individu, est qu'on a recours non à des *critères* mais à des *symptômes* identitaires. Si les critères constituent un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes permettant à un objet d'être ce qu'il est (ce qui permet de dire qu'un individu est un homme), les symptômes relèvent de la connaissance (i.e. ce qui nous permet de *savoir* qu'il s'agit de cet homme).

1.2.3. Identité numérique

La problématique liée à l'identité numérique est le fait que, malgré les changements de type 1, un individu reste lui-même, il n'y a pas de rupture d'identité. Autrement dit, il s'agit de déterminer à quelles conditions les occurrences des entités sont des occurrences de la carrière d'une seule et même entité. Pour cela, une condition est énoncée par Ferret (loi de restriction) : « l'identité sortale est une condition nécessaire d'identité numérique » (1996, 84). Autrement dit, avant d'être *cet homme*, il faut d'abord être *un homme (être humain)*⁵.

Partant du principe que deux individus ne peuvent pas se trouver en même temps au même endroit, on postule la thèse de la *continuité spatio-temporelle*, selon laquelle deux occurrences font partie de la carrière d'un individu à condition d'être reliées par une trajectoire spatio-temporelle continue. Autrement dit, si l'on peut dire que l'enfant Max est le même être humain que l'adulte Max, c'est parce que les deux occurrences (enfant/adulte) peuvent être reliées par une seule trajectoire spatio-temporelle. Il convient toutefois d'apporter quelques précisions à la thèse ainsi formulée, notamment suite à l'observation suivante :

Non seulement des particuliers numériquement différents peuvent être spatio-temporellement continus (la condition de continuité spatio-temporelle n'est donc pas suffisante)⁶, mais encore un seul et même particulier peut présenter une trajectoire spatio-temporelle discontinue (la condition de continuité spatio-temporelle n'est donc pas nécessaire). (Ferret 1996, 88)⁷

En effet, la thèse de la continuité spatio-temporelle doit être complétée par la condition d'identité sortale des deux occurrences mises en relation. C'est-à-dire que deux occurrences peuvent être considérées comme étant de la carrière d'un seul et même individu si elles sont sortalement identiques et si elles sont reliées par une trajectoire spatio-temporelle continue. La thèse ainsi redéfinie explique pourquoi l'identité sortale est une condition à l'identité numérique d'un individu.

⁴ L'exemple de Ferret est celui des différents types de tire-bouchons : type feuille de vigne, articulé, à pompe à gaz, etc.

⁵ Sans entrer dans les détails, notons que cette condition a des modalités différentes s'agissant des référents naturels ou artefactuels.

⁶ Par exemple un individu, malgré le fait d'être spatio-temporellement continu à son cadavre, ne lui est pas identique.

⁷ Ce qui est particulièrement vrai pour les artefacts. Une montre, une arme, une usine, peuvent être entièrement démontées et reconstruites par la suite en formant ainsi la même montre, la même arme, la même usine.

2. PRÉDICATS SORTAUX VS PREDICATS DE PHASE

2.1. Prédicats sortaux de substance⁸

Selon Wiggins, un *prédictat sortal* est une réponse adéquate à la question aristotélicienne qui fait référence à l'identité spécifique d'un individu. Il s'agit d'un terme qui correspond à un *concept* sortal et qui pose l'existence de l'individu dans son être. Dans l'édition de 1980, on peut lire la définition suivante, reprise par Reboul :

« Prédicat sortal » est un terme technique qui est associé à « substance » et qui appartient au métalangage. Tout prédicat dont l'extension est constituée (et est déterminée, par une théorie de vérité satisfaisante, à être constituée de) toutes les choses particulières ou substances d'une espèce particulière, par exemple, chevaux, bateaux ou serpettes sera appelé prédicat sortal » (Wiggins 1980, 7).

On avance généralement trois critères pour distinguer les prédicats sortaux des prédicats non-sortaux. Le premier est grammatical – les prédicats sortaux sont désignés par des N communs et non par des ADJ ou des V. Le deuxième critère est celui du caractère dénombrable des prédicats sortaux, qui constituent une réponse adéquate à la question « Combien y a-t-il de X à tel endroit ? »⁹. Le troisième critère est temporel. Une entité un est prédicat sortal si l'énoncé « ce X était à ce moment à un tel endroit », implique logiquement « il y avait un X à ce moment à cet endroit ». Selon ce critère, *table*, contrairement à *rouge* est un prédicat sortal. Par exemple, si *cette table était à Paris en 1900* implique que *en 1900 il y avait une table à Paris*, l'énoncé *cette table rouge était à Paris en 1900* n'implique pas *en 1900 il y avait une table rouge à Paris*, parce qu'elle aurait pu être peinte par la suite. Le critère temporel sert à opérer deux types de distinction : les prédicats sortaux vs prédicats non-sortaux comme on vient de le voir, mais aussi les prédicats sortaux de substance vs les prédicats sortaux de phase.

2.2. Prédicats sortaux de phase

Présenter la théorie¹⁰ de Wiggins en détails¹¹, n'a pas grand intérêt pour la suite de notre travail¹². Pour développer la notion d'*identité à travers le temps* Wiggins pose deux thèses : la thèse de dépendance sortale (*Thesis of Sortal Dependency of Individuation*, appelée Thèse-D) et la thèse de la relativité identitaire (*Thesis of the Relativity of Identity*, appelée Thèse-R). La Thèse-D est illustrée par le fait que, si l'on dit que *a est le même que b* ($a=b$), cela implique qu'on détermine le même *quoi* que *b*. En d'autres termes, *a* est identique à *b*, d'après un concept englobant *g*, illustré de la manière suivante :

⁸ Ici nous nous limiterons à l'étude de Wiggins. Toutefois, pour une vision élargie sur la notion de *prédictat sortal*, ainsi que sur les relations entre « prédicat sortal » et « substance », cf. parmi d'autres Van Fraassen (1967), Feldman (1973), Mackie (1994).

⁹ Remarquons que, d'après ce critère, les N massifs ne constituent pas de prédicats sortaux.

¹⁰ Pour présenter les thèses de Wiggins, nous avons consulté la version revue et corrigée du travail auquel se réfère Reboul – *Sameness and substance renewed* (2001).

¹¹ Cf. aussi Wiggins (1967).

¹² Cela implique notamment de présenter l'approche philosophique de certaines notions et, au moins, les points problématiques qu'elles soulèvent. Non dénuée d'intérêt, une telle présentation dépasserait le cadre de notre domaine de recherche. Toutefois, sur la notion d'identité en philosophie voir, parmi d'autres, Taylor (1955), Wilson (1955), et Ricœur (1987). Voir également Shoemaker (1970), Chapman (1973), Noonan (1978), Forbes (1983) et Gale (1984) pour une vision critique sur les travaux de Wiggins.

$$\frac{a=b}{g} \quad a \text{ is the same } g \text{ as } b$$

ex. *Mr Hyde est le même individu que Dr. Jekyll*

L'identité de deux individus est toutefois aussi relative (thèse-R) parce que ceux-ci peuvent être à fois identiques sous un concept g , et différents sous un autre concept f (p. ex. *Mr Hyde est le même individu que Dr. Jekyll, mais non la même personne*). Wiggins identifie cinq cas de figure pour lesquels la thèse-D est invalidée. Par exemple, c'est bien le cas si g n'est pas le concept approprié (p. ex. **Mr Hyde est le même chien que Dr. Jekyll*) ou encore quand il n'y a rien de commun entre a et b , etc.¹³ Nous nous focaliserons plus particulièrement sur un cas, parce qu'il permettra d'introduire la notion de *prédicat de phase*.

Imaginons l'existence d'un être humain, le garçon John Doe, qui, une fois grand, devient Lord John Doe, ministre et père de cinq filles. Etant donné que *être humain* est un prédicat sortal, l'exemple de Wiggins illustrant la thèse-D est le suivant :

- (1) John Doe, the boy, is the same human being as Sir John John Doe, the Lord Major of London.
- (2) « Le garçon John Doe est le même être humain que Sir John Doe ».

On peut déduire qu'à la fois *garçon*, *être humain*, *ministre*, sont des prédicats sortaux. En revanche, les énoncés suivants montrent que certains prédicats sortaux ne peuvent pas recouvrir les deux occurrences de la vie de John Doe (John Doe-garçon et Sir John Doe) :

- (3) *John Doe est le même garçon que Sir John Doe.
- (4) *John Doe est le même ministre/père de 5 filles que Sir John Doe.

Wiggins explique ce fait de la manière suivante :

$$\left(\frac{a=b}{f}\right) \& \text{ not } \left(\frac{a=b}{g}\right) \& (ga \vee gb) \& \text{ not } (gb)$$

Si a et b sont deux occurrences de la vie de John Doe, $f = \text{être humain}$, $g = \text{enfant}$, a cesse de tomber sous le concept « enfant » mais persiste sous un autre concept « être humain »¹⁴.

Par conséquent, il est nécessaire de faire la distinction entre les prédicats sortaux (de type *être humain*) et les prédicats de phase (qui ne sont instanciés que pour un laps de temps limité). Une différence fondamentale entre les deux types sont les valeurs de vérité dans les énoncés au présent (temps verbal). Ainsi on remarque qu'à chaque moment de l'existence de l'individu John Doe, le prédicat sortal de substance *être humain* est vrai :

- (5) John Doe est un être humain → vrai à n'importe quel instant t de la vie de l'individu John Doe

En revanche, il n'en va pas de même pour les prédicats sortaux de phase, pour lesquels il faut rester attentif aux temps verbaux dans la détermination des valeurs de vérité des énoncés.

- (6) *Sir John Doe est le même garçon que John Doe → faux, si John Doe

¹³ Pour les autres, cf. Wiggins (2001, 28-34).

¹⁴ Dans le texte original : *a cuts out, under a sortal concept g (e.g. boy) but persists under another sortal concept f (e.g. human being)*. (Wiggins 2001, 29).

n'est plus un garçon.

Pour Wiggins, les prédicats de phase sont par leur nature des *qualifications* ou bien des restrictions aux prédicats sortaux sous-jacents. Ainsi *garçon* peut être défini comme *être humain* (prédicat sortal sous-jacent) qui est *mâle* (restriction) et biologiquement *immature* (restriction). Toutefois, pour Wiggins, il existe une différence fondamentale entre un prédicat de phase comme *enfant* et *fugitif*. Selon lui :

... further refinements could be introduced at this point, e.g. between predicates like 'infant', 'adult', 'pupa', 'tadpole', which every member of the extension of the substance term that they restrict *must* in due course satisfy if only it lives so long, and predicates like 'conscript', 'alcoholic', 'captive', 'fugitive' or 'fisherman', of which this does not hold. (2001, 33)

Cette distinction se trouve à la base de la typologie des prédicats, proposée par Reboul, que nous présentons dans la section suivante.

II. APPROCHE LINGUISTIQUE DE PRÉDICAT SORTAL

Dans la littérature linguistique, l'étiquette *sortal* est souvent associée à différentes notions : *concept sortal*, *prédicat sortal*, *identité sortale* ou *trait sortal* :

On appelle identité sortale le fait que tel particulier relève de telle catégorie générique. Par définition, les traits sortaux ne peuvent suffire à identifier un particulier déterminé, ils le définissent seulement comme appartenant à une certaine classe. (Charolles 1997, 74)

Le fait que cette instance soit dénommée *un carré* suppose qu'elle présente un certain nombre de prédicats sortaux qui sont inhérents à l'espèce « carré » : « être une figure à 2 dimensions qui a 4 sommets, 4 côtés égaux, 4 angles droits et qui délimite une surface plane et continue ». Ces traits constituent des propriétés qui sont intrinsèques à la dénomination de l'objet. (Charolles & Schnedecker 1993, 119)

N'importe quel prédicat dont l'extension consiste de tous les objets ou substances particuliers d'une espèce particulière, disons les chevaux ou les moutons ou les serpettes, sera appelé un prédicat sortal. (Reboul 1997, 158)

En effet, comme il a été dit auparavant, la notion de *prédicat sortal* a été empruntée aux philosophes (cf. définition d'*universel sortal*, ou *typant* de Strawson (1973, 189) et Wiggins¹⁵ (1980, 2001)). En linguistique, les prédicats sortaux sont souvent mis en rapport, de façon plus ou moins explicite, avec les problèmes de catégorisation (approche aristotélicienne, approche prototypique), de généralité (Hiérarchie-être), d'inclusion de classes (termes génériques), de relations lexicales (hyponymie), de continuité référentielle, etc. La discussion que nous proposons n'abordera ces problèmes que de façon indirecte, parce qu'il s'agit avant tout de revenir à la définition même de *prédicat sortal*.

¹⁵ Pour être plus précis, pour Wiggins à chaque *concept sortal* correspond un *prédicat sortal*.

1. TYPOLOGIE LINGUISTIQUE DES PRÉDICATS SORTAUX (REBOUL, 1993)

Dans son article de 1993, Reboul propose d'étudier quelques N communs qui renvoient à des phases de l'existence d'un individu. Elle distingue notamment les N de phases biologiques (enfant, adulte), professionnels (apprenti, footballeur), familiaux (mère, père), etc.

1.1. Prédicats de Substance vs Prédicats Biologiques

L'objectif principal est d'expliquer pourquoi, parmi ces prédicats de phase, certains ont besoin d'un modifieur temporel pour continuer à identifier l'individu, même quand celui-ci ne se trouve plus ou pas encore, dans la phase dénotée, contrairement à d'autres qui se passent d'un tel modifieur. Voici un exemple emprunté à Reboul, dans lequel l'individu n'est pas encore dans la phase dénotée (de toute évidence, le père du locuteur n'était pas encore son père au moment de référence) :

- (7) Mon père est entré dans une corderie qui embauchait garçons et filles dès l'âge de treize ans. (A. Ernaux, *La place*)

Dans cette optique, Reboul opère, dans un premier temps, une distinction entre des prédicats de substance et des prédicats de phase au sein des prédicats sortaux à la manière de Wiggins (*cf. supra*).

... il y a plusieurs sortes de prédicats sortaux, ceux qui comme cheval, mouton ou serpette désignent des objets et s'appliquent à eux tout au long de leur existence véridiquement et sans nécessité d'un modificateur temporel comme ceux que nous avons évoqués et ceux qui ne s'appliquent à un objet que sur une partie de son existence comme footballeur, condamné, père, mère, enfant, adulte, etc. Les premiers sont des prédicats sortaux de substance, les seconds des prédicats sortaux de phase. (1993, 232)

Le critère qui permet de les dissocier réside dans la possibilité, pour les prédicats de phase, d'accepter une modification temporelle du type *ex-*, *futur*, *ancien*.

- (8) *ex-cheval, *ex-chat, *ex-serpette
(9) ex-ministre, ex-footballeur, ex-apprenti

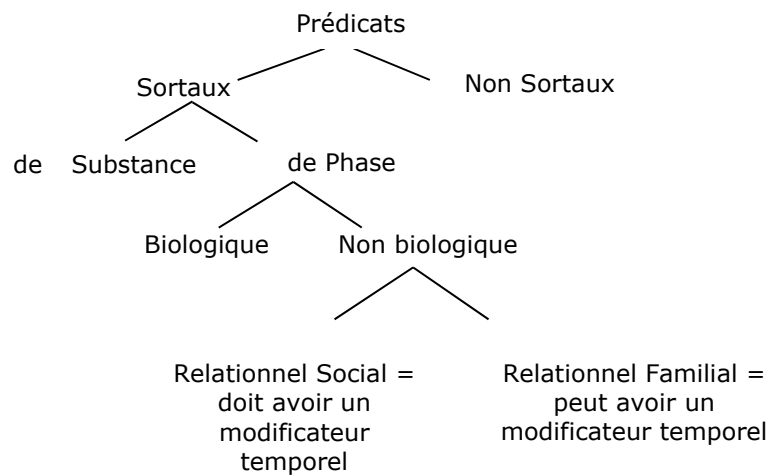
Au sein des prédicats de phase, Reboul identifie ceux qui correspondent à une phase « biologique » (prédicats de phase biologique) et qu'un individu satisfait obligatoirement au cours naturel de son existence. *Enfant, adulte, têtard, grenouille, chenille, papillon, poussin* en sont des exemples. Ils s'opposent aux prédicats de phase non biologiques, qui eux, sont contingents et qu'un individu, même s'il appartient à l'espèce appropriée, peut ne jamais satisfaire (*cf. idem.*, 240-241). Les prédicats de phase relationnels sont des exemples de ce deuxième type. Reboul attire notre attention sur le fait que, parmi les prédicats relationnels, on doit distinguer ceux qui, pour pouvoir désigner un individu qui n'est pas encore ou qui a été dans une phase donnée (p. ex. *président*), ont besoin d'un modificateur temporel, alors que d'autres prédicats de phase relationnels (p. ex. *mère*) peuvent s'en passer sans incidence sur l'identification du référent. Dans (10), on peut supprimer le modifieur temporel *petite fille* sans conséquence pour l'assignation du référent du prédicat familial *mère* :

- (10) C'est qu'autrefois ma mère petite fille allait aux commissions¹⁶.

¹⁶ Exemple de Reboul.

L'auteure porte son attention sur cette dernière distinction et tente d'expliquer la relative liberté des prédicats relationnels familiaux de référer sans modificateurs ou indications temporels. Pour elle, cela est dû au fait que certaines relations familiales sont uniques (une personne ne peut avoir qu'un père, une mère, etc.). Par conséquent, les descriptions définies *le père de X*, *le fils de X* sont référentiellement « déterminées » peu importe le temps de l'énonciation. En suivant Kripke (1982), Reboul est d'accord pour assimiler dans ce sens-là les prédicats relationnels familiaux aux noms propres, qui fonctionnent comme des désignateurs rigides¹⁷ (« ils désignent le même individu dans tous les mondes possibles et à toutes les époques de la vie », *op. cit.*, p. 242). Une remarque importante à nos yeux est le fait que « la relation qu'ils [les prédicats relationnels familiaux] mettent en jeu est une relation génétique ou biologique (et pas une phase biologique) »¹⁸ (Reboul 1993, 242). La figure suivante résume la classification des prédicats sortaux :

Figure 5: Typologie prédicats (Reboul, 1993)



Nous n'exposerons pas en détail l'analyse de Reboul, qui porte notamment sur le N *mère*, non qu'elle ne présente pas d'intérêt en soi, mais parce que l'objectif de notre recherche est de discuter la typologie des prédicats sortaux ainsi formulée. Revenons sur les faits ainsi assemblés afin d'évaluer l'état de connaissances et de faire le point sur ce que nous retenons de cette étude pour le futur examen des N-[âge].

1.2. Limites de la typologie de Reboul

La typologie de Reboul présente l'intérêt indéniable de proposer une classification des prédicats sortaux en faisant intervenir deux facteurs : le caractère immuable de la propriété dénotée par le prédicat (les prédicats sortaux de substance) et le caractère transitoire de celle-ci (les prédicats sortaux de phase). Toutefois, elle présente un certain nombre de problèmes non négligeables.

¹⁷ Sur la distinction entre *nominal kind terms* et *natural kind terms*, voir aussi Schwartz (1979, 1980), ainsi que *infra* § II. 2.1.1.

¹⁸ L'auteur montre notamment la différence de fonctionnement entre *mère* en tant que prédicat relationnel familial qui implique la consanguinité et *mère* en tant que *mère adoptive*. Ce n'est que dans ce deuxième cas que le prédicat peut recevoir un modificateur temporel : *ex-mère* ne peut désigner que la mère adoptive, ou bien la belle-mère, mais non la mère biologique.

1.2.1. Problème critériel

L'inconvénient principal de cette typologie est que le seul test linguistique avancé pour la distinction entre les prédicats de substance et les prédicats de phase n'est pas opératoire. S'il est vrai, comme le dit Reboul, qu'*enfant* est un prédicat sortant de phase, il nous semble impossible de concevoir des énoncés avec le modifieur *ex-* :

- (11) *Je connais un ex-enfant/adulte/adolescent/vieillard/bébé.
 (12) *Ex-enfant, il était très timide.

Cette intuition est confirmée par les résultats de notre corpus : nous n'avons trouvé aucune occurrence de type *ex-N-[âge]*¹⁹. Le corpus n'offre qu'une occurrence d'*ancien adolescent* et quatre occurrences d'*ancien enfant*²⁰. Avec *futur*, les résultats ne sont pas plus encourageants – deux occurrences uniquement avec *adulte*²¹.

1.2.2. Problème terminologique

Au sujet de la terminologie utilisée, on doit souligner deux choses. D'abord, il est nécessaire de clarifier l'utilisation du terme « biologique ». Dans son travail, Reboul semble l'assimiler à des propriétés, des relations génétiques (p. ex. la relation de consanguinité entre parents et enfants), et, sur ce point, nous la rejoignons. En revanche, si l'on y regarde de plus près, le tableau de Reboul peut prêter à confusion parce qu'on peut très bien comprendre que, en tant que prédicats relationnels familiaux, *père, mère, etc.*, sont des prédicats de phase non biologiques, alors que, dans la suite de son article, Reboul avance justement le caractère biologique pour expliquer leur relative liberté de fonctionner sans modifieur temporel. On en déduit que, dans le premier cas, « biologique » renvoie uniquement à une donnée, à un état obligatoire dans la carrière d'un individu, qui, dans le deuxième sens, « biologique » dénote la relation génétique existante entre deux individus (notamment la relation de filiation).

Deuxièmement, étant donné la non pertinence du critère des modifieurs et cette définition, on ne comprend pas très bien ce qui différencie les prédicats sortants de substance et les prédicats biologiques (*cf.* la figure *supra*)²². Autrement dit, la classification de Reboul aurait été plausible si nous avions disposé d'un critère opérant qui permette de distinguer les prédicats de substance des prédicats de phase (en effet la démarche de l'auteur est de distinguer, dans un premier temps, les prédicats « permanents » ou « stables » des prédicats « transitoires » phasiques, et, dans un deuxième temps, parmi les prédicats de phase ceux qui ont un caractère obligatoire ou pas). À ce propos, notons que, même si c'est de façon implicite, cette distinction repose bien sur un critère temporel d'instanciation des prédicats.

¹⁹ Toutefois, elle n'est pas impossible, mais uniquement dans un sens autre que l'âge : *Autant que la brièveté stupéfiante de la forme, l'assimilation du 'mono no aware' nippon à mon 'sentiment de la nature' d'ex-enfant carcassonnais exilé* (Roubaud J., 2002, *La Bibliothèque de Warburg*, 155-156).

²⁰ Il faudra expliquer pourquoi on peut adjoindre *ancien* et non pas *ex* d'une part, et pourquoi *futur* ne marche qu'avec *adulte*. Étant donné les objectifs fixés, ce point, certes très important, ne sera pas discuté ici.

²¹ Avec le modifieur *futur*, *enfant* est à comprendre au sens de filiation, raison pour laquelle il n'entre pas en compte ici.

²² D'ailleurs, il sera pertinent de se demander si, pour les référents humains ou vivants, on peut assimiler les prédicats biologiques aux prédicats de substance, ce qui n'est de toute évidence pas le cas pour les entités artificielles.

1.2.3. Problème de définition

Une troisième remarque concerne le caractère obligatoire ou non d'un prédicat de phase. Reboul oppose sur ce point *fil*s à *père*, parce que seul ce dernier est un prédicat biologique de phase. Si nous sommes d'accord pour dire que *fil*s est un prédicat sortal relationnel non phasique (parce qu'un individu est obligatoirement le fils de quelqu'un de manière continue pendant toute sa vie), il nous semble que le caractère biologique et phasique de *père*, tel qu'il a été défini par l'auteur, n'est pas fondé. Cela, essentiellement pour deux raisons.

D'abord, *père* n'a pas de caractère obligatoire d'instanciation pendant la vie d'un homme (on peut très bien terminer sa vie sans avoir eu d'enfants), contrairement à un prédicat comme *adolescent* ou *têtard*, qui dénotent des phases inévitables dans le processus de développement d'un individu. Deuxièmement, à notre sens, *père* doit être distingué d'autres prédicats comme *malade* par exemple. Si, dans les deux cas, il s'agit de deux états, dans lesquels un individu est susceptible de se trouver (potentiellement un individu peut devenir père au cours de sa vie ainsi que tomber malade), il faut aussi tenir compte d'une éventuelle possibilité de sortir de cet « état », pour poser le caractère phasique du prédicat. Sur ce point, *père* et *malade* ne fonctionnent pas de la même façon – une fois qu'on devient père, on le reste, contrairement à ce qui se passe quand on tombe malade, un état dont justement on peut guérir²³. Partant, la notion de « phase » et surtout les critères linguistiques de sa définition, gagneront à être développés.

En somme, si la distinction de Reboul entre *prédicats de substance* et *prédicats de phase* paraît plausible sur le plan notionnel, elle demande à être appuyée par des tests linguistiques. Toutefois, même si le critère de modification temporelle ne s'applique pas aux N-[âge], nous soutenons qu'ils dénotent bien des phases biologiques. Nous proposons de reprendre la discussion à son point de départ – les *prédicats sortaux*. Étant donné qu'il s'agit d'une notion empruntée à la philosophie, il est nécessaire avant tout de s'assurer de sa pertinence en linguistique.

2. VERS UNE REDÉFINITION LINGUISTIQUE DE PRÉDICAT SORTAL

Pour commencer, admettons qu'un concept sortal permet de concevoir une entité en tant que telle et pas comme une autre : le concept d'« être humain » implique un certain nombre de choses pour qu'un référent puisse être désigné par *être humain*. Or, et c'est un fait trivial, un référent humain peut recevoir un nombre théoriquement infini de prédicats (avec un peu d'imagination un seul individu est à la fois *voisin*, *homme*, *adulte*, *eskimo*, *architecte*, *communiste*, *fêtard*, *bouddhiste*, *joueur de pétanque*, *millionnaire*,...). La question qui vient tout naturellement est de savoir quels NH sont les bons candidats pour être des prédicats sortaux et surtout quels sont les critères linguistiques de leur discrimination ? La question ainsi posée – de la pertinence linguistique du *prédicat sortal* – est extrêmement complexe, nous en sommes consciente. Néanmoins, il nous semble souhaitable d'entamer une réflexion sur la manière de circonscrire linguistiquement les prédicats sortaux spécifiques aux humains. De toute évidence, le cadre de cette recherche ne peut pas prétendre rendre compte de tous les prédicats humains, et nous allons nous restreindre à la comparaison de quelques NH, *a priori* différents – les N-[âge], les N de professions (p. ex. *médecin*, *architecte*) et les N d'ethnies (p. ex. *eskimo*, *kurde*). Notre point de départ est le fait qu'un prédicat sortal dénote ce que, depuis Aristote, nous appelons des *essences* (déterminées par des contraintes ontologiques (Charolles 1997, 75)) et dans le but de voir dans quelle mesure la

²³ Bien évidemment, la réalité est un peu plus complexe, parce qu'il y a des états physiques irréversibles (être handicapé, amputé, etc.). Cet exemple doit être considéré avec précaution, à titre comparatif.

langue leur réserve un traitement à part. Nos observations seront regroupées en trois sections qui seront consacrées respectivement à la manière dont se fait l'accès aux connaissances des prédicats sortaux, à leur caractère immuable, enfin, à leur invariabilité. Un bilan fera le point sur ce que nous devons retenir des différentes analyses.

2.1. Prédicats sortaux et accès aux connaissances

Examiner le fonctionnement linguistique des prédicats sortaux pose d'emblée la question, *a priori* simple, de savoir quelles sont les unités linguistiques les plus à même de constituer des prédicats sortaux. Une réponse peut être donnée par le rapprochement de ceux-ci avec ce qu'on appelle dans la littérature anglo-saxonne des *natural kind terms*²⁴.

2.1.1. Prédicats sortaux et *natural kind terms*

La dichotomie *natural kind terms* vs *nominal kind terms* (désormais *natural/nominal term*) est bien connue (parmi d'autres : Putnam 1975, Schwartz 1979, 1980, Wiggins 2001, Cruse 2002), mais rappelons brièvement ses fondements. Il est globalement admis que la différence entre les deux types de termes réside dans la façon dont se détermine leur extension. Les exemples de *natural term* sont des N comme *eau, tigre, or, citron, chat*, c'est-à-dire des N qui dénotent des entités « naturelles » (des espèces ou des substances). Contrairement aux *nominal terms* comme *stylo, célibataire, etc.*, ils présupposent une ou plusieurs propriétés sous-jacentes (*underlying property*) que les référents partagent. Selon Putnam (1975, 141)

A natural kind term (...) is a term that plays a special kind of role. If I describe something as a *lemon*, or an *acid*, I indicate that it is likely to have certain characteristics (yellow peel, or sour taste in dilute water solution as the case may be); but I also indicate that the presence of those characteristics, if they are present, is likely to be accounted for by some other members of the natural kind. What the essential nature is not a matter of language analysis but of a scientific theory construction (...). Thus it is tempting to say that a natural kind term is simply a term that plays a certain kind of role in scientific or pre scientific theory.

S'il est vrai qu'à la fois, les *natural terms* et les *nominal terms* impliquent un certain nombre de propriétés constituant leur intension, l'extension des premiers est déterminée de manière empirique et ne peut être vérifiée que par rapport aux faits. Selon Schwartz (1979, 1980), les *natural terms* peuvent remplir la fonction de sujet dans des généralisations stables. Ces généralisations doivent être à la fois synthétiques, déterminées *a posteriori*, nécessaires si vraies tout en restant corrigibles. Un exemple devrait éclairer ce qui vient d'être dit – considérons le N *tigre*. Pour déterminer si une généralisation est « nécessaire si vraie », elle doit passer le test du « contre-exemple ». Le caractère générique de l'énoncé *Les tigres sont des animaux* implique que tous les référents-tigres soient aussi des animaux. S'il est possible de trouver un contre-exemple à cette généralisation, c'est-à-dire un tigre qui ne soit pas un animal, la phrase générique ne passe pas le test du contre-exemple et, par conséquent, n'est pas nécessaire dans la définition de *tigre*. Dans le cas contraire – la réponse à la question s'il existe un tigre qui ne soit pas un animal est négative – l'énoncé passe le test. Le fait que *tigre* apparaît comme sujet dans ce type de

²⁴ Toute traduction en français des *nominal kind terms* et *natural kind terms* nous paraît peu parlante et maladroite. Nous préférons garder la terminologie anglaise.

généralisation n'est pourtant pas suffisant pour qu'on puisse lui accorder le statut de *natural term*. Il faut que ce type de généralisation soit aussi corrigible. Cela veut dire que les valeurs de vérité des phrases génériques de type *Les tigres sont des animaux*, *L'or est un métal*, etc. reflètent notre connaissance actuelle sur ce qu'est un tigre, l'or, etc. Puisqu'il s'agit de connaissances empiriques, il n'est pas exclu que des nouvelles données viennent améliorer ou bouleverser nos connaissances sur les entités du monde. Donc le trait sous-jacent qui fait que l'or est de l'or, que les tigres sont des animaux, etc. et totalement dépendant de ce que nous savons sur le monde qui nous entoure. Ce fait constitue également la plus grande difficulté dans l'appréhension des *natural terms* – ce trait sous-jacent peut être totalement ignoré. Le fait que l'extension est empiriquement associée au terme explique qu'elle soit toujours déterminée *a posteriori*²⁵. Par conséquent, les *natural terms* peuvent être rapprochés des Npr, parce qu'ils fonctionnent comme des désignateurs rigides. Prenons un exemple : supposons que vous avez un ami – Max – et qu'un jour, en le voyant nu, que vous découvriez que Max est une femme. Très certainement, on continuera de référer à cet individu par son Npr mais on ne dira plus que *Max est un homme*. Avec les *natural terms*, les choses sont semblables. Si un jour on découvre que ce qu'on appelait jusque là *tigre* ou *chat* sont en fait des robots extra-terrestres et non des animaux, il y a plus de chances qu'on se dise que *Les chats ne sont pas ce qu'on pensait*, plutôt que *Ce ne sont pas des chats* !²⁶

Ces observations liminaires sont suffisantes pour apercevoir quelques similitudes avec les prédicats sortaux, dont voici une partie de la définition que Wiggins propose :

f is a substance concept only if *f* determines (with or without the help of further empirical information about the classe of *fs*) what can and cannot befall an *x* in the extension of *f*, and what changes *x* tolerates without there ceasing to exist such a thing as *x*; (Wiggins 2001, 70)

Rappelons que, chez Wiggins, *f* est la relation sous-jacente ou le concept qui permet de décider de l'appartenance d'un référent à la classe à laquelle s'applique le prédicat sortal. La précision sur le fait que *f* prévoit aussi les conditions de persistance du référent sera étudiée plus loin. Pour l'instant, retenons que si les *nominal terms* ne sont pas (aussi) à même de dénoter des essences sortales c'est précisément parce qu'ils laissent inexplicées deux choses : 1) le fait que nos conceptions d'une catégorie sortale demeurent stables en même temps que le jugement de conformité d'un référent à la catégorie peut évoluer et 2) le caractère non-arbitraire de cette évolution (*ibid.*, 78).

2.1.2. Statut cognitif des *natural kind terms*

Les *natural terms* ont un statut cognitif particulier – ils permettent de dénoter des classes naturelles de référents. Depuis de nombreuses années, différentes études dans le domaine

²⁵ Il est inutile de développer le cas des *nominal terms* (p. ex. *stylo*) mais précisons qu'ils présentent les propriétés inverses : même s'ils peuvent faire l'objet de généralisations (*les stylos sont des fournitures*), ces généralisations ne sont pas nécessaires, même si elles sont vraies et toujours corrigibles.

²⁶ Prenons un exemple concret et relativement récent. Depuis 2006, nos connaissances sur les corps célestes ont évolué et des rectifications ont été nécessaires au sujet de Pluton, qui ne doit plus être considéré comme une planète, parce qu'il ne répond pas à la redéfinition de celle-ci (c'est-à-dire un corps céleste, qui (a) est en orbite autour du Soleil, (b) a une masse suffisante pour que sa gravité l'emporte sur les forces de cohésion du corps solide et le maintienne en équilibre hydrostatique, sous une forme presque sphérique, (c) a éliminé tout corps susceptible de se déplacer sur une orbite proche). La décision a été prise lors de la 26^e Assemblée Générale de l'Union astronomique Internationale (14-15 août, Prague).

psycholinguistique démontrent que les traits que l'on peut qualifier de *centraux* ont un poids important dans les jugements de catégorisation (Rosch 1976, Keil 1979, Tarr & Pinker 1990, Pinker & Prince 1996, Ahn 1998, Sloman *et al.* 1998, Sloman & Ahn 1999, Pinker 2005). Certains vont jusqu'à observer que :

In general features internal to the object, such as molecular structure are considered more important for categorization of an object as a natural kind term than a categorization of an object as an artifact. (Ahn 1998, 136)

Selon cet auteur, les entités naturelles ont une structure biologique moléculaire (contrairement aux artefacts qui se définissent par leur fonction) qui est à l'origine de ce qui fait qu'un X soit une vache par exemple (une des caractéristiques centrales dans la définition de *vache* est que le référent soit biologiquement prédéterminé à *donner du lait*). En revanche, la raison pour qu'un X soit une *chaise*, c'est parce qu'elle est faite *pour s'asseoir* et dont l'artefact est de préférence fait de bois ou de métal (les exemples sont de l'auteur). Nous n'entrons pas dans la discussion de ces exemples mais ils nous permettent d'aborder un point qui est souvent passé sous silence. Ce qui relève de nos connaissances de la nature « biologique » ou encore substantielle et intrinsèque d'un référent, entre rarement dans les traits catégoriels définitoires d'une espèce naturelle. Deux raisons à cela : soit parce que ces connaissances sont ignorées (nous ne saurons pas dire ce qui fait l'essence d'un tigre, ou un arbre), soit parce qu'elles sont... évidentes. Sur ce point, nous rejoignons Keil qui, en discutant l'expérience menée par Rosch sur des sujets qui devaient déterminer les catégories naturelles superordonnées, observe que :

That is, Rosch's subjects presupposed certain attributes as given and proceeded to list others. Thus, when subjects were asked to list characteristics of a particular vegetable, they did not tend to list features like « is a plant », « has cells », « has roots », or « grows ». Nor did they list any features also common to a superordinate category, such as for physical objects, « has mass », « has volume », or « has a rigid structure ». It seems that the subjects inferred from the instructions that they should give attributes appropriate for distinguishing a particular member from other members of the same class. But simply because they did not list high-level features, does not mean that subjects did not think vegetables had such attributes. (Keil 1979, 51)

Venons enfin aux êtres humains. Indubitablement, *être humain* est un prédicat sortal. Savoir quelles sont les propriétés ontologiques qui déterminent cette classe est une question complexe qui fera intervenir des considérations d'ordre biologique, anthropologique, sociologique, psychologique, bref autant de domaines que nous nous garderons d'aborder. En revanche, il est tentant de vouloir observer comment on en « parle ». Il nous semble qu'on peut faire exactement le même raisonnement que Keil sur la définition d'un végétal – ne serait-il pas curieux de retrouver dans la liste des caractéristiques définitoires de *être humain* des traits comme « composé de molécules/organes ... », « sexué », « qui vit », « qui grandit », « a une forme », « a une couleur », « a une tête », etc.²⁷. À ce jour, nous n'avons pas connaissance de travaux psycholinguistiques qui

²⁷ En tout cas ce n'est pas ce que nous apprend le *TLFi*, qui ne propose pas d'entrée *être humain* (qu'on retrouve classé sous *humain*), mais *homme*, qui se définit en termes biologiques comme : *Mammifère de l'ordre des Primates, seule espèce vivante des Hominidés, caractérisé par son cerveau volumineux, sa station verticale, ses mains préhensiles et par une intelligence*

ont mis au jour les traits d'essence biologique caractéristiques jugés centrales par des sujets pour *être humain*²⁸. Il sera aussi intéressant de voir les résultats que donnerait une approche prototypique de cette catégorie naturelle... mais nous laissons ces perspectives pour des travaux à venir. En tout cas, en l'état actuel de nos recherches, les caractéristiques biologiquement prédéterminées, inscrites dans notre patrimoine génétique en tant qu'espèce naturelle, bref, les conditions *sine qua non* de l'existence même d'un être humain et qui normalement font de *être humain* un prédicat sortal, sont tellement évidentes qu'elles deviennent triviales.

C'est en tout cas ce qui se passe avec des prédicats comme *être humain, homme, adulte*. Imaginons la situation suivante où il s'agit de se présenter soi-même. L'assertion d'un de ces trois prédicats, ou de leur ensemble, est pragmatiquement très difficile. Il suffit de comparer les deux énoncés suivants :

- (13) *Bonjour, moi c'est Max. Je suis un être humain, homme et adulte et je ne bois plus depuis un mois²⁹.
- (14) Bonjour, moi c'est Max. J'ai 33 ans, je suis marié, père de deux enfants, architecte et je ne bois plus depuis un mois.

L'observation peut paraître banale, certes, mais elle est éclairante sur un des aspects des prédicats sortaux. Leur emploi attributif notamment, paraît contextuellement très contraint. Étant donné qu'ils sont censés dénoter des *essences* sur le plan ontologique, la discrimination d'un être humain au sein du reste du monde est une chose aisée, tant elle relève de notre expérience de tous les jours et surtout d'une perception immédiate. En revanche sur le plan linguistique, les contextes où un individu sera qualifié de *être humain, homme, etc.*, pour être identifié en tant que tel, sont pragmatiquement assez exigeants. À notre avis, cela est dû au fait que la classe naturelle des humains jouit d'un statut unique, au sens propre du terme. Partant, on comprend bien que, si les prédicats sortaux sont employés pour identifier un individu comme appartenant à une classe sortale et non pas à une autre (ce qui est très courant avec les N d'animaux), ce type d'énoncés soit difficile, puisque *être humain* dénote une classe sortale unique. Une étude approfondie sur ce prédicat sortal devra déterminer les contextes qui favorisent l'emploi d'*être humain* en tant que prédicat identificatoire.

Si les choses sont relativement claires pour *être humain* en tant que *natural term* et prédicat sortal, elles le sont beaucoup moins avec des N-[âge]. Comme nous l'avons observé (cf. chapitre V, p. 127), les N-[âge] ne constituent pas une sous-classe des êtres humains au sens taxinomique du terme. En fait, ils correspondent à ce que Schwartz (1980) appelle des *termes hybrides*, qui se distinguent des *strict nominal kind terms*. Le caractère hybride vient du fait que la définition des N-[âge] comporte aussi bien un autre *natural kind term*³⁰ que des propriétés sémantiques. Autrement dit, en plus de participer aux définitions analytiques, les N-[âge] peuvent aussi être sujets dans des généralisations stables (*Tous les enfants sont des êtres humains*), donc ils combinent des propriétés qui leurs sont assignées à la fois de façon analytique et empirique.

Par contre, les N-[âge] ne doivent pas être considérés comme des prédicats sortaux à proprement parler. Étant donné leur caractère hybride, le piège sera de ne voir qu'une de leurs

douée de facultés d'abstraction, de généralisation, et capable d'engendrer le langage articulé.

²⁸ Cf. pourtant les travaux de Dahlgren (1985).

²⁹ On peut retrouver ce type d'exemples dans les manuels de français, ou bien sur les sites web de FLE (niveau grand débutant) destinés à l'apprentissage du vocabulaire français de base et regroupés souvent dans la rubrique « Présenter quelqu'un » (cf. www.lefrançaisfacile.com).

³⁰ Précisons, avec Schwartz, qu'un *natural kind term* ne peut participer dans la définition que d'un autre *natural kind term*.

facettes : soit on considère qu'un référent possède un trait sous-jacent qui fait que ce X sera qualifié d'un N-[âge] précis (et dans ce cas on est obligé de postuler l'existence des sous-classes des *enfants*, *adolescents*, etc.), soit on ne retient que le caractère « subordonné » par rapport à *être humain* (le choix fait par les dictionnaires). Tout cela semble relativement clair mais nous empêche de voir l'essentiel dans les rapports entre *être humain* et les *prédicats d'âge* (*être N-[âge]*). Pire, cela conduit à mettre sur un pied d'égalité deux types de prédicats qui sont, comme on va le voir, très différents : les N-[âge] et les N-[Pro]. En effet, on peut avoir exactement le même raisonnement pour un NH comme *architecte*, qui sera un terme hybride, puisque tous les architectes sont des êtres humains et parce que ce N se définit par un certain nombre de traits sémantiques. Le critère de représentation iconique ne sera pas d'un grand secours parce que si les N-[âge] sont des icônes temporelles (cf. chapitre IV), certains N-[Pro] se définissent aussi par des attributs stéréotypiquement associés³¹. Il est donc nécessaire de poursuivre l'investigation en faisant intervenir d'autres paramètres.

2.2. Caractère immuable des prédicats sortaux

Étant donné que les prédicats sortaux permettent de déterminer l'appartenance ou non d'un référent à une classe et déterminent les conditions de persistance de ce référent (définition de Wiggins, cf. 2.1.1 ci-dessus), il convient d'examiner comment leur caractère « immuable » est traduit sur le plan linguistique.

2.2.1. Types de propriétés et phrases génériques

Anscombe (1990, 2002, 2010) distingue deux oppositions de propriétés : essentielles vs accidentelles et intrinsèques vs extrinsèques. La première opposition traduit le fait qu'une propriété essentielle est commune à tous les individus qui constituent une classe (p. ex. pour la classe des humains *avoir un cœur*, *avoir une tête*, *avoir un âge*), et, inversement une propriété accidentelle n'est partagée que par un sous-ensemble d'individus au sein de cette classe (p. ex. *être thésard*). La deuxième opposition – intrinsèque/extrinsèque – traduit la relation entre l'entité et la propriété. Contrairement aux propriétés intrinsèques, les propriétés extrinsèques donnent lieu à des états contingents. Anscombe observe que les combinaisons entre les quatre types de propriétés ainsi définies donnent lieu à différents types de phrases génériques (les exemples ci-dessous sont de l'auteur).

Chaque type se définit par la possibilité ou non de donner lieu à (dans l'ordre) : une phrase au SN défini pluriel générique sujet ; une phrase existentielle au SN démonstratif sujet ; une phrase générique SN sujet partitif ; une phrase existentielle introduite par *je trouve/pense que* ; portée de l'interrogation.

Propriétés essentielles (phrase générique analytique)

Les chimpanzés sont des singes.

**Ce chimpanzé (n') est (pas) un singe.*

**Certains chimpanzés sont des singes.*

**Je trouve que ce chimpanzé est un singe.*

**Est-ce que ce chimpanzé est un singe ?*

³¹ Pour s'en convaincre, il suffit de répondre à la demande d'un enfant qui veut qu'on lui dessine *un architecte*, *un ouvrier*, *une secrétaire*, *un médecin*, ...

Propriétés essentielles intrinsèques (phrase générique typifiante a priori)

Les voitures ont quatre roues.

**Cette voiture a quatre roues/ Cette voiture n'a pas quatre roues (mais trois).*

**Certaines voitures ont quatre roues.*

**Je pense que cette voiture a quatre roues.*

**Est-ce que cette voiture a quatre roues ?*

Propriétés essentielles extrinsèques (phrase générique typifiante locale)

Les singes sont amusants.

Ce singe (n') est (pas) amusant.

Certains chimpanzés sont amusants.

Je trouve que ce singe (n') est (pas) amusant.

Est-ce que ce singe est amusant ?

Propriétés accidentelle intrinsèque (phrase générique partitive ne faisant pas objet d'interrogation)

**Les hommes sont blonds.*

Cet homme (n') est (pas) blond.

Certains hommes sont blonds.

Je pense que cet homme (n') est (pas) blond.

**Est-ce que certains hommes sont blonds ?*

Propriété accidentelle extrinsèque (phrase générique partitive faisant objet d'interrogation)

??Les trains ont un wagon-restaurant.

Ce train (n') a (pas) de wagon-restaurant.

Certains trains ont un wagon-restaurant.

Je pense que ce train a un wagon-restaurant.

Est-ce que certains trains ont un wagon-restaurant ?

La caractérisation en termes de phrases génériques des propriétés fait écho à ce que nous avons vu auparavant³². Rappelons brièvement au lecteur que nous avons identifié le prédicat *avoir un âge (être âgé)* comme étant un prédicat sortal parce qu'il exprime une propriété essentielle pour tout individu humain. En revanche, l'application des tests aux N-[âge] demandent quelques aménagements. Prenons à titre d'exemple les prédicats statifs *être enfant* et *être adulte* et considérons les énoncés suivants :

- (15) *Les êtres humains sont des enfants/adultes
- (16) Cet être humain est un enfant/adulte.
- (17) Cet être humain n'est pas un enfant/adulte.
- (18) Certains êtres humains sont des enfants/adultes.
- (19) *Je trouve que cet être humain est un enfant/un adulte.
- (20) *Est-ce que certains êtres humains sont des enfants/adultes ?

Tels quels, les résultats des tests ne sont pas concluants parce qu'on peut voir dans les N-

³² Observation faite déjà à un autre niveau d'analyse au chapitre V, dans lequel il a été question de l'organisation des ensembles lexicaux, mais aussi lors de l'examen des N-[âge] en rapport avec la quantification (cf. chapitre VI, §2).

[âge] l'expression soit des propriétés essentielles intrinsèques, soit des propriétés accidentelles intrinsèques. L'hésitation tombe si l'on reconsidère le test de la phrase analytique (15). L'insertion des N-[âge] dans une phrase générique analytique exige à la fois la présence du déterminant *tous les* pour le sujet défini pluriel, et le respect du temps verbal en fonction du N-[âge] sélectionné³³.

- (21) Tous les êtres humains ont été des bébés.
 (22) Tous les êtres humains ont été des enfants, etc.

Cependant si l'on comprend pourquoi un N-[âge] exprime une propriété accidentelle (à comprendre dans le sens d'Anscombe – une propriété qui n'est partagée que par une sous-classe de référents), il reste à savoir en quoi consiste leur caractère intrinsèque. D'autant plus que, de prime abord, nous sommes tentée de dire que les N-[âge] expriment des propriétés contingentes puisque transitoires (on ne peut pas rester un enfant pour toujours). Nous allons le voir, ce raisonnement a le défaut d'amalgamer, d'une part, les propriétés intrinsèques aux propriétés stables et, d'autre part, les propriétés extrinsèques aux propriétés transitoires (ou contingentes). L'analyse doit être menée parallèlement sur deux plans qu'il convient de distinguer minutieusement, et c'est pourquoi cet aspect de l'analyse des N-[âge] fera l'objet du chapitre X. Pour l'instant, retenons qu'un N-[âge] exprime des propriétés accidentelles intrinsèques, c'est-à-dire des propriétés constitutives pour une sous-classe des référents humains.

2.2.2. Structures agentives

Les prédicats sortaux *avoir un âge*, *être âgé de* dénotent des propriétés essentielles. Si ces propriétés ont une essence biologique (ou *naturelle* si l'on préfère), elles devraient être en quelque sorte prédéterminées, encodées dans la carrière d'un individu et, normalement, elles ne sont susceptibles d'aucune intervention extérieure. Ce fait transparait dans le fonctionnement des prédicats sortaux dans les structures agentives, et comme on va le voir ci-dessus les N-[âge] partagent ces caractéristiques.

Contrairement à ce qui se passe avec différents N-[Pro] (exemples b), les N-[âge], les N-[Eth] et *être humain* ne peuvent pas figurer en objet des V volitifs ou des structures verbales impliquant le sujet (exemples a) :

- (23) Vouloir/Choisir/Décider
 23 a *J'ai voulu/choisi/décidé d'être/devenir être humain/kurde/#N-[âge].
 23 b J'ai voulu/choisi/décidé (d')être/devenir architecte/médecin.
- (24) Tout faire pour
 24 a *J'ai tout fait pour être/devenir être humain/kurde/N-[âge].
 24 b J'ai tout fait pour devenir architecte/médecin.

Il est important d'insister sur le fait que les N-[âge], dans ces exemples, ne signifient rien d'autre que l'âge. Autrement, certains énoncés sont acceptables : *j'ai décidé de devenir adulte* est compréhensible dans le sens où le locuteur a pris une décision d'être plus raisonnable, responsable, bref, tout ce qui peut faire partie de ses représentations de ce qu'est un adulte. Il va sans dire, qu'à partir du moment où *adulte* ne dénote l'individu que du strict point de vue de son âge, il ne

³³ Cette deuxième contrainte résulte directement du caractère phasique des N-[âge] et qui nécessite un développement plus approfondi, raison pour laquelle nous y consacrons un chapitre à part.

peut pas faire l'objet d'une quelconque décision, parce que, de toute façon, si l'individu vit suffisamment longtemps, un jour il sera adulte.

Ces observations placent la frontière entre les prédicats sortaux vs non-sortaux sur le plan de l'agentivité. Cette frontière ne recoupe pas tout à fait celle qui se dessinait plus haut, parce qu'elle regroupe, d'un côté, les N-[âge], les N-[Eth] et *être humain*, et les N-[Pro] et éventuellement les N de statuts (de type *directeur, président, étudiant*) de l'autre.

2.2.3. Des prédicats toujours « vrais »

Le travail de Wiggins sur *l'identité à travers le temps* rend compte du fait qu'un individu peut persister sous un concept tout au long de sa vie (p. ex. *être humain*) et, en même temps, tomber temporairement sous un autre concept (p. ex. *enfant, architecte, étudiant*, etc.). Il remarque que les temps verbaux jouent un rôle très important dans l'expression de cette opposition. Ainsi, un prédicat sortal de substance (*être humain*) est toujours vrai au présent. En d'autres termes, à chaque instant de la vie d'un individu humain (25) est vrai. D'après ce critère, un N-[Eth] est un prédicat sortal au même titre que *être humain*, parce que, quand on est *kurde*, on ne peut pas l'être de façon discontinue :

(25) Max est un être humain.

(26) Max est un kurde.

Remarquons, toutefois, que la négation respective de ces deux prédicats sortaux n'a pas les mêmes conséquences sur la présupposition d'existence de l'individu : avec (28) c'est l'appartenance ethnique qui est niée et aucunement son appartenance sortale comme dans (27) (sauf bien évidemment dans les contextes marqués).

(27) Max n'est pas un être humain.

(28) Max n'est pas un kurde.

Ce fait s'explique tout naturellement par le caractère immuable des prédicats sortaux. Étant donné qu'ils renvoient à ce qui définit ontologiquement une espèce, les prédicats sortaux doivent être instanciés de façon continue tout au long de la vie d'un individu. Autrement, il y a une rupture d'identité sortale et transformation (*cf. infra*). Pour autant qu'il soit clair et tout à fait pertinent, à notre sens, ce critère demande à être précisé (*cf. infra*).

À l'opposé on retrouve les N-[âge] et les N-[Pro] qui sont des prédicats instanciés pendant un laps de temps déterminé et ne peuvent pas être considérés, par conséquent, comme des prédicats sortaux. La valeur de vérité des énoncés (29) et (30) ne peut pas être vraie tout au long de la vie d'un individu : avec un N-[âge]³⁴ elle l'est uniquement pendant la période d'âge correspondante (vrai si T_0 se situe pendant l'enfance de Max)³⁵. Il est aussi important de noter qu'un N-[Pro] obéit aussi à des contraintes d'ordre temporel (31) puisqu'il est incompatible avec certains N-[âge].

(29) (à T_0) Max est enfant.

(30) (à T_0) Max est un médecin.

(31) *Cet enfant est un architecte.

Si nous refusons ce dernier exemple, c'est uniquement à condition qu'à la fois le sujet et

³⁴ Dans son sens dénotatif et non axiologique.

³⁵ Cf. chapitre VII.

l'attribut soient employés dans leur sens propre, comme cela a été le cas pour (23 a) et (24 a) ci-dessus. Autrement, l'énoncé est tout à fait intelligible : soit il a une valeur dépréciative (avec une intonation exclamative à l'oral, il signifie qu'on traite un architecte d'enfant), soit méliorative (il peut être énoncé en voyant un enfant s'amuser avec son jeu de construction). Mais, si les deux N sont à comprendre dans leur sens de N-[âge] et de N-[Pro], il se produit un conflit d'instanciation temporelle, parce que, pour des raisons évidentes, un enfant ne peut pas être architecte. Ces remarques vont dans le sens de Wiggins, certes, mais il existe tout de même une différence non négligeable entre ces deux types de prédicats.

2.3. Caractère invariable des prédicats sortaux

Revenons sur le « sens » du test de la négation employé plus haut : il montre que les prédicats sortaux dénotent des propriétés immuables pour l'individu auquel elles sont prédiquées, parce qu'ils impliquent la disparition de l'individu. C'est exactement ce qui se passe aussi avec les N-[âge] en contraste avec les N-[Pro] :

- (32) #Max n'a jamais été enfant.
 (33) Max n'a jamais été architecte.

Les deux énoncés sont parfaitement intelligibles à ceci près que le N-[âge] dans une phrase négative change automatiquement de sens. Dans (32) la négation fait basculer le prédicat d'âge vers un sens par extension et l'énoncé peut vouloir dire que *Max n'a pas pu avoir une vraie enfance*, que *Max n'a jamais été insouciant*, que *Max a eu très tôt des grandes responsabilités*, bref, tout sauf que Max a pu être adulte, sans jamais avoir été enfant. Il en va de même dans les phrases interrogatives qui ne peuvent pas porter sur le N-[âge], ni sur le N de période d'âge en tant que tel, cf. (35) vs (36), de la même façon qu'elles ne peuvent pas porter sur *être humain* :

- (34) *Est-ce qu'il a été bébé/enfant/adulte ?
 (35) *Est-ce qu'il a eu une enfance ?
 (36) Est-ce qu'il a eu une enfance douloureuse ?
 (37) *Est-ce qu'il a été être humain ?

Il nous semble que les énoncés au présent ne sont pas plus heureux, si l'on garde à l'esprit que les N-[âge] doivent dénoter un individu du point de vue de son âge, et rien d'autre (par exemple *adulte* au sens de « majeur ») :

- (38) *Est-ce qu'il est un être humain ?
 (39) *Est-ce qu'il est bébé/enfant/adolescent/adulte/vieillard ?

Autant de questions qui portent sans aucune difficulté sur d'autres prédicats temporaires comme les N-[Pro] (40), les NH de statuts, (41) et (42), les NH d'adeptes (43), ainsi que sur les N-[Eth], qui pourtant sont instanciés de façon stable :

- (40) Est-ce qu'il a été architecte ?
 (41) Est-ce qu'il a été étudiant (fait des études) ?
 (42) Est-ce qu'il a été directeur ?
 (43) Est-ce qu'il a été communiste ?
 (44) Est-ce qu'il est kurde ?

Si les N-[âge] ne passent pas ces tests c'est parce que, de façon inhérente, ils dénotent des portions de temps sur l'échelle de l'âge. Cette question a été déjà amorcée dans l'étude des

individus sous le rapport de la quantification, où nous avons observé le fait qu'il existe des aspects d'individus qui semblent plus essentiels que d'autres. Plus précisément, si les N-[âge] ne sont pas des prédicats sortaux à cause de leur caractère temporaire, phasique, ce qu'ils expriment – l'âge – est bien une donnée permanente tout au long de la vie d'un individu. Ce que l'on veut dire par là, c'est que, de la même façon qu'il est impossible de concevoir un être humain sans pouvoir dire que c'est un *être humain*, l'existence de cet individu implique qu'on peut lui assigner un âge, plus ou moins précis peut-être, mais une durée de vie en tout cas. Inversement, il est tout à fait possible d'envisager quelqu'un sans profession, sans statut social...

Enfin, terminons par une dernière observation qui fera office de transition vers la suite de ce travail. Comment expliquer l'impossibilité des exemples suivants, étant donné le statut transitoire, phasique des N-[âge] :

- (45) *Max a changé d'âge, il est adulte.
- (46) *L'âge de Max a changé d'enfant à adolescent.
- (47) *Il y a un changement chez Max : il est vieillard (maintenant).
- (48) *Max a changé. Il est N-[âge] maintenant.
- (49) ??Max est passé d'enfant à adolescent.

Nous nous trouvons devant un paradoxe : les N-[âge] sont des prédicats transitoires dont on ne peut pas envisager le changement. Il convient donc de faire la part des choses et déterminer ce qui est du côté de la « phase, la transition », et ce qui est du côté de « l'invariabilité ». Pour l'instant, nous pouvons faire une double conclusion. D'une part, le critère avancé par Wiggins permet de distinguer des propriétés qui sont instanciées de façon stable pendant toute la vie d'un individu et d'autres qui ne le sont pas (*être humain/kurde* vs N-[âge], N-[Pro]). D'autre part, ce critère, à lui seul, n'est pas suffisant parce que des prédicats, de toute évidence transitoires (notamment les N-[âge]), sont réticents à l'interrogation et à la négation, ce qui confirme leur statut de données immuables sous peine d'entraver la présupposition d'existence de l'individu (contrairement à ce qui se passe avec un prédicat d'ethnie comme *kurde*). Sur ce point les N-[âge] sont plus proches d'un prédicat sortal comme *être humain*, que des prédicats phasiques comme les N-[Pro]. Des zones d'ombre demeurent sur le tableau général pourtant, notamment la question de savoir comment les N-[âge] concilient-ils la « stabilité » sortale et le caractère phasique. La section suivante répond en partie à cette question, parce que ce point y sera mis en relation avec la problématique des référents évolutifs³⁶. On y verra notamment que le paradoxe énoncé plus haut n'est qu'apparent.

III. PRÉDICATS SORTAUX & RÉFÉRENTS ÉVOLUTIFS

Cette section abordera les N-[âge] sous l'angle plus général des référents dits *évolutifs*. En effet, à la lumière de ce qui vient d'être vu, les N-[âge] se situent de toute évidence dans la problématique de la continuité référentielle qui nous permettra d'approfondir leur caractère « hybride ». Réciproquement, l'étude des N-[âge] apportera une nouvelle pièce dans le puzzle des référents évolutifs, en permettant, au terme de ce chapitre, notamment de jeter le pont entre sémantique référentielle et sémantique temporelle. Avant de passer à l'étude des N-[âge], faisons une rapide introduction.

Pour introduire aux questions soulevées par la référence évolutive, il est indispensable de

³⁶ Nous aurons à y revenir lors de l'examen du caractère phasique des N-[âge].

préciser au préalable la notion de *changement* (de lat. *cambiare* « échanger, substituer une chose à une autre »). Dire qu'une entité X a changé, suppose qu'entre deux moments différents, T et T₊₁, nous constatons une altération de l'état initial (Ei) et de l'état final (Ef) dans lequel se trouve X. Partant de là, on peut définir le changement, avec Gosselin (1996, 50), comme « le passage d'une situation stable (un état du monde) à une autre ». En fonction du degré d'altération que l'entité X a subi dans le passage de Ei à Ef, on peut distinguer *grosso modo* deux cas de figures. Le premier implique que X et X₁ soient **à la fois** différents et semblables, c'est-à-dire que, pour que l'on puisse reconnaître le changement de X en X₁, il faut déjà reconnaître X à Ef. Le deuxième cas de figure est celui où justement le degré d'altération atteint le seuil de l'intégrité ontologique de X et, du coup, on assiste à la disparition de X et à l'émergence d'une nouvelle réalité dans Ef. Nous avons vu que, du point de vue philosophique, il est très difficile de se passer de l'identité sortale de l'individu si l'on veut garantir son identité numérique (le fait d'appartenir à une classe sortale permet de maintenir le lien entre X à Ei et X à Ef).

D'un point de vue linguistique, cette fois-ci, la problématique des référents évolutifs peut être résumée comme suit :

Savoir jusqu'à quel point et à l'aide de quels moyens linguistiques on peut encore prétendre parler de la même chose alors que l'on expose les changements dont elle fait l'objet. (Charolles 1997, 91)

Le problème ainsi posé fait que les études linguistiques ont porté sur les expressions anaphoriques, plus particulièrement sur les anaphores pronominales³⁷, qui permettent de « suivre » les changements qu'une entité subit au fur et à mesure du discours. Voici un exemple, emprunté à Charolles & Schnedecker (1993), où de toute évidence les différents pronoms ne renvoient pas au SN source *un petit prince de trois ans* :

- (50) En 1908, *un petit prince de trois ans* est enlevé à sa mère et assis sur le trône laqué de l'Empire de Chine. Pendant 16 ans, *il* reste un demi-dieu prisonnier de la Cité interdite. Puis *il* mène une vie de play-boy insouciant sous protection japonaise, se retrouve empereur de Mandchourie, est arrêté par les Russes et rendu à quarante-trois ans aux Chinois qui *le* rééduquent dans un camp pendant dix ans.

Un autre classique dans le domaine est l'exemple suivant³⁸, où cette fois-ci on suit l'évolution d'un référent non-humain – un poulet – dans les textes procéduraux comme les recettes de cuisine :

- (51) Tuez *un poulet bien vif et bien gras*. Préparez-*le* pour le four. Coupez-*le* en quatre morceaux et faites-*le* rôtir avec du thym pendant une heure.

Par leurs propriétés syntaxiques et sémantiques, les pronoms assurent le maintien à la fois catégoriel (le pronom renvoie à des entités préalablement catégorisées) et thématique au fil du discours. Les pronoms sont du coup une jauge fiable indiquant jusqu'à quel point un référent peut subir des transformations tout en restant le « même ». Des contraintes de différents ordres interviennent dans le traitement de ce type de reprises anaphoriques : phénoménologiques (où

³⁷ Cf. Charolles (1997), Kleiber (1997b, 1997a), Schnedecker & Charolles (1993).

³⁸ Cet exemple, présent dans quasiment tous les travaux sur la référence évolutive, est emprunté à Brown, G. & Yule, G. (1983) *Discourse analysis*, Cambridge, Cambridge UP.

intervient la notion de point de vue³⁹) - (52), ontologiques (catégorisation préalable du référent dans une catégorie *via* le N antécédent) - (53), thématiques (notamment dans les cas où on a affaire à des référents « désintégrés⁴⁰», où le maintien du pronom est un indice pour savoir si l'accent est mis sur le processus de changement lui-même, ou bien sur le résultat du processus) - (54).

- (52) Max n'a jamais soupçonné la vraie identité de Paul, qui avait changé de sexe avant leur rencontre. Max le/*la considérait comme un(e) vrai(e) ami(e).
- (53) La grenouille s'est transformée en un prince très charmant. Il/*Elle regardait avec amour la princesse qui venait de l'embrasser.
- (54) Prenez quatre morceaux de sucre ; Faites-les fondre dans de l'eau et portez-*les à l'ébullition (exemple de Schnedecker & Charolles, 1993)

Par leur caractère évolutif inhérent, les N-[âge] constituent un cas particulier de référents évolutifs. Sur le plan discursif, les questions en lien avec la continuité référentielle ne se posent pas dans les mêmes termes et il convient d'examiner les modalités à présent.

1. LES N-[ÂGE] ENTRE CONTINUITÉ ET CHANGEMENT RÉFÉRENTIELS

L'objectif principal de cette partie est de savoir comment les N-[âge] concilient en eux stabilité et changement d'identité référentielle. Nous reviendrons sur leur caractère évolutif inhérent, qui nous mènera à examiner dans un deuxième temps le type de prédicats transformateurs (notamment *devenir* et *(se)transformer*) *via* lesquels s'opère le changement et, enfin, sur les modalités d'établissement de la coréférence.

1.1. Caractère évolutif inhérent des prédicats sortaux de phase

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que les N-[âge] se caractérisent par un principe d'évolution inhérent (*cf.* chapitre V) qui a permis de les distinguer d'autres ensembles lexicaux (les grades militaires). Cette caractéristique des N-[âge] est un paramètre important régissant leur fonctionnement discursif.

1.1.1. Un ordre irréversible

Tout d'abord, il convient de rappeler qu'il s'agit d'un principe d'évolution inhérente totalement indépendant (aussi bien d'un agent causateur extérieur que du sujet lui-même, *cf. supra*). Il se définit par deux paramètres : toutes les phases du processus d'évolution sont obligatoires et sont parcourues dans un ordre précis. Considérons l'exemple suivant :

- (55) Je n'écrirai jamais ce livre, vous pensez bien, mais... Enfin, voici : Je pense à moi-même : l'enfant, l'adolescent à capuchon, l'homme d'Indochine, et, aujourd'hui, celui de Singapour au seuil de la mort ; je me saisis d'une façon si profonde, si fondamentale... (A. Malraux, 1976, *Antimémoires*, 343)

Si les différentes phases de la vie d'un être humain sont obligatoires du point de vue ontologique, sur le plan linguistique, certaines peuvent rester implicites. Cela dit, il y a des phases

³⁹ *Cf.* Schnedecker & Charolles (1993).

⁴⁰ Avec les *référents désintégrés* on observe un blocage dans la reprise pronominale du référent initial *quatre morceaux de sucre* qui ont subi entre temps une étape de désintégration ontologique (dissolution).

qui semblent être cognitivement plus importantes ou plus saillantes que d'autres. Observons les manipulations que nous avons apportées à l'exemple de Malraux :

- (56) ?Je pense à moi-même : le bébé, l'adolescent à capuchon et aujourd'hui celui au seuil de la mort.
- (57) Je pense à moi-même : l'enfant, l'homme d'Indochine et aujourd'hui celui au seuil de la mort.
- (58) Je pense à moi-même : l'enfant, l'adolescent à capuchon et aujourd'hui celui au seuil de la mort.
- (59) ?Je pense à moi-même : l'enfant, l'adolescent à capuchon et aujourd'hui le vieillard au seuil de la mort.

Premièrement, la période de l'enfance et celle de l'âge adulte semblent être plus difficiles à passer sous silence dans le parcours des différentes phases. Ce qui peut paraître bizarre dans (56) est l'importance accordée à la toute première phase de la vie, pendant laquelle l'individu n'a pas forcément une conscience de soi et de son environnement (nous avons vu que *bébé* fait partie du champ sémantique de la « dépendance »). On peut ajouter qu'*enfant* couvre une période d'instanciation assez importante aussi bien du point de vue quantitatif (englobant la petite enfance, en allant jusqu'au début de l'adolescence), que qualitatif (période cruciale dans le développement physique et psychique de l'être humain). Il nous semble qu'on peut mener exactement le même raisonnement pour (59) où, cette fois-ci, c'est *l'âge adulte* qui est implicite. Deuxièmement, même si certaines phases sont implicites, elles sont obligatoirement inférées du fait que l'on dispose de la phase précédente et suivante, (57) et (59). En revanche, dans (58), étant donné l'absence d'information sur l'intervalle qui sépare la fin de l'adolescence et le déictique *aujourd'hui*, la dernière phase dans la vie du sujet n'est pas forcément celle de la vieillesse.

Cependant, si l'on peut opter pour l'expression plutôt d'une phase que d'une autre, il n'est pas possible d'intervenir au niveau de l'ordre d'apparition des N-[âge] :

- (60) *Je pense à moi-même : l'homme d'Indochine et, aujourd'hui, celui de Singapour au seuil de la mort, l'enfant, l'adolescent à capuchon, ...
- (61) Enfant, puis adolescent, j'avais un meilleur ami pendant deux ou trois ans, puis un autre, et ainsi de suite, je n'ai pas gardé de meilleur ami plus de quatre ans ... (Ed. Levé, 2005, *Autoportrait*, 80)
- (62) *Adolescent, puis enfant, j'avais un meilleur ami pendant deux ou trois ans, puis un autre, et ainsi de suite, je n'ai pas gardé de meilleur ami plus de quatre ans.

Considérons enfin l'exemple suivant, où nous faisons figurer en gras les unités linguistiques qui constituent la chaîne référentielle de l'individu introduit par le SN *son bébé*, en italique les GV et nous soulignons les séquences qui apportent des informations temporelles.

- (63) Au sortir de l'hôpital, une fille mère délaissée par son amant et sans ressource, abandonne **son bébé** dans une voiture. Le véhicule est volé par deux gangsters qui découvrent **le bébé** et l'abandonnent dans une rue d'un quartier misérable. Charlot le vagabond qui cette fois dispose d'un petit logement sous les toits, **le** trouve et, après diverses tentatives infructueuses pour s'**en** débarrasser, l'emmène chez lui. Cinq ans ont passé. **Le bébé** est devenu **un vrai petit homme**. Le vagabond et **lui** gagnent **leur** vie ensemble : **le Kid**

casse des vitres avec une balle et Charlot, vitrier, les répare. Les pouvoirs publics ordonnent le transfert de **l'enfant** dans une institution pour orphelins; Charlot, en se démenant comme un beau diable, réussit à éviter cette séparation. (Résumé du film *The Kid*, de Ch. Chaplin)

Attardons-nous un peu sur la construction de ce passage, afin de comprendre comment on en arrive à conclure, qu'à la fin du texte, le référent initialement introduit par *son bébé*, est devenu un enfant et que cet enfant a minimum 5-6 ans. Ce passage est organisé en deux temps. Le premier introduit le référent comme étant un bébé et le SP initial *au sortir de l'hôpital* permet de déduire que son abandon s'est produit très rapidement après sa naissance. Pendant cette première partie, le référent n'évolue pas sur le plan discursif (deux reprises par anaphore fidèle *le bébé*) et cela jusqu'à *cinq ans ont passé*. Cette phrase, où le passé composé opère un « saut en avant dans le temps », contraste avec le présent employé jusqu'à ce moment-là, en indiquant la durée écoulée depuis que le bébé a été accueilli chez Charlot. Étant donné, d'une part, l'évolution immuable et continue des êtres humains et, d'autre part, le fait que la première phase de bébé implique une durée d'instanciation référentielle plus ou moins précise, la durée de cinq ans se relève suffisante pour qu'on infère des changements importants survenus au niveau référentiel. En d'autres termes, nous savons empiriquement que, si un bébé survit pendant cinq ans, il sera forcément sorti de la période pendant laquelle *bébé* est la dénomination appropriée, c'est-à-dire la petite enfance. Cela explique l'enchaînement avec le prédicat transformateur *devenir* qui assume le changement⁴¹, et qui indique que le référent a changé en *un vrai petit homme*. Le choix du SN2 n'est certainement pas anodin. Il est en tout cas plus judicieux qu'*un enfant* (Le bébé est devenu un enfant) qui, même s'il sera en accord avec l'âge du référent à ce moment-là, continuera à passer sous silence l'information sur le sexe du référent. En fait, le SN2 joue un double rôle – non seulement le référent, jusqu'à-là dénoté par *bébé*⁴² devient un être sexué (c'est un garçon) mais il permet aussi de l'introduire comme quelqu'un qui est déjà dans le monde des adultes : c'est *un homme*, même si *petit*, le SN2 étant modifié le ADV intensifiant *vrai*. Les deux propositions suivantes développent comment un bébé peut devenir un homme. Chacune comporte des prédicats verbaux, dont le sémantisme exige un agent intensionnel. Or, *bébé* est le N-[âge] qui impose des restrictions fortes sur les prédicats verbaux, parce qu'il renvoie à un référent vu comme manquant d'autonomie, dépendant d'autrui et, partant, souvent conceptualisé comme patient des processus⁴³. Autrement dit, il n'est pas possible qu'un bébé puisse intentionnellement *casser des vitres avec une balle*, et même si cela peut être le cas, ce ne sera pas un acte prémédité pour *gagner sa vie*. Les deux derniers maillons de la chaîne référentielle sont respectivement le NPr, *le Kid*, et le SN défini *l'enfant*. Une des preuves que l'évolution a bien eu lieu est l'impossibilité de revenir au SN initial, dénotant le référent avant le prédicat transformateur (**Les pouvoirs publics ordonnent le transfert du bébé dans une institution pour orphelins*).

Plusieurs choses sont à retenir de cette analyse : outre le caractère évolutif inhérent, on doit observer que les étapes dans le changement progressif ne sont pas forcément explicitées par les dénominations spécifiques mais aussi *via* d'autres prédicats nominaux ou verbaux associées de façon empirique à une phase. Enfin, et c'est un fait très important, on peut se passer très facilement de la prédication explicite du changement et même de la proposition indiquant la durée

⁴¹ Nous reviendrons sur les prédicats transformateurs et notamment sur la détermination du SN2 un peu plus loin. Toutefois signalons qu'en réalité nous avons ici deux chaînes de références, puisque l'indéfini marque une rupture.

⁴² Ce N-[âge], comme nous avons pu le constater, est le seul d'avoir un genre fixe.

⁴³ Cf. l'analyse de Wierzbicka en MSN, chapitre IV.

nécessaire au passage d'une phase à l'autre, mais la cohérence du texte est entravée en leur absence⁴⁴:

- (64) (...) le trouve et, après diverses tentatives infructueuses pour s'en débarrasser, l'emmène chez lui. Cinq ans ont passé. Le vagabond et lui gagnent leur vie ensemble (...)
- (65) (...) le trouve et, après diverses tentatives infructueuses pour s'en débarrasser, l'emmène chez lui. Le bébé devient un vrai petit homme. Le vagabond et lui gagnent leur vie ensemble (...)
- (66) *(...)le trouve et, après diverses tentatives infructueuses pour s'en débarrasser, l'emmène chez lui. Le vagabond et lui gagnent leur vie ensemble (...)

1.1.2. ... où l'ordre se trouve inversé

Pour terminer, notons un dernier exemple, un peu surprenant si l'on s'en tient à tout ce qui vient d'être dit au sujet des N-[âge] :

- (67) C'était le jour de mon soixantième anniversaire. J'ai **ma mère** au téléphone. Elle me demande : « Au fait quel âge as-tu ? » Je le lui dis. « Mais alors tu es un vieillard ! » **Elle a quatre-vingt-dix ans.** Elle s'affaiblit de jour en jour. Je ris de bon cœur en même temps que j'ai les larmes aux yeux. **Elle est devenue cet enfant** qui regarderait un adulte avec ses yeux d'enfant et s'écrierait : « Comme il est vieux celui-là ! » (J.-B. Pontalis, 2002, *En marge des jours*, 50)

Normalement, les corrélations entre un N-[âge] et le nombre d'années, d'une part, et le caractère évolutif inhérent des N-[âge], d'autre part, ne peuvent pas prévoir ce type d'enchaînements parce qu'un référent introduit dans le discours comme ayant 90 ans, ne peut pas *devenir enfant*. Deux paramètres rendent toutefois l'exemple tout à fait intelligible. D'abord le V sélectionne un SN-[âge] dont le déterminant démonstratif opère une rupture (Schneidecker & Charolles 1998). On peut se demander si la rupture est « simplement » dénomminative, et dans ce cas les deux référents sont reliés uniquement par une relation d'identité, ou bien si c'est aussi en quelque sorte une rupture référentielle. En tout cas aucun autre déterminant n'est possible (**elle est devenue un enfant, l'enfant, enfant qui ...*). On peut penser que le deuxième paramètre est l'emploi du conditionnel présent, reconnu pour pouvoir exprimer le futur « vu du passé », ce qui rétablirait en quelque sorte la cohérence chronologique de l'extrait. Or, comme le montre la manipulation suivante :

- (68) **?? Elle a quatre-vingt-dix ans. Elle est devenue cet enfant** qui regarderait avec ses yeux d'enfant et s'écrierait : « Comme il est vieux celui-là ! »

c'est bien *adulte* qui, par l'opposition, fixe le point d'orientation dans le passé et permet de comprendre l'inversion des rôles : le fils qui est l'adulte, et la mère qui est l'enfant. Cet exemple montre que différents facteurs peuvent venir « perturber » l'ordre attendu d'enchaînement des référents discursifs supposant refléter l'évolution naturelle. Ce qui est remarquable à notre sens, c'est que l'ordre chronologique, lui, n'est pas inversé – à aucun moment, et cela malgré l'emploi du passé composé, le lecteur ne comprendra que celle qui a 90 ans est devenue un enfant.

⁴⁴ En attendant une analyse plus détaillée, faisons abstraction pour l'instant des temps verbaux.

Poursuivons notre investigation en comparant les N-[âge] avec d'autres types de prédicats, notamment les N-[Pro] reconnus dans la littérature comme étant des prédicats de phase (Charolles & Schnedecker 1993, Reboul 1993).

1.2. Les N-[âge] vs d'autres prédicats de phase

S'il est vrai que les N-[âge] partagent avec d'autres types de prédicats nominaux humains le fait d'être transitoires, la proximité des N-[âge] avec les prédicats sortaux (*cf. supra*) les distingue clairement de ceux-ci.

1.2.1. N-[âge] vs N-[Pro]

La différence fondamentale entre les N-[âge] et les N-[Pro] réside dans la composante sémantique d'ordre. En effet, même si certains N-[Pro] semblent obéir aussi à un certain ordre qui reflète la hiérarchie sociale (*président/vice-président ; directeur/directeur adjoint*), on peut néanmoins envisager des contextes où justement cette hiérarchisation se trouve bouleversée ou du moins inversée :

- (69) J'ai commencé par être cadre dans une grande multinationale et au bout de dix ans je suis devenu directeur d'une filiale.
- (70) J'ai commencé par être cadre dans une grande multinationale, au bout de dix ans je suis devenu directeur d'une filiale, mais après la crise, j'ai fini simple employé en attendant la retraite.
- (71) Il finira en vieillard décrépi, claquemuré dans une chambre d'hôtel, à poil, portant des boîtes de mouchoirs vides en guises [sic] de chaussures. (2005-01-26.LP)
- (72) Il finira en ?adulte/*enfant/*adolescent décrépi, claquemuré dans une chambre d'hôtel, à poil, portant des boîtes de mouchoirs vides en guise de chaussures.

Il convient d'observer que les N-[âge], en tant que N dénotant des phases, impliquent un laps de temps nécessaire avant la transition vers l'étape suivante de la carrière d'un individu. Ces contraintes se retrouvent sur le plan discursif et sont notamment à l'origine des inférences que l'on tire dans l'exemple du *petit prince*, que nous reproduisons ci-dessous en marquant d'une part les indices lexicaux contribuant à l'identification de l'âge du sujet (en gras) et d'autre part, les indices d'ancrage temporel⁴⁵ :

- (73) [En 1908]_t, un **petit prince de trois ans** est **enlevé à sa mère** et assis sur le trône laqué de l'Empire de Chine. [Pendant 16 ans]_{t+1}, il reste un demi-dieu prisonnier de la Cité interdite. [Puis]_{t+2} il mène une vie de **play-boy** insouciant sous protection japonaise, se retrouve empereur de Mandchourie, est arrêté par les Russes et rendu **à quarante-trois ans** aux Chinois qui le rééduquent dans un camp [pendant dix ans]_{t+3}. = (50)

Avant de poursuivre, il est important de faire deux remarques.

D'abord, si nous ne prenons pas en compte les N de titres (*prince, empereur*), c'est parce que, contrairement à d'autres N de statuts (comme *président, directeur, étudiant*), ils sont pour la plupart héréditaires, ce qui fait qu'ils peuvent être instanciés pendant la totalité de la vie d'un

⁴⁵ Chaque chose en son temps : nous nous permettons pour l'instant de faire abstraction des temps verbaux.

individu. Ce sujet dépasse le cadre de notre étude, mais les N de titres méritent une étude plus approfondie parce que, si l'on adopte une définition « étroite » des prédicats sortaux uniquement en termes d'instanciation permanente, les N de titre en font partie. En revanche si l'on tient compte d'autres tests (*cf. supra*), leur statut sortal est discutable. À notre avis, les N titres ne doivent pas être mis à pied d'égalité avec d'autres prédicats sortaux, mais cela dépend de la définition que l'on adopte de cette notion et que nous allons discuter en fin de chapitre.

Ensuite, nous considérons que *enlevé à sa mère* et *play-boy* sont des éléments lexicaux participant de l'identification de l'âge du référent, cependant de façon différente. Le prédicat (*être*) *play-boy* est un prédicat approprié pour un individu à partir d'un certain âge, il présuppose sinon une maturité sexuelle, du moins une conscience des rapports de séduction, ce qui n'est de toute évidence pas le cas pour un individu humain de trois ans. Même si nous avons pu observer que les N relationnels (notamment les N de parents) sont souvent présents dans l'environnement lexical de *enfant* ou encore de *bébé*, ce n'est pas le N *mère* tout seul qui donne une indication sur l'âge de l'individu. Si l'on considère que *avoir une mère* est un prédicat sortal (en tout cas pour les individus mammifères, donc pour les humains), il s'en suit qu'il ne peut pas fournir une indication temporelle (étant donné que ce type de prédicats ne sont pas eux-mêmes temporellement circonscrits). Ce qui constitue ici un indice sur l'âge du sujet est bien le prédicat verbal entier (*être*) *enlevé à sa mère*, qui indique la dépendance qui existe entre l'individu en bas âge et son (ses) parents.

Dans (73) nous avons deux indices de l'âge du référent : au début il a *trois ans* (ainsi que l'adjectif *petit*) et *quarante-trois ans* à la fin du texte. Ce qui est remarquable dans ce texte c'est qu'en l'absence d'autres indicateurs relatifs à l'âge à proprement parler, le principe évolutif inhérent que nous avons attribué aux N-[âge] intervient à deux reprises. La première fois, il nous permet de calculer qu'à partir de T+2 il est en âge d'*être un play-boy* puisqu'un individu ne peut pas rester *un petit prince de trois ans* pendant *16 ans* supplémentaires. La deuxième fois, toujours par addition mathématique, il nous permet d'inférer que le référent a 53 ans à la fin du passage et donc permettre par exemple un enchaînement par *Le quinquagénaire*. Deux choses sont à retenir de cet exemple. D'abord, le principe évolutif inhérent est propre aux organismes vivants, et *a fortiori* aux êtres humains, il traduit le processus de croissance et de vieillissement qui survient au cours de la vie d'un individu. Ensuite, il n'est pas forcément explicite, il peut rester sous-jacent mais il transparaît toutefois dans des indices de nature différente : en l'occurrence, des prédicats nominaux et verbaux ainsi que des compléments de mesure. Un dernier exemple montre qu'il est aussi traduit par les N-[âge] ainsi que par d'autres NH qui ont trait à l'âge (*garçon/fille*)⁴⁶ comme dans (74) .

- (74) S'ils vivent encore, que sont devenus⁴⁷ *ce garçon et cette fille* ? Ils doivent être des *vieillards*, proches du terme de l'existence. Plus tard, longtemps après, je suis allé à mon tour au pays des Indiens, sur les fleuves. J'ai connu des enfants semblables. (J.M. Le Clézio, 2004, *L'Africain*, 60 – nous soulignons)

⁴⁶ En tout cas, dans cet exemple précis, les NH *garçon/fille* signifient l'âge par opposition avec le N-[âge] *vieillard*. Toutefois, selon nous, ces deux NH n'expriment pas l'âge de façon aussi prononcée que *homme/femme* par exemple. Leur première signification est celle d'indiquer le *genre*, sans qu'on puisse forcément pouvoir inférer l'âge du référent (*cf.* notamment les commentaires lors des compétitions sportives : *Moi ce que j'ai vu c'est un bel état d'esprit et chez les filles et chez les garçons* (Fr. Jossinet, France 2, JO, 30/07/2012).

⁴⁷ Les prédicats verbaux qui expriment le changement seront étudiés un peu plus loin.

- (77) *Max a varié/muté/évolué/ s'est transformé/ s'est modifié en adolescent.

Nous allons accorder un intérêt particulier à *devenir*, parce que c'est le seul Ptr présent dans notre corpus, ainsi qu'à *(se) transformer* à des fins comparatives qui mettront en évidence les particularités des N-[âge]. Précisons que nous n'allons pas aborder les cas de changement métamorphiques (Achard-Bayle 1997, 2001) qui relèvent des évolutions inter-catégorielles, impliquant le changement sortale de l'entité entre Ei et Ef.

2.1.1.1. *(se) Transformer en SN-[âge]*

Schnedecker (1997) propose une conceptualisation unifiée pour les V *devenir* et *(se) transformer*, dans la mesure où, arguments morphologiques à l'appui, les deux Ptr partagent le fait d'exprimer le mouvement et la directionnalité⁴⁸. En effet, étymologiquement *devenir* se compose de la préposition spatiale *de* et du V *venire* (lat.) et *transformer* est construit comme un bon nombre d'autres V (*transvaser*, *transcoder*, *transmettre*, *transporter*, etc.) avec le préfixe *trans-*, signifiant littéralement le passage d'une forme à une autre (Schnedecker & Charolles 1999). Leurs spécificités permettront de mieux saisir les modalités dans le changement qui survient dans le passage d'un N-[âge] à un autre. Pour ce faire, nous allons comparer les N-[âge] à d'autres N qui ont *a priori* un fonctionnement semblable – les N dénotant les phases dans l'évolution d'un papillon.

Observons, pour commencer, les exemples construits suivants :

- (78) *L'adolescent s'est transformé en adulte.
 (79) L'adolescent est devenu adulte.
 (80) La chenille s'est transformée en/est devenue papillon.

Pour expliquer l'impossibilité de (78), il convient de rappeler les spécificités sémantiques du Ptr *transformer* (Schnedecker 1997, Schnedecker & Charolles 1999). Premièrement, ce prédicat impose des contraintes à ses arguments en n'admettant comme Ei et Ef que des SN qui doivent être considérés comme des tout-compositionnels. En réalité, cette exigence se trouve plus forte en ce qui concerne Ef. Du fait que les deux SN sont unis par une relation méronymique de contenant-contenu (cf. *mouvement d'incorporation*, *ibid.*), Ef, le contenant, est impérativement doté d'une forme délimitée. Deuxièmement, *transformer* exprime deux types de changement : l'un qui affecte les qualités d'une entité, l'autre, plus radical, atteint son identité sortale et qui aboutit à *autre chose* que Ei. Or, le test passe nettement mieux avec *papillon* qu'avec *adulte* :

- (81) # L'adolescent s'est transformé en autre chose.
 (82) La chenille s'est transformée en autre chose.

Nous sommes devant un nouveau problème, parce que, si les deux prédicats de phase (*adolescent/chenille*) sont des *natural kind terms* et se caractérisent par un principe évolutif inhérent, il en résulte que cette évolution peut aboutir à des Ef qui ne sont pas à la même « distance » par rapport au Ei respectif. Il semblerait qu'avec *chenille* on assiste à un véritable changement, ce qui n'est pas tout à fait le cas avec *adolescent*. Ouvrons une petite parenthèse afin

⁴⁸ L'auteure s'inspire notamment des travaux sur les rapports entre « mouvement » et « changement » de Jackendoff R. (1983) *Semantics and cognition*, Cambridge, Cambridge UP, cf. notamment ch. 9.

d'introduire la suite de l'argumentation. Contrairement à ce que nous avons pu observer sur les dénominations des phases de vie chez les animaux (cf. chapitre II), pour les insectes, on distingue plusieurs étapes successives de développement. Ainsi, on distingue l'insecte « jeune », nommé *larve* (l'individu est au *stade larvaire* de son développement), de l'insecte adulte, le *papillon*. Notons que les insectes au stade adultes sont appelés *imago*⁴⁹. Ce qui est important à relever est que les formes larvaires sont éloignées aussi bien morphologiquement que physiologiquement de l'état imaginal, c'est-à-dire qu'il y a une restructuration profonde de l'organisme (notamment la pousse des ailes) et une discontinuité à la fois sortale et iconique entre deux étapes successives (autrement dit, le spécimen jeune ne préfigure pas l'adulte). La preuve est qu'on peut « dissocier » ces stades, ce qui est impossible pour l'être humain (on n'aura pas à l'instar de *larve de chenille*, **enfant d'humain* ou **enfant d'adulte*, où le complément dénote le spécimen):

- (83) Il profita des dernières lueurs du jour pour examiner le rang situé à sa gauche et constata, ce qui était tout à fait inconcevable, que chaque feuille, chaque tige était parfaite. Pas une seule tache de rouille. Pas une feuille maculée, pas une larve de chenille, pas un terrier, pas un... (S. King, 1978, *Danse Macabre*)

Le passage de l'état larvaire à l'état adulte s'effectue de façon brusque grâce à une phase *nymphale* (l'individu est appelé alors *chrysalide*), qui marque un passage très rapide mais tout aussi bouleversant, réservé à un certain type d'évolution concernant un nombre limité d'espèces naturelles. Partant, il semblerait qu'en plus du caractère intrinsèquement évolutif, il faudra tenir compte de deux faits supplémentaires dans ce cas : le degré de ressemblance entre les étapes successives et la « vitesse » à laquelle s'opère le mouvement de passage. On comprend bien que, même si les N-[âge] et les N de phase chez les insectes ont un fonctionnement *a priori* similaire, *transformer* est inapproprié pour exprimer la croissance chez les humains parce qu'il exige, à la fois, une rupture « iconique » et une rupture sortale entre NH en Ei et N-[âge] en Ef, ce qui n'est absolument pas le cas sur le plan ontologique⁵⁰.

Il faut pourtant pondérer les observations qui refusaient le Ptr avec les N-[âge] en (78). En fait, l'emploi de *transformer* avec les humains insiste sur le caractère inattendu, voire imprévisible du changement. Comparons :

- (84) L'adolescent s'était transformé en adulte.
 (85) L'adolescent s'était transformé en un homme très charmant.

(84) est tout à fait acceptable si l'on admet que le processus de changement a été plutôt inobservable que non prévisible (*Entre temps/ Je ne me suis pas rendu compte que l'adolescent s'était transformé en adulte*). En revanche, (85) cumule l'absence d'observation et imprévisibilité de changement, cette dernière soulignée par l'ADJ modifié *très charmant*. Observons que les Ptr mentionnés *supra* donnent lieu à des N déverbaux : *changement, métamorphose, transformation, variation, évolution, mutation, etc.* Or, tandis que *la transformation de la chenille* renvoie au processus naturel et prévu pour cette espèce naturelle, impliquant que le résultat du processus sera l'état de papillon, ce n'est pas du tout le cas pour les NH. Dans *la transformation de*

⁴⁹ En fait, *imago* est utilisé de façon générale pour signaler le moment où l'individu a fini sa croissance dans les processus de développement à plusieurs phases. Ainsi on parle d'*imago* chez les arthropodes et les amphibiens mais non chez les mammifères. *Imago* vient du latin (*image*) et désigne la forme « stable » de l'individu, celui qui ne va plus subir des mues et qui donne en quelque sorte une « image » de l'espèce.

⁵⁰ Nous avons vu au début de ce travail que les humains, en tant que mammifères, se caractérisent par un type de développement où les « jeunes » préfigurent les « adultes ».

l'adolescent, où le Ptr « dépend d'une cause extérieure, le fait de se transformer n'étant pas perçu comme inhérent ou naturel aux individus » (Schneidecker & Charolles 1999, 291).

La différence entre *transformer* et *devenir* tient au fait que *devenir* n'implique pas la présence d'un agent causateur, qu'il soit « interne », où il coïncide avec le patient (**Il s'est devenu adulte*) ou externe (**Max a fait devenir Marie adulte*). Notons que les énoncés du type de *Cette expérience m'a fait devenir adulte* ne renvoient pas au développement biologique de l'individu mais bien à son développement psychique (il en va de même dans *Cette expérience m'a fait grandir*).

2.1.2. Devenir SN-[âge]

Revenons maintenant aux exemples comme (79) dont le Ptr est *devenir*. Contrairement à *transformer*, *devenir* n'est pas doté de traits sémantiques contraignant les différents aspects du processus, ce que lui confère le statut de *prédicat transformateur hypéronyme* (Schneidecker 1997) et explique qu'il peut assumer des changements assez différents :

- (86) L'adolescent est devenu adulte.
- (87) La chenille est devenue papillon.
- (88) Demain, Pinocchio, ton désir sera enfin satisfait ! – C'est à dire ? – Tu ne seras plus une marionnette en bois. Demain, tu deviendras un enfant comme les autres. (C. Collodi, Pinocchio)

2.1.2.1. Saillance de l'Ef

Notre corpus offre peu d'occurrences où un N-[âge] est en position de SN2 avec *devenir*. Toutefois, sur les 71 occurrences de *devenir N-[âge]*, 88% (63 occ.) sont avec *adulte*, dont 17 avec le V à l'infinitif (89) et 46 à valeur adjectivale (90) :

- (89) Pour les jeunes interrogés, s'engager c'est devenir adulte, une représentation lourde de conséquences qui donne un côté irréversible à la démarche. (2002-12-13.LP)
- (90) L'enfant handicapé devenu adulte génère des difficultés quotidiennes pour les familles dans l'exercice d'une protection juridique de fait. (2004-12-10. LP)

Le fait que *adulte* ou encore *adolescent* apparaissent de façon prépondérante avec ce Ptr est très certainement dû au fait que le V impose une contrainte directionnelle qui rend saillant le SN2 en tant qu'espace d'« arrivée »⁵¹. En d'autres termes, *devenir* insiste sur le résultat du changement opéré dans Ef. Par conséquent, si *devenir* sélectionne rarement des N-[âge] comme *bébé* ou *enfant*, cela s'explique par la difficulté de déterminer un point référentiel de « départ » (Ei), antérieur aux premières phases de la vie humaine⁵². Néanmoins, ce type de constructions n'est pas pour autant impossible : dans (91) la répétition permet de retracer la croissance de l'enfant. Dans (92) on identifie clairement *l'embryon* comme une étape précédant la première phase post-natale⁵³.

⁵¹ Schneidecker (*ibid.*) observe que *devenir* conserve les propriétés sémantiques de son radical *venir* (*cf. supra*) qui oriente le résultat du déplacement dans l'espace du « résultat ».

⁵² *Bébé* étant la phase la plus « proche » de la naissance de l'individu. Rien n'empêche des énoncés comme *le bébé devient enfant*. Mais dans ce cas, les deux phases sont conceptualisées de façon discontinue et *bébé* n'est pas vu comme un tout-petit enfant.

⁵³ Nous nous garderons de prendre position sur les débats à savoir si le *foetus* doit être considéré comme un être humain ou non, qui dépassent les frontières scientifiques du cadre qui est le nôtre.

- (91) À vous chers (*sic*) lecteurs qui passez par là, à vous les mamans (et les papas ?) qui me lisez, vous qui avez mis au monde un petit ange d'amour : cet article est pour vous ! Tout a commencé par un jour fabuleux, une naissance, une rencontre, et c'était l'amour fou ! **Le nourrisson est devenu bébé, le bébé est devenu un tout petit**, puis moins petit, puis....grand! (blog personnel : mamanblablate.canal.blog.com)
- (92) L'examen du caryotype peut être utilisé aussi par après, lorsque **l'embryon est devenu enfant**, afin de donner plus d'informations sur le patrimoine génétique. (Site médical informant sur les examens du caryotype⁵⁴)

Une deuxième explication à la préférence pour *adolescent* ou *adulte* tient à ce que, comme nous avons pu le constater à maintes reprises, ces deux phases marquent des changements importants au cours de la vie humaine. Avec l'entrée dans l'adolescence, on assiste à un changement physiologique important et l'âge adulte marque l'entrée dans une phase de vie sociale :

- (93) (...) s'arrêtent avec l'arrêt de la psychothérapie et ne jouent pas un rôle préventif sur l'évolution ultérieure quand l'enfant deviendra adolescent, en activité génitale sociale et parent lui-même. (Fr. Dolto, 1985, *La Cause des Enfants*, 144)
- (94) « Mais lorsqu'il grandit et devient adolescent, son corps lui-même se met à faire défaut », rappelle Jean-Luc Sudres, maître de conférences à l'université Toulouse-Le Mirail et psychologue clinicien à l'hôpital de La Grave. (2003-07-09.LM)
- (95) Sa durée aurait tendance à augmenter si l'on considère que l'adolescent devient adulte une fois qu'il travaille et quitte le cocon familial. (2005-04-08.LP)

2.1.2.2. Transition « processuelle » vs transition « résultative »

Jusqu'à présent, les observations ont mis en évidence quelques aspects différenciant les Ptr *devenir* et *transformer* avec les N-[âge]. La façon dont est conceptualisé le processus ne repose pas entièrement sur le seul verbe mais aussi sur la façon dont est introduit le référent dans Ef, c'est-à-dire le SN-[âge] objet.

Considérons les deux exemples suivants de notre corpus. Dans les deux cas, *devenir* a pour argument un SN-[âge] indéfini et expansé (SP, adjectif, relative) :

- (96) (...) il y a un tout petit appartement encombré de meubles et de poussière. Pierre entreprend de le débayer pour y loger ses protégés. Paul a quinze ans. L'enfant choyé est devenu un adolescent de plus en plus sombre. Il a vécu la guerre comme une aventure, À l'ombre d'un père-héros qui, les jours de bonne humeur, faisait ... (M. Chaix, *Les lauriers du lac de Constance*, 1974, 138)
- (97) Comprendre aussi comment cet enfant non désiré, puis livré à lui-même, est devenu un adolescent polytoxicomane, dont la violence destructrice et le sentiment de toute-puissance n'ont bientôt plus

⁵⁴ L'arrangement des chromosomes d'une cellule, dont l'examen permet de déterminer certaines pathologies ou encore déterminer les aspects du génome humains, p. ex. le sexe du futur enfant.

trouvé de limites. (2003-06-08.LM)

Dans les deux exemples, il est impossible d'avoir l'alternance avec un déterminant zéro⁵⁵ :

- (98) *L'enfant choyé est devenu adolescent de plus en plus sombre.
 (99) *Cet enfant (...) est devenu adolescent polytoxicomane, dont la violence destructrice ...

Cela tient au fait que la construction *devenir un SN* induit la lecture « résultative » du processus de changement, puisqu'on est tourné vers « une instance d'arrivée en postulant une occurrence arbitraire d'un certain type » (Schnecker & Charolles 1998, 110). Autrement dit, *devenir un N-[âge]* permet l'instanciation d'une nouvelle classe dont un référent non spécifique maintient la continuité avec le N-[âge] sujet, tout en servant de support pour les prédications à venir. Le rôle joué par le N-[âge] objet est un rôle de reclassification.

Inversement, les constructions *devenir Ø SN-[âge]* imposent une lecture « processuelle » du changement opéré par le Ptr, dans la mesure où ce qui est conceptualisé n'est plus l'individu dans Ef, en tant que tel, mais l'accumulation progressive de nouvelles qualités.

- (100) Mon fils cadet est tombé dans la marmite du téléphone dès ses 13-14 ans. D'abord avec le fixe. Nos factures France Télécom se sont mises à exploser quand **il est devenu adolescent et a commencé à téléphoner à ses "dulcinées"**.
 (Blog personnel, *unebonnenouvelleparjour.com*)
- (101) Martin, dit le Croquant, est condamné aux galères pour avoir tué Laborie, le cruel régisseur du comte, qui l'a poussé à bout. Il meurt au bain quelques mois plus tard. **Son fils Jacquou, huit ans**, jure de se venger de l'arrogant comte, responsable de l'arrestation de son père. Le jeune garçon et sa mère sont obligés de quitter Combenègre et retournent vivre à la Tuilière où Marie succombe à la misère et l'épuisement.(...) **Jacquou est devenu adolescent. Il est amoureux de Lina, son amie d'enfance.** À la mort du curé Bonal, il est hébergé par le vieux Jean, un brave homme. (Présentation du *Jacquou le Croquant*, par Eugène le Roy, Livre de Poche)

Récapitulons : on peut dire qu'à la fois *devenir Ø N-[âge]* et *devenir un N-[âge]* expriment un changement au cours duquel le référent se « déplace » vers un autre état. Suivant Kupferman (1991), la différence réside dans la façon dont est conceptualisé ce nouvel état et, plus particulièrement, dans le degré d'autonomie référentielle qui lui est accordé par le déterminant. Dans les deux cas, le N-[âge] introduit une nouvelle classe, pourtant appréhendée différemment : avec le déterminant zéro, la classe des *adolescents* est prise intensionnellement, par les propriétés qui permettent de rassembler les individus qui la composent. Mais il n'y a pas de différenciation d'individus. *Devenir adolescent* c'est acquérir des propriétés stéréotypiques de la classe. Avec l'indéfini, la classe des *adolescents* est cette fois-ci un ensemble d'individus. Il y a instanciation d'un individu « idéal », qui bénéficie d'une autonomie référentielle supérieure et ainsi permet la focalisation sur le « résultat » plutôt que sur le processus lui-même d'acquisition des propriétés (DET Ø). Cela dit, d'après notre corpus, certains N-[âge] apparaissent de façon privilégiée dans des énoncés à lecture « processuelle », en focalisant sur le processus de changement (notamment *adolescent et adulte*) et d'autres, dans la construction « résultative », notamment *vieillard* :

⁵⁵ Sur le statut de déterminant zéro ainsi que la valeur non adjectivale, cf. Kupferman (1991).

- (102) (...) l'été précédent, à la mort de Robert Mapplethorpe, que Libération publie en première page une photo de lui où cet homme de quarantaine d'années était devenu un vieillard émacié, ratatiné sur sa canne à pommeau de tête de mort, ridé et vieilli prématurément, les cheveux peignés en arrière, (...) (H. Guibert, 2007, *Le protocole compassionnel*, 135)
- (103) À peine le reconnaît-il : les bâtiments sont beaucoup plus grands, les frères âgés sont morts, le supérieur est devenu un vieillard. « S'il suffit d'un oiseau pour que vingt ans te semblent quelques heures, qu'en est-il des élus ? » (A. Malraux, 1976, *Antimémoires*, 200)

L'étendue de cette observation doit être relativisée, parce que, comme dit, notre corpus n'offre pas un nombre suffisant de constructions avec chaque N-[âge] ((102) et (103) sont les seuls exemples avec *vieillard*). Intuitivement, nous dirions que la lecture processuelle est plus spontanée avec l'ADJ *vieux* (*devenir vieux* vs ?*devenir un vieux*) plutôt qu'avec *vieillard* (*devenir un vieillard* vs ?*devenir vieillard*). Mais cela demanderait à être confirmé par des données empiriques supplémentaires et des études de fréquence.

Enfin, dans les exemples (104) - (107), le Ptr apparaît sous sa forme participiale, en construction détachée⁵⁶ :

- (104) L'enfant handicapé, **devenu adulte**, génère des difficultés quotidiennes pour les familles dans l'exercice d'une protection juridique de fait. (2004-12-10.LP)
- (105) (...) et, suivant le Christ capturé, échappe aux soldats, en leur laissant aux mains la mince étoffe qui l'enveloppe ? De quels soldats l'enfant qui dort à côté, **devenu adolescent**, et suivant quel Messie, devrait-il s'échapper ? De quel bordel, ah dieux - car tel est mon devoir ! -, le faire plus tard tirer (...) (P. Guyotat, 2006, *Coma*, 169)
- (106) Ce poète est un métis. Quand il était jeune, il a subi des humiliations, douloureusement souffert du racisme, **et devenu adulte**, il a eu à résoudre des problèmes de langue et d'identité. Je comprends qu'il ait pu être profondément meurtri, (Ch. Juliet, 1994, *Accueils*, 308)
- (107) Dans la littérature du souvenir, dans les ouvrages de mémoires, l'enfant n'est que projection de l'adulte. **Devenus adolescents**, nous projetons notre enfance sur un autre individu qui n'a pas notre histoire et dont nous interprétons (Fr. Dolto, 1985, *La cause des enfants*, 49)

La lecture « processuelle » de la construction *devenir* Ø N-[âge], est tout à fait adaptée pour assumer à la fois le balisage temporel dans la construction textuelle et la continuité référentielle. Ce point sera étudié plus en détail lorsque la sémantique des référents évolutifs rencontrera la sémantique temporelle (chapitre X).

3. BILAN PROVISOIRE

En somme, même si le caractère évolutif inhérent des N-[âge] les rapproche des prédicats sortaux (dans la mesure où leur instanciation est obligatoire et dans un ordre précis au cours de la carrière d'un individu), l'examen des Ptr permet de mettre en avant les différences de conceptualisation du changement. L'objectif annoncé en début de chapitre n'est pas pour autant atteint, parce que,

⁵⁶ Nous définirons cette notion le moment venu : le chapitre XI est consacré au fonctionnement des N-[âge] dans les constructions détachées.

même si les Ptr montrent qu'on assiste à un changement qualitatif et non sortal, ils n'expliquent pas comment, au niveau discursif, ce changement est « construit » et quelles sont les répercussions sur le référent discursif. Cette question sera traitée dans la section suivante.

IV. RÉFÉRENTS ÉVOLUTIFS, CORÉFÉRENCE ET COHÉRENCE D'INTERVALLES TEMPORELS

Il est temps à présent d'examiner un des points cruciaux dans la problématique des référents évolutifs : les modalités dans l'établissement de la coréférence entre deux unités linguistiques renvoyant à l'individu humain.

1. ANAPHORE PRONOMINALE ET RÉFÉRENTS HUMAINS

Il est communément admis que l'analyse du pronom en site évolutif constitue un indice fort pour tester le degré d'évolution du référent :

Comme il [le pronom] a partie liée avec la catégorie N, de façon plus précise, comme il maintient par son genre le N de son antécédent, il peut servir à tester jusqu'à où et/ou dans quelles conditions ce N, c'est-à-dire la catégorie dans laquelle se trouve rangé le référent de l'antécédent, peut être conservé alors que des transformations s'exercent précisément sur des facettes ou aspects qui engagent cette catégorie N et qui sont donc susceptibles de mettre en péril une telle identité catégorielle. (Kleiber 2001, 23)

Ce test, assez fiable quand il s'agit de distinguer les transformations qualitatives des sortales, est presque inopérant avec les référents NH (si, bien évidemment on exclut, comme nous le faisons, les cas de changements métamorphiques, cf. sur ce point Achard-Bayle (2001)). Étant donné qu'il repose sur le maintien des propriétés morphologiques de l'antécédent dans la reprise pronominale, le test n'est pas à même de détecter une évolution référentielle qui n'affecte ni le changement de genre, ni l'unicité référentielle. Et c'est précisément ce qui se passe la plupart du temps avec les référents humains. Pour cela, il y a une raison évidente.

Nous avons observé plus haut que le prédicat sortal *être humain* implique un certain nombre de paramètres immuables, des conditions d'existence : comme beaucoup d'autres entités concrètes, un individu est doté d'une forme, d'une taille, d'un poids, d'un âge, d'une identité sexuelle. Même s'ils peuvent recevoir des valeurs qualitatives différentes, ces paramètres en tant que tels, sont invariables : c'est-à-dire qu'un individu peut varier en poids, devenir *maigre* ou *gros*, mais est caractérisé de façon permanente par le prédicat *avoir un poids*, *avoir une taille*, *avoir un âge*. La plupart du temps, les NH héritent du genre naturel, même s'il peut y avoir des divergences, notamment parmi les N-[Pro] et les N de statuts. Pour ce qui est de la variation en nombre, c'est une trivialité de dire que les NH sont des N concrets et comptables. Pour qu'ils puissent subir une massification comme cela peut arriver à des pommes réduites en compote ou à des morceaux de sucre fondus (Schnedecker & Charolles 1993, Kleiber 1997b), il semblerait qu'on ait besoin d'un contexte très particulier, qui impliquerait soit la transformation radicale, soit la fin de l'individu⁵⁷. Sinon, de façon stable, un être humain reste une entité spatialement délimitée aux

⁵⁷ Ces contextes sont à chercher peut-être du côté des romans d'épouvante, où l'on peut imaginer qu'un protagoniste va subir toutes sortes de « modifications » : il peut *être découpé* (en morceaux comme le fameux poulet), *écrasé*, *réduit en chair*, ou *en*

bornes définies intrinsèques, ce qui explique qu'il est *a priori* impossible de reprendre un NH par un N massif (sauf emploi métaphorique), et même si c'est le cas, le pronom en site évolutif, en fait abstraction :

- (108) Franchement, ce mec, ça devient de la colle, plus tu essuies et plus t'en as. Il/*Elle ... (discussion entre filles, entendue sur le campus Strasbourg)

Du côté des variations morphologiques de genre, plusieurs observations doivent être faites. Comme, depuis Ovide, la science a connu des avancées notables, pour changer un peu des exemples de récits fictionnels, observons l'extrait d'un article de journal suivant, consacré à l'histoire d'un couple dont le mari, Wilfrid, souhaite changer de sexe :

- (109) C'est une double première. Il s'agit d'un couple marié qui va le rester. Le changement d'identité n'entraîne pas la rupture du lien conjugal. Au contraire, il le conforte. Et là c'est une situation exceptionnelle», précise l'avocat. Ce changement de sexe sauve véritablement le couple de Wilfrid. Explications : après 14 ans de vie commune avec Marie, cette dernière craque. Elle le savait depuis longtemps sans jamais l'avouer : elle est lesbienne. Contre toute attente, lors de son «coming-out», la nouvelle réjouit son mari, qui lui s'est toujours senti «femme mais malheureusement dans un corps masculin», d'après une interview de Yagg. (...) **Wilfrid** va jusqu'au bout de son rêve et décide de changer de sexe. **Il devient Chloé**, suit des traitements hormonaux qui modifient son aspect physique et programme une opération qui doit intervenir avant la fin de l'année. Le couple peut ainsi continuer son histoire : «Marie a toujours été homosexuelle. Mais il se trouve qu'elle est tombée amoureuse d'un garçon raffiné et efféminé... **Et ce garçon, c'était moi**», s'est remémorée **la nouvelle femme**, dans *Le Parisien* (...) **Chloé** désire aller jusqu'au bout de sa démarche. Car, aux yeux de la justice, **elle est toujours un homme**. Pour devenir officiellement «Madame», **elle** doit changer son état civil. Cette possibilité lui est offerte si **elle** apporte la preuve «irréversible» de son changement de sexe : «Wilfrid devait prouver sa stérilité, en apportant un spermogramme nul ainsi que des tests hormonaux,» explique son avocat. C'est chose faite. (disponible en intégralité sur www.lefigaro.fr, oct. 2011)

Il est certain que cet exemple appelle de nombreuses remarques. Mais il illustre avant tout le fait que le pronom féminin enregistre la récatégorisation du référent en tant que *la nouvelle femme*.

Qu'en est-t-il avec les N-[âge] ? Empruntons l'exemple suivant à Schnedecker (1997, 200) qui nous servira de support de réflexion :

- (110) Vingt ans plus tard, le bébé est devenu une belle jeune fille, amoureuse du beau Martin et croquant la vie à pleins dents. Elle n'a pas découvert ses dons. (*Marie La Louve, Télérama*)

cedres. Cela peut se passer de façon certainement moins violente dans les écrits de science-fiction ou des romans d'anticipation où il arrive souvent que les individus puissent changer non seulement de forme mais aussi de composition interne et devenir des entités homogènes (cf. l'Homme Sable dans *Spiderman*, ou encore le personnage du terminator métamorphe *Métal liquide* dans le film éponyme).

La difficulté soulevée par l'auteure est la reprise pronominale avec *elle*, et plus précisément le fait que, même si, sur le plan ontologique, entre le référent-*bébé* et le référent-*jeune fille* il n'y a pas de changement sortal, sur le plan discursif il est impossible de revenir sur l'Ef :

- (111) Vingt ans plus tard, *le bébé_i* est devenu une belle jeune fille, amoureuse du beau Martin et croquant la vie à pleins dents. **Il_i* n'a pas découvert ses dons.

Deux possibilités s'offrent à nous pour expliquer l'impossibilité de reprise par le pronom. La première consisterait à y voir une transformation « profonde » du référent et donc le pronom enregistre ce changement. La deuxième, celle que nous privilégions, tient compte à la fois des propriétés morphologiques du N-source ainsi que de l'ensemble des informations entourant le processus transformateur. D'abord – et nous avons déjà eu l'occasion de l'observer – *bébé* est un NH invariable du point de vue du genre (**une bébé*) contrairement à d'autres N-[âge] épïcènes (*une enfant, une adulte*). Deuxièmement, dans cet exemple il est important d'insister sur le fait que le processus transformateur est annoncé avant le Ptr à proprement parler, avec le circonstant *vingt ans plus tard*. Du fait du principe évolutif inhérent, on sait que l'intervalle temporel en position initiale de l'énoncé implique que le référent introduit comme *bébé* n'est plus un bébé. Nous parlons bien d'un processus transformateur **engagé**, parce qu'il se trouve réalisé par le Ptr⁵⁸. Par ailleurs, il ne faut pas négliger le rôle des modifieurs du SN2, qui viennent le situer dans l'âge de la jeunesse (*être amoureuse, croquer la vie à pleines dents*). On peut se demander si, en l'absence de ces éléments, indiquant, d'une part, la durée et l'aspect accompli, et, d'autre part, l'intension de SN2, la reprise du référent par le pronom *il* serait moins difficile. Nous avons soumis les énoncés suivants à un certain nombre de locuteurs (spécialistes et non spécialistes), et les avis divergent :

- (112) Le bébé est une petite fille et elle/ ?il se porte à merveille.
 (113) Le bébé devient une petite fille et j'adore la/ ??le voir évoluer.

En ce qui nous concerne, s'il est certain que la reprise par la forme féminine ne pose aucun problème, l'exemple avec le Ptr et le SN2 indéfini passe nettement moins bien, du fait que celui-ci exprime le résultat du changement. Ce résultat insiste sur l'identité sexuelle du référent. Bref, selon nous, un des obstacles majeurs à la reprise par le pronom masculin tient à ce que *bébé* n'introduit pas la composante sémantique du genre du référent. L'énoncé construit suivant montre que la reprise par *elle* est possible avant que le référent ne soit pas introduit comme une *jeune fille*, à condition qu'il soit déjà identifié du point de vue de son sexe auparavant (*cette enfant*).

- (114) Vingt ans plus tard, **cette enfant** est devenue une belle jeune fille, amoureuse du beau Martin. **Toute jeune déjà, elle** rêvait de rencontrer un beau prince charmant.

Jusqu'à présent, à plusieurs reprises, nous avons fait intervenir dans nos explications des éléments de nature temporelle (intervalle temporel, temps verbal, circonstants). Dans la section suivante nous examinerons la redéfinition des prédicats évolutifs proposée par C. Vetters qui s'intéresse plus particulièrement aux modalités de cooccurrence entre un SN et un prédicat qui ne correspond pas à l'intervalle d'application du SN.

⁵⁸ Il en sera autrement dans un énoncé comme *Vingt ans plus tard, le bébé est né*.

2. RÉFÉRENTS HUMAINS ET RÉFÉRENCE « À REBOURS »

Vetters (2001) envisage la *référence évolutive* comme un phénomène de télescopage temporel : une expression linguistique (SN ou pronom) qui concerne une époque de la vie d'un référent se trouve insérée dans une proposition concernant une autre période. Ce qui motive le choix de redéfinition de Vetters est qu'au fil du discours, on peut avoir affaire à deux types de reprises : une qui renvoie à l'état ancien avant le changement (donc on ne tient pas compte de l'évolution survenue) et l'autre qui enregistre la modification et consolide le changement en exprimant un nouvel état. Ces deux reprises sont illustrées respectivement par les exemples suivants, empruntés à Achard-Bayle (2009) :

- (115) **Kant** fut transformé en alligator sous l'effet d'une potion magique. **Le philosophe** n'en continua pas moins de vivre sous cette forme à **Koenigsberg**.
- (116) Kant fut transformé en alligator sous l'effet d'une potion magique. **L'animal** fut ensuite transféré au zoo de Koenigsberg.

Partant, Vetters envisage deux cas de figures dans lesquels on peut parler de référence évolutive au sujet d'un référent qui a subi des modifications et qui font qu'il sort d'un état initial pour se retrouver dans un état final :

- Le SN dont l'antécédent est X(Ei) se trouve dans une prédication relative à X'(Ef)
- Le SN dont l'antécédent est X'(Ef) se trouve dans une prédication relative à X(Ei)

Nous ne souscrivons que partiellement à la proposition de Vetters. Partiellement, parce qu'à notre avis, sa proposition de définition rend compte d'un cas de figure de l'évolution référentielle. Elle n'est pas à même d'expliquer la référence évolutive dans (110) et rencontrera davantage de difficultés avec un exemple comme (109) où le site anaphorique est à son tour l'antécédent pour une nouvelle reprise. Cette proposition n'est pas pour autant sans intérêt, surtout pour l'analyse des N-[âge], dans la mesure où elle prévoit la référence évolutive « à rebours », dont voici la définition :

Il s'agit du cas où un SN qui renvoie à la situation actuelle d'une personne figure dans une prédication qui opère un retour en arrière vers une époque où la description donnée par le SN n'est pas encore valable (...) où un SN qui réfère normalement à E2 est employé dans une prédication qui concerne E1. Le SN qui réfère à E2 est donc projeté « en arrière ». Ce phénomène de « référence évolutive à rebours » ne concerne pas seulement les SN mais est également possible avec un pronom personnel ... (Vetters 2001, 110-111)

L'auteur insiste sur le fait que ce type de référence « à rebours » est possible avec les référents humains, parce qu'on n'observe pas de reclassification référentielle avec ce type de référents. Dans l'exemple suivant de l'auteur, la reprise pronominale par *il* dénote, de toute évidence, le référent de *vieillard de 90 ans* avant que celui-ci soit dans l'âge de la vieillesse :

- (117) Un vieillard de 90 ans, assis sur un banc dans le parc, regardait avec amusement comment un adolescent faisait maladroitement la cour à une fille de 15 ans. Dans son temps, **il** s'y prenait plus habilement.
(exemple de Vetters, 2001)

Si l'on peut parler de référence « à rebours » dans cet exemple précis, ce n'est ni à cause du pronom anaphorique, ni à cause de la prédication *s'y prendre plus habilement*. C'est le SP qui permet d'ancrer la prédication, comparons :

- (118) Un vieillard de 90 ans, assis sur un banc dans le parc, regardait avec amusement comment un adolescent faisait maladroitement la cour à une fille de 15 ans. #Il s'y prenait plus habilement.

C'est aussi le cas dans les autres exemples signalés par l'auteur où, à chaque fois, un circonstant donne une instruction sur la période pendant laquelle l'instanciation référentielle doit être comprise :

- (119) Les élèves surpris en flagrant délit redoutaient la sanction dont ils allaient écoper. Or, ils ne savaient pas qu'ils avaient de la chance : **quarante ans plus tôt** le proviseur qui devait prendre des sanctions contre eux avait écrit lui-même « le proviseur est un con » sur les murs des toilettes, et, chose exceptionnelle, il ne l'avait pas oublié.
- (120) Ce n'est que vers l'âge de 35 ans que la sociétaire du Vélo-Club de Fléac, en Charente, décide de se lancer dans une aventure sportive. **Auparavant**, elle ne pratiquait aucun sport.

Maintenant, si l'on compare (117) à (110), on doit s'interroger sur la nature du lien coréférentiel entre l'antécédent et le pronom anaphorique. Dans le premier exemple, on comprend que le vieillard faisait plus habilement la cour quand il était jeune et, dans le deuxième, on comprend qu'il fait plus habilement la cour ... en tant que vieillard. Pour rendre compte de la particularité du lien coréférentiel dans (117), nous parlerons de *coréférence partielle*, dans la mesure où le pronom renvoie à la catégorie ontologique de l'antécédent, qui est être humain. Il y a donc coréférence sortale, mais non une coréférence de phase. Notre position va à l'encontre de l'explication de Kleiber (1997b, 124), à propos de l'exemple du *petit prince de trois ans*. Étant donné que nous sommes pourtant d'accord avec cet auteur pour ne pas accorder le statut de prédicat sortal au N de titre *prince*, revenons sur cet exemple et développons notre argumentation.

3. LA NOTION DE CORÉFÉRENCE PARTIELLE : RETOUR CHEZ LE PETIT PRINCE DE TROIS ANS

Rappelons pour commencer l'exemple de la séquence évolutive du *petit prince* :

- (121) En 1908, un *petit prince de trois ans* est enlevé à sa mère et assis sur le trône laqué de l'Empire de Chine. Pendant 16 ans, il reste un demi-dieu prisonnier de la Cité interdite. Puis il mène une vie de play-boy insouciant sous protection japonaise, se retrouve empereur de Mandchourie, est arrêté par les Russes et rendu à quarante-trois ans aux Chinois qui le rééduquent dans un camp pendant dix ans. = (50)

Selon Kleiber (*ibid.*) une expression nominale antécédent jouit d'un double statut : un statut dénominatif, en tant qu'occurrence introductrice du référent et un statut sortal qui indique la catégorie ontologique à laquelle appartient le référent. Selon nous, cette distinction est fondamentale si l'on ne veut pas arriver à la fâcheuse confusion entre les deux plans sur lesquels un référent « évolue » – ontologique et discursif. En effet, toujours d'après Kleiber, cette séparation permet de montrer que

il à la fois renvoie et ne renvoie pas au petit prince : il y renvoie du point de vue dénominatif, il n’y renvoie pas du point de vue sortal ou ontologique. Il continue de renvoyer dénominalement au *petit prince*, parce que le référent ayant été introduit par ce prédicat, et, comme aucun autre prédicat nominal désignateur n’a pris le relais, ce nom continue de servir de dénomination au référent, même si celui-ci, étant donné les changements survenus, ne répond plus à la description de petit prince. Il n’y renvoie plus ontologiquement, tout simplement parce que le référent doit être encore le même et que cette ipséité, qui est assurée par le fait de ne pas changer de catégorie ontologique première, ne peut être assurée par *petit prince* : *petit prince* n’est pas un prédicat sortal, mais un prédicat transitoire (*ibid.*).

Comme il a été dit plus haut, nous sommes d’accord avec Kleiber sur le fait que *prince* n’est pas un prédicat sortal⁵⁹. Ce que nous ne partageons pas dans son analyse est de dire que le pronom ne renvoie pas à son antécédent du point de vue sortal. Encore faut-il être d’accord sur ce qu’est la catégorie sortale. À la lumière de ce qui a été vu dans la section I. de ce chapitre et des exemples discutés en §III, nous aimerions proposer une lecture un peu différente en prenant à titre d’illustration le cas des êtres humains.

Si l’on adopte une définition « étroite », un prédicat sortal sera en effet le pendant prédicatif d’un *natural kind term*. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle *être humain* est souvent analysé en ces termes⁶⁰. Est-ce qu’il faut par conséquent réduire les prédicats sortaux aux seuls termes dénotant les classes naturelles ? Nous avons vu que, si un prédicat sortal se définit à la fois par son caractère immuable et exhaustif pour tous les individus qui appartiennent à une classe sortale, il existe, linguistiquement parlant, non pas *un* mais *des* prédicats sortaux pour la classe des êtres humains. Le nombre de ces prédicats est réduit et ceux-ci correspondent à ce qu’on appelle dans la littérature philosophique les « propriétés triviales ». En effet, nous suivons Kripke, pour qui il n’existe pas d’individus « nus » et « certaines propriétés d’un objet peuvent lui être essentielles en ce qu’il n’aurait pas pu manquer de les avoir » (1982, 41) : appartenir à une espèce donnée, avoir un âge, avoir une identité sexuelle, avoir une origine (c’est-à-dire être né quelque part), avoir des parents (au sens de géniteurs), etc.⁶¹. Ces propriétés trouvent une réalisation sur le plan linguistique et doivent être considérées comme des prédicats sortaux dans la mesure où :

- Elles sont instanciées de façon continue pendant tout la vie d’un individu ;
- (122) *Max a été être humain/homme/N-[âge]/kurde.
 (123) *Max a eu un âge/une taille/un poids.
 (124) *Max est un être humain/homme/N-[âge]/kurde parfois.
 (125) *Max a eu un âge/une taille/un poids parfois/de temps en temps.
- Leur instanciation est essentielle et exhaustive pour l’ensemble des référents de la catégorie ontologique correspondante ;

⁵⁹ Mais, quand-même, cf. ici même, en page 243.

⁶⁰ Un autre NH est aussi souvent donné comme un exemple de prédicat sortal humain : *personne*. Selon nous, cette analyse est erronée, parce que même si on adopte une version étroite de prédicat sortal en tant que prédicat qui s’applique de façon stable à un individu pendant toute sa vie, il est en effet difficile d’avoir *le bébé est une personne*.

⁶¹ Bien évidemment, dans la littérature philosophique, ces critères se trouvent regroupés (cf. les *intentionnalités* de Husserl), mais nous nous garderons d’entrer dans une discussion critique qui dépasse notre cadre de travail.

(126) *Cet individu a un âge/ une taille/ un poids/ un sexe.

- Leur instanciation est réfractaire à une force agentive ;

(127) *Max a tout fait pour être un être humain/homme/N-[âge]/kurde.

(128) *Max a tout fait pour avoir un âge/une taille/un poids.

Il en résulte un nombre restreint de caractéristiques qui répondent à ces exigences pour la classe des humains, nous pensons notamment à *être humain, avoir un âge, avoir une identité sexuelle, avoir une origine (lieu de naissance), avoir des parents*. Un paramètre très important doit être pris en compte dans la définition et la détermination des prédicats sortaux : ces prédicats prévoient leurs conditions d'instanciation et d'alternance. Prenons, par exemple, les prédicats suivants qui définissent un être humain tout au long de sa vie : *être humain, avoir un sexe, avoir un âge*. À n'importe quel instant de la vie de cet individu, ces prédicats constituent des propositions vraies. Deux choses les distinguent principalement. Premièrement, *avoir une identité sexuelle* et *avoir un âge d'être humain* peuvent prendre plusieurs valeurs : *être homme/femme* pour avoir une identité sexuelle, *être nourrisson, bébé, enfant...* pour avoir un âge. Deuxièmement, si *avoir une identité sexuelle* et *avoir un âge* peuvent changer de valeurs (on a vu qu'on peut changer de sexe), ces deux prédicats ne le font pas de la même façon – le changement est prévu, préprogrammé pour *avoir un âge*, tandis qu'il relève d'une volonté et de la démarche personnelle pour *avoir une identité sexuelle*. Si *être bébé, enfant, adolescent*, etc. sont indubitablement des prédicats exprimant des phases parce qu'ils renvoient justement à différentes valeurs de l'échelle de l'âge, cette échelle-là est un prédicat sortal. En d'autres termes, si *être enfant* est un prédicat qui, au bout d'un moment, ne sera plus applicable à un individu qui vit suffisamment longtemps, *avoir un âge* est par contre constant et inaltérable.

Si l'on revient maintenant à l'analyse proposée par Kleiber du *petit prince*, on peut apporter une légère précision. Selon nous, le pronom renvoie à la fois ontologiquement et dénominativement au *petit prince de trois ans*, dans la mesure où, ontologiquement, un référent humain est obligé de ne pas avoir longtemps *trois ans*. Si *il* ne renvoyait pas, au moins en partie, ontologiquement à l'antécédent qui se trouve *être humain*, comment pourrait-on expliquer les contraintes fortes sur l'organisation temporelle du récit :

(129) *En 1908, un petit prince de trois ans est enlevé à sa mère et assis sur le trône laqué de l'Empire de Chine. Pendant 2 années, il reste un demi-dieu prisonnier de la Cité interdite. Il mène une vie de play-boy insouciant sous protection japonaise,...

ce qui ne pose pas de problèmes apparents avec d'autres prédicats de phase :

(130) En 1908, l'architecte décide de quitter son pays natal. Pendant 5/10/25/35 ans, il se consacre à la construction sur mesure de somptueuses villas de luxe en optant pour un style radicalement moderne, pur et lisse.

Ces contraintes sur l'instanciation temporelle du SN sont ontologiquement prédéterminées par la catégorie sortale de l'antécédent.

V. BILAN

Ce chapitre a débuté par un retour sur les considérations philosophiques et ontologiques des *prédicats sortaux*. Nous avons examiné, par la suite, dans quelle mesure cette notion peut être définie par des critères linguistiques et ainsi aller vers sa redéfinition. Au terme des critères passés en revue, il nous semble judicieux d'abandonner une conception « étroite » du *prédicat sortal* selon laquelle celui-ci dénote une propriété, sans laquelle une entité ne peut pas exister, en faveur d'un faisceau de propriétés essentielles d'un individu. Ces propriétés sont essentielles en ce qu'elles qualifient l'individu pendant toute son existence et se définissent par un caractère immuable, exhaustif et réfractaire à l'agentivité. Cet élargissement permet de voir que, sur le plan linguistique, un certain nombre de prédicats sont proches de *être humain*, dont le statut sortal est reconnu. D'après ces critères, nous avons vu que les N-[âge] ne peuvent pas être considérés comme des prédicats sortaux à proprement parler, mais sont envisagés comme les valeurs que la propriété sortale « avoir un âge » peut recevoir. L'avantage de cette précision linguistique sur la notion de prédicat sortal est de permettre de concevoir une entité, en l'occurrence l'être humain, comme multidimensionnelle (définie donc par un faisceau de propriétés) et dont les différents aspects ne sont pas incompatibles.

Ce que nous avançons a des conséquences directes sur la façon dont on envisage la typologie des prédicats. Rappelons que Reboul (1993), à qui Kleiber fait explicitement référence, distinguait au sein des prédicats sortaux, les prédicats de substance et les prédicats de phase (et ces derniers pouvaient être soit des prédicats de phase biologiques, soit non-biologiques)⁶². D'après les observations faites dans les sections II et III, il ressort que le critère d'instanciation temporelle des prédicats doit être pris en compte au même titre que leur caractère « encodé » ou « prévu » pour l'entité en question. Partant, nous proposons de faire

- une première distinction entre les prédicats sortaux et prédicats non sortaux, les premiers étant essentiels pour l'existence et dans l'évolution de l'individu (nous assimilons les prédicats sortaux aux prédicats de substance de Reboul) ;
- au sein des prédicats sortaux, nous distinguons entre les prédicats sortaux « stables » et les prédicats sortaux « évolutifs » ;
- enfin, parmi les prédicats sortaux évolutifs, on doit reconnaître différents types de changement et intégrer d'autres critères comme la réversibilité, la progression orientée, etc.

Nous sommes consciente que dans cette configuration la typologie est assez « grossière ». Néanmoins, elle présente l'avantage de ne pas perpétuer l'amalgame qui veut que des propriétés inhérentes soient stables et, inversement, que des propriétés transitoires soient extrinsèques à l'individu. En effet, l'étude des N-[âge] est révélateur sur ce point – ces N sont un bon exemple de « cohabitation » du côté stable, référentiellement *essentiel*, et du côté transitoire, temporellement contingent.

Dans ce chapitre nous nous sommes focalisée sur le côté « biologique » encodé dans le sémantisme des N-[âge] et nous avons montré sa pertinence sur le plan linguistique. Nous avons choisi d'introduire le caractère « hybride » des N-[âge] en proposant une analyse discursive dans le cadre des *référents évolutifs*. Il en résulte que dans la description d'un prédicat, on doit tenir compte non seulement du type de propriété qu'il exprime (*essentielle, intrinsèque, etc.*), mais aussi de la durée de son intervalle d'instanciation. Il s'agit d'un point important puisque, comme on

⁶² Cf. figure 5, page 242.

va le voir, ce sont des critères qui semblent opératoires en vue d'une classification des prédicats statifs (*cf.* chapitre X). Avant d'y venir, un autre aspect, tout aussi intrinsèque des N-[âge], doit être examiné – leur côté « phasique ». Nous y avons fait allusion tout au long de notre travail et nous n'avons pas réussi à l'écartier de l'analyse des N-[âge] en tant que prédicats sortaux longtemps – le caractère phasique obligatoire a notamment réapparu dès que l'on a abordé les N-[âge] en tant qu'ils dénotent des référents évolutifs. Le moment est venu d'y accorder toute notre attention.

N-[ÂGE] : PRÉDICATS STATIFS DE PHASE

L'homme est un processus
(N. Elias)¹

Dans le chapitre précédent nous sommes arrivés au constat que, de façon intrinsèque, les N-[âge] dénotent des propriétés à la fois référentiellement nécessaires et temporellement contingentes (chaque individu est nécessairement mais pas à tout moment de sa vie, un enfant, un adolescent, etc.). À plusieurs reprises, tout au long de notre travail, nous avons associé le comportement linguistique des N-[âge] à la notion de phase, délibérément non définie de façon explicite. Comprendre les raisons pour lesquelles les N-[âge] peuvent être assimilés à des phases implique l'examen de leurs propriétés aspectuelles – l'objet du présent chapitre. Dans un premier temps nous introduisons les spécificités des prédicats statifs ainsi que la notion de phase dans les travaux des aspectologues. Ensuite, nous nous focaliserons sur les propriétés aspectuelles des prédicats d'âge, afin d'étudier les modalités de leur « aspect de phase »². Au terme de ce chapitre, nous verrons que la structure et le fonctionnement de l'ensemble des N-[âge] peuvent être vus comme analogues à la structure phasale d'un procès.

I. CARACTÉRISATION DES PRÉDICATS STATIFS

Il est inutile d'insister sur un fait bien connu : la notion d'aspect en linguistique est très complexe. Cette complexité est due aussi bien au flou notionnel (délimitation des faits qui relèvent de l'aspect et ceux qui relèvent du temps) et à la prolifération terminologique (parfois complémentaire mais aussi contradictoire), qu'aux divergences d'interprétation des tests avancés lors de la définition des différentes catégories aspectuelles. Il est impossible de faire l'état détaillé d'une littérature très riche³, mais nous veillerons à expliciter certaines notions et l'usage terminologique adopté ici. Notre attention sera portée plus particulièrement sur la catégorie aspectuelle des états qui sont vus comme le résultat de l'attribution d'une propriété à un sujet (Riegel 1985, Anscombe 2010). Mais, avant cela, rappelons quelques points importants lorsqu'on aborde le domaine aspectuel.

1. PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES LIMINAIRES

Une définition de l'aspect (ou des aspects) que tous les spécialistes acceptent, tout en reconnaissant qu'elle n'est pas suffisante, est celle que donne Comrie : « aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation » (1976, 3). À l'origine, les études

¹ Elias, N. 1991, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 141.

² Gosselin (2011, 2012).

³ Nous renvoyons, pour une discussion théorique plus détaillée, aux thèses de Mascherin (2007) et Haas (2009).

sur les langues romanes sont des tentatives de « transposition » des catégories aspectuelles équivalentes dans les langues slaves. La confusion terminologique qui en résulte⁴ est en quelque sorte inévitable puisqu'on attribuait des valeurs aspectuelles à des phénomènes relevant de la morphologie flexionnelle (les temps verbaux), là où, dans les langues slaves, l'aspect est avant tout une affaire de dérivation. Aujourd'hui, il est d'usage de distinguer l'aspect grammatical de l'aspect lexical même si, encore une fois, il existe des divergences concernant les faits linguistiques à classer dans une catégorie plutôt que dans l'autre. Le statut peut-être le plus clair est celui des temps verbaux qui sont un moyen grammatical d'expression aspectuelle. En suivant Gosselin (1996), nous considérons que les marques flexionnelles relèvent de l'aspect grammatical (ou aspect syntaxique).

La notion d'*aspect lexical* est souvent assimilée à celle d'*Aktionsarten*⁵ ou de *mode d'action*. La raison principale de la distinction entre *aspect grammatical* et *aspect lexical* vient du fait que les verbes sont porteurs de traits aspectuels (le plus souvent il s'agit des paires *dynamique/statif*, *duratif/ponctuel*, *borné/non borné*) indépendamment de toute marque flexionnelle. Ainsi, de façon intrinsèque, *dormir* implique une durée relativement longue pour l'instanciation du procès dénoté. On peut le vérifier par la compatibilité avec un certain type de modifieur adverbial : *j'ai dormi longtemps*, **j'ai dormi soudain*. Ces caractéristiques aspectuelles peuvent être conservées lors de l'adjonction des arguments. Par exemple, la copule *être* forme toujours des prédicats statifs avec les NH et, *a priori*, il n'y a pas de différence aspectuelle dans l'assignation de différents NH-attributs à un individu : *être enfant*, *être eskimo*, *être millionnaire*, *être architecte* sont tous des prédicats statifs.

Cependant, différents facteurs peuvent modifier l'aspect inhérent du verbe, une des difficultés venant du fait qu'ils interviennent à différents niveaux d'analyse. Souvent, les changements aspectuels résultent de l'adjonction d'arguments verbaux. *Dessiner* est un verbe d'activité parce qu'il dénote un procès duratif, susceptible d'accepter une forme progressive et non borné (nous reviendrons sur ces critères). L'adjonction d'un objet pourtant fait « basculer » son profil aspectuel vers celui d'un verbe d'accomplissement – *dessiner un mouton* est toujours duratif, peut être mis au progressif (*en train de dessiner un mouton*) mais est borné par l'existence de l'argument, ici un SN indéfini singulier (je peux très bien dessiner un mouton *en trois minutes*). Différents modifieurs sont aussi responsables du changement aspectuel : si **je dessine en trois minutes* tout seul n'est pas très heureux, *je dessine pendant trois heures (et puis j'arrête)* prouve la possibilité de bornage du verbe et ce en absence de complément. À cela, il faudra encore ajouter le rôle des temps verbaux, de la voix, de la modalité ...

La question principale est de savoir à quel niveau attribue-t-on les traits aspectuels. Autrement dit, est-ce que l'aspect lexical est propre au verbe, indépendamment de tout autre paramètre, ou bien se construit-il au niveau de sa structure argumentale ? Cette dernière est d'autant plus importante qu'elle détermine l'objet et le but des classifications aspectuelles : est-ce que l'on classe des types de procès, des verbes ou des structures prédicatives ?

Il est important de souligner que, dans la mesure où les changements aspectuels ne se font pas de n'importe quelle façon (ils sont l'objet d'une observation directe), ils sont prédictibles et susceptibles d'être systématisés. Si l'on admet que la structure argumentale est prévue par le

⁴ Par exemple les couples *perfectif/imperfectif* et *accompli/inaccompli* semblent être employés tantôt au niveau notionnel, tantôt au niveau des temps verbaux, tantôt au niveau phrastique. *Accompli/inaccompli* est aussi utilisé comme synonyme d'*achevé/inachevé* pour décrire le procès exprimé par le V (Arrivé et al. 1986).

⁵ Pourtant, comme l'observe Haas (2009, 21), cette notion souffre, aussi bien aujourd'hui que dans la littérature plus ancienne, d'un manque de définition précise.

sémantisme du verbe, on peut conclure que l'aspect lexical joue au niveau non seulement verbal mais aussi au niveau prédicatif. Pour certains auteurs l'aspect lexical d'un verbe n'est visible d'ailleurs qu'au niveau prédicatif (Kleiber 1987, Verkuyl 1989, De Swart 1995, pour ne citer qu'eux).

Bien évidemment, nous maintenons la distinction entre *aspect grammatical* (marques flexionnelles du verbe) et *aspect lexical*. Ce dernier terme sera utilisé aussi bien pour l'aspect du verbe seul que pour le verbe et ses arguments et, si besoin, nous ferons aussi la distinction en parlant d'*aspect inhérent* (au verbe) ou d'*aspect prédicatif* pour indiquer le niveau syntaxique auquel nous nous situons. Il existe d'autres éléments intervenant régulièrement dans le calcul de l'aspectualité, que nous rangeons sous l'étiquette d'*opérateurs aspectuels*. Il s'agit le plus souvent de périphrases verbales, de différents circonstants ou d'adverbes, dont le statut grammatical ou lexical ne fait pas d'ailleurs l'unanimité (Leeman-Bouix 1994, Laca 2003, 2004, Haas 2009)⁶. Les opérateurs aspectuels sont des éléments externes au GV qui servent, la plupart du temps, à mettre en évidence le type de procès (étiquette que nous réservons au niveau conceptuel). Nous utilisons le terme de *procès* dans son sens le plus général et surtout le plus neutre. Nous employons les termes de *catégorie aspectuelle* ou de *profil aspectuel* comme équivalents à ce que Vendler nomme des *modes d'action* (quadripartition en *états*, *actions*, *accomplissements* et *achèvements*). Enfin, dernière remarque, nous attirons l'attention du lecteur sur la distinction, faite par commodité, entre *N-[âge]* et *prédicat d'âge* (étiquette réservée aux *N-[âge]* en position prédicative, et plus spécifiquement en attribut de la copule).

Avant de venir à la caractérisation aspectuelle des prédicats d'âge, il convient de présenter les critères traditionnellement avancés pour la définition de la catégorie d'*état* et leur interprétation. Sera abordée également la notion de *phase*, récurrente dans les études aspectuelles mais plus rarement évoquée à propos des états. Enfin, nous verrons dans quelle mesure la notion d'aspect est pertinente dans le domaine nominal, tout particulièrement pour les noms non-déverbaux.

2. LA CATÉGORIE ASPECTUELLE *ÉTAT* : TOUR D'HORIZON DÉFINITOIRE

Prenons comme point de départ l'observation suivante de Baudet, qui est, nous semble-t-il, toujours d'actualité :

La notion d'état est fondamentale car c'est à partir d'elle que les notions d'événement et d'action sont généralement définies. Cependant, elle est encore trop souvent insuffisamment analysée, particulièrement au niveau de sa composante temporelle, et elle tend alors à recouvrir, au niveau linguistique comme au niveau cognitif, plusieurs réalités. Ainsi, s'il y a accord pour concevoir un état du monde comme une collection d'individus caractérisés par une attribution stable de propriétés, collection qui est affectée de la définition d'une ou plusieurs relations statives entre ces individus, il n'en reste pas moins que faute d'une analyse rigoureuse de sa composante temporelle, le concept de stabilité, constitutif de la notion d'état, n'a pas la même acception chez les différents auteurs. Un état est, soit un instantané figeant l'univers ou tout au moins un micromonde possible, soit ce qui reste stable dans un intervalle de temps donné, soit une caractérisation d'individus et leurs relations sans marques temporelles.

⁶ Nous y reviendrons.

(Baudet 1990, 49)

En effet, les états sont peut-être l'une des catégories qui n'a jamais été remise en question dans les différentes classifications aspectuelles. Un survol terminologique montre que tous les aspectologues reconnaissent la catégorie *état*, soit dans une opposition binaire aux *occurrences* (Mourelatos 1978), aux *processus* (Recanati & Recanati 1999), ou encore aux *non-états* (Bach 1986), soit l'identifient comme une des classes fondamentales au même titre que les *activités*, les *achèvements* et les *accomplissements* (Vendler 1967, Carlson 1981). Font exception dans la hiérarchisation des catégories aspectuelles Vet (1980) et Borillo (1988b) qui privilégient, dans un premier temps, un classement en fonction des caractéristiques et classent les états respectivement parmi les procès⁷ non-transitionnels et non-terminatifs. Par ailleurs, une certaine constance terminologique – on parle d'*état* ou des *prédicats statifs* – montre aussi qu'il s'agit d'une catégorie qui se laisse peut-être plus facilement appréhender que les procès dynamiques.

2.1. Principaux critères définitoires

Quatre paramètres principalement ressortent dans la définition des états : ils sont statifs, non agentifs, homogènes et non bornés.

L'opposition *statif/dynamique* est la moins contestée dans la littérature. Dans sa classification quadripartite des modes d'action en *états*, *activités*, *achèvements* et *accomplissements*, Vendler (1967) oppose d'abord les états aux activités selon leur possibilité ou non de prendre une forme progressive :

- (1) *Je suis en train de savoir/être/aimer/rester/haïr⁸ ...
- (2) Je suis en train de manger/courir/lire ...

Le progressif permet de distinguer la façon dont l'intervalle temporel est « investi » ou « occupé » par l'action dénotée par le prédicat. Contrairement à ce qui se passe avec les activités qui sont des procès en évolution, l'intervalle des états est déjà « entièrement occupé »⁹. Il faut préciser toutefois que le progressif *en train de V* ne permet pas d'isoler les états en tant que tels¹⁰.

Vet (1980) accorde beaucoup d'importance au critère d'agentivité, parce que, selon lui, c'est le seul qui permet de distinguer véritablement les états des activités. Il donne comme exemple d'*état* l'énoncé *Le papier était jaune* qui, contrairement à *Le papier jaunissait*, n'induit aucune présupposition et aucune implication (*Le papier jaunissait* présuppose qu'avant le papier n'était pas jaune et implique qu'il le sera en fin du processus de *jaunissement*). Les prédicats statifs se définissent donc par leur caractère non agentif (il n'y pas de processus présupposé), mais notons que tous les exemples donnés par Vet comportent le *V être*.

⁷ Terme des auteurs.

⁸ Nous y reviendrons sous peu, mais il en va de même en présence de compléments : *Je suis en train d'être malade/de rester assis/d'aimer Max/*de savoir la réponse.

⁹ Notons que Bach (1986), suivant Carlson L. (1981), reconnaît l'existence d'*états dynamiques* (les exemples donnés sont *être assis SP*, *être allongé SP*) et des *états statiques* (*être ivre*, *être à New York*, *aimer quelqu'un*, *rassembler à quelqu'un*).

¹⁰ Ce test est aussi valable pour les *achèvements* (*?? je suis en train de gagner au loto*) qui n'ont pas d'étendue temporelle (ce sont des *situations ponctuelles* chez Mourelatos (1978)). Nous ne partageons pas entièrement cette interprétation, parce que des énoncés comme *Je suis en train d'atteindre le sommet/mon but* ou encore *Je suis en train de découvrir la vérité, Ils sont en train de construire une résidence BBC au coin de la rue* nous paraissent tout à fait banals. Il y a deux façons d'expliquer ce fait : soit admettre avec Recanati & Recanati (1999) que les *achèvements* ne dénotent pas un procès ponctuel, soit voir dans ces énoncés, comme le fait Nicolas (2002), l'expression du procès juste avant son achèvement à proprement parler. Remarquons que Verkuyl (1989, 55-58) n'accorde pas de place pour les *achèvements* dans sa typologie, parce que pour lui ils ne font pas partie de l'aspect interne, lexical du *V*, mais résultent de la sélection d'arguments.

Les états partagent avec les activités le fait d’impliquer une durée, ce qui se traduit dans la possibilité de recevoir des adverbiaux de mesure temporelle :

- (3) Max était malade pendant 2 mois. (un état qui dure 2 mois)
- (4) Max a dansé pendant 2 heures sans s’arrêter. (une activité qui dure 2h)

Le test avec *pendant x temps* montre en fait deux choses : le caractère homogène du procès dénoté par le *V*, d’une part, et le bornage externe du procès, d’autre part.

L’*homogénéité* est un primitif cognitif qui dépasse la distinction massif/comptable traditionnelle réservée au domaine nominal (Asnès 2004). Ce concept traduit la façon dont se construit la référence des prédicats¹¹, aussi bien nominaux que verbaux, et repose sur la relation qu’entretient le Tout avec ses parties. Par exemple, dans le domaine nominal, les *N* dénotant des individus (cas qui nous intéresse plus particulièrement) obéissent au principe de la référence hétérogène qui postule qu’« il n’est pas nécessaire que toutes les parties d’une quantité *x* soient elles-mêmes des quantités de *x* et qu’elles puissent devenir les parties d’une autre quantité de *x* » (Asnès 2004, 49)¹². Dans le domaine verbal, le principe d’homogénéité recouvre des oppositions aspectuelles qui indiquent la façon dont est envisagée la structuration du procès : les procès exprimés par les prédicats d’état et les prédicats d’activité se déroulent de façon homogène dans le temps, c’est-à-dire qu’à chaque instant de l’intervalle de durée d’un état (ou d’une activité) le procès est de la même nature que le procès global¹³. C’est notamment ce qui est mis en évidence par *pendant* avec un prédicat d’état. L’énoncé *Max était malade pendant deux mois* signifie que l’intervalle temporel d’instanciation du prédicat est envisagé comme étant composé de sous-intervalles identiques, et que, quel que soit le sous-intervalle sélectionné pendant ces deux mois, le prédicat *être malade* est vrai. C’est ce qui fait que Recanati & Recanati (1999) considèrent les états comme étant à la fois macro- et micro-homogènes : l’homogénéité se réalise à la fois au niveau global du procès et au niveau de sa construction interne¹⁴.

Le test avec *pendant x temps* impose des bornes à l’intervalle d’instanciation d’un état (ou une activité). Les bornes des états ne font pas partie de l’intervalle lui-même, elles sont extrinsèques (Desclés 1994, Gosselin 1996, 2005, 2011, Croft 2012). Dans le dernier exemple, *deux mois* donne une information quantifiée de la durée pendant laquelle a lieu le prédicat. Dire que les bornes d’un prédicat d’état sont extrinsèques à celui-ci signifie qu’elles ne sont pas encodées dans son sémantisme, ne sont pas prévues. Il s’en suit que les bornes peuvent être fixées soit de façon pragmatico-référentielle¹⁵, soit de façon explicite par l’adjonction de différents circonstants (c’est le cas dans les exemples (7)-(8) ci-dessus). Bref, si l’on considère qu’aucun changement n’intervient pendant l’intervalle de durée d’un état (absence de progression), il en découle que cet intervalle est ouvert et ne peut pas exprimer un instant initial ou final.

Revenons à la typologie de Vendler. Après le constat que les états expriment la durée, Vendler applique un deuxième test qui lui permet d’opposer les états aux achevements, en fonction de leur caractère ponctuel ou non :

¹¹ Ici *prédicat* doit être entendu comme un *prédicat lexical* et non comme une structure syntaxique entre arguments.

¹² Autrement dit, contrairement à ce qui se passe avec une quantité prélevée d’eau, qui est de l’eau elle-même, le bras d’un homme n’est pas un homme, cf. chapitre IV.

¹³ Les prédicats d’accomplissement et d’achèvement ont une structure hétérogène parce qu’ils ont un point culminant qui n’est pas de la même nature que le tout.

¹⁴ Contrairement aux activités qui sont macro-homogènes et micro hétérogènes.

¹⁵ Quand on dit que *être malade* est un état transitoire, cf. *infra*, cela implique un changement de l’état, un moment où survient la guérison et, de façon implicite, on fixe une borne finale à cet état. Comparez la différence entre *être malade* vs *être maladif*.

- (5) *Je sais à 5h. (ET)
 (6) Je l'ai découvert à 5h. (ACH)

Ce test doit être relativisé parce que non seulement le temps verbal mais aussi le type de circonstant peuvent rendre l'acceptabilité à l'énoncé :

- (7) J'ai su à 5h
 (8) À ce moment-là, je sais.

Si l'on se rappelle la remarque de Baudet (*cf. supra*, page 263), il en résulte que l'étude temporelle des prédicats d'état doit se concentrer sur la façon dont se construit l'intervalle temporel de référence et sur la nature des paramètres qui interviennent.

2.2. Différents types d'état

L'examen des typologies aspectuelles montre qu'au départ la catégorie d'état est plutôt une catégorie « monolithique », regroupant les prédicats qui expriment une stabilité référentielle, c'est-à-dire l'absence de mouvement ou de changement (Vendler 1967, Mourelatos 1978, Dowty 1986, Recanati & Recanati 1999). Sans remettre en cause cette définition, d'autres trouvent nécessaire de distinguer des sous-catégories d'états en fonction de leur caractère plus ou moins stable. Ainsi Gosselin (1996) distingue-t-il entre les *états nécessaires* et les *états contingents* : seuls, les derniers étant pourvus de bornes initiales et finales (extrinsèques au procès) ce qui explique leur compatibilité avec des périphrases verbales de type *commencer à*, *finir de*, etc.). Les *états contingents* figurent aussi dans la typologie de Desclès (1994) et induisent des implications sur ce qui est le non-état (p. ex. *Maintenant, tu es grand* où *maintenant* indique la transition entre « ne pas être grand » et le prédicat statif « être grand »). Parmi les opérations qui relèvent du domaine des états on retrouve le plus souvent l'attribution des propriétés¹⁶ (*être X*), les positions spatio-temporelles (*être/se trouver quelque part*) et les relations d'inclusion (partie-tout ou individu-classe), il est de tradition de distinguer les prédicats statifs exprimant des propriétés transitoires ou passagères des prédicats qui attribuent des propriétés permanentes ou plus stables¹⁷. En effet, c'est aussi cette distinction qui est à la base de l'opposition *individual-level predicates/stage-level predicates* de Carlson (1978, 1995), sur laquelle nous reviendrons en détail dans le chapitre suivant.

Souvent, dans la littérature sur les prédicats d'état (ou prédicats statifs), on évoque cette opposition fondamentale entre des états plutôt stables (ou de durée longue) et des états plutôt transitoires (ou de durée courte)¹⁸. Il faut reconnaître pourtant que, d'une part, les travaux à visée typologique se concentrent sur les prédicats adjectivaux¹⁹ et, d'autre part, les recherches aux couleurs « aspectuelles » sur les constructions copulatives, même si elles font toujours autorité, sont relativement anciennes (Kupferman 1979, Riegel 1985, Giry-Schneider 1991, Kupferman 1991a, 1991b). Enfin, les études portant sur les propriétés aspectuelles dans le domaine nominal sont concentrées principalement sur le cas des nominalisations en tant qu'héritières aspectuelles de leur origine verbale ou adjectivale (parmi d'autres Gross 1996, Anscombe 2000, Roy 2001, Hamm & van Lambalgen 2003, Roy 2004, Huyghe & Marin 2007, Haas *et al.* 2008, Beuseroy 2009, Haas

¹⁶ Voir par exemple Kupferman (1979, 1991a, 1991b), Asnès & Kupferman (2008).

¹⁷ Van de Velde (2006) souligne que cette distinction se retrouve déjà chez Aristote.

¹⁸ D'ailleurs, il reste à voir si ces deux paramètres stabilité/durée sont vraiment corrélés.

¹⁹ Cf. plus particulièrement les thèses de Kokochkina (2004) et Martin (2006), ainsi que les travaux d'Anscombe (1990, 2005b, 2009, 2010).

2009, Lefeuvre 2009, Knittel 2011). Qu'en est-il des N « ordinaires », non apparentés morphologiquement avec le domaine verbal ou adjectival ? Certains NH, syncatégorématiques, appellent des compléments (les NH relationnels : *frère de*, *père de*). D'autres, comme les N-[Pro], ont des structures verbales analogues (*architecte/faire de l'architecture*) ou des N de profession supports (*être architecte de formation*, *exercer le métier d'architecte*)²⁰. Ce type de constructions permet de distinguer par exemple le sens de *femme* en tant que dénotant l'identité sexuelle d'un individu et *femme* en tant que N relationnel (*être la femme de* = *épouse*). C'est aussi le cas pour les N-[âge], où *enfant* peut recevoir des compléments adnominaux (*être l'enfant de*), exclus quand il dénote l'âge de l'individu. Du côté de l'*aspect grammatical*, les choses sont claires pour le français : il s'agit d'une langue dont le domaine nominal ne possède pas de marques de TAM (*time*, *aspect*, *mood*)²¹. Mais qu'en est-il du côté de l'*aspect lexical* ?

En suivant Anscombe (2010), nous admettons qu'un état résulte de l'attribution d'une propriété à une entité²². Dans notre étude, l'entité est un référent humain et l'attribution de la propriété exprimée par un NH se fait *via* la copule *être*. Il en résulte que la classification des états est tributaire de l'étude des NH ou, si l'on veut, des propriétés qu'ils expriment. Toujours en suivant Anscombe, il nous semble important de distinguer deux niveaux d'analyse – le mode d'attribution d'une propriété (le fait qu'elle soit vue en langue comme constitutive ou non de l'entité considérée) et le mode de sa manifestation en langue²³. Ce que l'on entend par là rappelle ce qui vient d'être dit par rapport à la classification des verbes. De la même façon que, dans le domaine verbal, la structure argumentale ou la présence d'opérateurs aspectuels peut entraîner le changement de catégorie aspectuelle, de même un prédicat d'état peut perdre sa caractéristique définitoire, être statif, en langue. Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait qu'en passant dans le domaine nominal, nous venons de changer de niveau d'analyse. C'est-à-dire que, si dans le domaine verbal l'adjonction d'un argument peut faire changer le profil aspectuel du V, il semblerait que les NH attributifs n'ont pas d'impact sur la copule : *être femme /architecte /enfant /millionnaire/ smicard/champion du monde de judo* sont tous reconnus comme des prédicats statifs²⁴. En revanche, l'adjonction de différents opérateurs aspectuels peut induire une lecture processive pour un prédicat statif. Du point de vue méthodologique, cela nous oblige à distinguer deux niveaux d'analyse : le prédicat *être malade* et l'énoncé *Max est malade*. Il ne faut pas pour autant conclure qu'un prédicat statif donne systématiquement des énoncés statifs, même si ces cas sont rares (Anscombe 2010). Par exemple, dans *Couvre-toi, tu vas être malade*, la visée prospective sur le prédicat donne une interprétation plutôt processive que stative (en focalisant sur un changement d'état à venir).

Cela dit, étant donné que les NH attributifs sont toujours statifs (Riegel 1985), il ne nous paraît pas déraisonnable de postuler que ce sont les caractéristiques inhérentes des NH prédicatifs qui contraignent la compatibilité avec différents opérateurs aspectuels. C'est ce qui explique, à notre sens, qu'on peut très bien dire *je ne suis plus un enfant* mais plus difficilement **je ne suis plus un vieillard*, ce dernier énoncé signifiant tout sauf que l'individu est passé à une autre phase de sa vie. Comme nous l'avons remarqué – et comme nous le constaterons tout au long de ce

²⁰ L'analyse en *classes d'objets* de Gross (1981b, 1994, 1995, 1996, 2009) est fondée sur la notion même de prédicat approprié (*exercer le métier de médecin/*d'étudiant vs avoir le statut d'étudiant*).

²¹ Ce qui n'est pas le cas, dans la plupart des langues naturelles. Cf. plus particulièrement sur la sémantique du prédicat nominal, la monographie de François A. (2003).

²² Cf. ici-même, chapitre VIII, page 234.

²³ Ces deux niveaux d'analyse seront détaillés dans le chapitre X.

²⁴ Nous nous permettons de passer sous silence la question de la détermination de l'attribut pour l'instant.

chapitre – l’adjonction de modifieurs aspectuels non prévus par le sens propre des N-[âge] a des conséquences sur leur sens, qui passe de dénotatif à évaluatif (par ailleurs, *je ne suis plus un vieillard* implique que le locuteur a un certain âge). Partant, l’étude approfondie des *conditions de persistance* (cf. chapitre suivant) d’un prédicat statif NH, est doublement justifiée – non seulement en vue d’une classification aspectuelle des états mais aussi parce que de telles conditions jouent un rôle important dans la prédiction du sens des NH en discours.

Avant de passer à l’étude des prédicats d’âge, arrêtons-nous sur une notion qui est souvent présente dans les travaux des aspectologues – la notion de *phase*.

3. DÉFINITION ET OPÉRATIONNALITÉ DE LA NOTION DE PHASE

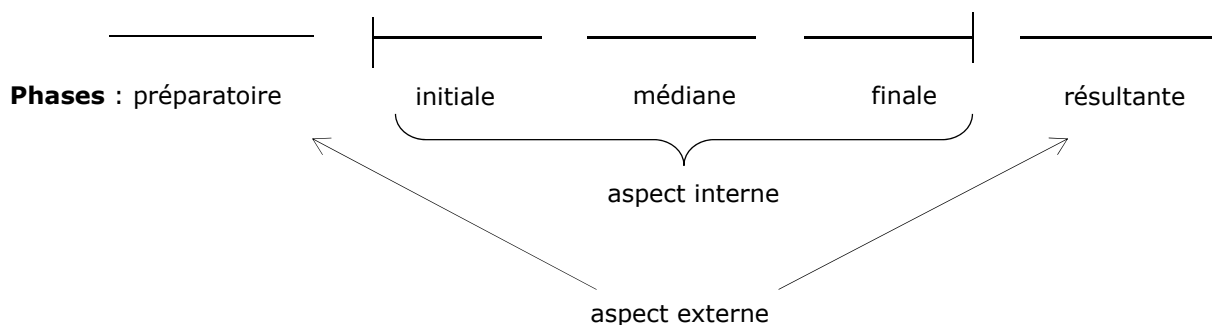
Phase est un terme, dont l’emploi fréquent relève plutôt de l’évidence que d’un usage défini et explicite. Dans Comrie (1976) il est employé comme synonyme d’*instant* ou encore *moment* (*The term ‘phase’ will be used to refer to a situation at any given point of time in its duration* (p. 48)). Ici, *phase* doit être compris comme un intervalle temporel constitutif de la structure d’un procès. Il est important de souligner que ce n’est pas tant le caractère duratif qui définit une phase que sa position au sein du tout temporel (le procès) ainsi que la relation qu’elle entretient avec ce qui précède et ce qui suit, sa saillance en quelque sorte. Ce que l’on entend par « constitutif » donc doit être compris en termes fonctionnels : un procès ne peut pas avoir lieu si ses phases constitutives n’ont pas été réalisées dans un certain ordre (cf. chapitre V, p.139).

D’abord nous verrons en quoi consiste ce que Gosselin (2011) appelle l’*aspect de phase* en français, pour enfin arriver au traitement que Croft (2012) réserve à cette notion.

3.1. Aspect de phase (Gosselin, 2011)

Théoriquement, n’importe quel procès peut s’articuler en trois temps qui sont respectivement son début, milieu et fin, constituant son aspect interne (Borillo 2005). À ces trois phases peuvent s’ajouter deux autres, en périphérie, qui correspondent à la situation préparatoire et résultante du procès dénoté par le prédicat. La figure suivante reproduit la représentation de Gosselin (2012, 150).

Figure 6 : Structure du procès en phases (Gosselin, 2011)



Cette structure en phases s’applique tout naturellement aux procès qui durent, mais elle ne peut pas représenter ce que Gosselin appelle un *état nécessaire*. En effet, étant donné que les états nécessaires sont conceptualisés comme dépourvus de début et de fin, ils n’ont pas d’aspect externe. En revanche, elle vaut pour les *états contingents* avec la remarque suivante : les bornes initiale et finale font partie respectivement des phases initiale et finale du procès (et non pas de la phase préparatoire ou résultante).

Selon Gosselin, l'*aspect de phase* est « le résultat d'une opération de *sélection* d'une partie (phase) du temps constitutif de ce procès [exprimé par le prédicat] » (2011, 149). La question qui vient tout naturellement est de savoir quels sont les moyens de sélection des phases. On distingue deux opérations aspectuelles fondamentalement différentes : la catégorisation et la monstration du procès (Gosselin 1996, 2011, Gosselin *et al.* 2011). La catégorisation se présente comme un schéma cognitif primitif, qui permet la construction d'un sous-procès ayant un statut référentiel (et qui est susceptible à son tour d'avoir un aspect interne et d'être sous-catégorisé). La monstration, elle, correspond à la visée aspectuelle (ou point de vue aspectuel) et permet d'ouvrir une fenêtre de référence sur le procès préalablement sous-catégorisé. On comprend par conséquent, que l'ordre de réalisation des deux opérations est unidirectionnel, la monstration intervenant toujours en seconde place. La catégorisation se traduit essentiellement par des coverbes²⁵ (qui peuvent être de différente nature – de mouvement, de phase ou de modalité) et la monstration est exprimée par des auxiliaires de visée aspectuelle.

Prenons l'exemple de *Je range mon bureau* à titre d'illustration. L'énoncé *Je range mon bureau* exprime une activité qui nécessite une certaine durée et qui peut être théoriquement divisée en différentes phases : phase préparatoire (*je me prépare à ranger mon bureau*), phase initiale (*je commence à ranger mon bureau*), phase médiane (*je continue de ranger mon bureau*), phase finale (*je finis de ranger mon bureau*) et une phase résultative (*j'ai rangé mon bureau* ou *mon bureau est rangé*). Les périphrases auxiliaires *commencer à* et *finir de*, sous-catégorisent le procès global exprimé par le V transitif *ranger*, parce qu'elles permettent de sélectionner son début et sa fin. Ce n'est qu'une fois le procès ainsi catégorisé que l'opération de monstration peut être effectuée (*via* des auxiliaires à visée aspectuelle tels que *venir de*, *être sur le point de*, *être en train de*²⁶) et non l'inverse :

- (9) Je suis sur le point de commencer à ranger mon bureau.
- (10) *Je commence à être sur le point de ranger mon bureau.
- (11) Je suis en train de commencer à ranger mon bureau.
- (12) *Je commence à être en train de ranger mon bureau.
- (13) Je viens de finir de ranger mon bureau.
- (14) *Je finis de venir de ranger mon bureau.

Pour résumer, selon Gosselin, l'*aspect de phase* est l'aspect qui permet de sélectionner une partie d'un procès en la sous-catégorisant. Ainsi, l'*aspect de phase* correspond *grosso modo* à la combinaison de ce que nous avons distingué comme l'aspect inhérent au prédicat et les différents opérateurs aspectuels. En effet, l'étude de Gosselin montre qu'une distinction plus fine doit être faite dans l'enchaînement des procédures d'aspectualisation qui vont des propriétés lexicales/grammaticales du prédicat et la sélection de ses arguments, jusqu'aux différents circonstanciels au niveau phrastique, en passant par les différentes strates d'adjonction de périphrases et/ou des auxiliaires aspectuels.

Enfin, Gosselin remarque que la sous-catégorisation du procès en phases est aussi pertinente pour les prédicats statifs (sans en fournir un exemple). Pour un prédicat reconnu comme statif *être malade*, il est peut-être plus aisé de sélectionner la phase initiale plutôt que la phase finale au moyen des coverbes de phase : *je commence à être (tomber) malade, ? je finis d'être*

²⁵ Les coverbes se définissent par le mode de construction impersonnel – ils sont suivis par un V à l'infinitif ou participe. Au sein des coverbes, il convient de distinguer les prédicatifs (admettent une complétive en *(ce) que P, souhaiter, vouloir, désirer*) et les auxiliaires aspectuels (qui excluent ce type de complétives), voir aussi Borillo (2005).

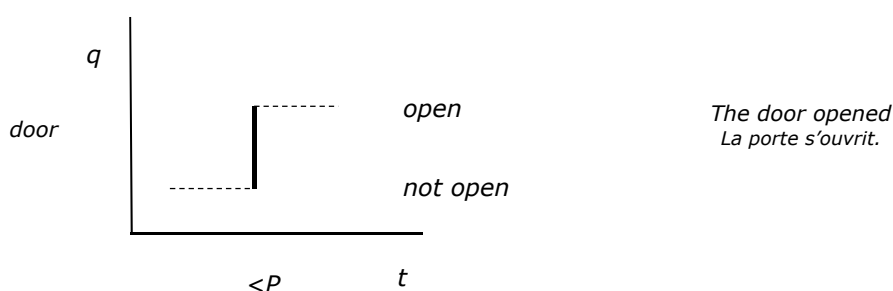
²⁶ Mais aussi par d'autres moyens, parmi lesquels les marques flexionnelles.

malade. Nous y reviendrons.

3.2. Phases et types d'état (Croft, 2012)

La notion de *phase* semble jouer un tout autre rôle dans le dernier travail de Croft sur les verbes et leur structure argumentale (Croft 2012). Afin de rendre compte de l'aspect lexical des différents prédicats, Croft propose un modèle bidimensionnel (contrairement à la plupart des représentations unidimensionnelles qui ne prennent en compte qu'une grandeur – celle du temps), qui comporte deux dimensions – temporelle (*t*) et qualitative (*q*) (voir aussi Taoka 2000). Empruntons un exemple de Croft afin d'illustrer les composantes qu'il retient dans l'analyse aspectuelle – *The door opened*.

Figure 7 : Modèle bidimensionnel Croft (2012)

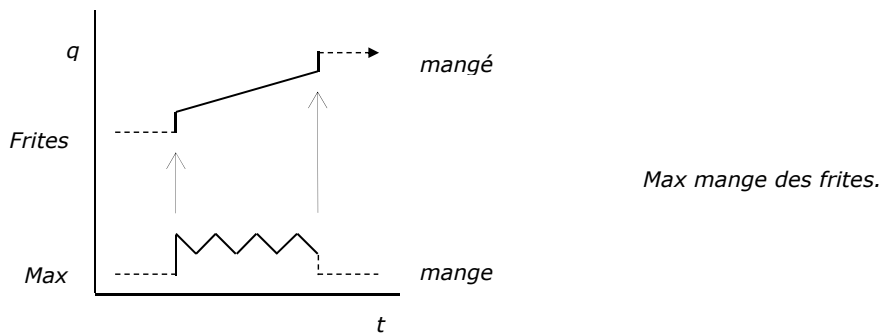


- la figure illustre le changement qualitatif pour un participant (*la porte*) au cours d'un procès inscrit dans le temps (*s'ouvrit*) ;
- le changement sur la dimension qualitative (*q*) se traduit par le passage (le trait vertical en gras) de l'état de *non-ouvert* (ligne horizontale en pointillés en bas de la figure) vers l'état d'*ouvert* (ligne horizontale en pointillés en haut de la figure) ;
- chacun des traits figurant représente une *phase* dans le procès. Il convient de distinguer des *phases profilées* des *phases non profilées*. La phase profilée (en gras) est assertée par l'énoncé, les phases non profilées (en pointillés) sont des informations sous-jacentes, non assertées par l'énoncé mais fonctionnant comme un fond (*background*) nécessaire à sa compréhension et constituant le cadre de l'interprétation (*frame*) ;
- la phase non profilée (*non ouvert*) est présumée au procès et la phase non profilée (*ouvert*) est impliquée puisque cet état doit être vrai au moins pour un court laps de temps après le procès exprimé ;
- Enfin, le passé simple est indiqué par le fait que l'énoncé renvoie à un intervalle antérieur au moment de l'énonciation, le présent (<P).

Nous suivons cet auteur pour dire que la dimension qualitative est indispensable dans la figuration aspectuelle des procès, dans la mesure où elle permet de figurer le type de changement du point de vue de son déroulement (continu/discontinu), de sa structure (homogène/hétérogène) et de sa durée (changement brusque, rapide, comme dans l'exemple donné ou un changement qui nécessite du temps, p. ex. dans *Max mange des frites* ci-dessous). La représentation de ce dernier exemple (cf. figure 8) montre que le modèle prévoit un schéma pour chacun des participants dans le procès ainsi qu'une troisième dimension qui illustre les relations causales entre les participants (flèches entre les deux schémas). Normalement cette représentation doit être tridimensionnelle (qualité, temps, cause)²⁷.

²⁷ Pour une présentation beaucoup plus détaillée du modèle de Croft ainsi que des liens de force dynamiques entre les

Figure 8 : Modèle bidimensionnel de Croft (relations causales entre participants)

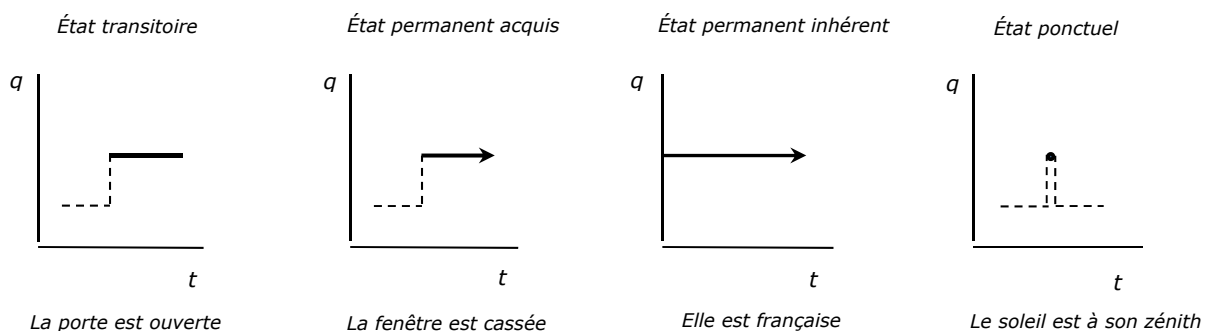


Cette représentation lui permet d'enregistrer un certain nombre d'informations aspectuelles présentes dans les autres typologies.

The t/q phasal representation provides a framework for systematically capturing the range of aspectual types that have been documented in the aspectual literature. States are differentiated by differences in the duration of the profiled state on t : point, interval, entire scale. Inherent states are distinguished from all other aspectual types, states or otherwise, by lacking a prior rest state as well as lacking any other distinct phase; only one point is defined on the q dimension. (Croft 2012, 65)

Croft distingue trois types d'états : *transitoires*, *permanents* et *ponctuels*. Parmi les états permanents, il reconnaît l'existence d'états *inhérents* (qui sont valables pour la totalité de la vie d'un individu) et d'état *acquis* (qui sont valables pour la vie d'un individu à partir du moment où l'état est acquis par celui-ci). Voici les représentations des différents cas de figures, que nous reproduisons avec les exemples de l'auteur (Croft 2012, 58) :

Figure 9 : Types d'états (Croft 2012)



Ce que les différents types d'état ont en commun est d'avoir une même valeur sur l'échelle qualitative (comparer avec la représentation de l'énoncé ci-dessus *Max mange des frites*). Cela traduit le fait qu'un état ne subit pas de changement à travers le temps et confirme sa nature homogène sur le plan qualitatif. En revanche, les états diffèrent par la structure de l'intervalle de leur instanciation. Selon Croft, la différence entre l'état transitoire et l'état acquis réside dans le fait

participants voir Taoka (2000).

qu'un état acquis devient inhérent pour l'entité et, contrairement à l'état transitoire, est sans fin. Ce dernier point, comme le remarque l'auteur lui-même, doit être approfondi parce qu'on doit tenir compte, d'une part, de l'impact sur l'intégrité identitaire de l'objet (il y a une différence entre une fenêtre qui casse et un individu qui change de nationalité) et, d'autre part, du fait que certaines propriétés peuvent être prédiquées d'un individu même après sa disparition (*Mon arrière-arrière-grand-mère était française*). Ainsi, dans le troisième cas de figure qui représente un état inhérent, sans début ni fin, on peut dire que le prédicat est borné de façon extrinsèque par la naissance et la mort de l'individu qui *est française*, mais rien n'empêche qu'on continue d'utiliser le même prédicat après la disparition de la personne. Ce point sera réexaminé plus loin (cf. chapitre X). D'après les représentations des deux types d'états permanents, ce ne sont que les états transitoires qui ont des phases non profilées et qui présupposent donc un état antérieur à celui qui est prédiqué dans l'énoncé. Le seul type d'état qui donne lieu à des implications futures sont les états de type ponctuels (*point state*) – le prédicat *être à son zénith* ne vaut que pour un laps de temps relativement court et implique de ce fait la sortie ou le passage vers un état postérieur (ce type d'état peut être vu comme un sous-type des états transitoires). Il est très important de voir que, d'après la conception de Croft, cet état postérieur (la phase non profilée après l'état ponctuel) se situe au même niveau qualitatif que la phase non profilée avant l'état ponctuel. Nous y voyons deux explications possibles. Selon la première, et nous pensons que c'est celle envisagée par Croft, les phases non profilées sont simplement la négation de l'état ponctuel. Autrement dit, ce qui fait que deux phases ont une même valeur qualitative tient au fait qu'elles présupposent et impliquent l'information du genre *n'est pas encore État-ponctuel* et *n'est plus État-ponctuel*. Le retour au même niveau sur l'échelle qualitative après la prédication *être à son zénith*, ne doit pas forcément être interprété comme un retour à un état précédent (non asserté). Selon la deuxième, les deux phases profilées sont de la même nature qualitative. C'est comme s'il y avait irruption d'un état très bref. Précisons au passage que cette configuration aspectuelle est proche de celle des achèvements²⁸ et que la durée d'un état ponctuel est une affaire de degré de précision (cf. *op. cit.*, 59). Dans cet ordre d'idées, il semble opportun de se demander s'il est possible théoriquement d'avoir un troisième cas de figure où l'on enregistre à la fois un changement de valeur sur *t* et *q* pour un état, et, le cas échéant, si une telle phase serait profilée ou non profilée. Nous laissons cette question en suspens pour l'instant afin de dresser le bilan sur la notion de phase dans les deux cadres théoriques.

3.3. Bilan provisoire

Nous avons choisi de présenter brièvement la notion de *phase* chez Gosselin et Croft, parce qu'il s'agit de deux plans d'analyse différents et qu'il est important de distinguer. Croft, dans la lignée des études cognitivistes, propose une analyse pré-conceptuelle des phases de procès dans la mesure où, pour chaque type de procès, il fournit une représentation schématique, tandis que Gosselin rend compte du fait que théoriquement chaque type de procès duratif peut se laisser appréhender en un certain nombre de parties. Partant, on comprend que les deux études n'ont pas tout à fait le même objectif : Croft tente de rendre compte de la manière dont les procès sont construits en tant qu'entités temporelles, dans leur déploiement temporel. Gosselin étudie la façon

²⁸ D'ailleurs Croft établit un parallèle direct entre trois types d'états (transitoire, permanent et ponctuel) avec trois types d'achèvements, respectivement des achèvements qui sont dirigés réversibles, dirigés irréversibles et semelfactifs. Voici les exemples donnés pour les états et les achèvements correspondants : *The door is open/the door opened*, *The window is shattered/The window shattered*, *The sun is at its zenith/The mouse squeaked*.

dont se fait la sélection des phases des procès une fois que ceux-ci sont catégorisés, la structure interne. Un prédicat adjectival comme *malade* sera décrit chez Croft comme étant un état transitoire, présupposant un état antérieur, ayant des bornes, et impliquant une sortie de cet état ou encore comme un état inhérent acquis instancié jusqu'à la fin de la vie de l'individu. En revanche, l'approche de Gosselin rendra compte du fait que la structure phasale du prédicat *être malade* peut être divisée en sous-intervalles, dont certains sont susceptibles d'acquérir une autonomie référentielle.

Dans ce qui va suivre, nous distinguons les deux plans d'analyse dans la réflexion sur les prédicats d'âge.

II. PROPRIÉTÉS ASPECTUO-TEMPORELLES DES PRÉDICATS D'ÂGE

Même si l'histoire des N-[âge] a dévoilé que certains d'entre eux ont une origine verbale (*enfant, adolescent, adulte*) ou adjectivale (*vieillard*)²⁹, aujourd'hui ils peuvent être considérés comme des N « ordinaires » (ou des N non-prédicatifs qui n'ont pas de structure argumentale, si l'on se situe dans le cadre du lexique-grammaire de Gross (1977, 1981a, 1994, 1995, 1996, 2009). En tant que tels, les N-[âge] constituent un élément prédicatif quand ils sont sélectionnés par un verbe d'état, plus précisément *être*³⁰ et nous tenons pour acquis que

l'élément prédicatif des constructions copulatives est statif (...) il n'intègre pas le sujet SN₀ dans un agencement prédicatif dynamique (événement, action ou activité) mais dans un rapport locatif, concret ou abstrait, de type statique. (Riegel 1985, 68)

Même si notre attention portera sur les N-[âge], tout au long de cette section nous allons comparer leur fonctionnement à d'autres NH prédicatifs : *être humain* (pour sa nature de *nominal kind term* et pour son statut de NH hypéronyme), *eskimo* (NH représentant les N d'ethnies³¹, *peul, kurde, masai, mancagne, inuit*, etc., désormais N-[Eth]), *architecte* (exemple pour les N de profession³², N-[Pro]) et à *français* (en tant que N de nationalité³³, N-[nat]).

1. CARACTÈRE STATIF ET CARACTÈRE DYNAMIQUE DES PRÉDICATS D'ÂGE

L'opposition *statif/dynamique* n'est pas réservée au seul domaine verbal mais vaut aussi pour les N (Anscombe 2000, Huyghe & Marin 2007, Haas et al. 2008, Dal & Namer 2010) et les adjectifs (Anscombe 2005b, 2009, 2010). Un N statif ou d'état est souvent défini de façon négative, ne

²⁹ Cf. chapitre III, p. 79.

³⁰ Sur les différentes fonctions, le sémantisme et l'histoire du verbe *être* voir notamment Vega y Vega (2011).

³¹ Nous tenons à remercier J.-P. Meyer qui nous a fait observer que la notion d'*ethnie* est une notion qui peut être source de confusion par les modalités fort complexes de sa constitution et de reconnaissance. En effet, dans les études sociologiques et anthropologiques d'aujourd'hui, on lui préfère celui de *groupe ethnique, communauté ethnique* ou encore *communauté ethnolinguistique*. Il est par conséquent utile de préciser que l'emploi métalinguistique de *N d'ethnie* est une étiquette que l'on « colle » aux noms qui dénotent les humains en tant que individus ou groupes d'individus ayant un héritage socio-culturel commun (langue, religion, traditions, sentiment d'appartenance, etc.) et qu'il ne faudra pas assimiler aux N de nationalité, qui ont des comportements linguistiques différents.

³² De façon sporadique, et si cela est opportun, nous ferons la distinction entre N de profession et les N de statuts tels que *président, étudiant, retraité*.

³³ *Français* doit être compris comme N de nationalité, parce que, comme on va le voir, ce N en tant que N d'origine a un fonctionnement très différent (*N d'origine* est une étiquette que nous adoptons par raccourci : le sens de *français* est celui qui veut dire que l'individu est né en France).

pouvant pas entrer dans des structures de type *un N de x [mn, heures, jours,...], x [mn, heures, jours,...] de N* et *le [moment, date, instant] de N* (Haas et al. 2008, Dal & Namer 2010). Le fait que les NH peuvent figurer dans le premier type de structure (*un NH de x ans*) ne remet pas en cause leur stativité, parce que, comme on a déjà pu le voir (cf. chapitre VII), le complément de mesure temporelle ne peut pas être interprété dans son sens duratif (**un homme qui dure depuis x ans/de x ans de durée*).

1.1. Être et prédicats statifs

1.1.1. En train d'être

Quand ils sont en fonction attributive, les NH constituent des prédicats statifs et, comme il a été dit plus haut, le critère qu'on avance généralement pour tester le caractère statif d'un prédicat verbal est l'incompatibilité avec la forme progressive *être en train de + V*. Les constructions copulatives sont indiscutablement statives, et cela indifféremment du type de NH attributif³⁴:

- (15) *Max est en train d'être NH [être humain / N-[âge] / eskimo / architecte / français].

Cela est dû au sémantisme de la locution *en train de* qui, depuis le XVI^e s., signifie que le procès est en cours d'exécution, exigeant que le V soit à l'infinitif et accepte la forme progressive³⁵. Le blocage entre *en train de* et *être N*, vient du « décalage entre le perçu et le représenté » (Franckel 1989, 65) instauré par la locution. Dans un énoncé comme *Je suis en train d'écrire ma thèse*, deux informations temporelles coexistent – ce qui est *fait* et ce qui est à *faire* – et l'ancrage temporel du prédicat correspond à *je n'ai pas encore fini d'écrire ma thèse*. Or, avec un verbe attributif, et surtout avec *être*, ce décalage ne peut pas avoir lieu, parce qu'il est impossible d'attribuer une propriété au sujet en même temps qu'asserter que l'attribution de cette propriété est en cours.

1.1.2. Pro-forme en faire

Étant donné que les prédicats statifs dénotent des procès qui ne se déroulent pas dans le temps, leur reprise par la pro-forme en *faire* est impossible :

- (16) *Max est (un) (être humain /N-[âge]/ eskimo /architecte / français), et Jeanne en fait autant.
- (17) *Ce que Max fait, c'est d'être (être humain /N-[âge] /eskimo /architecte / français).

1.1.3. L'impératif

Le troisième critère traditionnellement avancé est l'incompatibilité des prédicats statifs avec l'impératif (Anscombe 2005b), ainsi que leur incompatibilité avec un V comme *forcer de* ou *persuader de*. Examinons les énoncés suivants :

- (18) Sois *bébé/*enfant/*adolescent/#adulte/*vieillard !

³⁴ En réalité, *en train de* exige que le V sélectionné soit télélique. Du coup on comprend que la seule façon pour que *être* figure dans ce type de construction est quand il est suivi par une forme participiale : (*être*) *en train d'être interrogé, écrite, réalisé, franchi, empoisonné, restitué*, etc. Sur *être + participe passé* voir notamment Lagae (2005).

³⁵ Cf. Anscombe (2005a, 2007), Borillo (2005) et Vega y Vega (2011) sur l'évolution de *être en train de* ainsi que d'autres locutions apparentées *être en voie/cours/passe de*, mais tout de même différentes.

- (19) Max l'a forcé d'être *bébé / *enfant / *adolescent / #adulte / *vieillard.
- (20) Max l'a persuadé d'être bébé / *enfant / *adolescent / ??#adulte / *vieillard.

Le seul N-[âge] possible dans ce type de structures est *adulte*. Mais son sens n'est plus alors celui de dénoter l'âge du référent : l'âge, en tant que propriété essentielle de l'individu échappe totalement à l'agentivité externe ou au contrôle de l'individu (cf. chapitre précédent). Ci-dessus, l'injonction porte sur le sens d'*adulte* en tant que synonyme de *responsable*, *patient*, etc.

Ces tests appellent quelques remarques concernant leur applicabilité et leur interprétation. Nous sommes tout à fait d'accord avec Gosselin (1996) pour dire que les manipulations ne peuvent pas se faire de façon « hermétique », en reposant sur l'hypothèse tacite qu'une unité linguistique se laisse analyser de la même façon aussi bien dans la présence et l'absence d'une structure. Elle implique, entre autres choses, que le contexte ne peut pas avoir une influence sur le comportement du prédicat, ce qui est de toute évidence insoutenable. Ces *glissements de sens* (Gosselin *op. cit.*, 43) doivent par conséquent être enregistrés et systématisés au même titre que la combinatoire des prédicats d'âge dans les différentes structures. Par souci de lisibilité, et par commodité, nous continuons à distinguer entre le sens propre, descriptif, des NH étudiés (*adulte* dénotant un individu dans une phase de vie, *être humain* dénotant un individu humain, etc.) et le sens « dérivé » ou par extension que les N peuvent avoir, activé dans certains contextes³⁶.

Cela étant dit, observons la situation avec d'autres NH. Avec l'impératif, les N-[âge] se rapprochent davantage des N-[Eth] et *être humain* (qui dénotent aussi des propriétés essentielles pour l'individu humain). Même si l'énoncé avec les N-[Pro] et les N-[nat] n'est pas très heureux, on peut à la limite comprendre l'exigence formulée à l'égard de quelqu'un de faire (correctement) son travail d'architecte ou de se comporter comme devrait le faire un français :

- (21) Sois *être humain / *eskimo / #architecte / #français !

Pour ce qui est de *forcer de* et *persuader de* (synonyme de *convaincre*), les énoncés suivants semblent bizarres avec *être* :

- (22) Max l'a forcé à être *être humain / *eskimo / ?? architecte / ??français.
- (23) Max l'a persuadé d'être *être humain / *eskimo / ??architecte / ??français.

et l'acceptabilité pour les N-[Pro] et les N-[nat] passe nettement mieux avec *devenir* :

- (24) Max l'a forcé à devenir *être humain / *eskimo / architecte / français.
- (25) Max l'a persuadé de devenir *être humain / *eskimo / architecte / français.

1.2. *Devenir* : valeur processive

Dans les grammaires, le V *devenir* est souvent assimilé à un V d'état (en opposition avec les V d'action) parce qu'il appelle un attribut. Dans la littérature linguistique, son statut statif est parfois implicite. Il est régulièrement rangé dans une série de verbes, reconnus comme des variantes

³⁶ Nous avons déjà observé des contextes qui favorisent le sens *axiologique* ou *évaluatif* des N-[âge] (cf. chapitre VI). Rappelons qu'il est mis en évidence par trois types de tests : la gradation (ADV comme *très*, *si*, *tellement*), la compatibilité avec *vrai* (Legallois 2002) et la locution *je trouve que P* qui ne sélectionne que des manifestations comportementales (Ducrot 1975, 1980).

sémantiques ou modales de la copule *être* (*devenir, paraître, sembler, demeurer, rester, avoir l'air, etc.*)³⁷ Comme on va le voir, *devenir* ne peut pas être considéré comme un verbe d'état, et sur ce point nous rejoignons l'analyse de Guehria (2011). Dans le chapitre précédent, nous avons observé que *devenir* était le prédicat transformateur le plus à même d'encoder l'évolution référentielle d'une entité d'un état initial vers un état final. Ici, nous nous arrêterons un peu plus longuement sur ses propriétés aspectuelles.

Le statut particulier qu'occupe *devenir* parmi les verbes attributifs a été signalé déjà par Joulin : il doit être interprété comme « le passage d'un état à l'autre » (1983, 13). En effet, *devenir* présuppose que l'état final (Ef) est à venir :

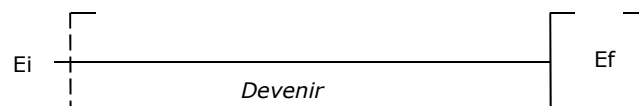
(26) *Max est enfant_{Ef}, il le_{Ef} devient.

Si l'attribut qui dénote l'Ef est un élément obligatoire, l'état initial (Ei) est la plupart du temps implicite mais peut être exprimé :

(27) D'adolescent, il devient adulte.

Selon Joulin, *devenir* exprime un procès qui se situe entre une borne initiale ouverte et une borne finale fermée et il se caractérise par un « aspect mutatif » d'un Ei vers un Ef, schématisé par l'auteure comme suit :

Figure 10 : « aspect mutatif » du V *devenir* (Joulin 1983)



On y voit notamment que Ef est exclu du procès de *devenir* (parenthèse avec ligne pleine), ce qui explique, d'une part, que ce verbe est incompatible avec des participes passés :

(28) *Il est devenu mort /analysé /écrit/ raisonné.

et, d'autre part, qu'il dénote un processus de passage orienté d'un état transitoire vers un autre état (qui est éventuellement susceptible d'évoluer à son tour) :

(29) Il est devenu *imberbe /barbu.

(30) Il est devenu *jeune / vieux.

(31) Il est devenu *illettré /alphabète.

(32) Il est devenu *cru / cuit.

(33) Il est devenu *mineur /majeur.

Contrairement à *être*, *devenir* est un verbe indubitablement dynamique. Il est important de souligner que la durée est un critère nécessaire mais non suffisant pour accorder le trait *dynamique*. En fait, la dynamicit  implique une certaine dur e mais aussi une progression, d'o  la compatibilit  avec le verbe *se passer* :

(34) *Ce qui se passe c'est que notre fils est adulte. (statif)

(35) Ce qui se passe c'est que notre fils devient adulte. (dynamique)

³⁷ Chez Guimier (1991, 209) et Riegel (1994, 176) *devenir* est rang  explicitement parmi les verbes d' tat (Riegel parle de *verbes essentiellement attributifs*). Pour Anscombe *devenir* s lectionne des adjectifs statifs (2010, 188).

Si l'on s'en tient aux tests aspectuels classiques, *devenir* est un verbe d'accomplissement³⁸ plutôt qu'un verbe d'état : il est compatible avec *en train de*, admet les compléments temporels introduits par *en x temps* et se laisse « aspectualiser » par *mettre x temps à devenir* :

- (36) Il est en train de devenir célèbre.
 (37) Il est devenu célèbre en quelques mois.
 (38) Il a mis trois ans à devenir célèbre.

Toutefois, les choses sont plus compliquées, parce que, d'une part, *devenir* admet les semi-auxiliaires typiques pour les V d'activité (*commencer à devenir X*, *venir de devenir X*), et, d'autre part, ne semble réfractaire ni aux compléments introduits par *pendant* (typique pour les achèvements) ni à ceux introduits par *en*, sans oublier qu'il n'est pas exclu qu'il soit « ponctualisable » :

- (39) Je commence à devenir célèbre / Je viens de devenir célèbre³⁹.
 (40) Je suis devenue célèbre pendant une heure/en une heure.
 (41) (À 10h, c'était monsieur tout le monde) À 10h et 6 secondes, il est devenu célèbre⁴⁰.

Une étude plus approfondie apportera certainement plus de lumière sur le profil aspectuel de *devenir* mais, dans le cadre de recherche qui est le nôtre, nous nous limiterons à mettre en évidence son fonctionnement avec les NH.

Devenir apporte la « dose » d'action nécessaire pour que le test du progressif passe avec certains N-[âge] :

- (42) Max est en train de devenir *(un) bébé
 (43) Max est en train de devenir *(un) enfant.
 (44) Max est en train de devenir (un) adolescent.
 (45) Max est en train de devenir (un) adulte.
 (46) Max est en train de devenir un vieillard.

Le blocage dans les exemples (42) et (43) tient à ce que *devenir* implique un Ei de départ pour le processus de changement. Or *bébé* et *enfant* dénotent l'individu au début de sa vie. Si ces énoncés semblent peu plausibles, c'est parce qu'on voit mal quel est l'état révolu avant qu'un être devienne *bébé* ou *enfant*. En (46), *vieillard* ne peut figurer qu'en lecture non-événementielle. Le déterminant zéro est exclu parce qu'il laisse entendre que la perspective de changement ultérieur est possible. Or ce n'est pas le cas pour des raisons pragmatiques.

Avec les autres NH, un certain nombre de remarques s'imposent. Comparons :

- (47) Max est en train de devenir #un être humain.⁴¹
 (48) Max est en train de devenir #un eskimo.
 (49) Max est en train de devenir ??un architecte.
 (50) Max est en train de devenir #un français.

³⁸ Et non un verbe d'achèvement comme le suggère Guehria (2011), mais on verra que la situation n'est pas aussi simple à évaluer.

³⁹ En revanche, l'aspect de phase médiane, mettant la lumière sur le procès en cours, semble plus difficile : ?? *il continue à devenir célèbre*.

⁴⁰ Imaginons la situation où quelqu'un vient de battre le record du monde du 100m de 3 millièmes de secondes.

⁴¹ Rappelons que le # indique que la phrase obtenue est tout à fait grammaticale, mais on change de lecture (ici on passe d'une lecture dénotative à une lecture évaluative).

Étant donné que *être humain* et les Net dénotent des propriétés instanciées de façon continue pendant toute la vie d'un individu⁴², avec *devenir* ils ont forcément un sens axiologique, (47) pouvant signifier que Max est de plus en plus humain, et (48) signifiant que Max a un comportement typique pour un eskimo (il sait construire un igloo, supporte des températures froides, etc.). C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre (50). La différence entre les trois exemples consiste dans le fait que si l'article peut être omis avec le N-[nat] (au sens de *Max est en train d'être naturalisé français*), ainsi qu'avec le N-[nat], (48) (même si de façon moins spontanée à notre avis), cela n'est pas possible avec *être humain*. Pour l'exemple avec le N-[Pro], nous suivons l'analyse de Schnedecker & Charolles (1998, 118), pour qui l'emploi du SN indéfini seul (c'est-à-dire non expansé par des modificateurs de type *célèbre, réputé, méprisé, etc.*) provoque un décalage entre le fait qu'il instancie la classe dénotée par le N-[Pro] *via* une occurrence indéfinie mais idéalisée, et l'effort que le sujet a dû déployer pour effectuer le processus vers cet Ef. En d'autres termes, admettre (49), c'est admettre que Max cristallise en soi toutes les propriétés communes des membres de la classe des *architectes* et, dans ce cas, nous semble-t-il, une intonation particulière à l'oral, ainsi que l'exclamatif jouent un rôle non négligeable pour l'acceptabilité de l'énoncé.

1.3. Bilan provisoire

S'il est vrai que probablement tous les NH « ordinaires » peuvent occuper la place de l'attribut avec la copule *être*, un certain nombre de NH sont à même d'apparaître comme « compléments » de V processifs comme *devenir*. Si l'aspect verbal inhérent impose des contraintes non seulement sur la nature des différents opérateurs aspectuels mais aussi sur la compatibilité avec ses arguments, il constitue un indice important sur le sémantisme des NH sélectionnés. Avec *être* les choses semblent relativement claires de ce point de vue : en tant qu'opérateur logique, il permet d'assigner la propriété dénotée par le N à un individu. Les contraintes, dans ce cas, sont du côté de la détermination et l'ancrage du SN attribut (*cf.* plus loin).

En revanche, *devenir* demande que le NH attributif (Ef) dénote un état transitoire⁴³. Cette condition nécessaire est néanmoins non suffisante parce que le N doit aussi impliquer l'existence d'un état antérieur (une phase préliminaire au niveau pré-conceptuel, *cf. supra* Croft)⁴⁴. Il semblerait que *devenir* soit un verbe d'une nature aspectuelle mixte, parce qu'il est à la fois « imperfectif perfectivable » et « un perfectif ponctualisable » (Guehria 2011). Si, au départ, le verbe a un potentiel aspectuel étendu, on peut émettre l'hypothèse que les possibilités de combinatoire avec différents types de NH nous éclaireront sur le sémantisme de ceux derniers. Deux paramètres notamment doivent être examinés : le caractère duratif et borné des prédicats. Avant cela, récapitulons nos observations dans le tableau de synthèse suivant.

⁴² Ils constituent des prédicats sortaux.

⁴³ Remarquons que si *français* dénote l'individu du point de vue de son lieu de naissance, il est impossible de dire qu'un individu **devient français (de France)*.

⁴⁴ Par exemple, un examen rapide d'environ 140 NH dénotant les liens familiaux (fourni très aimablement par D. Bernhard, UR 1339 LiLPa-FDT), montre que seuls ceux qui désignent les « grands » peuvent constituer des compléments de *devenir* : *devenir (arrière) grand-père*, mais **devenir petit-fils* (en tout cas, pas quand il s'agit d'un lien de sang, *cf.* Reboul (1993)). *Devenir* semble n'imposer aucune restriction aux N-[Pro], ni, *a priori*, aux N de statuts (*devenir élève, président, directeur, doyen, mère porteuse, ...*).

Tableau 18 : N-[âge] et NH (statut statif/dynamique)

	Être humain	N-[âge]	Eskimo	Français	Architecte
<i>en train d'être</i>	-	-	-	-	-
<i>en train de devenir</i>	#	#	#	#	+
<i>forcé d'être N</i>	-	-	-	??	?
<i>forcé de devenir N</i>	-	-	-	+	+
<i>Impératif</i>	-	-/#adulte	-	-	#

2. LES PRÉDICATS D'ÂGE : DES PRÉDICATS DURATIFS AUX BORNES « INVISIBLES »

Dans la section précédente, nous avons vu que tous les NH peuvent constituer l'élément attributif d'une structure copulative et, par là, devenir des prédicats statifs. La compatibilité avec le verbe *devenir*, que nous avons identifié *a priori* comme un verbe d'accomplissement, permet une première distinction parmi les NH : seuls les NH instanciés pendant un intervalle temporel plus ou moins délimité peuvent être sélectionnés. Cela ne veut pas dire que des NH dénotant des propriétés permanentes ne peuvent pas être des compléments de *devenir*. Mais cette structure fait « basculer » leur sens vers une interprétation évaluative ou axiologique. Poursuivons l'étude des N-[âge] dans ces deux structures prédictives – l'une stative, l'autre dynamique – en examinant de plus près leur caractère duratif et borné.

2.1. Les prédicats d'âge : des prédicats statifs qui ne durent pas ?

Dans cette section nous allons montrer que les prédicats d'âge ne dénotent pas des *situations duratives* (Borillo 1986, 1988b, 2005). Ensuite, nous verrons que l'aspect duratif est assumé par des noms abstraits qui leur sont morphologiquement apparentés, notamment les N des périodes d'âge (*enfance, adolescence, etc.*), avec lesquels ils ont des points communs aspectuels expliqués par la suite.

2.1.1. Les prédicats d'âge dénotent des situations non duratives

D'après la typologie de Vendler, deux types de catégories aspectuelles sont susceptibles d'exprimer la durée – les états et les activités. Selon Borillo (1986, 1988), on doit distinguer deux types de situations duratives :

- des situations qui n'ont pas intrinsèquement un terme d'aboutissement (ce sont en effet les états et les activités de Vendler), et dont la durée peut être quantifiée *via* différentes structures ;
- des situations qui dénotent des processus aboutissant à leur terme et « dont la durée peut s'évaluer dans la mesure où ce terme a été atteint » (1988, 152) et qui correspondent aux *accomplissements* dans la typologie Vendlerienne.

Les trois moyens principaux de quantifier la durée des situations duratives (des états et des activités) sont l'adjonction d'un adverbial de type *pendant DETquant Ntmp*, l'expansion pour un SN par un complément de mesure temporelle de type *de DETquant Ntmp*⁴⁵, la compatibilité avec un verbe de type *durer Ntmp, s'étendre sur Ntmp, se prolonger, etc.* D'après ces critères, les prédicats d'âge dénotent des situations non duratives, contrairement à d'autres NH :

(51) *être un être humain pendant 80 ans

⁴⁵ Ce point a fait l'objet du chapitre VII et ne sera plus abordé ici. Ce que nous avons appelé un N mesure (Nmes) correspond au N temporel de Borillo (Ntmp), c'est-à-dire *minute, heure, an, etc.*

- (52) *être enfant pendant 10 ans /*être vieillard pendant 20 ans
- (53) *être eskimo pendant 80 ans
- (54) être architecte pendant 30 ans
- (55) être français pendant 30 ans

Si l'on s'explique aisément le blocage dans (51) et (52) par l'impossibilité de limiter une propriété instanciée tout au long de la vie d'un individu humain, cette explication ne vaut pas pour les prédicats d'âge qui sont, par définition, instanciés pendant des intervalles temporels limités. Trois hypothèses peuvent être émises à ce stade pour expliquer cette incompatibilité : soit la raison tient à la nature de *DETquant* qui, en l'occurrence est un DET quantifieur numéral ; soit les prédicats d'âge n'acceptent pas du tout de limites temporelles (et, dans ce cas, c'est la présence même d'un adverbial qui nuit à l'acceptabilité) ; soit les prédicats d'âge ne sont pas des prédicats d'état parce qu'ils ne durent pas. Reprenons donc dans l'ordre...

2.1.1.2. Pendant *DETquant Ntmp* : valeurs et nature du DET

Concernant le *DETquant*, deux paramètres doivent être examinés : la valeur du quantifieur numéral et la nature du *DETquant*. Pour une meilleure lisibilité, nous faisons figurer nos observations sous forme d'un tableau en deux parties ci-dessous : la première résumant la compatibilité des différents prédicats avec un adverbial temporel dont on change les valeurs quantitatives (56) ; la deuxième donne un aperçu de la compatibilité des différents prédicats avec un déterminant quantifieur indéfini (57).

- (56) être NH pendant *DETnum* (jours /mois / ans).
- (57) être NH pendant quelques/plusieurs (jours /mois /ans (années)).

Tableau 19 : *Pendant DETquant Ntmp*

	<i>Être humain</i>	N-[âge]	<i>Eskimo</i>	<i>Français</i>	<i>Architecte</i>
<i>Pendant 30 jours</i>	-	-	-	+	+
<i>Pendant 3 mois</i>	-	-	-	+	+
<i>Pendant 3/30 ans</i>	-	-	-	+	+

	<i>Être humain</i>	N-[âge]	<i>Eskimo</i>	<i>Français</i>	<i>Architecte</i>
<i>Pendant qqs jours</i>	-	-	-	+	+
<i>Pendant qqs mois</i>	-	-	-	+	+
<i>Pendant qqs années</i>	-	-	-	+	+

Les prédicats d'âge, malgré leur caractère intrinsèquement limité dans le temps, se rapprochent des prédicats d'instanciation temporelle maximale par rapport à la durée de vie d'un individu (*être humain/eskimo*), en ce qu'ils sont réfractaires aux bornes. Ce qui est le plus intrigant dans ce constat est l'impossibilité de « bornage flou ». On peut comprendre l'impossibilité d'assigner à un prédicat d'âge un adverbial de temps « précis » (en termes de nombre d'unités temporelles) puisque les N-[âge] sont des prédicats flous, réfractaires à tout bornage. Il est en effet impossible de fixer les situations d'indiscernabilité qui font office de bornes « invisibles » entre les états. Partant, on est d'autant plus surpris de constater que les quantifieurs indéfinis de type *quelques Ntmp* ne passent pas mieux, et cela même avec des *Ntmp* de périodes suffisamment longues (*années*), pour constituer un intervalle d'instanciation⁴⁶.

En fait, à y regarder de plus près, les prédicats d'âge admettent une complémentation par *pendant* à condition que la durée de l'intervalle dénotée soit relativement importante. Notre corpus

⁴⁶ Nous avons observé une corrélation entre le N-[âge] et le *Nmes* constituant son complément temporel (cf. ici-même, p. 199).

ne fournit pas un nombre significatif d'occurrences de ce type de structures. Regardons les exemples suivants, issus du web.

- (58) Est-ce lié au fait que vous avez été enfant **pendant la guerre**? (2003-09-23.LM)
- (59) Les années 70 étaient un feu d'artifice..... Quel bonheur d'avoir été enfant **pendant cette période**.... (Commentaire sur youtube.fr)
- (60) Smith a été adolescent **pendant les années 1980** et a donc été abondamment nourri de ce genre de blockbusters gonflés à l'humour et à la testostérone, comme la saga L'arme fatale, avec Mel Gibson et Danny Glover, 48 heures, avec Nick Nolte et Eddie Murphy, Tango & Cash, et par quelques séries-télé cultes comme "Starsky & Hutch"... (extrait d'un site sur le réalisateur Kevin Smith)
- (61) À cette époque, je rêvais toujours d'être né à une autre époque, d'avoir été adulte **pendant les sixties**, de participer activement à cette révolution. (Interview avec le chanteur Pulp dans le magazine *Les Inrockuptibles*, mars 1998).

Ces énoncés appellent deux types de remarques. D'abord, il faut distinguer les adverbiaux quantifiés de type *pendant DETquant Ntmp* et des structures *a priori* proches comme *pendant cette époque/période/ce temps/ces années*, etc. Dans ce deuxième cas de figure, nous avons affaire à des Ntmp de sens très général, appelés « classifieurs » par Borillo (2001). La présence de ces N change l'interprétation de l'adverbial qui ne fonctionne plus comme un adverbial duratif mais bien inclusif, parce qu'ils

définissent l'espace de temps à l'intérieur duquel est localisée la situation – l'intervalle d'occurrence – et non l'intervalle réellement occupé par la situation d'intervalle de durée (Borillo 1988a, 151)

En anticipant sur le chapitre suivant, observons que, dans sa typologie temporelle des prédicats statifs⁴⁷, Martin (2006, 2008) reconnaît des intervalles temporellement significatifs pour la vie d'un individu (p. ex. à *l'époque/petit, P*) et réserve le N de *période* pour n'importe quel intervalle temporel de la vie d'un individu. Nous verrons qu'il est plus judicieux d'appuyer une classification des circonstants sur le type de repérage temporel plutôt que sur la notion de « signifiante » d'un intervalle par rapport à la durée de vie. La preuve en est qu'un intervalle relativement long (donc quantitativement important⁴⁸) peut être exprimé par des moyens très différents :

- (62) Pendant les années soixante-dix / Jeune / A l'époque / Pendant une vingtaine d'années, j'écoutais uniquement les Pink Floyd.

La deuxième chose qu'il faut observer est le mode de repérage de l'intervalle ainsi construit⁴⁹. *Pendant les années 60* renvoie à un laps de temps déterminé du calendrier dont le

⁴⁷ Cf. chapitre suivant, pp. 316 et 328.

⁴⁸ En fait, nous trouvons difficile à appréhender la notion d' *intervalle significatif*, d'autant plus que l'auteure n'est pas très explicite sur la définition. En tout cas, si l'on devait adopter sa façon d'envisager les choses, il nous semble important de préciser que *significatif* doit être compris uniquement en termes quantitatifs, en termes de « pourcentage » par rapport à la durée totale de la vie d'un individu, et non en termes qualitatifs (ce qui entraîne inévitablement des valeurs plus diverses en termes de représentations, non moins intéressantes à étudier, mais moins faciles à saisir).

⁴⁹ Sur les modes de repérage non-autonomes, déictique (*l'année dernière*) et anaphorique (*le lendemain*), cf. Gosselin (1996, 154).

repérage par rapport au moment de l'énonciation se fait de façon autonome⁵⁰. Notons, avec Gosselin (1996), que les descriptions définies (*pendant cette période/la guerre*) sont considérées comme la variante nominale du mode de repérage autonome.

Bref, le caractère transitoire des prédicats d'âge n'est pas compatible avec des adverbiaux duratifs qui attestent leur caractère duratif et borné. Dans cet ordre d'idées, ouvrons une parenthèse consacrée à l'étude de leurs dérivés – les N de période d'âge, tels que (*petite*) *enfance*, *adolescence*, etc. – laquelle amènera peut-être un peu plus de lumière sur la question.

2.1.1.3. N-[âge] / N période d'âge

Lors de l'étude diachronique des N-[âge], nous avons mis en évidence que certains N-[âge] ont une origine verbale ou adjectivale ainsi que l'existence de N abstraits dérivés dénotant la période pendant laquelle un individu est dénoté par le N-[âge] correspondant ((*petite*) *enfance*/*(petit) enfant*, *adolescence/adolescent*, *adulthood/adulte*, *vieillesse/vieillard*). Certains NH, autres que les N-[âge], ont également ce type de dérivés – *président/présidence*, *directeur/direction*, *gouverneur/gouvernance*, etc. – qui « désigne alors la fonction ou la charge exprimée par le lexème-base, éventuellement le lieu où elle s'exerce, ainsi que sa durée » (Dal & Namer 2010)⁵¹.

De façon analogue aux N-[âge], les N de période d'âge n'acceptent pas de limites temporelles mais peuvent être modifiés par des adjectifs temporels :

- (63) *Une enfance de 10 ans.
- (64) *Une adolescence de 6 ans.
- (65) Une longue enfance/adolescence/vieillesse.

Les N de période d'âge dénotent des intervalles temporels, ce qui fait qu'ils peuvent entrer dans le régime d'une préposition comme *pendant* (Haas 2009, 226) :

- (66) Pendant la/l'(petite)enfance
- (67) Pendant l'adolescence
- (68) Pendant l'âge mur
- (69) Pendant la vieillesse

Leur caractère duratif est appuyé par des arguments supplémentaires : la compatibilité avec *en plein*⁵², l'intensification par *tout au long de*, ainsi que *durant N* :

- (70) Être en pleine enfance/adolescence
- (71) Tout au long de son enfance/adolescence/vieillesse
- (72) Durant (toute) son enfance/adolescence/sa vieillesse

D'autres tournures semblent plus fréquentes avec *âge adulte* : ??*être en plein âge mûr vs être en pleine force de l'âge*. Avec les N de période d'âge *en plein* semble avoir les mêmes effets qu'avec les N d'actions dynamiques (*être en pleine conversation / réunion / accouchement*, pour l'analyse de ces derniers voir notamment Haas, *op. cit.* 242 et *passim*). *En plein* opère un centrage temporel en localisant le sujet à l'intérieur de l'intervalle de référence ainsi construit par le N

⁵⁰ Ou, de façon plus générale *pendant* + N d'événements historiques (*révolution, guerre mondiale, occupation, l'invasion de X*, etc.).

⁵¹ Ce point nécessite une étude plus approfondie, notamment pour identifier le type de NH susceptibles de donner lieu à ce genre de dérivés « de durée ». En tout cas, il semble plus répandu avec les N de statuts, plutôt que les N-[Pro] : *médecin/ ?*, *architecte/ ?*, *employé/ ?*. Pour ces derniers, les N de durée d'exercice se fait par d'autres moyens : *pendant sa carrière de N-[Pro]* ou encore *pendant le temps qu'il était N-[Pro]*, *quand il était N-[Pro]*.

⁵² Sur *plein* voir Haas (2009).

période d'âge et produit un effet d'intensification. Par là même, il faut observer, avec Haas, qu'*en plein* annule le caractère homogène de l'intervalle temporel puisqu'il crée un effet de focalisation sur un moment précis, vu en langue comme plus important, en quelque sorte crucial. Le rôle joué par *tout au long de* et *tout(e)* dans (71) et (72) est d'indiquer le caractère duratif du N qui suit, parce que ces adverbiaux saturent l'intervalle, parcouru de façon continue (Borillo 1986, 135-136).

Les énoncés (66)-(69) peuvent être mis en relation avec les constructions subordonnées introduites par *pendant*, sémantiquement analogues aux prédicats d'âge :

- (73) Pendant sa petite enfance /pendant qu'il a été bébé (petit enfant)
- (74) Pendant son enfance /pendant qu'il a été enfant
- (75) Pendant son adolescence/pendant qu'il a été adolescent
- (76) Pendant sa vieillesse/pendant qu'il a été vieillard

Les structures en *pendant que* + *P* ont la particularité, par rapport à d'autres comme *quand* + *P*, de « faire avancer la narrativité » (Vikner 1988, 178), en instaurant des périodes temporelles englobantes et en jouant sur la simultanéité des actions. Cela semble vrai pour les exemples donnés par l'auteur (*ibid.*) :

- (77) Marie jette un coup d'œil dans la cuisine. Jean et Anne sont assis à la table. Anne sourit à Jena pendant qu'il lui montre les photos.
- (78) Marie jette un coup d'œil dans la cuisine. Jean et Anne sont assis à la table. Anne sourit à Jena quand qu'il lui montre les photos.

Il nous paraît plus difficile d'analyser en ces termes la différence entre :

- (79) Pendant qu'il était enfant, il passait toutes ses vacances chez ses grands-parents.
- (80) Quand il était enfant, il passait toutes ses vacances chez ses grands-parents.

Pour nous, les subordonnées dans les deux énoncés fixent une période temporelle englobante. Il faut signaler par contre que, sur ce point – aptitude de construire des intervalles de référence temporelle – les N-[âge] et les N de période d'âge sont en distribution complémentaire :

- (81) En enfance/*en enfant
- (82) En pleine enfance/*en plein enfant
- (83) Enfant, P/*Enfance, P
- (84) Quand il était en enfance/*quand il était en enfant
- (85) Pendant l'enfance/*Pendant SN-[âge]

Il semblerait que, si les N de période d'âge aussi bien que les prédicats d'âge n'admettent pas d'adverbial temporel duratif, c'est parce qu'eux aussi sont à même de constituer des intervalles temporels qui obéissent à leur propre structure et délimitation. Autrement dit, si *enfance* ne peut pas recevoir un complément de mesure temporelle (63), de même que les prédicats d'âge ne peuvent pas être suivis par un adverbial de durée quantifié (52), c'est parce que ces N impliquent en soi déjà une durée et obéissent à un mode de repérage temporel différent, incompatible avec la quantification exacte. Revenons à présent aux propriétés aspectuelles des prédicats d'âge, en examinant leur comportement avec le verbe *devenir*.

2.2. Devenir N-[âge] : entre prédicats d'accomplissement et prédicats d'achèvement

Comme il a été vu plus haut, *devenir N-[âge]* ne peut pas être considéré comme un prédicat statif. Avant d'examiner en détail son profil aspectuel, rappelons brièvement le problème lié à la distinction entre les accomplissements et les achèvements.

2.2.1. Les accomplissements et les achèvements : bref aperçu

La présentation se fera en deux temps : nous commençons par rappeler les critères définitoires des accomplissements et des achèvements chez Vendler (1967) pour arriver à leur re-classification chez Croft (2012) qui introduit de nouveaux paramètres dans leur description et reconnaît une classe intermédiaire.

2.2.1.1. Accomplissements et achèvements dans la typologie de Vendler (1967)

Dans la typologie de Vendler, les achèvements et les accomplissements sont des modes de procès dynamiques, hétérogènes et bornés. Le seul paramètre les distinguant est la durée, qui prédit que les achèvements sont des procès ponctuels (*je me suis couché à minuit*) et que les accomplissements sont des procès qui durent dans le temps (*il a construit sa maison *à 8h/en 6 mois*).

Accomplissements [+ dynamiques] [+ bornés] [- homogènes] [+ duratifs]

Achèvements [+ dynamiques] [+ bornés] [- homogènes] [- duratifs]

Même si la typologie de Vendler, et surtout ses dénominations, font toujours autorité, elle présente un défaut majeur souligné à plusieurs reprises – Vendler n'envisage pas des possibilités de récatégorisation aspectuelle (voir notamment Dowty 1977, 1986, Verkuyl 1989). Examinons rapidement la validité des différents critères afin d'expliquer les positions (plus ou moins) nouvelles sur cette distinction. Prenons à titre d'illustration deux exemples dont le profil aspectuel semble plutôt clair : *lire un livre* est un accomplissement, et *mourir* est un achèvement.

Sans nous attarder sur le premier critère (parce qu'il n'est pas source de divergences), admettons que les deux prédicats sont dynamiques, comme on peut le voir dans la compatibilité avec le V *se passer* : *Ce qui se passe c'est que je lis mon livre, Ce qui se passe, c'est qu'il meurt/qu'il va mourir*. Selon la typologie de Vendler, *lire un livre* et *mourir* sont des prédicats téléiques, c'est-à-dire tendant vers la fin du procès dénoté, vers une borne droite. Cette observation pose problème au niveau de l'établissement des typologies, parce que, la plupart du temps, le mode d'accomplissement résulte de l'adjonction d'un argument interne au V⁵³. Ainsi *manger* ou *lire* est une activité, tandis que *manger une pomme* ou *lire un livre* est étiqueté comme accomplissement. Ce fait a amené certains aspectologues à ne pas reconnaître le statut de mode de procès aux accomplissements parce qu'il ne s'agit pas de l'aspect inhérent aux verbes mais du résultat d'un calcul aspectuel au niveau du GV, le verbe et ses arguments internes (Dowty 1977)⁵⁴. Si l'on admet donc que *lire un livre* et *mourir* sont comparables, il faut reconnaître que les deux

⁵³ Il suffit de jeter un coup d'œil sur le corpus des prédicats verbaux recensés par Asnès (2004, 85) où, aussi bien parmi les accomplissements que parmi les achèvements on retrouve des V et des GV. Il est important de souligner que Asnès, considère que les arguments internes d'un V font partie de son aspect lexical.

⁵⁴ Si cela est vrai pour la plupart des cas donnés en exemple, peut-être on peut voir l'accomplissement comme un aspect interne pour certains verbes comme *accoucher* ou encore *persuader*. Mais nous nous garderons d'aller plus en avant sur ce point.

sont téliques, parce que les deux procès se soldent par une fin, par la transition vers autre chose.

L'existence de cette borne finale fait qu'on considère les deux types de procès comme hétérogènes. Mais pour des raisons différentes. Dans le cas des accomplissements comme *lire un livre*, on se rend compte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une lecture ininterrompue pendant un laps de temps donné pour que le procès ait lieu. Autrement dit, si je mets trois mois à lire un livre, cela ne veut pas dire qu'à chaque instant, pendant cet intervalle de temps, j'ai eu les yeux rivés sur le livre. Par ailleurs notons que dire *J'ai lu Guerre et Paix pendant trois mois* n'implique aucunement que j'ai fini ma lecture. On reconnaît traditionnellement aux achèvements le fait d'avoir une borne finale intrinsèque : *mourir, naître, sauter, franchir, reconnaître* sont autant de V qui, de façon « naturelle », expriment la transition vers autre chose qui n'est plus le procès dénoté par le V. Leur nature hétérogène s'explique donc par le fait que leur caractère ponctuel n'offre pas la durée nécessaire pour une homogénéisation... et nous voilà arrivée au critère (problématique) de la *durée*.

Résumons – les accomplissements sont des prédicats qui nécessitent une durée limitée pour leur instanciation et on peut tester la borne finale par un adverbial temporel *en x temps*. Les achèvements sont des prédicats qui sont ponctuels et, de ce fait, ne durent pas suffisamment longtemps pour que l'on puisse mesurer cet intervalle de référence temporelle. Le problème vient du fait que, dans les deux cas, et de façon non marginale, on trouve des exceptions – Dowty est catégorique sur ce point :

Note that these criteria make no distinction between two of Vendler's classes, accomplishments *versus* achievements. This is deliberate. It is often suggested that accomplishments differ from achievements in that achievements are "punctual" in some sense, whereas accomplishments have duration: *dying*, an achievement, happens all at once, while *building a house*, an accomplishment, takes time. However, many events usually classed as achievements do in fact have some duration. (1986, 43-44)

Aussi bien les accomplissements que les achèvements (bien évidemment sous certaines conditions que nous ne développerons pas) peuvent admettre la forme progressive, un adverbial en *pendant x temps*, et un adverbial en *en x temps* :

- (86) Je suis en train de lire un livre (ACC)
- (87) Je suis en train de mourir (ACH)
- (88) Il a peint ce portrait pendant six mois (ACC)
- (89) Des bombes explosaient pendant toute la nuit⁵⁵ (ACH)
- (90) On a construit la maison en six mois (ACC)
- (91) Il est mort en une semaine (ACH)

Ces faits ont conduit certains aspectuologues à rejeter l'opposition accomplissement/achèvement (Verkuyl 1989) et d'autres, à affiner l'analyse des deux classes, jusqu'à l'introduction d'une nouvelle catégorie, celles des achèvements progressifs chez Croft (2012)⁵⁶. Résumons son analyse.

⁵⁵ Verkuyl (1989) notamment observe que, pour qu'un achèvement puisse être accompagné par un adverbial de durée, un certain nombre de conditions doivent être réunies (notamment de détermination du SN sujet **Une bombe explosait toute la nuit*). Voit aussi Landman & Rothstein (2010).

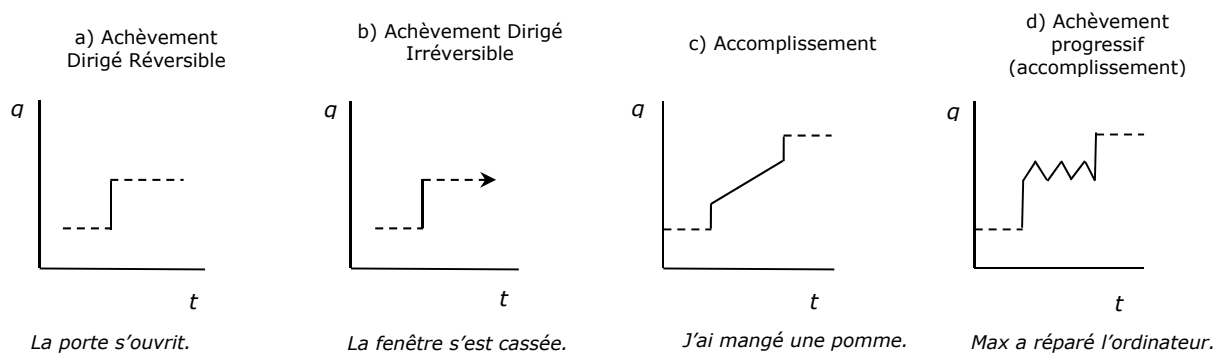
⁵⁶ Bien évidemment Croft n'est pas le seul à reconnaître un cas intermédiaire entre les accomplissements et les achèvements

2.2.1.2. Une nouvelle classe de procès : *les accomplissements progressifs*

Dans son modèle bidimensionnel, Croft fait figurer un certain nombre de paramètres qui lui permettent d'établir différents types de catégories statives : sur les deux dimensions (temporelle et qualitative) du modèle, on enregistre les phases profilées et non profilées des procès, leur durée dans le temps, leur caractère stable (acquis ou non). Pour les procès qui se déroulent dans le temps (notamment les activités, les accomplissements et les achevements), il fait figurer deux paramètres supplémentaires, à savoir s'il s'agit d'un procès *dirigé* ou non, ainsi que la nature du déroulement du procès⁵⁷ (cf. *infra*).

En examinant ces paramètres, Croft reconnaît l'existence d'une classe intermédiaire entre les achevements et les accomplissements – celle des *achevements progressifs* ou *runup achievements* (2012, 62). Considérons les figures suivantes qui nous serviront de support d'explication :

Figure 11 : Accomplissements, Achevements & Achevements Progressifs (Croft 2012)



Ce que Croft entend par *procès dirigé* est traduit dans le fait qu'on observe un changement sur l'échelle qualitative. En d'autres termes, la phase finale (non profilée) se situe à un autre niveau sur q par rapport à la phase initiale du procès (non profilée elle aussi). Croft distingue trois types d'achevements – réversibles, irréversibles et cycliques (ou semelfactifs)⁵⁸. Les achevements réversibles (a) débouchent vers un état transitoire (et par conséquent réversible) : le fait qu'à la fin du processus la porte est ouverte, n'empêche pas qu'elle peut se refermer et rouvrir à nouveau. Au terme d'un achèvement irréversible (b), on retrouve un état inhérent acquis (ce qui laisse entendre, d'après le schéma, que ce type d'achevements est non répétitif⁵⁹). Si l'on compare maintenant (a) et (c), deux remarques importantes s'imposent.

Premièrement, les achevements et les accomplissements diffèrent fondamentalement dans leur structure phasale. Tandis que les achevements ont une seule phase profilée, qui ne varie que sur l'échelle de changement qualitatif (elle n'est donc bornée que sur cette échelle-là), les

(Recanati & Recanati 1999, Landman & Rothstein 2010). Gosselin par ailleurs observe que l'opposition accomplissement/achèvement n'est pas la seule parmi les classes aspectuelles (1996, 63-69).

⁵⁷ Nous nous focaliserons sur les accomplissements et les achevements. Pour les modalités de représentation des activités, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Croft (2012).

⁵⁸ Nous ne faisons pas figurer ces derniers sous forme de schéma que l'on peut trouver dans Croft (2012, 60). Le profil aspectuel des achevements cycliques, p. ex. *sautiller*, est semblable à celui des *états ponctuels* (cf. figure p. 271, ici-même), à ceci près que leur phase inchoative est profilée.

⁵⁹ Toutefois, il faut observer qu'il ne s'agit pas du profil aspectuel du verbe *casser* mais bien du résultat de sa combinaison avec les caractéristiques sémantiques de son sujet, en l'occurrence une *fenêtre*. Comparer : **la fenêtre s'est cassée plusieurs fois vs Il s'est cassé la jambe plusieurs fois*.

accomplissements ont trois phases profilées. Cela s'explique par le fait que les accomplissements sont à la fois bornés sur l'échelle q (Q -bounded) et sur l'échelle temporelle t (T -bounded). Autrement dit, les phases préparatoires et résultatives des accomplissements jouent le rôle de limites temporelles du procès. Il ne faut pas pour autant déduire que les achevements ne sont pas bornés – ils le sont mais dans la mesure où il n'y a pas de phase médiane, la fin de la phase préparatoire est proche du début de la phase résultative.

La deuxième remarque porte sur le caractère incrémentiel de la phase médiane des accomplissements. La notion de changement *incrémentiel* est empruntée à Dowty (1991, 568)⁶⁰, qui, pour faire court, observe trois types d'évolution dans les procès téliques (bornés)⁶¹. Le premier concerne des verbes comme *construire*, *manger*, *colorier*, etc., qui dénotent des procès au cours desquels, après un certain nombre d'actions, on constate un changement radical, « déformation ou disparition » de l'entité patient (*la maison est construite*, *la pomme est mangée*, *la pelouse est tondue*, etc.). Il insiste sur le nombre limité d'actions prévu pour arriver au résultat du procès, ce qui lui permet de distinguer d'autres procès, non incrémentiels comme *pousser la voiture*, *augmenter le thermostat*, etc. Un deuxième type de procès incrémentiel plus particulier est illustré par des exemples comme *aller de Paris à Strasbourg*, *devenir architecte*, *devenir adulte* (*grow into an adult*). De la même manière que dans le premier cas, si nous nous arrêtons à mi-chemin entre Strasbourg et Paris, si l'on ne nous délivre pas notre diplôme d'architecte ou encore si un accident interrompt la vie d'un individu, le procès ainsi interrompu n'est pas réalisé. En revanche, selon Dowty, il y a une différence fondamentale entre les deux types de procès – si l'on s'arrête de « tondre la pelouse », on peut quand même constater qu'une partie de la pelouse a été rasée et ainsi vérifier le principe d'homomorphisme qui veut qu'à chaque changement temporel corresponde un changement qualitatif. Or, si sur notre trajet de Strasbourg vers Paris, on s'arrête à Metz, on ne dira jamais qu'une partie seulement du voyageur est arrivée à Metz. En effet c'est la personne « entière » qui voyage. Ce type de changement est appelé par Dowty un *changement de thème holistique* : ce n'est plus l'agent du procès qui change, mais plutôt sa trajectoire (PATH) qui change de façon incrémentielle⁶². Précisons que Dowty ne fait aucun commentaire sur *devenir adulte*.

Revenons à l'analyse de Croft et comparons (c) et (d) qui représentent les *achevements progressifs* ou bien *les accomplissements non incrémentiels*. La différence fondamentale réside dans le fait que ce type d'achèvement se caractérise par une phase initiale et finale profilée, mais la phase médiane est celle d'une activité non dirigée, donc non incrémentielle. Les achevements progressifs se caractérisent par l'absence d'une évolution monotone entre la phase initiale et la phase finale. Si l'on compare (d) à (b), on constate le même effet avec une focalisation sur le résultat final (*fenêtre cassée*, *ordinateur réparé*). Mais c'est comme si la phase médiane dans (b) avait été « étirée » dans le temps. Cet « étirement » n'est pas représenté par hasard par une ligne en zigzag qui montre que, contrairement à *casser* qui survient de façon brusque dans le temps

⁶⁰ Plus précisément: « There are two types of durative processes, depending on whether or not incremental change is involved, i.e. incremental vs. cyclic changes in the q dimension. (Incremental) accomplishments and nonincremental accomplishments represent temporally bounded versions of the two types of activities, directed and undirected respectively ». (Croft 2012, 65).

⁶¹ En fait, il faut préciser que la notion de *thème incrémentiel* chez Dowty repose sur le principe d'homomorphisme, fonction qui permet de préserver la structure qualitative du prédicat à travers les différents changements temporels. Voici l'exemple de Dowty (*op. cit.* 567). Soit le prédicat *tondre la pelouse*, qui nécessite une certaine durée, et admettons que la personne chargée de la corvée commence à le faire tout de suite. Si, au cours de l'heure qui suit, toutes les dix minutes nous jetons un coup d'œil sur le jardin (et si la personne fait bien son travail) nous constaterons un changement dans « l'état de la pelouse » toutes les dix minutes.

⁶² Mentionnons tout de même le troisième type de changement incrémentiel REPRESENTATION-SOURCE (*copier un fichier*, *photographier une scène*), qu'il n'est pas utile de développer ici (*cf.* Dowty 1991, 569).

(ligne verticale en gras dans (b)), le procès *réparer un ordinateur* prend non seulement plus de temps mais peut subsumer un certain nombre de sous-actions (redémarrer, installer, désinstaller des programmes, etc.). Bref, les achèvements progressifs (les accomplissements non incrémentiels) se différencient des achèvements par leur caractère duratif (susceptibles de passer les tests de durée) et ne sont pas tout à fait des accomplissements par leur nature non incrémentielle. Pour finir, insistons avec Croft sur le fait que les distinctions aspectuelles entre accomplissements incrémentiels et non incrémentiels ressortissent au niveau contextuel.

Reprenons à présent l'analyse des prédicats d'âge avec *devenir*.

2.2.2. Propriétés aspectuelles de *devenir N-[âge]*

Dans la section II. 1.2, nous avons vu que *devenir* a une valeur processive et qu'il s'agit *a priori* d'un verbe de nature aspectuelle mixte.

Prenons à titre d'exemple *devenir adulte* et observons les manipulations suivantes :

- (92) Max est en train de devenir adulte.
- (93) *Max devient/est devenu adulte pendant *DETquant Ntmp*.
- (94) *Max devient/est devenu adulte en *DETquant Ntmp*.

L'ensemble des trois tests, qui devrait nous permettre de trancher entre achèvements et accomplissements, n'est pas concluant avec *adulte*. En observant les exemples suivants, on sera tenté de dire que *devenir N-[âge]* est plutôt un procès d'accomplissement quand le sujet est un animé non-humain (95) ou bien on est dans le cas de figures de métamorphoses (96) ou encore avec les *N-[âge]* d'humain mais pris dans leur sens axiologique (97)-(98) :

- (95) La larve de l'anguille mesure 7 mm lorsqu'elle quitte la Mer des Sargasses pour rejoindre les eaux continentales où elle devient adulte en douze mois. (article Civelles, Wikipédia)
- (96) Acarnan est un personnage mythologique grec dont le père avait été assassiné par un certain Phégée, et que Zeus fit devenir adulte en quelques mois pour lui permettre de se venger. (Wiki, 232837)
- (97) #Max est devenu adulte en (très) peu de temps.
- (98) #Max a mis du temps à devenir adulte.

Si l'on compare maintenant avec d'autres types de NH, *devenir N-[Pro]* semble osciller entre achèvements et accomplissements :

- (99) *Max est devenu architecte pendant trois ans. (ACC)
- (100) Max est devenu architecte pendant un jour (= pour une journée) (ACH)
- (101) Max est devenu architecte le temps d'un jour. (ACH)
- (102) Max est devenu architecte en 5 ans. (ACC)
- (103) Max a mis 5 ans à devenir architecte. (ACC)

Dans (101), nous considérons que la locution *le temps de DETquant Ntmp* fonctionne de façon semblable à *pendant DETquant Ntmp*, à ceci près qu'avec *devenir* elle ne permet pas la construction d'intervalles temporels importants (?? *Il est devenu architecte le temps de 5 ans*). Elle marque donc des états transitoires, vus comme exceptionnels. Dans ce sens précis, on peut envisager de dire (104) pour un adolescent qui doit par exemple s'occuper de la maison en absence de ses parents :

(104) Il est devenu adulte le temps d'une journée.

Ces faits n'expliquent pas pour autant ce qui se passe dans (93) et (94). D'où le besoin de préciser la signification des tests appliqués. *Pendant DETquant Ntmp* permet de tester deux choses : le caractère homogène du procès et son caractère non-borné si le prédicat est conjugué au PC, donc *devenir adulte* est bien un prédicat télique :

(105) *Je suis devenue adulte pendant + [durée]⁶³

En DETquant Ntmp confirme le caractère télique mais d'une façon différente – on exprime la durée nécessaire pour que le procès arrive à l'état résultant après le changement. C'est la raison pour laquelle *en* est naturellement compatible avec les accomplissements qui focalisent sur l'état acquis après le déroulement du procès. Dire qu'on devient *x en 3 ans*, insiste sur le temps qui a été nécessaire pour que le procès soit accompli en rendant saillante la phase finale et résultative du procès. À (95) correspond (106), énoncé générique réservé à des contextes précis (médicaux/biologie) mais parfaitement intelligible :

(106) Le lait de vache est très bien adapté au veau qui dispose de quatre estomacs et d'un système très évolué d'enzymes pour le digérer parfaitement. Le veau prend 500 kgs en 1 an pour devenir adulte et trouve tout ce qui est nécessaire pour cela dans le lait de vache. **L'être humain devient adulte en 20 ans environ**, et le lait de femme est très bien adapté pour lui. Il pèse entre 70 et 90 kg à l'âge adulte. Il possède un seul estomac et cesse de boire du lait lorsqu'intervient le sevrage à environ 9 mois/1 an. Son système enzymatique cesse alors de digérer le lactose. (<http://www.frfaq.com/> - forum médical)

On sera par conséquent tentée de conclure que *devenir adulte* est un accomplissement, fait corroboré indirectement par le sens même du N-[âge] : *adulte* désigne *l'être accompli* et, historiquement, provient d'un participe passé (*être grandi*). Rappelons que, selon Croft, en suivant Dowty, les accomplissements sont des procès dirigés (on observe un changement qualitatif) incrémentiels. Or, si *devenir adulte* doit être analysé comme *lire un livre*, force est de constater qu'on ne peut pas dire **je suis à la moitié/ aux trois-quarts de devenir adulte*, pas plus que **je suis à la moitié de lire un livre/au trois-quarts de lire un livre*. En revanche, le test fonctionne très bien avec le N déverbal correspondant : *Je suis à la moitié/trois-quarts de ma lecture*. Ce test mettant en évidence le parcours incrémentiel des accomplissements, empêche de considérer *devenir adulte* comme tel. Une réponse consisterait à rappeler la progression du thème holistique de Dowty : ce n'est pas l'individu qui évolue de façon incrémentielle, mais le PATH, qui est en l'occurrence le cours du temps (intrinsèquement incrémentiel). Cette réponse n'est pas pour autant entièrement satisfaisante, dans la mesure où il n'y a pas un strict parallèle entre les énoncés suivants :

(107) Je vais de Paris à Strasbourg.

(108) *Je suis à la moitié d'aller de Paris à Strasbourg.

(109) Je suis à la moitié du chemin entre Paris et Strasbourg.

(110) Je deviens adulte.

⁶³ Il nous paraît impossible de voir dans cet énoncé un exemple de ce que Borillo (1986, 138) appelle des *achèvements-état*, à l'instar d'exemples comme *La bibliothèque est fermée pendant deux mois*.

- (111) *Je suis à la moitié de devenir adulte.
(112) Je suis à la moitié de ma vie.

En effet, non seulement *être à la moitié de sa vie* ne coïncide pas avec le fait de *devenir adulte* mais, en plus, (110) montre qu'on ne peut pas rendre saillante la phase médiane du procès (*cf. infra*). Une deuxième réponse consiste à voir dans certains emplois de *devenir adulte* un achèvement progressif. C'est notamment ce qui se passe à notre avis dans un certain nombre de contextes en présence de phrases subordonnées :

- (113) Or la France a beaucoup de retard dans ce domaine: les centres d'éducation spécialisée sont rares, l'adolescent autiste lorsqu'il devient adulte bascule dans les services de psychiatrie pas toujours adaptés à ses besoins. (2003-05-23.LP)
(114) Tout enfant précoce une fois devenu adulte perd son statut d'enfant précoce. Ce n'est pas parce qu'on commence tôt qu'on va plus loin.
(115) Sa durée aurait tendance à augmenter si l'on considère que l'adolescent devient adulte une fois qu'il travaille et quitte le cocon familial. (2005-04-08.LP)

Dans (115) plus particulièrement, *une fois* induit une lecture résultative et immédiate de l'intervalle de référence temporelle construit par la subordonnée. Le fait que *devenir adulte* puisse être contraint par des procès vus comme ponctuels plaide en faveur de son interprétation comme achèvement. En somme, *devenir adulte* semble osciller entre les accomplissements et les accomplissements non incrémentiels (ou achèvements progressifs). Ces valeurs aspectuelles sont calculées au niveau phrasique. Cela dit, ces observations inspirées du cadre d'analyse de Croft demandent à être appuyées par des données empiriques. C'est à quoi nous allons procéder maintenant en analysant l'aspect phasal des prédicats d'âge.

III. ASPECT PHASAL DES PRÉDICATS D'ÂGE

La section I. 3.1 (*cf. supra*, p. 268) a présenté la notion d'aspect phasal (Gosselin, 2011) et a distingué deux opérations différentes – catégorisation de sous-procès et visée aspectuelle – véhiculées respectivement par des coverbes de phase (Gosselin 2011, Borillo 2005) et des auxiliaires aspectuels (Laca 2004, 2005).

Dans cette section, nous examinerons la compatibilité des prédicats d'âge avec différents modificateurs aspectuels qui mettra la lumière aussi bien sur la particularité aspectuelle de chacun, que de leur ensemble. Pour commencer, nous verrons successivement quelles sont les phases susceptibles d'être rendues saillantes par les coverbes et leur visée aspectuelle. Ces données seront élargies par l'examen de l'aspect de phase des N de période d'âge, pour finir par la compatibilité entre les N-[âge] et les adverbes aspectuels *déjà* et *encore*.

1. SOUS-CATÉGORISATION ET VISÉE ASPECTUELLE DES PRÉDICATS D'ÂGE

1.1. Prédicats d'âge et sélection de phases aspectuelles

La sélection des phases d'un procès correspond à l'opération de sous-catégorisation (*cf. supra*), réalisée par un type particulier de marqueurs aspectuels – les coverbes. Théoriquement, chacune des cinq phases constituant un procès – (dans l'ordre temporel) préparatoire, initiale, médiane,

finale, résultante – est susceptible d’être marquée par un ou plusieurs coverbes⁶⁴ et être ainsi rendu saillante. Nous verrons qu’en fonction du N-[âge] , seules certaines phases du prédicat correspondant peuvent être sélectionnées et ainsi accéder au statut d’entités référentielles. Précisons de suite que notre corpus d’étude ne fournit aucune occurrence de sélection de phase, ce qui nous a amenée à vérifier la viabilité des énoncés dans notre corpus supplémentaire ainsi que sur le web (moteurs de recherche Google et Bing).

À chaque phase du procès (phase = Ph) dénoté par le prédicat correspond un ou plusieurs coverbes, dont voici un échantillon :

- Ph₀ (phase préparatoire) : *être prêt à, se préparer à, être disposé à, en venir à, être proche de, être sur le point de, ...*
- Ph₁ (phase initiale) : *commencer à, se mettre à, ...*
- Ph₂ (phase médiane) : *continuer à, persévérer à, ...*
- Ph₃ (phase finale) : *cesser de, terminer de, finir à, finir par, ...*
- Ph₄ (phase résultante) : *sortir de, rentrer de, ...*

Le tableau suivant résume les possibilités de mise en saillance de différentes phases de *être N-[âge]* et *devenir N-[âge]*.

Tableau 20 : Aspect de phase (*être N-[âge]* vs *devenir N-[âge]*)

P = <i>être N-[âge]</i>		Bébé	Enfant	Adolescent	Adulte	Vieillard
Ph₀	<i>être prêt à</i>	-	-	-	#	-
	<i>se préparer à</i>	-	-	-	#	#
Ph₁	<i>commencer à</i>	-	-	-	-	-
	<i>se mettre à</i>	-	-	-	-	-
Ph₂	<i>continuer à</i>	-	-	-	-	-
Ph₃	<i>cesser d’</i>	-	#	#	-	-
	<i>finir d’</i>	-	-	-	-	-

P = <i>devenir N-[âge]</i>		Bébé	Enfant	Adolescent	Adulte	Vieillard
Ph₀	<i>être prêt à</i>	-	-	-	#	-
	<i>se préparer à</i>	-	-	-	#	#
Ph₁	<i>commencer à</i>	-	-	+	+	+ (un)
	<i>se mettre à</i>	-	-	-	-	-
Ph₂	<i>continuer à</i>	-	-	-	-	-
Ph₃	<i>cesser de</i>	-	-	-	-	-
	<i>finir de</i>	-	-	-	-	-

En observant Ph₀, on pourrait conclure que la langue ne permet pas de conceptualiser une phase préparatoire quand les N-[âge] dénotent une étape biologique de la vie d’un individu. Les coverbes *être prêt à* et *se préparer à* induisent le sens axiologique de *adulte* et *vieillard* (encore mieux – *vieux* dans son emploi substantival) puisqu’ils impliquent la disposition ou l’intentionnalité en quelque sorte de l’agent. Or, nous avons vu que la proximité des N-[âge] avec les prédicats sortaux bloque toute forme d’agentivité.

L’implication du sujet est aussi à l’origine de l’incompatibilité avec *se mettre à* pour P₁. Malgré tout, un énoncé de type *quand on se met à devenir vieux* nous paraît acceptable. Avec *commencer à*, les N-[âge] dénotant l’individu pendant la première période de sa vie sont

⁶⁴ La récursivité (*propriété d’auto-similarité*, chez Gosselin, 2011) caractérise les coverbes mais non les auxiliaires aspectuels. Cette propriété veut que « la partie et le tout, de même que la partie de la partie, possèdent une structure identique » (*op. cit.*, 168). En d’autres termes, chaque phase est susceptible d’être analysée à son tour comme ayant un aspect interne (phase initiale, médiane, finale) et aspect externe (phase préparatoire et résultante).

impossibles (*cf. supra* II. 1.2).

Il paraît impossible de rendre saillante la phase médiane (Ph2) des prédicats d'âge, aussi bien avec le verbe d'état qu'avec le verbe d'accomplissement. À notre avis, cela est dû au type aspectuel de ces deux verbes – l'aspect statif de la copule ne permet pas d'isoler un moment temporel médian dans l'instanciation stable d'une propriété, qui pourrait servir d'intervalle temporel⁶⁵.

Les coverbes de phase finale de procès (ainsi que ceux qui sélectionnent la phase résultante) sont réfractaires avec les deux types de prédicats.

1.2. Prédicats d'âge et visée aspectuelle

Nous distinguons, avec Gosselin (1996), quatre types de visée aspectuelle, mis en évidence par des auxiliaires aspectuels :

- la visée aoristique (le procès est montré dans son intégralité, *il est adulte*) ;
- la visée inaccomplie (le point de vue sur le procès est inclus dans l'intervalle temporel du procès, mais sans prendre en compte les bornes du procès, *il est en train de devenir adulte*) ;
- visée accomplie (on montre l'état résultant du procès *il est devenu adulte*)
- visée prospective (on montre la phase préparatoire du procès, *il va devenir adulte*)

Pour résumer, les auxiliaires de visée accomplie et visée prospective portent sur l'aspect externe du procès (respectivement la phase résultante et la phase préparatoire) et les visées aoristique et inaccomplie portent sur l'aspect interne du procès (avec ou sans bornage). Observons les tableaux suivants :

Tableau 21 : Visée aspectuelle (*être N-[âge]* vs *devenir N-[âge]*)

P = <i>être N-[âge]</i>		Bébé	Enfant	Adolescent	Adulte	Vieillard
Visée prospective	<i>aller P</i>	-	-	+	+	+
	<i>être sur le point de P</i>	-	-	-	-	-
Visée inaccomplie	<i>être en train de P</i>	-	-	-	-	-
Visée accomplie	<i>avoir + PPé</i>	+	+	+	+	+
	<i>venir de P</i>	-	-	-	-	-

P = <i>devenir N-[âge]</i>		Bébé	Enfant	Adolescent	Adulte	Vieillard
Visée prospective	<i>aller P</i>	-	-	+	+	+
	<i>être sur le point de P</i>	-	+	+	+	-
Visée inaccomplie	<i>être en train de P</i>	-	-	+	+	+
Visée accomplie	<i>être + PPé</i>	-	-	+	+	+
	<i>venir de P</i>	-	-	+	+	-

Comme nous l'avons observé à plusieurs reprises, il est impossible de sélectionner la phase préparatoire de *être bébé* et, si c'est le cas avec *être enfant*, c'est à condition de reconnaître explicitement une différence entre l'individu-bébé et l'individu-enfant. Toutefois, cet usage semble rare. Concernant la visée aspectuelle, *être sur le point de* permet le rapprochement vers le moment de transition qui est en l'occurrence le terme de l'accomplissement dénoté par *devenir*. Selon ce test, et de façon implicite, *devenir N-[âge]* a pour phase préparatoire l'instanciation de *être N-*

⁶⁵ Remarquons que le changement de préposition peut nettement améliorer l'acceptabilité mais seulement avec certains NH : *??il continue d'être médecin à l'hôpital, il continue d'être directeur de l'agence.*

[*âge*] précédent (sauf pour *bébé* et *vieillard*). Signalons l'exemple suivant tiré d'un blog sur les jeux vidéo, où un internaute souhaite « avoir des jumeaux » dans un jeu vidéo populaire où l'on crée une ville de personnages. Voici la réponse qu'il obtient :

- (116) Retenir l'heure de la naissance du bb et quand les 3 jours sont passés et qu'il est sur le point de devenir enfant cliquez 2 fois sur lui au moment où il passe de bb à enfant (quand il y a des jouets qui entourent le berceau) et vous voilà avec des jumeaux. (sic)

En dehors de ce type de contexte très particulier, il nous semble impossible de pouvoir se rapprocher avec précision jusqu'au « point » de transformation d'un bébé en enfant.

Nous avons déjà pu traiter de la compatibilité de *être en train de + devenir N-[âge]* (cf. ici-même, p. 277), venons donc à la visée accomplie des prédicats d'âge, qui ouvre une fenêtre sur le résultat du procès. Notons qu'il existe une différence d'implication en fonction du prédicat. La conjugaison des prédicats d'âge au passé composé avec *être* est possible avec tous les N-[âge], mais elle appelle deux remarques. D'abord, ces énoncés sont rares en raison de leur trivialité – la proximité sémantique avec les prédicats sortaux ainsi que leur caractère évolutif inhérent fait qu'on a affaire à des phrases génériques de type *tout le monde a été bébé, enfant, ... un jour*. Puis, si l'on compare *il a été adolescent* et *il est devenu adolescent*, les implications sur l'état résultant diffèrent. Avec *être*, l'état résultant est sémantiquement équivalent à *il n'est plus enfant* sans que l'on puisse inférer l'âge de l'individu au moment de l'énonciation. L'aspect lexical de *devenir* en revanche fait que (sauf indication contraire du contexte) l'état résultant est le N-[âge] en question : *il est devenu adolescent* signifie qu'il est adolescent au moment de l'énonciation.

1.3. Bilan provisoire

Récapitulons en esquissant les tendances dans le profil aspectuel des prédicats d'âge. D'une part, deux contraintes pèsent sur la sous-catégorisation du procès dénoté par le prédicat d'âge : l'aspect lexical du prédicat (statif, *être* ou dynamique, *devenir*) et la position du N-[âge] dans l'ensemble lexical. D'autre part, certaines phases sont mises en évidence par des opérations aspectuelles différentes :

- La phase préparatoire est l'objet d'une visée aspectuelle et non d'une sous-catégorisation (sauf si prédicat dynamique). Peu importe le moyen, elle ne se laisse appréhender que pour les N-[âge] qui ne dénotent pas eux-mêmes le début de la vie humaine.
- Le caractère dynamique du V facilite la mise en évidence de l'aspect interne du prédicat. La sélection de la phase initiale ne peut être faite que pour les N-[âge] qui ne dénotent pas l'individu au début de sa vie, et il en va de même pour la phase médiane. Symétriquement à la phase initiale, la phase finale ne peut pas être sélectionnée pour les N-[âge] qui dénotent l'individu à la fin de sa vie (*vieillard*) ou qui ne sont pas conceptualisés comme bornés à droite (*adulte*). Contrairement aux deux phases précédentes, la phase finale est réfractaire avec le trait dynamique.
- La phase résultante ne peut faire l'objet que de l'opération de monstration. Si, avec *être*, la visée accomplie est théoriquement possible avec tous les N-[âge], il n'en est pas de même avec *devenir*. Avec *venir de*, la phase résultante d'un verbe d'accomplissement dénote un intervalle temporel très proche de la borne finale, c'est-à-dire à la transition entre la fin du procès et son résultat (d'où l'incompatibilité avec *bébé* et *enfant*). Cela est possible uniquement avec les N-[âge] qui ne dénotent pas un intervalle temporel extrême de la vie d'un individu. Le blocage de la visée accomplie ainsi construite avec *bébé* ou *enfant* est dû à l'impossibilité de construire un intervalle temporel de référence qui fait office de phase

finale. Le blocage avec *vieillard* (**il vient de devenir vieillard/vieux*) tient au caractère flou du passage vers cette dernière phase. À ce propos notons que les deux N-[âge] qui se prêtent à ce type d'auxiliaire aspectuel, *adolescent* et *adulte*, sont associés sémantiquement avec des périodes de transition très importantes (physiologiques pour *adolescent*, socio-culturelles pour *adulte*).

2. ASPECT ET N DE PÉRIODE D'ÂGE

Les observations faites dans le bilan provisoire sur le fonctionnement aspectuel des prédicats d'âge, se confirment avec les N de périodes d'âge correspondants.

On éprouve des difficultés à concevoir l'entrée⁶⁶ dans les premières périodes de la vie humaine et, de façon symétrique, la sortie de la dernière phase, la vieillesse. Remarquons que le début et la fin de la vie humaine sont conceptualisés par des V d'accomplissement (*naître/mourir*), bornés de façon intrinsèque. Leur profil aspectuel est par ailleurs hérité par les N dérivés *naissance* et *mort* (cf. Haas, 2009).

Le tableau suivant résume la compatibilité des N de périodes d'âge avec, d'une part, des verbes indiquant la phase inchoative ou terminative de l'intervalle temporel dénoté par le N, et, d'autre part, avec les N d'événements dérivés de ces mêmes verbes.

Tableau 22 : Phases & N périodes d'âge

	Petite enfance	Enfance	Adolescence	Âge adulte	Vieillesse
Entrer dans/en	-	-	+	+	+
Entrée de l'/la	-	-	+	+	+
Prép. le début de l'/la	+	+	+	+	+
Au cours de l'/la	+	+	+	+	+
Prép le milieu	-	+	+	+	-
Sortir de l'/la	+	+	+	-	-
(Prép) La sortie de l'/la	+	+	+	-	-
Prép. la fin de l'/la	+	+	+	-	-

Prép = *à, vers, jusqu'à*

Notons que, contrairement à ce qu'on a vu avec les prédicats d'âge, les N de périodes d'âge permettent de conceptualiser ce qui peut correspondre à la phase médiane d'un procès *être N-[âge]* – le milieu de la période dénotée (*au cours de l'enfance*).

3. ADJONCTION D'ADVERBES ASPECTUELS

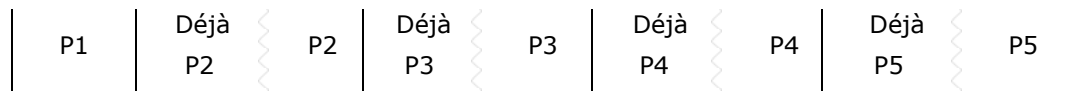
Les adverbes d'aspect sont un autre type d'indices sur le déroulement du procès, plus précisément sur ce qui n'est pas exprimé par la visée aspectuelle. C'est notamment le rôle joué par les adverbes *déjà* et *encore* (Borillo 1986, Franckel 1989, Fuchs 1993, Gosselin 1996, 2005). Ces deux adverbes diffèrent dans les présuppositions et les implications qu'ils engendrent.

3.1. *Déjà* N-[âge]

Déjà présuppose un moment antérieur au prédicat pendant lequel le procès dénoté n'a pas eu lieu, et implique que le procès continuera après avoir eu lieu. Étant donné que *bébé* dénote l'individu tout au début de sa vie, la présupposition est bloquée : *Max est déjà *bébé /?enfant /adolescent /adulte /un vieillard* et que l'on peut représenter de la façon suivante (les délimitations sont purement iconiques, toutes les frontières étant floues)

⁶⁶ Sur les SP de type *à l'entrée de/sortie de*, cf. Adler (2008).

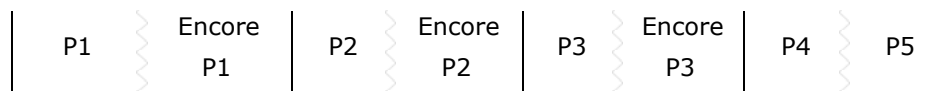
P1 = être bébé, P2 = être enfant, P3 = être adolescent, P4 = être adulte, P5 = être vieillard



3.2. Encore N-[âge]

Encore présuppose que le procès dénoté par le prédicat a été déjà engagé et implique qu'il va cesser dans un laps plus ou moins déterminé. Avec les prédicats d'âge, *encore* ne peut avoir qu'un sens duratif (et non itératif comme dans *Bolt est encore (une fois) champion cette année*) : **Il est encore (une fois) N-[âge]*. Réciproquement à *déjà*, *encore* ne figure pas avec les N-[âge] *adulte* et *vieillard* : *Max est encore bébé /enfant /adolescent / *adulte/ *vieillard (*vieux)*.

P1 = être bébé, P2 = être enfant, P3 = être adolescent, P4 = être adulte, P5 = être vieillard



Toutefois, les raisons de l'incompatibilité avec ces deux N-[âge] sont différentes. Avec *vieillard*, l'implication ne peut pas avoir lieu, parce que la fin de l'état *être vieillard* ne débouche pas sur une étape de la vie (l'individu cesse d'exister). Ce n'est pas tout à fait ce qui se passe avec **être encore adulte* – cette fois-ci l'incompatibilité montre qu'on ne conçoit pas les intervalles temporels dénotés par les deux N-[âge] comme discontinus. Autrement dit, on n'envisage pas l'état *être vieillard/vieux* comme l'annulation de l'état *être adulte*. Ajoutons que ces deux N-[âge] sont compatibles avec *encore* quand la prédication est niée : *ne pas être encore adulte/vieillard/vieux*.

On observe une relative complémentarité dans la distribution entre adverbes duratifs et type de NH. L'usage de *être toujours N-[Pro]* (*il est toujours architecte*) semble plus fréquent que ?*être encore architecte N-[Pro]*, mais la présupposition de fin d'état activée par *encore* est obligatoire avec les N-[âge] (*mon fils est ??*toujours/encore* adolescent*) et compatible avec leur caractère évolutif inhérent.

IV. BILAN

L'objectif de ce chapitre était de voir dans quelle mesure les N-[âge] peuvent être associés à la notion de *phase*. Résumons les principaux faits observés avant de pouvoir conclure sur ce point.

Nous sommes partie du fait qu'un *état* résulte de l'attribution d'une propriété à une entité (en l'occurrence humaine). Partant, l'étude aspectuelle des états doit tenir compte de deux niveaux différents d'analyse : les spécificités intrinsèques de la propriété en question et le mode de son attribution à son sujet. Dans le chapitre précédent, nous avons démontré que les N-[âge] dénotent des propriétés qui se rapprochent sur certains points des prédicats sortaux et, là, nous avons vu qu'ils peuvent constituer à la fois des prédicats statifs (avec la copule) et dynamiques (avec *devenir*).

Nous avons constaté des difficultés dans la mise en évidence de l'aspect interne des prédicats d'âge (aussi bien avec *être* qu'avec *devenir*). Autrement dit, il est impossible de sous-

catégoriser une partie du procès dénoté par *être/devenir N-[âge]*, la rendant par cette même occasion saillante et référentiellement autonome. Ces difficultés viennent avant tout du fait que la plupart des co-verbales impliquent l'agentivité de l'individu, cette dernière étant incompatible avec les N-[âge] qui dénotent des propriétés référentiellement nécessaires. L'« accès » au début, au milieu et à la fin de l'intervalle temporel que constitue un âge précis, se fait exclusivement avec les N d'âge correspondants⁶⁷. En revanche, il est possible d'envisager le procès dénoté par les prédicats d'état comme futur, inaccompli ou accompli à condition de tenir compte, d'une part, du profil aspectuel du V et, d'autre part, du sémantisme propre du N-[âge]. La visée aspectuelle a permis de mettre en avant principalement deux observations. *Primo*, il est impossible d'« ouvrir » une fenêtre aspectuelle prospective sur un prédicat d'âge qui dénote l'individu au début de sa vie, *bébé* ou encore *enfant* n'étant pas vus comme ayant une phase préparatoire aux états qu'ils sont susceptibles de dénoter. *Secundo*, de façon symétrique, il n'est pas possible d'opérer une visée accomplie sur les prédicats dénotant l'individu en fin de vie en absence de phase résultative. L'analyse des N de périodes d'âge et la compatibilité des différents prédicats d'âge avec les adverbes aspectuels ont confirmé de manière analogue ces observations.

À y regarder de plus près, il est tout à fait opportun d'élargir la structure en phases d'un procès au fonctionnement des prédicats d'âge. Plusieurs arguments vont dans ce sens, surtout si l'on tient compte du parallèle entre les N-[âge] et les N de période d'âge. D'abord, si l'on pense aux N temporels tels que *jeunesse*, *âge mûr* et *vieillesse*, on retrouve le découpage théoriquement possible pour chaque procès en trois phases – initiale, médiane et finale. Le procès en l'occurrence est sous-jacent dans le N déverbal *vie* (< *vivre*). Les N-[âge] dénotent un individu qui se trouve dans chacune de ces phases. Deuxièmement, les phases ainsi dénommées obéissent au principe d'auto-similitude (cf. note 64), et il se trouve qu'en français, différents moyens sont à l'œuvre pour y renvoyer, notamment la lexicalisation (117) et la préfixation (118)-(119):

- (117) Enfance/petite enfance : enfant/petit enfant (bébé)
- (118) Le pré-adolescent âgé de 13 ans se met au volant et voilà la " mauvaise troupe " de nouveau en route. (2002-09-05.LP)
- (119) De ce point de vue-là - croissance, âge cellulaire, etc. -, l'enfant est un pré-adulte... et l'adulte un pré-vieillard (Fr. Dolto, 1985, *La cause des enfants*, 290)

Troisièmement, la relation sous-jacente d'ordre qui unit l'ensemble des N-[âge], permet de dresser le profil aspectuel de chaque prédicat d'âge, à l'instar des schémas aspectuels de Croft pour les états (cf. *supra*, *Elle est française*). Une observation importante à faire est que les phases non profilées (*rest & resultative phase*) des prédicats d'âge sont connues : on sait que la phase résultative pour *être enfant* sera *être adolescent*, qui est, à son tour, la phase préparatoire pour *être adulte*. En revanche, à condition que *être française* soit un prédicat transitoire de nationalité, les N-[Pro] ne donnent pas lieu à des présupposés et des implications du même genre.

Enfin, même si, ontologiquement, on sait que la vie d'un individu ne commence pas au moment de sa naissance à proprement parler, on observe que, sur le plan linguistique, la période prénatale n'est pas vue comme une phase préparatoire à proprement parler. Nous envisageons de nous y intéresser dans le futur, donc cette remarque doit être prise avec précaution. De même, à l'« autre bout » de la vie, la borne finale qui coïncide avec la disparition d'un individu, ne débouche

⁶⁷ Rappelons à cette occasion que les noms de période d'âge entretiennent exactement les mêmes relations que l'ensemble lexical des N-[âge] (cf. chapitre V).

pas sur une autre phase (résultative)⁶⁸. L'ensemble de ces remarques nous amènent à conclure que les N-[âge] sont des N de phase ainsi qu'à reconsidérer la notion de *phase* dans l'élargissement lexical que nous souhaitons opérer⁶⁹.

Au niveau lexical, nous retenons deux critères nécessaires et suffisants d'identification des prédicats de phase : leur caractère transitoire et le fait qu'ils doivent constituer une partie fonctionnelle au sein d'un procès qui tient lieu de tout-temporel. Si l'on compare les prédicats d'âge aux prédicats de professions, on voit bien que seuls les prédicats d'âge remplissent la deuxième condition. Bien évidemment, *être N-[Pro]* peut être instancié pendant une partie importante de la vie d'un individu (qui est donc le Tout temporel) mais ce n'est pas pour autant une partie fonctionnelle pour l'instanciation de ce tout (on peut très bien (continuer à) vivre sans travailler). Une « partie fonctionnelle », ou bien une *phase*, doit être par conséquent comprise comme une partie temporelle sans laquelle le procès ne peut pas aboutir. Bref, si les N-[âge] constituent des prédicats référentiellement nécessaires et temporellement contingents (transitoires), les N-[Pro] sont des prédicats temporellement contingents mais référentiellement non nécessaires.

Il semblerait qu'on doit aussi tenir compte du fait que les prédicats d'âge demandent une certaine stabilité référentielle qui se traduit, d'une part, par la durée de leur instanciation et, d'autre part, par leur caractère continu d'instanciation. Cela permet de les distinguer notamment des prédicats comme *être rieur/ être piéton* qui, même si, sans doute, à un moment ou à un autre, seront prédiés pour un individu, voient leur instanciation se faire de façon sporadique.

Pour clore ce chapitre, un dernier point qui explicite la jonction entre ce que nous avons vu jusqu'à présent et le chapitre à suivre. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les prédicats d'âge partagent certaines propriétés linguistiques avec les prédicats sortaux humains. Ensuite, nous avons mis en évidence une deuxième facette dans leur fonctionnement – en postulant un élargissement possible de la notion de *phase* vers le domaine lexical, nous avons montré que ce sont des prédicats transitoires dont l'ensemble est doté d'une organisation phasique. Pour résumer, il en résulte que le caractère intrinsèque permet de distinguer les prédicats d'âge d'autres prédicats humains transitoires (p. ex. les N-[Pro]), et que leur caractère transitoire les différencie d'autres prédicats sortaux (p. ex. *être humain*). Le chapitre suivant mettra à l'épreuve nos résultats afin de vérifier leur opérationnalité dans une optique toute différente : esquisser une classification des prédicats statifs humains.

⁶⁸ Nous nous gardons d'entrer dans des débats métaphysiques impliquant des croyances et des considérations personnelles. Ce que l'on veut dire par là, c'est qu'il n'y a pas de N à proprement parler qui dénote l'état après la mort, à part justement le prédicat adjectival (*être mort*).

⁶⁹ Pour l'élargissement de la notion de phase à la structuration lexicale cf. Bras & Schnedecker (2011), Gosselin et al. (2011), Schnedecker (2011).

CARACTÈRE « HYBRIDE » DES PRÉDICATS D'ÂGE

Indubitablement, les N-[âge] ont cette spécificité d'amalgamer des informations de deux ordres : une instanciation prévue dans la carrière d'un individu humain et un caractère intrinsèquement transitoire. Ce chapitre sera consacré à leur comparaison avec d'autres NH prédicatifs afin de mieux comprendre leurs spécificités mais aussi pour avoir une idée plus précise de l'articulation de ces deux paramètres (intrinsèque/transitoire). Pour ce faire, nous commençons par quelques préliminaires théoriques sur la distinction classique des *individual vs stage level predicates* (Carlson 1977), qui permettra de donner à notre étude une visée typologique et précisera la notion d'intervalle temporel d'instanciation. Dans un deuxième temps, l'étude comparative des prédicats d'âge avec d'autres prédicats d'humains permettra de revenir sur les tests usuellement avancés dans la littérature et d'y apporter quelques amendements. À cette occasion, nous examinerons notamment la corrélation entre les différents types de propriétés et durée d'intervalles temporels, afin de situer les prédicats d'âge sur le continuum entre les ILP et les SLP.

I. PRÉLIMINAIRES THÉORIQUES

Initialement, les travaux de Carlson (1977, 1978, 1979) proposaient un traitement à une des préoccupations majeures de la sémantique – les phénomènes de généralité. La nouveauté apportée est la rupture avec les approches purement quantificationnelles¹, auxquelles Carlson substitue une vision plutôt ontologique. Elle consiste à rendre compte de la différence sémantique entre *Le chat est dans la cuisine* (lecture spécifique) et *Le chat aime le lait* (lecture générique) en postulant l'existence de différents types d'entités²: les *espèces (kinds)*, les *individus (individuals)* et les *instances d'individu (stages)*. Présenter les détails techniques de son argumentation n'a pas de lien direct avec notre travail et, pour cette raison, nous laissons de côté les *kinds*³. En revanche, nous nous intéressons de plus près à la distinction opérée entre les individus et les instances d'individus.

1. DISTINCTION INITIALE ENTRE ILP VS SLP (CARLSON 1977, 1979)

Selon Carlson, la différence ontologique postulée entre un *individu* et une *instance d'individu* transparaît au niveau prédicatif. Il distingue par conséquent deux types de prédicats – les *individual level predicates* (désormais ILP) et les *stage level predicates* (désormais SLP). Cette section présente la distinction initialement opérée ainsi que les différents amendements qu'elle a pu recevoir par la suite.

¹ Des énoncés de type *Les chats sont des félins* ou *Les sémanticiens sont bizarres* sont traités en termes de sélection de la totalité ou quasi-totalité des individus composant une espèce/classe.

² Plus précisément, l'objectif premier de Carlson est de décrire la corrélation entre les prédicats à sujet indéfini et la lecture existentielle en anglais : *Firemen are available* (lecture existentielle possible) vs **Firemen are altruistic* (lecture existentielle bloquée).

³ Pour une étude critique voir notamment Kleiber (1985).

Si l'on prend à titre d'exemple un individu humain et qu'on lui applique le système ontologique de Carlson, on doit admettre deux niveaux d'analyse. D'une part, cet individu peut être analysé en tant que tel (ce qui fait qu'il est un individu) et, d'autre part, comme la somme de tous les moments de son existence. C'est ainsi que l'auteur conçoit la différence qui existe entre *propriété d'individu* et *instance d'individu* :

Suppose that the 'states' and 'properties' are being predicated of different sorts of things. Suppose we take an individual, Jake, and look at him as being composed of a set of Jake-stages, or temporally-bounded portions of Jake's existence. There is more to Jake, however, than a set of stages. There is whatever it is that ties all these stages together to make them stages of the same thing. Let us call this whatever-it-is the individual Jake. Those predicates we have been calling 'states' then are not predicated of individuals, but of stages of individuals; and those we have been calling 'properties' (in the sense of Milsark⁴) are predicated of the individual, or the thing that ties all the stages together. Now these 'stages' can be short or long in duration, but they are nonetheless perceived as parts of a whole. Thus the apparently temporary nature of such predication. It is not at all clear that anything of a temporal nature falls out of the characterization proposed for the 'properties', but since they are predicated of the individual, no doubt the permanence of the 'properties' arise from this notion. (Carlson 1977, 448)

Cette opposition, classique, entre *état* et *propriété* amène Carlson à distinguer les prédicats qui s'appliquent à l'individu en-tant-que-tel⁵ (ILP) de ceux qui ne s'appliquent qu'à une portion spatio-temporelle de son existence (SLP). La corrélation entre (*propriété*) *intrinsèque* et (*caractère*) *permanent*, d'un côté, et entre (*propriété*) *extrinsèque* et (*caractère*) *temporaire* que l'on aperçoit ci-dessus est explicitée plus tard, en 1979 :

[The ILP/SLP distinction is] correlated with the sort of entity the predicate meaningfully applies to. If the predicate speaks of general characteristics, or dispositions, we represent it as applying to a set of objects. If something more fleeting is intended, somehow more temporary, and in some sense less intrinsic to the nature of a given individual, the predicate is represented as denoting a set of stages. This distinction is intended to correspond to the basically nature of individuals as opposed to their time-bound stages. (Carlson 1979, 57)

Même si Carlson est (avec raison) prudent sur ce point (*cf. less intrinsic*), dans la littérature on prend souvent le raccourci de dire que les ILP attribuent des propriétés permanentes ou stables, contrairement aux SLP qui expriment des propriétés transitoires, instables. Or, de façon intuitive, un ILP comme (*être*) *blonde/française* n'est pas forcément applicable à un individu de façon stable

⁴ "[Properties] are descriptions which name some trait possessed by the entity and which is assumed to be more or less permanent or at least to be such that some significant change in the character of the entity will result if the description is altered." (Milsark 1977, 12).

⁵ Remarquons que l'explication de Carlson est proche de ce que nous avons vu au sujet de l'identité sortale et les *nominal kind terms* (*cf. chapitre VIII*).

(encore faut-il savoir ce que l'on entend par là), et inversement, un SLP comme (*être*) *mort* est bien permanent (fait signalé par Carlson lui-même, 1977, 22). Même si ces observations sont très souvent signalées et que les linguistes s'appliquent à systématiser les effets de coercition qui en découlent, il nous semble que plusieurs points demandent à être précisés. Avant toute autre chose, par souci de clarté et méthode, on doit essayer de définir ce que l'on entend par *stable*, *non stable*, *intrinsèque* et *extrinsèque* ? Ensuite, il faut vérifier si ces deux dichotomies sont nécessaires et suffisantes pour rendre compte du fonctionnement linguistique de différents prédicats. Enfin, mais non pas en dernier lieu, il ne fait pas perdre de vue que les structures linguistiques ne correspondent pas forcément à l'intuition qu'on peut avoir pour ce qui est ontologiquement stable, éphémère, intrinsèque, etc., et surtout qu'elles sont aussi un bon moyen de s'affranchir de ces mêmes considérations ontologiques. Avant d'arriver à l'examen plus détaillé des prédicats d'âge, qui seront comparés à d'autres prédicats d'humains, présentons brièvement quelques moments importants dans l'évolution des travaux postérieurs à ceux de Carlson.

2. AMENDEMENTS AUX TRAVAUX DE CARLSON

Les travaux qui ont prolongé la réflexion initiale sur les types des prédicats ont pris essentiellement deux directions. La première est illustrée par les recherches de Kratzer (1995) parmi d'autres, qui postule que la distinction ILP/SLP est visible au niveau de la structure argumentale des prédicats (§ 2.1). La deuxième, présentée dans § 2.3, mettra la différence entre ILP/SLP sur le compte de l'intervalle temporel d'instanciation du prédicat.

2.1. Différence de structure argumentale

Un certain nombre de chercheurs (notamment Kratzer (1995)⁶, Fernald (2000)) sont d'accord pour dire que, contrairement aux ILP, les SLP ont un argument implicite supplémentaire, dit *argument de Davidson*. La littérature sur la question étant très riche, nous nous contentons d'en esquisser les grandes lignes d'analyse et, à ce stade de notre travail, de présenter très brièvement les tests régulièrement employés pour le mettre en évidence. Nous reviendrons sur les tests dans § II, lors de l'examen des prédicats d'âge.

Afin de comprendre la position de Kratzer, retournons rapidement au texte d'origine de Davidson (1980)⁷. Les recherches du philosophe portent sur un sujet redoutable en philosophie – le statut des événements⁸, dont il étudie les conditions d'individuation. Davidson considère qu'on doit

⁶ La contribution de Kratzer a été initialement publiée en 1988 sous le même titre in M. Krifka (ed), *Genericity in Natural Language*, Tübingen, University of Tübingen, p. 247-284. Nous n'avons pas pu malheureusement nous procurer ce papier, indiqué comme *reprinted* sous cette référence (1995) dans la plupart des bibliographies consultées.

⁷ Il s'agit d'un recueil de quinze essais, publiés à différents moments de la carrière de Davidson. Deux nous concernent plus particulièrement : « The Individuation of Events » (initialement publié dans N. Rescher & D. Reidel (1969) *Essays in honor of Carl G. Hempel*, Dordrecht, Reidel Publishing Company, pp. 216-234) et « Events as Particulars » (dont la première publication est en 1970 dans la revue *Noûs*, n°4). Le recueil que nous avons consulté comporte les versions remaniées des essais par l'auteur.

⁸ La plupart des philosophes sont d'accord pour dire que les événements ont un statut de particuliers abstraits. Ce sont des particuliers parce qu'ils ne sont pas répétables et sont spatio-temporellement localisés et leur caractère abstrait est dû au fait que deux événements peuvent avoir lieu en même temps. Pour faire vite, dans les écrits philosophiques, on questionne de façon récurrente le statut essentiel ou non qu'ont vis-à-vis d'un événement, la *cause*, le *sujet* et le *temps*. Pour Kim (1970) les événements sont des exemplifications d'une propriété de l'individu à un moment donné et, partant, deux événements ne peuvent être identiques que s'ils sont les exemplifications de la même propriété par le même objet. Pour Quine (1985), les événements sont des parties spatio-temporelles d'un objet qui partagent avec celui-ci sa localisation (notons que Davidson va adopter ce point de vue aussi plus tard). Une étude critique de ces positions est proposée par Bennet (1988) qui juge nécessaire d'opérer la distinction entre *faits* et *événements*.

traiter les événements comme des entités, au même titre que les objets (cf. l'existence de ce qu'on appelle en linguistique les N d'événements, N d'actions, etc.). Ainsi, dans les exemples suivants (empruntés à l'auteur), on peut reconnaître (et nommer) l'événement dénoté par le verbe, respectivement *stroll* (*promenade*), *killing* (*assassinat*) et *strike* (*coup*).

- (1) Sebastian strolled through the streets of Bologna at 2 a.m.
- (2) Brutus killed Caesar.
- (3) Peter struck John.

Davidson propose d'introduire une variable x , qui a le statut d'un argument événementiel supplémentaire. Ainsi, au lieu de la représentation logique classique de (2) en (4), on obtient (5) qui affirme l'existence d'un événement dont la propriété est d'être l'assassinat (*killing*) de César par Brutus⁹.

- (4) Kill (Brutus, Caesar)
- (5) $\exists x$ (killing (Brutus, Caesar, x))

Les représentations logiques de la référence aux événements comme des entités permettent à Davidson d'expliquer les inférences suivantes :

- (6) Sebastien se promenait dans les rues de Bologne à 2h du matin.
- (7) Sebastien se promenait dans les rues de Bologne.
- (8) Sebastien se promenait.

Cette analyse présente une difficulté pour l'usage ordinaire de la langue dans la mesure où l'on doit identifier l'événement. Deux problèmes peuvent être soulevés. Le premier, moindre, est le fait qu'on postule l'existence des choses comme *poignardage* pour l'exemple suivant, classique dans la littérature :

- (9) Brutus a poignardé César
- (10) $\exists x$ (poignardage (Brutus, Caesar, x))

L'obstacle n'est pas insurmontable dans la mesure où la formation de ce mot en français ainsi que son sens sont prédictibles. Le deuxième problème, sur lequel nous allons revenir plus bas, est celui de savoir si les prédicats d'états ont un tel argument événementiel. Comment représenter un énoncé tel que *Max est mon voisin* ? De façon analogue du raisonnement ci-dessus, peut-on parler d'un « x tel que x est un ? ». Davidson n'a traité que des événements dynamiques (exprimés par des verbes d'actions) et s'il reste muet sur cette question, celle-ci a fait l'objet de divergences par la suite. Ajoutons que l'analyse semble difficilement applicable pour le français, notamment pour l'exemple *Sebastian strolled* (*Sebastian se promenait*) qui correspond à *Sebastian took a stroll* (*Sebastian a fait une promenade*). Ce dernier énoncé peut être paraphrasé par « il existe un x tel que ce x est une promenade et Sebastian a fait x ». Or, nous dit Davidson, étant donné qu'en anglais la seule chose qu'on peut faire avec *stroll* est *to take a stroll*, on peut réduire la paraphrase à « there is an x such that Sebastian strolled x ».

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'ontologie de Davidson et la façon dont il envisage la quantification sur les événements. Étant donné que cette direction nous éloignerait

⁹ Pour un développement plus technique (ainsi que pour une comparaison avec d'autres propositions) voir par exemple Bassac (2008).

considérablement de notre objectif, nous n'irons pas plus loin en ce sens¹⁰.

2.2. Tests d'identification¹¹

La batterie de tests que nous présenterons est régulièrement employée dans la littérature pour la distinction entre ILP/SLP. Dans la section suivante, nous verrons pourquoi ils se révèlent néanmoins insuffisants.

2.2.1. Test 1 : lecture existentielle

Carlson observe que les SLP peuvent enclencher une lecture existentielle avec des sujets indéfinis, ce qui semble impossible avec les ILP :

- (11) Des pompiers sont disponibles (lecture existentielle possible – SLP)
→ Il y a des pompiers (qui sont) disponibles
- (12) *Des pompiers sont altruistes (lecture existentielle impossible – ILP)
→* Il y a des pompiers (qui sont) altruistes

Une remarque s'impose au moins. D'abord, il faut faire la différence entre la lecture existentielle d'un SN indéfini (*des pompiers, un enfant* dans les exemples ci-dessus) et la lecture partitive ou référentielle (respectivement *Un enfant s'écarte des autres, Un étudiant est venu te voir*). Dans le premier cas, l'existence du référent ne préexiste pas à la prédication mais s'actualise *via* cette dernière. Dans le deuxième cas, de la lecture partitive ou référentielle, il s'agit de poser l'existence du référent dénoté par le SNind soit par présupposition d'existence de l'ensemble auquel il appartient, soit par le contenu référentiel du SN lui-même. Il semble que le test de *il y a* ne permet pas d'isoler vraiment les SN existentiels¹² :

- (13) Il y a des pompiers (qui sont) disponibles.
- (14) Il y a un enfant qui s'est écarté des autres¹³.
- (15) Il y a un étudiant qui est venu te voir.

2.2.2. Test 2 : subordinées temporelles

Kratzer (1995), qui situe la différence entre les ILP /SLP au niveau de leur structure argumentale, opère la distinction par l'insertion d'une subordinée temporelle en *quand* (*when-clauses* en anglais). D'après elle, seuls les SLP admettent une telle restriction parce qu'ils dénotent des tranches spatio-temporellement limitées. De même, seuls les SLP introduisent des variables qui peuvent être bornées par « toujours » (ou *tout le temps*) :

- (16) When Mary speaks french, she speaks it well. (SLP)
- (17) *When Mary knows French, she knows it well. (ILP)
- (18) Quand Max est ivre, il dit n'importe quoi (SLP)
- (19) * Quand Max est alcoolique, il dit n'importe quoi (ILP)
- (20) Mary speaks French always well. (SLP)
- (21) *Mary knows French always well. (ILP)
- (22) Max est tout le temps ivre (SLP)

¹⁰ Mais nous invitons le lecteur de consulter notamment Van de Velde (2006, ch.3).

¹¹ Tous les exemples de la section 2.2., ainsi que leurs acceptions, sont empruntés à Martin (2006). Nous proposons une discussion un peu plus loin.

¹² Cf. Kleiber (1981).

¹³ Pour la lecture partitive, cf. Kleiber (2001, 79).

(23) *Max est tout le temps/toujours alcoolique (ILP)

Si le dernier exemple est jugé inacceptable, c'est parce que l'adverbe *toujours* doit être compris dans sa valeur itérative. Sans nous attarder sur ce point, notons déjà que cette opposition binaire pose problème.

2.2.3. Test 3 : life time effects

Souvent, à l'imparfait, les ILP engendrent un effet de sens bien spécifique au sujet du référent : on peut inférer que le référent n'existe plus, qu'il est mort. Ces *lifetime effects* ne sont pas inférés par les SLP à l'imparfait. Considérons les deux exemples suivants :

(24) Max était assis \Rightarrow Max est mort à T_0 ¹⁴ (SLP)

(25) Max était généreux \rightarrow Max est mort à T_0 (ILP)

Dans ces énoncés, hors contexte, le prédicat ILP, véhicule des *lifetime effects*, c'est-à-dire qu'à partir de (25), on peut déduire que Max est mort au moment de l'énonciation, ce qui n'est pas le cas pour (24).

2.2.4. Test 4 : prédicats décriptifs seconds

Le terme de *prédicat décriptif second* vient des études anglo-saxonnes où, sous l'étiquette de prédicats seconds, on regroupe les prédicats décriptifs (*Je bois mon martini sec*) et les prédicats résultatifs (*L'amour rend les gens heureux*). En français on parlera de structures attributives de l'objet¹⁵. De manière générale, on considère qu'il y a une relation de concomitance entre le prédicat décriptif second et l'objet (« Je bois mon martini » et « mon martini est sec »). La preuve en est qu'on ne peut pas assigner une circonstance temporelle différente aux deux prédications : *Hier soir, j'ai bu mon martini sec vs *Hier soir, j'ai bu mon martini sec l'après midi*). Il se trouve que seuls les SLP peuvent constituer des prédicats décriptifs seconds :

(26) Marie a rencontré Max ivre.

(27) *Marie a rencontré Max intelligent/alcoolique.

En effet, on comprend que, si les ILP ne sont pas aptes à entrer dans ce type de constructions, c'est parce que le temps de leur instanciation ne peut pas être « borné » par le temps du V (ici le V ponctuel *rencontrer*).

2.2.5. Test 5 : localisation

Étant donné que les SLP sont supposés dénoter un état transitoire, et les ILP un état permanent, ces derniers ne peuvent pas recevoir un complément de lieu¹⁶. Autrement dit, comme le complément circonstanciel impose une restriction aux variables du prédicat et que les ILP n'ont pas de telle variable (parce qu'ils se définissent par l'absence d'un argument davidsonien), la restriction introduite par le complément se trouve en conflit avec la structure argumentale.

(28) Max était assis par terre/dans sa chambre.

(29) *Max était généreux par terre/ici.

¹⁴ T_0 - le temps de l'énonciation.

¹⁵ Voir notamment les travaux de Riegel (1991, 1994, 2001).

¹⁶ Kratzer explique ce blocage notamment par l'absence d'argument davidsonien pour les ILP.

2.2.6. Problèmes d'identification

Le problème rencontré par la distinction ILP/SLP est de taille. On peut, en effet, trouver des contre-exemples à chacun des tests avancés. Non seulement l'acceptabilité de certains énoncés est soumise aux valeurs adverbiales mais, ce qui est beaucoup plus déstabilisant, on trouve des cas où un ILP peut entrer dans une subordonnée temporelle (30) et d'autres où la lecture existentielle n'est pas possible avec un SLP (31) :

- (30) Quand je suis généreuse (avec les autres), c'est avant tout pour mon plaisir.
 (31) *Des pompiers sont fatigués/propres/sales.

La question se complique si l'on considère les exemples suivants (empruntés à Martin (2008)). Le même prédicat (*stupide/intelligent*), qui est *a priori* un ILP, est tout à fait acceptable dans une subordonnée en *quand* (32) mais refuse le statut de prédicat second déictif (33) :

- (32) Quand elle est stupide / intelligente, elle est vraiment stupide / intelligente
 (33) *Ce matin, je l'ai rencontrée stupide/intelligente¹⁷

Le test des *lifetime effects* n'est pas très fiable non plus, parce que, une fois en contexte, les ILP à l'imparfait ne permettent pas toujours ce genre d'inférences. Par exemple, en parlant d'un ancien doctorant *Max/Marie était très intelligent(e)* on peut exprimer un avis sur la personne (*X est intelligent*) sans pour autant inférer son décès ; ou encore, en parlant d'une personne présente au moment de l'énonciation : (*entre vieux amis*) *Je te connais depuis le lycée, tu étais (un garçon) très intelligent/tu as toujours été intelligent*.

Si l'on adopte la position de Kratzer, pour qui seuls certains prédicats bénéficient d'un argument davidsonien, on doit supposer qu'un ILP peut occuper la place d'un SLP, et ce dans une structure syntaxique réservée au SLP. En d'autres termes, en optant pour cette explication, on doit envisager une étude plus approfondie des ILP qui déterminera les ILP « purs » et les ILP sur lesquels on peut exercer des « SLP-contraintes ».

2.3. Analyses néo-davidsoniennes et les prédicats d'états

Le traitement de Davidson a suscité un intérêt considérable et une littérature extrêmement riche. Comme l'observe Van de Velde (2006, 75) trois points doivent être retenus en l'état actuel sur la question. D'abord, il y a un consensus pour considérer que la variable *x* est de type « événement » (notée *e*). Ensuite, les verbes ne sont plus analysés comme des fonctions (donc on ne tient plus compte de leurs arguments) mais bien comme des prédicats seuls¹⁸. Enfin, le lien entre le prédicat et ses arguments est fait *via* les relations thématiques. Ainsi, dans les versions néo-davidsoniennes, l'exemple (9) a la représentation suivante :

- (34) $(\exists e)(\text{poignarder}, e) \wedge (\text{SUBJ}, \text{Brutus}, e) \wedge (\text{OBJ}, \text{César}, e)$

Il faut pourtant mentionner que ce type de représentation a l'inconvénient de ne pas pouvoir prendre en compte certains sens. Pour un exemple comme *Hier, Pierre est parti*

¹⁷ Martin met un double point d'interrogation pour l'acceptabilité de cet énoncé. Pour nous, il n'y a pas de doute pour sa réfutation. Notons qu'avec un autre verbe les choses changent : *Je l'ai connue souriante/avenante/intelligente*.

¹⁸ En fait, on doit observer que les arguments d'événement (ou la *localisation spatio-temporelle* dans les termes de Kratzer) dépassent le cadre verbal et aujourd'hui on admet que d'autres catégories peuvent introduire un tel argument – les noms, les prépositions, les adjectifs (Maienborn & Wöllstein 2005, cf. Introduction).

joyusement (emprunté à Van de Velde), la représentation logique, du fait qu'elle met au même niveau *Pierre, partir, hier, joyusement*, ne permet pas de prévoir une interprétation comme *Pierre était joyeux quand il est parti*.¹⁹

Il a été dit plus haut que la proposition de Davidson est bâtie à partir d'un raisonnement sur les prédicats dynamiques. La question de savoir si on doit postuler l'existence d'un tel argument pour les prédicats statifs est le point de divergences parmi les différentes versions néo-davidsoniennes. On peut observer trois attitudes à ce sujet : aucun prédicat d'état ne prévoit dans sa structure argumentale une place supplémentaire pour un argument davidsonien ; seuls certains prédicats d'état bénéficient d'un tel argument ; enfin, tous les prédicats d'état ont un argument davidsonien (désormais DA, *Davidsonian argument*).

2.3.1. Les prédicats d'état n'ont pas de DA

La première position est notamment défendue par Katz G. (2003)²⁰. Selon lui, les états n'ont pas de DA (dont la variable ne sera plus de type *e*, mais *s*). Katz considère les états comme des propriétés des intervalles temporels. Il refuse notamment un des arguments le plus souvent avancé dans la littérature en faveur de l'assignation d'un DA pour les statifs : la reprise anaphorique :

(35) Max est malade. **Ça** dure depuis une semaine.

(36) Max was sick. **It** lasted three days.

Par ailleurs, Katz observe qu'il n'y a pas de modificateurs spécifiques aux prédicats statifs (ce qu'il appelle le *Stative Adverb Gap*), c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'adverbiaux qui modifient les prédicats d'état sans pouvoir modifier des prédicats dynamiques, l'inverse n'étant pas vrai.

2.3.2. Certains prédicats d'état ont un DA

La deuxième position est celle adoptée par Kratzer (1995) et Maienborn (2001, 2003, 2005). En partant des propriétés ontologiques des *eventualities*²¹, à savoir

Eventualities are perceptible.

Eventualities can be located in space and time.

Eventualities can vary in the way that they are realized. (Maienborn 2005, 278)

Maienborn voit leur traduction sur le plan linguistique dans le fait que :

Eventuality expressions can serve as infinitival complements of perception verbs.

Eventuality expressions combine with locative and temporal modifiers.

Eventuality expressions combine with manner adverbials, instrumentals, comitatives, etc. (ibid.)

¹⁹ Une autre conséquence de cette analyse est d'avoir en résultat une *abstraction radicale* (Van de Velde, *ibid.*) où le prédicat est conçu sans aucun « support » : $(\exists e)(\text{poignarder}, e)$.

²⁰ Une autre publication sur cette question, que nous n'avons pas pu malheureusement nous procurer, est celle de Katz, G. (2000), « Anti neo-Davidsonianism: against a Davidsonian semantics for state sentences » in C. Tenny and J. Pustejovsky (eds), *Events as Grammatical Objects*, CSLI Publications, Stanford, CA. pp. 393-416. Il est donc nécessaire de préciser qu'une partie des observations faites ici sont de seconde source.

²¹ Encore une fois, étant donné que la traduction française n'est pas très heureuse, nous préférons garder la terminologie anglaise.

L'analyse des différents tests (sur lesquels nous allons revenir), l'amène à scinder les prédicats d'états en deux sous-classes : les *state verbs* (*sit, sleep, lie*) qui se comportent comme des prédicats dynamiques et ont un argument davidsonien vs les *stative verbs* (*know, love, copula*), qui ne répondent pas à ces critères.

- (37) J'ai vu X dormir vs *J'ai vu X peser 10 kg.
 (38) Max est assis dans la voiture vs *Max est intelligent dans la voiture.
 (39) Max ment sans scrupules vs *Max sait sans scrupules.

L'examen des propriétés linguistiques amène Maienborn à considérer que seuls certains prédicats d'état ont un DA et que les structures copulatives font partie de ceux qui n'en ont pas. Il est important de noter que cette distinction n'est pas isomorphe avec l'opposition initiale en SLP/ILP.

2.3.3. Tous les prédicats d'état ont un DA

Enfin, un certain nombre de chercheurs admettent que tous les prédicats statifs ont, au même titre que les prédicats dynamiques, un DA (Condoravdi 1992, McNally 1993, Jäger 1999, Parsons 2000, Mittwoch 2005, Martin 2008).

Une approche alternative à celle de Kratzer, qui admet que tous les prédicats ont un argument davidsonien, entraîne la recherche dans une toute autre direction parce que *de facto* l'argument perd tout son pouvoir explicatif. Cette approche demande à ce qu'on procède à une classification des prédicats qui prédit leur comportement linguistique et rend compte des régularités opérationnelles. Condoravdi (1992), qui emprunte ce chemin, distingue les ILP et les SLP en fonction de leur persistance temporelle inhérente. Pour elle, l'opposition ILP/SLP ne peut pas être fondée sur la présence/absence d'un argument davidsonien mais plutôt sur la possibilité ou non d'inférer la persistance temporelle, définie comme suit :

The inference of temporal persistence in effects specifies the following: if an eventuality is going on a time t and you have no information that it is not going on at some later time t' , then infer that it is going on at that later time t' as well. (*op. cit.*,9)

Plus précisément, le contraste sous-jacent entre ILP/SLP réside dans l'identification des propriétés « plus » permanentes que d'autres. Partant, l'inférence de persistance temporelle est associée aux ILP plutôt qu'aux SLP. Cette même approche est à la base de la typologie temporelle des prédicats d'état de Martin (2006).

2.4. Typologie temporelle et aspectuelle des prédicats d'état (Martin 2006, 2008)

Martin (2006) consacre un chapitre de son travail de thèse²² à l'élaboration d'une typologie aspectuo-temporelle des prédicats statifs. Selon elle, prédire le comportement d'un prédicat suppose de décrire le type d'état qu'il dénote. La typologie ainsi élaborée se fonde essentiellement sur deux critères : la durée de l'état dénoté et la dépendance de l'état vis-à-vis d'un autre

²² La recherche de Martin ne porte pas exclusivement sur les relations entre les N et l'expression du temps. En revanche, si nous avons choisi de présenter son travail, c'est parce qu'il présente un apport important à nos yeux et, surtout, parce qu'il a beaucoup alimenté notre propre réflexion sur la question.

événement. Le travail de Martin porte principalement sur les prédicats adjectivaux. Tous les exemples dans cette section, ainsi que la notation de leur acception, sont de l'auteure.

2.4.1. Prédicats d'état et intervalles de temps

La typologie aspectuo-temporelle des prédicats statifs reprend la position de Condoravdi²³ (1992) d'introduire le temps comme critère distinctif entre les ILP et les SLP. Il est, en effet, à la base de son traitement en intervalles temporels, qui consiste en le regroupement des prédicats d'état en fonction de la durée de leur instanciation. Cette classification repose essentiellement sur deux oppositions. Premièrement, elle distingue les prédicats en fonction de leur durée. Par exemple, un prédicat comme *bavard* peut dénoter des intervalles de durées divers (40), contrairement aux prédicats comme *arriviste* qui décrivent très difficilement un état ponctuel (41).

- (40) Depuis que je le connais, il a été toujours bavard/Il est souvent bavard/Ce soir-là, il était bavard.
- (41) Depuis que je le connais, il a été toujours arriviste/ ??Il est souvent arriviste/*Ce soir-là, il était arriviste.

Deuxièmement, parmi les prédicats ponctuels, Martin opère une distinction aspectuelle, que nous allons exposer dans la section suivante. Venons-en maintenant aux intervalles temporels jugés pertinents pour l'analyse linguistique. Ils sont au nombre de quatre et sont définis de la manière suivante :

- Intervalle de taille XL²⁴ qui correspond à la vie d'un individu (toute l'existence) : *Marie était belle* ;
- Intervalle de taille L qui correspond à une époque significative²⁵ de l'existence d'un individu : *Petite, Marie était belle* ;
- Intervalle de taille M, qui correspond à une période non-significative de l'existence d'un individu : *La semaine/l'année passée/ ces dix dernières années Marie était belle* ;
- Intervalle de taille S, instancié de manière ponctuelle, lors d'un moment précis : *Marie épluchait les pommes de terre. Elle était belle.*

En fonction de la capacité d'un prédicat d'état d'être instancié pendant différents intervalles, Martin distingue deux cas de figure. Selon elle, on a affaire soit à des prédicats d'état « flexibles » qui peuvent être instanciés pour n'importe quel intervalle (comme *belle* dans les exemples ci-dessus), soit à des prédicats d'état plus « rigides » qui ne peuvent décrire que des intervalles de type L ou XL. Les premiers prédicats sont notés S → XL (p. ex. *beau, barbu, bavard*), les seconds L → XL (p. ex. *carriériste, arriviste, de Bruxelles*). Pour les distinguer, Martin avance trois arguments principaux.

D'abord, les prédicats L→XL (encore notés X(L)) engendrent des *lifetime effects* à l'imparfait (rappelons que ce test a été employé pour identifier les ILP, cf. *supra*) :

- (42) Marie était carriériste/de Bruxelles → Marie est morte à T₀.

Deuxièmement, ce type de prédicats s'utilise difficilement pour renvoyer à un état

²³ Nous tenons à remercier Fabienne Martin (Université de Stuttgart, Allemagne) et Louise McNally (Universitat Pompeu Fabra, Espagne) qui ont eu la gentillesse de nous aider à nous procurer le papier de C. Condoravdi (non publié).

²⁴ Nous gardons la manière astucieuse de Martin de faire le parallèle entre durée d'intervalle et l'étiquetage du « prêt à porter ».

²⁵ Le terme de « significatif » ou « non significatif » n'est pas défini par Martin. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

occurentiel. L'inacceptabilité de l'exemple suivant vient du fait que le prédicat (X)L est contraint par le contexte à renvoyer à un moment occurrentiel :

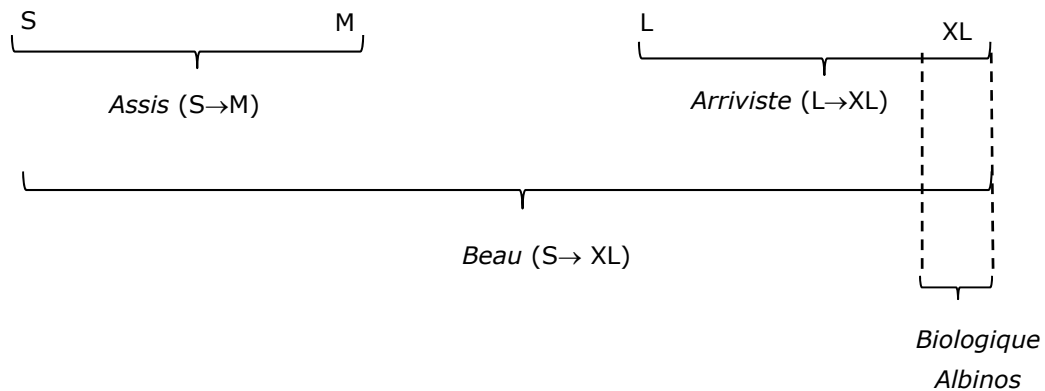
- (43) *J'ai croisé Marie hier. Elle était/a été de Bruxelles vs J'ai croisé Marie hier. Elle est de Bruxelles.

Troisièmement, d'après Martin, les prédicats (X)L, ne peuvent pas entrer dans des phrases en *quand* :

- (44) *Quand Marie est de Bruxelles, elle est ...

L'auteure ne donne pas des détails supplémentaires sur les prédicats S →XL. Dans la figure 12 nous résumons la relation entre les prédicats statifs et la durée d'intervalle pendant lequel ils sont instanciés, selon les observations de Martin.

Figure 12 : Prédicats statifs & Intervalles temporels dans la typologie de Martin (2006)



2.4.2. Intervalles temporels et l'opposition ILP/SLP

Étant donné que l'opposition traditionnelle entre ILP/SLP de Carlson repose aussi sur une différenciation temporelle (les ILP sont « permanents », les SLP sont « transitoires »), Martin confronte les deux typologies. Nous reproduisons le tableau récapitulatif de Martin (2008, 104) où P est le prédicat d'état et où e symbolise l'événement, l'action. Ce tableau 23 résume les tests employés caractérisant les prédicats en fonction des intervalles qu'ils peuvent occuper. Dans l'ordre de haut en bas :

- Inférence des *lifetime effects* à l'imparfait ;
- Relation de « génération » entre e et P (e étant une action et P le prédicat statif) ;
- La possibilité de simultanéité entre la durée de P et e ;
- La restriction temporelle d'un P par une subordonnée en *quand* ;
- Le fait de pouvoir ou non jouer le rôle d'un prédicat second déictif ;
- La modification adverbiale par *encore/toujours* ;
- La possibilité d'apparaître avec le passé composé.

Le tableau reflète une opposition fondamentale dans la typologie de Martin, celle qui existe entre les prédicats significatifs (L et XL) et les prédicats non-significatifs (S et M). Regardons de plus près les amendements qu'elle apporte à la distinction binaire des prédicats en ILP/SLP.

Tableau 23 : Typologie de Martin (2008, 104)

Prédicats	d'état S → M	d'état S → XL	d'état L → XL	d'état XL
	assis	beau	arriviste	albinos
<i>Lifetime effects</i> à l'imparfait	-	-	+	+
« Il a fait e. Il était P » OK	+	+	-	-
« Il était P quand il a fait e » OK	+	+	-	-
« Quand il est P, ... » OK	+	+/-	-	-
Déictif OK	+/-	+/-	+/-	-
OK avec <i>toujours</i>	+	+	+	-
OK au passé composé	+	+	+	-
	SLP	SLP ou ILP lato sensu	ILP lato sensu	ILP stricto sensu

2.4.2.1. Deux types de ILP

Dans la typologie de Martin, les ILP englobent les prédicats de durée significative (L) ou égale à celle de la vie de l'individu (XL). L'argument le plus fort avancé jusqu'à présent pour leur identification est l'inférence de *lifetime effects* à l'imparfait, ce qui les distingue nettement des SLP. À l'intérieur de cette classe, et toujours d'après un critère duratif, Martin distingue les ILP *lato sensu* des ILP *stricto sensu*.

ILP stricto sensu

Les ILP *stricto sensu* sont « instanciés littéralement toute la vie » (*ibid.*). Le fait d'isoler les ILP *stricto sensu* au sein des ILP est motivé par l'usage équivoque de cette étiquette. Martin note que, chez McNally (1993), les ILP renvoient surtout à des prédicats permanents mais pas nécessairement instanciés toute la vie d'un individu. En fait, les ILP *stricto sensu* sont définis plutôt d'une manière négative. D'un côté, ils ne vérifient aucun des tests avancés de manière positive :

- (45) *Il a distribué les bonbons aux enfants. Il était albinos.
- (46) *Il était albinos quand il a distribué les bonbons aux enfants.
- (47) *Quand il est albinos, ...
- (48) *Je l'ai connu albinos.
- (49) *Il est toujours/encore albinos.
- (50) *Il a été albinos.

D'autre part, le seul test positif des *lifetime effects* est aussi vérifié par les ILP *lato sensu*.

- (51) Il était albinos (XL) → Il est mort à T₀
- (52) Il était carriériste (L) → Il est mort à T₀

ILP *lato sensu*

Les ILP *lato sensu* correspondent aux prédicats statifs qui peuvent être instanciés de manière stable pour un individu mais sont réversibles. Dans le tableau récapitulatif, ils figurent à deux endroits différents : seuls (cf. col.3) ou bien partageant certaines propriétés avec les SLP (cf. col.2). L'origine de ce flottement tient à ce que, parfois, ce type de prédicats peut apparaître dans des subordonnées en *quand*, ce qui révèle leur nature réversible.

2.4.2.2. Deux types de SLP

Les prédicats transitaires sont, eux aussi, divisés en deux groupes. Sans plus de commentaires Martin observe le rapprochement de certains SLP avec les ILP *lato sensu*²⁶.

Les SLP « purs »

Les SLP « purs » englobent les prédicats occurrenceiels (type S) et ceux qui dénotent des séries d'occurrences (type M, encore appelés *prédicats dispositionnels*, parce qu'ils dénotent des dispositions habituelles, cf. *supra*). De manière générale, les SLP se prêtent facilement à l'ancrage spatio-temporel. Les tests témoignent surtout du fait qu'ils peuvent être restreints temporellement (par des modificateurs adverbiaux, par des subordonnées circonstancielles ou bien par la durée d'un événement pendant lequel ils ont lieu). Par leur caractère occurrenceiel, les SLP ne donnent pas lieu à des *lifetime effects*. En effet, on ne peut rien déduire sur l'existence d'un individu (s'il est vivant/mort) de son passage d'un état SLP vers un autre.

SLP ou ILP *lato sensu*

La dernière classe réunit une partie des SLP et des ILP *lato sensu*. D'après les tests avancés, la seule différence des SLP de ce groupe avec les SLP « purs » tient à l'impossibilité pour certains d'apparaître dans une subordonnée en *quand*. Ce sont de prédicats transitaires qui manifestement imposent des contraintes à leur ancrage temporel.

Ceux des ILP *lato sensu* qui se rapprochent des SLP bénéficient de la souplesse de ces derniers par rapport à l'ancrage. Ils passent en effet les tests de restriction temporelle. Inversement, la relation existant entre un prédicat ILP et l'individu se trouve affaiblie (le test des *lifetime effects* n'est plus vérifié).

Enfin, d'après le tableau, le test de l'attribut de l'objet n'est pas très opérationnel (valeurs identiques pour trois des quatre cas de figure).

2.4.3. Typologie aspectuelle

La partie aspectuelle dans la typologie de Martin a pour objectif d'expliquer la concurrence entre les emplois de l'imparfait et le passé composé avec les prédicats d'état. Les pages consacrées à cette question ne traitent que des prédicats occurrenceiels (de type S et M). Une telle analyse s'impose étant donné que les seuls tests des temps verbaux ne permettent pas de différencier les SLP occurrenceiels (S → M) des prédicats qui peuvent dénoter chaque type d'intervalle (S → XL). Le tableau *supra* reflète une opposition fondamentale dans la typologie de Martin, celle qui existe entre les prédicats significatifs (L et XL) et les prédicats non-significatifs (S et M). Elle apporte quelques amendements à la distinction binaire des prédicats en ILP/SLP. L'auteure distingue deux

²⁶ Martin ne fait pas de distinction interprétative en termes de sens strict vs sens large pour les SLP.

groupes de prédicats qui peuvent renvoyer à un état transitoire : des prédicats d'état occurrenceiels « purs » et les prédicats d'état dits *endo-actionnels*. Les premiers (qui font partie du groupe SLP/ILP *lato sensu*, cf. *supra*) ne dépendent d'aucune action simultanée pour être instanciés (53)

- (53) Hier, j'ai vu Max dans la rue. Il était blond/beau
 (54) *Hier j'ai vu Max dans la rue. Il a été blond/beau.

Les seconds (endo-actionnels) dépendent de la manifestation d'une action. Autrement dit, les prédicats d'état endo-actionnels « *assertent* l'occurrence d'un état *s* et *présupposent* l'occurrence d'une action *e* qui les génère » (Martin 2008, 116). Par exemple, si un énoncé comme *Hier, Max était malade* est tout à fait intelligible, **Hier, Max était intelligent* en revanche est incorrect parce que le prédicat endo-actionnel *intelligent* présuppose en effet l'existence d'un contexte particulier, d'une action pendant laquelle il a eu lieu²⁷.

3. SYNTHÈSE ET POSITIONNEMENT

Cette première section avait pour objectif de présenter la distinction initialement opérée par Carlson entre deux types de prédicats qui correspondent à deux types ontologiques d'entités – les individus et les instances des individus. Plusieurs points seront retenus dans l'analyse des prédicats d'âge qui va suivre, mais avant d'y arriver, il convient de s'arrêter sur les définitions et l'usage qui est fait de certaines notions. Cet « arrêt » nous paraît indispensable parce qu'il permettra de faire non seulement le point sur ce que nous venons de voir mais aussi parce qu'il explicitera notre propre position.

La proposition ontologique de Carlson nous paraît contestable – autant l'intérêt d'une distinction *espèce/individu* n'a plus à être démontré dans les études linguistiques, autant la pertinence d'une *instance d'individu* pose problème. Si l'on peut, à la limite, accepter qu'un individu humain est en quelque sorte la somme de ses différentes portions spatio-temporellement délimitées (cf. *supra*, page 300), n'est-il pas contre-intuitif de leur accorder le statut d'entités à part, ontologiquement autonomes²⁸ ? Curieusement, dans le triptyque de Carlson – espèce, individu, instance d'individu – seul le dernier type d'entités n'a pas de prédicats correspondants²⁹. Nous contestons donc l'existence ontologique d'entités de type *stage* mais non le fait que certains prédicats attribuent des propriétés dont l'instanciation est spatio-temporellement limitée.

Contrairement à Carlson, nous n'opposons pas les *propriétés*³⁰ (qui donnent lieu à des

²⁷ Il est inutile de développer l'argumentation de Martin en détail. Elle distingue deux sous-catégories de prédicats endo-actionnels. Si la durée de tous les prédicats endo-actionnels est conditionnée par la durée de l'action génératrice, les deux sous-types diffèrent dans leur capacités d'introduire une relative (*Max a été intelligent de répondre de la sorte* vs **Max a été bruyant de crier de la sorte*) et surtout dans leur interprétation. Ainsi des prédicats endo-actionnels du premier type (*génereux*, *intelligent*) donnent lieu à deux interprétations : soit en lien avec l'action qui les génère (*Max était intelligent*, « Ce que Max a fait permet de le qualifier d'intelligent »), soit en lien avec la manière dont l'action a été accomplie (*Max était intelligent*, « Max était intelligent dans sa manière de faire e »). Il nous semble que, dans cette deuxième lecture, le caractère endo-actionnel (tel que défini par l'auteure) est un peu estompé (est-ce qu'on peut continuer à penser que c'est l'action qui génère la manière de faire de l'agent ?). Pour les prédicats du deuxième type (*bavard*, *bruyant*, *adroit*), Martin n'envisage que la lecture « manière ».

²⁸ Ajoutons à cela le fait que cette troisième entité ontologique pose des problèmes dans le traitement des phénomènes de généralité en français (notamment pour les SN indéfinis génériques, cf. Kleiber (1985)).

²⁹ Autrement dit, Carlson identifie des prédicats qui ne peuvent être instanciés que pour les entités de type *espèce* (p. ex. *être en voie d'extinction*) ou encore d'individu (p. ex. *être homme*), mais il n'y a pas de prédicats propres aux entités *stages*, qui ne peuvent pas être attribuées au niveau des individus.

³⁰ Parfois *propriété* est employé de façon métonymique pour désigner les phrases qui expriment une propriété (Galmiche 1984), c'est-à-dire des phrases copulatives ou encore comportant un verbe statif. Ces phrases de propriétés (opposées aux phrases d'événements) comportent un prédicat non-spécifiant (Kleiber 1981, 1985), c'est-à-dire inaptés à fournir des points d'ancrage pour l'expression référentielle sujet, ex. *Une fille est gentille*.

prédicats qui expriment des caractéristiques générales ou des dispositions) aux états (qui, eux, expriment des caractéristiques temporaires). Nous considérons qu'un état résulte de l'attribution d'une propriété à un sujet³¹ (Anscombe 2009, 2010). Il s'ensuit qu'une éventuelle typologie des prédicats attributifs repose au moins en partie sur les différents types de propriétés, identifiés au préalable (cette réflexion nous préoccupera dans la section suivante). Les études qui adoptent la distinction entre ILP/SLP assument une différence des propriétés en fonction de leur durée d'instanciation par rapport à un individu : *être blonde* peut être instancié pendant une période beaucoup plus longue que *être triste*, voire pendant toute la vie d'un sujet). Cette distinction débouche souvent sur la corrélation entre propriétés intrinsèques et permanentes, d'une part, et propriétés extrinsèques et temporaires, d'autre part. Même si cette corrélation est vérifiée dans la plupart des cas, parfois on aboutit à la généralisation qui veut qu'une propriété vue comme intrinsèque soit aussi stable et que les propriétés extrinsèques soient forcément instanciées pour une période donnée. Cette amalgame entre *propriété intrinsèque/stable* et *propriété extrinsèque/non-stable* a été dénoncé à maintes reprises par Anscombe (1990, 1991, 1999, 2002, 2005, 2009, 2010). En effet, il n'y a qu'un pas à franchir pour postuler que les propriétés intrinsèques donnent lieu à des états nécessaires et, inversement, que les propriétés extrinsèques donnent lieu forcément à des prédications contingentes. En suivant Anscombe, nous verrons que les choses ne sont pas aussi simples et que l'analyse linguistique a tout intérêt à distinguer la nature du lien entre le sujet et la propriété qui lui est attribuée de la façon dont elle se manifeste. L'étude des prédicats d'âge notamment montrera que la typologie des prédicats statifs relatifs aux humains doit tenir compte d'un ensemble de facteurs, dont il faudra établir la hiérarchie. Précisons au passage que la notion de *permanence* ne permet pas de rendre compte de façon fine des différentes manières dont se construit la « stabilité référentielle » d'une propriété. On peut se poser la question à savoir si la stabilité référentielle relève justement du mode d'attribution (c'est le cas avec les propriétés essentielles) ou bien du mode de manifestation (une propriété qui est vue en langue comme instanciée pendant une très longue période et donc, forcément appréhendée comme stable pour le sujet). Par ailleurs, comme on va le voir, il ne faudra pas confondre propriété *permanente* et *stable*, seul un nombre très restreint de propriétés pouvant être dites *permanentes* à proprement parler.

La direction empruntée par Martin ne traite que de façon indirecte ces points. À notre sens, sa typologie présente l'intérêt indéniable de « concevoir » les prédicats d'état en fonction de leur durée. Nous retenons plusieurs points de ce travail qui seront exploités ultérieurement. À notre avis, le critère intervenant dans le traitement des prédicats occurrenceiels (l'irréversibilité des prédicats) est pertinent pour affiner la typologie des prédicats de longue durée. Ce point, malheureusement peu développé dans le travail de Martin peut être élargi à notre avis, parce qu'il n'est pas suffisant de savoir si le changement d'un état vers un autre est potentiel mais il s'agit aussi de déterminer s'il est unidirectionnel (ce qui n'est pas clairement déterminé chez Martin).

Si le raisonnement en termes d'intervalles temporels semble assez « astucieux », en revanche les critères linguistiques qui justifient leur identification restent un peu opaques... Il semble, en effet, que la différence entre l'intervalle S et M (les intervalles courts) soit plutôt d'ordre quantitatif. Un adverbe de fréquence peut transformer un prédicat occurrenceiel S en un prédicat de disposition habituelle M (*Max est grippé (s)* → *Max est souvent grippé (m)*) ? La différence entre les

³¹ Ce point a été déjà amorcé dans le chapitre précédent (rappelons au lecteur que nous ne nous intéressons qu'aux constructions copulatives). Cette conception permet, en outre, de préciser la différence entre les états et les événements, ces derniers étant des propriétés non plus des sujets mais des moments du temps (Van de Velde 2006, cf. notamment ch. 6).

intervalles M et L, elle, est plutôt d'ordre qualitatif – les premiers étant de durée non significative, les seconds étant significatifs. Il est pourtant difficile de comprendre comment tracer la frontière entre prédicat significatif et non significatif. Par ailleurs, Martin pose l'existence, parmi les intervalles de « longue » durée, de deux intervalles linguistiquement pertinents. Mais, en réalité (si nous l'avons bien comprise), il n'est pas très clair si l'on a affaire à une opposition binaire ou ternaire :

- des prédicats XL, dont la durée correspond à la durée de vie de l'individu ;
- des prédicats L qui sont caractérisants et réversibles ;
- des prédicats (X)L qui correspondent à la durée de vie d'un individu, pas nécessairement irréversibles.

Cette redistribution nécessite quelques remarques. Il semble que la définition-même des prédicats (XL) pose problème. Si l'on peut envisager un changement d'état pour un prédicat (parce qu'il n'est pas nécessairement irréversible), on ne peut pas le définir comme correspondant à la durée de vie d'un individu au même titre qu'un prédicat (XL). Ce sont des prédicats caractérisants³². Rappelons à ce sujet le postulat de Condoravdi – l'instanciation d'un prédicat ILP est maximale jusqu'à l'information contraire. On comprend que, pour les prédicats significatifs, le caractère réversible est inversement proportionnel à leur durée. Autrement dit, plus il est possible pour un prédicat d'être réversible, moins il se rapprochera des ILP *stricto sensu*.

Bref, si la notion de (durée d') intervalle temporel paraît indispensable, elle doit être corrélée à d'autres paramètres en vue d'une meilleure compréhension du fonctionnement linguistique des prédicats d'états humains. Dans la section suivante, nous allons reprendre l'analyse des prédicats d'âge à la lumière de ce qui vient d'être dit.

II. PROPRIÉTÉS ET INTERVALLES TEMPORELS : CARACTÈRE HYBRIDE DES PRÉDICATS D'ÂGE

Les N-[âge] ont un caractère « hybride » parce qu'ils expriment des propriétés essentielles temporellement limitées. Cette section développera cette réflexion en ayant pour tâche de caractériser les prédicats d'âge afin de les situer dans le continuum entre les SLP et les ILP. Pour ce faire, nous opérons suivant Anscombe (2010), une distinction entre le mode d'attribution et le mode de manifestation des propriétés. Même si, comme on va le voir, parfois il n'est pas aisé de faire la part des choses de ce qui relève de l'un ou l'autre mode, cette distinction méthodologique nous semble indispensable comme point de départ de l'analyse.

Le *mode d'attribution* implique l'étude de la nature du lien entre l'individu et la propriété qui lui est attribuée. Étant donné qu'un état est considéré comme le résultat de l'attribution d'une propriété, il est plus juste de parler de *prédication intrinsèque/extrinsèque* plutôt que de *propriété intrinsèque/extrinsèque* (dans la mesure où une propriété peut être intrinsèque pour un type d'entité et extrinsèque pour un autre type d'entité). En réalité, nous verrons que le caractère intrinsèque ou constitutif peut être dû au sémantisme propre des différents NH, mais peut être aussi le résultat de différentes structures prédicatives (et il en sera de même pour les propriétés

³² Nous réfutons l'étiquette de « prédicat permanent » parce que nous la jugeons forte. Sur le plan linguistique, et à propos des humains, très peu de choses peuvent être conçues comme permanentes (surtout si l'on s'intéresse aux écrits de science-fiction).

extrinsèques et le mode de manifestation). Nous avons déjà eu l'occasion de montrer que les prédicats d'âge se rapprochent des prédicats sortaux par leur fonctionnement (cf. chapitre VIII).

Tandis que le mode d'attribution de la propriété indique si la propriété est vue comme étant intrinsèque ou extrinsèque pour un individu, le mode de manifestation nous renseigne sur la façon dont la propriété est « acquise » (ou « perdue ») par le sujet (Anscombe, 2010). Autrement dit, la question n'est plus de savoir si le prédicat exprime une propriété constitutive ou non de l'individu humain mais d'analyser les modalités de son instanciation. À cette occasion, nous examinerons le fonctionnement des prédicats d'âge à l'égard de la distinction SLP/ILP et les replacerons sur le continuum qui se dessine entre ces deux types de prédicats (cf. *supra* Martin, mais voir aussi Jäger (1999)³³).

1. PRÉDICATS D'ÂGE ET MODE D'ATTRIBUTION

Dans cette section nous examinerons deux points qui nous semblent essentiels³⁴. Déterminer le lien entre le sujet et la propriété qui lui est attribuée implique que l'on s'intéresse dans quelle mesure l'attribution d'une propriété est soumise à la volonté/l'intention du sujet (§ 1.1.). Ensuite nous reviendrons sur la notion de *prédicat caractérisant*.

1.1. Prédicats d'âge et agentivité

Le test de l'agentivité permet de déterminer les propriétés vues comme intrinsèques à l'individu³⁵. Nous avons constaté son opérationnalité dans la définition des prédicats sortaux qui expriment des propriétés essentielles (cf. chapitre VIII). En principe, si une propriété est vue en langue comme essentielle ou intrinsèque d'un individu, c'est-à-dire comme constitutive, elle ne donne pas lieu à des prédicats statifs dont le sujet grammatical est agent ou patient de la copule. Autrement dit, l'attribution de la propriété essentielle/intrinsèque ne dépend pas d'une volonté ou d'une intervention quelconque, interne (le sujet lui-même) ou externe (un tiers actant).

Les structures faisant intervenir la notion d'agentivité peuvent avoir différentes réalisations (cf. ci-dessous). L'ensemble des manipulations permet de tracer de façon univoque une frontière entre les prédicats qui sont obligatoirement prévus dans la carrière d'un individu humain (*être humain*, *N-[âge]*, *N-[Eth]*, *N de filiation*, prédicat d'origine) et ceux qui ne le sont pas (*N relationnels* désignant le géniteur³⁶, *N-[nat]* ou encore les *N-[Pro]*).

(55) Verbes volitifs

- 55 a *J'ai décidé/voulu/choisi d'être un être humain.
- 55 b *J'ai décidé/voulu/choisi d'être un N-[âge].
- 55 c *J'ai décidé/voulu/choisi d'être un eskimo.
- 55 d J'ai décidé/voulu/choisi d'être français (de nationalité)/*français (de France).
- 55 e J'ai décidé/voulu/choisi d'être une mère.
- 55 f J'ai décidé/voulu/choisi d'être un architecte.

(56) Tout faire pour/Faire le maximum pour /faire le nécessaire pour

³³ En tenant compte de trois critères (la lecture existentielle, possibilité d'apparaître en complément de verbe de perception et caractère transitoire) Jäger (*op. cit.*, 75) distingue un continuum de huit niveaux allant des SLP (pour lesquels les trois critères sont vérifiés) vers les ILP (aucun critère n'est vérifié).

³⁴ Mais qui ne sont certainement pas les seuls qui relèvent du mode d'attribution d'une propriété.

³⁵ Le test est d'Anscombe (*op. cit.*), voir aussi ici-même, p. 223.

³⁶ Les *N fille/fils/mère/père* etc. sont tous des *N relationnels*, mais ils ont un fonctionnement toutefois différent, et on doit distinguer les *N relationnels* exprimant la filiation des *N relationnels* désignant les géniteurs. Une étude plus poussée dépasse le cadre de notre analyse, et nous nous contenterons de les utiliser comme exemples à des fins comparatives.

- 56 a *J'ai tout fait pour être un être humain.
 56 b *J'ai tout fait pour être un adulte.
 56 c *J'ai tout fait pour être un eskimo.
 56 d J'ai tout fait pour être un français (de nationalité)/*français (de France).
 56 e J'ai tout fait pour être une mère.
 56 f J'ai tout fait pour être un architecte.
- (57) Être contraint/forcé/obligé
- 57 a *J'ai été contraint/forcé/obligé d'être un être humain.
 57 b *J'ai été contraint/forcé/obligé d'être un N-[âge].
 57 c *J'ai été contraint/forcé/obligé d'être un eskimo.
 57 d J'ai été contraint/forcé/obligé d'être un français (de nationalité)/
 *français (de France).
 57 e J'ai été contrainte/forcée/obligée d'être une mère.
 57 f J'ai été contraint/forcé/obligé d'être un architecte.

À condition d'interpréter les NH attributifs dans leur sens propre, les prédicats dénotant des propriétés intrinsèques ne peuvent pas figurer en complément de verbes ou locutions agentives. Inversement, les NH qui impliquent ou peuvent être le résultat d'une volonté, n'y sont pas contraints.

1.2. Prédicats caractérisants

Traditionnellement, quand on parle de prédicats caractérisants, il est question de prédicats qui entrent dans des constructions de type *C'est un homme/femme + ADJ, être quelqu'un d'ADJ*.

- (58) C'est un homme bon.
 (59) C'est quelqu'un de bon.

Selon Martin (2008), ce test est révélateur du fait que le prédicat est instancié pendant une période « significative » de la vie de l'individu, parce qu'il n'exige pas que l'état soit directement observable (*op. cit.*, 146). En effet, il est vrai que Max peut être quelqu'un de *bon*, sans pour autant avoir un signe particulier de bonté. Inversement, pour qu'un prédicat dispositionnel, habituel (c'est-à-dire non-significatif, p. ex. *ivre*) soit reconnu, il est indispensable d'avoir des réalisations concrètes et multiples d'une même action qui générera la série d'occurrences d'un état. En fait, Martin avance l'argument suivant : les prédicats de type L, caractérisants, peuvent qualifier un individu même si l'état dénoté n'est pas directement observable ; les prédicats M, étant des séries d'occurrences, doivent être observables et donc ne pas accepter l'adjonction de *ça ne se voyait pas* (ainsi Martin refuse *L'année passée, elle était autoritaire/gentille. Simplement ça ne se voyait pas*). Encore une fois, la logique est incontestable – on ne peut pas prédiquer *Max est souvent ivre*, si on ne l'a jamais vu boire ou si on l'a vu très rarement dans pareil état. Le problème, selon nous, tient au test censé trancher entre ces deux cas. Considérons les exemples de Martin (2008, 99, ex. 50-53) :

- (60) Petit, c'était quelqu'un d'autoritaire. Simplement, ça ne se voyait pas souvent.
 (61) ?? L'année passée, elle était autoritaire. Simplement, ça ne se voyait pas souvent.
 (62) Petit, c'était quelqu'un de gentil. Simplement, ça ne se voyait pas souvent.
 (63) ??L'année passée, elle était gentille. Simplement, ça ne se voyait pas

souvent.

Martin considère qu'un prédicat caractérisant peut être réalisé sans manifestation extérieure (« peut rester caché », *op. cit.*, 99), sans observation directe. Plus précisément, le fait que l'on ne peut pas concevoir un sujet sans la propriété dénotée par le prédicat caractérisant (60) fait que celui-ci n'est pas dépendant d'une manifestation externe. Inversement, dans (61), le prédicat dispositionnel et la lecture habituelle qu'il induit implique l'observation directe de l'état et/ou de l'action qui est à son origine. Dans cet exemple, on ne peut pas qualifier quelqu'un de *gentil* ou d'*autoritaire* sans se fonder sur des faits, des moments concrets où la gentillesse ou l'autorité est manifestée.

Nous ne suivons pas Martin dans cette analyse. Cet argument n'est pas très convainquant (voire contradictoire), puisqu'on peut très bien avoir *L'année dernière elle était (souvent) gentille avec tout le monde/elle manifestait (souvent) son autorité devant tout le monde*, l'ADV étant justement un critère d'identification des prédicats M.

Concentrons-nous sur ce qu'elle définit comme prédicats significatifs³⁷. La question est de savoir comment on pourrait qualifier quelqu'un de *gentil* ou encore d'*autoritaire*, si « ça ne se voit pas » ? Comment la *gentillesse* ou l'*autorité* peuvent-elles être perçues sans manifestation, sans *acte gentil* ou *autoritaire* ? D'autant que, sur le plan linguistique, on peut très bien concevoir les énoncés suivants :

- (64) Max est quelqu'un de très gentil – il rend toujours service aux autres.
 (65) Il aime bien manifester son autorité devant les jeunes au travail.

Il convient de remarquer aussi que l'opérationnalité du test est limitée parce qu'il ne sélectionne que des prédicats adjectivaux³⁸. Parmi les N-[âge], seuls *adolescent* et *adulte*, qui peuvent être des ADJ entrent dans ce type de configurations, dans leur sens évaluatif :

- (66) *C'est un homme bébé/C'est quelqu'un de bébé
 (67) *C'est un homme enfant/C'est quelqu'un d'enfant.
 (68) C'est un homme adolescent/C'est quelqu'un d'adolescent.
 (69) C'est un homme adulte/C'est quelqu'un d'adulte.
 (70) *C'est un homme vieillard/C'est quelqu'un de vieillard.

Remarquons par ailleurs que, quand ce sont des prédicats dénotant des propriétés essentielles, ou intrinsèques, cette structure induit toujours leur sens évaluatif, quand il y a le prédicat adjectival correspondant :

- (71) C'était un homme (très) humain/Il a été quelqu'un d'humain.
 (72) C'était un homme [puénil, infantile]/Il a été quelqu'un de [puénil, infantile].
 (73) C'était une femme maternelle/Je ne suis pas quelqu'un de maternel.

Par contre, *quelqu'un de* admet difficilement les N-[Eth] (qui pourtant peuvent fonctionner en tant qu'adjectifs), les N-[Pro], les N agent (*fumeur, danseur*), ou encore *albinos* (exemple de Martin) :

³⁷ Par ailleurs, on peut se demander s'il faut assimiler, comme le fait l'auteure, les prédicats dispositionnels aux prédicats habituels, mais ce n'est pas notre propos ici.

³⁸ Ce constat ne constitue pas un point de désaccord avec Martin, parce que l'auteure ne s'intéresse qu'aux prédicats adjectivaux précisément.

- (74) *C'est quelqu'un de français / architecte / président / fumeur / albinos.

Comparons les séries d'exemples suivants, comportant trois prédicats – *gentil*, *adulte*, *albinos* – tous les trois exprimant des propriétés *a priori* accidentelles intrinsèques.

- (75) Gentil

- 75 a Max, c'est quelqu'un de gentil.
 75 b Max c'est un homme gentil.
 75 c Max a toujours été gentil (avec tout le monde).
 75 d Max est gentil par nature.
 75 e À l'époque, Max c'était quelqu'un de gentil. Apparemment il a changé depuis.
 75 f Je ne m'explique pas son comportement, moi je le connaissais gentil.
 75 g Max il est plutôt gentil.
 75 h Pendant des années/La semaine dernière, Max était gentil avec tout le monde.

- (76) Adulte

- 76 a #Max, c'est quelqu'un d'adulte.
 76 b Max c'est un homme adulte.
 76 c #Max a toujours été adulte (dans les prises de décisions).
 76 d ??Max est adulte par nature.
 76 e #À l'époque, Max c'était quelqu'un d'adulte. Apparemment il a changé depuis.
 76 f #Je ne m'explique pas son comportement, moi je le connaissais adulte.
 76 g #Max il est plutôt adulte.
 76 h ??Pendant des années/La semaine dernière, Max était adulte.

- (77) Albinos

- 77 a *Max, c'est quelqu'un d'albinos.
 77 b ? Max c'est un homme albinos
 77 c *Max a toujours été albinos.
 77 d Max est albinos par nature.
 77 e *À l'époque, Max était albinos.
 77 f ?? (Je ne comprends pas) moi je le connaissais albinos.
 77 g *Max il est plutôt albinos.
 77 h *Pendant des années/La semaine dernière, Max était albinos.

Les exemples (a)-(d) des trois séries témoignent du fonctionnement stable (« permanent » dans les termes de Martin) et irréversible des prédicats. Les exemples (e)-(h) présentent les mêmes prédicats toujours comme caractérisants mais réversibles. On voit qu'un prédicat comme *albinos* ne peut pas être considéré comme caractérisant au même titre qu'*adulte* ou *gentil*. Il est très important de souligner que, si l'interprétation d'*adulte* était celle de dénoter l'âge de l'individu, son comportement sera semblable de celui d'*albinos* (à ceci près qu'on ne pourra pas avoir *être adulte par nature, à cause de son caractère phasique). Par ailleurs, le complément prépositionnel *par nature* a une signification différente avec *gentil/albinos*, précisée par les transformations suivantes :

- (78) Max est gentil de/par nature → Max est de nature gentille → La gentillesse est sa seconde nature.
 (79) Max est albinos de/par nature → * Max est de nature albinos → *L'albinisme est sa seconde nature.

Avec le prédicat *gentil*, *nature* est synonyme de *tempérament*, *caractère*, ce qui n'est pas le

cas avec *albinos* où le complément *par nature* renvoie aux données biologiques de l'individu. Ici, la paraphrase appropriée sera *de naissance* (*Max est albinos de naissance* vs **Max est gentil de naissance*).

Comme on le remarque dans les exemples ci-dessus, les différents modificateurs temporels jouent un rôle très important dans l'interprétation plus ou moins stable des prédicats. La section suivante traitera de ce problème.

2. PRÉDICATS D'ÂGE ET MODE DE MANIFESTATION

Rappelons que le mode de manifestation d'une propriété interroge non plus la nature du lien qui existe entre l'individu et la propriété en question mais la façon dont cette propriété se manifeste au plan linguistique bien évidemment. Cette section sera focalisée dans un premier temps sur la manifestation stable vs transitoire d'une propriété, et, dans un deuxième temps, sur les modalités linguistiques qui indiquent ses conditions de persistance.

2.1. Manifestation stable vs transitoire

2.1.1. Détermination du SN-[âge] attribut

Selon l'étude de Kupferman (1991)³⁹, l'alternance de déterminant zéro/indéfini du SN attributif est due à une différence aspectuelle entre *être N* et *être un N*, correspondant respectivement à des prédications « événementielles, impliquant des changements d'état, et non-événementielles, n'impliquant pas de changements d'état » (*op. cit.*, 62). Il s'agit d'une distinction plus puissante que celle entre prédicats statifs vs dynamiques (on peut envisager des prédicats statifs événementiels). Au niveau syntaxique, cette alternance de l'article se traduit par un certain nombre de faits (les tests utilisés ci-dessous sont de l'auteur).

Observons les exemples fabriqués suivants :

- (80) Max est un albinos *(à Strasbourg, à 10h, aujourd'hui)⁴⁰.
- (81) Max est un homme *(à Strasbourg, à 10h, aujourd'hui).
- (82) Max est un eskimo *(à Strasbourg, à 10h, aujourd'hui).
- (83) Max est un N-[âge] *(à Strasbourg, à 10h, aujourd'hui).
- (84) Max est un architecte (à Strasbourg, *à 10h, aujourd'hui).

Si pour les exemples (80)-(82) l'inacceptabilité peut être expliquée par le fait qu'une propriété intrinsèque (essentielle ou accidentelle) est instanciée de façon stable tout au long de la vie d'un individu et, de ce fait, la prédication ne peut pas être circonscrite de façon spatio-temporelle, il reste à expliquer pourquoi il n'en va pas de même pour les prédicats d'âge. Comparons-les aux N-[Pro] en constatant une différence de fonctionnement :

- (85) Max est architecte à Strasbourg, depuis dix ans.
- (86) *Max est un architecte à Strasbourg, depuis dix ans.
- (87) *Max est enfant à Strasbourg, depuis dix ans.
- (88) *Max est un enfant à Strasbourg, depuis dix ans.

L'incompatibilité entre les prédicats d'âge et les compléments temporels a été discutée

³⁹ Où l'auteur démontre, dans un premier temps qu'il convient de distinguer l'emploi adjectival et l'emploi non déterminé d'un N attributif (*cf.* chapitre VI, §II. 1.2.1, p. 164).

⁴⁰ L'adverbe a une fonction déictique (renvoie au moment de l'énonciation) et ne dénote pas une période de temps plus ou moins longue.

dans le chapitre VII. Concernant l'ancrage spatial (qu'il faut comprendre dans un sens large), notre corpus fournit seulement les exemples suivants :

- (89) Et comme Yves ferme les yeux, le jeune homme le lui rouvre et lui dit « I was a baby in Dresden... ». J'étais un bébé à Dresde. « I was in Dresden when... ». J'étais à Dresde quand ils ont bombardé la ville. (Navarre Y., 1981, *Biographie*, 404).
- (90) D'autres pratiquent le retour aux sources, comme Cyrille Tricoire, super-soliste à l'Orchestre national Montpellier Languedoc-Roussillon, qui consulte les partitions annotées quand il était enfant à Aubervilliers (2003-06-27.LM)

Dans les deux exemples, un SP locatif comportant un Npr de lieu se trouve immédiatement après le prédicat d'âge, qu'il soit déterminé ou non. D'après la plupart de nos informateurs (francophones, spécialistes ou non), il est tout à fait possible d'envisager l'omission de l'article dans (89) – *j'étais bébé à Dresde* – tout en préservant le sens de l'énoncé, à savoir « quand j'étais/on vivait à Dresde, j'étais un bébé ». À notre avis, il n'en va pas de même dans l'exemple (90), où l'article indéfini passe difficilement :

- (91) *Quand il était un enfant à Aubervilliers.

Si l'article zéro apporte un caractère événementiel à la prédication, en facilitant la réception de différents adverbiaux, on comprend que la modification adverbiale du prédicat indéfini soit plus contrainte de ce point de vue (Giry-Schneider 1991). Remarquons aussi qu' *être enfant* (90) fait partie d'une subordonnée temporelle qui constitue le point d'ancrage temporel de la prédication principale et cela peut entrer en contradiction avec la lecture non événementielle du prédicat indéfini. Par ailleurs, dans notre corpus, nous avons relevé 186 occurrences de phrases copulatives avec prédicat d'âge non articulé faisant partie d'une subordonnée temporelle, contre seulement 8 de type *quand + être + un N-[âge]*, où le prédicat a une fonction identificationnelle et non prédicationnelle (Van Peteghem 1991, cf. chap. 2), dont voici deux exemples :

- (92) "Quand on est un enfant, on ne fait que subir" l'avis de Violette, 34 ans. (2005-03-31.LP)
- (93) C'est important de jouer quand on est un adulte en lien avec les enfants ". (2003-09-30.LP).

2.1.2. Les prédicats d'âge en attribut d'objet

Concernant la distinction ILP/SLP, un des points le plus souvent discutés dans la littérature est leur capacité à apparaître en prédicats seconds d'un verbe de perception. La règle veut qu'un prédicat ILP ait beaucoup plus de difficultés pour exercer cette fonction qu'un SLP. Avant d'en venir aux verbes de perception, résumons brièvement les problèmes soulevés par cette fonction.

Pour le français, il existe une littérature riche sur la question⁴¹. *Grosso modo*, les auteurs s'accordent à distinguer deux types de structures⁴², en fonction de l'autonomie de l'attribut de l'objet. Soit donc la trame syntaxique N-V-O-AO (où O est l'objet, et AO, l'attribut de l'objet) à laquelle correspondent les exemples suivants :

⁴¹ Voir, parmi d'autres : Olsson 1976, Blanche-Benveniste 1988, de Gaulmyn & Rémi-Giraud 1991, Riegel 1991, 1994, Muller 2000, Pierrard 2001, Riegel 2001, Forsgren 2005.

⁴² Les divergences apparaissent dans les explications, cf. par exemple Blanche-Benveniste (1988) et Riegel (1991).

- (94) Je bois mon café froid.
 (95) Sa thèse la rend folle.
 (96) J'ai connu Max enfant⁴³.

On peut clairement distinguer les exemples (94) et (95) qui ne présentent pas les mêmes cas de figure :

- (97) Je bois du café. Mon café est froid.
 (98) Je bois le café (seulement) quand il est froid.
 (99) C'est froid que je bois mon café (et non chaud) !
 (100) Le café, je ne le bois que froid.
 (101) #Est-ce que tu bois du café ? / Est-ce que tu bois le café froid ?
 (102) *La thèse la rend. Elle est folle.
 (103) Sa thèse la rend tellement/*quand elle est folle.
 (104) *C'est folle que sa thèse la rend !
 (105) *Elle, sa thèse ne la rend que folle.
 (106) *Est-ce que sa thèse la rend ? / ?Est-ce que sa thèse la rend folle ?

Dans la première série, le constituant AO (*froid*) est autonome (Blanche-Benveniste parlera d'un verbe d'une valence à deux compléments, respectivement O et AO) et, dans le deuxième cas, il n'a aucune autonomie syntaxique (le verbe a pour valence la relation qui unit O-AO). Riegel (1991) voit dans (97) une construction à attribut de l'objet amalgamée. D'un côté, on a la relation prédicative principale N-V-O (présupposée) et de l'autre, O-(V)-AO (*Je bois du café. Mon café est froid*). La fonction de l'AO est de caractériser l'O dans le processus N-V-O puisque :

Il suffit d'envisager une situation plausible où N-V-N₁ dénote un type d'événement susceptible d'être caractérisé par le fait que N₁ ait la propriété X ou se trouve dans l'état X. (Riegel 1991, 109)

La caractérisation apportée par O-(V)-AO est indispensable dans l'interprétation générale de l'ensemble N-V-O. *A priori*, sur ce point, (94) et (96) ont un fonctionnement semblable. Comparons maintenant (97) à (107) :

- (107) J'ai connu Max. Max était enfant.
 (108) Max, je l'ai connu enfant / ??Max, je l'ai connu / #Max je le connais.
 (109) J'ai connu Max quand il était enfant.
 (110) C'est enfant que je l'ai connu (et non adolescent). / C'est Max que j'ai connu enfant (et non son frère).
 (111) Max je ne l'ai connu qu'enfant.
 (112) #Est-ce que tu as connu Max ? / Est-ce que tu as connu Max enfant?

On remarque que, si *Je bois mon café chaud* peut avoir une deuxième interprétation, où *chaud* fonctionne comme épithète (donc il est syntaxiquement non autonome, cf. (113) ci-dessous), la situation avec le prédicat d'âge est plus nuancée :

- (113) Je bois le café froid qui est sur la table.
 (114) Je l'ai bu (le café froid).

⁴³ Dans les exemples de ce type, où le CO est aussi un NH, on peut hésiter dans l'établissement de la coréférence parce que le CO peut coréférencer avec l'objet (*le*) ou le sujet grammatical (*je*) : *J'ai connu Max quand il était enfant* vs *J'ai connu Max quand j'étais enfant*.

- (115) C'est le café froid que j'ai bu (et non le thé, le café chaud)
 (116) Du café froid, je n'en bois pas.
 (117) *J'ai connu Max enfant qui est/était de mon quartier.
 (118) ?? Je l'ai connu (l'=Max enfant)
 (119) *C'est Max enfant que j'ai connu (et non le Max adolescent).
 (120) *Max enfant, je ne l'ai pas connu.

De l'ensemble de ces manipulations, il en résulte que le prédicat d'âge ne peut être analysé qu'en tant que constituant autonome, à ceci près que l'article défini rétablit la grammaticalité de la focalisation :

- (121) C'est le Max enfant que j'ai connu (et non le Max adolescent).

Le fait que le Npr soit caractérisé par une épithète le rapproche du fonctionnement d'un nom commun, sans pour autant l'y assimiler totalement, et exige la détermination. Soulignons que l'article défini est le seul admis dans cette position avec les prédicats d'âge (**C'est un/ce Max enfant, que j'ai connu*). Enfin, l'agrammaticalité de la dislocation tient au caractère lié de l'épithète et l'exemple retrouve toute sa plausibilité dès lors que le prédicat d'âge acquiert l'« autonomie » syntaxique que lui procure la construction détachée : *Max, enfant, je ne l'ai pas connu*. Ce dernier point sera examiné plus en détails dans le chapitre XI.

Cela étant, considérons les exemples suivants afin de revenir vers la distinction en ILP/SLP :

- (122) *Je l'ai connu humain.
 (123) *Je l'ai connu albinos.
 (124) *Je l'ai connu kurde.
 (125) Je l'ai connu français (*de France).
 (126) Je l'ai connu étudiant/président.
 (127) Je l'ai connu architecte.
 (128) Je l'ai connu bébé/enfant/adolescent/adulte/vieillard.

À première vue, ces exemples confirment le fait que la distinction ILP/SLP repose sur la durée d'instanciation. Ceux qui s'appliquent de façon stable pendant toute la vie d'un individu ne sont pas à même de fournir un point d'ancrage pour la prédication principale. L'inacceptabilité de (122)-(124) est provoquée par le conflit entre la présupposition que l'individu humain n'est plus *humain, albinos, kurde* ou *de France* au moment de l'énonciation et nos connaissances extralinguistiques. En revanche, le fait qu'un individu puisse être à un moment de sa vie *français (de nationalité), étudiant, président*, et forcément *N-[âge]*, construit un intervalle temporel suffisamment long, dans lequel se situe la prédication principale. Cependant la plausibilité tient en grande partie à l'aspect ponctuel du V principal : ici *connaître* (au sens de *faire connaissance*) mais aussi *rencontrer* ou encore *se souvenir*. Une étude plus poussée de ces verbes, qui sort du cadre de nos préoccupations ici, devrait expliquer i) pourquoi avec *rencontrer* la coréférence de l'attribut s'établit plus facilement avec le sujet et non avec l'objet (129) et ii) pourquoi le temps d'instanciation de *se souvenir* n'est pas inclus dans le temps d'instanciation de la prédication seconde (130) :

- (129) Je l'ai rencontré enfant (=quand j'étais enfant ; = ?quand il était enfant).
 (130) Témoin de moralité, la sexagénaire se souvient de son neveu enfant, un départ dans la vie sur fond de violences physiques et morales.

(2002-05-16.LP)

Il faut aussi voir que, dans ce dernier exemple, on a une double interprétation du prédicat d'âge – temporelle (« se souvenir de son neveu quand il était enfant ») et qualitative (« se souvenir de son neveu qui est enfant »), bloquée dans (128). Le fait que les prédicats d'âge en prédication seconde oscillent entre ces deux interprétations (ainsi que les facteurs qui déterminent leur comportement) sera développé dans le chapitre suivant.

Parmi les structures à attribut de l'objet, celles qui sont introduites par un V de perception tiennent une place à part. Et si elles sont souvent citées dans la littérature, c'est parce qu'il est admis qu'un prédicat transitoire, qui comporte un argument événementiel (*cf. supra*), peut faire l'objet d'une « observation » directe (pour être plus précis, c'est la variable événementielle qui doit pouvoir être perçue). En d'autres termes, en admettant que les ILP n'ont pas de DA, on prédit leur incompatibilité dans ce type de configurations syntaxiques.

On ne saura pas le nier – le comportement des prédicats statifs seconds à l'infinifit est réputé moins aisé que les prédicats dynamiques (131) :

- (131) Je l'ai vu sauter/danser/manger mon chocolat.
- (132) ?Je l'ai vu aimer ses enfants.
- (133) ??Je l'ai vu haïr sa femme.
- (134) *Je l'ai vu peser 100 kg.
- (135) *Je l'ai vu être enfant.

Maienborn (2004) y voit un argument fort pour dire que les prédicats d'état n'ont pas d'argument davidsonien. Mittwoch (2005) nuance ce propos en précisant que, à condition que le contexte apporte l'information nécessaire qui circonscrit l'étendue temporelle du prédicat statif, celui-ci peut figurer dans ce type de constructions (l'exemple nous paraît toutefois bancal en français, nous traduisons) :

- (136) Only last month I saw John weighing 60 kilos. (?? Seulement (Pas plus tard que) le mois dernier je l'ai vu peser 60 kg).

Notre corpus ne présente aucune occurrence de construction de ce type et les exemples de Frantext sont très peu nombreux et relativement anciens (avec *être*) :

- (137) J'ai un peu froid. Et Fibi ? et Vinos ? où sont-elles ? On finit par aimer tout le monde. On prend en amitié les personnes qui vous ont vu être heureux. On leur sait gré d'avoir été là pendant qu'on était content. (Hugo, V., *L'Homme qui rit*, 1869, 782)
- (138) Je pleurais pour ma mère qui avait eu envie de me voir être un bon élève, et que j'avais déçue et peinée. (Zoble J., *La Rue Cases-Nègres*, 1950, 223)
- (139) Il était sûr que les autres ne faisaient que se tromper sur son compte. Le croyant ceci ou cela, parce qu'ils l'avaient vu être ceci ou cela à tel moment donné. Mais qu'est-ce que ça prouvait? (Guérin, R., *L'Apprenti*, 1946, 294)

Peut-être la position de prédicat second sous le verbe de perception n'est-elle pas totalement interdite aux prédicats statifs (ou en tout cas elle exige un contexte particulier) mais elle demande que l'instanciation prédicative seconde soit non seulement transitoire (*cf. l'aspect accompli dans (137) et (138), le SP à tel moment donné dans (139)*), mais aussi suffisamment « courte ». Cela explique à notre avis que les énoncés suivants sont difficilement acceptables :

- (140) *Je l'ai vu être albinos.
 (141) *Je l'ai vu être bébé/enfant/adolescent/adulte/vieillard.
 (142) *Je l'ai vu être architecte/président.
 (143) Je l'ai vu être heureux/assis.

A priori, la copule est le seul responsable de l'agrammaticalité de (141) et (142). Mais en réalité, ce n'est qu'un des facteurs qui entrent en ligne de compte puisqu'on a :

- (144) Je l'ai vu *albinos/N-[âge]⁴⁴/ ??architecte.

En plus du caractère transitoire du prédicat, on doit aussi tenir compte d'une éventuelle *gestalt* qui lui est associée. On peut ainsi expliquer la différence entre *Je l'ai vu enfant* (=quand il était enfant) et ??*Je l'ai vu architecte*. La plausibilité de ce dernier exemple tient *a priori* à la situation d'énonciation parce qu'il suppose que l'individu se trouve dans un contexte particulier qui fournit des indices de sa reconnaissance en tant que tel. Il en va de même avec *J'ai vu un médecin (dans la salle/rue)*, qui implique que l'individu en question présente des attributs visibles associés à la profession en question (*blouse blanche*, etc.)⁴⁵. Par ailleurs, ce type d'interprétation n'est possible qu'avec *voir*, les autres V de perception étant incompatibles avec l'enchâssement d'un prédicat sortal ou prédicat caractérisant transitoire :

- (145) *Je l'ai entendu/senti/touché albinos.
 (146) *Je l'ai entendu/senti/touché homme.
 (147) *Je l'ai entendu/senti/touché enfant.
 (148) *Je l'ai entendu/senti/touché architecte.
 (149) *Je l'ai entendu/senti/touché président.
 (150) J'ai l'ai entendu/senti/*touché heureux.

L'inacceptabilité des exemples ci-dessus tient à différents phénomènes. Pour les prédicats NH, l'explication consiste à y voir la superposition d'une incompatibilité sémantique (entre le V de perception et le prédicat) et d'une incompatibilité aspectuelle (entre le caractère ponctuel du V de principal et le caractère plus durable des différents prédicats). Pour le prédicat adjectival *heureux*, l'incompatibilité est avant tout sémantique avec le verbe *toucher*.

Ce point peut être mis en relation avec la distinction faite par Anscombe (2010) entre propriétés actuelles (constitutives, se manifestant en permanence, p. ex. *être blond*) et les propriétés potentielles (« on peut posséder cette qualité (elle est alors permanente) sans qu'elle ait à se manifester à chaque instant », *op. cit.*, 202, p. ex. *être courageux*). Autrement dit, le mode de manifestation permet une classification plus fine au sein des propriétés vues en langue comme essentielles ou constitutives. Selon l'auteur, uniquement les propriétés potentielles peuvent être prédiquées avec le V *se révéler*. Selon ce test les prédicats d'âge, qui sont transitoires expriment des propriétés actuelles :

- (151) Max s'est révélé *bébé/*enfant/*adolescent/#adulte/*vieillard.
 (152) Max s'est révélé courageux/intelligent/perspicace/maladroit.

En bref, la nature du lien qui existe entre une propriété et l'individu

⁴⁴ Cet exemple n'est peut-être pas très heureux avec *vieillard*, mais passe sans problème avec l'ADJ *vieux* : *C'est un danseur exceptionnel, et encore, moi je l'ai vu vieux*.

⁴⁵ Toutefois, avec les N de statut tels que *président*, *doyen*, etc., la situation semble beaucoup plus difficile à expliquer en termes de rapports de perception : ??*Je l'ai vu président/doyen/étudiant/mère*. Nous nous garderons d'aller plus loin en ce sens, parce qu'il est nécessaire auparavant de vérifier comment se fait la distinction entre N-[Pro] et N statut.

(intrinsèque/extrinsèque) ne permet pas de prédire systématiquement le comportement du prédicat statif qui résulte de son attribution. La prise en compte des conditions de persistance de la propriété doit permettre d'affiner la distinction, de toute évidence trop puissante, entre instanciation stable/non-stable d'un prédicat.

2.2. Conditions de persistance et caractère irréversible des prédicats d'âge

La raison pour laquelle nous incluons dans le mode de manifestation d'une propriété les conditions de sa persistance est qu'elles participent du profil aspectuo-temporel du prédicat qui en résulte. Les observations qui vont suivre confirment le caractère « hybride » des prédicats d'âge qui partagent des propriétés à la fois avec les prédicats instanciés de façon stable tout au long de la carrière d'un individu, et des prédicats transitoires d'une durée longue.

2.2.1. Les adverbes aspectuels

Nous avons déjà observé le fonctionnement des prédicats d'âge avec les adverbes présuppositionnels (*déjà, encore*). Dans cette section, nous nous concentrons sur les adverbes itératifs. Leur compatibilité avec les différents types de prédicats nous renseigne sur la possibilité de constitution d'une série d'occurrences de l'intervalle temporel prédiqué et permet de prédire leur caractère irréversible ou non.

Les prédicats d'âge sont des prédicats irréversibles, et sur ce point ils se rapprochent des *ILP stricto sensu* dans la typologie de Martin qui ont une durée d'instanciation maximale. Cette définition laisse entendre qu'on a affaire à des propriétés essentielles (et/ou intrinsèques). Théoriquement, il convient de distinguer deux cas de figure, selon que le caractère irréversible est associé à une instanciation maximale par rapport au cours de la carrière d'un individu ou bien au fait qu'après l'attribution de la propriété, la « sortie » de l'état correspondant n'est plus possible.

Le premier cas de figure, peut-être le plus clair, est illustré par prédicats sortaux comme *être humain, être français (d'origine), être eskimo, être albinos*, etc. Aucun de ces prédicats n'est compatible avec différents adverbes ou structures à valeur fréquentative ou itérative (ou répétitive)⁴⁶ :

- (153) *être albinos/être humain trois fois
- (154) *être albinos/être humain souvent
- (155) *il a été albinos/être humain longtemps
- (156) *ça lui arrive d'être albinos/être humain
- (157) *il est à nouveau albinos/être humain

Théoriquement on peut postuler l'existence d'une deuxième classe de prédicats qui expriment des propriétés irréversibles, une fois instanciées. Autrement dit, la propriété ne qualifie pas nécessairement l'individu pendant toute sa vie, mais si c'est le cas, son instanciation est irréversible. On peut penser aux prédicats humains comme *invalidé, handicapé*⁴⁷, *bachelier*, etc. L'étude d'un grand nombre de prédicats devrait montrer la pertinence et l'étendue de cette classe. En l'état actuel de notre réflexion, il n'est pas du tout sûr que le principe de raisonnement ontologique ait une contrepartie linguistique puisque d'autres paramètres entrent en ligne de

⁴⁶ Nous faisons la distinction entre aspect itératif (répétitif) et fréquentatif dans la mesure où seule la répétition permet le comptage des occurrences distinctes (*L'année dernière, il a été malade trois fois vs L'année dernière il a été souvent malade*).

⁴⁷ Bien évidemment, une étude plus approfondie doit affiner la classification et faire la différence entre un *handicapé moteur/mental* etc., ainsi que les différents sens qu'ils peuvent avoir : *handicapé* peut très bien dénoter un état réversible ((*Boris*) *Baker a été handicapé pendant très longtemps et il renaît à seulement 27 ans.*, WebCorp).

compte. En comparant, par exemple, le fonctionnement de *bachelier* avec celui de *champion*, l'aspect itératif devrait apporter plus de clarté et affiner la classification (même si les deux prédicats sont irréversibles après leur attribution, on peut être plusieurs fois *champion de natation*, mais non *bachelier*).

Par leur caractère « phasique », les prédicats d'âge font partie de ce deuxième groupe des prédicats irréversibles (parce qu'ils dénotent une évolution biologique préprogrammée) et transitoires. À l'instar des prédicats sortaux ci-dessus, ils sont incompatibles avec toute expression qui suggère la réitération de l'état ou encore son instanciation discontinue, parce qu'ils ne permettent pas la construction d'occurrences distinctes susceptibles d'être comptées et dont on peut observer la distribution dans le temps :

- (158) *Max a été trois fois enfant.
- (159) *Max est souvent N-[âge].
- (160) *Max a été longtemps N-[âge].
- (161) *Ça lui arrive d'être N-[âge].
- (162) *Max est à nouveau N-[âge].

Ces tests sont un indice fort de désambiguïsation, parce que, systématiquement, quand on rencontre des énoncés de type *être souvent enfant* ou *ça lui arrive d'être enfant/adulte*, les N-[âge] n'ont plus leur sens descriptif mais un sens évaluatif, axiologique (*ça lui arrive de se comporter comme un adulte/comme un enfant*). Avec d'autres prédicats NH, notamment les N-[pro], ces tournures sont tout à fait compréhensibles puisqu'un individu peut arrêter et reprendre une activité professionnelle à son gré :

- (163) Max est stagiaire de temps en temps.
- (164) Être N-[pro] à mi-temps/temps plein.
- (165) Il est à nouveau directeur.
- (166) À trois reprises il a été président de l'association.

Ajoutons qu'il est certainement opportun de faire la distinction entre les prédicats potentiellement réversibles et des prédicats irréversibles. Prenons à titre d'illustration les exemples de (*être*) *malade* et (*être*) *handicapé*. *Malade* est intrinsèquement un prédicat d'état transitoire, mais cela n'empêche pas qu'il puisse être vu en langue comme instancié pendant toute la durée de vie d'un individu : *il a été toujours malade/ tout le temps malade / malade toute sa vie*. Il est pourtant potentiellement réversible puisque justement on peut *guérir*. *Handicapé*, en revanche, dénote un état qui une fois acquis, n'est plus réversible (ce sont les états inhérents acquis de Croft, cf. ici-même, p. 271). On comprend par conséquent pourquoi les conditions de persistance d'un prédicat jouent un rôle important dans sa description. Elles fournissent un indice fort dans la prédiction de la comptabilité aspectuelle ainsi que pour prédire l'évolution référentielle dans les analyses discursives. De la même façon qu'une fois *adulte*, un individu ne pourra plus être catégorisé dans le contexte à droite comme étant *enfant/ayant 10 ans*, etc. (sauf sous certaines conditions), de même, une carotte crue ne peut être que cuite par la suite, et en aucun cas redevenir crue. Justement, si, sur le plan linguistique on peut *redevenir enfant*, (malheureusement) ce ne sont que des mots ...

Par leur côté transitoire, les prédicats d'âge partagent certaines propriétés avec d'autres prédicats d'instanciation longue, comme les N-[Pro]. Contrairement à ce qui passe avec les prédicats sortaux, on peut envisager le moment futur d'instanciation⁴⁸, sans oublier les contraintes

⁴⁸ L'emploi du passé soulève la question des inférences qu'on peut avoir sur l'existence de l'individu, question qui sera

sur les différents N-[âge] dues à leur caractère phasique :

- (167) *Le jour où tu seras un être humain/albinos⁴⁹/le fils (biologique) de Paul.
 (168) Le jour où tu seras adolescent/adulte/vieillard.
 (169) Le jour où tu seras médecin/architecte/président, ...

Un fait corollaire bien connu est la possibilité pour les prédicats transitoires (ou SLP) de constituer un point de référence temporel. Le fonctionnement des prédicats d'âge dans les subordinées temporelles montrera en quoi ils diffèrent d'autres prédicats transitoires ponctuels.

2.2.2. Prédicats d'âge dans les subordinées temporelles

De façon tout à fait prévisible, les prédicats dont la durée d'instanciation correspond à celle de la vie de l'individu ne sont pas susceptibles d'entrer dans des subordinées temporelles et ainsi construire un moment de référence temporelle pour la prédication principale :

- (170) *Quand il était albinos,.../ Je l'ai connu quand il était albinos.
 (171) *Quand il était eskimo,.../ Je l'ai connu quand il était albinos.
 (172) *Quand il était français,.../ Je l'ai connu quand il était français (= né en France).

Sur ce point, les prédicats d'âge fonctionnent comme d'autres prédicats transitoires, les N-[Pro] ou les N de statut :

- (173) Quand il était N-[âge]/architecte/président/étudiant ...

Et qu'il est souhaitable de distinguer des prédicats occurrenceiels qui peuvent être accueillis dans cette structure (de type *assis*, *heureux*, etc.). À notre avis, dans les subordinées temporelles, la différence de fonctionnement entre les prédicats occurrenceiels et les prédicats d'âge (ou encore les N-[Pro]) réside notamment dans l'impossibilité pour ces derniers d'entrer dans des subordinées en *quand inverse* (Le Draoulec 1997, 2003). Illustrons ce phénomène par le couple d'exemples suivant :

- (174) Quand j'étais adolescent, je me suis fait agresser. (2005-01-04.LP)
 (175) Et c'est maintenant qu'il donne libre cours à la révolte qu'il n'a pu exprimer quand il était adolescent. (Juliet Ch., 1994, *Accueils*, 345)

Antéposée, la subordinée remplit son rôle usuel de localisation temporelle de la prédication principale. C'est notamment ce qui se passe dans (174) où l'on comprend que l'agression a eu lieu pendant l'adolescence du locuteur. De la même façon, on interprète un énoncé avec un prédicat occurrenceiel : *Quand il était assis, personne ne le voyait (depuis le fond de la salle)*. La subordinée est porteuse de la présupposition qui échappe à la négation, à l'interrogation ou encore à la modalité :

- (176) Quand il était adolescent, il n'a pas été agressé.
 (177) Quand il était adolescent, est-ce qu'il a été agressé ?

développée plus loin.

⁴⁹ Remarquons deux choses par rapport à un énoncé comme *Il sera albinos*. D'abord, il est pragmatiquement contraint dans la mesure où il peut être dit avant la naissance de l'individu, ou au moment du diagnostic. Ensuite, un énoncé comme *Max sera albinos toute sa vie* insiste justement sur le fait qu'il s'agit d'un état irréversible, sans forcément un effet d'emphase, contrairement à ce qui peut se produire avec *Il sera enfant toute sa vie*.

(178) Quand il était adolescent, peut-être il était agressé.

Quand la subordonnée est postposée, deux cas de figures se présentent : elle peut continuer de remplir son rôle localisateur mais aussi marquer une « rupture » temporelle par rapport à l'action mise en place par la prédication principale. Dans ce dernier cas, on parle de *quand inverse*, illustré par l'exemple suivant :

(179) Nous étions en train de dîner, quand on a entendu un bruit dans la rue.

L'effet produit par les constructions en *quand inverse* et celui de la surprise et de l'interruption dans le flux temporel qui en résulte. Souvent il s'agit de propositions au passé simple (ou encore, mais plus rarement, au passé composé) qui produisent un effet d'« arrêt » par rapport à la principale qui est à l'imparfait. Il s'ensuit que si la subordonnée apporte en quelque sorte l'élément nouveau (ou si l'on veut « inconnu ») dans l'action déjà en cours, elle perd son caractère présuppositionnel. Or, on constate qu'aussi bien la subordonnée antéposée que la subordonnée postposée comportant un prédicat d'âge continue de jouer son rôle canonique de localisation, faisant partie de l'« arrière-plan » narratif et conservant son caractère présuppositionnel (dans (175), la subordonnée reste en dehors de la portée de la négation, etc.). On peut penser que l'imparfait en est le responsable, mais il n'en est rien parce qu'un exemple avec la subordonnée au passé simple donne le même résultat : elle indique la période pendant laquelle est instancié le prédicat principal, ci-dessous *marquer* (précisons que dans notre corpus ne fournit aucun exemple de ce type ou au passé composé) :

(180) Un moment d'interview, ensuite : il confie ses influences, les disques qui le marquèrent quand il fut enfant. (WebCorp, page sur le chanteur Milow)

De toute évidence, la durée d'instanciation du prédicat lui-même doit être prise en compte. Selon nous, il y a trois raisons pour que les prédicats d'âge ne peuvent pas entrer dans des subordonnées en *quand inverse*. *Primo*, les prédicats d'âge ont une instanciation ordonnée et obligatoire (donc prévisible) au cours de la carrière d'un individu (*cf.* chapitre V). *Secundo*, leur durée d'instanciation est beaucoup trop longue pour être conceptualisée comme un événement interrupteur. Enfin, *tertio*, les prédicats d'âge sont des prédicats dont les frontières sont floues et qui, de ce fait, ne sont pas non plus à même à constituer un moment « précis » susceptible d'interrompre l'action dénotée par la prédication principale.

En l'état actuel de nos connaissances, nous serions enclins de dire que les N-[Pro] fonctionnent de la même façon, mais des recherches futures devraient vérifier cette hypothèse et affiner l'analyse pour ces derniers⁵⁰.

2.2.3. Prédicats d'âge et compléments temporels

Nous avons eu l'occasion à maintes reprises de constater que les prédicats d'âge imposent des restrictions sur la sélection des compléments temporels (*cf. supra*). Rappelons que Martin appuyait la valeur caractérisante d'un prédicat par le fait que son intervalle d'instanciation doit être « significatif » dans la vie d'un individu. Même si l'auteure n'est pas explicite sur ce point, on est

⁵⁰ Il faut tenir compte notamment du fait qu'on peut vouloir référer au moment de l'entrée en fonction dénotée par le N-[Pro] (*nomination en qualité de, obtention de diplôme, pourvoir le poste de N-[Pro]*) qui peut constituer un repère temporel et, par conséquent, être susceptible d'apparaître dans des subordonnées temporelles en *quand inverse*, surtout en présence d'un verbe de parole : *Nous étions en train de manger, quand il nous a annoncé qu'il était architecte.*

tenté de comprendre que le caractère significatif est proportionnel à la durée d'instanciation prédicative. Elle opère par conséquent une distinction entre les « compléments d'époque » (*petite, mariée*) qui décrivent un intervalle significatif de la vie d'un individu et *période*, réservé à n'importe quel autre type d'intervalle.

Nous voyons principalement un problème dans cette façon d'aborder la question. Même si le raisonnement initial en terme de « durée » paraît tout à fait correct (plus longtemps un individu se trouve dans un état, plus il est plausible de considérer cet état comme caractérisant), il n'est pas suffisant pour définir la notion de « signifiante » pour un prédicat. D'une part, nous avons vu que les prédicats sortaux, ceux qui par définition sont instanciés tout au long de la vie d'un individu, ne sont pas vus en langue comme caractérisants à proprement parler (# *c'est quelqu'un d'humain*). D'autre part, il sera artificiel, voire malvenu, d'oublier la dimension « qualitative » dans la détermination de ce qui est caractérisant ou non pour un individu. Par exemple, il a été vu que la petite enfance (N-[âge] correspondant *bébé*) est une période importante à plusieurs égards dans le développement d'un être humain. Mais elle ne se caractérise pas pour autant par une longue durée (environs 2-3 ans).

Pour remédier à cette difficulté, nous préférons prendre comme point de départ les caractéristiques linguistiques des différents types de compléments temporels, afin d'examiner les éventuelles affinités avec les différents prédicats. En admettant que les compléments temporels

apportent une détermination de temps à la proposition en identifiant un segment sur l'axe du temps et en définissant, pour le segment de cet axe qu'il faut associer à la proposition, la relation de simultanéité ou de non-simultanéité, c'est-à-dire d'antériorité ou de postériorité, avec le segment auquel ils réfèrent. (Melis 1983, 169)

il convient de distinguer la façon dont se fait le mode de repérage de cet intervalle. En suivant Gosselin (1996, 156-159), nous distinguons les modes de repérage autonomes (l'identification se fait de façon directe en renvoyant à un intervalle objectif sur la ligne chronologique du temps) vs non autonomes (l'identification de l'intervalle se fait de façon indirecte, anaphorique ou déictique). Le repérage d'une portion temporelle du calendrier n'implique pas forcément un caractère déterminé : tandis que le circonstanciel de date complète renvoie de façon précise à un laps de temps (plus ou moins long, comparer *12 juin 1976* à *en 1976*), les circonstanciels de « dates indéterminées » (Gosselin, *ibid.*) renvoient à une période dans son extension durative, la localisation chronologique restant sous-déterminée (p. ex. *en cette année, un jour*). Parmi les modes de repérage non autonomes, il convient de distinguer le repérage déictique (l'identification de l'intervalle temporelle exprimé par le complément se fait en fonction du moment de l'énonciation, p. ex. *l'année prochaine*) et le repérage anaphorique. Dans ce dernier cas de figure, Gosselin distingue les éléments intrinsèquement anaphoriques (« la localisation qu'ils expriment ne peut être fixée qu'en référence à d'autres éléments du texte : *le lendemain, ...* », *ibid.*, 157) des compléments dont le fonctionnement anaphorique demande à ce qu'ils soient complétés par un autre élément présent dans le co-texte, afin de fixer leur référence temporelle (p. ex. **En 2012, Max a obtenu son diplôme. Au cours du mois de mai, il a passé les oraux ...**).

Encore une fois, de façon tout à fait prévisible, les prédicats sortaux, de durée d'instanciation maximale par rapport à la vie d'un individu, sont réfractaires à toute circonscription temporelle. On peut par conséquent prédire que la combinaison de ce type de prédicats avec un complément temporel débouchera sur une lecture évaluative, comme cela a été le cas avec les

adverbes aspectuels (*cf. supra*) :

- (181) #À l'époque, il était africain.
- (182) #C'est à ce moment-là qu'il était un être humain.
- (183) #Ce matin/hier il était un albinos.

Ce sont des contraintes ontologiques qui sont à l'origine de l'inacceptabilité de ces énoncés dans leurs sens littéral. Pourtant on peut très bien imaginer un contexte où ils retrouvent une plausibilité, à condition de ne pas comprendre le prédicat en son sens propre. (181) peut être énoncé à propos non pas de l'origine d'un individu, mais bien de son identité culturelle (sous-entendant un changement dans ses habitudes par exemple) ; (182) peut être employé au sens de « il s'est montré humain à ce moment-là » ; enfin, (183) redevient épistémiquement plausible si, au cours d'une conversation, le locuteur constate une contradiction par rapport à une personne qui a été présentée comme étant *albinos* (= « ce matin j'avais compris que la personne dont tu me parles était albinos »). Dans ce dernier cas, le circonstant ne localise pas le prédicat à proprement parler, mais la source de la « croyance » qui lui est associée (*Hier, je pensais qu'il était albinos, aujourd'hui on me dit qu'il ne l'est plus*).

Intéressons-nous à présent aux prédicats d'âge. Du fait de leur caractère flou (absence de bornes précises) et leur durée d'instanciation non ponctuelle et irréversible, les prédicats d'âge (toujours dans leur sens littéral) sont incompatibles avec des compléments temporels ponctuels :

- (184) #À 2h du matin, Max est un bébé (=il se comporte/dort comme un bébé).
- (185) #Ce jour-là, il était un adulte (= il a agi de façon responsable).
- (186) #Hier, Max était un enfant (= il était très naïf).

En revanche, les prédicats d'âge passent nettement mieux avec des compléments temporels de dates indéterminées ou incomplètes comme à *cette période/époque/ (ce) moment*, et cela indifféremment au mode de repérage :

- (187) L'actrice Maria de Medeiros (*Pulp Fiction* avec Tarantino entre autres) n'était qu'une enfant à l'époque. (2002-03-12.LH)
- (188) L'actrice Maria de Medeiros (*Pulp Fiction* avec Tarantino entre autres) n'était qu'une enfant à ce moment (-là).
- (189) L'actrice Maria de Medeiros (*Pulp Fiction* avec Tarantino entre autres) n'était qu'une enfant à cette période.

Il y a principalement trois raisons pour expliquer l'affinité entre ce type de compléments et les prédicats d'âge. Les SP ci-dessus sont indéterminés à la fois quant à la localisation chronologique, les bornes de l'intervalle qu'ils construisent et la durée de cet intervalle. Remarquons qu'à condition de connaître l'âge de Maria de Medeiros au moment de l'énonciation dans (187), on peut resituer approximativement l'intervalle temporel sur le calendrier. Les trois SP n'impliquent pas un intervalle borné, ce qui est compatible avec le caractère flou des prédicats d'âge. En comparaison avec les N-[Pro] qui peuvent recevoir des délimitations temporelles précises, les prédicats d'âge sont réfractaires avec ce type de compléments :

- (190) *Il était N-[âge] de 1970 à 1977/pendant 10 ans⁵¹.
- (191) Il était N-[Pro] de 1970 à 1977/pendant 10 ans.

⁵¹ Ce point a été discuté dans le chapitre VII.

Les N *moment, période, époque* qui entrent dans les SP compléments sont sémantiquement sous-déterminés à l'égard de la durée, dont l'étendue est déduite du contexte (p. ex. *moment* peut renvoyer à un laps de temps plus ou moins long).

Pour résumer, on perçoit une espèce de continuum dans la compatibilité entre les différents types de prédicats (sortaux, sortaux transitoires, transitoires, ponctuels) et les propriétés des compléments temporels compatibles. Aux deux extrémités, nous retrouvons les prédicats ponctuels (instanciés pendant un court moment au cours de la vie d'un individu) et les prédicats sortaux (dont l'instanciation est maximale). Plus un prédicat se rapproche des prédicats sortaux (dénnotant donc des propriétés essentielles ou intrinsèques), plus il aura une préférence pour des compléments intrinsèquement sous-déterminés, construisant des intervalles temporels flous aussi bien du point de vue du bornage que de la durée⁵². En revanche, moins le caractère sortal est prononcé au profit d'un caractère transitoire (propriété intrinsèque ou extrinsèque), allant jusqu'au caractère ponctuel, plus le prédicat admet des compléments temporels (compléments de dates complètes, déterminées aussi bien du point de vue chronologique que duratif). Les différents tests ont montré que les prédicats d'âge se situent à l'intersection des prédicats sortaux (ILP *stricto sensu* dans la typologie de Martin) et des prédicats transitoires d'instanciation stable, irréversible et transitoire (ILP *lato sensu*/SLP). Nous concluons par conséquent que le caractère hybride des prédicats d'âge permet de les considérer comme des prédicats sortaux transitoires, c'est-à-dire des prédicats qui expriment des propriétés essentielles, d'instanciation à la fois obligatoire et transitoire au cours de la carrière d'un individu.

2.3. Prédicats d'âge : présupposition et *lifetime effects*

Parmi les tests exposés dans § I. 2.2, essentiellement syntaxiques, le critère des inférences des *lifetime effects* tient, à notre avis, une place à part. Rappelons que, dans la littérature sur la distinction ILP/SLP, il est souvent question que seuls les prédicats de type ILP, à l'imparfait, donnent lieu à des présuppositions concernant la vie du sujet, à savoir si l'individu est encore vivant ou non :

(192) Max était heureux →| Max est mort à T₀ (SLP)

(193) Max était eskimo → Max est mort à T₀ (ILP)

De même, s'il y a possibilité qu'un prédicat, p. ex. *être français*, soit considéré en tant que ILP ou SLP, on obtient des résultats différents :

(194) Max est français → Max est vivant à T₀ (ILP, « né en France »)

(195) Max était français → Max est mort à T₀ (ILP, « né en France »)

(196) Max est français → Max est vivant à T₀ (SLP, « de nationalité française »)

(197) Max était français →| Max est mort à T₀ (SLP, « de nationalité française »)

Avant d'examiner la situation avec les prédicats d'âge, il convient de se demander à quel niveau d'analyse les *lifetime effects* sont-ils produits? Kratzer (1995) donne une réponse en lien avec la structure argumentale des deux types de prédicats. Avec les SLP, le GV est temporellement lié à l'argument externe (argument davidsonien, cf. *supra*), tandis qu'avec les ILP, qui n'ont pas de

⁵² Il conviendra aussi de faire la distinction entre les compléments intrinsèquement sous-déterminés (formés à l'aide des N *période, moment, époque, temps*) et les compléments de date indéterminés.

tel argument, le GV est lié au sujet. Le temps de la prédication joue un rôle décisif dans l'établissement des présuppositions⁵³, puisqu'on prévoit que la prédication ILP au passé exprime l'antériorité, c'est à dire la mort du sujet (*cf.* (195)).

Selon Musan (1997, 1999) :

... both individual-level and stage-level predicates can only be predicated of an individual if that individual is in existence or alive at the time when the property is asserted to hold of the individual (Musan 1997, 276)

Par exemple, l'énoncé *Max est de Strasbourg/est français* aura des valeurs de vérité différentes en fonction de la situation d'énonciation. Tandis qu'un tel énoncé est tout à fait plausible dans le cas où le sujet est vivant, il aboutit à un échec présuppositionnel si le sujet n'est plus en vie, et demande naturellement une rectification de type (*Tu veux dire que*) *Max ÉTAIT de Strasbourg/ÉTAIT français*. Il en va de même pour un SLP : dire *Max est heureux* n'a de sens qu'à condition que Max existe. Partant, Musan propose de formaliser les « présuppositions de vie » (*lifetime presuppositions*) propres au contenu propositionnel (les prédicats *être de Strasbourg/être heureux* en l'occurrence) pour le présent et pour le passé. Elle prédit notamment que, si la prédication ILP/SLP au présent pour un sujet qui n'est plus en vie débouche vers un échec présuppositionnel⁵⁴, la prédication au passé reste plausible même quand le sujet est encore en vie. Autrement dit, une prédication au passé serait toujours vraie à n'importe quel moment après la naissance de l'individu. Ce qu'il faut remarquer c'est que le prédicat au passé donne lieu à une lecture SLP : dire *Max était français* (le sujet est vivant) implique que le sujet a changé de nationalité et le passé marque simplement l'antériorité de l'état par rapport au moment de l'énonciation, du moins pour les énoncés hors contexte⁵⁵. En revanche, la prédication d'un ILP pendant que l'individu est encore en vie (p. ex. énoncer (193)) sera ressentie comme inappropriée, hors contexte⁵⁶. Musan attribue cet effet au non-respect de la maxime gricéenne de quantité : dans un contexte où l'individu est encore en vie, il est plus informatif de dire *qu'il est de Strasbourg* plutôt que de dire *qu'il était de Strasbourg* (en tant qu'ILP). Dans ce cas, un

⁵³ La notion de *présupposition*, étant fondamentale aussi bien dans le domaine de la logique, la philosophie et le langage, a donné lieu à une littérature extrêmement riche et continue à préoccuper les linguistes. Le lecteur trouvera une présentation historique des différentes approches théoriques (logico-référentielle, pragmatique, réductionniste), ainsi qu'une bibliographie plus riche dans Deloor (2012). Dans le même numéro thématique (*Langages*, 2012, vol. 2 (186)), le travail de Kleiber (2012) montre successivement qu'il est nécessaire de séparer deux niveaux d'analyse : la présupposition en tant qu'élément « externe » à la proposition (inférence), et la présupposition en tant qu'élément « interne » à la proposition, provenant du contenu même des éléments linguistiques qui la composent (*présupposition lexicale*).

⁵⁴ La question sur l'échec présuppositionnel est peut-être une des plus anciennes et centrales : que fait-on des énoncés qui présupposent des choses qui n'existent pas ou qui sont fausses ? Quelles sont les conséquences de l'échec présuppositionnel pour l'énoncé (doit-on le considérer comme faux, ou bien comme dépourvu de sens ?). Nous nous garderons d'entrer dans le débat.

⁵⁵ Musan poursuit l'analyse, d'une part, en examinant différents éléments propositionnels qui circonscrivent une portion temporelle et bloquent l'échec présuppositionnel (notamment les adverbiaux de type *ce jour* comme dans *Ce jour-là, elle m'a présenté Max. Il était de Strasbourg*) et, d'autre part, aux prédicats bi-argumentaux (p. ex. *X rassemblait à Y*) (*ibid.*).

⁵⁶ À cela il faut ajouter aussi le fait que Musan (1999) juge nécessaire d'isoler les prédicats qui présupposent que leur instanciation a lieu pendant la durée de vie de l'individu, donnant lieu à une présupposition d'existence (ou, pour être plus précis, de «sujet-en-vie»). Elle distingue les prédicats qui imposent une telle présupposition sur leurs arguments (« existence-implicy ») des prédicats qui ne le font pas (« existence-independent »). Par exemple, *être étudiant* ne peut avoir lieu que pendant la vie de l'individu auquel le prédicat se rapporte. En revanche, des prédicats tels que (*être*) *populaire, connu, mentionné* etc. ne présupposent pas que le sujet soit vivant). Dire *Ray Charles est très connu* ne dépend pas du fait s'il s'agit d'une personne toujours en vie ou pas. Par contre *Ray Charles est un musicien*, même si prédiqué pour un individu qui n'est plus en vie, implique que le sujet a été musicien pendant son vivant.

enchaînement qui améliore nettement l'acceptabilité est de type : *Max était de Strasbourg, et il l'est toujours.*

Dans un article consacré aux *lifetime effects*, Mittwoch (2008) argumente, *contra* Musan, en faveur d'un traitement présuppositionnel à la fois pour les prédications au présent et au passé (plus précisément, elle refuse comme explication l'implicature conversationnelle pour l'emploi du passé). Plus précisément :

... lifetime inferences of both present and past tense are based on presuppositions, so that in this respect they are on a par; they differ inasmuch as the inference from the past is context-dependent. The reason for the difference should be obvious : the context for present tense must include the utterance time (in a main clause) in English at any rate, whereas there is more than one interval that can contextually determine the past tense. (*ibid.*, 179)

En tenant compte de ce qui vient d'être brièvement exposé, regardons de plus près l'analyse des prédicats d'âge respectivement dans les prédications au présent et au passé.

2.3.1. Présupposition et prédicats d'âge au présent

Prenons, à titre d'illustration, l'exemple de *Max est un adolescent* qui présuppose celui de *Max est un être humain*. L'ensemble des tests traditionnellement avancés confirment la robustesse de l'inférence qui résiste à la négation (198), la modalité (199), l'interrogation (200), et dont la fausseté rend l'énoncé de départ inévaluable (201) :

- (198) Max n'est pas un adolescent (Max est un être humain).
- (199) Je crois que Max est un adolescent (Max est un être humain).
- (200) Est-ce qu'il est adolescent ? (Max est un être humain).
- (201) Max n'est pas un être humain (la question de savoir si *Max est un adolescent* ne se pose pas)

Rappelons aussi que, étant donné la relation d'incompatibilité temporelle qui réunit les N-[âge] au sein d'un ensemble lexical, à chaque unité est associé un certain nombre d'inférences qui retracent les phases révolues de la vie de l'individu (p. ex. *être adolescent* implique *avoir été enfant/bébé*, etc., cf. chapitre V).

Mais qu'en est-il des inférences qu'on peut avoir sur la vie du sujet ? D'abord, toutes les transformations de la prédication au présent, conservent le présupposé que l'individu dont on parle est en vie (hors contexte) :

- (202) Max est un adolescent (Max est vivant).
- (203) Max n'est pas un adolescent (Max est vivant).
- (204) Est-ce qu'il est adolescent (Max est vivant) ?
- (205) Je crois que Max est un adolescent (Max est vivant).

La même présupposition est inférable au présent avec les N-[Pro] comme dans *Max est un enseignant*. En revanche, on constate une différence de fonctionnement lors de l'annulation du présupposé, en fonction du caractère transitoire ou non du prédicat :

- (206) *Max, s'il est en vie, est un eskimo.
- (207) *Max, s'il est en vie, est de Strasbourg/est français d'origine.

- (208) Max, s'il est en vie, est français (de nationalité).⁵⁷
 (209) Max, s'il est en vie, est un bébé/enfant/adolescent/adulte/vieillard.⁵⁸
 (210) Max, s'il est en vie, est un enseignant.

Les exemples (208)-(210) sont nettement meilleurs, quand le présupposé comporte un adverbe aspectuel de type *encore, toujours* (*s'il est encore/toujours en vie*), qui souligne le caractère transitoire prédicatif.

L'annulation métalinguistique des prédicats d'âge nous paraît très difficile, ce que nous attribuons à leur caractère statif (comparez avec le prédicat dynamique (214)) :

- (211) ?Max n'est pas un enfant, il est mort.
 (212) ?Max n'est ni un enfant, ni un adolescent, il est mort.
 (213) ?Max n'est pas un enseignant, il est mort.
 (214) Max ne viendra pas, il est mort.

En effet, l'acceptabilité des énoncés ci-dessous est pragmatiquement très contrainte, par exemple, si l'on pense à des contextes où il s'agit de « classer » les individus selon leur âge ou leur profession, c'est-à-dire où l'âge ou la profession sont les critères saillants pour leur identification (*cf. l'exemple de Mittwoch, ibid., 173, He's neither from Cardiff nor from Leeds ; he's dead*).

La proposition au présent peut néanmoins donner lieu à des présuppositions de contenu sur la mort du sujet (et qui, à leur tour, ont des répercussions sur les inférences propositionnelles, *cf. Kleiber, 2012*). Considérons l'exemple suivant :

- (215) La seconde victime est un adolescent d'une quinzaine d'années tué d'une balle dans la tête vendredi matin dans le centre de Ramallah, non loin de la mairie, a poursuivi M. Atari. (2002-04-22.LM)

Le contenu sémantique de *victime* mais surtout la présence du participe passé implique la disparition de l'individu. Hors contexte, une proposition attributive avec un prédicat d'âge au présent tient compte du moment de l'énonciation et la présupposition la plus plausible (et pertinente pour le contexte d'énonciation) est celle où le sujet dont on parle est vivant. Regardons maintenant qu'en est-il avec les prédicats d'âge au passé.

2.3.2. Présupposition et prédicats d'âge au passé

Comme il a été dit plus haut, hors contexte, les énoncés comportant des prédicats ILP au passé présupposent que l'individu n'est plus en vie (*Max était eskimo/de Strasbourg/albinos* implique que Max est mort). Nous partageons cette analyse, mais il convient toutefois de voir ce qu'il en est des *lifetime effects* inférés par les énoncés en contexte. Si un prédicat ILP donne lieu à la mort présupposée de l'individu, il ne s'agit pas d'une inférence systématique. Il est tout à fait concevable d'énoncer *il était albinos* au sujet de quelqu'un qu'on a connu (par exemple un ancien collègue) et ce type d'énoncés peut être accompagné de la phrase correctrice (*il était albinos*) et *il l'est toujours* qui, justement, permet de lever l'ambiguïté.

Si l'on suit l'analyse de Kratzer (1995), on comprend que les prédications SLP au passé ne présupposent pas la mort de l'individu. Dire *il était joyeux/président* implique que c'est l'état transitoire (instancié pendant un laps de temps borné pendant l'existence du sujet) qui prend fin.

⁵⁷ Imaginons un contexte où Max est un criminel qui a l'habitude de changer de nationalité.

⁵⁸ Par exemple dans un contexte de recherche d'un membre de famille dont on n'a plus de nouvelles depuis un laps de temps plus ou moins long (en fonction du N-[âge]).

Remarquons toutefois que si la borne finale de l'état transitoire coïncide avec la mort de l'individu, le SLP fonctionne comme un ILP. Avec les prédicats adjectivaux, on peut aboutir à cette présupposition par exemple si l'état transitoire est vu en langue comme étant caractérisant pour l'individu : *c'était quelqu'un de joyeux* (en parlant de quelqu'un qui n'est plus en vie). Bref, il semble que les *lifetime effects* dépendent soit du mode de manifestation de la propriété en question (en quelque sorte un effet de coercition d'un SLP en ILP, cf. l'emploi du passé composé ou encore l'adverbial dans *il a été heureux (toute sa vie)*), soit de la coïncidence de la borne finale de l'état transitoire avec la borne finale de la présupposition *être en vie*.

Si l'on revient maintenant aux prédicats d'âge, on peut émettre l'hypothèse que certains N-[âge], notamment ceux qui dénotent les dernières phases de la vie, seront plus à même de provoquer des inférences sur la mort de l'individu. Ce raisonnement paraît plausible du moins pour les énoncés hors contexte. Si l'on compare :

- (216) Il était bébé.
 (217) Il était vieillard⁵⁹.

il semblerait que l'inférence « Il est mort » sera moins difficile avec *vieillard* qu'avec *bébé*. Plus haut, il a été dit qu'il conviendrait de distinguer, avec Kleiber (2012), les présuppositions lexicales (de contenu sémantique) des inférences propositionnelles. Les observations sur les prédicats d'âge confirment la pertinence d'une telle distinction. En fonction du sémantisme propre de chaque N-[âge], à savoir son aspect phasal (cf. chapitre IX), les propositions dans lesquelles ils apparaissent ont des tendances différentes dans les présuppositions sur la vie de l'individu qu'elles engendrent. Ainsi, les prédicats d'âge qui dénotent l'individu au début de sa vie fonctionneront plutôt comme des SLP (l'inférence sera plutôt d'un sujet en vie, aussi bien au présent qu'au passé), et les prédicats d'âge qui dénotent l'individu vers la fin de sa vie⁶⁰ auront tendance à présupposer la mort de l'individu au passé. Toutefois, il est important de souligner le fait qu'il ne s'agit là que de tendances et que le contexte joue un rôle déterminatif.

III. BILAN

Avant de venir au bilan des observations et aux résultats obtenus, revenons brièvement sur notre cheminement. L'objectif de ce chapitre était d'étudier la corrélation entre deux paramètres que nous avons mis en évidence jusqu'à présent dans l'étude des N-[âge] : le fait qu'ils dénotent des propriétés vues en langue comme intrinsèques pour les référents humains et leur caractère transitoire inhérent. Plus spécifiquement, nous avons voulu voir dans quelle mesure cette corrélation se révèle pertinente dans l'étude des prédicats d'humains statifs. D'où le cadre théorique adopté, celui des ILP/SLP (en prenant compte des typologies prédictives qui en sont issues).

Après avoir présenté et discuté les tenants de l'opposition ILP/SLP, nous avons suivi Anscombe pour distinguer le mode d'attribution d'une propriété de son mode de manifestation en langue. Même si, parfois, il n'est pas aisé de déterminer avec précision de quel mode relève un fait langagier, cette distinction est un point méthodologique capital à nos yeux, parce qu'elle permet de ne pas assimiler automatiquement le caractère intrinsèque d'une propriété (lien entre

⁵⁹ Ou encore mieux avec la phrase identificationnelle : *C'était une personne âgée/un vieux*.

⁶⁰ Il faudra très certainement inclure *adulte* à côté des N-[âge] comme *vieillard*, *personne âgée*, *centenaire*, (*un*) *vieux* parce que, comme on l'a vu, ce N-[âge] a la particularité d'être vu en langue comme dénotant une phase dont la « sortie » est difficilement envisageable.

propriété/individu) à son caractère stable (durée de son instanciation). L'examen du mode d'attribution des prédicats d'âge a confirmé leur caractère intrinsèque ainsi que le rapprochement, déjà engagé dans les chapitres précédents, avec les prédicats sortaux. Il a permis aussi d'apporter quelques amendements à la notion de *prédicat caractérisant* (ou instancié pendant une « période significative », dans les termes de Martin F, 2006). La caractérisation stable peut être réalisée soit par le mode d'attribution (une propriété intrinsèque, référentiellement stable puisque constitutive), soit par le mode d'attribution (une durée d'instanciation relativement longue ou importante, p. ex. dans *Elle a été envieuse toute sa vie*, c'est le circonstanciel qui sélectionne la totalité de la vie de l'individu et permet un mode de manifestation stable d'une propriété intrinsèquement occurrenceielle *être envieuse*). Nous avons vu que le mode de manifestation tient compte de plusieurs paramètres linguistiques (compatibilité notamment avec des adverbes aspectuels, des subordonnées de temps et différents circonstants temporels) et il est apparu que la durée d'instanciation d'un prédicat statif doit être prise en compte dans sa description.

Nous sommes arrivée à la conclusion qu'il existe une corrélation entre le fait de voir en langue une propriété comme plus ou moins intrinsèque d'un individu et la durée d'intervalle de son instanciation. Cela transparait notamment dans la capacité des prédicats exprimant des propriétés vues comme essentielles (ou intrinsèques) de constituer des intervalles temporels. Plusieurs cas de figures se présentent, en insistant sur le fait que les prédicats sont à comprendre dans leur sens littéral, et hors contexte :

- les prédicats sortaux (dénotant des propriétés essentielles/intrinsèques) : réfractaires aux structures agentives et à toute circonscription temporelle, étant donné qu'ils sont instanciés tout au long de la vie d'un individu (*être humain, être N-[Eth], être d'origine française*) ;
- les prédicats sortaux de phase (ou prédicats sortaux transitoires) : des prédicats qui dénotent des propriétés intrinsèques, obligatoires dans la carrière d'un individu, mais d'une instanciation temporellement délimitée, relativement longue, et de ce fait peuvent constituer des repères temporels (notamment les prédicats d'âge) ;
- des prédicats non sortaux, temporellement limités, d'instanciation plus ou moins longue, dont la durée est proportionnelle à leur capacité caractérisante (p. ex. *être N-[Pro], être femme, être de Strasbourg*, au sens d'habitation et non d'origine, ou encore les prédicats de nationalité)
- des prédicats occurrenceiels, d'une durée d'instanciation courte, non caractérisante (p. ex. *être ivre*).

Cette liste doit être toutefois être prise pour ce qu'elle est : une esquisse donnant les grands groupes de prédicats humains. Beaucoup d'autres paramètres doivent être pris en compte pour l'affiner et surtout pour expliciter l'interaction entre le mode d'attribution des propriétés et leur manifestation en langue. Cependant, il faut signaler que notre vision des choses implique certaines considérations théoriques dont la plausibilité et l'opérationnalité reste à être confirmée par de futures études. Ainsi, à partir du moment où l'on prend en considération la vie d'un individu comme l'intervalle maximal d'instanciation d'un prédicat, on se voit obligé de revenir sur la notion de *état nécessaire* (cf. chapitre précédent, Gosselin 1996, et les *états inhérents* de Croft 2012) caractérisé par l'absence de bornes. Notre proposition implique que toute prédication soit « circonscrite » temporellement, c'est-à-dire que sa durée d'instanciation soit évaluée par rapport à la durée d'existence de l'individu (dans notre cas un humain) auquel elle s'applique. En l'état actuel de notre réflexion, on aperçoit notamment un premier obstacle – les prédications qui ne sont pas liés à une condition d'existence d'un sujet (c'est-à-dire un sujet en vie) : *être connu, être célèbre, etc.*

Enfin, concernant plus particulièrement les prédicats d'âge, nous avons mis en évidence le fait qu'ils imposent un certain nombre de restrictions sur les différents modificateurs aspectuo-temporels. D'une part, les prédicats d'âge, dans leur sens littéral, ne sont compatibles qu'avec des modificateurs qui respectent une durée d'intervalle appropriée (suffisamment longue) aux bornes floues (p. ex. *à ce moment-là, à cette époque, période* mais non *hier, ce jour-là, cette année*, etc.). D'autre part, nous avons vu que les prédicats d'âge entrent dans des subordonnées temporelles constituant des intervalles de référence temporelle inclusive et que, par leurs propriétés sémantiques propres (caractère obligatoire, durée d'instanciation relativement longue, bornes floues), ils ne sont pas à même d'entrer dans des structures à *quand inverse*. En fait, comme on va le voir dans le chapitre suivant, les prédicats d'âge ont cette particularité de pouvoir assumer à eux seuls la charge temporelle et fonctionner comme de véritables circonstants.

VALEUR TEMPORELLE DES N-[ÂGE] EN CONSTRUCTION DÉTACHÉE

Ce dernier chapitre de notre travail a pour tâche de montrer que les prédicats d'âge peuvent fonctionner comme des véritables circonstants quand ils sont en construction détachée. Ce type de constructions syntaxiques permet une véritable « cohabitation sémantique » entre « qualité » et « temps », offrant ainsi un cadre particulièrement accueillant pour les N-[âge] dénotant des propriétés essentielles transitoires. Notre premier objectif ici sera d'examiner les modalités de l'assignation d'une valeur temporelle aux prédicats d'âge en construction détachée en revenant sur les critères définitoires de celle-ci. Nous ferons aussi une étude comparative avec le bulgare pour la même structure en vue d'une meilleure compréhension de la spécificité française. Enfin, nous verrons en quoi les prédicats d'âge sont des bons candidats pour jouer le rôle d'introducteurs d'espaces temporels en les inscrivant dans le cadre théorique des cadres discursifs (Charolles, 1997).

I. OBSERVATIONS LIMINAIRES¹

Dans la littérature, il a été observé de manière disparate que les N-[âge] peuvent recevoir une interprétation temporelle. Anscombe parle d'une « construction curieuse, apparemment limitée à certaines substantifs, lesquels caractérisent ou peuvent caractériser une période temporelle » (1990, 598), Picabia dit ne connaître qu'une classe de N « pouvant s'interpréter naturellement comme des ancrages temporels » (2000, 74)² et Amourette remarque que la valeur temporelle provient du sémantisme du lexème³ qui doit dénoter une période temporelle « caractéristique de l'existence du sujet » (2006, 45). Le point commun à ces observations est qu'elles concernent une construction syntaxique du français, caractérisée dans la littérature (notamment dans les grammaires) comme appositive ou *construction détachée* (désormais CD)⁴. Nous allons procéder à l'analyse plus détaillée des N-[âge] en CD⁵ (noté CD(N-[âge])), afin de rendre compte des conditions et des contraintes qui s'exercent sur leur interprétation, en les comparant à d'autres NH qui dénotent les individus pendant les périodes au cours de leur vie. Il s'agit d'une catégorie qui se définit en termes syntactico-sémantiques et qui peut être divisée en différentes sous-catégories (en fonction de la nature des éléments qui la constituent – ADJ, participes, constructions absolues,

¹ Une partie de ce chapitre a fait l'objet d'une publication, cf. Aleksandrova (2012).

² L'exemple de Picabia est le suivant : *Enfant, Marie faisait des cauchemars.*

³ Les exemples d'Amourette sont : *Jeune, il avait la tête étroite* et *Enfant, il buvait du café au lait.*

⁴ Les CD ont été le sujet de nombreux travaux (Combettes 1998b, Forsgren *et al.* 1998, Havu 2002b, Combettes 2005, Forsgren 2005, Flaux & Stosic 2007, Apothéloz *et al.* 2009).

⁵ Nous n'exposerons pas le débat autour de la notion d'*apposition* en français, discuté de manière très détaillée dans les études de Neveu (1998a, 2000). Les ambiguïtés, les imprécisions et les difficultés d'analyse commencent déjà par la détermination du son statut : s'agit-il d'une position, d'une construction syntaxique, d'une relation syntactico-sémantique... ? En tout cas, étant donné que le terme d'*apposition* recouvre des réalités fort diverses, nous lui préférons celui de *construction détachée*, défini par des critères précis.

etc.). Les critères signalés comme obligatoires par Combettes (1998a) permettant de tracer la frontière entre les CD et d'autres constructions « périphériques » sont au nombre de quatre (critère de détermination, de position, de prédication seconde et co-référence) et seront examinés en détail au fur et à mesure de la démonstration.

Deux catégories de CD sont usuellement distinguées : les CD qui prennent une valeur de subordonnée circonstancielle et celles qui ont un rôle descriptif. L'étude des N-[âge] permettra d'explicitier, d'une part, les conditions d'assignation d'une valeur temporelle à une CD nominale, et, d'autre part, de revoir les rapports de subordination existant entre la CD nominale à valeur temporelle et la prédication principale.

Traditionnellement, l'attribution de la valeur temporelle aux CD va de pair avec l'identité morphosyntaxique de ses constituants. Il est, en effet, d'emblée, plus aisé de reconnaître aux structures participiales ainsi qu'aux gérondifs (plutôt qu'aux ADJ par exemple) la faculté d'établir un rapport temporel avec la prédication principale. Cela s'explique par la parenté avec le domaine verbal (la nature verbale du participe fait qu'il peut notamment recevoir les compléments appelés par le V, mis entre parenthèses dans les exemples suivants) :

- (1) Cet adolescent, (déjà) impliqué (dans plus de 300 méfaits), vient à nouveau d'être interpellé après 4 jours de cavale. (2003-02-21. LP)
- (2) Coincée à huit mètres de profondeur, la victime, souffrant (de blessures à la tête), a été dégagée par les secouristes avant d'être héliportée à Genève. (2003-06-04.LP)

Ce fait incontestable mène Combettes à postuler que « les CD temporelles sont essentiellement représentées par les constructions participiales et par les gérondifs » (1998a, 48) et explique que les études sur l'interprétation temporelle des CD se sont penchées surtout sur les formes verbales, (cf. par exemple Blanche-Benveniste 1998, Amourette 2004, Borillo 2006, 2009).

Notre objectif ici sera de montrer que la valeur temporelle d'une CD n'est pas incompatible avec un constituant nominal. Bien évidemment, elle obéit à des contraintes particulières qu'il convient d'explicitier. Cela permettra, plus loin, de mieux cerner son fonctionnement circonstanciel sur le plan discursif.

II. LES N-[ÂGE] EN CONSTRUCTION DÉTACHÉE : CD (N-[ÂGE])

Les CD sont considérées comme des propositions « réduites » à leur prédicat (sous forme nominale, adjectivale, verbale, etc.). Le prédicat nominal en CD se voit attribuer, en général, une valeur purement descriptive (on parle de CD à valeur qualitative, désormais CD_{qua}). Nous allons montrer que les CD nominales peuvent véhiculer une interprétation temporelle (désormais CD_{tmp}), sous certaines conditions. En prenant à titre d'exemple les N-[âge], cette section tâchera d'explicitier les modalités d'une CD_{tmp}, tout en revenant sur les critères définitoires, énoncés *supra*.

Étant donné que les N-[âge] entretiennent un rapport particulier avec le temps, on pourra nous reprocher, et cela à juste titre, la non-représentativité d'une telle étude pour le fonctionnement du domaine nominal. Il est par conséquent nécessaire, d'enrichir cette analyse par un aspect contrastif qui prendra deux dimensions. D'une part, afin de montrer que même si les N-[âge] ont plus de facilité d'apparaître en CD, d'autres NH s'y trouvent, nous ferons une comparaison systématique du fonctionnement des N-[âge] en CD à celui d'autres prédicats nominaux. D'autre part, en vue d'une meilleure compréhension de la spécificité française des CD

(N-[âge]), nous examinerons la situation en bulgare pour la même structure.

À présent, nous allons réexaminer deux critères qui jouent un rôle majeur dans l'assignation d'une valeur temporelle à la CD(N-[âge]) : la position et la détermination. Cela permettra de mieux mesurer, par la suite, les répercussions sur les rapports entre la CD et la proposition principale (prédication seconde et établissement de la coréférence).

1. CRITÈRE DE DÉTERMINATION

Quand il s'agit de CD nominaux, Combettes insiste sur le fait qu'il est nécessaire de distinguer les configurations non-déterminées de celles qui apparaissent avec un déterminant. Seules les premières seront considérées comme constituant des CD, elles ne peuvent pas remplir la fonction sujet (6) :

- (3) Max, veilleur de nuit, meurt de sommeil.
- (4) Max, un veilleur de nuit, meurt de sommeil.
- (5) Veilleur de nuit, Max meurt de sommeil.
- (6) *Veilleur de nuit, Max, meurt de sommeil vs Un veilleur de nuit, Max, meurt de sommeil.

La raison principale est le fait que, pour la CD, l'absence de détermination entraîne la perte de l'autonomie référentielle du SN qui la compose. Du coup, la CD fonctionne comme un ADJ ou bien un participe, qui a besoin d'un autre SN, référentiellement autonome. Selon Combettes :

Il convient donc de rapprocher ce cas des phénomènes anaphoriques classiques, dans lesquels une expression ne se suffit pas à elle-même, mais exige un contrôleur, un antécédent, qui désigne le référent auquel elle s'applique. (1998a, 25)

Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais cette remarque de Combettes implique forcément l'établissement d'une relation coréférentielle entre la CD et un élément de la principale (un des arguments du V, le plus souvent le sujet, mais l'objet n'est pas exclu). Considérons les deux exemples suivants

- (7) Courageux, il pratiquait des sports extrêmes.
- (8) À la recherche d'adrénaline, il pratiquait des sports extrêmes.

où l'on rétablit respectivement la prédication seconde⁶ *Il est courageux/il est à la recherche d'adrénaline*. Ouvrons une petite parenthèse concernant ce critère. La prédication seconde permet de distinguer clairement les CD des épithètes⁷. Les CD ont un caractère prédicatif dans la mesure où elles sont une sorte de « proposition réduite » qui, contrairement aux épithètes ou aux compléments de N, sous-tendent une structure prédicative.

La différence entre une CD et une structure attributive (*Elle est partie furieuse*), consiste en ce que la CD apporte une nouvelle information sur le sujet, comme le ferait une phrase indépendante. Le terme même de *prédication seconde* implique d'ailleurs l'existence d'une première prédication qui joue le rôle de prédication principale. Il est donc important de souligner que la CD nécessite la présence d'un référent sous-jacent qu'on doit retrouver dans la prédication principale et avec lequel on établit la coréférence. Ces CD « nues » (c'est-à-dire sans déterminant)

⁶ Les modalités de la prédication seconde seront examinées en détail plus loin.

⁷ Cf. Havu & Pierrard (2007).

constituent des prédications qualifiantes et non identifiantes (comme c'est le cas avec les SN déterminés).

Concernant les CD(N-[âge]), notre postulat est le suivant : pour qu'une CD(N-[âge]) puisse recevoir une interprétation temporelle, il faut que le prédicat nominal soit non seulement en emploi « nu », c'est-à-dire non-déterminé, mais qu'il soit aussi dépourvu de tout modifieur (complémentiel ou épithétique).

1.1. Les CDtmp (NH)

Considérons les exemples suivants : l'énoncé (9) comporte un prédicat caractérisant (ici un N-[Pro]), (10) un prédicat d'âge et (11) un prédicat sortal (ILP *stricto sensu*) :

- (9) Architecte, il travaillait beaucoup.
- (10) Enfant, il n'aimait pas les épinards.
- (11) Albinos, il était à l'écart.

Dans les trois exemples, nous avons affaire à un prédicat en CD initiale, coréférent avec le sujet de la prédication principale (*il*) et constituant une prédication seconde. Aucune CD n'admet de détermination (du moins dans cette position) :

- (12) *Un/L'albinos, il était toujours à l'écart.
- (13) *Un/L'architecte, il travaillait beaucoup.
- (14) *Un/L'enfant, il n'aimait pas les épinards.

En revanche, (11) est le seul exemple qui ne donne pas lieu à une subordonnée en *quand* (17) :

- (15) Quand il était architecte, il travaillait beaucoup.
- (16) Quand il était enfant, il n'aimait pas les épinards.
- (17) *Quand il était albinos, il était toujours à l'écart.

Le fait que, parmi les prédicats humains, seuls ceux qui ne renvoient pas à la totalité de la vie d'un individu peuvent jouer le rôle d'ancrage (*architecte* et *enfant* en occurrence) s'explique aisément si l'on se souvient que les prédicats sortaux ne peuvent pas être circonscrits temporellement par une subordonnée temporelle (*cf.* chapitre précédent). Peut-on pour autant en déduire que les prédicats sortaux (ou individualisants) en CD ne peuvent avoir qu'une valeur qualitative et non temporelle ?

1.1.1. Prédicats sortaux en CDtmp

Observons les exemples attestés suivants :

- (18) Mais la petite fille avait 20 ans et lui échappait, femme, après lui avoir tant manqué, adolescente. (Chaix M. 1979, *L'âge du tendre*, 99).
- (19) Est-ce que je pouvais, femme, agir sur quelque chose, sur quelqu'un, sur la justice, moi qui ne pouvais librement agir sur moi-même ? (Halimi G., 1992, *La cause des femmes*, 72).
- (20) ...tantôt en m'appuyant sur ma connaissance des mœurs et de la mentalité de ce pays je me disais qu'Abdoul Hamid, homme, turc et sultan, si bienveillant et ouvert qu'il fût, ne pouvait pas même concevoir qu'une de ses femmes puisse aimer un autre homme. (Grèce M. 1982, *La nuit du sérail*, 1982 :191).

Les N *femme* et *homme* sont bien en CD mais constituent-ils des prédicats sortaux ? Selon nous, dans (19) et (20), les deux N renvoient bien à la propriété immuable pour un être humain qu'est son identité sexuelle. Dans les deux cas, l'emploi des CD_{qua} est justifié par la mise en contexte de l'identité sexuelle dans un cadre socioculturel précis (la justice, les rapports conjugaux). En revanche, l'emploi de *femme* dans (18) est différent. Ce N, même s'il renvoie toujours au sexe du référent, véhicule un sens supplémentaire – celui de l'âge adulte. En effet, il s'agit ici d'un emploi contrastif qui joue sur une double opposition : d'une part, avec *la petite fille avait 20 ans* et, d'autre part, avec *adolescente*. Dans ce cas, à notre avis, *femme* a une valeur temporelle, en ce sens que le N renvoie à une période de la vie, celui d'être adulte.

En somme, la durée totale d'instanciation des prédicats sortaux fait qu'ils ne peuvent pas renvoyer à un intervalle borné (les bornes des prédicats coïncident avec les « bornes » du sujet, c'est-à-dire sa naissance et sa mort). Par conséquent, en position initiale non déterminée, ils ne peuvent avoir qu'une valeur qualificative. Cela est tout à fait prévisible étant donné que les prédicats sortaux ont un rôle, que nous pouvons qualifier d'*individualisant* par rapport au rôle caractérisant vu dans le chapitre précédent. Rappelons que les prédicats d'âge partagent certaines caractéristiques avec les prédicats sortaux, notamment le fait de renvoyer à des propriétés immuables pour un individu.

1.1.2. CD_{tmp} : N-[âge] vs N-[Pro]

Reprenons les trois énoncés du début. Il convient de remarquer, d'abord, que, contrairement à (9), (10) n'équivaut ni à une principale (21), ni à une relative restrictive⁸ (24), tandis qu'on peut très bien concevoir (21) et (22) à partir de (9) :

- (21) Il était architecte, il travaillait beaucoup.
- (22) Lui, qui était architecte, il travaillait beaucoup.
- (23) → Il était enfant, il n'aimait pas les épinards.
- (24) → Lui qui était enfant, il n'aimait pas les épinards.

À vrai dire, seul l'exemple avec le N-[âge] permet la récupération de la subordonnée temporelle sans poser de problème. Contrairement au contexte neutre de l'exemple construit (9), les CD (N-[Pro]) donnent lieu à une telle paraphrase beaucoup plus facilement dans un contexte contrastif, par exemple :

- (25) Architecte, il travaillait beaucoup, mais depuis sa retraite il ne fait plus rien.

L'interprétation temporelle des N_{pro}, contrairement aux N-[âge], est fortement contrainte par le contexte, même si elle ne semble pas exclue dans (9). En tout cas, la lecture temporelle d'une CD(N-[Pro]) est beaucoup plus évidente d'un côté, quand la prédication principale est au futur :

- (26) Professeur, tu seras riche → Quand tu seras professeur, tu seras riche.
- (27) Directeur, il aura les bras longs. → Une fois directeur, il aura les bras longs.

et de l'autre, elle semble facilitée par l'emploi de la copule, plutôt qu'avec un autre V, à comparer :

- (28) Architecte il travaillait beaucoup. = (9)

⁸ Remarque d'Amourette (2006).

(29) Architecte, il était riche.

À notre avis, si l'interprétation temporelle de la CD ne s'impose pas d'emblée dans (28), elle est bien plus perceptible dans l'exemple avec la copule.

Hormis ces remarques, les N-[âge] et les N-[Pro] partagent le fait d'apparaître en emploi « nu » : pour les deux types de N, un éventuel déterminant contribuerait à l'actualisation de l'élément détaché. Or, ce dernier est en relation d'identité avec le sujet de la prédication principale, déjà actualisé. Une deuxième actualisation viendrait donc supplanter la première et entraînerait un conflit sémantique.

1.2. N-[âge] en CD

En réalité, l'absence d'article est un critère nécessaire mais non suffisant. Il convient donc de préciser cette contrainte de détermination sur le N en CD.

1.2.1. CDtmp(N-[âge]) : absence d'expansion

Faisons tout de même une remarque. La corrélation entre la CDtmp et l'absence d'article n'est pas réservée à la position frontale. Dans l'exemple suivant, où le prédicat d'âge est postposé au sujet, l'absence d'article indéfini n'entraîne pas une interprétation temporelle :

(30) Albertine, Norbert et, devant eux sur un support très artificiel comme l'est toujours le mobilier chez un photographe, sur une espèce de guéridon très haut - Charlotte, enfant de deux ans, portant un bonnet orné de dentelles et une robe de poupée. (Makine, A. 1995, *Le Testament français*, 20-21)
→ *Charlotte, quand elle était enfant de deux ans, portant un bonnet

Ici, le SP complément *de deux ans* impose la lecture qualitative de la CD. Peut-on pour autant en conclure que, pour qu'un prédicat d'âge exerce une fonction temporelle, il doit non seulement être dépourvu de déterminant mais aussi de modifieur (complémentiel ou épithétique) ? L'étude de notre corpus permet de répondre par l'affirmative : nous n'avons trouvé aucun cas de N-[âge] non déterminé pourvu de modifieur(s) exerçant le rôle d'ancrage. Signalons l'exemple suivant où, même si l'on comprend que l'interlocuteur n'est pas un *enfant de neuf ans* au moment de l'énonciation, la paraphrase en *quand* paraît difficile :

(31) Voilà ce qu'ils vous ont directement transmis : tout de suite vous avez repris la flamme de leur clarté vivante. Et ce message de rire, qui d'autre que vous, enfant de neuf ans, aurait pu l'écouter et le faire sien ? (Duperey A. 1993, *Je vous écris*, 231-232)
→ ... ?*quand vous étiez enfant de neuf ans

Suite à ces observations, on peut conclure que, hormis la contrainte imposée par le sémantisme propre de chaque type de N-[âge]⁹, deux facteurs sont nécessaires à son interprétation temporelle en CD : l'emploi « nu » (sans déterminant, ni modifieur) et la position frontale. À l'évidence, tous les prédicats d'âge peuvent avoir cette interprétation à l'initiale de proposition, en voici quelques exemples :

⁹ Une étude approfondie sur une palette plus large de NH devrait apporter plus de lumière sur les contraintes d'ordre sémantique. Ce travail sort du cadre que nous nous sommes donné ici. En ce qui concerne plus particulièrement les N-[âge] nous allons étudier leurs spécificités sous peu.

- (32) Enfant, là où j'allais en vacances, je lisais la pancarte « Asile ». (Dolto Fr. 1985, *La Cause des enfants*, 505-506)
 → Quand j'étais enfant, là où j'allais en vacances, ...
- (33) Pourquoi mon père ne m'a-t-il pas appris le russe, même s'il le connaissait imparfaitement ? Adolescent, il l'avait oublié, mais, durant ses années de captivité en Allemagne, avec les autres prisonniers russes, il réapprit sa langue maternelle. (Flem, L. 2006, *Lettres d'amour en héritage*, 137-139)
 → Quand il était adolescent, il l'avait oublié, ...
- (34) Enfant, j'ai connu le nazisme ; adulte, j'ai connu le communisme. (11-04-2002, LM)
 → Quand j'étais enfant, j'ai connu le nazisme ; quand j'étais adulte, j'ai connu le communisme.
- (35) Bébé, tu étais adorable
 → Quand tu étais bébé, tu étais adorable.
- (36) Sa vie avait été honnête et laborieuse. Vieillard, les forces lui ont manqué pour le travail, puis la maladie est venue¹⁰
 → Une fois vieillard/quand il était vieillard, les forces lui ont manqué...

Deux questions apparaissent immédiatement, à savoir :

- est-ce que l'interprétation temporelle est réservée ou bien facilitée par la position en tête de proposition ?
- doit-on conclure qu'il est impossible d'avoir CDqua(N-[âge]), dont le prédicat nominal est dépourvu de déterminant et modifieurs ?

Commençons par répondre à cette dernière question.

1.2.2. CDqua (N-[âge])

Selon Combettes (1998a, 71-72), la CD pose le cadre référentiel pour la prédication principale, et dans le cas d'une CDqua ce cadre ne joue qu'un rôle descriptif. Appliquée aux prédicats d'âge, cette observation impose un certain nombre de contraintes. Plus précisément, pour qu'un prédicat d'âge puisse constituer une CDqua, il faut qu'il réfère à un individu qui est réellement dans l'âge dénoté. Autrement dit, la CDqua *enfant* doit référer à un enfant, ce qui est traduit par les contraintes sur les temps verbaux et les SP équivalentes aux CDqua.

Notre corpus comporte 133 occurrences de CD, tous N-[âge] confondus¹¹. Selon nous, seulement 7 ont une valeur clairement qualitative. Regardons de plus près les CDqua, soulignées en gras :

- (37) Alors, elle ne comprend pas et, depuis, elle se dit : "Mais ma mère ne veut pas de moi, **enfant**, puisqu'elle n'a pas voulu d'un enfant." (Dolto Fr. 1985, *La Cause des enfants*, 538)
- (38) «Tu viens? Ta gueule ! On va déconner», il a balbutié. Comme au temps des dévastations. J'ai dégagé ma main. Et puis, en souriant, **adulte**, soucieux de ma petite sécurité crotteuse, j'ai dit : «Allez, va. Salut, Zingaro... (Bayon 1987, *Le Lycéen*, 305)
- (39) J'aurais aimé rencontrer, **adulte** comme je suis, cet enfant, dans ce

¹⁰ Exemple emprunté à Borillo (2009).

¹¹ Le corpus sera décrit plus en détail dans la section suivante, traitant de la valeur temporelle des CD.

- pays, son pays, où vécut aussi tous mes arrière-grands-parents, ceux dont je ne sais absolument rien, bergers ou ramasseurs de châtaigne (Bonneyoy Y. 1987, *Rue Traversière et autres récits en rêve*, 113)
- (40) J'acquis le sens du luxe, d'un luxe tout naturel, allant de soi, sans avoir la moindre idée du prix des choses. **Adulte**, j'en suis encore là. Je suis incapable de gérer un budget et oublie allègrement les dépenses obligatoires - loyer, impôts et autres joyeusetés. (Thorez P. 1982, *Les Enfants modèles*, 148)
- (41) Dans le jeu, **adulte**, du souvenir, il y a quelque chose de cette violation, comme une vengeance contre l'évanouissement du temps. (Roubaud J. 1993, *La boucle*, 219)

Certes, vu le nombre insignifiant d'occurrences, on ne peut que noter la marginalité des CDqua(N-[âge]). Permettons-nous quelques remarques tout de même.

D'abord, aucune des CDqua ci-dessus n'équivaut à une subordonnée en *quand*¹² :

- (42) *Ma mère ne veut pas de moi, quand j'étais enfant, puisqu'elle n'a pas voulu d'enfant
- (43) *Et puis souriant, quand je suis adulte, soucieux de ma petite sécurité ...
- (44) *J'aurais aimé rencontrer, quand je suis adulte comme je suis, ...
- (45) *Quand je suis adulte, j'en suis encore là.

Nous expliquons ce fait par la contrainte exercée sur le temps verbal. En effet, le point commun entre les cinq énoncés est d'être au présent. Autrement dit, la CDqua exprime une prédication seconde instanciée au même moment que la prédication principale. Comme observé plus haut, la valeur qualitative a lieu lorsque la CD n'opère pas une subordination temporelle des prédications, ce qui concorde bien avec le fait que la copule au présent n'appelle pas de compléments temporels. En d'autres termes, les N-[âge] en CDqua réfèrent à un individu au moment où il est dans la période temporelle construite par le N-[âge] (un enfant pendant son enfance, un adulte au moment où il l'est). Dans les exemples plus haut, les CD jouent un rôle caractérisant par rapport au sujet, à la manière d'une relative explicative (*moi, qui suis enfant, adulte...*).

Toutefois, la conclusion qu'on ne peut avoir un N-[âge] en CDqua uniquement quand la prédication principale est au présent paraît trop hâtive. La contrainte ne vient pas tellement d'une prédication principale au *présent* (qui, certes, contribue à la compréhension qualitative d'une CD). Elle provient plutôt du contexte, par des contraintes pragmatiques sur la simultanéité de la prédication principale et la prédication seconde véhiculée par la CD. Le manque de données empiriques, freine la prise d'une position plus affirmée de notre part à ce sujet.

2. CRITÈRE DE POSITION

2.1. Détachement et marquage des CDtmp

Comme leur nom l'indique, les CD se définissent par leur détachement de la prédication principale (ou, si l'on veut, du GV). Bien que, souvent, le caractère détaché soit perçu comme un indice de repérage du thème¹³ (l'élément le moins riche du point de vue informationnel de la proposition, *cf.*

¹² Le rapport entre les CDtmp et les subordonnées temporelles sera examinée dans section III. 4.

¹³ Prévost (2003), Combettes (1998a), Furukawa (1996, 2003).

infra), pour certains auteurs, notamment Neveu (2003), le détachement ne fait que témoigner du caractère extrapredicatif de l'élément en question :

Le détachement ne saurait donc marquer une identité fonctionnelle, dans la mesure où l'on ne peut pas faire correspondre au signifiant de détachement un ensemble homogène d'événements linguistiques. (2003, 9)

et il est suivi de Havu & Pierrard (2007) pour qui :

Dans son fonctionnement en prédication seconde, le détachement ne sert pas à identifier une structure marquée par rapport à une séquence sans détachement qui exprimerait la structure non marquée (§ 2.2)¹⁴

En d'autres termes, le caractère détaché en soi ne nous renseigne pas sur l'apport informationnel d'un énoncé mais sur sa fonction extra-prédicative par rapport au GV. Les exemples suivants illustrent ce propos :

(46) Le garçon gourmand s'est jeté sur les bonbons.

(47) Le garçon, gourmand, s'est jeté sur les bonbons.

Le même phénomène est observé dans les relatives :

(48) Le garçon qui était gourmand s'est jeté sur les bonbons.

(49) Le garçon, qui était gourmand, s'est jeté sur les bonbons.

Le détachement de l'élément (l'ADJ *gourmand* ou bien la relative *qui était gourmand*), marqué par une pause à l'oral ou par une marque de ponctuation à l'écrit¹⁵, ne participe pas de la prédication principale (*se jeter sur les bonbons*). Les variantes liées, (46) et (48), ont des conséquences sur l'établissement de la référence du SN (spécifiant, déterminent l'extension du N).

Même s'il paraît facile d'établir le parallèle (sémantique) entre les adverbiaux (de type *hier*, *à l'époque*, *à midi*, *il y a quinze ans*) et le fonctionnement des N-[âge] en CD, des différences existent. Pour ce qui est des circonstants typiques, on constate l'affinité entre leur extrapredicativité et le détachement marqué, ainsi que le rôle important, puisque désambiguïsant, que joue la ponctuation dans le calcul de la portée circonstancielle¹⁶. Il en va autrement pour les CDtmp nominales. Étant donné, d'une part, leur catégorie grammaticale (N ou ADJ) et, d'autre part, l'existence d'une relation de coréférence entre la CD et un élément de la prédication principale, il y a, pour ainsi dire, deux fois plus de chances, que la CD joue plutôt un rôle qualifiant que circonstanciel (puisqu'elle se trouve en épithète postposé, en apposition, etc.). Cela explique qu'en plus de la prise en compte du sémantisme propre au N¹⁷, des contraintes fortes de détermination, de modificateurs, de position etc., doivent être respectées.

¹⁴ La preuve en est qu'on peut avoir des structures détachées qui ne sont pas en prédication seconde (*Ces montagnes, je les aime*), des structures liées en prédication seconde, comme c'est le cas de l'attribut de l'objet (cf. *supra*, *Certains l'aiment chaud*), et bien évidemment des structures détachées en prédication seconde (*Enfant, j'aimais les épinards*). Nous rejoignons ces observations, surtout parce qu'elles permettent de penser les relations entre charge « informationnelle » et charge « fonctionnelle » en termes d'équilibre entre position discursive et iconicité des structures syntaxiques.

¹⁵ Fournier (1993) examine notamment deux problèmes liés à la ponctuation : la pertinence des marques et leur fonction en rapport avec la position de l'élément détaché.

¹⁶ Cf. notamment Fournier (1993), Fuchs (1993) et Serafin (1993) et des exemples du type : *Le ménage est fait aujourd'hui vs Le ménage est fait, aujourd'hui*. (Le Querler, (1993)).

¹⁷ À savoir la capacité initiale du N à renvoyer à une période temporelle (rappelons que certains N impliquent un certain temps nécessaire pour leur instanciation).

Dans notre corpus, le marquage de la CDtmp (N-[âge]) par la ponctuation est obligatoire (il se fait exclusivement par des virgules), et cela, indépendamment de la position de la CD¹⁸ :

- (50) Enfant, j'ai une seule fois visité Marchienne, et ne me souviens que de plates-bandes et de paons criards. (Yourcenar M. 1974, *Le labyrinthe du monde*, 772)
- (51) *Enfant j'ai une seule fois visité Marchienne, et ne me souviens que de plates-bandes et de paons criards.
- (52) Par égard pour eux, par pudeur aussi, ceux qui ont connu Jean-Claude Romand, enfant, refusent aujourd'hui d'évoquer son histoire. (2002-08-28.LP)
- (53) * Par égard pour eux, par pudeur aussi, ceux qui ont connu Jean-Claude Romand enfant refusent aujourd'hui d'évoquer son histoire.
- (54) J'ai grandi ailleurs, loin de ce qui m'entourait, me retenait, par force, enfant. (Bianciotti H. 1995, *Le pas si lent de l'amour*, 134)
- (55) *J'ai grandi ailleurs, loin de ce qui m'entourait, me retenait, par force enfant.

Dans (53), la ponctuation peut éventuellement contribuer à isoler le N-[âge] en position d'attribut de l'objet (*ceux qui ont connu Jean-Claude enfant, refusent...*) mais son absence provoque l'agrammaticalité de la phrase. En (55), l'absence de ponctuation élève la CDtmp(N-[âge]) au rang de complément verbal. L'agrammaticalité vient de l'impossibilité pour le prédicat *enfant* d'être assigné du rôle thématique de patient du V *retenir* (nous avons déjà eu l'occasion de noter que les prédicats d'âge sont indépendants de la volonté d'un sujet).

Si le détachement, comme il a été dit plus haut, ne peut pas être considéré comme un indice fort de répartition informationnelle, la position de l'élément détaché, elle, joue un rôle tout à fait important dans la redistribution du contenu sur le plan discursif. Venons-en maintenant à la question de savoir si la position en tête de proposition est réservée à l'interprétation temporelle de la CD(N-[âge]). Pour Combettes (1998), la position n'est pas un critère fort d'identification de la CD, parce qu'il s'applique aussi à d'autres types d'expressions qui se caractérisent par une certaine forme de « détachement » (les adverbes de phrase, différents circonstanciels, etc.). Il doit être néanmoins mentionné pour l'immédiateté de sa perception.

2.2. Données de corpus

Le tableau 24 présente les occurrences des CDtmp(N-[âge]) recensées et leur répartition¹⁹ :

- dans un premier temps, en fonction de la position dans laquelle elles apparaissent dans la proposition²⁰ (en position initiale, position intégrée dans la phrase, en position finale). Pour l'instant, concernant la position intégrée, nous ne faisons pas la distinction entre une position pré- ou post verbale, mais nous aurons l'occasion d'y revenir ;
- dans un deuxième temps, en fonction du type de phrase dans laquelle elles apparaissent, afin de pouvoir juger de la portée de la CD par la suite. Pour le besoin de l'analyse, nous avons distingué les modes de construction des phrases complexes (notamment en

¹⁸ On peut observer la même chose pour les subordonnées en *quand*, en comparaison avec les relatives (cf. ci-dessus), dont le caractère temporel demande à être souligné par la ponctuation : *Quand il était enfant, il aimait aller à la campagne, *Quand il était enfant il aimait aller à la campagne, *Il aimait quand il était enfant aller à la campagne, *Il aimait aller à la campagne quand il était petit.*

¹⁹ Les cases vides dans le tableau signifient qu'il n'y a pas d'occurrences correspondantes.

²⁰Pour une meilleure lisibilité, nous notons la position initiale (1), la position intégrée (2) et la position en fin de proposition (3).

indiquant si le CD apparaît dans une proposition coordonnée, une matrice ou une subordonnée).

Tableau 24 : Corpus CDtmp(N-[âge])

	Position Initiale				Position Intégrée				Position Finale				
	P Simple	P complexe			P simple	P complexe			P simple	P complexe			
		Co.	Mat	Sub		Co.	Mat	Sub		Co.	Mat	Sub	
Enfant	78	6	8	11	12	10	4	2	12	1		7	5
Adolescent	37	9	2	2	12	6	1		5				
Adulte	11	2	3		3	2	1						
TOTAL CD	126	17	13	13	27	18	6	2	17	1	0	7	5
		70 occ. (55, %)				43 occ. (34,1%)				13 occ. (10,3%)			

Ainsi, par exemple, parmi les 11 occurrences de CDtmp(*adulte*) :

- seulement 3 sont en position intégrée (dont 2 dans une phrase simple et une seule occurrence dans une proposition coordonnée) ;
- 8 occurrences se trouvent en position initiale, dont 2 dans une phrase simple, 3 à l'initiale d'une proposition coordonnée et 3 au début d'une subordonnée (immédiatement après la conjonction de subordination).

D'emblée, le tableau permet de faire deux observations. Les CDtmp apparaissent de façon privilégiée en position initiale ou en incise dans une proposition. La position finale, en revanche, accueille beaucoup plus difficilement les CDtmp (nous y reviendrons).

On voit aussi qu'*enfant* apparaît de façon plus prononcée en CD contrairement à *adolescent* ou *adulte*. Selon nous, il y a deux explications à ce fait. D'une part, on peut supposer que *enfant* (mais c'est aussi valable pour *adolescent*) a des caractéristiques sémantiques propres, qui favorisent son emploi « nu » en CDtmp, c'est ce que nous allons examiner le moment venu. D'autre part, *enfant* est le N-[âge] quantitativement le plus présent dans notre corpus global, et très certainement cette prédominance quantitative explique la majorité d'occurrence pour le corpus de CDtmp.

Concernant la corrélation entre la position initiale et l'assignation d'une valeur temporelle de la CD, notre propos doit être pondéré. Les N-[âge] peuvent recevoir une valeur temporelle en CD ailleurs dans la proposition. En témoignent les exemples suivants, où :

- La CDtmp(N-[âge]) est en position intégrée (anté- ou postposée au V) :
 - (56) René, quant à lui, adolescent, a vu les bombes tomber sur Vaise. (29-05-2003. LP)
 - (57) Depuis qu'il servait à Monsieur Van Herzog de valet de chambre, ses sentiments envers ce roide vieillard devenaient plus affectueux, plus filiaux certes qu'ils ne l'avaient été pour son propre père, dont il n'avait jamais reçu, enfant, que ça et là une gifle ou deux. (Yourcenar M. 1982, *Un homme obscur*, 997)
 - (58) J'ai émigré, enfant, vers la France, avec ma mère, après la deuxième guerre mondiale pour fuir l'armée rouge et le communisme. (1997-01-01. LP)
 - (59) J'ai voulu y réhabiter, adulte, au moins à deux reprises. J'y ai acheté une maison. (Bon Fr. 2001, *Mécanique*, 48)
- La CDtmp(N-[âge]) est en position finale :
 - (60) J'ai grandi ailleurs, loin de ce qui m'entourait, me retenait, par force, enfant. (Bianciotti H. 1995, *Le pas si lent de l'amour*, 134)

- (61) ... je la respirais chaque année, enfant, quand nous allions l'après-midi en promenade vers le Marillais pour la fête de l'Angevaine, qui est le 8 septembre. (Gracq J. 1974, *Lettrines*, 47)

2.3. N-[âge] vs prédicats caractérisants

Si les CD(N-[âge]) semblent pouvoir véhiculer une interprétation temporelle indépendamment de leur position dans la phrase (même si, comme on va le voir, leur position n'est pas hasardeuse), il n'en va pas de même pour d'autres NH. Par exemple, un prédicat caractérisant, qui peut donner lieu à une valeur temporelle, perd celle-ci en post-position²¹:

- (62) Mon père, architecte, avait... → Quand il était architecte, mon père avait...
- (63) Max, carriériste, ne pensait qu'à réussir → Quand il était carriériste, Max ne pensait qu'à réussir.

Cela est valable aussi pour les énoncés au futur, le temps verbal facilitant l'interprétation temporelle des N-[Pro]. Dans l'exemple suivant, nous semble-t-il, le N postposé a une fonction clairement descriptive :

- (64) Mon père, architecte, sera riche... → ??Quand il sera architecte, mon père sera riche...

Pour l'instant, nous avons délibérément choisi de ne pas faire le rapprochement des CDtmp avec d'autres constituants phrastiques, réputés pour leur caractère et fonctions « temporels » (notamment les subordinées circonstancielles). Un tel rapprochement peut être fait, dans une certaine mesure et nous lui accordons une place à part (*cf. infra*).

2.4. Bilan provisoire

L'objectif de cette première section était de donner une vision d'ensemble sur le fonctionnement des N-[âge] en CD par rapport à d'autres NH. Les faits observés et la prise en compte simultanée d'un certain nombre de critères (détermination, d'actualisation référentielle, position, sémantisme propre du N) permettent de concevoir un *continuum* entre les valeurs qualitatives et les valeurs temporelles d'une CD nominale. Une fois le terrain déblayé, on peut dresser le bilan suivant. Contrairement à ce qu'on attend d'une CD nominale, nous avons un certain nombre d'indices (position, mobilité, portée) qui nous mettent sur la piste du rapprochement entre celle-ci et le fonctionnement des circonstanciels (au sens large). Avant de poursuivre l'investigation, nous procéderons à une analyse contrastive avec les CDtmp(N-[âge]) en bulgare. Elle permettra notamment de mieux cerner ce qui fait la spécificité de la construction en français.

3. RÉDUCTION PARTIELLE DE LA CD (N-[ÂGE]) : COMPARAISON AVEC LE BULGARE

L'étude des CD fait appel à des considérations de différents niveaux : syntaxique, sémantique, discursif, informationnel, etc. Elle se complique davantage dans sa dimension contrastive entre langues, qui, même si elle présente des similitudes structurelles, fait apparaître de nouvelles données. L'intérêt d'une comparaison avec le bulgare vient d'abord du fait qu'il s'agit d'une langue

²¹ Contrairement à la position de Goes (2007), pour qui l'élément détaché conserve l'interprétation temporelle dans *Alfred de Vigny, officier, connu l'ennui*.

slave qui permet des constructions équivalentes à celles des CD en français. Pour ce qui est des CD(N-[âge]), en revanche, il existe des différences notables, que nous allons présenter maintenant.

Concernant notre étude sur le bulgare, nous avons travaillé sur des données recensées de trois bases de données différentes : Wortschatz (de l'université de Leipzig, qui fournit essentiellement des occurrences de l'encyclopédie Wikipédia), Le Corpus National Bulgare²² et Le Corpus Braun (bulgare).

3.1. Double identité catégorielle de *kato*

En bulgare, comme en français, si l'on pense aux CD à valeur circonstancielle, on n'évoque pas d'emblée le domaine nominal²³. La différence majeure entre le bulgare et le français réside dans le fait que les N-[âge] ne peuvent pas (ou très difficilement) apparaître en emploi « nu » en CD²⁴. Autrement dit, en bulgare, un N-[âge] ne peut pas, à lui tout seul véhiculer une interprétation temporelle et une traduction en bulgare avec les contraintes du français sur le N donnera un énoncé irrecevable :

- (65) *Dete, običah spanak.
Enfant [N. m. sg.], aimais [P1 IMP] épinards [N. m.sg.]
Enfant, j'aimais les épinards.

Pour que l'énoncé soit bien formé, il est nécessaire d'ajouter *kato*²⁵, et remarquons tout de suite que le V de la prédication secondaire n'apparaît pas.

- (66) Kato dete, običah spanak.
Quand [conj.sub.] enfant [N m. sg.] aimais [P1 IMP] épinards [N. m.sg.]
Enfant, j'aimais les épinards.

En tant que préposition, *kato* s'utilise pour indiquer la ressemblance entre des objets, des événements, des propriétés, etc. En français, elle se rapproche des emplois comparatives de *comme* (*Il est fort comme un lion*). Un deuxième emploi, qui nous intéresse plus particulièrement, est celui où *kato* sélectionne des propriétés d'individus (animés ou non) en tant que sous-catégorie qualifiante. Les deux exemples suivants illustrent notre propos :

- (67) Po izvesten e kato poet.
[ADV superl.] connu [ADJ] est [P3 PR] comme [Prep] poète [N m.sg.]
Il est plus connu comme poète.
- (68) Kato uchitel e dobar, no kato bashta ne e.
Comme [Prep] professeur [N m.sg.] est [P3 PR] bon [ADJ m.sg.] mais [Conj] comme [Prep] père [N m.sg.] [Nèg.] est [P3 PR].
Il est bon comme professeur, mais pas comme père.

²² La base de données, comportant aussi bien des textes littéraire que des articles de presse et documentaires, est réunie par BAN (Balgarska Akademia na Naukite, tr. *Académie Bulgare des Sciences*), disponible sur le site du *Departement of Computational Linguistics* : <http://search.dcl.bas.bg>.

²³ Et il semble que ce n'est pas un cas isolé puisque Busuioc observe le même constat pour le roumain : [en roumain] « ... les participes sont assez fréquents, alors que les adjectifs sont très rares et les noms épithètes ne sont jamais mobilisés dans une CD à valeur circonstancielle » (Busuioc 2007, 234).

²⁴ CD = обособена част [obosobena chast], tr.lit. bg. « partie détachée ».

²⁵ À lire [kato], « comme ».

Cela étant dit si dans (66) *като* était une préposition, *enfant* devrait être considéré comme dénotant une propriété de l'individu. Le N-[âge], dans un énoncé tel que *Il est sage comme enfant* (ou *Comme enfant, il est sage*), renvoie à une « norme » par rapport à laquelle on situe le référent. Autrement dit, l'énoncé peut se gloser par « pour un enfant, il est sage », « par rapport à ce qu'on attend d'un enfant, il est sage ». Le problème ne tarde pas à surgir : une telle glose est impossible pour l'exemple (66) qui ne donne lieu ni à « pour un enfant, j'aimais les épinards », ni à « par rapport à ce qu'on attend d'un enfant, j'aimais les épinards ». Comment expliquer alors que, dans (68), nous avons bien affaire à une tournure « comparative » mais qu'elle passe très mal avec le N-[âge] en (66) ?

La réponse réside dans la distinction en bulgare entre *като* (prép.) et *като* (conj.). En effet, nous avons affaire à un cas d'homonymie grammaticale. En tant que conjonction *като* a des nombreuses fonctions bien précises. Parmi elles, notamment :

- conjonction de coordination, introduisant une proposition qui spécifie, complète celle qui la précède ;
- conjonction de subordination, introduisant des subordonnées circonstancielles de temps, qui expriment la simultanéité des actions dans la principale et la subordonnée ;
- conjonction de subordination, introduisant des subordonnées circonstancielles de temps, qui expriment la première de deux actions successives ;
- conjonctions de subordination qui peut aussi introduire des circonstancielles de manière, de cause, de condition, etc.

Regardons maintenant en détail le fonctionnement des CD(N-[âge]) en bulgare.

3.2. *Kato N-[âge]* : prédication partiellement réduite

De la même façon qu'en français, un N-[âge] modifié en CD ne donne pas lieu à une interprétation temporelle. Soit l'exemple suivant :

- (69) Slabo dete, Skortceze prekarva mnogo vreme u doma.
 Faible [ADJ, n.] enfant [N n.sg.], Scorcese [Npr] passe [P3 PR]
 beaucoup [ADV] temps [N n.sg.] à [Prep] maison [N masc.sg.]
Enfant faible, Scorcese passe beaucoup temps à la maison, ...

La CD *enfant faible* véhicule une valeur plutôt causale que temporelle : on ne comprend pas que Scorcese a passé beaucoup de temps à la maison pendant qu'il était *faible*, mais plutôt parce qu'il l'était. Il faut souligner que c'est le seul exemple de ce type fourni par notre corpus. En revanche, les occurrences de *като N-[âge]* sont bien plus fréquentes. Toutefois, les CD nominales, aussi bien en français qu'en bulgare, oscillent entre deux interprétations, descriptive et circonstancielle.

Revenons aux valeurs circonstancielles de temps. Dans les deux langues, les CD peuvent être omises sans que cela nuise à la compréhension de la prédication première. Les CD en bulgare jouissent de la même liberté que les CD en français : elles peuvent apparaître en position initiale, intégrées à la proposition ou bien à la fin (en gras dans les exemples) :

- (70) **Kato dete**, ne podoziraš ništo za tova minalo.
 (71) **Enfant**, je ne savais pas grand-chose, de tout ce passé-là.
 (72) Ne podoziraš ništo, **kato dete**, za tova minalo.
 (73) Je ne savais pas grand-chose, **enfant**, de tout ce passé-là.
 (74) Ne podoziraš ništo za tova minalo, **kato dete**.

- (75) Je ne savais pas grand-chose de tout ce passé-là, **enfant**.

De même qu'en français, les CDtmp bulgares peuvent apparaître avec d'autres constituants de nature adverbiale ou avec des circonstants temporels (76), contrairement aux CDqua, avec lesquelles les énoncés deviennent pour le moins bizarres (77):

- (76) Predi godini, (oshte) kato mladej, pochva da se zanimava s sport.
 Avant [Prep] années [N fem. Pl.], (encore, ADV) comme [Prep] adolescent/jeune [N masc. sg.], commence [P3 PR] à se intéresser/pratiquer [V tr. Inf ref.] avec [Prep] sport [N masc. sg.].
Il y a des années, (encore) adolescent/jeune, il commence à s'intéresser au sport.
- (77) * Predi godini, (oshte) slabo dete, Skortceze prekarva mnogo vreme u doma.=(69)
 Avant [Prep] années [N fem. Pl.], (encore, ADV) faible [ADJ, n.] enfant [N n.sg.], Scorcese [Npr] passe [P3 PR] beaucoup [ADV] temps [N n.sg.] à [Prep] maison [N masc.sg.]
**Il y a des années, (encore) enfant faible, Scorcese passe beaucoup temps à la maison.*

L'étude comparative entre les CD en bulgare et en français montre clairement que la réduction de la prédication en français est maximale (à son prédicat nominal, N-[âge] en l'occurrence), contrairement à une réduction partielle pour le bulgare (*conj. +N-[âge]*). Il s'en suit que *kato N-[âge]* est une étape intermédiaire vers la réduction maximale (impossible pour le bulgare, cf. (65))²⁶. Mais quel est le point de départ de cette réduction ?

Considérons l'exemple suivant :

- (78) Kato dete e bil goliam fen na rok bandata KISS.
 Comme [Prep] enfant [N n.sg.] être [P3 PF] grand [ADJ masc. sg.] fan [N masc. sg.] de [Prep] rock [N masc.sg.] groupe [N fem. Sg.] KISS [Npr].
Enfant, il était un grand fan du rock groupe KISS.

On retrouve la prédication sous la forme d'une subordonnée temporelle introduite par la conjonction de subordination *kogato*²⁷ ([kogato] = *quand* en français) :

- (79) Kato dete = Kogato e bil dete (Quand il était enfant,...)

En d'autres termes, pour le bulgare, on observe le passage d'une prédication subordonnée à sa forme partiellement réduite à la conjonction de subordination + le prédicat nominal²⁸:

²⁶ Dans une communication personnelle, Daniela Capin (LiLPa, UDS) nous signale que cet énoncé peut être acceptable si la CD est appuyée par une très forte intonation à l'oral, ou, encore mieux, si elle est précédée par deux particules : *a* (fonction d'intensification) et *be* ([be], qui a une double fonction d'intensification et de montrer le haut degré d'engagement du locuteur à son énoncé) *A be dete obicah spanak!* Ce fait ne vient pas troubler notre position, pour deux raisons : d'abord, parce qu'il s'agit d'une situation de communication tout à fait particulière (oral, très familière) ; ensuite, et surtout, parce qu'il nous semble que faire recours à deux particules d'intensification montre bien qu'il y a besoin d'un « laisser passer » pour l'acceptabilité de la structure.

²⁷ *Kogato* est un adverbe relatif par sa nature, et en tant que conjonction, il introduit des subordonnées circonstancielles de temps.

²⁸ À notre connaissance il n'y a pas de lien entre les deux conjonctions *kato/kogato*. Des études supplémentaires (notamment en diachronie), qui sortent du cadre de notre travail, devraient apporter plus d'explication sur une éventuelle parenté morphologique (qui semble peu plausible) ou bien sur leur distribution respective.

$$kogato + GV + N-[\hat{a}ge] \rightarrow kato + N-[\hat{a}ge]^{29}$$

Pour le français, la réduction de la prédication est maximale, parce qu'elle se réalise sous une forme minimale, c'est-à-dire, le prédicat seul :

$$Quand + GV+N-[\hat{a}ge] \rightarrow N-[\hat{a}ge]^{30}$$

Terminons ces observations par une remarque importante qui nous permettra de revenir vers l'analyse du français, tout en gardant le fil conducteur de la démonstration. On peut questionner la distinction, en bulgare, entre le SP comparatif *като N-[\hat{a}ge]* et la CDtmp *като N-[\hat{a}ge]*. Le temps verbal de la prédication principale est un paramètre fort de désambiguïsation. Prenons à titre d'exemple les énoncés suivants :

- (80) Kato dete **e** mnogo poslušen.
Comme [Prép] enfant [N m.sg.] **est [P3 PR]** très [Adv] sage [Adj. Attr.]
Il est très sage comme enfant.
- (81) Kato dete **beshe** mnogo poslušen.
Comme [Conj.Sub.] enfant [N m.sg.] **était [P3 IMP]** très [Adv.] sage [Adj. Attr.]
Enfant, il était très sage/Quand il était enfant, il était très sage.

Le SP *като N-[\hat{a}ge]* (80) ne peut pas être confondu avec la conjonction de subordination parce que le présent dans la principale empêche la circonscription d'une période temporelle passée. Autrement dit, la copule au présent fait que *като N-[\hat{a}ge]* ne peut porter une charge circonstancielle et la seule lecture possible est celle dans le cadre du comparatif.

3.3. Bilan provisoire

L'étude contrastive avec le bulgare permet une double conclusion. La première concerne la particularité des CD nominales, qui semblent osciller entre des valeurs qualitatives et circonstancielles. Nous avons vu que, parmi ces dernières, la valeur temporelle, même si elle est contrainte, n'est pas incompatible avec la nature nominale de la CD. La deuxième est que, si les CD sont considérées comme des propositions réduites, en bulgare le processus de réduction n'est que partiel, parce que la prédication seconde contenant la CDtmp est introduite par une conjonction de subordination³¹. En revanche, on peut dire le français est allé au bout du processus de réduction parce que le N-[\hat{a}ge] à lui seul peut donner lieu à une valeur temporelle et peut circonscrire une période temporelle pendant laquelle a lieu l'événement dénoté par la prédication principale.

III. FONCTIONNEMENT CIRCONTANTIEL DES CD(N-[\hat{A}GE])

Cette section tâchera de montrer en quoi le fonctionnement de la CD(N-[\hat{a}ge]) peut être assimilée à celui d'un circonstant³² « typique », en soulignant aussi bien les convergences que les divergences. Pour ce faire, nous analyserons trois facteurs traditionnellement pris en compte dans

²⁹ Notons qu'en bulgare la subordonnée temporelle ne peut pas avoir la configuration suivante : *Kato (conj.) + V + N-[\hat{a}ge] (*Comme était enfant, ...).

³⁰ Bien évidemment, il ne s'agit que d'une analyse possible.

³¹ Il semble qu'il en va de même dans un certain nombre d'autres langues : anglais, allemand, roumain, espagnol, italien, etc.

³² Précisons qu'il faut entendre *circonstant à valeur temporelle* ou *circonstant temporel*.

l'étude des circonstants : la mobilité de la CDtmp(N-[âge]), l'étendue de sa portée et le rôle joué au niveau de la structuration textuelle.

Avant cela, arrêtons-nous sur la particularité de la relation coréférentielle entre la CDtmp et l'élément support, puisqu'elle est essentielle dans l'interprétation de la CD en tant qu'élément détaché.

1. CORÉFÉRENCE PARTIELLE

Tenant compte des travaux de Wiggins et de la problématique de l'identité à travers le temps (cf. chapitre VIII), dans un exemple du type *Enfant, j'aimais les épinards*, il nous paraît plus plausible de parler de « coréférence partielle ». En effet, si l'on peut établir un lien coréférentiel avec le sujet de la principale c'est parce qu'*enfant* dénote, comme nous l'avons vu, une phase obligatoire de l'existence d'un être humain. Or, la coréférence, dans ce cas, est une coréférence d'identité numérique (il s'agit toujours d'un seul et unique individu, une « entité sortale » dans les termes de Wiggins) mais non une coréférence de temps (ce qui explique les contraintes exercées sur le temps verbal de la prédication principale (cf. plus loin). De même, quand il s'agit d'une CDtmp (N-[Pro]), comme dans *Architecte, il travaillait beaucoup*, il y a coréférence de l'individu mais pas une coréférence de rôle, puisque le sujet n'est plus architecte.

Cela étant dit, considérons les deux exemples attestés suivants (l'un figurant dans notre corpus, l'autre venant du web³³) :

- (82) Quant à la maison natale de Georges Clemenceau, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), elle accueille encore "quelques personnes qui se souviennent, enfant, avoir entendu le nom du Père la Victoire", explique-t-on à l'accueil. (2004-10-23.LM)
- (83) Le dernier commerce de détail de Dielette fut la boucherie-charcuterie-épicerie *Le Bredonchel*. Elle était située rue de Bec. Beaucoup se souviennent, enfant, d'y avoir acheté des bonbons pour quelques pièces.

Dans le *continuum* entre la catégorie substantivale et la catégorie adjectivale³⁴, les constructions avec un substantif non déterminé se rapprochent plus de leurs équivalents adjectivaux (plutôt qu'avec un substantif déterminé). Dans ces deux exemples, la relation coréférentielle s'affranchit de l'accord entre la CD et l'élément support. Ce fait témoigne du passage d'une incidence à un terme (le cas de l'accord) à l'incidence à une relation, circonstancielle en l'occurrence.

À notre avis, ces exemples sont trop rares³⁵ pour être significatifs d'un quelconque fait linguistique. Remarquons quand même que si l'accord, témoin de la coréférence entre la CD et son antécédent, est absent, c'est peut-être aussi parce que les antécédents sont « bizarres ». Dans le premier cas, nous avons un SN antécédent comportant l'indéfini *quelques* et un NH référentiellement sous-déterminé *personnes*. Dans le deuxième cas, l'extrait donné est le début même du paragraphe du texte – *enfant* a comme antécédent *beaucoup*³⁶. Le raisonnement ne nous paraît pas dépourvu de sens, parce que le premier pas à franchir pour les N-[âge], vers un

³³ Disponible sur <http://www.universfoto.com/>

³⁴ Cf. Goes (1999), Noailly (1999, 2004).

³⁵ Avec (*se*)*souvenir*, nous avons trouvé 6 occurrences (dont certains discutables) sur Google.

³⁶ Observons que si le N-tête de SN sujet est ici omis, c'est très certainement pour son caractère humain hautement prévisible (V d'activité cognitive, *se souvenir*, contexte).

fonctionnement (proto)typiquement adverbial, est celui de leur émancipation coréférentielle. Comparons avec l'exemple suivant :

- (84) *Max et Julie se souviennent, d'y avoir acheté des bonbons, enfant.
 (85) *Mes grands-parents se souviennent, enfant, d'y avoir acheté des bonbons.

En tout cas, faute de données empiriques supplémentaires, l'affaire reste à suivre. Ces réflexions faites... peut-on voir, en (82) et (83), autre chose qu'un fonctionnement typiquement adverbial de la CD(N-[âge]), renvoyant à une période temporelle comme dans *Beaucoup se souviennent, à l'époque/il y a trente ans/enfant, d'y avoir acheté des bonbons pour quelques pièces ?*

2. MOBILITÉ DES CD_{TMP} (N-[ÂGE])

Postuler que la CD_{tmp} peut être assimilée à une subordonnée circonstancielle et/ou jouer le rôle d'un circonstant de temps, demande d'analyser sa capacité d'occuper différentes positions dans la proposition, en s'attendant qu'elle soit plus libre qu'une CD_{qua} (qui entretient des liens plus fortes avec l'élément qu'elle qualifie dans la prédication principale).

2.1. Données de corpus

D'après l'analyse de notre corpus, les CD_{tmp}(N-[âge]) apparaissent de façon récurrente dans des phrases complexes : 90 occurrences (dont 19 dans une proposition coordonnée, 23 dans une proposition matrice et 48 dans une subordonnée) vs 36 occurrences dans des phrases simples. De manière systématique nous avons testé les possibilités de déplacement pour chaque occurrence en envisageant quatre cas de figure : de la position de l'énoncé vers, respectivement, les deux autres positions possibles³⁷ ; possibilité de déplacement à la fois vers les deux autres positions possibles (p. ex. 1>2/3) ; enfin impossibilité de déplacement. Dans le tableau 25, nous proposons deux classements : en fonction du type de la phrase et en fonction du N-[âge] correspondant.

Tableau 25 : Mobilité au sein des propositions

	Position initiale (1)				Position intégrée (2)				Position finale (3)			
	1 > 2	1 > 3	1 > 2 / 3	imp.	2 > 1	2 > 3	2 > 1/3	imp.	3 > 1	3 > 2	3 > 1/2	imp.
Phrase simple	3	5	1	8	9	1	2	6			1	
Prop. coordonnée	3	3	2	5	4	1	1					
Matrice	6	4	1	2	3				5		1	1
Subordonnée	15	3	4	6	5	2	5	3	3	1		1

	Position initiale (1)				Position intégrée (2)				Position finale (3)			
	1 > 2	1 > 3	1 > 2 / 3	imp.	2 > 1	2 > 3	2 > 1/3	imp.	3 > 1	3 > 2	3 > 1/2	imp.
enfant	12	9	7	9	15	3	5	5	8	1	2	2
adolescent	14	4	1	7	3	1	3	4				
adulte	1	2		5	3							

Soulignons les points les plus marquants qui ressortent de ces deux tableaux :

- la CD_{tmp}(N-[âge]) occupe de façon privilégiée les positions 1 et 2, et cela, indépendamment du type de phrase ou le N-[âge]. De même le déplacement entre ces deux positions est plus aisé que les variantes 2>3, 1>3, 3>1, 3>2 ;
- un fait qui doit être expliqué est l'impossibilité de déplacement, relativement importante à la fois pour les CD_{tmp} en position 1 et 2 ;
- même si *enfant* est le N-[âge] quantitativement le plus présent dans le corpus, on

³⁷ Si, initialement la CD est en position initiale, nous testons la possibilité qu'elle se trouve en position 2 et en position 3: p. ex. 1>2 et 1>3.

remarquera que c'est le seul qui apparaît en 3 (le plus souvent en fin de matrice, c'est-à-dire juste avant la conjonction de subordination).

En fait, les contraintes qui pèsent sur la mobilité de la CDtmp(N-[âge]) sont multiples et d'ordre différent. Sur le plan syntaxique, il s'agit de déterminer la distribution sur la chaîne syntagmatique et les dépendances existantes. À un niveau pragmatico-discursif entrent en jeu des facteurs de cohérence textuelle (notamment l'établissement de la coréférence avec l'élément de la principale). Enfin, il faut tenir compte des spécificités sémantiques de chaque N-[âge] ainsi que des contraintes d'ordre plutôt stratégique, d'organisation et progression discursive, qui peuvent se greffer au reste. Par souci de cohérence, ces deux derniers facteurs seront examinés un peu plus loin. Contentons-nous de signaler trois faits, remarqués par ailleurs (voir par exemple Fuchs & Fournier (2003)) et bien connus, auxquels les CDtmp(N-[âge]) n'échappent pas.

2.2. Mobilité inter-propositionnelle

Globalement, dans les phrases complexes, la CDtmp(N-[âge]) est contrainte de rester dans les limites de la proposition où elle apparaît, surtout quand il s'agit de deux sujets différents. Comparez d'une part :

- (86) [cette odeur] je l'ai respirais chaque année, enfant, quand nous allions l'après-midi en promenade vers le Mailais pour la fête de l'Angevine, qui est le 8 septembre (Gracq J. 1974, *Lettrines* 2, 47)
 → *je l'ai respirais chaque année, quand, enfant, nous allions l'après-midi ...
 → *je l'ai respirais chaque année, quand nous, enfant, allions l'après-midi ...
- (87) Les Français écoutent un Palestinien raconter comment, enfant, il a vu sa famille massacrée par les phalanges chrétiennes avec le consentement de l'armée israélienne. (2002-04-20.LM)
 → *Enfant, les Français écoutent un Palestinien raconter comment il a vu sa famille massacrée...

et, d'autre part :

- (88) Mohammed Atta était un garçon solitaire qui, adolescent, ne se joignait pas à ses camarades allant draguer des filles à la sortie du lycée. (2002-09-10.LM)
 → Adolescent, Mohammed Atta était un garçon solitaire qui ne se joignait pas à ses camarades...

Les contraintes sur la mobilité inter-propositionnelle sont la plupart du temps liées à l'étendue de la portée des CD. Ces faits seront examinés plus en détails en § 3.2 ci-dessous.

2.3. Mobilité intra-propositionnelle

Même si, en tant qu'élément détaché, la CD est de caractère forcément extrapredicatif³⁸, le GV peut faire obstacle à sa mobilité. C'est notamment le cas quand le GV est élaboré, c'est-à-dire accompagné de plusieurs compléments enchaînés. Observons l'exemple suivant :

- (89) La carrière diplomatique de son père l'a conduit, enfant, en Côte

³⁸ Autrement dit, elle n'est pas régie, ni appelée par le V de la principale.

d'Ivoire, à Djibouti, au Burundi. (2004-01-31.LM)

Le déplacement de la CD en 1 ne pose pas de problèmes particuliers. Dans ce cas, la CD est en position thématique (*cf. infra*) :

- (90) Enfant, la carrière diplomatique de son père l'a conduit en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Burundi.

En revanche, la CD a du mal à apparaître en position 3, après trois compléments de lieu qui vont la séparer du COD coréférent :

- (91) *La carrière diplomatique de son père l'a conduit en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Burundi, enfant.

Un autre exemple illustre le même cas de figure :

- (92) Il raconte volontiers que, enfant, il aimait "créer des situations chaotiques" dans l'hôtel de ses parents, en Scanie. (2002-04-14.LM)
- (93) *Il raconte volontiers qu'il aimait "créer des situations chaotiques" dans l'hôtel de ses parents, enfant, en Scanie.
- (94) *Il raconte volontiers qu'il aimait "créer des situations chaotiques" dans l'hôtel de ses parents, en Scanie, enfant.

Un autre adverbial temporel (p. ex. *il y a longtemps, pendant la guerre*) occupera la position 3, à la place de la CDtmp(N-[âge]), sans poser de difficulté. En effet, ce que montre l'agrammaticalité des exemples ci-dessus est que la CDtmp(N-[âge]), même si elle a le statut d'une prédication seconde (donc accessoire, facultative), entretient des liens sémantico-référentiels (anaphoriques) avec un élément de la principale (le sujet en l'occurrence)³⁹.

Enfin, signalons qu'avec certains V, la CD occupe de préférence la position postverbale, plus précisément, entre le V est son complément (V-CD-Cmp.). Il s'agit du V *se souvenir* :

- (95) "Je me souviens, enfant, de la princesse Grace visitant notre école", raconte une de ses voisines. (2005-04-17.LM)
- (96) Il se souvient, enfant, d'avoir vu des troupes des Etats-Unis en tournée au Québec : "On était cinq mille enfants devant trois immenses pistes, avec des numéros permanents, ...

Cela ne signifie pas que la position 1 soit exclue. Ce qui est curieux à observer dans ce cas, c'est que le V *se souvenir* échappe à l'ancrage temporel de la CD. Autrement dit, si, dans les exemples suivants, par sa position initiale, la CD porte sur le reste de la phrase, l'action dénotée par le V *se souvenir* n'est pas interprétée comme ayant lieu pendant la période temporelle construite par le N-[âge] :

- (97) Enfant, je me souviens de la princesse Grace visitant notre école.
- (98) Enfant, il se souvient d'avoir vu des troupes des Etats-Unis...
- (99) C'était justement le cas d'Howard Goldberg, qui était tout simplement un enfant de petite taille. Il est aujourd'hui très heureux de ne pas avoir reçu d'hormone de croissance quand il était plus jeune, puisqu'il

³⁹ Dans le cadre de la grammaire transformationnelle, ce fait s'explique par les contraintes imposées par la *c-command* (« *constituent-command* ») et qui permet justement de différencier les compléments sélectionnés vs compléments non sélectionnés par le GV (*complements vs adjuncts* dans la terminologie anglaise). Voir par exemple, Radford (1988, 114-120, 158-160, 560 et *passim*.)

n'en avait pas besoin. Avec le recul, il considère que la question de la taille est davantage une pression sociale qu'autre chose, surtout chez les hommes. Enfant, il se souvient des cruels sarcasmes et moqueries des autres enfants qui le jugeaient en raison de sa petite taille. (exemple web)⁴⁰

C'est aussi ce qu'on peut remarquer avec une subordonnée en *quand*, qui ne peut pas porter sur une principale avec *se souvenir* :

- (100) *Quand j'étais enfant, je me souviens de la princesse Grace visitant notre école.

Contrairement à ce qui se passe pour d'autres constituants détachés (tels que les adverbes ou certains circonstants), la particularité des CD est d'être en relation de coréférence avec un élément de la prédication principale. L'établissement de la coréférence peut être un facteur contraignant la mobilité de la CDtmp(N-[âge]). C'est notamment le cas quand le COD est un référent [+humain] :

- (101) Entre-temps, il y a eu la pension où, adolescent, il rencontre le peintre Gérard Garouste (2004-05-18.LM)
→ il y a eu la pension, où il rencontre le peintre Gérard Garouste, adolescent.

Sans nous attarder sur ce fait bien connu, disons que le déplacement en fin de l'énoncé provoque une ambiguïté dans l'établissement de la coréférence entre la CD avec le sujet *il*, ou bien entre la CD et l'objet *le peintre*. En revanche, signalons des contextes, où l'environnement lexical peut lever cette ambiguïté :

- (102) Elle symbolise ma fille_i que j'appelais, enfant_i, " perle de rosée ". (2002-12-27.LP)
→ Elle symbolise ma fille que j'appelais « perle de rose », enfant.
(103) La grande différence, c'est que, enfant_i, je_i n'ai pas croisé une personne comme Martin Luther King_j" (2002-09-07.LM)
→ Je_i n'ai pas croisé une personne comme Martin Luther King_j, enfant_i.

Dans (102), la relation parentale (le SN avec le possessif *ma fille*) exclut d'emblée que la CD co-réfère avec le sujet (impossible d'avoir des enfants et d'être enfant soi-même). (103) n'est pas non plus équivoque parce qu'on n'établit pas de lien entre la CD et le SN *une personne*. Cette fois-ci, il faut prendre en compte deux choses. D'une part, il faut tenir compte du contexte environnant, notamment la présence du Npr qui fait appel à nos connaissances extralinguistiques du monde. D'autre part, il y a en quelque sorte une incompatibilité sémantique entre *enfant* et *personne*. On peut le constater en enlevant le N propre : l'établissement de la coréférence entre la CD et le pronom disjoint n'est pas pour autant facilité : *Je_i n'ai pas croisé une personne comme lui_j, enfant_i.*

⁴⁰ Tiré d'un site québécois d'émissions médicales : <http://pilule.telequebec.tv/occurrence.aspx?id=716>

3. PORTÉE DES CD_{TMP}(N-[ÂGE])

Parler de « valeur temporelle » ou de « fonctionnement circonstanciel » des CD_{TMP}(N-[âge]) nous amène à examiner leur portée (*cf.* Le Goffic 1993)⁴¹. Nous allons observer le comportement des CD_{TMP}(N-[âge]) en fonction de deux paramètres (position et type de proposition d'accueil), en gardant à l'esprit la remarque suivante de Combettes :

Les constructions détachées descriptives, ainsi que les compléments de manière, ont un fonctionnement interne à la proposition, ne permettant pas une portée plus large sur la suite du discours, alors que les valeurs circonstancielles autorisent un plus grand degré de liberté par rapport au contexte immédiat et jouent par là même, un rôle textuel plus large. (2005, 35)

Il est nécessaire de vérifier dans quelle mesure, la valeur circonstancielle que nous attribuons aux CD(N-[âge]) se traduit sur le plan discursif par les jeux de portée et de dépendance par rapport au reste de la proposition.

3.1. Portée dans les phrases simples

La position initiale fait l'unanimité parmi les linguistes⁴² pour être considérée comme faisant partie de la zone thématique. De fait de sa position, il s'agit d'un espace qui accueille de façon privilégiée les éléments d'un faible apport informationnel, constituant le thème de l'énoncé⁴³, ce qui est, ou présupposé être connu. On comprend pourquoi les circonstants spatio-temporels occupent aisément cette zone initiale – ils instaurent le cadre dans lequel le reste de la proposition a lieu, en jouant ainsi le rôle d'un repère (*cf.* la *subordination vériconditionnelle*).

D'après les données de notre corpus, nous avons observé, d'une part, que la majorité (55.56%) des CD_{TMP}(N-[âge]) occupent la position 1, et, d'autre part, que la mobilité vers celle-ci est beaucoup plus aisée (dans 69,6% des cas de position 2 et 3). Quelques exemples illustrent notre propos. Ci-dessous, les CD_{TMP}(N-[âge]) *enfant*, *adolescent* et *adulte* se trouvent en position initiale (*adulte* étant à l'initiale d'une proposition coordonnée) :

- (104) Enfant, je ne rêvais pas d'être pompier, mais vétérinaire, je n'en avais pas eu l'idée moi-même, j'imitais mon cousin. (Lévé E. 2005, *Autoportrait*, 87)
- (105) Enfant, là où j'allais en vacances, je lisais la pancarte. (Dolto Fr. 1985, *La cause des enfants*, 505)
- (106) Adolescent, Michel Chassang se rêvait notable; adulte, il regrette d'être pris pour un "technicien". (2002-06-19.LM)

Les CD délimitent une période temporelle, plus ou moins précise, pendant laquelle la prédication a lieu (ou, en d'autres termes, pendant laquelle sont remplies ses conditions de vérité).

⁴¹ D'après Le Goffic, la portée d'un circonstant doit être mesurée en fonction du sens de l'élément considérée et sa place. La combinaison de ces trois critères (sens, place, portée) permet d'assigner l'interprétation du circonstant.

⁴² En tout cas, pour ceux que nous avons consultés : Anscombe 1990, Fuchs 1993, Guimier 1993a, 1993b, Le Querler 1993, Combettes 1996, Furukawa 1996, Charolles 1997, Combettes 1998b, 1998a, Neveu 1998b, Havu 2002b, 2002a, Charolles 2003, Fuchs & Fournier 2003, Furukawa 2003, Neveu 2003, Prévost 2003, Charolles & Vigier 2005, Combettes 2005, Amourette 2006, Havu & Pierrard 2007, Vigier 2008.

⁴³ Dans le cadre de cette étude nous adoptons la distinction *thème-rhème*. Nous sommes consciente de la complexité de cette distinction qui, comme c'est souvent le cas, souffre d'une surexploitation.

Il s'agit d'un « cadrage extérieur » (Fuchs & Fournier 2003, 95). Ce caractère extrapredicatif et thématique se confirme par des tests bien connus : l'élément est en dehors de la portée de la négation (comme c'est le cas déjà dans (104)) et de l'interrogation (*Enfant, est-ce qu'il rêvait d'être pompier ?/Enfant, est-ce que tu lisais les pancartes ?*).

En somme, nous ne pouvons que confirmer ces faits, sans noter de fonctionnement particulier aux CDtmp(N-[âge]) par rapport à n'importe quel circonstant : la portée circonstancielle de temps s'étend à la totalité de la proposition avec les effets de sens attendus traditionnellement associés aux positions (« cadratif » ou « scénique » pour la position 1, effet de « re-cadrage » ou « cadrage à l'envers » pour la position 3, cf. plus loin). Considérons toutefois un dernier exemple :

- (107) Elle explique sa passion, enfant, pour la science-fiction, son modèle - le docteur Schweitzer -, son rejet de la théorie de l'évolution. (2002-12-28.LM)

La particularité de cet énoncé est que la CD porte uniquement sur le premier COD, c'est-à-dire [*expliquer*] sa passion pour la science-fiction. Avec le détachement en position 1 :

- (108) ?? Enfant, elle explique sa passion pour la science-fiction, son modèle - le docteur Schweitzer -, son rejet de la théorie de l'évolution. (2002-12-28.LM)

la portée de la CD *enfant* s'étend à tous les compléments du V (*[sa passion pour la science-fiction], [son modèle le docteur Schweitzer], [son rejet de la théorie de l'évolution]*). Or, on peut trouver étrange (ou du moins curieux) la maîtrise de ce genre de notions de la part d'un enfant (avoir un docteur comme modèle, connaître la théorie de l'évolution).

3.2. Portée dans les phrases complexes

Nous avons déjà observé que la mobilité intra-propositionnelle de la CDtmp(N-[âge]) entraîne obligatoirement un changement de portée. Considérons les exemples suivants, où la CD se trouve immédiatement après la conjonction de subordination (ou le pronom relatif), à l'initiale d'une complétive (109), une relative (110), une causale (111) et une circonstancielle de lieu (112) :

- (109) Il raconte volontiers que, enfant, il aimait "créer des situations chaotiques" dans l'hôtel de ses parents, en Scanie. (2002-04-14.LM)
- (110) Mohammed Atta était un garçon solitaire qui, adolescent, ne se joignait pas à ses camarades allant draguer des filles à la sortie du lycée. (2002-09-10.LM)
- (111) Quand on vit dans l'anticipation d'une rupture - parce que, enfant, on en a vécu une traumatisante -, on peut, de façon inconsciente, aller jusqu'à la provoquer. (2005-01-20.LP)
- (112) Entre-temps, il y a eu la pension où, adolescent, il rencontre le peintre Gérard Garouste. (2004-05-18.LM)

Dans tous les exemples, la CD porte sur la proposition enchâssée. Cependant, les possibilités de déplacement ne sont pas les mêmes. Au sein de la subordonnée, la CD peut prendre la position finale seulement dans (111), cela étant exclu pour des raisons de longueur du GV en (109) et (110) et d'ambiguïté coréférentielle dans (112)⁴⁴.

⁴⁴ Observons que, dans ce cas, la ponctuation peut jouer un rôle décisif. Comparez : *Il rencontre Max, adolescent* vs *Il rencontre Max adolescent*.

- (113) *Il raconte volontiers qu'il aimait "créer des situations chaotiques" dans l'hôtel de ses parents, en Scanie, enfant.
- (114) *Mohammed Atta était un garçon solitaire qui ne se joignait pas à ses camarades allant draguer des filles à la sortie du lycée, adolescent.
- (115) Quand on vit dans l'anticipation d'une rupture – parce qu'on en a vécu une traumatisante, enfant –, on peut, de façon inconsciente, aller jusqu'à la provoquer.
- (116) ?Entre-temps, il y a eu la pension, où il rencontre le peintre Gérard Garouste, adolescent.

Si la CD franchit les limites de la proposition subordonnée d'accueil, on se heurte à d'autres contraintes. Envisageons deux cas de figures : le déplacement de la CD en position initiale et en position finale de matrice.

Les énoncés avec CD en position 1 appellent plusieurs remarques, parce que cette position reçoit des contraintes de nature différente.

- (117) ?Enfant, il raconte volontiers qu'il aimait "créer des situations chaotiques" dans l'hôtel de ses parents, en Scanie.
- (118) Adolescent, Mohammed Atta était un garçon solitaire qui ne se joignait pas à ses camarades allant draguer des filles à la sortie du lycée.
- (119) ??Enfant, quand on vit dans l'anticipation d'une rupture - parce qu'on en a vécu une traumatisante -, on peut, de façon inconsciente, aller jusqu'à la provoquer.
- (120) *Adolescent, entre-temps, il y a eu la pension où il rencontre le peintre Gérard Garouste.

En (117), l'attribution de « ? » se justifie par l'emploi métalinguistique de « créer des situations chaotiques ». Si l'on considère qu'il s'agit d'un discours cité et qu'on accepte qu'un enfant puisse parler en ces termes, cet énoncé ne pose aucun problème supplémentaire, parce qu'on a affaire au cas « classique ». Ici, comme en (118), la CD en position initiale construit le cadre temporel pour le reste du contenu propositionnel. (119) fait entrer en ligne de compte d'autres données. De toute évidence cet exemple relève d'un contexte psychologique et, dans l'énoncé initial, on se pose du point de vue d'un adulte pour parler d'une rupture affective, que l'on peut provoquer. Avec la CD[enfant] en tête, on est dans le cadre de l'enfance et, du coup, l'énoncé devient plus complexe, parce qu'il présuppose non seulement qu'un enfant peut vivre dans l'anticipation d'une rupture mais qu'il a déjà un passif traumatisant et, en plus, qu'il puisse provoquer une telle rupture. Nous avons attribué « ?? » à cet exemple, à condition que l'on tienne compte d'un langage spécifique au domaine psychologique. Autrement, sans tenir compte d'un tel contexte, l'énoncé sera difficilement acceptable pour des raisons évidentes : on voit mal comment un enfant peut aller jusqu'à provoquer une rupture affective. Enfin, nous n'acceptons pas (120) à cause d'un conflit d'intervalles temporels. La CD qui instaure le cadre temporel dans lequel ont lieu les prédications (principale et subordonnée) est immédiatement suivie d'une locution adverbiale *entre-temps*, qui fait référence à un intervalle temporel borné par deux procès (ou par le début et la fin d'un même procès). Or, si ces deux repères temporels sont supposés connus (donc figurant dans le contexte à gauche et présents dans la mémoire du lecteur), l'introduction de la CD vient mettre en place l'intervalle temporel les englobant. Généralement, un tel mouvement n'est pas exclu – c'est notamment le cas quand un circonstant occupe la position finale de l'énoncé, on

parlera de « re-cadrage » ou de « cadrage à l'envers » (Le Querler 1993). Sauf que, dans notre cas, pour que *entre-temps* puisse référer à l'intervalle temporel « recadré » par la CD, la locution adverbiale doit passer par l'intervalle englobant (instauré par la CD) pour atteindre l'intervalle englobé. Un chemin coûteux qui rend l'énoncé très difficilement acceptable.

Reprenons les énoncés de départ, (109)-(112) et observons les effets produits par le déplacement de la CD en position 3 de matrice, autrement dit, immédiatement avant l'élément introducteur de la subordonnée :

- (121) Il raconte volontiers, enfant, qu'il aimait "créer des situations chaotiques" dans l'hôtel de ses parents, en Scanie.
- (122) ?Mohammed Atta était un garçon solitaire, adolescent, qui ne se joignait pas à ses camarades allant draguer des filles à la sortie du lycée.
- (123) ??Quand on vit dans l'anticipation d'une rupture, enfant - parce qu'on en a vécu une traumatisante -, on peut, de façon inconsciente, aller jusqu'à la provoquer.
- (124) *Entre-temps, il y a eu la pension, adolescent, où il rencontre le peintre Gérard Garouste.

Dans (121), les effets de portée sont identiques à ceux de (117). Ajoutons un commentaire supplémentaire : du fait que le GV de la principale tombe sous la portée de la CD qui indique une période révolue, le présent de l'indicatif prend une valeur dite « historique » ou « de narration » qui rend les faits plus saisissants. En ce qui concerne l'exemple (123), il nous semble relever du même cas de figure que le déplacement de la CD en tête de phrase.

En (122), la position finale de la matrice coïncide avec les compléments attributifs, régis par la copule (*être un garçon solitaire*). Dans la pratique, les manipulations sur les compléments essentiels du V et les circonstants en position finale montrent que la frontière entre les deux est poreuse, surtout quand il s'agit de déterminer l'incidence du circonstant. Il a été montré que la difficulté persiste quand le circonstant se retrouve en position de complément de nom (cf. Serafin 1993)⁴⁵. Ce n'est pas le cas ici, même si le N-[âge] perd son statut de CD et fonctionne comme une épithète qualifiant *Mohammed Atta*. Le fait, d'abord, que la CD n'en soit plus une, et, ensuite, parce que l'énoncé gagne en intelligibilité dans la permutation des ADJ (*était un garçon adolescent, solitaire*) explique le « ? » que nous lui attribuons.

Enfin, le déplacement de la CD en (124) est impossible parce que la matrice ne comporte pas d'élément susceptible de constituer un antécédent. Plus précisément, l'absence de sujet [+humain] dans la matrice fait que la CDtmp(N-[âge]) ne peut pas recevoir un support référentiel pour remplir son rôle. Si on peut accepter, à la limite, un énoncé comme *Adolescent, il y a eu la prison,...*, dans lequel on voit que l'iconicité de la position initiale joue un rôle décisif pour l'intelligibilité de l'énoncé⁴⁶, la position post-verbale ne permet pas à la CD d'assurer ce rôle (**Il y a eu la pension, adolescent, où il ...*).

À plusieurs reprises nous avons observé qu'une CDtmp prend les valeurs d'une prédication subordonnée circonstancielle de temps (introduite par *quand* par exemple). Ce parallèle entre les

⁴⁵ Voici deux exemples de Serafin illustrant les deux cas de figures (le circonstant que nous mettons entre parenthèses peut être considérée soit comme régi par le SV *devoir s'étaler*, soit comme un complément du N *rôle*) :

La règle est que les déboursments correspondants doivent s'étaler [sur plusieurs années]

Le rapport fait état des décisions ou des intentions du fonds pour préciser son rôle [dans cette nouvelle pièce].

⁴⁶ Même si la CD [adolescent] coréfère avec le *il* de la subordonnée, on peut très bien imaginer qu'en position initiale elle assure aussi la continuité thématique avec le contexte à gauche, où il est question du parcours de la personne en question.

deux constructions n'explique pas pourtant en quoi réside la spécificité d'une CDtmp(N-[âge]), *Enfant, P*, par rapport à son équivalent sémantique d'une subordonnée, *Quand j'étais enfant, P*. La section suivante emprunte cette direction dans l'analyse du fonctionnement circonstanciel des CDtmp(N-[âge]).

4. CD_{TMP}(N-[ÂGE]) VS SUBORDONNÉES EN QUAND

L'organisation temporelle de la chaîne discursive peut être prise en charge par un très grand nombre de constructions syntaxiques (juxtaposition, coordination, subordination, prédication seconde, etc.). *Grosso modo*, la relation d'ordre temporel peut être établie entre deux propositions ou bien entre une proposition et un prédicat (Borillo 2006).

Les similitudes de fonctionnement d'une CDtmp et d'une subordonnée temporelle sont à chercher dans les relations qu'entretiennent ces deux structures avec la proposition principale. En effet, dans les deux cas de figures, nous avons une construction non-autonome, dépendante d'une principale. Le rôle de la CDtmp et de la subordonnée est identique : il s'agit de constituer un repère qui détermine temporellement la principale.

4.1. Caractère présuppositionnel des subordonnées temporelles

Un fait largement admis dans la littérature est que les subordonnées temporelles se définissent par un caractère présuppositionnel⁴⁷. Il existe différentes approches (logiques, sémantiques, pragmatiques, discursives) proposant de définir la notion de présupposition, dont la présentation détaillée n'est pas nécessaire pour notre propos⁴⁸. Cette notion peut être illustrée par les exemples (125) et (126) :

(125) Quand il était enfant, Max faisait de la danse classique.

(126) Enfant, Max faisait de la danse classique.

La subordonnée en *quand* ainsi que la CDtmp donnent lieu à la même présupposition - « Max a été enfant » - et cela, indépendamment de la position qu'elles peuvent occuper dans la phrase. En d'autres termes, *Max faisait de la danse classique quand il était enfant* et *Max faisait de la danse classique, enfant* engendrent le même présupposé.

La particularité des présuppositions la plus souvent mentionnée est leur forte résistance aux manipulations telles que la négation ou l'interrogation. C'est aussi le cas des CDtmp en (127)-(130):

(127) Ce n'est pas vrai que Max faisait de la danse classique quand il était enfant.

(128) Est-ce que Max faisait de la danse classique quand il était enfant ?

(129) Ce n'est pas vrai que, enfant, Max faisait de la danse classique enfant.

(130) Est-ce que Max faisait de la danse classique enfant ?

En effet, le présupposé véhiculé par la CDtmp ne tombe ni sous la portée de la négation (on ne peut pas nier le fait que Max a été enfant), ni sous la portée de la question. Nous suivons l'explication de Le Draoulec que « la capacité de résistance des présuppositions correspond

⁴⁷ Le Draoulec (1997, 2003) montre qu'on peut aussi avoir des subordonnées temporelles ne présentant pas de caractère présuppositionnel.

⁴⁸ Toutefois, signalons quelques travaux sur la question, parmi beaucoup d'autres : Baker (1956), Ducrot (1968, 1984), Kerbrat-Orecchioni (1986), Van der Sandt (1992), Zuber (1972).

simplement au fait qu'elles relèvent d'un arrière-plan de connaissance sur lequel il est difficile de revenir » (2003, 177).

4.2. Contraintes sur les temps verbaux

Le fait que les subordonnées et les CD sont des structures syntaxiquement dépendantes est à l'origine des contraintes observées sur la concordance des temps verbaux.

Même si l'on accorde une fonction circonstancielle aux subordonnées en *quand*, leur simple assimilation à un circonstant cacherait les modalités de leur fonctionnement. Autrement dit, étant donné qu'il s'agit d'une proposition, il convient d'explicitier les modalités de sa réalisation souvent traduites par les marqueurs temporels et aspectuels (forcément différentes de celles d'un autre circonstant, p. ex. un ADV). Nous avons déjà remarqué que les CDtmp(N-[âge]) ont ceci de particulier de recevoir une valeur temporelle tout en étant affranchis de tels marqueurs (p. ex. conjonction de subordination). Or, à l'instar de ce qui se passe avec la subordonnée en *quand*, les CDtmp(N-[âge]) imposent des contraintes sur le temps verbal de la prédication principale.

Nous avons vu que, si la prédication principale est au présent, la CDtmp(N-[âge]) se voit attribuer une valeur descriptive. Selon nous, il est impossible d'avoir une interprétation temporelle de la CD dans *Enfant, j'aime le chocolat*, de même qu'on ne peut pas avoir **Quand je suis enfant, j'aime le chocolat*. Nous l'expliquons par le fait que le N-[âge] est un prédicat d'état non occurrence et non récurrent (cf. chapitre précédent) et qui, par conséquent, n'est pas à même d'engendrer la lecture itérative véhiculée par la subordonnée (comparer avec un prédicat d'état récurrent : *Quand je suis malade, je vais chez le médecin*). Concernant la CD, ajoutons deux remarques supplémentaires. Si l'énoncé à la première personne nous paraît très difficile (autrement dit, on ne se qualifie pas en tant qu'enfant au moment où on est enfant), avec la troisième personne, la lecture qualitative se laisse plus facilement apercevoir : *Enfant, il aime le chocolat !* Même si notre corpus ne fournit pas d'exemples appuyant cette lecture, et que visiblement la structure ne semble pas très naturelle d'emblée, il nous semble qu'on peut l'envisager dans un contexte à visée argumentative, sous-entendant que c'est normal pour un enfant d'aimer le chocolat.

Dans notre corpus, 19% (24 occ.) des CDtmp(N-[âge]) sont subordonnées à une principale au présent. Parmi elles, 6 occ. avec *adulte*, et 5 occ. avec le V *se souvenir* (cf. les observations respectivement p. 345 et p. 357). Pour le reste des exemples, le présent employé est un présent de narration (utilisé donc pour évoquer des moments passés), dont la valeur temporelle peut être conditionnée au moyen d'un adverbe (131), des compléments de date (132), et de manière générale par le contexte (133) :

- (131) Je pense alors, enfant, que le lait retravaillé dans l'usine du dessous c'est celui qui sort de ces gorges du dessus. (Guyotat P. 2006, *Coma*, 117)
- (132) Dans son autobiographie, publiée en Croatie en 2001, il raconte comment, étant enfant, il rêvait de grand large, sur les traces de Christophe Colomb. (2004-02-04.LP)
- (133) Elle vient quelquefois se reposer auprès de nous et de notre mère : ce que je perçois de la conversation des deux sœurs me confirme, enfant, que je suis, en moi, plus près de son engagement absolu que de celui que notre mère lui oppose - contre elle-même. (Guyotat P. 2006, *Coma*, 81)

Dans 73,5% des cas, la CD est en relation avec une prédication principale au passé (dont

38% IMP, 19% PC, 3,9% PS, 12,6% PQP). En voici quelques exemples illustrant les différents cas de figures :

- (134) Déjà, adolescent, il voulait être le numéro 1, c'était son objectif.
(2003-03-26. LM)
- (135) Qui n'a jamais joué, enfant, avec un gros tas de feuilles mortes ?
(2004-11-13.LP)
- (136) Rien n'est moins sûr puisque Jean-Pierre Stoll, qui fut son mentor et l'accueillit, adolescent, au Moulin de la Chapelle, confirme ses dires.
- (137) De retour à l'hôtel, il choisit le plus jeune des gosses qui stationnent à l'entrée, un dix ans aux cheveux bouclés, semblable au pâtre de Murillo dont, adolescent, il avait fait encadrer une reproduction.

Enfin, la prédication dont dépend la CD peut être aussi au futur :

- (138) Enfant d'une famille modeste et bientôt déchirée, les hasards de la vie le conduiront, adolescent, à Toulouse.
- (139) ... je ne puis considérer sans être ému, car cet être à courte biographie et qui, adulte, gardera une sorte d'innocence comparable à celle que, non sans légèreté, on attribue aux enfants ... (Leiris, M. 1976, *La règle du jeu*, 208)
- (140) Quand j'étais petit je disais qu'adulte je serais pompier. (entendu le 27/11/2010)

C'est le moment d'observer que les différents N-[âge] n'exercent pas les mêmes contraintes sur le temps de la principale. La possibilité d'envisager la prédication principale comme passée ou future, dépend d'abord du N-[âge]. Considérons les énoncés suivants, où, à chaque fois, la CDtmp(N-[âge]) dépend d'une proposition à l'imparfait et au futur :

- (141) Quand j'étais bébé/Bébé, je vivais au Cambodge
- (142) *Quand je serai bébé/Bébé, je vivrai au Cambodge.
- (143) Quand j'étais enfant/Enfant, je vivais au Cambodge.
- (144) *Quand je serai enfant/Enfant, je vivrai au Cambodge.
- (145) Quand j'étais adolescent/Adolescent, je vivais au Cambodge.
- (146) Quand je serai adolescent/Adolescent, je vivrai au Cambodge.
- (147) ?Quand j'étais adulte/Adulte, je vivais au Cambodge.
- (148) Quand je serai adulte/Adulte, je vivrai au Cambodge.
- (149) *Quand j'étais vieillard/Vieillard, je vivais au Cambodge.
- (150) Quand je serai vieillard/Vieillard, je vivrai au Cambodge.

Avec la principale à l'IMP⁴⁹, seul l'exemple (149) pose problème. L'explication nous paraît simple : *vieillard* est un item lexical situé à droite dans l'ensemble linéaire (calqué sur l'axe temporel), il peut même être considéré comme le dernier lexème de cet ensemble, la « phase finale » de la vie d'un être humain. Si (149) n'est pas acceptable, c'est parce qu'il implique que le locuteur n'est plus dans la phase de vie dénotée par le N-[âge] (nous avons vu qu'il n'y a pas de phase résultative, le sujet n'existant plus). Or, comme il s'agit de la dernière phase de vie, on comprend que le locuteur est mort (il est impossible qu'il soit dans une phase antérieure, étant donné que la relation d'ordre a une progression unidirectionnelle).

⁴⁹ La transformation de la CD en proposition avec V se fait naturellement dans un temps sécant, c'est-à-dire non borné comme l'imparfait. Comme nous le verrons plus loin, cela s'explique surtout par le rôle joué par les CD dans la hiérarchisation de l'information.

Avec la principale au futur, le problème est identique et son l'explication se fait de manière symétrique, puisqu'on se retrouve au début de l'ensemble linéaire – dans les premières années de l'existence d'un être vivant. Il convient de préciser tout de même la différence entre (142) et (144). De toute évidence, l'exemple avec *bébé* est sémantiquement irrecevable, parce qu'il exige que le locuteur soit dans une phase de son existence antérieure de celle du N-[âge], ce qui est impossible. L'exemple avec *enfant* peut être envisagé seulement dans un récit de fiction où quelqu'un, qui est un bébé, envisage de passer le reste de son enfance au Cambodge. Dans le cas contraire, les contraintes sont toujours d'ordre extralinguistique (un bébé n'est pas capable de se projeter dans l'avenir et n'a pas de conscience du lieu géographique où il se trouve).

4.3. Recouvrement temporel

Selon Borillo (1988, 73) les subordonnées en *quand* établissent une relation temporelle qui traduit différents rapports entre les propositions. Dans les cas qui nous intéressent, il s'agit d'un *recouvrement total*, c'est-à-dire que les deux situations exprimées par les propositions occupent la même durée. Selon cet auteur, *quand* peut être traduit par *tout le temps que*, *au temps où*, l'exemple donné à l'appui est *Quand j'étais jeune, j'étais sportif*. Si l'on reprend les exemples (141)-(150), on peut faire une constatation similaire : la prédication principale a lieu pendant la durée exprimée par la CD (*au temps où j'étais bébé, enfant, adolescent, etc.*). Cependant, ce constat nécessite quelques remarques, notamment en reconsidérant l'énoncé (147). Il convient notamment d'expliquer pourquoi l'énoncé avec *adulte* en CD passe nettement mieux que *quand j'étais adulte*.

D'abord, *adulte* dénote une phase de la vie d'un être humain qui n'a pas de borne droite (le début de la vieillesse n'est pas considéré comme la fin de l'âge adulte). Ce fait explique, en partie, pourquoi la circonscription d'une période temporelle par une subordonnée en position thématique avec *adulte* est relativement difficile. Notre corpus ne fournit aucune occurrence de ce type, donc c'est un fait qui reste à vérifier. Toutefois, on peut émettre l'hypothèse que la subordonnée antéposée avec *adulte*, vient marquer une opposition par rapport à ce qui vient d'être dit. C'est notamment le cas dans les récits de vie, (151), où la progression textuelle suit la succession des phases de vie. C'est ainsi que dans le contexte gauche on trouve des indices d'une phase antérieure à l'âge adulte (*centre pour enfant* en l'occurrence) :

- (151) Dans notre quartier, il y avait un centre pour enfant où l'on pouvait aller dormir et boire à l'écart des problèmes familiaux. Ce centre a été mon ticket d'entrée dans l'âge adulte (...) Je ne pouvais pas battre mon père. Je suppose que j'ai commencé à m'en prendre à tout le monde tout le temps pour ça. Quand j'étais adulte, je ne me souciais pas des conséquences. C'était alcool et drogue⁵⁰.

La conséquence directe du bornage unilatéral impliqué par *adulte* est que, souvent, les CDtmp(adulte) ont pour équivalentes des subordonnées introduites par *une fois que* plutôt par *quand*. En voici quelques exemples :

- (152) Adolescent, Michel Chassang se rêvait notable; adulte, il regrette d'être pris pour un "technicien". (2002-06-19.LM)
- (153) Au départ, cette attitude a le charme de l'adolescence, adulte ça

⁵⁰ Exemple d'un magazine en ligne : <http://www.doggybuzz.fr/2009/10/08/mickey-rourke-raconte-son-enfance-abusee-dans-un-recueil-dhistoires-pour-la-peta/>

- devient pathétique." (2002-06-30.LM)
- (154) Je suis contre la révérence. Enfant, je regardais un tapis comme, adulte, je regarde une peinture abstraite. (Levé, Ed. 2005, Autoportrait, 52)

Il est, en effet, difficile d'attribuer aux CDtmp(adulte) l'équivalence avec une subordonnée en *quand* : **quand il est adulte, il regrette d'être pris pour un « technicien »* ; **comme, quand je suis adulte, je regarde une peinture abstraite*⁵¹. Les variantes avec *une fois que* passent nettement mieux :

- (155) Adolescent, Michel Chassang se rêvait notable; une fois adulte, il regrette d'être pris pour un "technicien".
- (156) Au départ, cette attitude a le charme de l'adolescence, une fois adulte ça devient pathétique."
- (157) Je suis contre la révérence. Enfant, je regardais un tapis comme, une fois adulte, je regarde une peinture abstraite.

Ce fait s'explique par le double avantage que présente le résultatif⁵² *une fois que* : d'une part, il permet de marquer l'opposition, une rupture avec le contexte à gauche (ce qui n'est pas forcément le cas avec une subordonnée en *quand*), et, d'autre part, il permet d'introduire une subordonnée temporelle en focalisant sur la borne initiale de la période temporelle qu'elle circonscrit (ce qui n'est pas le cas avec *quand*).

Après ces considérations, revenons à notre point de départ : les CDtmp(N-[âge]) à l'instar des subordonnées en *quand*, instaurent une relation de recouvrement temporel total avec la prédication principale. Dans certains cas, notamment quand la CDtmp(adulte) a pour correspondant propositionnel une subordonnée en *une fois*, le recouvrement temporel doit être qualifié plutôt de partiel⁵³. Partiel, parce qu'il s'agit d'un effet de focalisation sur le début de la période dénotée par le N-[âge].

Au terme de cette section, nous avons mis en avant quelques similitudes et divergences dans le fonctionnement des CDtmp(N-[âge]) et les subordonnées en *quand*. La section suivante aura pour tâche de montrer en quoi l'emploi d'une CDtmp(N-[âge]) se justifie par rapport à celui d'une subordonnée temporelle. Autrement dit, il s'agit de savoir ce qui motive l'utilisation d'une CDtmp(N-[âge]) sur le plan discursif.

IV. CD_{tmp}(N-[ÂGE]) DANS UNE PERSPECTIVE FONCTIONNELLE DE LA PHRASE

L'approche fonctionnelle de l'analyse phrastique s'appuie avant tout sur la fonction communicative du langage (plutôt que celle d'expression ou bien d'influence sur l'interlocuteur). Dans cette optique, l'étude des CD en général, et plus particulièrement des CDtmp(N-[âge]), se révèle très fructueuse, parce qu'il s'agit de structures qui cumulent plusieurs fonctions, permettant une analyse fine de la distribution informationnelle du discours.

Pour commencer, nous ferons une brève mise au point sur la notion de *niveau informationnel* d'analyse. Afin de mieux saisir la fonction des CDtmp(N-[âge]) dans la répartition

⁵¹ Dans cet exemple, la CD peut être paraphrase par le SP à l'âge adulte, pour respecter l'opposition avec le N de période d'âge *adolescence*.

⁵² Cf. chapitre IX.

⁵³ Différent de ce que Borillo (1988) appelle *recouvrement partiel* (« une situation intervient dans le cadre d'une situation qui a déjà cours », p. 73).

informationnelle, nous verrons, ensuite, en quoi elles peuvent être assimilées à des cadres discursifs, pour, enfin, comprendre comment elle assurent à la fois des fonctions circonstancielles et de maintien thématique.

1. NIVEAU INFORMATIONNEL D'ANALYSE DISCURSIVE

L'approche fonctionnelle de la phrase vise à rendre compte de la répartition de l'information sur l'axe discursif. Souvent, la répartition est présentée de façon binaire en termes d'information « connue » vs information « nouvelle », correspondant respectivement à la notion de *thème* et *rhème*. Si cela peut faire office de point de départ, cette manière d'envisager les choses présente un inconvénient de taille. Fréquemment, des confusions sont engendrées entre les différents plans d'analyse – syntaxique, sémantique et thématique (informationnel). Sans développer ces faits en détail, par ailleurs très bien exposés dans Combettes (1988), notons l'exemple suivant⁵⁴ illustrant qu'il n'y a pas de correspondance directe entre la fonction syntaxique, le « contenu » sémantique et l'apport informationnel d'un constituant⁵⁵ :

(158) (Achetez le produit X). Avec lui, la rouille est éliminée.

Niveau Syntaxique	Circonstant	Sujet	GV
Niveau Sémantique	« Moyen »	Patient	Procès
Niveau Thématique	Thème		Rhème

Partant, nous suivons Combettes, en adoptant une méthodologie d'analyse, selon laquelle l'apport informationnel d'un constituant est déterminé en fonction de son degré de *dynamisme communicatif* (notion développée par Firbas, cité dans Combettes, 1988). Dans cette approche, la dichotomie « connu/nouveau » est envisagée comme les deux pôles d'un *continuum*, permettant ainsi d'intégrer des éléments informationnels « plus ou moins connus », « plus ou moins nouveaux ». De cette façon, l'analyse gagne en finesse, puisqu'elle rend compte des éléments qui développent l'information à différents degrés et, corollairement, ont un dynamisme communicatif différent. La conséquence directe est que le thème ne se définit plus comme l'élément porteur d'information « connue », mais comme l'élément avec un degré peu élevé de dynamisme communicatif. Inversement, le rhème sera l'élément qui permet le développement de la communication. Donc, il aura un haut degré d'apport informationnel. Sur l'échelle ainsi délimitée, on peut identifier d'autres éléments qui peuvent se charger à différents degrés de l'apport informationnel. En dehors du thème et du rhème propre d'un énoncé on prévoit aussi l'identification « restes » thématiques ou rhématiques. Considérons l'exemple suivant :

(159) Je suis arrivée à Paris après 6h de voyage.

L'élément thématique le plus faible de point de vue de l'information est le pronom personnel *je*. Le rhème propre, ayant le degré le plus fort d'information est le circonstant *à Paris*. Le *V être arrivé* constitue la transition reliant le thème et le rhème propre. Qu'en est-il de *après 6h de voyage* ? Cet élément peut être vu comme un reste rhématique – il apporte une information nouvelle supplémentaire mais pas aussi importante que le rhème propre – le locuteur veut signaler qu'il se trouve désormais à Paris. Il n'en reste pas moins que, selon le contexte, le rhème peut

⁵⁴ Emprunté à Combettes (1988, 17).

⁵⁵ La règle générale veut que le sujet soit l'élément thématique et que le GV soit l'élément rhématique. Bien évidemment, ce raisonnement est tout à fait correct dans des phrases simples du type *Il viendra demain* (encore faudra-t-il tenir compte du contexte), qui, pourtant, peut très rapidement trouver des limites.

résulter de la mise en relation entre ce qu'on vient d'identifier comme étant la transition, le rhème propre et le reste rhématique. Si l'on imagine un locuteur, qui croit que son interlocuteur se trouve toujours à Strasbourg et qui demande à ce dernier *Alors, tes valises sont prêtes ?*, le rhème de l'exemple (159), constituant la réponse, correspondra au GV. Il est facile d'apercevoir, par conséquent, l'avantage de considérer que la répartition de l'information dans un énoncé se fait non seulement sur l'axe linéaire (syntagmatique donc) mais aussi sur une échelle d'« intensité » informationnelle : elle est pertinente à la fois au niveau phrastique et inter-phrastique, tout en intégrant la dimension contextuelle du message communiqué.

2. LES CD_{tmp}(N-[ÂGE]) : INTRODUCTEURS D'ESPACES TEMPORELS

Cette section a pour tâche de montrer comment les CD_{tmp}(N-[âge]) participent de la structuration temporelle du discours. Dans un premier temps, nous ferons observer quelques analogies avec les subordonnées en *quand*, afin de resituer l'étude, dans un deuxième temps, dans le cadre théorique des *univers du discours*, établi dans Charolles (1997).

2.1. CD_{tmp}(N-[âge]) vs Subordonnées temporelles

Nous avons vu *supra* que les CD_{tmp} ont pour équivalent sémantique des subordonnées temporelles (souvent introduites par *quand*, étant donné qu'il s'agit d'une conjonction « neutre » au niveau sémantique, cf. Chetrit (1976)). En effet, les CD_{tmp}(N-[âge]) sont des structures hypotaxiques et, de ce fait, jouent un rôle important dans la structuration textuelle : elle peuvent être considérées comme des indices de ce que Combettes appelle le *second plan narratif*⁵⁶, puisque

Sans que l'on puisse établir de règle absolue, on constate que la subordination permet de marquer, dans de nombreux cas, le second plan, alors que la proposition principale, enchâssante, est plutôt réservée à la traduction du premier plan. Ceci s'explique assez facilement : la subordonnée est apte, au niveau temporel, à signaler une simultanéité ou une antériorité, qui correspond à un retour en arrière, ce qui situe les relations chronologiques dans un autre cadre que le premier plan principal. (1998a, 70)

En laissant pour l'instant de côté la notion de *cadre*, notons que la transformation de la CD_{tmp}(N-[âge]) en proposition à V explicite⁵⁷ se fait de façon privilégiée dans un temps sécant (cf. *supra*), l'imparfait pouvant prendre une valeur « descriptive ». Ce constat ne signifie pas, bien évidemment, que les CD_{tmp} et les subordonnées temporelles ont un fonctionnement identique. Ces deux structures hypotaxiques présentent deux types de subordination (prédicat-principale et proposition-principale)⁵⁸ et entretiennent, par conséquent, des relations différentes avec la proposition enchâssante. Il est important tout de même de souligner une particularité des CD_{tmp}(N-[âge]).

Si l'on dispose des deux propositions suivantes *Max est essoufflé / Max arrive à la maison*,

⁵⁶ Au sujet de l'opposition « premier plan/second plan » voir notamment Combettes (1990, 1998a). *Grosso modo*, le premier plan correspond à la progression chronologique du récit, il est construit par les actions, les événements qui font « progresser » le texte. Le second plan, lui, joue un rôle plutôt « descriptif », porteur de commentaires de sortes différents etc.

⁵⁷ Cette transformation est tout de même contrainte par la position de la CD. Ainsi, dans un énoncé tel que *Quand, enfant, j'ai dû raconter ces œuvres, j'ai dû inventer des mots* (01.02.1997.LP), la récupération de la subordonnée en *quand* sera malvenue à cause de la répétition **Quand, quand j'étais enfant, j'ai dû raconter ces œuvres, j'ai dû inventer des mots*.

⁵⁸ Cf. Borillo (2006).

on peut obtenir deux phrases complexes, où respectivement chaque proposition peut constituer la CD : *Essoufflé, Max est arrivé à la maison* et *Arrivé à la maison, Max était essoufflé*. Or, on s'aperçoit qu'un N-[âge] ne peut pas constituer le prédicat principal d'une CD. Autrement dit, il ne peut faire partie que du présupposé de la phrase⁵⁹:

- (160) Enfant, j'aimais les épinards vs *Aimant les épinards, j'étais enfant.
 (161) Adolescent, je croyais que *La Vie-Mode d'emploi* m'aiderait à vivre et *Suicide-Mode d'emploi* à mourir. (Levé E. 2005, *Autoportrait*, 8)
 vs *Croyant que ..., j'étais adolescent.
 (162) Adolescent, Michel Chassang se rêvait notable, adulte, il regrette d'être pris pour un « technicien ».
 vs *Se rêvant notable, Michel Chassang était adolescent ; regrettant d'être pris pour un « technicien » il était adulte.

À l'instar d'une subordonnée temporelle, les CDtmp(N-[âge]) peuvent étendre leur portée au-delà des limites de leur phrase d'accueil. Considérons l'exemple suivant, très bref :

- (163) Enfant, ce jardin touffu et sombre me faisait peur |p1|. Je n'osais m'y aventurer. |p2| (Mohrt M. 1979, *La maison du père*, 47)

En l'absence d'information indiquant le contraire, on comprend que P2 a lieu pendant la période temporelle circonscrite par la CD de P1. En d'autres termes, *Enfant*, mais aussi les autres N-[âge], sont susceptibles d'éteindre leur portée au contexte environnant. Ce constat va à l'encontre de Combettes, selon qui :

Tout se passe comme si la nature nominale, qu'il s'agisse du substantif ou de l'ADJ, était un obstacle à l'assimilation de la construction détachée à une subordonnée, alors que les participes, par leur appartenance à la catégorie verbale, sont plus facilement interprétés comme des structures propositionnelles réduites. Cette différence est sans doute un des facteurs qui limitent la portée des formes nominales au cadre de la phrase ou à des séquences brèves caractérisées par des effets de symétrie. (2005, 41)

Toutefois, il convient de pondérer notre propos, parce que, comme nous l'avons montré, les N-[âge] sont en quelque sorte prédisposés à référer à un espace temporel et parce que, comme le dit Combettes, ils organisent souvent la trame temporelle narrative par effet de symétrie ou de contraste. C'est ce que nous allons développer à présent, en étudiant les CDtmp(N-[âge]) en tant qu'introducteurs de cadres discursifs.

2.2. N-[âge] et cadres discursifs

La théorie des Cadres du Discours a été développée par Charolles (cf. notamment son ouvrage de 1997) en adoptant une approche incrémentielle du traitement de l'information. Elle repose, d'une part, sur le principe de pertinence (l'annonce d'une circonstance sous laquelle une ou des propositions sont vraies) et, d'autre part, sur le principe général d'attachement à gauche (au fur et à mesure que le texte se développe, les propositions arrivantes sont à rattacher au contexte déjà présent en mémoire).

Les cadres de discours « contribuent à subdiviser et répartir les informations apportées par

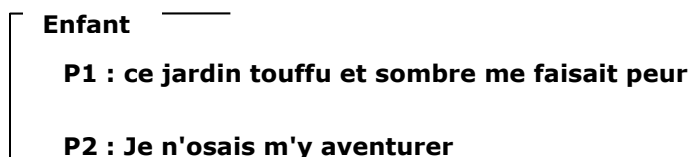
⁵⁹ Les subordonnées en *quand* se définissent par leur caractère présupposé, cf. *supra* Le Draoulec (1997, 2003).

le discours » (Charolles 1997, 33). Les CDtmp(N-[âge]) font partie de ce que Charolles appelle les *univers de discours*⁶⁰, initialement définis par Martin comme « l'ensemble des circonstances, souvent spécifiées sous forme d'adverbes de phrase, dans lesquelles la proposition peut être dite vraie » (1983, 37). Ces unités « délimitent » des portions de texte en remplissant « une même fonction qui est procédurale et cognitive : elles guident le lecteur dans le traitement des informations que le discours apporte au fur et à mesure qu'il avance » (*idem.*).

Reprenons l'exemple :

- (164) **Enfant** |CDTMP|, ce jardin touffu et sombre me faisait peur |P1|. Je
n'osais m'y aventurer. |P2| = (163)

Comme nous l'avons montré, *enfant* joue le rôle d'un circonstant, introduisant une période temporelle construite par la CD et qui sert d'ancrage pour P1. De même que les circonstants, les CDtmp(N-[âge]) projettent un ensemble d'*univers-parents* du même type (*adolescent, adulte, jeune, à 6/10/15 ans, etc.*). Ces univers-parents correspondent aux circonstances différentes de C, en l'occurrence *enfant*, et qui sont potentiellement actualisables dans la suite du discours. En d'autres termes, les univers-parents peuvent demeurer virtuels. Si c'est le cas, comme dans l'exemple ci-dessus, l'absence d'indice de fermeture de l'univers actualisé ou d'ouverture d'un nouvel univers fait que le contenu propositionnel de ce qui suit, P2, se trouve sous la circonstance C. Si l'on reprend la schématisation de Charolles, on peut représenter (164) de la façon suivante :



Il existe plusieurs moyens pour « fermer » un univers de discours introduit par un N-[âge]. L'introduction d'un autre N-[âge], et donc d'un nouvel univers de discours, marque la fermeture du circonstant précédent :

- (165) **Enfant** |ET1|, je disais tout |P1|. **Adulte** |ET2|, je n'ai pas changé.
|P2| Je ressens, je dis ce qui ne va pas. Certains ne peuvent pas
m'encadrer à cause de cela. (*Psychologies* n°289, 30)
- (166) **Enfant** |ET1|, il était tombé aux mains des Galla, dont le chef, avant
qu'il soit repris, l'éleva comme son propre fils. |P1| **Adolescent** |ET2|,
il échappa au sort habituel des princes candidats à la succession,
enfermés dans le monastère-forteresse de Guéchén. |P2|

Comme cela a été observé par Combettes (*cf. supra*), l'emploi des N-[âge] peut établir un effet de contraste entre les deux périodes de la vie. Il est important d'observer que les N-[âge] apparaissent dans un ordre précis, reflétant la chronologie de la vie humaine. Ainsi, l'inversion des deux CD dans (165) est impossible (**Adulte, je disais tout. Enfant, je n'ai pas changé*), alors que dans (166) elle laissera entendre que P2 est un contenu informationnel rétrospectif par rapport aux faits rapportés dans P1. Cet effet de contraste peut être obtenu aussi par la juxtaposition de deux

⁶⁰ Il existe en tout quatre types de cadres discursifs, les univers de discours (qui nous intéressent plus particulièrement ici), les domaines qualificatifs (en fonction des traits qualificatifs attachés aux contenus des propositions : *heureusement, hélas*), les champs thématiques (regroupant des informations en fonction du thème sur lequel ils portent : *à propos de x, au sujet de x, concernant x*) et les espaces de discours (aspects métalinguistiques dans la répartition informationnelle en fonction de la disposition dans le texte).

CDtmp(N-[âge]) comme dans l'exemple suivant :

- (167) **Adolescent, adulte**, la sculpture l'habite de plus en plus et le conduit à abandonner, **à 42 ans**, son métier de travailleur social dans une structure d'insertion et d'accompagnement à l'emploi. (2004-02-26.LP)

Le fait que les N-[âge] peuvent se dispenser d'une coordination⁶¹ s'explique par la relation sous-jacente d'ordre qui les unit. La preuve en est qu'invertir leur ordre d'apparition atteint à l'acceptabilité de la phrase (**Adulte, adolescent, la sculpture l'habite de plus en plus et le conduit à abandonner, à 42 ans, son métier de travailleur social...*). Il en va de même dans l'exemple suivant :

- (168) Je n'ai pas d'ami d'enfance. Enfant, puis adolescent, j'avais un meilleur ami pendant deux ou trois ans, puis un autre, ...
 (169) *Je n'ai pas d'ami d'enfance. Adolescent, puis enfant, j'avais un meilleur ami pendant deux ou trois ans, puis un autre, ...

Dans cet ordre d'idées, ajoutons que l'effet de succession temporelle peut être supplanté par un effet d'opposition (cf. chapitre V) qui se fait non plus entre deux CDtmp(N-[âge]), mais entre un N-[âge] et un N de période d'âge, ici *adolescence*⁶² :

- (170) Au départ, cette attitude a le charme de l'adolescence, adulte ça devient pathétique." (2002-06-30.LM)

La trame chronologique est toutefois rarement constituée uniquement par des N-[âge], et si cela arrive, rares sont les cas où plus que deux N-[âge] se retrouvent en position initiale de phrase. La plupart du temps, les N-[âge] se combinent avec d'autres indices temporels, qui indiquent l'âge ou bien qui permettent le calcul temporel. On peut, par exemple, avoir des indices datant de type *à l'âge de X ans* ou *âgé(e) de x ans*. Voici un texte tiré de la notice biographique de Guillaume Depardieu (exemple du web), où nous avons mis en gras les éléments indiquant les différents moments de la vie de l'acteur :

- (171) **Enfant**, son père l'amène avec lui quelquefois sur des plateaux de tournage |p1| et le fait figurer dans quelques-uns de ses films : *Pas si méchant que ça* de Claude Goretta en 1974 |p2|, *Jean de Florette* de Claude Berri en 1986 |p3| et *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau en 1990. |p4| (...) Sombrant dans la délinquance, il est incarcéré **en 1988, à l'âge de 17 ans |p5|**, puis condamné à trois ans d'emprisonnement (dont il ne fera que la moitié) à Bois-d'Arcy pour usage, importation et trafic d'héroïne.

La portée de la CDtmp(N-[âge]) peut être étendue très certainement à |P1|. Mais une lecture attentive fera ressortir l'analyse suivante, relativement complexe. Étant donné que le texte ne donne pas d'information de l'année de naissance du référent, le lecteur infère qu'en 1974 (la date du premier film) il est toujours enfant (donc P2 tombe sous la portée de la CD initiale). Or, les

⁶¹ Il n'en est pas ainsi pour d'autres adverbiaux. Comparez : **À l'époque, plus tard, la sculpture l'habite* et *À l'époque et plus tard, la sculpture l'habite*.

⁶² Le rapport entre les N-[âge] et les N-période d'âge a été examiné dans les chapitres V & IX.

deux dates qui suivent (1986 et 1990) permettent d'identifier un laps de temps de 12 ans avec le point donné par P2 et d'inférer qu'à ce moment (P3 et P4) le référent n'est plus tout à fait un enfant. Le premier SP qui renvoie explicitement à l'âge du référent est le SP dans P5, accompagné par le complément de date. Ce n'est qu'alors qu'on peut dater la naissance du référent en 1971 (absente dans le texte) et déduire qu'effectivement il était toujours enfant en P2 mais peut-être moins en P3 et certainement pas un enfant en P4. Remarquons un fait supplémentaire : sans la parenthèse *dont il ne fera que la moitié*, on peut très bien comprendre que Gérard Depardieu a amené son fils sur les plateaux de tournage pendant son incarcération, ce qui entrave la cohérence du texte.

La délimitation peut aussi se faire sur certains indices lexicaux, autres que les N-[âge]. C'est le cas dans l'exemple suivant, où l'avancement en âge du référent est annoncé par *lycée*, avant que la période temporelle ouverte par *Enfant*, soit fermée par la CD *Jeune garçon*.

- (172) **Enfant**, Stephen King a été témoin d'un accident traumatisant - un de ses amis a été heurté par un train sur une voie ferrée. (...) King est allé à l'**école élémentaire** de Durham puis au **lycée** de Lisbon Falls. **Jeune garçon**, il était un lecteur assidu des bandes dessinées publiées par EC Comics et notamment des *Contes de la Crypte* qui furent à l'origine de son amour de l'horreur.

Le rôle joué par *lycée* n'est pas mince, parce que, sans cet indice qui fait appel à nos connaissances partagées (les lycéens ont entre 14-15 ans), la CD *Jeune garçon* peut renvoyer au même temps que *Enfant*.

3. CADRAGE TEMPOREL ET MAINTIEN THÉMATIQUE

Jusqu'à présent, nous nous sommes concentrée sur la capacité des CDtmp(N-[âge]) à construire la trame temporelle du discours – conséquence directe du fait qu'elles véhiculent une information temporelle et de leur fonctionnement circonstanciel. (Re)venons maintenant à la spécificité des CD : la relation de coréférence qu'elles entretiennent avec un élément de la prédication principale les distingue clairement des autres adverbiaux.

Le rôle circonstanciel des CDtmp(N-[âge]) n'est pas incompatible avec leur rôle de maintien thématique au niveaux discursif. C'est d'ailleurs ce qui fait la spécificité de ces constructions. Elles participent de la construction textuelle sur deux plans : ancrage et balisage temporel de la narration, d'une part, maintien thématique et continuité référentielle, de l'autre.

On se rappellera le fait que, dans la majorité des cas étudiés, la CDtmp(N-[âge]) occupe une position initiale dans la phrase : une position thématique, prédestinée à accueillir des éléments susceptibles de jouer un rôle cadratif. Dans cette position, la CD joue le rôle d'une mise en place référentielle, suivie de l'expression des liens coréférentiels avec un élément de la principale. La plupart du temps il s'agit d'une reprise pronominale, assumant ainsi la progression thématique constante. Considérons l'exemple suivant :

- (173) **Enfant, il₁** était tombé aux mains des Galla, dont le chef, avant qu'**il₂** soit repris, **l'éleva** comme son propre fils. |P1| **Adolescent, il₃** échappa au sort habituel des princes candidats à la succession, enfermés dans le monastère-forteresse de Guéchén. |P2|

La première CDtmp(*enfant*) a un rôle cadratif (portée vers l'amont du texte, P1) tout en constituant un indice référentiel pour la suite du texte. Autrement dit, *enfant*, contrairement à

adulte par exemple, implique que son support référentiel est forcément un référent humain (**Enfant, ce chiot pèse déjà 10kg vs Adulte, ce chiot atteint les 60 kg*). La coréférence est établie avec le sujet *il₁* et le maintien thématique est assuré par les pronoms (*il₂* et *l'*). La CDtmp(*adolescent*) pour sa part, assume à la fois un rôle cadratif, avec une portée vers l'amont du texte (P2) et un rôle de maintenant thématique puisque'en relation de coréférence non seulement avec *il₃* mais aussi avec les éléments déjà présents dans la mémoire discursive.

Les CDtmp(N-[âge]) peuvent aussi apparaître en progression thématique linéaire. Dans l'exemple ci-dessous, la CDtmp(*adolescent*) permet qu'un élément en position rhématique (*son fils*) passe en position thématique (sous forme de prédication seconde) tout en bénéficiant de la recatégorisation. En même temps, comme en (173), la CD joue sur le plan de la chronologie temporelle, parce qu'elle marque le début d'une nouvelle période (qui peut se faire par rapport à une autre CD – *enfant*, dans l'exemple précédent – ou bien à une information présente dans le contexte – *8 ans* ci-dessous) :

- (174) De retour à Londres en 1965 alors que **John a 8 ans**, Ann devient junkie abandonnant ainsi **son fils** à la rue. **Adolescent**, le caractère de John se révèle violent et imprévisible. Il écoute David Bowie et T-Rex avant de devenir fan des Ramones.

Pour conclure, observons avec Charolles, pour qui

Les deux grands systèmes de relations qui interviennent dans cohésion extraphrastique sont donc étroitement liés, sauf que ils tirent dans deux directions opposées : les anaphores et les connecteurs tirent vers l'amont, les adverbiaux cadratifs vers l'aval, avec bien entendu, toutes sortes de formes qui tirent dans les deux sens ... (2003, 45)

les CDtmp(N-[âge]) font partie de ces structures qui, par leur statut, position et mode de construction ont un double potentiel – celui d'assurer le maintien thématique et de participer dans la structuration discursive.

V. BILAN

L'objectif de ce dernier chapitre était de montrer dans quelle mesure le caractère phasal des N-[âge] a un impact sur leur fonctionnement syntaxique et, de surcroît, discursif. Le choix d'étudier les N-[âge] en CD a permis non seulement de revenir sur les critères identificatoires de cette construction mais aussi de souligner la spécificité du français dans les configurations nominales.

Plus précisément, il a été observé que :

- contrairement aux considérations usuellement admises, une CD nominale peut avoir une interprétation circonstancielle de temps ;
- l'interprétation temporelle d'une CD(NH) est soumise à des contraintes fortes de détermination et position syntaxique tout en tenant compte du sémantisme propre du N ;
- la relation de coréférence est partielle ;
- contrairement à d'autres langues (romanes, germaniques ou slaves), les CD(N) en français peuvent être considérées comme l'aboutissement maximal du processus de réduction d'une proposition à son prédicat (nominal en l'occurrence) ;
- la comparaison des CDtmp(N-[âge]) avec une autre structure hypotaxique (les subordonnées en *quand*, qui sont leurs équivalents sémantiques) met en lumière la

particularité de la CD. Le fait que le prédicat nominal est chargé de l'interprétation (qualitative ou circonstancielle) de la proposition réduite ainsi que du type de relation qu'elle entretient avec la principale (causale, antériorité, simultanéité, etc.), explique le caractère interprétatif « flou » de cette configuration ainsi que la nécessité de recourir à d'autres éléments pour son description (phénomènes discursifs, outils linguistiques textuels, connaissances extra-linguistiques, ...)

- la relation de coréférence qui définit les CDtmp(N-[âge]), ainsi que l'occupation privilégiée de la position thématique dans une phrase, font qu'elles se jouent un double rôle au niveau discursif : les CDtmp(N-[âge]) participent à la fois du maintien thématique et de la structuration temporelle sur le plan discursif.

Enfin, si les N-[âge] sont particulièrement à même de constituer une CD, c'est parce que cette construction syntaxique permet une véritable « cohabitation sémantique » entre « qualité » et « temps ». Elle autorise l'accumulation d'un certain nombre de paramètres syntaxico-sémantiques, qui sont à l'origine de son caractère interprétatif « flou ». D'une part, la non-actualisation du N, entraînée par l'absence de déterminant et de modifieur, fait de la CD nominale une expression non-référentielle et autorise la valeur circonstancielle. D'autre part, son statut de prédication seconde (extra-prédicative, référentiellement non autonome), permet l'établissement d'une coréférence partielle (tributaire du sémantisme du N⁶³), qui impose une lecture reflétant la chronologie temporelle (*cf.* les contraintes sur les temps verbaux). Par ailleurs, et c'est une piste qui mérite d'être approfondie, cette même relation de coréférence ainsi que l'occupation privilégiée de la position thématique dans une phrase font que les CD(N-[âge]) participent de la construction textuelle sur deux plans : l'ancrage et le balisage temporel de la narration, d'une part, le maintien thématique et la continuité référentielle, de l'autre.

⁶³ Il faut que le N constitue un prédicat non-sortal : **(Quand il était)Albinos, il restait à l'écart.*

CONCLUSION

Tout au long de cette thèse, nous avons essayé de dégager les problèmes soulevés par un ensemble de N-[âge], méconnu jusqu'à présent, et de trouver des explications aux différents niveaux d'analyse. Les recherches ont été menées dans la double perspective d'offrir une description de cet ensemble et de mener une réflexion sur les N-[âge] en tant que NH. Nous avons montré que les N-[âge] se démarquent d'autres NH par leur caractère hybride. De façon intrinsèque, ils amalgament l'expression de propriétés à la fois immuables et transitoires. Cette particularité, de prime abord paradoxale, a été observée aussi bien au niveau lexical qu'au niveau syntaxico-sémantique et discursif. En guise de conclusion, dressons le bilan des résultats saillants.

Premièrement, l'analyse des N-[âge] doit tenir compte de leur fonctionnement d'ensemble. Malgré le caractère hétérogène¹ de notre échantillon de N-[âge], les éléments sont interdépendants sémantiquement et obéissent à un principe gouverneur. En nous appuyant sur les études de Lyons (1978) et Cruse (1986, 2000), nous avons précisé la spécificité des N-[âge] par rapport à d'autres configurations lexicales d'organisation similaire. L'ensemble des N-[âge] est 1) doté d'une organisation rigide soutenue par une relation sémantique sous-jacente d'ordre 2) parcouru de façon unidirectionnelle (allant du premier vers le dernier élément, *i.e.* respectivement *bébé* et *vieillard*), obligatoire et irréversible. Ces trois propriétés témoignent du fait que l'organisation globale de notre ensemble reflète la conception du flux temporel (par définition de nature sérielle, unidirectionnelle et irréversible). Certains points laissés en suspens dans la littérature ont été développés. Après l'examen discursif des N-[âge], nous avons battu en brèche l'idée de Cruse d'une relation secondaire évoluant parallèlement avec la relation sous-jacente « ordre ». En revanche, cette dernière se révèle particulièrement importante par la double incidence qu'elle a sur le fonctionnement des N-[âge] en discours. D'une part, nous avons vu que la position d'un élément est décisive pour la compatibilité avec différents modificateurs aspectuels (*encore enfant* vs **encore vieillard*). D'autre part, elle intervient dans la distinction entre les emplois référentiels et les emplois évaluatifs des N-[âge] en discours. Un certain nombre de contraintes syntaxico-sémantiques permettant de trancher sur le sens des N-[âge] ont été mis en évidence : constitution du SN-[âge] (*#vrai enfant, un enfant de 10 ans, #un enfant de 40 ans*), compatibilité avec certains V (*??devenir enfant* vs *#redevenir enfant*) ou avec d'autres NH (*mon père est un enfant*), etc.

L'analyse discursive des N-[âge] en tant qu'ensemble a eu pour conséquence – et c'est notre deuxième résultat – de replacer la question des classifications lexicales au cœur de la réflexion. Si, d'un côté, le caractère sériel postulé a été confirmé, d'un autre côté, nous avons observé l'existence des rapports d'inclusion au sein même de l'ensemble. Nous sommes revenue sur les outils classiques de la sémantique lexicale pour conclure qu'il est inapproprié de voir une

¹ Échantillon hétérogène à l'égard de la nature grammaticale des items (adjectifs et/ou substantifs) qui le composent ou encore aux spécificités liées à leur usage.

relation hypéronymique à proprement parler entre le terme englobant *être humain* (ou encore *individu*, *personne*) et d'autres NH. Même si *être humain* a indubitablement un sens plus général que *bébé*, *enfant*, *adolescent*, etc., nous ne considérons pas ces derniers comme des co-hyponymes. La raison principale est le fait que les N-[âge] sont unis par une relation particulière de différenciation, qui n'est pas d'ordre sortal mais temporel. Autrement dit, *bébé*, *enfant*, *adolescent*, *adulte*, *vieillard* ne dénotent pas les différents « types » ou « sortes » d'*être humain* (à l'instar des classifications lexicales des fleurs, des animaux, des sièges, etc.), mais bien un être humain dans différentes phases de son existence.

Un troisième résultat aura été de montrer que les N-[âge] dénotent des propriétés essentielles, intrinsèques pour un individu humain. En ce sens, la comparaison avec d'autres NH a permis de reconsidérer l'opérationnalité du concept de *prédicat sortal*. Cette notion, qui dans le domaine philosophique, est une réponse adéquate pour rendre compte de l'identité d'une entité, se trouve au centre de certaines classifications prédicatives (Reboul 1993), dont nous avons mis en évidence les limites. Nous en avons proposé un ensemble de tests linguistiques permettant de les identifier. Expriment des propriétés immuables, essentielles, bref, référentiellement nécessaires, les prédicats sortaux se caractérisent par le fait 1) d'être toujours vrais au présent, 2) d'être incompatibles avec des structures volitives et/ou agentives et 3) de donner lieu à une lecture évaluative (ou axiologique) dans les tournures interrogatives et négatives (dans un contexte neutre). Les prédicats d'âge (*être N-[âge]*) ne sont pas des prédicats sortaux à proprement parler, parce qu'ils dérogent notamment à la première de leur caractéristiques définitoires (cf. 1 ci-dessus). En réalité, c'est *avoir un âge/être âgé de* qui sont des prédicats sortaux puisqu'il est possible, à n'importe quel moment de la vie d'un individu, d'assigner à celui-ci un âge. En revanche, les N-[âge] doivent plutôt être vus comme les valeurs que le prédicat sortal peut prendre (de même que la valeur numérique du déterminant numéral dans le complément de mesure, *être âgé de X ans*, par rapport à l'échelle quantifiée *âge*). Cela distingue fondamentalement les prédicats d'âge d'autres prédicats sortaux, p. ex. *être humain/être eskimo*, d'instanciation stable tout au long de la carrière de l'individu, sans possibilité de changement (sauf dans des cas de référence évolutive bien particuliers, p. ex. les récits de métamorphoses). En somme, les prédicats d'âge peuvent être rapprochés des prédicats sortaux, dans la mesure où ils expriment une propriété référentiellement nécessaire à la classe des humains (l'âge) et indépendante de toute volonté (du sujet lui-même ou d'un agent externe). On ne peut pas pour autant les y assimiler totalement, parce que les prédicats d'âge sont dotés d'un principe d'évolution inhérente qui les rapproche d'autres prédicats transitoires.

Ce deuxième aspect du caractère « hybride » des N-[âge] a été corroboré par l'examen du caractère phasal des N-[âge]. Notre quatrième résultat est d'avoir montré la possibilité d'un élargissement notionnel du domaine aspectuel vers le domaine nominal. Nous avons observé plusieurs analogies de fonctionnement entre, d'une part, les phases définies comme des parties temporelles constitutives de la structure d'un procès et, d'autre part, l'ensemble des N-[âge] et la vie d'un être humain :

- de façon générale, la description des N-[âge] demande l'examen des paramètres impliqués par la notion-même de *phase* : continuité vs discontinuité, sérialité, nature du bornage, position relative et fonctionnalité au sein d'un Tout temporel englobant ;
- au niveau « structurel », on observe une analogie entre le découpage théorique d'un procès en différentes phases (Gosselin 2011) et l'organisation sérielle de l'ensemble des N-[âge]. De la même façon qu'on peut isoler, dans chaque procès, une phase de « début », de « milieu » et de « fin », la vie d'un individu se laisse appréhender en trois catégories qui

correspondent *grosso modo* au début (*bébé, enfant, adolescent*), au milieu (*adulte*) et à la fin (*vieillard*) (chapitre IX). À cette occasion nous avons établi le parallèle entre les N-[âge] et les N de période d'âge relatifs (*petite enfance, enfance, adolescence, etc.*) ;

- à l'instar de ce qu'est une phase dans le domaine aspectuel, les N-[âge] sont vus comme des parties temporelles fonctionnelles, c'est-à-dire qu'ils se définissent par une position spécifique par rapport au « tout temporel » (le procès dans le domaine aspectuel, la vie de l'individu pour les N-[âge], chapitre V) ;
- dans le domaine verbal, l'aspect phasal se caractérise par la propriété d'auto-similitude (une phase est elle-même théoriquement décomposable en phases). Sur le plan discursif, c'est aussi ce qui se passe avec certaines périodes de la vie humaine (p. ex. *bébé* peut être vu, en langue, comme l'individu non pas dans la phase précédant l'enfance, mais comme le début de l'enfance ; de même, *nouveau-né* désigne l'individu dans la partie initiale de la phase « bébé ») ;
- la relation d'ordre et le fonctionnement d'ensemble des N-[âge] permettent de voir en *enfant*, par exemple, la phase préparatoire d'*adolescent* (phase qui est souvent implicite sur le plan discursif, cf. *phase non profilée* dans le modèle de Croft 2012).
- l'analogie avec le domaine aspectuel est cependant partielle, parce qu'à l'intérieur de l'ensemble, le caractère phasal d'un N-[âge] est déterminé non seulement par la position de l'item en question (p. ex. *bébé*, dénotant un individu au tout début de sa vie, n'est pas vu comme une phase résultante **il vient de devenir bébé*), mais aussi par le caractère statif ou dynamique du V attributif (*être vs devenir*) ;

Tout au long de cette étude, nous espérons avoir fait valoir la capacité des prédicats d'âge à constituer un intervalle de référence temporelle. Le travail sur corpus a fait ressortir plusieurs éléments convergeant en ce sens : compatibilité avec les compléments de mesure temporelle, les valeurs temporelles qu'ils peuvent prendre en prédication seconde (attribut de l'objet ou construction détachée), le caractère phasal de leur ensemble, leur comportement dans les subordinées temporelles, leur capacité à endosser le rôle d'un circonstant. Il en résulte que l'usage des prédicats d'âge doit respecter principalement trois paramètres : durée appropriée de l'intervalle (plus ou moins longue), un bornage flou (sauf contextes spécifiques, cf. juridiques) et leur aspect phasal respectif.

L'état des connaissances dans un domaine de recherche est par définition provisoire et nous sommes consciente d'être loin d'avoir épuisé le sujet. Nous formulons quelques réserves, qui nous permettront en même temps d'envisager des prolongements à ce travail.

D'une part, étant donné que la plupart de nos résultats proviennent des observations faites sur corpus (dont la teneur est proportionnelle aux moyens techniques et humains mis en œuvre), l'accès à des données plus importantes permettrait d'affiner certaines conclusions et certainement de mettre en évidence d'autres facettes inédites dans la description des N-[âge].

D'autre part, cette recherche souffre du caractère partiel/partial de ses choix : nous avons travaillé sur les lexèmes d'un échantillon de N-[âge]. Bien des pistes s'ouvrent à la fois sur l'examen des variations morpho-syntaxiques (p. ex. le caractère collectif des N-[âge] au pluriel, *i.e. les adolescents*), vers d'autres N-[âge] (p. ex. *nouveau-né, personne âgée*) et d'autres formes d'expressions de l'âge (notamment dans le domaine adjectival, *jeune/vieux*, les N abstrait de période d'âge, *jeunesse*). Ces pistes devraient permettre non seulement de rendre compte de façon globale du fonctionnement linguistique du lexique de l'âge en précisant les modalités d'autres modes de construction des profils de phase (cf. *pré-adolescent vs jeune adolescent, etc.*). Faute de compétences, le volet diachronique de ce travail a été limité à l'étude lexicographique des N-[âge]

et leur évolution sémantique. Or, une étude syntaxique poussée des N-[âge] ferait ressortir des spécificités passées inaperçues et apporterait des éléments de réponse complémentaires aux problèmes soulevés au sein de ce travail.

La partialité de nos observations est due en partie aussi à la nature de notre corpus (contexte restreint, dépassant rarement deux phrases). Il serait intéressant de voir comment sont exploités les marqueurs mis en évidence à un niveau discursif plus large, voire au sein d'un genre d'écrits particuliers – les récits (auto)biographiques.

La notion même de *N de phase* est une perspective de recherche en soi. De prime abord, nous ne voyons pas de difficultés apparentes à considérer d'autres N désignant les différents stades de développement dans le monde vivant comme tels (ex. *chenille, papillon, plantule, bourgeon*, etc.). Le travail de recensement de ces N reste à faire. À condition d'adopter une définition « lâche » de ce qu'est un *N de phase* (notamment en abandonnant le caractère obligatoire et le parcours unidirectionnel de l'ensemble), la notion ne se limite pas seulement aux N dénotant les stades de développement biologique des espèces naturelles. En effet, dans ce cas, un certain nombre de N sont susceptibles d'être réunis sous l'étiquette de *N de phase*. Nous pensons notamment à différents N dénotant des statuts au sein d'une carrière professionnelle (*stagiaire, employé, chef de service, directeur*), ou les NH du parcours éducatif (*élève, étudiant, doctorant, docteur*). Dans cette direction, mais en changeant tout de même de perspective, il nous semble que l'étude du *N phase* même (et des termes plus ou moins proches *étape, rang, degré, grade*) reste à faire.

Une piste de travail qui nous paraît aussi intéressante que fondamentale est l'examen de la notion d'*intervalle temporel* dans le domaine nominal. Dans le chapitre X, nous avons posé quelques réflexions préliminaires sur la classification des prédicats humains qui tient compte de la durée impliquée par leur instanciation. L'espace que nous avons consacré à une telle étude au sein de cette thèse est insuffisant et ne peut déboucher que sur une esquisse typologique. L'examen d'un nombre plus important de NH doit évaluer la pertinence, d'une part, de la *durée d'instanciation prédicative* dans la description nominale et, d'autre part, de la prise en compte de la vie humaine comme un Tout temporel englobant. En l'état actuel de nos connaissances, nous émettons principalement deux réserves à ce sujet qu'il faudrait prendre en compte :

- la première vient du fait que la durée d'instanciation semble être un critère beaucoup trop puissant pour une description fine des prédicats, notamment des prédicats occurrenceiels ou sporadiques (*être ivre/assis vs piéton*, etc.). De toute évidence, il faudrait non seulement inventorier mais aussi hiérarchiser l'ensemble des critères opérationnels dans les descriptions des prédicats humains ;
- la deuxième réserve apparaît avec des prédicats dont l'instanciation est totalement indépendante de l'existence du sujet humain. Si *Philip K. Dik est un écrivain de science-fiction* implique que l'individu a exercé cette activité pendant son vivant (il est donc possible d'opérer un calcul entre la durée d'instanciation du prédicat par rapport à la durée totale de vie), *Philip K. Dik est connu pour ses romans de science-fiction* ne permet pas de telles considérations, parce que la popularité peut avoir lieu après la disparition de l'auteur.

Enfin, tout au long de cette étude, nous avons mis en évidence, autant que faire se peut, un certain nombre d'indices qui permettront – nous l'espérons, du moins – d'envisager plusieurs perspectives applicatives. Le projet de recherche dans lequel s'inscrit ce travail – NHUMA – vise à fournir un socle solide de critères linguistiques pour la description des NH. L'ensemble de nos résultats sera intégré à la base de données (en construction, environ 3000 noms communs à ce

jour) afin de procéder à une hiérarchisation des critères opérationnels dans leur classification. En plus des filtres constitués pour cette étude (désambiguïsation polysémique, *cf.* chapitre I), nous prévoyons une collaboration avec des spécialistes informaticiens afin d'établir des listes destinées à l'indexation des NH. Dans cet ordre d'idées, la relation sous-jacente d'ordre, dont nous espérons avoir démontré l'importance, est un paramètre objectif qui peut donner lieu à une indexation des syntagmes-NH utiles pour les études discursives (l'introduction d'un référent par un N-[âge] a des conséquences sur les reprises anaphoriques infidèles, le sémantisme de prédicats verbaux, les temps verbaux, les compléments circonstanciels de temps, etc.) ou pour l'extraction automatique d'informations.

Toutes ces questions, et certainement beaucoup d'autres, sont d'autant des chemins qu'il faudra emprunter, traverser, parcourir, baliser, relier, (re)découvrir. Elles montrent surtout que les NH constituent un vrai défi pour l'analyse linguistique et qu'ils offrent des perspectives de recherche parfois insoupçonnées.

DÉFINITIONS *GODEFROY*,
 DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE ET
 DE TOUS SES DIALECTES DU 9^{ÈME} AU 15^{ÈME} SIÈCLE

Lemme/ Formes	Définition	Exemples
Enfant	Jeune homme noble non encore adoubé chevalier	<i>Sire, dist l'enfes, nobile chevalier. (RAIMB., Ogier, 134, Barrois.)</i>
Enfant (Compl.)	Celui qui est dans la première partie de la vie humaine ; garçon ou jeune fille en bas âge	<i>Quant infans fud. (Vie de S. Leg., ms. Clerm., st. 3.)</i> <i>Quand il furent oltre passé, Premierement i ont trové Les compaignies des enfanz, Des petitez, des alaitanz. (Eneas, 2607.)</i> <i>Lidiz Jehans, sa femme, si affant. (1336, A. N. JJ 70, f° 93 r°.)</i>
Enfantel s.m.	Petit enfant	<i>Et vit que .I. noir enfantel tiroit hors ce moine par l'orle de son vestement (Légende dorée, Maz. 1333, f° 80c.)</i>
Enfantelet s.m.		<i>Enfantelet tres net et munde. (De V gaud. B. M., ms. Reims 774/788, f° 135a.)</i>
Enfantet s.m.		<i>Bien qu'enfantelet Tu sois mingrelet, Tu ne vaux pas mieux. (BAIF, Poés. ch., p. 241, Becq de Fouquières.)</i>
Enfantillon s.m.		<i>Un enfantet de greniur eage Virent juer sor la gravele. (WILL., de Ste Marie Magd., Richel. 19525, f° 71 r°.)</i>
Enfantin s.m.		<i>Voy comme un escadron de ces enfantillons Chasse folastrement les dorez papillons. (DU BARTAS, la Magnificence, p. 505, éd. 1610.)</i>
Enfantinet s.m.		<i>Le petit enfantin de laict Incontinent commence a croistre. (TAHUREAU, Poés., II, 222, Jouaust.)</i>
Enfanton s.m.		<i>Pour ung petit enfantinet. (Farce de la pippee, p. 43, ap. Michel, Poés. goth.)</i> <i>Voulientiers, madame, fait l'enfanton. (Quinze joyes de mar., XI, Bibl. elz.)</i>

Adolescent Adj. et S.	Qui est dans l'adolescence	<i>Pubertas, adolescens. (Catholicon, B. N.)</i> <i>Et dist le plus adolescent d'iceulx a son pere. Prem. vol. des expos. des Ep. et Ev. de kar., f°153r°.)</i>
Adulte (compl.) Adj.	Parvenu au terme de sa croissance	<i>Aduls, c'est assavoir greigneurs de .XIII. ans. (22 mars 1394-5, Liv. des Bouillons, LXXXIII, p. 201.)</i>
Vieillard Adj. vieillard, viellarde, villar	De vieillard, vieux, vieil	<i>Ung homme viellart et ancien. (Ancienn. des Juifs, Ars. 5082, f° 116°.)</i> <i>Et tele amisté utile est mesmement en gens villards et anciens. (ORESME, Eth., 233, éd. 1488.)</i> <i>Dame viellarde. (Prophecies de Merlin, f° 42ª, éd. 1498.)</i> <i>En son aage viellard. (Les Muses incognues ou la Seille aux bourriers, Epitaphe du chien Trigalet, éd. 1611.)</i>
Vieillard, (Compl.) s.m.	Homme d'un âge avancé	<i>Mes pere m'a a un vieillard donee. (Rom. et pastour., Bartsch, p. 13.)</i> <i>Iluec vi ge cel fol vilart porri. (Les Loher., ms. Montpellier, f° 199^b.)</i>

DICTIONNAIRE MOYEN FRANÇAIS 1330 - 1500

Enfant

Subst. masc.

A. "Être humain depuis sa conception jusqu'à l'adolescence incluse"

1. [Les étapes du développement]

a) "Enfant (avant la naissance)" :

...car quant l'enfant est parfait au ventre de la mere, et fourmé et acreu, et le nourrissement ne lui vient souffisant pour lui nourrir, il recalcitre et s'efforce, et aide la vertu expulsive de la marriz ad ce qu'elle le boute hors. (SAINT-GILLE, *Comment. A.Y. L.*, 1362-1365, 115).

Estre grosse/enceinte/enchargee d'enfant : Sire, nous nous merveillons moult Que de vous visitacion N'avons ne consolacion, Aussi que nous soulions avoir : Car je vueil que sachiez de voir Nous sommes si mal atournées Et les choses si bestournées Sont que nostre plus grant maistresse Est grosse d'enfant : c'est l'abbeesce, Que le monde tient a si bonne : En nostre hostel n'a pire nonne, Par m'ame je le vous promet (*Mir. abbeesse*, 1340, 78).

b) "Enfant (dans les premières années de sa vie)"

[L'enfant qui ne parle pas encore] : Agnesot, sanz plus faire attente, Alon m'en au moustier errant, Faire crestien cest enfant, Car au naistre a eü tant paine, Que je ne suis mie certaine Que gueres vive. (*Mir. enf. ress.*, 1353, 24).

[les nourrissons] Et tendrement enveloper, Bercer, nettoier, conjour, Porter, chanter et resjouir, Et leur ordonner blans drapeaulx, Et les couvrir de douces peaulx, De couvertours, de doulz liens, Eulx couchier droit, faire tous biens, Leur nombril estraindre et cerchier, Et leurs cuissettes reverchier, Faire papin, et que l'en ait La congnoissance du bon lait Et du maintien de la nourrice, Qu'elle ne soit sote ne nice, Mais ait bon pis, soit lie et gaie, Juene, jolie et se resgaie, Que son lait sur l'ongle se tiengne, Et ne soit vert, et ja n'aviengne Que son lait ait un an passé, Car l'enfant en seroit cassé, Et en vaudroit pis durement (*DESCH.*, *M.M.*, c.1385-1403, 101)

Accoucher d'un enfant : Et estoit pour lors la dame enceinte, et porta son terme, et acoucha a son jour de son second enfant, et fu un filz, et fu baptisiez, et ot a nom Eudes (*ARRAS*, c.1392-1393, 78).

Enfant nouveau-né : Preudomme, si vous aist Dieux, Est ce a vous, ne me mentez mie, Que la douce vierge Marie A hui pour norrir apporté Un petit enfant nouveiau né ? (*Mir. abbeesse*, 1340, 99). Car aussi est ce mon mestier D'enfans noviaux nez recevoir. (*Mir. nat. N.S.J.C.*, c.1343, 213).

L'enfant, de l'apprentissage de la marche, de la parole, jusqu'à six, sept ans] : Car combien que l'enfant qui de nouvel est apris a aler ait de ce faire le povoir de soy, si a il tousjours l'oeil et le cueur vers sa mere, pour doute qu'il a de trebuchier par son impotence, et pour l'attente que naturelle affection lui donne du sostenement de la mere qui l'a apris a aler. (*CHART.*, *L. Esp.*, c.1429-1430, 151)

[Désignation peu précise] *Petit enfant* : Et pour ce, Constantin l'Emperiere ne se voulut baingnier en sanc de petis enfans pour guerir de sa maladie, et si li estoit conseillé par ses mediciens. (*ORESME, E.A.C.*, c.1370, 503). Nous lisons que ou diluge et en la subversion des V citez peccherresses les petis enfens furent perdus avec les grans. (*GERS.*, *Pent.*, p.1389, 80)

P. iron. : Item, je lessé en pitié A troys petis enffans [Colin Laurens, Girard Gossuïn et Jehan Marceau, trois vieux usuriers] tous nudz Nonnés en ce present traictié - Povres orphelins inpourveuz, Tous deschausez, tous despourveuz, Et desnuez comme le ver (J'ordonne qu'ilz seront pourveuz, Au moins pour passer cest yver) - (*VILLON, Lais R.H.*, c.1456-1457, 23).

Enfant eslevé de maillon. "Enfant délivré du maillot" ; au fig. "dès la tendre enfance" : Item, et [j'ordonne] a mon plus que pere, Maistre Guillaume de Villon, Qui esté m'a plus doulx que mere, Enffant eslevé de maillon - Degecté m'a de maint boullon Et de cestuy pas ne s'esjoye ; Sy lui requier a genouillon Qu'il m'en laisse toute la joye - (*VILLON, Test. R.H.*, 1461-1462, 77).

c) [À l'âge où il reçoit un enseignement] : Et sa maniere asseürée, De tous et de toutes loée, Son biau port, son gentil maintieng Qui pareil n'ont, si com je tieng, Tout aussi com l'enfant le mestre Aprent, m'aprenoit a

estre. (MACH., *R. Fort.*, c.1341, 8). Il est assés d'autres livres composéz par metres ou vers voire tres anciens esquelz proufitablement, voire moult plus, les enfans porroient proufiter en la science de metrefier (DAUDIN, *De la erudition H.*, c.1360-1380, 41).

Enfant d'école. "Écolier" : Et si me samble que je vis, Comme je fu enfant d'escole, De Salemon une parole, Qui disoit assez plainement : "Se tu faiz rien, fay saignement, Et resgarde en tous temps la fin." (DESCH., *M.M.*, c.1385-1403, 19). ...par quoy l'en devoit avoir et tenir lesdiz conseillers en grant reverence et honneur, et non pas les mannier ou demener, comme enfans d'escole, sers ou serviteurs (BAYE, I, 1400-1410, 152).

d) [À l'âge de l'adolescence]

Et ce josne homme qui n'est encor que un enfant, comment a il eu cuer d'entreprendre telles armesá? (LA SALE, *J.S.*, 1456, 87). Pas n'y faillirent les enfans de Quiers, Montez, bardez sur gros chevaux carrezá; Avecques eulx facteurs, jeunes banquiers Acompaignez de laquais et picquiers (LA VIGNE, *V.N.*, p.1495, 165).

[P. oppos. à *filie*] : Auquel lieu vindrent les gens des paroisses tant hommes comme femmes, filles et enfans pour luy faire honneur et reverence. (LA VIGNE, *V.N.*, p.1495, 322).

[Dans les textes épiques] "Jeune noble non encore adoubé chevalier" : Regnault est dessendu de Bayart le destrier, Le sien hoste l'ala mont bien apareillier Et a .J. sien enfant le fist bien estrillier. (*Renaut Mont. B.N. V.*, c.1350-1400, 239). Et dist li uns a l'autre en faisant leur devis : «Sa viennent li enfant du mont les plus eslis...» (*Renaut Mont. B.N. V.*, c.1350-1400, 259).

e) [Catégorie peu précise] *Jeune enfant* :

...pour quoy le cappitaine du gait de Montferant, pour le cremeur du lait temps, n'yssi oncques hors celle nuit de son hostel, mais y envoya son filz, ung joenne enfant de .XVI.. ans, lequel, quant il y vint sus ung get entre une porte et l'autre, il trouva là quatre povres hommes qui veilloient et engelloient de froid. (FROISS., *Chron. M.*, XIV, c.1375-1400, 208). ...selon ce que ceulx m'en dirent Qui jonne enfant la me vendirent (...) en Soissongne (...) Fu née la pucelle (*Mir. ste Bauth.*, c.1376, 86). Hé, mon filz, il a des ans trente. Quant jeune enfant vous norrissoye, Que j'estoys bien en aultre joye. Que maintenant Dieu soit louéá! (*Pass. Auv.*, 1477, 200).

Adolescent

Adj. et subst. [GDC : *adolescent* ; FEW XXIV, 175b : *adolescens* ; TLF I, 710a : *adolescent*]

I. Adj.

A. "Qui est dans l'âge de l'adolescence" : Aussi le adolescent filz de la vesve, qui estoit mort, fut resuscité de Nostre Seigneur, comme on list es dictes Euvangiles ou .VIIe. chapitre. (DAUDIN, *De la erudition H.*, c.1360-1380, 287). De che dist saint jerome ja soit che que david dist en present estre de tous ses freres le plus jone et le plus adolescent (*Psaut. Ludolphe le Chartreux D.*, c.1495, 99).

B. [D'une pers. considérée dans sa fonction] "Qui tient cette fonction depuis peu, qui y est récent" : Et pour l'onneur et révérence de Dieu, et pour éviter effusion de sang chrestien et la destruction du peuple, dont en mon cuer ay compacion, il doibt, à vous et à moy, qui sommes chevaliers adolescens, estre plus convenable, ou cas que les parolles dessusdictes vouldriés parmaintenir, que par mon corps sans plus, ceste querelle soit menée à fin, sans y aler avant par voies de guerres (Doc. 1424. In : MONSTRELET, *Chron. D.-A.*, t.4, c.1444-1453, 219).

II. Subst. "Celui qui est dans l'âge de l'adolescence" : Adolecent, entens ma voix (GRÉBAN, *Pass. J.*, c.1450, 161). Arrestés, ne chaminés plus ! Adolessent, sus (*Pass. Auv.*, 1477, 131). ...les gens jeunes et les addolessents, et les gens antiques en la derniere vieieisse ne doibvent pas estre saigné se grande necessité ne les contraint. (*Rég. santé corps C.*, 1480, 164). Les dames avec les pucelles, Adollescens, tendres pucelles Perdront leur fleur par mort amere (*Cene dieux*, c.1492, 133). Ou l'adolescent covertis à nostre seigneur dieu par la novellité de grace rechute sa voie (*Psaut. Ludolphe le Chartreux D.*, c.1495, 25).

Rem. MARTIN LE FRANC, *Estrif D.*, 1447-1448, 241. Au fém. : ...une belle et gracieuse adolescente mariée a ung sien voysin (TARDIF, *Facéties Pogge M.*, c.1490, 270)

Vieillard

subst. masc. [FEW XIV, 361a : *vetulus*]

"Vieillard, dans l'âge de vieillesse" : Les vieillars ne sont pas si souvent mallades comme les joenes ; maiz quant il leur vient aucune maladie cronique, ilz meurent souvent en icelles. (SAINT-GILLE, *A.Y.*, 1362-1365, 63).

DICTIONNAIRES XVI^{ÈME} ET XVII^{ÈME} SIÈCLE

Nicot (1606)	Furetière (1687)	Dictionnaire de l'Académie (1694)
Enfant		
<p>Vient de ce mot Latin <i>Infans</i>. Mais le François dilate plus auant ce mot, que le Latin dont il le prend, car il l'vsurpe aussi pour l'aage, auquel parueni le parler luy est aisé. Et encores en vse tant au singulier qu'au pluriel pour ces mots, Filius, Filia, et Liberi. Car il dit tant de son fils que de sa fille, <i>C'est mon enfant</i>, Ex me prognatus prognatve, et de tous en general sans distinction de sexe, <i>les enfans de Pierre</i>, Liberi Petri.</p> <p><i>Enfançon</i>, Vn petit et ieune enfant, <i>Paruulus</i>, <i>Puellus</i>, <i>Puerulus</i>, <i>Pusio</i>, <i>Pupus</i>, <i>Infantulus</i>.</p> <p><i>C'est chose d'enfant legere, et de nulle valeur</i>, Puerile est.</p> <p><i>Enfançon</i>, m. acut. <i>C'est vn diminutif d'enfant</i>, <i>Petit enfant</i>, <i>Infantulus</i>, <i>Puellulus</i>. <i>Tenellus puer</i>.</p>	<p>Se dit aussi de celuy qui est en bas âge, et qui n'a pas encore l'usage de la raison. C'est un <i>enfant</i> à la mammelle. Il badine comme un <i>enfant</i>. Ce n'est pas un jeu d'<i>enfant</i>. Un marché d'<i>enfant</i>. Une Gouvernante d'<i>enfans</i>.</p> <p>On dit aussi, qu'un jeune homme est bon <i>enfant</i>, lorsqu'il est sans malice, qu'il est facile et disposé à croire et à faire tout ce qu'on veut. On le dit aussi au feminin à l'égard des filles. C'est une bonne <i>enfant</i>, qui est innocente et sans malice. On appelle <i>petits enfans</i>, non seulement ceux qui sont en bas âge, mais encore les <i>enfants</i> des <i>enfants</i> de quelqu'un. Cet ayeul a substitué son bien à ses <i>petits enfans</i>.</p> <p>ENFANCE. s.f. Le bas âge de l'homme jusqu'à ce qu'il ait l'usage de la raison. Montagne parloit Latin dès sa plus tendre <i>enfance</i>. Ce vieillard decrepité rentre en <i>enfance</i>, c'est à dire, il a la foiblesse, l'innocence de ceux qui sont en bas âge.</p> <p>ENFANÇON. s.m. Vieux mot qui signifioit autrefois un <i>petit enfant</i>.</p>	<p>Il se dit encore d'un garçon ou d'une fille en bas âge, et jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, sans aucune relation au père et à la mère. <i>Un bel enfant. un petit enfant. un joli enfant. un enfant opiniastre. un enfant à la mammelle. un enfant qui tette. sevrer un enfant. un enfant mort-né. un enfant changé en nourrice. un enfant bien né. un enfant mal né. pleurer comme un enfant. badiner comme un enfant. des jouëts, des babioles d'enfant.</i></p> <p>On dit prov. <i>Faire l'enfant</i>, pour dire, Badiner comme un enfant, s'amuser à des choses pueriles.</p> <p>ENFANCE. s.f. L'âge depuis la naissance jusques à douze ans ou environ.</p> <p>ENFANTIN, INE. adj. Qui est d'enfant. <i>Visage enfantin. voix enfantine.</i></p>
Adolescent		
<p><i>La premiere adolescence</i>, Epebia, Adolescentia.</p> <p><i>Au commencement de l'adolescence</i>, Ineunte adolescentia.</p> <p><i>Vne adolescence de quoy on a grande esperance</i>, Adolescentia plena spei maximæ.</p> <p><i>Sortir hors d'adolescence</i>, Excedere ex epebis.</p> <p><i>Adolescent</i>, ou <i>Adolescente</i>, Adolescentes, com. gen.</p> <p><i>Petit adolescent</i>, Adolescentulus.</p> <p><i>Petite et ieune adolescente</i>, Adolescentula.</p>	<p>subst.masc. Jeune homme depuis 14. ans, jusqu'à 20. ou 25. ans. En plusieurs pays tous les <i>adolescents</i> sont obligés par honneur de faire quelques campagnes devant que s'appliquer à l'estude. Il ne se dit gueres qu'en raillerie. C'est un jeune <i>adolescent</i>, pour dire, C'est un jeune homme estourdi, ou sans experience. Ce mot vient d'<i>adolesco</i>, mot Latin qui signifie Croistre. Le temps de l'<i>adolescence</i> dure tout autant que le corps croist en hauteur.</p> <p>ADOLESCENCE. subst. fem.</p> <p>La fleur de la jeunesse, l'âge depuis 14. ans jusqu'à 20. ou 25.</p>	<p>s.m. Jeune garçon. Il ne se dit guere qu'en raillerie. <i>Un jeune adolescent.</i></p> <p>ADOLESCENCE. s.f.</p> <p>L'âge qui est entre la puberté et la majorité, c'est à dire, depuis quatorze ans jusqu'à vingt-cinq. <i>Dans son adolescence.</i> Il ne se dit que des garçons.</p>

Adulte		
-	<p>Adj. m. et f. Qui entre dans l'adolescence. Il n'a gueres d'usage qu'en Theologie, où on parle du baptême des <i>Adultes</i>. On le dit aussi en Anatomie. Il y a plusieurs parties dans le corps des enfans qui sont differentes de celles des <i>adultes</i>: comme la fontaine de la teste, les apophyses des os, etc. Ce mot vient d'<i>adolescere</i>, <i>Croistre</i></p>	<p>Adj. de tout genre. Qui a passé l'âge de l'enfance. <i>Baptiser les adultes. le baptesme des adultes. il n'estoit pas encore adulte.</i> Il n'a guere d'usage qu'en ces phrases.</p>
Vieillard		
<p>sous l'art. <i>Vieil</i></p> <p><i>Vieillard</i>, Senex senis, Vetulus, Annosus.</p> <p><i>Vn vieillard qui se trouue tousiours és assemblées</i>, Concionalis senex.</p> <p><i>Vn vieillard qui est sur le bord de sa fosse</i>, Decrepitus. <i>Appartenant à vn vieillard</i>, Senile.</p>	<p>s.m. Homme qui est sur son dernier âge. Roboam se trouva mal de n'avoir pas suivy le conseil des <i>vieillards</i>, des gens sages et experimentez. Les <i>vieillards</i> ont quelque chose de venerable, de grand. Les vingt-quatre <i>vieillards</i> de l'Apocalypse. Borel derive ce mot de <i>vie</i>, parce que les <i>vieillards</i> ont la vie longue.</p> <p>VIEIL, VIEUX, VIEILLE. adj. et quelquefois subst.</p> <p>Qui est né, ou qui est fait depuis long-temps. Le monde est bien <i>vieux</i>, car il sçait beaucoup de choses. Il faut mourir, jeunes et <i>vieux</i>.</p> <p>VIEUX, se dit aussi d'un certain âge, où quand on est parvenu, on est caduc. Les hommes sont <i>vieux</i> à soixante ans; les chevaux à vingt. Les chesnes ne sont <i>vieux</i> et sur leur retour, qu'après 100. ou 200. ans. Pour vivre long-temps, il faut être <i>vieux</i> de bonne heure, c'est à dire, il faut se conserver.</p> <p>VIEILLESSE. s.f. Le dernier âge de la vie. Les Sibylles ont vescu jusqu'à une <i>vieillesse</i> decrepité. Il faut que chacun fasse honneur à la <i>vieillesse</i>.</p>	<p>s.m. Celuy qui est dans le dernier âge de la vie. <i>Bon vieillard. grave, sage, honorable, venerable vieillard. le conseil des vieillards.</i></p> <p>VIEILLESSE. s.f. Le dernier âge de la vie. <i>Grande vieillesse. verte vieillesse. heureuse vieillesse. vieillesse extreme, decrepité. parvenir à la vieillesse. dans la vieillesse, en vieillesse. je respecte vostre vieillesse. il est mort de vieillesse. cassé de vieillesse</i></p>

SUFFIXES DIMINUTIFS

	-ET / -ETTE	-EAU	-ON/ -ONNE	-OT/-OT(T)E
Valeur	« petitesse », suffixe formateur de diminutifs quantitatifs et qualitatifs (sur base substantif), mais aussi formateur des dim. euphémiques (<i>grandette</i>) ou dim. à valeur superlative (<i>jeunette</i>) sur une base adjectivale	Suffixe formateur de substantifs masc. à valeur diminutive ou péjorative (désignant un animal, « petit animal ») ou bien suffixe formateur de subst.masc. sans valeur diminutive, parfois avec valeur augmentative ; les dérivés ainsi formés offrent un sens très éloigné de celui du mot de base	Suffixe à valeur diminutive entrant dans la construction de nombreux subst. Souvent masculins et de quelques adjectifs (fém. <i>-on(n)e</i> désignant des personnes, des animaux ou des choses concrètes)	Suffixe formateur des substantifs et d'adjectifs auxquels il donne le plus souvent une valeur diminutive
Valeurs suppl.	Péjorative, hypocoristique, mélioratif		particularisante, partitive, de spécification, fréquentative, hypocoristique	
Étymon	Lat. <i>-ittus / -ittam</i>	Lat. <i>-ellus / -ella</i>	Lat. acc. <i>-onem</i> de subst.fém en <i>-o</i> désignant des êtres vivants, plus rarement de noms d'animaux	Lat. <i>-ottu/ -otta</i> , variante de <i>-ittu/-itta</i> (<i>-et/-ette</i> étymologie)
Histoire	Noms de femmes latins avec une terminaison <i>-ittu / -itta</i> . En Gaule on s'est servi pour former des noms - <i>Albittus, Bonetta</i> - et es noms d'animaux. Les diminutifs en <i>-tt</i> apparaissent avec la <i>Chanson de Roland</i> , mais leur nombre reste modeste par rapport aux reste de diminutifs utilisés. C'est le XVIème qui s'illustre par la création de très nombreux diminutifs.	<i>-ellus / -ella</i> > <i>-illus</i> et <i>-ulus</i> , qui ont connu une grande extension (<i>agnus>agnellus>agnel, agneau</i>) . En a.fr. on a enregistré des nombreux dérivés à valeur diminutive dont un bon nombre sont attestés dès le XII ^e s. (sous la forme <i>-el</i> , refaite en <i>-eau</i> , par influence analogique sur des formes du pluriel).	Suffixe qui peut avoir une valeur augmentative (it. <i>Salone>salon</i> , « grande salle ») mais en fr. la valeur diminutive prévaut surtout pour les noms d'animaux et des choses. Valeur péjorative pour les noms communs de personnes de sexe fém.	Ce suffixe a été productif dès le l'a.fr. Il a souvent remplacé le suffixe <i>-et/-ette-</i>
Suffixes secondaires		<i>-ceau / -eteau / -ereau</i> - suffixe homophone : - ot	À valeur populaire, arg. ou fam. <i>-(e)ton (et+on), caneton</i>	
Suffixes concurrents		- on : <i>bale(i)non, bécasson, girafon</i>	<i>-eau</i> : <i>baleineau, bécasseau, girafeau</i>	<i>-eau ; -ard ; -et/-ette</i>

Variantes morphol.		Modification vocaliques et/ou modification consonantiques ; consonnes épenthétique, dédoublement de consonne finale, phénomène de dénasalisation	Dédoublement de consonne au féminin : <i>lion /lionne</i>	
Productivité	Depuis le XIX ^{ème} siècle de nombreuses créations	Le suffixe a été surtout productif en a. et m. fr. Quelques créations récentes indiquent qu'il est parfois encore utilisé (<i>girafeau</i> , 1874)	Suffixe foisonnant en a. et m. fr. reste très vivant jusqu'au XVIII ^{es} , mais semble peu productif en français mod. Il semble vieillir et sa valeur péjorative s'attache à certaines formations et le développement dans le langage populaire.	Continue à être productif de nos jours, mais on le rencontre plus souvent au masculin sous la variante -o.
Remarques suppl.	L'expressivité de ces diminutifs qui est totalement dépendante du contexte, de la subjectivité du locuteur, repose sur le contraste entre leur véritable signification et la valeur que leur donne momentanément le discours.	Par analogie le suffixe -eau a gagné par analogie certains mots isolés comme <i>berceau</i> , <i>chameau</i> etc. où il se substitue à -é ou -euil	Une explication de l'abandon de ce suffixe peuvent être ses valeurs diverses et souvent opposées. La dernière création est <i>veston</i> « <i>petite veste</i> » (1769) qui a perdu son sens diminutif en fr.mod.	Elargissement du suffixe :-iot
Exemples	Garçonnet - fillette	Baleineau	Ânon	Chiot

DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES (FRANÇAIS MODERNE)

PR 2007	TLFi	GLLF
Bébé		
<p>Substantif</p> <p>1. Jeune enfant ; enfant en bas âge. (<i>nourrisson, nouveau-né, poupon, tout-petit</i>).</p> <p>2. <i>Par anal.</i> Très jeune animal.</p>	<p>Substantif</p> <p>[En parlant d'un être petit par l'âge ou la taille] Enfant en bas âge.</p> <p>Rem : se dit aussi d'enfants déjà grands.</p>	<p>Substantif</p> <p>1. Tout petit enfant.</p> <p>2. Poupée rassemblant à un petit enfant.</p> <p>3. <i>Fam.</i> ou <i>pop.</i> Appliqué à un adulte, terme d'affection, d'ironie ou de mépris.</p> <p>4. En parlant d'animaux très jeunes, utilisé comme premier élément variable d'un mot composé.</p> <p>Adj.</p> <p>Dont le comportement rappelle celui d'un petit enfant ; <i>puéril</i> : <i>Un garçon très bébé.</i></p>
Enfant		
<p>Substantif</p> <p>I. Être humain dans l'âge de l'enfance.</p> <p>1. Être humain dans les premières années de sa vie, de la naissance à l'adolescence > <i>bambin, fille, fillette, garçon, garçonne, petit, bébé, nourrisson, tout-petit, pré-adolescent</i> (enfant déjà scolarisé).</p> <p>2. Personne qui a conservé dans l'âge adulte des sentiments, des traits propres à l'enfance.</p> <p>Emploi Adj. <i>Elle est restée très enfant.</i></p> <p>II. Être humain à l'égard de sa filiation.</p>	<p>Substantif</p> <p>I. Être humain de point de vue de son âge physique ou moral.</p> <p>1. [âge physique] Être humain, sans différenciation du sexe, dans les premières années de sa vie et avant l'adolescence.</p> <p>2. En part. - en parlant d'un être dans les premières années de sa vie, enfant considéré dans son comportement caractéristique.</p> <p>-en parlant d'un adulte qui a conservé les particularités physiques ou morales d'un enfant (adulte qui offre, notamment dans son comportement physique, l'innocence, la fraîcheur d'un enfant ; personne adulte peu évoluée, immature ; <i>grand enfant</i>).</p>	<p>Substantif</p> <p>I. 1. Garçon ou fille, de moins de treize ou quatorze ans.</p> <p><i>Fam.</i> personne naïve, inexpérimentée</p> <p>2. Par ext. Se dit d'une personne très jeune, d'un adolescent : <i>Dix-huit ans ce n'est pas un homme, c'est un enfant.</i></p> <p>3. Personne adulte qui a conservé des côtés puéris ou se comporte souvent d'une façon simple, naïve.</p> <p>4. Terme d'amitié, de tendresse, de familiarité par lequel une personne en interpelle une autre.</p>

Adolescent		
<p>Substantif : Jeune garçon, jeune fille à l'âge de l'adolescence (éphèbe, jouvenceau, teenager).</p>	<p>I. Substantif</p> <p>1. En parlant d'une personne : celui ou celle qui est dans l'âge de l'adolescence Rem. : <i>adolescent</i> insiste sur les transformations corporelles et psychologiques subies entre l'enfance et l'âge adulte ; <i>jeune homme</i> se dit plus communément que <i>adolescent</i> et comporte souvent une nuance de protection.</p> <p>II. Adjectif</p> <p>1. En parlant d'une personne ou d'un être assimilé : qui est dans l'âge de l'adolescence, qui est propre aux adolescents.</p> <p>2. En parlant d'un être vivant, p. ex. du règne végétal, qui est au début de son évolution.</p>	<p>I. Adjectif</p> <p>1. Qui est à l'âge de l'adolescence.</p> <p>2. Qui se rapporte à l'âge de l'adolescence (nubile, pubère).</p> <p>II. Substantif</p> <p>Garçon, fille parvenus à l'âge de l'adolescence (<i>éphèbe, jeune, jouvenceau</i>).</p>
Adulte		
<p>Adjectif et Substantif</p> <p>1. Se dit d'un être vivant parvenu au terme de sa croissance. Chez l'homme, de la fin de l'adolescence au commencement de la vieillesse > mur : <i>être adulte</i> : avoir une psychologie d'adulte. > maturité : parvenu à son plein épanouissement</p> <p>2. Homme, femme adulte (majeur).</p>	<p>I. Adjectif : qui est parvenu au terme de son développement.</p> <p>1. En parlant d'un être vivant saisi dans sa totalité ; <i>en part.</i> : [appl. à l'homme] qui est parvenu à la période de plein épanouissement physique et moral succédant à l'adolescence ; antonyme : <i>adolescent</i>.</p> <p>II. Substantif</p> <p>1. Biol. : Personne ou animal ayant atteint l'âge adulte.</p> <p>2. Spéc. En parlant de l'homme : syntagmes fréquentes présentant notamment un intérêt de point de vue social : <i>cours d'adultes, écoles d'adultes, etc.</i></p>	<p>I. Adjectif</p> <p>1. Se dit d'un humain qui a terminé son adolescence.</p> <p>2. Se dit d'un animal ou d'une plante parvenus au terme de leur croissance.</p> <p>II. Substantif</p> <p>1. Personne dans la force de l'âge.</p> <p>2. <i>Par ext.</i> Toute personne, quel que soit son âge, qui a dépassé l'adolescence.</p>
Vieillard		
<p>Substantif</p> <p>1. Homme d'un grand âge > <i>vieux, octogénaire, nonagénaire, patriarche</i>.</p> <p>2. (au pl. ou sg. Indéterminé) Personne (homme ou femme) d'un grand âge</p>	<p>Substantif</p> <p>1. Homme ayant atteint un âge avancé</p> <p>Sociol. : Homme très âgé dont le grand âge et l'expérience permet dans certaines sociétés d'accéder au pouvoir et à la direction des</p>	<p>Substantif</p> <p>1. Homme d'un âge avancé.</p> <p>2. <i>Les vieillards</i>, les personnes âgées sans distinction de sexe.</p> <p>Spécial. S'est dit, dans l'usage administratif, de personnes de plus de soixante-con ans (on dit aujourd'hui</p>

<p>REM. On dit volontiers <i>personnes âgées</i> par euphémisme.</p>	<p>affaires.</p> <p>2. Généralement au masc. plur. <i>personne âgée</i></p> <p>3. Au féminin : femme très âgée (rare).</p> <p>Adjectif</p> <p>En apposition <i>Ce peuple vieillard compte ses années ...</i> (Bern. De ST-P., <i>Harm. Nat.</i>, 1814, p. 300)</p>	<p><i>personne âgée</i> ou <i>du troisième âge</i>).</p> <p>REM. le dictionnaire a une entrée VIEILLARDE, dont il indique la valeur péjorative, familière et ironique. C'est <i>vieille</i> qui a servi longtemps de correspondant féminin.</p>
--	---	--

SEMANTIC PRIMES/ PRIMITIFS SÉMANTIQUES (MSN)

Semantic Primes (anglais), Goddard (2008, 33)

Substantives	I, YOU, SOMEONE, SOMETHING/THING, PEOPLE, BODY
Relational substantives	KIND, PART
Determiners	THIS, THE SAME, OTHER/ELSE
Quantifiers	ONE, TWO, MUCH/MANY, SOME, ALL
Evaluators	GOOD, BAD
Descriptors	BIG, SMALL
Mental predicates	THINK, KNOW, WANT, FEEL, SEE, HEAR
Speech	SAY, WORDS, TRUE
Actions, events, movement, contact	DO, HAPPEN, MOVE, TOUCH
Location, existence, possession, specification	BE(SOMEWHERE); THERE IS, HAVE, BE (SOMEONE/SOMETHING)
Life and death	LIVE, DIE
Time	WHEN/TIME, NOW, BEFORE, AFTER, A LONG TIME, A SHORT TIME, FOR SOME TIME, MOMENT
Space	WHERE/PLACE, HERE, ABOVE, BELOW, FAR, NEAR, SIDE, INSIDE
Logical concepts	NOT, MAYBE, CAN, BECAUSE, IF
Intensifier, augmentor	VERY, MORE
Similarity	LIKE

Primitifs Sémantiques (version française) B. Petters, 2010,79)

Substantifs	JE, VOUS, QUELQU'UN QUELQUE CHOSE, GENS, CORPS
Substantifs relationnels	TYPE, PARITE
Determinants	CE, MÊME, AUTRE
Quantificateurs	UN, DEUX, BEAUCOUP, CERTAINS, TOUT
Évaluateurs	BIEN, MAL
Descripteurs	GRAND, PETIT
Prédicats mentaux	PENSER, SAVOIR, VOULOIR, SENTIR, VOIR, ENTENDRE
Discours	DIRE, MOTS, VRAI
Actions, événements, mouvement, contact	FAIRE, ARRIVER, BOUGER, TOUCHER
Emplacement, existence, possession, specification	ÊTRE (QUELQUE PART), IL Y A, AVOIR, ÊTRE (QUELQU'UN/QUELQUE CHOSE)
Vie et mort	VIVRE, MOURIR
Temps	QUAND, MAINTENANT, AVANT, APRÈS, LONGTEMPS, PEU DE TEMPS, POUR QUELQUE TEMPS, MOMENT
Espace	OÙ, ICI, AU-DESSOUS, LOIN, PRÈS, CÔTÉ, DANS
Concepts logiques	NE...PAS, PEUT-ÊTRE, POUVOIR, À CAUSE DE, SI
Intensificateur et augmentateur	TRÈS, PLUS
Similarité	COMME

VALEUR ÉCART RÉDUIT (CF & CW)

<i>le N-[âge]</i>				
	Total SN DEF	% Sujet	% Objet	% Autres
bébé				
CF	157	42,68	34,39	22,93
CW	240	42,5	27,08	30,42
ε		0,019705	1,491471	-1,7589
enfant				
CF	2936	35,63	18,84	45,53
CW	2156	32,98	15,12	51,9
ε		2,2372449	2,833933	-4,2360934
Adolescent				
CF	90	27,78	20	52,22
CW	455	48,35	9,23	42,42
ε		-3,662609	3,0699798	1,747785
Adulte				
CF	246	34,96	6,91	58,13
CW	130	7,69	16,92	75,39
ε		5,7765794	-3,151606	-3,263862
Viillard				
CF	99	65,66	34,34	0
CW	18	66,67	22,22	11,11
ε		-0,08191	1,002582	

<i>un N-[âge]</i>				
	Total SN IND	% Sujet	% Objet	% Autres
bébé				
CF	205	6,34	36,1	57,56
CW	323	10,22	23,22	66,56
ε		-1,52744	2,9858019	-1,932187
enfant				
CF	1268	13,25	30,28	56,47
CW	1896	25,84	19,36	54,8
ε		-8,2402	7,1610576	1,107726
Adolescent				
CF	71	15,49	28,17	56,34
CW	410	38,54	17,31	44,15
ε		-3,761272	2,0044767	1,87378
Adulte				
CF	85	34,96	6,91	58,13
CW	213	9,41	30,59	60
ε		5,2978682	-4,434824	-0,317848
Viillard				
CF	149	20,81	29,53	49,66
CW	35	40	28,57	31,43
ε		-2,500086	0,117554	1,924099

INDEX DES AUTEURS

ACHARD-BAYLE G.	246, 255	BUSUIOC I.	351
ADLER S.	294	CADIOT P.	186
AHN W.-K.	230	CAPIN D.	5, 59, 353
ALEKSANDROVA A.	339	CARLSON G.N.	299, 300, 301, 303, 309, 312
AMOURETTE C.	14, 339, 340, 343, 360	CARLSON L.	264
ANDRIAMAMONJY P.	71	CHAFFIN R.	139
ANDRIEUX N.	68	CHAMPAGNOL R.	71, 72
ANSCOMBRE J.-C.	175, 232, 234, 261, 266, 267, 273, 274, 276, 313, 314, 315, 324, 335, 339, 360	CHAPMAN T.	221
APOTHÉLOZ D.	178, 179, 339	CHARAUDEAU P.	17
ARIÈS P.	38, 52, 53, 56	CHAROLLES M.	163, 214, 223, 227, 238, 239, 242, 243, 245, 246, 248, 250, 252, 278, 339, 360, 370, 371, 372, 375
ARRIVÉ M.	70, 262, 371	CHENET F.	32, 121, 124
ASNÈS M.	84, 211, 265, 266, 284	CHERDON C.	90, 91
BACH E.	264	CHETRIT J.	370
BACHA	196	CLÉRO J.-P.	18
BAKER A.J.	325, 364	COMBETTES B.	214, 339, 340, 341, 345, 346, 348, 360, 369, 370, 371, 372
BARTNING I.	93, 157, 164, 175, 177, 178	COMRIE B.	261, 268
BASSAC C.	302	CONDAMINES A.	18
BAUDET S.	263, 264, 266	CONDORAVDI C.	14, 307, 308, 314
BAUGUION C.	41, 42	CORBIN P.	15, 16
BEAUSEROY D.	266	CORBLIN F.	163, 180
BENVENISTE E.	40, 167, 186	CORI M.	16, 21
BERRENDONNER A.	178, 179	CROFT W.	146, 265, 268, 270, 271, 272, 278, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 296, 326, 336, 379, 410
BEVER T.G.	128	CRUSE D.-A.	94, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 123, 124, 125, 126, 127, 130, 131, 139, 140, 142, 158, 189, 210, 211, 212, 228, 377, 406
BEYSSADE C.	163, 164, 166, 167, 407	DAHLGREN K.	231
BIBER D.	16	DAL G.	273, 282
BLANCHE-BENVENISTE C.	320, 321, 340		
BOONE A.	167		
BORILLO A.	118, 175, 176, 193, 195, 198, 264, 268, 269, 274, 279, 281, 283, 289, 290, 294, 340, 345, 364, 367, 368, 370		
BOURDIEU P.	38		
BOURLIÈRE F.	32		
BRAS M.	41, 78, 297		
BRECKX M.	90, 91		

DARRAULT-HARRIS I.	38	GODDARD C.	98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 109, 395
DAVID J.	1, 84, 375	GOES J.	146, 147, 149, 154, 175, 193, 350, 355
DAVIDSON D.	7, 301, 302, 305, 306	GOETZ B.	38
DE GAULMYN M.-M.	320	GOSELIN L.	238, 261, 262, 265, 266, 268, 269, 272, 275, 281, 282, 286, 290, 291, 292, 294, 297, 329, 336, 378, 410
DE MONZIE A.	35, 36, 43, 44	GREVISSE M.	69, 70, 90, 91
DE SWART H.	164, 167, 263	GROSS G.	182, 184, 266, 267, 273
DELEDALLE G.	21	GUEHRIA W.	276, 277, 278
DELHAY C.	5, 6, 57, 60, 61, 62, 80, 128	GUILLEMIN-FLESCHER J.	164
DELOOR S.	332	GUIMIER C.	276, 360
DESCLÉS J.-P.	265	HAAS P.	261, 262, 263, 266, 273, 282, 294
DIXON R.M.W.	106, 175	HABERT B.	16, 17, 22
DOBROVIE-SORIN C.	163, 166, 167, 407	HAMM F.	266
DOWTY D.R.	266, 284, 285, 287, 289	HAVU E.	339, 341, 347, 360
DUCHÉ D.-J.	36, 37	HAXAIRE C.	78
DUCROT O.	156, 275, 364	HOWELL D.C.	78, 160
ELIAS N.	196, 261	HUOT H.	68
ERIKSON E.	38, 75	HUYGHE R.	266, 273
FELDMAN F.	221	JÄGER G.	307, 315
FERNALD T.B.	301	JOULIN J.	9, 276
FERRET S.	218, 219, 220	KAHN A.	33
FÈVRE-PERNET C.	134	KATZ G.	96, 306
FINLEY M.I.	39, 41	KAUFMAN J.-C.	31
FLAUX N.	84, 91, 92, 93, 159, 178, 179, 184, 187, 211, 339	KEIL F.C.	230
FONTANILLE J.	38, 47, 48, 49, 404	KERBRAT-ORECCHIONI C.	364
FORBES G.	221	KERLEROUX F.	145, 147
FORSGREN M.	175, 320, 339	KIM J.	301
FOURNIER N.	347, 357, 360, 361	KLEIBER G.	17, 84, 85, 90, 97, 127, 128, 139, 163, 180, 193, 204, 238, 252, 256, 257, 258, 259, 263, 299, 303, 312, 332, 334, 335
FRADIN B.	58	KNITTEL M.L.	178, 179, 183, 186, 267
FRANCESC H.	38	KOKOCHKINA I.	266
FRANCKEL J.-J.	274, 294	KRATZER A.	
FRANÇOIS A.	267		
FUCHS C.	23, 294, 347, 357, 360, 361		
FURUKAWA N.	346, 360		
GALE R.M.	221		
GALLAND O.	37, 38, 73		
GALMICHE M.	180, 312		
GIRY-SCHNEIDER J.	176, 266, 320		
GODARD D.	178		
GODARD F.	38		

301, 303, 304, 305, 306, 307, 332, 335	MILSARK G.L.	300
KRIPKE S. 217, 219, 225, 257	MINOIS G.	39
KUPFERMAN L.	MIRI M.	218
108, 109, 164, 165, 166, 167, 178, 250, 266, 319, 407	MITTWOCH A.	307, 323, 333, 334
LACA B. 263, 290	MORTUREUX M.-F.	133
LAGAE V. 274	MOSTROV V.	211, 212, 213, 215
LAKOFF G. 97, 186	MOURELATOS A.	264, 266
LANDMAN F. 285, 286	MULLER C.	320
LANGACKER R.W. 84, 97	MUSAN R.	332, 333
LAUWERS P. 155	NEVEU F.	339, 347, 360
LE BRAS H. 38, 39, 40, 41, 78	NICOLAS D.	84, 85, 86, 195, 264
LE BRETON D. 1, 87	NIKLAS-SALMINEN A.	67
LE DRAOULEC A. 327, 364, 371	NOAILLY M.	150, 157, 175, 186, 355
LE GOFFIC P. 360	NOONAN H.W.	221
LE QUERLER N. 347, 360, 363	NOWAKOWSKA M.	178, 179
LEECH G. 16	NYCKEES V.	56, 65, 95, 127
LEEMAN-BOUIX D. 263	OLSSON K.	320
LEFEUVRE J. 267	PARSONS T.	307
LEGALLOIS D. 18, 275	PEATRICK A.-M.	75
LUPU M. 204	PÉCHOIN D.	19
LYONS J.	PEETERS B.	98
94, 95, 96, 111, 112, 113, 116, 119, 120, 121, 123, 125, 127, 128, 130, 131, 137, 139, 140, 211, 377, 406	PERCHERON A.	38, 43, 44, 45, 46, 47
MACKIE P. 221	PÉRY-WOODLEY M.-P.	15, 16
MAIENBORN C. 305, 306, 307, 323	PICABIA L.	339
MARTIN F.	PIERRARD M.	320, 341, 347, 360
266, 281, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 315, 316, 317, 325, 328, 331	PINKER S.	230
MARTIN R. 87, 88, 89, 204	PINON M.L.	71, 72
MARTIN-BERTHET F. 65	PRÉVOST S.	346, 360
MASCHERIN L. 261	PUTNAM H.	228
MATORÉ G. 42	QUINE W.V.O.	84, 301
MATUSHANSKY O. 164, 167	RABAIN-JAMIN J.	75, 77
MCENERY T. 16	RADFORD A.	358
MCNALLY L. 307, 308, 310	RASCHINI E.	34
MELIS L. 329	RASTIER F.	70
MIHATSCH W. 102, 132	REBOUL A.	
MILNER J.-C. 15, 17, 177, 178, 179, 193	217, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 243, 259, 278, 378, 409	
	RECANATI C.	264, 265, 266, 286
	RECANATI F.	264, 265, 266, 286
	RICŒUR P.	221
	RIEGEL M.	

83, 90, 91, 127, 164, 175, 261, 266, 267, 273, 276, 304, 320, 321		84, 89, 91, 92, 93, 159, 168, 195, 208, 211, 212, 215, 266, 303, 305, 306, 313	
RIEMER N.	94	VAN FRAASSEN B.C.	221
RIVARA R.	154, 191, 192, 193, 194, 216	VAN PETEGHEM M.	
ROCHÉ M.	177	164, 165, 168, 169, 170, 173, 190, 320, 407	
ROSCH E.	100, 230	VEGA Y VEGA J.J.	273, 274
ROY I.	167, 250, 266	VENDLER Z.	
SANDT V.D.	364	263, 264, 265, 266, 279, 284, 285, 411	
SAPIR E.	194	VERGEZ-COURET M.	18
SCHAEFFER J.-M.	31	VERKUYL H.J.	263, 264, 284, 285
SCHNEDECKER C.		VET C.	84, 264
83, 102, 128, 154, 157, 175, 201, 206, 223, 238, 239, 242, 243, 246, 248, 250, 252, 253, 278, 297		VETTERS C.	254, 255
SCHWARTZ S.	225, 228, 231	VIGIER D.	360
SERAFIN V.	347, 363	VIKNER C.	283
SHOEMAKER S.	218, 221	WALTER H.	57, 58, 80, 90
SIMPSON P.	32	WHITTACKER S.	154
SINCLAIR J.	16, 17	WIERZBICKA A.	
SLOMAN S.A.	33, 230	83, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 133, 146, 147, 157, 164, 175, 241	
STRAWSON P.F.	212, 219, 223	WIGGINS D.	
TALMY L.	97	85, 217, 218, 221, 222, 223, 224, 228, 229, 232, 235, 236, 237, 355	
TAOKA C.	270, 271	WILMET M.	89, 90, 91
TARR M.J.	230	WILSON N.L.	221
TAYLOR R.	221	WINSTON M.	139, 211
TOGNINI-BONELLI E.	16	YULE G.	94, 238
VALETTE-CAGNAC E.	39, 41	ZADEH L.	98, 204
VAN CAMPENHOUDT M.	140	ZUBER R.	364
VAN DE VELDE D.			

INDEX DES NOTIONS

ARGUMENT DE DAVIDSON

301, 306, 307, 323, 413

ASPECT

aspect accompli 64, 254, 323

aspect externe 268, 291, 292

aspect interne

264, 268, 269, 284, 291, 292, 293, 295

aspect phasal

phase finale

269, 286, 287, 289, 291, 293, 294, 366

phase initiale 269, 286, 287, 291, 293

phase médiane 269, 277, 287, 290, 291, 292, 293, 294

phase préparatoire 268, 269, 287, 291, 292, 293, 296, 379

phase résultante 291, 292, 293, 379

aspect progressif

32, 73, 79, 117, 152, 196, 241, 262, 264, 277

aspect statif 171, 292

opérateurs aspectuels

263, 267, 269, 278

opérations aspectuelles

catégorisation d'un sous-procès 269

monstration 269, 290, 292, 293, 294, 296, 413

AUTO-SIMILITUDE 291, 296, 379

BORNES FLOUES 104, 280, 330, 337, 379

CADRES DISCURSIFS

14, 339, 369, 371, 372, 415

CARACTÈRE ÉVOLUTIF INHÉRENT

121, 122, 124, 239, 241, 242, 251, 293, 295

CARACTÈRE HYBRIDE DES N-[ÂGE]

116, 231, 237, 259, 299, 314, 325, 331, 377, 378

CATÉGORIES ASPECTUELLES

261, 262, 264, 279

accomplissements

262, 263, 264, 265, 277, 279, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 292, 293, 294, 413

achèvements

263, 264, 265, 272, 277, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 413

achèvements progressifs

285, 286, 287, 290, 413

activités

198, 264, 265, 279, 286

états

126, 129, 136, 156, 157, 158, 166, 188, 197, 205, 207, 225, 226, 227, 231, 232, 238, 244, 245, 247, 250, 253, 255, 261, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 286, 287, 288, 289, 292, 293, 295, 296, 297, 300, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 319, 321, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 335, 336, 363, 365, 379, 380, 412, 414

états contingents 232, 266, 268

états nécessaires 266, 268, 313

états permanents acquis 73, 271, 289

états ponctuels 272, 308

états transitoires 265, 271, 273, 276, 278, 286, 288, 304, 312, 335

CONDITIONS DE PERSISTANCE 85, 229, 232, 268, 319, 325, 326

CONFIGURATIONS LEXICALES

hiérarchies

hiérarchies non ramifiées 113, 114, 115, 131

chaînes 116, 241
chaînes continues 116
chaînes discontinues 116
hélicoïdes 116
hiérarchies ramifiées 113, 114, 115

CONSTRUCTION DÉTACHÉE
339, 340, 341, 342, 343, 344, 345,
346, 347, 348, 349, 350, 351, 352,
353, 354, 355, 356, 357, 358, 359,
360, 361, 362, 363, 365, 366, 367,
368, 370, 371, 372, 373, 374, 375,
376, 414, 415

valeur qualitative
7, 340, 343, 345, 346, 353, 356, 415

valeur temporelle
340, 342, 343, 344, 346, 347, 348,
349, 350, 353, 354, 355, 356, 357,
358, 359, 360, 361, 363, 364, 365,
366, 367, 368, 370, 371, 372, 373,
374, 375, 376, 414, 415

CORÉFÉRENCE PARTIELLE 256, 355, 376, 412

DEGREE TERMS 116, 117, 118

DIFFÉRENCIATION
32, 48, 58, 65, 80, 85, 88, 105, 107,
113, 114, 115, 119, 131, 138, 141,
142, 250, 309, 378, 391

ENSEMBLE LEXICAL
55, 77, 80, 83, 97, 109, 111, 118, 119,
124, 127, 142, 145, 158, 189, 190,
192, 293, 296, 333, 406, 408

ensemble sériel 120

progression continue 119, 123, 126, 142

progression discontinue 119, 123, 124

relation d'ordre
67, 73, 79, 80, 111, 118, 119, 120,
121, 123, 124, 126, 140, 142, 190,
192, 229, 296, 364, 366, 373, 377,
379, 381

relation secondaire
123, 124, 125, 126, 142, 377, 408

IDENTITÉ
identité à travers le temps
13, 85, 86, 108, 218, 221, 235, 355

identité sortale
219, 220, 223, 235, 238, 245, 246,
300

INTERVALLE TEMPOREL
158, 176, 177, 252, 254, 264, 265,
266, 268, 279, 280, 281, 282, 283,
288, 292, 293, 294, 295, 296, 299,
301, 306, 308, 313, 314, 322, 325,
329, 330, 331, 336, 362, 380, 412, 414

LIFETIME EFFECTS
304, 305, 308, 309, 310, 311, 331,
332, 333, 334, 335, 414

MARQUEURS ASPECTUELS
auxiliaires de visée aspectuelle 269
coverbes 269, 290, 291, 292

MODE DE REPÉRAGE
autonome 282, 329
non autonome 107, 147, 329

NATURAL KIND TERMS
93, 103, 216, 228, 229, 230, 231, 246,
257, 411

NOMINAL KIND TERMS
225, 228, 229, 231, 245, 273, 300

PHASE
5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 23,
24, 27, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 42, 44,
47, 48, 49, 51, 52, 56, 62, 64, 66, 67,
69, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 89, 108,
109, 118, 119, 124, 125, 126, 133,
135, 136, 139, 140, 141, 142, 153,
158, 167, 185, 189, 190, 205, 211,
213, 221, 222, 223, 224, 225, 226,
227, 237, 239, 240, 241, 243, 246,
247, 248, 249, 256, 258, 259, 261,
263, 267, 268, 269, 270, 271, 272,
275, 277, 278, 286, 287, 289, 290,

291, 292, 293, 294, 295, 296, 297,
333, 335, 336, 355, 366, 367, 378,
379, 380, 411, 412, 413

phase non profilée 270, 272, 296
phase profilée 270, 272, 286, 287

PRÉDICATS

caractérisants
314, 315, 316, 317, 324, 336, 342,
350, 415

d'état
233, 260, 261, 262, 264, 265, 266,
267, 268, 269, 274, 279, 280, 281,
284, 295, 296, 297, 302, 305, 306,
307, 308, 309, 311, 312, 313, 314,
315, 319, 323, 325, 326, 336, 365,
412, 413

de phase
222, 223, 224, 226, 227, 243, 246,
258, 259, 297, 411

dispositionnels 311, 313, 317

Individual level predicates (ILP)
299, 300, 301, 303, 304, 305, 307,
308, 309, 310, 311, 313, 314, 315,
320, 322, 323, 325, 331, 332, 334,
335, 342, 413, 414

irréversibles 325, 326

non sortaux 166, 167, 259, 336

réversibles

potentiellement réversibles 326

significatifs 309, 311, 314, 317

sortaux
166, 167, 168, 190, 216, 217, 221,
222, 223, 224, 225, 226, 227, 228,
229, 230, 231, 232, 233, 234, 235,
236, 237, 239, 243, 244, 245, 251,
252, 256, 257, 258, 259, 260, 278,
291, 293, 295, 297, 315, 324, 325,
326, 327, 329, 331, 336, 342, 343,
378, 409, 411

Stage level predicates (SLP)
299, 300, 301, 303, 304, 305, 307,
308, 309, 310, 311, 313, 314, 315,
320, 322, 327, 331, 332, 335, 413,
414

PRÉDICATS FLOUS 203, 204, 280

PRÉSUPPOSITION
235, 237, 264, 294, 295, 303, 322,
327, 331, 332, 333, 334, 335, 364, 414

PROPRIÉTÉS
13, 48, 51, 54, 86, 89, 106, 107, 118,
120, 126, 146, 158, 164, 166, 167,
168, 173, 175, 190, 193, 194, 210,
215, 225, 232, 233, 234, 259, 261,
267, 274, 275, 278, 280, 291, 292,
295, 300, 301, 302, 312, 313, 314,
315, 317, 319, 321, 325, 331, 335,
336, 343, 352, 378, 379

mode d'attribution
267, 313, 314, 315, 335, 336, 414

mode de manifestation
313, 314, 315, 319, 324, 325, 335,
414

QUANTIFICATION
84, 89, 114, 123, 137, 166, 168, 172,
191, 192, 193, 194, 195, 197, 198,
200, 207, 210, 212, 213, 214, 215,
216, 233, 237, 283, 302, 410

évaluative 191, 192, 193, 207

quantification exacte 191, 195, 283, 410

par mesure 13, 92, 168, 192, 193, 194,
195, 213

unités de mesure 114, 115, 123, 139,
197, 210, 211, 212

par zone 192, 200, 214

RANK TERMS 118

RELATIONS LEXICALES

hypéronymie
61, 97, 109, 127, 128, 129, 130, 132,
133, 134, 135, 136, 138, 248, 273,

409

hyponymie

113, 127, 128, 129, 130, 132, 133,
135, 136, 138, 140, 141, 223, 408,
409

méronymie

85, 92, 100, 121, 123, 125, 126, 129,
132, 138, 139, 140, 141, 142, 156,
210, 211, 212, 213, 214, 215, 216,
221, 232, 234, 239, 246, 249, 265,
266, 282, 290, 297, 315, 371, 377,
378, 379, 380, 385, 391, 409, 410

relation d'incompatibilité

113, 116, 119, 122, 130, 131, 138,
141, 142, 168, 172, 180, 196, 199,
203, 235, 274, 276, 280, 283, 291,
293, 295, 296, 319, 323, 324, 333,
340, 354, 359, 374, 409

BIBLIOGRAPHIE

- Achard-Bayle G.** (1997). « Pour un traitement linguistique du problème de l'identité à travers le temps : syntaxe et sémantique des prédicats transformateurs métamorphiques ». in Kleiber G., Schnedecker C. & Tyvaert J. E. (éds). *La continuité référentielle*. Metz. 1-26.
- Achard-Bayle G.** (2001). *Grammaire des métamorphoses. Référence, identité, changement, fiction*. Bruxelles. De Boeck.
- Adler S.** (2008). « Événementialité et partitivité dans les séquences [PREP le Nom de] temporelles ». *Langages* (1) 169, 67-81.
- Ahn W.-K.** (1998). « Why are different features central for natural kinds and artifacts? : the role of causal status in determining feature centrality ». *Cognition* (69), 135-178.
- Aleksandrova A.** (2012). « *Enfant, j'aimais les épinards* : l'expression nominale du temps ». *Langages* (4) 188, 95-110.
- Amourette C.** (2004). *L'expression du temps et de l'aspect dans les formes non conjuguées du français*. Thèse de Doctorat. Rouen. Université de Rouen.
- Amourette C.** (2006). « Sémantique temporelle de quelques constructions appositives ». in Apothéloz D., Combettes B. & Neveu F. (éds). *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*. Berne. Peter Lang. 33-49.
- Andriamamonjy P.** (2000). « Le rôle du genre grammatical au cours de la reconnaissance des noms ». *L'année psychologique* (100) 3, 419-442.
- Andrieux N. & Baumgartner E.** (1983). *Systèmes morphologiques de l'ancien français : Le Verbe*. Bordeaux. Bière.
- Anscombe J. C.** (1990a). « Article zéro et structuration d'événements ». in Charolles M., Fisher S. & Jayez J. (éds). *Le discours : représentations et interprétations*. Nancy. PU. 265-295.
- Anscombe J. C.** (1990b). « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur ». *Langue française* 86, 103-125.
- Anscombe J. C.** (1991). « L'article zéro sous préposition ». *Langue française* 91, 24-39.
- Anscombe J. C.** (1999). « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux ». *Langue française* (122) 1, 52-69.
- Anscombe J. C.** (2000). « Éléments de classification des noms processifs ». *BULAG, Lexique, Syntaxe et Sémantique. Mélanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire*, Hors série, 345-364.
- Anscombe J. C.** (2002). « *La nuit, certains chats sont gris*, ou la généricité sans syntagme générique ». *Linx* 47, 13-30.
- Anscombe J. C.** (2005a). « Les deux périphrases nominales *Un N en train/Un N en cours* : essai de caractérisation sémantique ». in Bat-Zeev Shyldkrot H. & Le Querler N. (éds). *Les périphrases verbales*. Amsterdam. John Benjamins. 103-117.
- Anscombe J. C.** (2005b). « Temps, aspect et agentivité, dans le domaine des adjectifs psychologiques ». *Lidil* (32), 145-165.
- Anscombe J. C.** (2007). « Les indicateurs aspectuels de déroulement processif : *en cours de, en passe de, en train de, en voie de* ». *Cahiers de lexicologie* (1) 90, 41-74.
- Anscombe J. C.** (2009a). « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction *tout+Adjectif* ». *Langue française* (161), 59-81.
- Anscombe J. C.** (2009b). « Pour une autre classification des états ». *Revue de sémantique et pragmatique* 25-26, 13-29.
- Anscombe J. C.** (2010). « États et propriétés dans les combinaisons *être+Adjectif* ». *Le français moderne* (2), 186-205.
- Apothéloz D., Combettes B. & Neveu F.** (éds). (2009). *Les Linguistiques du détachement*.

Berne. Peter Lang.

- Ariès P.** (1973). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris. Seuil.
- Arrivé M.** (1996). « Genre et sexe ». in Auroux S., Delesalle S. & Meschonnic H. (éds). *Histoire et grammaire du sens*. 177-185.
- Arrivé M., Gadet F. & Galmiche M.** (1986). *Grammaire d'aujourd'hui - guide alphabétique de linguistique française*. Paris. Flammarion.
- Asnes M.** (2004). *Référence nominale et verbale : analogies et interactions*. Paris. PUPS.
- Asnès M. & Kupferman L.** (2008). « Evénements, prédicats, arguments : quelques points de repère ». *Langages* 169, 7-33.
- Bach E.** (1986). « The algebra of events ». *Linguistics and philosophy* 9, 5-16.
- Bacha J.** (1997). « Entre le plus et le moins : l'ambivalence du déterminant *plusieurs* ». *Langue française* 116, 49-60.
- Baker A. J.** (1956). « Presupposition and Types of Clause ». *Mind* (65) 259, 368-378.
- Bartning I.** (1984). « Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques en français ». *Revue Romane, Bind* (19), 177-215.
- Bartning I.** (1996). « Éléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français ». *Langue française* (109) 1, 29-43.
- Bassac C.** (2008). « Evénements et référence ». in Frath P., Gledhill C. & Pauchard J. (éds). *Res per Nomen*. Reims. PU. 177-193.
- Baudet S.** (1990). « Représentations cognitives d'état, d'événement et d'action ». *Langages* (25) 100, 45-64.
- Bauguion C.** (2005). « Dame Jeunesse et Vieillesse dans la poésie de Charles d'Orléans ». in Carruthers L. & Papahagi A. (éds). *Jeunesse et Vieillesse : images médiévales de l'âge en littérature anglaise*. Paris. Harmattan. 117-135.
- Beuseroy D.** (2009). *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs. Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de Doctorat, Nancy. Université de Nancy.
- Bennett J.** (1988). *Events and their names*. Indianapolis. Hackett.
- Benveniste E.** (1974). *Problèmes de linguistique générale*. Vol.2. Paris. Gallimard.
- Berrendonner A.** (1995). « Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux ». *TRANEL* 23, 9-39.
- Bever T. G. & Rosenbaum P. S.** (1971). « Some lexical structures and their empirical validity ». in Steinberg D. D. & Jakobovitz L. A. (eds). *Semantics*. Londres. Cambridge UP. 586-599.
- Beysade C.** (2008). « Ma fille sera religieuse ou femme de médecin ». *Journées Sémantique et Modélisation* (abstract), Toulouse.
- Biber D., Conrad S. & Reppen R.** ((1998) 2006). *Corpus Linguistics. Investigating language structure and use*. New York. Cambridge UP.
- Blanche-Benveniste C.** (1988). « "Laissez-le tel que vous l'avez trouvé" : proposition pour l'analyse du fameux "attribut du complément d'objet" ». *Travaux de linguistique* 17, 51-68.
- Blanche-Benveniste C.** (1998). « L'usage prédicatif secondaire des participe passés ». in Forsgren M., Jonasson K. & Kronning H. (éds). *Prédication, assertion, information : applications et synthèses*. Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis. 43-56.
- Boone A.** (1987). « Les constructions *Il est linguiste/C'est un linguiste* ». *Langue française* (75) 75, 94-106.
- Borillo A.** (1985). « Un congé de trois jours, trois jours de congé ». *Cahiers de grammaire* 9, 3-20.
- Borillo A.** (1986). « La quantification temporelle: durée et itérativité en français ». *Cahiers de Grammaire* (II), 117-156.
- Borillo A.** (1988a). « Durée et fréquence en français ». in Tersis N. & Kihm A. (eds). *Temps et aspects*. Paris. Peetes/Selaf. 149-163.
- Borillo A.** (1988b). « L'expression de la durée: construction des noms et des verbes de mesure temporelle ». *Lingvisticae Investigationes* 13, 363-396.
- Borillo A.** (1988c). « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel ». *Langue Française*

- 77, 71-91.
- Borillo A.** (2001a). « Quelques adjectifs de référence temporelle du français ». *Cahiers de Grammaire* (26), 37-55.
- Borillo A.** (2001b). « Quelques adjectifs temporels du français ». in Kronning H., Norén C., Novén B., et al. (éds). *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis. 89-97.
- Borillo A.** (2005). « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français? ». in Bat-Zeev Shyldkrot H. & Le Querler N. (éds). *Les périphrases verbales*. Amsterdam. Benjamins. 67-82.
- Borillo A.** (2006). « Quelques structures participales de valeur temporelle en prédication seconde ». *Travaux Linguistiques du CERLICO* 19, 167-182.
- Borillo A.** (2009). « Le participe passé comme mode d'expression d'une prédication seconde de sens temporel ». in Apothéloz D., Combettes B. & Neveu F. (éds). *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*. Berne. Peter Lang. 129-151.
- Bouquet S.** (1997). *Introduction à la lecture de Saussure*. Paris. Payot.
- Bourdieu P.** (1984). *La "jeunesse" n'est qu'un mot*. Paris. Minuit.
- Bourlière F.** (1963). « Les méthodes de mesure de l'âge biologique chez l'Homme ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* (4) 4, 561-583.
- Bras M. & Schnedecker C.** (2011). « Dans un (premier+second+nième) temps : sémantique compositionnelle et sémantique discursive », *Discours* 9, Disponible en ligne sur <http://discours.revues.org/8563>.
- Breckx M.** (2000). *Grammaire française*. Bruxelles. De Boeck.
- Busuioac I.** (2007). « Détachée, cette construction serait ambiguë. Valeurs circonstancielle des modificateurs du nom détachés en français et en roumain ». in Flaux N. & Stoic D. (éds). *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Arras. Artois PU. 229-240.
- Cadiot P.** (1991). *De la grammaire à la cognition : la préposition pour*. Paris. Editions du CNRS.
- Capin D.** (2007). « Peu/petit en Ancien et Moyen français ». *Verbum* (29) 3-4, 287-303.
- Carlson G. N.** (1977). « A unified analysis of the english bare plural ». *Linguistics and Philosophy* 1, 413-457.
- Carlson G. N.** (1978). *Reference to Kinds in English*. New York. Garland Publishing.
- Carlson G. N.** (1979). « Generics and atemporal when ». *Linguistics and Philosophy* 3, 49-98.
- Carlson G. N. & Pelletier F. J.** (eds). (1995). *The Generic book*. Chicago. UP.
- Carlson L.** (1981). « Aspect and quantification ». *Syntax and Semantics* 14, 31-64.
- Chaffin R., Hermann D. & Winston M.** (1988). « An Empirical Taxonomy of Part-Whole Relations : Effects of Part-Whole Relation Type on Relation Identification ». *Language and Cognitive Processes* (3) 1, 17-48.
- Champagnol R.** (1987). « Recherches sur le genre: temps de classification au masculin et au féminin des substantifs animés ». *L'année Psychologique* (2), 217-236.
- Chapman T.** (1973). « Identity and reference ». *Mind* (LXXXII) 328, 543-556.
- Charaudeau P.** (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». *Corpus* 8, 37-66.
- Charolles M.** (1997a). « Identité, changement et référence pronominale ». in Kleiber G., Schnedecker C. & Tyvaert J. E. (éds). *La continuité référentielle*. Paris. Klincksieck. 71-96.
- Charolles M.** (1997b). « L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces ». *Cahiers de Recherche Linguistique* (6), 1-73.
- Charolles M.** (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris. Ophrys.
- Charolles M.** (2003). « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase ». *Travaux de linguistique* (47), 11-49.
- Charolles M. & Schnedecker C.** (1993). « Coréférence et identité. Le problème des référents évolutifs ». *Langages* 112, 106-126.
- Charolles M. & Vigier D.** (2005). « Les adverbiaux en position préverbale: portée cadrative et organisation des discours ». *Langue française* 148, 9-30.

- Chenet F.** (2000). *Le Temps. Temps cosmique, Temps vécu*. Paris. Armand Colin.
- Cherdon C.** (2007). *Guide de grammaire française*. Bruxelles. De Boeck.
- Chetrit J.** (1976). *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle : étude descriptive*. Paris. Klincksieck.
- Cléro J.-P.** (2000). *Théorie de la perception. De l'espace à l'émotion*. Paris. PUF.
- Combettes B.** (1988). *Pour une grammaire textuelle : La progression thématique*. Bruxelles. De Boeck-Duculot.
- Combettes B.** (1990). « Types de textes et indices linguistiques ». *Voies Livres* (36), 1-15.
- Combettes B.** (1996). « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots: le cas des constructions détachées ». *Langue française* 1, 83-96.
- Combettes B.** (1998a). *Les constructions détachées en français*. Paris. Ophrys.
- Combettes B.** (1998b). « Prédication et perspective fonctionnelle de la phrase : le cas des constructions détachées ». in Forsgren M., Jonasson K. & Kronning H. (éds). *Prédication, assertion, information : applications et synthèses*. Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis. 129-138.
- Combettes B.** (2005). « Les constructions détachées comme cadres de discours ». *Langue française* 148, 31-44.
- Comrie B.** (1976). *Aspect*. Cambridge. Cambridge UP.
- Condamines A.** (2000). « Les bases théoriques du groupe toulousain "Sémantique et Corpus" : ancrages et perspectives ». *Cahiers de Grammaire* 25, 5-28.
- Condamines A.** (2007). « L'interprétation en sémantique de corpus : le cas de la construction de terminologies ». *Revue française de linguistique appliquée* (XII) 1, 39-52.
- Condoravdi C.** (1992). « Individual-level predicates in conditional clauses ». *Conférence présentée au LSA Meeting*. Philadelphia. PA.
- Corbin P.** (1980). « De la production des données en linguistique introspective ». in Dessaux-Berthonneau A.-M. (éd.). *Théories linguistiques et traditions grammaticales*. Lille. PU.
- Corblin F.** (1987). *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève. Droz.
- Cori M., David S. & Léon J.** (2008). « Eléments de réflexions sur la place des corpus en linguistique ». *Langages* 171, 5-11.
- Croft W.** (1990). *Typology and Universals*. Cambridge. Cambridge UP.
- Croft W.** (2012). *Verbs : Aspect and Causal Structure*. Oxford. UP.
- Croft W. & Cruse D. A.** (2004). *Cognitive linguistics*. Cambridge. Cambridge UP.
- Cruse D.-A.** (1986). *Lexical semantics*. Cambridge. Cambridge UP.
- Cruse D.-A.** (2000). *Meaning in language*. NY. Oxford UP.
- Cruse D.-A.** (2002). « Hyponymy and its Varieties ». in Green R., Been C. A. & Myaeng S. H. (eds). *The Semantics of Relationships*. Dordrecht. Kluwer Academic Publishers. 3-21.
- Dahlgren K.** (1985). « The Cognitive Structure of Social Categories ». *Cognitive Science* (9), 379-398.
- Dal G. & Namer F.** (2010). « Les noms en *-ance/-ence* du français : quel(s) patron(s) constructionnel(s)? ». *CMLF 2010*, 893-907.
- Darrault-Harris I. & Fontanille J.** (éds). (2008). *Les âges de la vie : sémiotique de la culture et du temps*. Paris. PUF.
- David J. & Kleiber G.** (éds). (1988). *Termes massifs et termes comptables*. Paris. Klincksieck.
- Davidson D.** (1980). *Essays on Actions and Events*. Oxford. Clarendon Press.
- de Gaulmyn M.-M. & Rémi-Giraud S.** (éds). (1991). *A la recherche de l'attribut*. Lyon. PU.
- De Monzie A. & Febvre L.** (1954). *Encyclopédie française : La vie*. Paris. Larousse.
- De Swart H.** (1995). « Contraintes aspectuelles et réinterprétation contextuelle ». *Sémiotiques* 9, 89-115.
- de Swart H., Winter Y. & Zwarts J.** (2007). « Bare nominals and reference to capacities ». *Natural language & Linguistics Theory* 25, 195-222.
- Deledalle G.** (1978). *Ecrits sur le signe de Ch. S. Peirce. Textes choisis, traduits et commentés*. Paris. Seuil.
- Delhay C.** (1996). *Il était un petit X*. Paris. Larousse.
- Deloor S.** (2012). « Bref aperçu historique des travaux sur la présupposition ». *Langages* (2) 186, 3-20.

- Desclés J.-P.** (1994). « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes ». *Studia kognitywne* (1), 57-88.
- Dixon R. M. W.** (1977). « Where have all the adjectives gone? ». *Studies in Language* (1), 19-80.
- Dixon R. M. W.** (2009). « Adjective Classes in Typological Perspective ». in Dixon R. M. W. & Aikhenvald A. Y. (eds). *Adjective classes. A Cross-linguistic Typology*. Oxford. Oxford University Press. 1-49.
- Dobrovie-Sorin C. & Beyssade C.** (2005). *Définir les indéfinis*. Paris. CNRS.
- Dowty D. R.** (1977). « Toward a semantic analysis of verb aspect and the english 'imperfective' progressive ». *Linguistics and Philosophy* 1, 45-77.
- Dowty D. R.** (1986). « The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics ? ». *Linguistics and Philosophy* 9, 37-61.
- Duché D.-J.** (2005). « Enfance - développement psychomoteur ». *Encyclopædia Universalis*. (Version 10.5) [DVD-ROM], Paris.
- Ducrot O.** (1968). « La description sémantique des énoncés français et la notion de présupposition ». *L'Homme* (8), 37-53.
- Ducrot O.** (1975). « Je trouve que ». *Semantikos* 1, 62-88.
- Ducrot O.** (1980). *Les mots du discours*. Paris. Minuit.
- Ducrot O.** (1984). *Le dire et le dit*. Paris Ed. de Minuit.
- Elias N.** (1996). *Du temps*. Paris. Fayard.
- Erikson E.** (1982). *Enfance et société* Paris. Delachaux & Niestlé.
- Feldman F.** (1973). « Sortal Predicates ». *Noûs* (7), 268-282.
- Fernald T. B.** (2000). *Predicates and temporal arguments*. Oxford. UP.
- Ferret S.** (1996). *Le bateau de Thésée*. Paris. Minuit.
- Ferret S.** (1998). *L'identité*. Paris. Flammarion.
- Fèvre-Pernet C.** (2008). *Onomastique commerciale et genre polysémotique: les catalogues de jouets*. Thèse de Doctorat. Toulouse. Toulouse Le-Mirail.
- Finley M. I.** (1983). « Les personnes âgées dans l'Antiquité classique ». *Communications* 37, 31-45.
- Flament-Boistrancourt.** (1994). « Remarques sur un petit couple rebelle : *an/année* ». *Langue française* 103, 55-67.
- Flaux N.** (1999). « La fonction de complément de nom dans les groupes binominaux en *de* et les rôles sémantiques ». in Amiot D., De Muldrer W., Flaux N. & Tenchéa M. (éds). *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*. Artois.
- Flaux N.** (2002). « Les noms d'idéalités concrètes et le temps ». *Cahiers Chronos* 10, 65-78.
- Flaux N. & Stosic D.** (éds). (2007). *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Arras. Artois PU.
- Flaux N. & Stosic D.** (2011). « Noms d'idéalités, prépositions et temporalité ». in Arjoca-Ieremia E., Avezard-Roger C., Goes J., et al. (éds). *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques. Actes du septième colloque international de linguistique française et roumaine*. Arras. Artois PU. 155-178.
- Flaux N. & Van de Velde D.** (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris. Ophrys.
- Fontanille J.** (2008). « Âges de la vie : les régimes temporels du corps ». in Darrault-Harris I. & Fontanille J. (éds). *Les âges de la vie. Sémiotique de la culture et du temps*. Paris PUF. 59-75.
- Forbes G.** (1983). « Wiggins on Sets and Essence ». *Mind* (365), 114-119.
- Forsgren M.** (1978). *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*. Stockholm. UPPSALA.
- Forsgren M.** (2005). « Apposition, attribut, épithète: même combat prédicatif? ». *Langue française* 125, 30-45.
- Forsgren M., Jonasson K. & Kronning H.** (éds). (1998). *Prédication, assertion, information : applications et synthèses*. Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis.
- Fournier N.** (1993). « La ponctuation des groupes circonstants dans le corpus *Le Monde* ». in Guimier C. (ed.). *1001 Circonstants*. Caen. PU. 47-69.
- Fradin B.** (2003). « Le traitement de la suffixation en *-et* ». *Lexique* (152), 26-56.

- Francesc H. & Francesc M.** (1989). « Enquête, Biographie et cycle de la vie », *Identité et cycle de vie*, Disponible en ligne sur <http://enquete.revues.org/document101.html>.
- Franckel J.-J.** (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève. Droz.
- François A.** (2003). *La sémantique du prédicat en mwotlap*. Leuven-Paris. Peeters.
- Fuchs C.** (1993a). « Position, portée et interprétation des circonstants : encore et les circonstants de localisation temporelle ». *1001 Circonstants*, 253-283.
- Fuchs C.** (1993b). « Position, portée et interprétation des circonstants : encore et les circonstants de localisation temporelle ». in Guimier C. (ed.). *1001 Circonstants*. Caen. PU. 253-283.
- Fuchs C.** (2011). « Quelques remarques sur la notion de *modèle* en linguistique ». *Amadis* 9, 331-340.
- Fuchs C. & Fournier N.** (2003). « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet nominal ». *Travaux de linguistique* (47) 47, 79-109.
- Furukawa N.** (1996). *Grammaire de la prédication seconde*. Louvain. Duculot.
- Furukawa N.** (2003). « Les éléments initiaux détachés et la thématization ». *Cahiers de praxématique* (40), 127-148.
- Gale R. M.** (1984). « Wiggin's thesis D(x) ». *Philosophical Studies* 45, 239-245.
- Galland O.** (2010). « Introduction. Une nouvelle classe d'âge? ». *Ethnologie française* (40) 1, 5-10.
- Galmiche M.** (1984). « Référence indéfinie, événements, propriétés et pertinence ». in David J. & Kleiber G. (éds). *Déterminants : syntaxe et sémantique, Colloque International de linguistique, 6-8 décembre*. Metz. 41-71.
- Galmiche M.** (1990). « Hyponymie et généricité ». *Langages*, 33-49.
- Giry-Schneider J.** (1991). « L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs ». *Langages* (102), 23-35.
- Giry-Schneider J.** (1997). « Sur quoi peut porter un adjectif épithète? L'expression du temps et de l'aspect dans les groupes nominaux ». *Langages* (31) 126, 11-38.
- Godard D.** (1986). « Les déterminants possessifs et les compléments de nom ». *Langue française* 72, 102-122.
- Godard F.** (2006). « La définition des âges de la vie », *Enquête, Biographie et Cycle de vie*, Disponible en ligne sur <http://enquete.revues.org/document84.html>.
- Goddard C.** (2007). « Semantic primes and conceptual ontology ». in Schalley A. & Zaeffer D. (eds). *Ontolinguistics : How ontological status shapes the linguistic coding of concepts*. Berlin. Moutons de Gruyter. 145-174.
- Goddard C.** (ed.) (2008a). *Cross-Linguistics Semantics*. Amsterdam. John Benjamins.
- Goddard C.** (2008b). « The Natural Semantic Metalanguage: The State of the art ». in Goddard C. (ed.). *Cross-Linguistics Semantics*. Amsterdam. John Benjamins. 1-26.
- Goddard C. & Wierzbicka A.** (à par.). « Men, Women and children : the conceptual semantics of basic social categories ». in Goddard C. & Wierzbicka A. (eds). *Words and Meanings: Lexical Semantics Across Domains, Languages, and Cultures*. Oxford. Oxford Publishing Press. version prééditoriale disponible sur http://www.colorado.edu/ling/courses/LAM5430/More5430e-reserves/Basic_Social_Categories.pdf.
- Goes J.** (1999). *L'adjectif entre nom et verbe*. Bruxelles. Duculot.
- Goes J.** (2004). « Les adjectifs primaires: prototypes sémantiques ou prototypes abstraits? ». in François J. (ed.). *L'adjectif en français et à travers les langues*. Caen. PU. 109-134.
- Goes J.** (2007). « L'apposition dans tous ses états ». in Flux N. & Stoic D. (éds). *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Artois. PU.
- Goes J.** (2009). « L'adjectif prototypique et l'apposition ». in Apothéloz D., Combettes B. & Neveu F. (éds). *Les linguistiques du détachement*. Berne. Peter Lang.
- Goetz B.** (2008). « Milieux de la vie », *Le Portique* 21, Disponible en ligne sur <http://leportique.revues.org/index1773.html>.
- Gosselin L.** (1996). *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain. Duculot.
- Gosselin L.** (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles. De Boeck.

- Gosselin L.** (2011). « L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales ». *French Language Studies* 21, 149-171.
- Gosselin L., Lenepveu V. & Legallois D.** (2011). *Les phases : de l'aspect des procès à la structuration textuelle*. Berne. Peter Lang.
- Grevisse M. & Goosse A.** (2007). *Le Bon Usage*. Paris. De Boeck-Duculot.
- Gross G.** (1977). *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*. Paris. Larousse.
- Gross G.** (1981a). « Lexicographie et grammaire ». *Cahiers de lexicologie* 2, 35-46.
- Gross G.** (1994). « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages* 115, 15-30.
- Gross G.** (1995). « A propos de la notion d'humain ». *Linguisticae investigationes* (17) 17, 71-81.
- Gross G.** (1996a). *Les expressions figées en français*. Paris. Ophrys.
- Gross G.** (1996b). « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages* 121, 54-72.
- Gross G.** (2009). « Sur le statut des substantifs humains ». in Leeman D. (ed.). *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation. Hommages à Jean-Claude Anscombe*. Chambéry. Université de Savoie. 27-41.
- Gross M.** (1981b). « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages* 63, 7-52.
- Guehria W.** (2011). « La structure attributive avec *devenir* comme construction marquée dans l'ensemble sous-déterminé des phrases de forme *N Vétat Adj* ». *Langue française* (3) 171, 135-146.
- Guillemin-Flescher J.** (2009). « Prédication et propriété ». *Faits de langue* 31-32, 145-56.
- Guimier C.** (1991). « Sur la fonction attribut du sujet : approche psychomécanique ». in De Gaulmyn M.-M. & Rémi-Giraud S. (éds). *A la recherche de l'attribut*. Lyon. PU. 209-237.
- Guimier C.** (ed.) (1993a). *1001 Circonstants*. Caen. PU.
- Guimier C.** (1993b). « Les circonstants en phrase attributive ». in Guimier C. (ed.). *1001 Circonstants*. Caen. PU. 127-159.
- Haas P.** (2009). *Comment l'aspect vient aux noms. Les propriétés aspectuelles des noms à l'épreuve des restrictions de sélection imposées par certaines prépositions*. Thèse de Doctorat, Lille. Université de Lille III.
- Haas P., Huyghe R. & Marin R.** (2008). « Du verbe au nom : clagues et décalages aspectuels ». in Durand J., Habert B. & Laks B. (éds). *CMLF*. Paris. ILF. 2051-2065.
- Habert B.** (2004). « Outiller la linguistique : de l'emprunt de techniques aux rencontres de savoirs ». *Revue française de linguistique appliquée* 1, 5-24.
- Habert B.** (2005). « Portrait de linguiste(s) à l'instrument », *Texto!* 4, Disponible en ligne sur <http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Habert/Habert_Portrait.html>.
- Habert B.** (2009). *Construire des bases de données pour le français*. Paris. Ophrys.
- Habert B., Nazarenko A. & Salem A.** (1997). *Les linguistiques de corpus*. Paris. Armand Colin.
- Hamm F. & van Lambalgen M.** (2003). « Event Calculus, Nominalisation and the Progressive ». *Linguistics and Philosophy* (26) 4, 381-458.
- Havu E.** (2002a). « L'interprétation des constructions détachées », *CLAC. Círculo de lingüística aplicada a la comunicación*, Disponible en ligne sur <http://www.ucm.es/info/circulo/no10/havu.htm>.
- Havu E.** (2002b). « Sur quels principes l'interprétation des constructions détachées repose-t-elle? ». *XV Skandinaviske romanistkongress*. Oslo 12.-17. august 2000. 389-400.
- Havu E. & Pierrard M.** (2007). « Détachement et prédication seconde ». *Neuphilologische Mitteilungen* (4 CVIII) 4, 729-742.
- Haxaire C.** (2003). « Ages de la vie et accomplissement individuel chez les Gouro (Nord) de Côte d'Ivoire ». *L'Homme. Revue française d'Anthropologie* 167-168, 104-126.
- Howell D. C.** (2009). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles. De Boeck.
- Huot H.** (2005). *La morphologie*. Paris. Armand Colin.
- Huyghe R. & Marin R.** (2007). « L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol ». *Faits de langue* 30, 265-273.
- Jäger G.** (1999). « Stage levels, states, and the semantics of the copula ». *ZAS Papers in Linguistics* 14, 65-94.
- Joulin J.** (1983). « Une approche sémantique du verbe *devenir* à partir de la séquence [SNI +

- devenir + adjectif] ». *L'information grammaticale* 17, 13-16.
- Kahn A.** (2005). « Croissance (Biologie) ». *Encyclopædia Universalis*. [DVD-ROM], (Version 10.5). Paris.
- Katz G.** (2003). « Events arguments, adverb selection and the Stative Adverb Gap ». in Lang E., Maienborn C. & Fabricius-Hansen C. (eds). *Modifying adjuncts*. Mouton de Gruyter. 455-474.
- Kaufmann J.-C.** (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris. Hachette.
- Kaufmann J.-C.** (2008). *Quand Je est un autre*. Paris, Hachette.
- Keil F. C.** (1979). *Semantic and Conceptual Development. An ontological Perspective*. Harvard. Harvard UP.
- Kerbrat-Orecchioni C.** (1986). *L'implicite*. Paris. Colin.
- Kerleroux F.** (1996). *La coupure invisible*. Paris. PU Septentrion.
- Kim J.** (1970). « Events and their descriptions : some considerations ». in Rescher N. (ed.). *Essays in honor of Carl G. Hempel*. Dordrecht. Reidel publ. co. 195-215.
- Kleiber G.** (1976). « Adjectifs antonymes: comparaison implicite et comparaison explicite ». *TraLiLi* 1, 277-327.
- Kleiber G.** (1981). *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*. Paris. Klincksieck.
- Kleiber G.** (1984). « Dénomination et relations dénominatives ». *Langages* 76, 77-94.
- Kleiber G.** (1985). « La généricité autrement : le traitement ontologique de G.N. Carlson ». *Travaux de linguistique et littérature* (23) 1, 307-330.
- Kleiber G.** (1987a). *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne. Peter Lang.
- Kleiber G.** (1987b). « Quelques réflexions sur le vague dans les langues naturelles ». *Etudes de linguistique générale et de linguistique latine, offertes en hommage à Guy Serbrat*. Paris. Bibliothèque de l'Information. 157-172.
- Kleiber G.** (1988). « L'opposition massif/comptable et les adjectifs ». in David J. & Kleiber G. (éds). *Termes massifs et termes comptables*. Paris. Klincksieck. 268-292.
- Kleiber G.** (1989a). « Généricité et typicalité ». *Le français moderne* (57), 127-154.
- Kleiber G.** (1989b). « "Le" générique : un massif? ». *Langages* 94, 73-113.
- Kleiber G.** (1990). *La sémantique du prototype*. Paris PUF.
- Kleiber G.** (1991). « Prototype et prototypes : encore une affaire de famille ». *Sémantique et cognition : catégories, prototypes et typicalité*. Paris. CNRS. 103-131.
- Kleiber G.** (1994a). *Nominales. Essai de sémantique référentielle*. Paris. A. Colin.
- Kleiber G.** (1994b). « Qu'est-ce qui est (in)défini? ». *Faits de langue* 4, 81-87.
- Kleiber G.** (1997a). « Anaphore pronominale et référents évolutifs ou comment faire recette avec un pronom ». in De Mulder W., Tasmowski L. & Vetter C. (éds). *Relations anaphoriques et (in)cohérence*. Amsterdam. Rodopi. 1-29.
- Kleiber G.** (1997b). « Massif/comptable et partie/tout ». *Verbum* (3), 321-337.
- Kleiber G.** (1997c). « Référents évolutifs et pronoms : une suite ». in Kleiber G., Schnedecker C. & Tyvaert J. E. (éds). *La continuité référentielle*. Paris. Klincksieck. 114-145.
- Kleiber G.** (1997d). « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique? ». *Langages* 127, 9-37.
- Kleiber G.** (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Paris. Presses du Septentrion.
- Kleiber G.** (2001). « Les référents évolutifs : au large et à l'étroit ». in De Mulder W. & Schnedecker C. (éds). *Les Référents évolutifs : entre Linguistique et Philosophie*. Paris. Klincksieck. 3-37.
- Kleiber G.** (2012). « Sur la présupposition ». *Langages* (2) 186, 21-36.
- Kleiber G., Laca B. & Tasmowski L.** (2001). *Typologie des groupes nominaux*. Rennes. PU.
- Kleiber G., Schnedecker C. & Theissen A.** (éds). (2006). *La relation Partie-Tout*. Louvain Peeters.
- Kleiber G. & Tamba I.** (1990). « L'hyponymie revisitée: inclusion et hiérarchie ». *Langages* 98, 7-32.
- Knittel M. L.** (2009). « Le statut des compléments du noms en [de NP] ». *Canadian Journal of Linguistics* (54) 2, 1001-1032.

- Knittel M. L.** (2011). « French event nominals and number-inflection ». *Recherches Linguistiques de Vincennes* 40, 127-148.
- Kokochkina I.** (2004). *Typologie des prédicats d'état*. Thèse de Doctorat, Paris XIII.
- Kratzer A.** (1995). « Stage-level and individual level predicates ». in Carlson G. N. & Pelletier F. J. (eds). *The Generic Book* Amherst. Université de Massachusetts. 125-175.
- Kripke S.** (1982). *La logique des noms propres (Naming and Necessity)*. Paris. Minuit.
- Kupferman L.** (1979). « Les constructions *Il est médecin/C'est un médecin* : essai de solution ». *Cahiers de linguistique* 9, 131-164.
- Kupferman L.** (1991a). « L'aspect du groupe nominal et l'extraction de "en" ». *Le français moderne* 2, 113-147.
- Kupferman L.** (1991b). « Structure événementielle de l'alternance *un/Ø* devant les noms humains attribués ». *Langages* 102, 52-75.
- Kupferman L.** (2004). *Le mot "de" : domaines prépositionnels et domaines quantificationnels*. Bruxelles. De Boeck-Duculot.
- Laca B.** (2003). « Les syncrétismes *Aktionsart* - Aspect - Localisation Temporelle dans le domaine des périphrases verbales romanes ». *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive* 20, 135-151.
- Laca B.** (2004). « Les catégories aspectuelles à expression périphrastique : une interprétation des apparentes 'lacunes' du français ». *Langue française* 141, 85-98.
- Laca B.** (2005). « Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes ». in Bat-Zeev Shyldkrot H. & Le Querler N. (éds). *Les périphrases verbales*. Amsterdam. Benjamins. 47-66.
- Lagae V.** (2005). « Les formes en *être* + participe passé à valeur résultative dans le système verbal français ». *Cahiers Chronos* 12, 125-142.
- Lakoff G.** (1987). *Women, fire and dangerous things*. Chicago. Chicago University Press.
- Lakoff G. & Johnson M.** (1996). *Les métaphores dans la vie quotidienne* Paris. Minuit.
- Landman F. & Rothstein S.** (2010). « Incremental homogeneity in the semantics of aspectual *for*-phrases ». in M. H., Doron E. & Sichel I. (eds). *Syntax, Lexical Semantics and Event structure*. Oxford. UP.
- Langacker R. W.** (1991). *Foundations of cognitive grammar*. Stanford. Stanford University Press.
- Lauwers P.** (2012). « Entre adjectif et nom : catégorie versus fonction, "constructional overrides" et effets de coercion ». (Intervention dans le séminaire LILPA, Strasbourg) 14/04/2012.
- Le Bras H.** (2003). « Les politiques de l'âge », *L'Homme* 167-168, Disponible en ligne sur <http://lhomme.revues.org/index233.html>.
- Le Breton D.** (2006). *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*. Paris. Métailié.
- Le Draoulec A.** (1997). *Etude présuppositionnelle des subordinées temporelles*. Thèse de Doctorat, Toulouse. Université Le Mirail.
- Le Draoulec A.** (2003). « *Quand, jusqu'à ce que* et *avant que* : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition ». *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire - Recueil anniversaire*, 175-196.
- Le Goffic P.** (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris Hachette.
- Le Querler N.** (1993). « Les circonstants et la position initiale ». in Guimier C. (ed.). *1001 Circonstants*. Caen. PU. 159-185.
- Leech G.** (1991). « The state of the art in corpus linguistics ». *English Corpus Linguistics: Linguistic Studies in Honour of Jan Svartvik*. London. Longman. 8-29.
- Leeman-Bouix D.** (1994). *Grammaire du verbe français*. Paris. Nathan.
- Lefeuve J.** (2009). « La structure argumentale des nominalisations prédicatives ». *Faits de langue* (31-32), 179-189.
- Legallois D.** (2002). « Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale ». *Langue française* (136), 46-59.
- Legallois D. & François J.** (2011). « La linguistique fondée sur l'usage : parcours critique ». *2011* (1) 62, 7-33.
- Lupu M.** (2003). « Concepts vagues et catégorisation ». *Cahiers de linguistique* 25, 291-304.
- Lyons J.** (1968). *Linguistique générale : introduction à la linguistique générale* Paris. Larousse.

- Lyons J.** (1978). *Eléments de sémantique*. Paris. Larousse.
- Lyons J.** (1980). *Sémantique linguistique*. Paris. Larousse.
- Lyons J.** ((1968) 1970). *Linguistique Générale : introduction à la linguistique générale* Paris. Larousse.
- Mackie P.** (1994). « Sortal Concepts and Essential Properties ». *The Philosophical Quarterly* (44) 176, 311-333.
- Maienborn C.** (2001). « On the position and interpretation of locative modifiers ». *Natural Language Semantics* 9, 191-240.
- Maienborn C.** (2003). « Against a Davidsonian analysis of copula sentences ». in Kadowaki M. & Kawahara S. (eds). *NELS 33 Proceedings*. GLSA. 167-186.
- Maienborn C.** (2005). « On the Limits of the Davidsonian Approach : The Case of Copula Sentences ». *Theoretical Linguistics* (31) 3, 275-316.
- Maienborn C. & Wöllstein A.** (eds). (2005). *Event arguments : foundations and applications*. Tübingen. Niemeyer.
- Martin-Berthet F.** (1981). « A propos de jeune fille : remarques sémantiques et lexicographiques ». *Cahiers de lexicologie* 2, 67-77.
- Martin F.** (2006). *Prédicats statifs, causatifs et résultatifs en discours*. Thèse de doctorat, Bruxelles.
- Martin F.** (2008). *Les prédicats statifs. Etude sémantique et pragmatique*. Bruxelles. De Boeck.
- Martin R.** (1983). *Pour une logique du sens*. Paris. Presses universitaires de France.
- Martin R.** (1987). *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*. Bruxelles. Mardaga.
- Martin R.** (1996). « Le fantôme du nom abstrait ». in Flaux N., Glatigny M. & Samain D. (éds). *Les noms abstraits, histoire et théories*. Lille. PU. 41-50.
- Mascherin L.** (2007). *Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français. Le cas du préfixe RE-*. Thèse de Doctorat, Nancy. Université de Nancy 2.
- Matoré G.** (1985). *Le vocabulaire et la société médiévale*. Paris. PUF.
- Matushansky O. & Spector B.** (2003). « To be (a) human », Disponible en ligne sur http://semanticsarchive.net/Archive/GFiNGQzZ/C:%5CMiserabilia%5CHomePage%5CDownloads%5CSuB9_BS.pdf.
- Matushansky O. & Spector B.** (2005). « Tinker, tailor, soldier, spy », Disponible en ligne sur <http://lumiere.ens.fr/~bspector/sub9matushanskyspector.pdf>.
- McEnery T. & Hardie A.** (2012). *Corpus Linguistics : method, theory and practice*. New York. Cambridge.
- McEnery T., Xiao R. & Tono Y.** (2006). *Corpus Based language studies*. New York. Routledge.
- McNally L.** (1993). « Adjunct Predicates and the Individual/Stage Distinction ». *The Proceedings of WCCFL* (12), 561-576.
- Melis L.** (1983). *Les circonstants et la phrase*. Louvain. PU Louvain.
- Mihatsch W.** (2007). « The construction of vagueness : "Sort of" expressions in Romance languages ». in Radden G., Köpke K.-M., Berg T. & Siemund P. (eds). *Aspects in Meaning Construction*. Amsterdam. John Benjamins. 225-245.
- Milner J.-C.** (1973). *Arguments linguistiques*. Paris. Mame.
- Milner J.-C.** (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris. Seuil.
- Milner J.-C.** (1982). *Ordres et raisons de langue*. Paris. Seuil.
- Milner J.-C.** (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris. Seuil.
- Milsark G. L.** (1977). « Toward an explanation of certain peculiarities of the existential construction in English ». *Linguistics Analysis* 3, 1-29.
- Minois G.** (1987). *Histoire de la vieillesse. De l'Antiquité à la Renaissance*. Paris. Fayard.
- Miri M.** (1973). « Memory and Personal Identity ». *Mind* 325, 1-22.
- Mittwoch A.** (2005). « Do states have Davidsonian argument? Some empirical considerations ». in Maienborn C. & Wöllstein A. (eds). *Event arguments : foundations and applications*. Tübingen. De Gruyter. 69-89.
- Mittwoch A.** (2008). « Tenses for the living and the dead : Lifetime inferences reconsidered ». in Rothstein S. (ed.). *Theoretical and Crosslinguistic Approaches to the Semantics of Aspect*. Amsterdam. John Benjamins. 167-191.

- Mortureux M.-F.** (1990). « Hypo-/Hypéronymie et stratégies discursives ». *Langages* (25) 98, 115-121.
- Mostrov V.** (2010). *Etude sémantique et syntaxique des compléments adnominaux en à et en de dénotant des parties*. Thèse de Doctorat, Lille. Université de Lille III - Charles-de-Gaulle.
- Mourelatos A.** (1978). « Events, Process and States ». *Linguistics and Philosophy* (2) 3, 415-434.
- Muller C.** (2000). « Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale ». *Langue française* (127) 127, 21-35.
- Musan R.** (1997). « Tense, predicates and lifetime effects ». *Natural language semantics* 5, 271-301.
- Musan R.** (1999). « Temporal interpretation and information-status of noun phrases ». *Linguistics and Philosophy* 22, 621-661.
- Neveu F.** (1998a). *Etudes sur l'apposition*. Paris. Honoré-Champion.
- Neveu F.** (1998b). « Les constructions appositives frontales et la structure informationnelle de l'énoncé ». in Forsgren M., Jonasson K. & Kronning H. (éds). *Prédication, assertion, information : applications et synthèses*. Stockholm. Acta Universitatis Upsaliensis.
- Neveu F.** (2000). « L'apposition : concept, niveaux, domaines. Présentation ». *Langages* (125) 1, 3-17.
- Neveu F.** (2003). « Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... ». *Cahiers de praxématique* (40), 7-19.
- Nicolas D.** (2002a). « La catégorisation des noms communs : massifs et comptables ». in François J. & Cordier F. (éds). *Catégorisation et langage*. Paris. Hermès.
- Nicolas D.** (2002b). *La distinction entre noms massifs et noms comptables*. Paris. Louvain-Peeters.
- Niklas-Salminen A.** (1997). *La lexicologie*. Paris. Armand Colin.
- Noailly M.** (1990). *Le substantif épithète*. Paris. PUF.
- Noailly M.** (1999). *L'adjectif en français*. Paris. Ophrys.
- Noailly M.** (2004). « Du lien primordial de l'adjectif et du substantif en français, et du peu d'intérêt de la mise en relation de l'adjectif avec le verbe dans cette même langue ». in François J. (ed.). *L'adjectif en français et à travers les langues*. Caen. PU. 151-168.
- Noonan H. W.** (1978). « On the notion of sortal concept ». *The Philosophical Quarterly* (28) 110, 58-64.
- Nowakowska M. & Apothéloz D.** (2003). « Affaire de l'Etat, affaire d'Etat : article défini et article zéro dans les compléments adnominaux ». in Banys W., Bednarczuk K. & Polanski K. (éds). *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislaw Karolak*. Krakow. Edukacja. 357-377.
- Nyckees V.** (1998). *La sémantique*. Paris. Belin.
- Olsson K.** (1976). *La construction verbe+objet direct+complément prédicatif en français. Aspects syntaxiques et sémantiques*. Stockholm. Göteborgs Offsettryckeri.
- Parsons T.** (2000). « Underlying states and time travel ». in Higginbotham J., Pianesi F. & Varzi A. (eds). *Speaking of events*. Oxford, New York. Oxford University Press. 81-95.
- Peatrick A.-M.** (2003). « L'océan des âges », *L'Homme* 167-168, Disponible en ligne sur <http://lhomme.revues.org/index231.html>.
- Péchoin D.** (2004). *Thésaurus. Des idées aux mots, des mots aux idées*. Paris. Larousse.
- Peeters B.** (2010). « La métalangue sémantique naturelle : acquis et défis ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* (XVIII), 75-103.
- Percheron A.** (1991). « Police et gestion des âges ». *Age politique*. Paris. Economica. 111-139.
- Percheron A. & Remond R.** (1991). *Age et politique*. Paris. Economica.
- Péry-Woodley M.-P.** (1995). « Quels corpus pour quels traitements automatiques? ». *TAL* 36, 213-232.
- Picabia L.** (2000). « Appositions nominales : les cas des appositions frontales ». *Langue française* (1) 1, 71-89.
- Pierrard M.** (2001). « Paramètres pour l'interprétation et le classement des constructions à l'attribut de l'objet ». in Kronning H., Norén C., Novén B., et al. (éds). *Langage et référence. Mélanges offerts à Kristin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*.

- Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis. 497-507.
- Pinker S.** (2005). « So how does the mind work? ». *Mind & Language* (20) 1, 1-24.
- Pinker S. & Prince A.** (1996). « The nature of human concepts : evidence from an unusual source ». *Communication & Cognition* (29) 3/4, 307-362.
- Pinon M. L. & Champagnol R.** (1989). « Recherches sur la morphologie lexicale: les flexions de genre et de nombre ». *L'année psychologique* 4, 531-551.
- Prévost S.** (2003). « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents ». *Cahiers de praxématique* (40), 97-126.
- Putnam H.** (1975). « Is semantics possible? ». *Mind, Language and Reality*. Cambridge. Cambridge UP. 139-152.
- Quine W. V. O.** (1985). « Events and reification ». in Lepore E. & Mclaughlin B. (eds). *Actions and Events : perspectives on the philosophy of Davidson*. Oxford. Blackwell. 162-171.
- Quine W. V. O.** (2008). *Relativité ontologique et autres essais*. Paris. Aubier - Philosophie.
- Rabain-Jamin J.** (2003). « Enfance, âge et développement ». *L'Homme. Revue française d'anthropologie* 167-168, 49-66.
- Radford A.** (1988). *Transformational grammar*. Cambridge. Cambridge University Press.
- Raschini E.** (2010). « Les configurations d'approximation discursive dans l'identification d'un objet "qui ou quoi" : le cas de l'embryon ». in Osu S. N., Col G., Garric N. & Toupin F. (éds). *Constructions d'identité et processus d'identification*. Berne. Peter Lang. 231-244.
- Rastier F.** (1991). *Sémantique et recherches cognitives*. Paris. PUF.
- Reboul A.** (1993). « Le poids des pères, le choc des fils : prédicats de phase, modificateurs et identification ». *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.
- Reboul A.** (1997). « Combien y a-t-il de poulets ici? Les référents évolutifs, identité et désignation ». in Kleiber G., Schnedecker C. & Tyvaert J. E. (éds). *La continuité référentielle*. Paris. Klincksieck. 149-179.
- Recanati C. & Recanati F.** (1999). « La classification de Vendler revue et corrigée ». *Cahiers Chronos* 4, 167-185.
- Ricoeur P.** (1987). « Individu et identité personnelle ». *Sur l'Individu, Colloque de Royaumont* Paris. Seuil. 54-72.
- Riegel M.** (1985). *L'adjectif attribut*. Paris. PUF.
- Riegel M.** (1991). « Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments ». in De Gaulmyn M.-M. & Rémi-Giraud S. (éds). *A la recherche de l'attribut*. Lyon. PU. 99-119.
- Riegel M.** (1994). « La catégorie grammaticale de l'attribut ». *Le Gré des langues* (7) 7, 170-189.
- Riegel M.** (2001). « Quelques remarques sur les constructions à l'attribut de l'objet issues d'une complétive attributive ». in Kronning H., Norén C., Novén B., et al. (éds). *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis. 543-555.
- Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R.** (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris. PUF.
- Riegel M. & Tamba I.** (1987). *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*. Paris. Klincksieck.
- Riemer N.** (2010). *Introducing Semantics*. Cambridge. Cambridge UP.
- Rivara R.** (1990). *Le système de la comparaison*. Paris. Editions de Minuit.
- Roché M.** (2008). « Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques ». in Durand J., Habert B. & Laks B. (éds). *CMFL'08*. Paris. ILF. 1571-1585.
- Rosch E.** (1976). « Basic objects in natural categories ». *Cognitive Psychology* 8, 382-436.
- Rosch E.** (1978). « Principles of Categorization ». in Rosch E. & Lloyd B. B. (eds). *Cognition and Categorization*. Hillsdale, New Jersey. Lawrence Erlbaum. 27-48.
- Roy I.** (2001). *Predicate nominals in French*. Ms. UCS.
- Roy I.** (2004). « Predicate Nominals in Eventive Predication ». *Working papers in Linguistics* 2, 30-56.
- Sandt V. D.** (1992). « Presupposition Projection as Anaphora Resolution ». *Journal of Semantics* (9), 333-377.
- Sapir E.** (1944). « Grading, a study in Semantics ». *Philosophy of Science* (11) 2, 93-116.
- Schaeffer J.-M.** (2007). *La fin de l'exception humaine*. Paris. Gallimard

- Schneedecker C.** (1997). « Comment transformer une grenouille en (un/Ø) prince charmant ... ou l'alchimie des prédicats transformateurs hypéronymes ». in Kleiber G., Schneedecker C. & Tyvaert J. E. (éds). *La continuité référentielle*. Paris. Klincksieck. 181-208.
- Schneedecker C.** (2002). « Les adjectifs "inclassables", des adjectifs du troisième type? ». *Langue française* 136, 3-19.
- Schneedecker C.** (2010). « La notion de gradation s'applique-t-elle au nom? ». *Langue française* 165, 17-34.
- Schneedecker C.** (2011). « *A la fin, in fine, au final* : qu'est-ce qui fait la différence, finalement? ». *Langages* (4) 184, 111-127.
- Schneedecker C.** (2012). « *Tout le monde, tous, (tous) les gens* : relations sémantiques entre des expressions dénotant la totalité /+hum/ ». in Le Querler N., Neveu F. & Roussel E. (éds). (dir.) *Relations, Connexions, Dépendances*. Caen. PUR. 127-147.
- Schneedecker C. & Charolles M.** (1993). « Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique ». *Cahiers de Linguistique Française* 14, 197-227.
- Schneedecker C. & Charolles M.** (1998). « "Devenir N", "devenir un N" et "devenir ce/le N" ». in Forsgren M., Jonasson K. & Kronning H. (éds). *Prédication, assertion, information : applications et synthèses*. Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis. 105-120.
- Schneedecker C. & Charolles M.** (1999). « Référence et changement. Etude du prédicat "se transformer" ». *La modalité sous tous ses aspects*. Amsterdam. Atlanta. 289-308.
- Schwartz S.** (1979). « Natural Kind Terms ». *Cognition* (7), 301-315.
- Schwartz S.** (1980). « Natural kinds and nominal kinds ». *Mind* (LXXXIX) 354, 182-195.
- Serafin V.** (1993). « Les circonstants en position finale: problèmes d'incidence ». in Guimier C. (ed.). *1001 Circonstants*. Caen. PU. 207-235.
- Shoemaker S.** (1970). « Wiggins on Identity ». *The Philosophical Review* (79) 4, 529-544.
- Simpson P.** (2005). « Ontogénèse animale ». *Encyclopædia Universalis*. (Version 10.5) [DVD-ROM]. Paris.
- Sinclair J.** (1996). *Preliminary recommendations on corpus typology*. Technical Report, EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards)
- Sloman S. A. & Ahn W.-K.** (1999). « Feature Centrality : Naming versus imagining ». *Memory and cognition* (27) 3, 526-537.
- Sloman S. A., Love B. C. & Ahn W.-K.** (1998). « Feature Centrality and Conceptual Coherence ». *1998* (22) 2, 189-228.
- Strawson P. F.** (1973). *Les individus*. (trad. Shalom A. & Drong P.). Paris. Seuil.
- Talmy L.** (2001). *Toward a cognitive semantics*. London. Cambridge.
- Taoka C.** (2000). *Aspect and argument structure in Japanese*. Thèse de Doctorat, Manchester. Université de Manchester.
- Tarr M. J. & Pinker S.** (1990). « When does human object recognition use a viewer-centered reference frame? ». *Psychological Science* (1) 4, 253-256.
- Taylor R.** (1955). « Spatial and temporal analogies ». *The journal of philosophy* (LII) 22, 599-612.
- Tognini-Bonelli E.** (2001). *Corpus linguistics at work*. Philadelphia. John Benjamins.
- Vaags R. H.** (2009). « Referential semantics and the meaning of natural kind terms ». *Dissertatio* 29, 263-297.
- Valette-Cagnac E.** (2003). « Etre un enfant à Rome. Le dur apprentissage de la vie civile ». *Terrain. Revue de l'éthnologie de l'Europe* 40, 49-64.
- Van Campenhoudt M.** (1996). « Recherche d'équivalences et structurations des réseaux notionnels : le cas des relations méronymiques ». *Terminology* (3) 2, 53-83.
- Van de Velde D.** (1995). *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*. Lille. Peeters.
- Van de Velde D.** (2006). *Grammaire des événements*. Lille. PU Septentrion.
- van Fraassen B. C.** (1967). « Meaning Relations among Predicates ». *Noûs* (1) 2, 161-179.
- Van Peteghem M.** (1991). *Les phrases copulatives dans les langues romanes*. Wilhelmsfeld. Egert.
- Van Peteghem M.** (1993). *La détermination de l'attribut nominal. Etude comparative de quatre langues romanes (français, espagnol, italien, roumain)*. Bruxelles. AWLSK.
- Vega y Vega J. J.** (2011). *Qu'est-ce que le verbe être? Eléments de morphologie, de syntaxe et*

- de sémantique. Paris. Honoré Champion.
- Vendler Z.** (1967). *Linguistics in philosophy*. Ithaca, New York. Cornell UP.
- Vergez-Couret M.** (2010). *Etude en corpus des réalisations linguistiques de la relation d'Elaboration*. Thèse de Doctorat, Toulouse.
- Verkuyl H. J.** (1989). « Aspectual classes and aspectual composition ». *Linguistics and Philosophy* 12, 39-94.
- Vet C.** (1980). *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*. Genève. Droz.
- Vet C.** (2000). « Référence temporelle, aspect verbal et les dichotomies massif/comptable et connu/nouveau ». in Moeschler J. & Béguelin M.-J. (éds). *Référence temporelle et nominale*. Peter Lang. 145-167.
- Vetters C.** (2001). « Les référents évolutifs : essai de définition et contraintes d'emploi ». in De Mulder W. & Schnedecker C. (éds). *Les référents évolutifs entre Linguistique et Philosophie*. Paris. Klincksieck.
- Vigier D.** (2008). « Contribution à une étude des constructions antéposées du type : "En homme intelligent et humain, il partagea tout de suite l'inquiétude de Marcel" (J.Verne) », *Discours* 2, Disponible en ligne sur <http://discours.revues.org/index863.html>.
- Vikner C.** (1988). « Pendant que : simultanée [sic] et situation ». in Herslund M., Korzen H., Merad G. & Pedersen J. (éds). *Traditions et tendances nouvelles des études romanes au Danemark*. Copenhagen. Romanisk Institut. 173-181.
- Walter H. & Avenas P.** (2003). *L'étonnante histoire des noms des mammifères*. Paris. Robert Laffont.
- Whittacker S.** (2002). *La notion de gradation*. Bern. Peter Lang.
- Wierzbicka A.** (1972). *Semantic Primitives*. Frankfurt. Athenäum Verlag.
- Wierzbicka A.** (1980). *Lingua mentalis : the semantics of natural language*. New York. Academic Press.
- Wierzbicka A.** (1985). *Lexicography and conceptual analysis*. Karoma.
- Wierzbicka A.** (1988a). *The semantics of Grammar*. Amsterdam. John Benjamins.
- Wierzbicka A.** (1988b). *The Semantics of Grammar*. Amsterdam. J. Benjamins.
- Wierzbicka A.** (1993a). « La quête des primitifs sémantiques :1965-1992 ». *Langue française* (98) 1, 9-23.
- Wierzbicka A.** (1993b). « Les universaux de la grammaire ». *Langue française* (98) 1, 107-120.
- Wierzbicka A.** (1996). *Semantics : Primes and Universals*. Oxford. Oxford University Press.
- Wierzbicka A.** (à par.). « Mental Lexicon ». in Berger T., Gutschmidt K., Kempgen S. & Kosta P. (eds). *The Slavic Languages: An international handbook of their history, their structure and their investigation*. Berlin. Mouton de Gruyter.
- Wiggins D.** (1967). *Identity and spatio-temporal continuity*. Oxford. Bail Blackwell.
- Wiggins D.** (1980). *Sameness and Substance*. Basil. Blackwell.
- Wiggins D.** (2001). *Sameness and substance renewed*. Cambridge. University press.
- Wilmet M.** (1998). *Grammaire critique du français, 2ème Edition*. Paris. Hachette Supérieur.
- Wilmet M.** (2007). *Grammaire rénovée du français*. Bruxelles. De Boeck.
- Wilson N. L.** (1955). « Space, time and individuals ». *The journal of philosophy* (LII) 22, 589-598.
- Winston M., Chaffin R. & Hermann D.** (1987). « A taxonomy of part-whole relations ». *Cognitive Science* 11, 417-444.
- Yule G.** (2010). *The study of language*. Cambridge. Cambridge UP.
- Zadeh L.** (1965). « Fuzzy sets ». *Information and control* 8, 338-353.
- Zuber R.** (1972). *Structure présuppositionnelle du langage*. Paris.

Dictionnaires :

Le Grand Gaffiot (2000). *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette.
Rey-Debove J. & Rey A. (2007). *Le Petit Robert de la langue française*. Paris. Le Robert.
Rey A. (2006). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris. Le Robert.

Dictionnaire de Moyen Français (1330-1500) : <http://www.atilf.fr/dmf/>

Base de données

Wortschatz : http://wortschatz.uni-leipzig.de/ws_fra/

Corpus bulgare (Académie des Sciences, Sofia) : <http://search.dcl.bas.bg/>

Corpus Braun (bulgare) : http://dcl.bas.bg/Corpus/home_bg.html

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	3
Remerciements	5
Abréviations & Symboles	7
Liste des Graphiques, Figures, Images & Tableaux	9
Introduction	11
Chapitre I	15
<i>I. Positionnement méthodologique de l'étude</i>	15
1. « La linguistique du possible » vs « la linguistique de corpus »	15
2. Les corpus en sémantique	17
<i>II. Méthodologie et corpus</i>	19
1. De l'objet d'étude à la constitution du corpus	19
1.1. Sémasiologie vs onomasiologie	19
1.2. Les ouvrages spécialisés	19
1.3. Aspects contrastifs	20
2. Le corpus	21
2.1. Les données au service de l'analyse	21
2.1.1. La place des observables	21
2.1.2. Constitution du corpus	22
2.2. L'analyse contrainte par les données	23
2.2.1. Le corpus	24
2.2.2. Tri des données	24
2.2.2.1. Les données	24
2.3. Tri des occurrences d' <i>enfant</i>	26
2.3.1. Locutions figées comportant des N-[âge]	26
2.3.2. Polysémie d' <i>enfant</i>	26
<i>III. Bilan</i>	29
Chapitre II	31
<i>I. Approche biologique</i>	31
1. Croissance et développement des êtres vivants	32
1.1. Monde végétal	34
1.2. Monde animal [-humain]	35
1.3. Les humains	35
<i>II. Approche sociologique</i>	37
1. L'âge à travers le temps	39
1.1. Le système grec de classes d'âge	39
1.2. Le système romain de classes d'âge	41

1.3.	Le Moyen Âge	42
2.	De l'âge aux classes d'âge	42
2.1.	L'exemple de la médecine	43
2.2.	L'exemple de l'éducation	44
2.3.	L'exemple juridique	45
III.	Les âges de la vie entre deux régimes temporels	47
1.	Les « régimes temporels » chez Fontanille (2008)	47
1.1.	« Régime de l'existence » ou le « temps du tiers actant »	48
1.2.	« Régime de l'expérience » ou le « tiers temps social »	48
2.	Les âges de la vie ou la conciliation de deux régimes temporels	49
IV.	Bilan	49
Chapitre III		51
I.	Étude diachronique des N-[âge]	51
1.	Données lexicographiques	51
1.2.	Les définitions lexicographiques en diachronie	52
1.2.1.	Bébé /enfant	52
1.2.2.	Adolescent	54
1.2.3.	Adulte	54
1.2.4.	Vieillard	55
1.3.	Évolution d'un ensemble lexical	55
2.	Approche morphologique : la dérivation dite « diminutive »	56
2.1.	Paradigme morphologique du « diminutif »	56
2.1.1.	Paradigme diminutif : « jeune X » [-humain]	56
2.1.2.	Paradigme diminutif : « jeune X » [+humain]	58
2.1.2.1.	Les NH dans le paradigme diminutif	58
2.1.2.2.	Les N [âge] dans le paradigme diminutif	60
2.1.2.3.	Principe de décatégorisation diminutive	61
II.	Étude synchronique des N-[âge]	63
1.	Traitement lexicographique	63
1.1.	Les définitions des N-[âge] en synchronie	63
1.1.1.	Bébé/enfant	63
1.1.2.	Adolescent	64
1.1.3.	Adulte	64
1.1.4.	Vieillard	64
1.2.	Observations sur le traitement des dictionnaires	65
1.2.1.	Différenciation sémantique	65
1.2.1.1.	Âge	65
1.2.1.2.	Filiation	65

1.2.1.3.	<i>Humain/ non humain</i>	66
1.2.1.4.	<i>Dimension socio-culturelle</i>	66
1.2.2.	Différenciation pragmatique	66
1.2.3.	Les trames définitoires	67
2.	Aspects morphologiques	68
2.1.	N-[âge] / N période d'âge (<i>enfant/enfance</i>)	68
2.2.	Caractéristiques flexionnelles des N-[âge]	69
2.2.1.	Variation en nombre	69
2.2.2.	Variation en genre	70
3.	N-[âge] et société	72
3.1.	Champ lexical de l'âge	72
3.2.	Néologie en matière de N-[âge]	73
III.	<i>Études contrastives</i>	74
1.	Absence de N-[âge]	74
2.	L'exemple du Wolof (Sénégal)	75
3.	L'exemple du Gouro (Côte d'Ivoire)	78
IV.	<i>Bilan</i>	79
Chapitre IV		83
I.	<i>Les NH : entrée en matière</i>	83
1.	Traits descriptifs des noms communs	83
1.1.	Le trait « comptable »	84
1.2.	Le trait « concret »	86
1.3.	Le trait « humain »	89
1.3.1.	Critères morphosyntaxiques	90
1.3.2.	Critères sémantiques	91
2.	Critères linguistiques supplémentaires pour les NH	91
II.	<i>Les NH dans l'analyse structurale</i>	94
III.	<i>N-[âge] entre lexique et cognition</i>	97
1.	Le Métalangage Sémantique Naturel (MSN)	97
1.1.	Aspects théoriques	97
1.1.1.	Principes sous-tendant l'approche théorique	98
1.1.2.	Un métalangage naturel	99
1.2.	Les <i>primitifs sémantiques</i> entre atomes et molécules	99
2.	Les NH et le MSN	101
3.	Analyse MSN des N-[âge]	103
3.1.	<i>Enfant vs bébé</i>	103

3.2.	<i>Enfant vs adulte</i>	105
IV.	<i>Bilan</i>	108
Chapitre V		111
I.	<i>Les ensembles lexicaux</i>	111
1.	Les « échelles » de Lyons (1978)	111
2.	Les « hiérarchies » de Cruse (1986, 2000)	113
2.1.	Hiérarchies ramifiées & non-ramifiées	113
2.2.	Hiérarchies non ramifiées & non dérivées	115
2.3.	Bilan provisoire	118
3.	Les N-[âge] en tant qu'ensemble lexical sériel	119
3.1.	Ensemble sériel	119
3.2.	Caractère évolutif inhérent de l'ensemble	121
3.3.	Retour sur le caractère discontinu/continu de l'ensemble	123
3.3.1.	Postulat de discontinuité	123
3.3.2.	Modalités d'application de la Rs	124
3.3.3.	Besoin de critères supplémentaires	126
II.	<i>Rapports d'inclusion au sein de l'ensemble des N-[âge]</i>	127
1.	Inclusion & hyponymie	127
1.1.	Les N-[âge] : un ensemble de co-hyponymes ?	127
1.1.1.	Propriétés logico-sémantiques	127
1.1.2.	Relation d'incompatibilité	130
1.1.3.	Contre un traitement taxinomique	131
1.2.	Examen des relations d'inclusion au sein des N-[âge]	132
1.2.1.	<i>Enfant</i> hypéronyme	133
1.2.1.1.	<i>Enfant/bébé</i>	133
1.2.1.2.	<i>Enfant/adolescent</i>	135
1.2.2.	<i>Adulte</i> hypéronyme	136
2.	Inclusion & méronymie	138
2.1.	La relation de méronymie temporelle	139
2.2.	Le champ notionnel de l'âge : corrélations hyponymie/méronymie	140
III.	<i>Bilan</i>	142
Chapitre VI		145
I.	<i>Identité catégorielle des N-[âge]</i>	145
1.	Critère morphologique	147
2.	Récupération d'un substantif support	147
3.	Les N-[âge] épithètes	149
4.	Gradation et emploi évaluatif des N-[âge]	154
5.	Bilan provisoire	157

II.	<i>Étude syntaxico-sémantique des SN-[âge]</i>	159
1.	Détermination et SN-[âge]	159
1.1.	Données de corpus : <i>Le N-[âge] vs Un N-[âge]</i>	159
1.2.	Détermination des N-[âge] attributifs	164
1.2.1.	Propriétés syntaxico-sémantiques des N-[âge] attributs	164
1.2.1.1.	Lecture événementielle vs lecture non événementielle (Kupferman, 1991)	164
1.2.1.2.	Attributs déterminés et prédicats sortaux (Beyssade & Dobrovie-Sorin, 2005)	166
1.2.1.3.	Attributs, type de prédication et pertinence informationnelle (Van Peteghem, 1993)	168
1.2.2.	N-[âge] attributs : données de corpus	169
1.2.3.	Bilan provisoire	173
2.	Le SN-[âge] expansé : les adjectifs	174
2.1.	Expansions adjectivales des SN-[âge]	174
2.1.1.	ADJ antéposés	175
2.1.2.	ADJ postposés	177
3.	Les N-[âge] en N ₂ dans les syntagmes binominaux	178
3.1.	<i>N1 de N-[âge]</i> : propriétés syntaxiques	178
3.2.	Statut lexical et sens de <i>N1 de N-[âge]</i>	182
3.2.1.	Degré de figement de <i>SN₁ de N-[âge]</i>	182
3.2.2.	Données de corpus : type de N ₁ et rôle du N-[âge]	184
3.2.2.1.	SP N-[âge] sous-catégorisateur	185
3.2.2.2.	SP N-[âge] : modifieur temporel	188
III.	<i>Bilan</i>	189
	Chapitre VII	191
I.	<i>Quantification(s) : mécanismes linguistiques</i>	191
1.	Quantification par la mesure	191
2.	Quantification évaluative	192
II.	<i>N-[âge] : les individus sous le rapport de la quantification</i>	195
1.	L'âge dans les structures de quantification exacte	195
1.1.	Deux patrons syntaxiques	195
1.2.	Un N-[âge] de DETnum Nmes (<i>un enfant de dix ans</i>)	195
1.2.1.	Détermination des compléments de mesure	195
1.2.2.	Les Nmes dans les compléments de mesure	196
1.3.	Un N-[âge] de Napp de Dnum Nmes (<i>un enfant d'un âge de dix ans</i>)	198
2.	Deux corrélations sémantiques entre « quantité/qualité »	199
2.1.	Données du corpus	199
2.2.	N-[âge] – Nmes	200
2.3.	N-[âge] – DETnum	204
3.	<i>L'âge vs d'autres échelles de mesure relatives à l'homme</i>	207

III.	<i>Les N-[âge] : les individus et les aspects d'individus</i>	210
1.	Les Nmes et relation partie-tout	210
2.	N-[âge] : entre individu & aspect d'individu	212
IV.	<i>Bilan</i>	216
Chapitre VIII		217
I.	<i>Prédicats sortaux : approche philosophique</i>	217
1.	L'identité référentielle	217
1.1.	Remarques générales	217
1.1.1.	Identité et changement	218
1.1.2.	La mémoire comme critère d'identité	218
1.2.	Des identités	219
1.2.1.	Identité spécifique	219
1.2.2.	Identité qualitative	219
1.2.3.	Identité numérique	220
2.	Prédicats sortaux vs predicats de phase	221
2.1.	Prédicats sortaux de substance	221
2.2.	Prédicats sortaux de phase	221
II.	<i>Approche linguistique de Prédicat sortal</i>	223
1.	Typologie linguistique des prédicats sortaux (Reboul, 1993)	224
1.1.	Prédicats de Substance vs Prédicats Biologiques	224
1.2.	Limites de la typologie de Reboul	225
1.2.1.	Problème critériel	226
1.2.2.	Problème terminologique	226
1.2.3.	Problème de définition	227
2.	Vers une redéfinition linguistique de <i>prédicat sortal</i>	227
2.1.	Prédicats sortaux et accès aux connaissances	228
2.1.1.	Prédicats sortaux et <i>natural kind terms</i>	228
2.1.2.	Statut cognitif des <i>natural kind terms</i>	229
2.2.	Caractère immuable des prédicats sortaux	232
2.2.1.	Types de propriétés et phrases génériques	232
2.2.2.	Structures agentives	234
2.2.3.	Des prédicats toujours « vrais »	235
2.3.	Caractère invariable des prédicats sortaux	236
III.	<i>Prédicats sortaux & référents évolutifs</i>	237
1.	Les N-[âge] entre continuité et changement référentiels	239
1.1.	Caractère évolutif inhérent des prédicats sortaux de phase	239
1.1.1.	Un ordre irréversible	239
1.1.2.	... où l'ordre se trouve inversé	242

1.2.	Les N-[âge] vs d'autres prédicats de phase	243
1.2.1.	N-[âge] vs N-[Pro]	243
1.2.2.	N-[âge] vs N artefacts	245
2.	N-[âge] et prédicats transformateurs	245
2.1.1.	<i>(se) Transformer en SN-[âge]</i>	246
2.1.2.	<i>Devenir SN-[âge]</i>	248
2.1.2.1.	Saillance de l'Ef	248
2.1.2.2.	Transition « processuelle » vs transition « résultative »	249
3.	Bilan provisoire	251
IV.	<i>Référents évolutifs, coréférence et cohérence d'intervalles temporels</i>	252
1.	Anaphore pronominale et référents humains	252
2.	Référents humains et référence « à rebours »	255
3.	La notion de coréférence partielle : retour chez <i>Le petit prince de trois ans</i>	256
V.	<i>Bilan</i>	259
Chapitre IX		261
I.	<i>Caractérisation des prédicats statifs</i>	261
1.	Précisions terminologiques liminaires	261
2.	La catégorie aspectuelle <i>état</i> : tour d'horizon définitoire	263
2.1.	Principaux critères définitoires	264
2.2.	Différents types d'état	266
3.	Définition et opérationnalité de la notion de <i>phase</i>	268
3.1.	<i>Aspect de phase</i> (Gosselin, 2011)	268
3.2.	Phases et types d'état (Croft, 2012)	270
3.3.	Bilan provisoire	272
II.	<i>Propriétés aspectuo-temporelles des Prédicats d'âge</i>	273
1.	Caractère statif et caractère dynamique des prédicats d'âge	273
1.1.	<i>Être</i> et prédicats statifs	274
1.1.1.	<i>En train d'être</i>	274
1.1.2.	Pro-forme en <i>faire</i>	274
1.1.3.	L'impératif	274
1.2.	<i>Devenir</i> : valeur processive	275
1.3.	Bilan provisoire	278
2.	Les prédicats d'âge : des prédicats duratifs aux bornes « invisibles »	279
2.1.	Les prédicats d'âge : des prédicats statifs qui ne durent pas ?	279
2.1.1.	Les prédicats d'âge dénotent des situations non duratives	279
2.1.1.2.	<i>Pendant DETquant Ntmp</i> : valeurs et nature du DET	280
2.1.1.3.	N-[âge] / N période d'âge	282

2.2.	<i>Devenir N-[âge]</i> : entre prédicats d'accomplissement et prédicats d'achèvement	284
2.2.1.	Les <i>accomplissements</i> et les <i>achèvements</i> : bref aperçu	284
2.2.1.1.	<i>Accomplissements</i> et <i>achèvements</i> dans la typologie de Vendler (1967)	284
2.2.1.2.	Une nouvelle classe de procès : <i>les achèvements progressifs</i>	286
2.2.2.	Propriétés aspectuelles de <i>devenir N-[âge]</i>	288
III.	<i>Aspect phasal des prédicats d'âge</i>	290
1.	Sous-catégorisation et visée aspectuelle des prédicats d'âge	290
1.1.	Prédicats d'âge et sélection de phases aspectuelles	290
1.2.	Prédicats d'âge et visée aspectuelle	292
1.3.	Bilan provisoire	293
2.	Aspect et N de période d'âge	294
3.	Adjonction d'adverbes aspectuels	294
3.1.	<i>Déjà N-[âge]</i>	294
3.2.	<i>Encore N-[âge]</i>	295
IV.	<i>Bilan</i>	295
	Chapitre X	299
I.	<i>Préliminaires théoriques</i>	299
1.	Distinction initiale entre ILP vs SLP (Carlson 1977, 1979)	299
2.	Amendements aux travaux de Carlson	301
2.1.	Différence de structure argumentale	301
2.2.	Tests d'identification	303
2.2.1.	Test 1 : lecture existentielle	303
2.2.2.	Test 2 : subordonnées temporelles	303
2.2.3.	Test 3 : life time effects	304
2.2.4.	Test 4 : prédicats décriptifs seconds	304
2.2.5.	Test 5 : localisation	304
2.2.6.	Problèmes d'identification	305
2.3.	Analyses néo-davidsoniennes et les prédicats d'états	305
2.3.1.	Les prédicats d'état n'ont pas de DA	306
2.3.2.	Certains prédicats d'état ont un DA	306
2.3.3.	Tous les prédicats d'état ont un DA	307
2.4.	Typologie temporelle et aspectuelle des prédicats d'état (Martin 2006, 2008)	307
2.4.1.	Prédicats d'état et intervalles de temps	308
2.4.2.	Intervalles temporels et l'opposition ILP/SLP	309
2.4.2.1.	Deux types de ILP	310
2.4.2.2.	Deux types de SLP	311
2.4.3.	Typologie aspectuelle	311
3.	Synthèse et positionnement	312

II.	<i>Propriétés et intervalles temporels : Caractère Hybride des prédicats d'âge</i>	314
1.	Prédicats d'âge et mode d'attribution	315
1.1.	Prédicats d'âge et agentivité	315
1.2.	Prédicats caractérisants	316
2.	Prédicats d'âge et mode de manifestation	319
2.1.	Manifestation stable vs transitoire	319
2.1.1.	Détermination du SN-[âge] attribut	319
2.1.2.	Les prédicats d'âge en attribut d'objet	320
2.2.	Conditions de persistance et caractère irréversible des prédicats d'âge	325
2.2.1.	Les adverbess aspectuels	325
2.2.2.	Prédicats d'âge dans les subordinnées temporelles	327
2.2.3.	Prédicats d'âge et compléments temporels	328
2.3.	Prédicats d'âge : présupposition et <i>lifetime effects</i>	331
2.3.1.	Présupposition et prédicats d'âge au présent	333
2.3.2.	Présupposition et prédicats d'âge au passé	334
III.	<i>Bilan</i>	335
	Chapitre XI	339
I.	<i>Observations liminaires</i>	339
II.	<i>Les N-[âge] en construction détachée : CD (N-[âge])</i>	340
1.	Critère de détermination	341
1.1.	Les CDtmp (NH)	342
1.1.1.	Prédicats sortaux en CDtmp	342
1.1.2.	CDtmp : N-[âge] vs N-[Pro]	343
1.2.	N-[âge] en CD	344
1.2.1.	CDtmp(N-[âge]) : absence d'expansion	344
1.2.2.	CDqua (N-[âge])	345
2.	Critère de Position	346
2.1.	Détachement et marquage des CDtmp	346
2.2.	Données de corpus	348
2.3.	N-[âge] vs prédicats caractérisants	350
2.4.	Bilan provisoire	350
3.	Réduction partielle de la CD (N-[âge]) : comparaison avec le bulgare	350
3.1.	Double identité catégorielle de <i>kamo</i>	351
3.2.	<i>Kato N-[âge]</i> : prédication partiellement réduite	352
3.3.	Bilan provisoire	354

III.	<i>Fonctionnement circontantiel des CD(N-[âge])</i>	354
1.	Coréférence partielle	355
2.	Mobilité des CD _{tmp} (N-[âge])	356
2.1.	Données de corpus	356
2.2.	Mobilité inter-propositionnelle	357
2.3.	Mobilité intra-propositionnelle	357
3.	Portée des CD _{tmp} (N-[âge])	360
3.1.	Portée dans les phrases simples	360
3.2.	Portée dans les phrases complexes	361
4.	CD _{tmp} (N-[âge]) vs subordonnées en <i>quand</i>	364
4.1.	Caractère présuppositionnel des subordonnées temporelles	364
4.2.	Contraintes sur les temps verbaux	365
4.3.	Recouvrement temporel	367
IV.	<i>CD_{tmp}(N-[âge]) dans une perspective fonctionnelle de la phrase</i>	368
1.	Niveau informationnel d'analyse discursive	369
2.	Les CD _{tmp} (N-[âge]) : introducteurs d'espaces temporels	370
2.1.	CD _{tmp} (N-[âge]) vs Subordonnées temporelles	370
2.2.	N-[âge] et cadres discursifs	371
3.	Cadrage temporel et Maintien thématique	374
V.	<i>Bilan</i>	375
	Conclusion	377
	Annexe 1	383
	Annexe 2	385
	Annexe 3	387
	Annexe 4	389
	Annexe 5	391
	Annexe 6	395
	Annexe 7	396
	Index des auteurs	397
	Index des notions	401
	Bibliographie	405
	Table des matières	421



Angelina ALEKSANDROVA

Les Noms Humains de Phase : problèmes de classifications ontologiques et linguistiques

Résumé

Le travail de cette thèse se situe dans le domaine de la sémantique nominale et porte sur un échantillon de noms dénotant les humains (NH) pendant les différentes phases de vie : *bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillard* (N-[âge]). Elle poursuit un triple objectif. D'abord, il s'agit d'offrir une description linguistique fine d'un ensemble de N-[âge] dont le fonctionnement est resté méconnu jusqu'à présent. En démontrant leur caractère hybride – les N-[âge] dénotent à la fois des propriétés référentiellement essentielles et intrinsèquement transitoires – nous mettons en évidence des paramètres inédits pour la description des NH en général. Enfin, notre thèse explore la possibilité d'un élargissement notionnel du domaine aspectuel vers la sémantique nominale en interrogeant la notion de phase et en démontrant que l'ensemble des N-[âge] bénéficie d'une structure phasale.

Mots clés :

sémantique nominale, sémantique aspectuelle, noms humains, phase, prédicats d'état, aspect phasal, ensemble lexical, classification lexicales

Résumé (English version)

This thesis research lies in the field of nominal semantics and focuses on a sample of nouns denoting humans (HN) during different stages of life: *infant, child, teenager, adult, elderly* (N-[age]). It is threefold. First, this work aims at offering a linguistic description of a set of N-[age] whose operation has remained unknown until now. Demonstrating their hybrid nature - N-[age] denote both referentially essential and intrinsically transient properties - we provide novel parameters for the description of HN in general. Finally, this thesis explores the possibility of notional extension of the aspectual domain to nominal semantics by questioning the concept of phase and by demonstrating that all N-[age] have a phasal structure.

Keywords :

nominal semantics, aspectual semantics, human names, phase, state predicates, phasal aspect, lexical set, lexical classification